

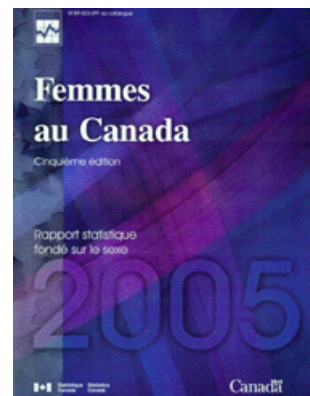


Catalogue no. 89-503-XIF

Femmes au Canada

Cinquième édition

Rapport statistique fondé
sur le sexe



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-5979).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 89-503-XIF au catalogue est publié occasionnellement sous format électronique au prix de 37 \$CAN l'exemplaire. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Ce produit est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 49 \$CAN l'exemplaire. Les frais de livraison supplémentaires suivant s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire
États-Unis	6 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis) 1 877 287-4369
- Courriel infostats@statcan.ca
- Poste
Statistique Canada
Division des finances
Immeuble R.-H. Coats, 6^e étage
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Femmes au Canada

Cinquième édition

Rapport statistique fondé sur le sexe

Projet des groupes cibles

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2006

N° 89-503-XPF au catalogue

ISBN 0-660-97061-9

N° 89-503-XIF au catalogue

ISBN 0-660-97062-7

Fréquence : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 89-503-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque et Archives Canada

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

5^e éd.

Publié aussi en anglais sous le titre: Women in Canada :
a gender-based statistical report.

Disponible aussi sur Internet.

ISBN 0-660-97061-9 (papier)

ISBN 0-660-97062-7 (PDF)

CS89-503-XPF

1. Femmes – Canada – Statistiques. 2. Femmes – Canada –
Conditions économiques – Statistiques. I. Statistique Canada. Projet
des groupes cibles. II. Statistique Canada. Division de la statistique sociale et
autochtone.

HQ1453 W6514 2006
C2006-988025-5

305.4'0971'021

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans la présente publication :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^P provisoire
- ^r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences » - « Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI X39.48-1984.



Table des matières

Remerciements	9
Faits saillants	11
Introduction	17
Chapitre 1 : La population féminine au Canada	19
Les femmes sont majoritaires	19
Répartition selon l'âge	20
Les femmes dans les provinces et les territoires	21
Répartition urbaine et rurale	22
Mobilité résidentielle	23
Plus de femmes nées à l'étranger	23
Les femmes appartenant à une minorité visible	24
Les femmes autochtones	25
Caractéristiques linguistiques des femme	26
Appartenance religieuse des femmes	27
Chapitre 2 : La situation au sein de la famille	33
La plupart des femmes vivent avec leur famille	33
Plus de femme vivent seules	34
Différences dans la situation familiale, selon l'âge	34
Diminution du taux de nuptialité	35
Hausse du taux de divorce	37
Augmentation du nombre de mères seules	38
Garde des enfants en cas de divorce	40
Faibles taux de natalité	40
Moins d'enfants par famille	43
Chapitre 3 : Santé	55
Les principaux déterminants du bien-être	55
Autoévaluation de l'état de santé	55
Femmes ayant des problèmes de santé chroniques	56
Femmes ayant une incapacité	57
Espérance de vie élevée	57
Taux de mortalité inférieurs	59
Principales causes de décès chez les femmes	59
Incidence du cancer à la hausse	62
Baisse des taux de tabagisme	64
Dépistage du cancer du sein	66

Table des matières

Dépistage du cancer du col utérin	66
Infections transmises sexuellement	67
Syndrome d'immunodéficience acquise et infections au VIH	68
Contacts avec les professionnels de santé	68
Hospitalisations	69
Hospitalisation pour des raisons de santé mentale	69
Santé mentale	70
Suicide	72
Utilisation de médecines alternatives	72
Interruption volontaire de grossesse	73
Consommation d'alcool	73
Activité physique et temps de loisir	74
Les femmes sont moins portées à avoir de l'embonpoint	75
Chapitre 4 : Éducation	91
Hausse du niveau de scolarité	91
Niveau de scolarité plus élevé chez les jeunes femmes	92
Différences provinciales entre le taux d'obtention de diplômes universitaires	93
Les femmes en majorité à temps plein à l'université	94
L'effectif universitaire féminin à temps partiel	95
La majorité des femmes fréquentent un collège communautaire	96
Éducation permanente	97
Formation en apprentissage	98
Capacités de lecture	98
La plupart utilisent Internet	100
Chapitre 5 : Travail rémunéré et non rémunéré	107
Plus de femmes au travail	107
Variations provinciales de l'emploi	107
Niveau de scolarité et emploi	108
Âge et emploi	108
Emploi et présence d'enfants	109
Emploi des mères seules	111
Garderies	112
Absences du travail en raison de responsabilités personnelles ou familiales	113
Emploi à temps partiel	114
Travail autonome	115
Emploi temporaire	116
Travailleuses occupant plus d'un emploi	117
Les femmes dans les syndicats	117
Répartition professionnelle	118
Les femmes dans le secteur de l'agriculture	119

Table des matières

Fléchissement du taux de chômage	120
Prestataires de l'assurance-emploi	121
Bénévolat	122
Chapitre 6 : Le revenu et les gains des femmes	141
Le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes	141
Revenu selon l'âge	142
Les revenus varient selon la province	142
Les revenus des familles monoparentales à la hausse	142
Revenus relativement faibles des femmes seules	143
Principales sources de revenu	143
Les familles monoparentales sont plus dépendantes des transferts	144
La contribution des femmes aux régimes de retraite	145
Les gains moyens des femmes sont encore inférieurs à ceux des hommes	147
Gains et niveau de scolarité	147
Gains et profession	147
Gains et âge	148
Gains et état matrimonial	148
Gains des femmes dans les familles comptant deux soutiens	149
Les femmes ayant un faible revenu	151
Faible revenu et situation familiale	152
Bon nombre de mères seules ont un faible revenu	152
Les seuils de faible revenu	153
Propriétaire de leur habitation	154
Abordabilité de logement	154
Chapitre 7 : Les femmes et le système de justice pénale	167
Les femmes victimes d'actes criminels	167
La prévalence de la violence conjugale	168
Les Autochtones victimes de violence conjugale sont proportionnellement plus nombreuses que les non-Autochtones	171
Les femmes victimes de harcèlement	172
Les femmes sont plus à risque d'être assassinées par leur conjoint	173
Presque toutes les victimes d'homicide-suicide entre conjoints sont des épouses	174
Les femmes victimes de violence conjugale sont plus susceptibles que les hommes de se tourner vers des organismes d'aide officiels	174
Huit femmes agressées sur 10 se trouvant dans un refuge y sont pour échapper à un conjoint, à un partenaire en union libre ou à un ancien conjoint	175
Les femmes contrevenantes	178
Les jeunes délinquantes	178

Table des matières

Les femmes et l'homicide	178
Les délinquantes devant les tribunaux	179
Les femmes forment une petite proportion d'adultes faisant l'objet d'une surveillance correctionnelle	180
Caractéristiques des femmes sous surveillance correctionnelle dans trois provinces	181
Les femmes dans les professions liées à la justice	182
Chapitre 8 : Les femmes autochtones au Canada	191
Les femmes autochtones au Canada	191
Répartition des femmes autochtones entre les régions urbaines et rurales	192
Les femmes autochtones vivant dans une réserve	193
Les femmes autochtones : une population très mobile	193
Inscription en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i>	195
Les femmes autochtones : une population relativement jeune	197
Importance de la langue autochtone	197
Les femmes autochtones et leur famille	199
Taux de fécondité élevé chez les femmes autochtones	200
Espérance de vie moindre chez les femmes autochtones	201
La plupart sont en bonne santé	202
Consultation avec des professionnels de la santé	205
Tabagisme	206
Violence conjugale	207
Moins susceptibles d'avoir un diplôme	207
Fréquentation scolaire élevée	209
Travail rémunéré	210
Les ventes et les services : la profession la plus courante	210
Taux de chômage élevé	211
Revenu inférieur	211
Chapitre 9 : Les femmes immigrantes	221
Une population de plus en plus diversifiée	221
La population des femmes nées à l'étranger croît rapidement	221
Mouvements d'immigration accrus dans les années 1990	223
L'immigration au Canada	223
La plupart des femmes viennent au Canada avec leur conjoint ou leur famille	224
Un bon nombre d'immigrantes sont arrivées récemment	225
La principale région d'origine des immigrantes est en train de changer	226
La plupart deviennent citoyennes canadiennes	226
Beaucoup appartiennent à une minorité visible	227
Une population surtout urbaine	228
Une population plus âgée	230

Table des matières

La plupart vivent avec des membres de leur famille.....	231
Le profil linguistique change	232
Les femmes nées à l'étranger sont très scolarisées.....	234
Les jeunes immigrantes sont plutôt susceptibles de fréquenter l'école	234
Moins susceptibles d'occuper un emploi	235
Concentrées dans des emplois traditionnellement féminins	236
Taux de chômage élevés	236
Peu de différence sur le plan de la rémunération	237
Revenus totaux légèrement inférieurs	238
Elles dépendent davantage des paiements de transfert	239
Bon nombre vivent une situation de faible revenu	239
Chapitre 10 : Les femmes de minorités visibles	252
Une population en croissance	251
De multiples origines culturelles	252
La plupart sont nées à l'étranger	253
Une population fortement concentrée	254
Une population relativement jeune	254
La situation des particuliers dans la famille varie selon le groupe minoritaire visible	255
La plupart parlent l'anglais ou le français	257
Une population bien scolarisée	259
Beaucoup fréquentent l'école	260
Moins de possibilités d'obtenir un emploi	261
Taux de chômage plus élevés	262
La plupart font partie du personnel administratif, de bureau, de la vente ou des services	262
Beaucoup travaillent à temps partiel	263
Peu de travailleuses autonomes	264
Revenus d'emploi inférieurs	264
Un revenu moyen relativement faible	265
La plus grande partie du revenu est gagné	266
Beaucoup ont un faible revenu	267
Bon nombre sont victimes de discrimination	267
Chapitre 11 : Les femmes âgées	277
Une population en croissance rapide	277
L'espérance de vie est à la hausse	278
La plupart des femmes âgées vivent dans un ménage privé avec leur famille	279
Les femmes âgées sont nombreuses à vivre seules	280
La situation familiale des femmes âgées nées à l'étranger est différente	280
Les personnes âgées vivant dans un établissement	281

Table des matières

Hausse du taux de mortalité chez les femmes âgées	281
Les maladies du cœur et le cancer sont les principales causes de décès	282
La perception de la santé des personnes âgées	284
Les personnes âgées souffrant d'affections chroniques	284
Les femmes âgées ayant une incapacité	285
Les femmes âgées souffrent de douleurs chroniques	286
Les blessures chez les femmes âgées	286
Les femmes âgées sont nombreuses à participer à des activités physiques	286
Les niveaux de scolarité sont peu élevés	287
L'utilisation d'Internet par les femmes âgées	287
Peu de femmes âgées occupent un emploi	287
Le bénévolat	290
Le revenu moyen des femmes âgées	291
La dépendance aux paiements de transfert	292
Une baisse du faible revenu des femmes âgées	293
Chapitre 12 : Les femmes ayant une incapacité	305
Plus de femmes vivent avec une incapacité	305
Définition de l'incapacité	305
Les incapacités augmentent avec l'âge	306
Gravité de l'incapacité	306
Situation familiale des femmes ayant une incapacité	307
Niveau de scolarité	307
Moins de femmes aux prises avec une incapacité ont un emploi	308
L'emploi augmente selon le niveau de scolarité	309
La plupart des femmes avaient un emploi traditionnellement réservé aux femmes	309
Chômage chez les femmes ayant une incapacité	310
Revenu des femmes ayant une incapacité	310
Une plus grande dépendance aux transferts	312
De faibles revenus pour un grand nombre de femmes	312
Déplacement local	313

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par les responsables du Projet des groupes cibles de Statistique Canada, sous la direction de Colin Lindsay, Rédacteur en chef, avec la collaboration de Marcia Almey, Rédacteur en chef adjoint. Les rédacteurs en chef reconnaissent avec gratitude le soutien de Danielle Baum, Coordonnatrice de la production, et d'Alex Solis, superviseur du marketing. De plus, ce rapport n'aurait pu être produit sans l'aide précieuse de Arlene Jamieson, Mario Lisciotto, Shirley Li, Rosemary Andrews, Belia Velho, Jennifer Callaghan, Marc Lévesque et Sylvia Hébert.

Statistique Canada désirent en outre souligner la généreuse contribution financière et la collaboration des ministères suivants : Condition féminine Canada, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Développement social Canada, Ressources humaines et du Développement des compétences Canada, Patrimoine canadien, le ministère de la Justice Canada, Affaires étrangères Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada, Agence du revenu du Canada, et le ministère de la Défense nationale.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Faits saillants

- Un peu plus de la moitié de toute la population vivant au Canada est composée de femmes ou d'enfants de sexe féminin. En 2004, on dénombrait 16,1 millions de femmes au pays, soit 50,4 % de l'ensemble de la population cette année-là. Les femmes constituent un segment particulièrement important de la population âgée au Canada. En 2004, elles constituaient 69 % des personnes de 85 ans et plus, 59 % des personnes de 75 à 84 ans, et 53 % de celles de 65 à 74 ans.
- En 2001, 2,8 millions de femmes nées à l'étranger vivaient au Canada, soit 19 % de l'ensemble de la population féminine cette année-là.
- En 2001, plus de 2 millions de femmes, soit 14 % de l'ensemble de la population féminine, se considéraient comme des femmes appartenant à une minorité visible. Les femmes appartenant à une minorité visible vivent principalement à Toronto et à Vancouver. Cette année-là, 62 % des femmes appartenant à une minorité visible résidaient dans l'une de ces deux régions métropolitaines. En fait, 37 % des femmes résidant dans ces deux villes appartenaient à une minorité visible.
- En 2001, un peu moins d'un demi-million de femmes, soit 3 % de l'ensemble de la population féminine, ont déclaré être Indiennes de l'Amérique du Nord, Métisses ou Inuites.
- On a observé une baisse marquée de la proportion de femmes vivant avec leur conjoint au cours des deux dernières décennies. En 2001, 48 % des femmes de 15 ans et plus vivaient dans une famille époux-épouse, comparativement à 56 % en 1981. Au cours de la même période, la proportion de femmes vivant en union libre a plus que doublé, passant de 4 % en 1981 à 9 % en 2001.
- De plus, la proportion de mères seules a augmenté de 5 % au début des années 1970 à 9 % en 2001. En effet, le Canada comptait plus d'un million de familles monoparentales dont le chef était une femme en 2001. Cette année-là, 1 chef de famille avec enfants sur 5 était une mère seule; soit le double du pourcentage enregistré en 1971.
- Plus de femmes vivent seules. En 2001, plus de un million et demi de femmes vivaient seules; ce chiffre représente 14 % de l'ensemble de la population féminine de 15 ans et plus, plus que deux fois la proportion de 1971. Les femmes âgées sont de loin les plus susceptibles de vivre seules. En 2001, 38 % des femmes de 65 ans et plus vivaient seules.
- L'une des tendances les plus remarquables de la vie familiale a été la chute du taux de natalité chez les Canadiennes au cours des quatre dernières décennies. En 2002, il y a eu seulement 41 naissances pour 1 000 femmes au Canada âgées de 15 à 49 ans, soit le tiers du taux de 1959. Tandis que la plus grande partie de la diminution à long terme s'est toutefois produite dans les années 1960, le taux de natalité au Canada est encore à la baisse ces dernières années.



- La grande majorité des femmes qui vivent à la maison décrivent leur état de santé général en des termes positifs. En 2003, 88 % de la population féminine de 12 ans et plus a déclaré être en excellente (22 %), très bonne (36 %) ou bonne (30 %) santé. Cependant, cette année-là, 32 % des femmes de 75 ans et plus ont déclaré que leur santé était passable ou mauvaise.
- La plupart des femmes déclarent que leur santé générale est relativement bonne, mais 74 % des femmes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé présentaient au moins un problème de santé chronique en 2003. Là encore, la proportion de femmes qui déclarent souffrir de maladies chroniques ou dégénératives augmente à mesure qu'elles avancent en âge.
- Les femmes représentent la majorité de la population canadienne ayant une incapacité. En 2001, 13,3 % des Canadiennes avaient une incapacité. La probabilité que les femmes aient une incapacité augmente à mesure que les femmes avancent en âge. En fait, en 2001, 72 % des femmes de 85 ans et plus avaient une incapacité, comparativement à 50 % des femmes de 75 à 84 ans et de 32 % de celles de 65 à 74 ans. En outre, un peu plus de 800 000 femmes, soit près de 7 % des femmes de 15 ans et plus, avaient des incapacités considérées comme graves ou très graves.
- Au Canada, l'espérance de vie est plus élevée chez la femme que chez l'homme. Ainsi, les femmes nées en 2001 peuvent s'attendre à vivre en moyenne 82 ans, tandis que l'espérance de vie moyenne des hommes nés cette année-là n'était que de 77 ans. Toutefois, depuis 1981, l'espérance de vie des femmes a augmenté dans une proportion de seulement la moitié environ, comparativement à celle des hommes.
- L'augmentation à long terme de l'espérance de vie des femmes est un reflet de la baisse du taux de mortalité au sein de la population féminine au cours des dernières décennies. Dans l'ensemble, en 2002, on a enregistré un taux de 486 décès pour 100 000 femmes, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à 1993, après avoir tenu compte de l'effet des variations dans la structure par âge de la population féminine. En fait, la baisse du taux de mortalité normalisé selon l'âge pendant cette période a été légèrement plus faible chez les femmes que chez les hommes, malgré que les taux de mortalité chez les femmes demeurent plus de 50 % moins élevés que chez les hommes.
- Les maladies du cœur et le cancer représentaient plus de la moitié de tous les décès chez les femmes. Cependant, durant les deux dernières décennies, on a remarqué des différences considérables dans les tendances à long terme des décès attribuables aux maladies du cœur et au cancer dans la population féminine. D'une part, en 2001, le taux de décès normalisé selon l'âge chez les femmes souffrant d'une maladie du cœur a baissé depuis la fin des années 70, tandis que le taux de décès chez les femmes atteintes d'un cancer durant la même période n'avait pas changé de manière significative.
- Alors que le taux de décès attribuables au cancer n'a pas changé chez les femmes durant les deux dernières décennies, en 2002 le taux de décès attribuables au cancer du poumon chez les femmes était deux fois supérieur à ce qu'il était en 1979. Par contre, le taux de décès attribuables au cancer normalisé selon l'âge a diminué de 10 % chez les hommes durant la même période. Le taux de décès attribuables au cancer du poumon, toutefois, demeure encore la moitié moins élevé chez les femmes que chez les hommes.

- On a constaté chez les femmes au cours des deux dernières décennies une diminution progressive du taux de décès normalisé selon l'âge pour le cancer du sein. Cependant, le cancer du sein représente la plus forte proportion de nouveaux cas de cancer chez les femmes.
- Le nombre de fumeuses au sein de la population canadienne a considérablement diminué pendant les trois dernières décennies. En 2003, 22 % des femmes de 15 ans et plus étaient des fumeuses actuelles, comparativement à 38 % en 1970. Chez les femmes, les jeunes adultes sont proportionnellement les plus nombreuses à fumer la cigarette. Cependant, on constate un net recul des taux de tabagisme chez les femmes adolescentes et les femmes de 20 à 24 ans au cours des dernières années. Cette diminution des taux de tabagisme chez les femmes de ce groupe d'âge représente un renversement de la tendance observée dans les années 1990, période pendant laquelle la proportion de jeunes fumeuses montait en flèche.
- On a enregistré une hausse spectaculaire de la proportion de la population féminine possédant un diplôme universitaire au cours des dernières décennies. En 2001, 15 % des femmes de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire, comparativement à seulement 3 % en 1971. Les femmes, toutefois, sont encore un peu moins susceptibles que les hommes de détenir un diplôme universitaire, bien que l'écart soit présentement beaucoup moindre que par le passé.
- Presque autant de femmes que d'hommes sont actuellement diplômés universitaires. Cependant, la représentation féminine parmi les personnes ayant un diplôme diminue radicalement chez celles qui ont fait des études supérieures. En 2001, 52 % des personnes détenant un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel étaient des femmes, alors qu'elles représentaient seulement 27 % de celles ayant obtenu un doctorat.
- L'écart général entre les proportions de femmes et d'hommes possédant un diplôme universitaire est susceptible de se rétrécir davantage à l'avenir, étant donné que les femmes constituent présentement la majorité des étudiants à temps plein dans les universités canadiennes. Au cours de l'année universitaire 2001-2002, 57 % des étudiants universitaires à temps plein étaient des femmes, comparativement à 37 % en 1972-1973. Cependant, la part de l'effectif universitaire féminin à temps plein diminue à mesure que le niveau de scolarité augmente.
- À l'heure actuelle, les femmes représentent la majorité des étudiants à temps plein dans la plupart des facultés universitaires. Les femmes représentent également la majorité des étudiants au doctorat dans plusieurs de ces domaines d'études, malgré qu'elles continuent de représenter une part beaucoup moindre de l'effectif à temps plein dans les facultés de mathématiques et de sciences. En 2001-2002, les femmes représentaient seulement 30 % des étudiants universitaires inscrits en sciences mathématiques et en sciences physiques et seulement 24 % de ceux inscrits en génie et en sciences appliquées.
- L'augmentation du nombre de femmes qui occupent un emploi rémunéré est l'une des tendances sociales les plus importantes observées au Canada au cours du dernier quart de siècle. En 2004, 58 % des femmes de 15 ans et plus faisaient partie de la population active rémunérée, ce qui représente une hausse par rapport à 42 % en 1976. Par contre, la proportion d'hommes ayant un emploi a chuté de 73 % à 68 % au cours de la même période. Il s'ensuit que les femmes formaient 47 % de la population active occupée en 2004 — une hausse par rapport à 37 % en 1976.





- La croissance a été particulièrement spectaculaire dans les niveaux d'emploi des femmes qui ont de très jeunes enfants. En effet, en 2004, 65 % des femmes ayant des enfants de moins de trois ans avaient un emploi, soit plus du double du chiffre enregistré en 1976. De même, 70 % des femmes dont le plus jeune enfant avait entre 3 et 5 ans effectuaient un travail rémunéré ou un travail en vue d'en tirer un bénéfice en 2004, comparativement à 37 % en 1976.
- La part des femmes monoparentales occupant un emploi a augmenté de façon spectaculaire au cours des trois dernières décennies. En 2004, 68 % des mères seules avaient un emploi, alors que ce chiffre était inférieur à 50 % en 1976.
- Les femmes au travail sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de s'absenter de leur travail en raison de responsabilités personnelles ou familiales.
- Les femmes sont aussi beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. En 2004, 27 % de l'ensemble de la population active féminine étaient des employées à temps partiel, comparativement à seulement 11 % des hommes. En fait, les femmes représentent actuellement environ 7 employées à temps partiel sur 10, chiffre qui n'a pas énormément changé depuis le milieu des années 1970.
- La majorité des femmes au travail continuent d'occuper des emplois à prédominance féminine. En 2004, 67 % des femmes au travail œuvraient dans les domaines suivants : enseignement, soins infirmiers et professions du domaine de la santé, travail de bureau ou administration, vente et services. En fait, on n'observe pratiquement aucun changement dans la proportion de femmes au travail dans les occupations à prédominance féminine au cours de la dernière décennie.
- Les femmes ont toutefois élargi leur représentation dans divers domaines professionnels au cours des dernières années. En effet, les femmes représentent actuellement bien plus de la moitié des personnes employées à des postes de diagnostic et de traitements médicaux, dans des professions liées à la santé et dans le secteur des affaires et de la finance.
- On a également enregistré une croissance à long terme de la participation des femmes à des postes de direction. En 2004, 37 % des personnes qui occupaient un poste de gestion étaient des femmes, comparativement à 30 % en 1987. Cette croissance a toutefois été observée dans la première partie de cette période. En effet, la proportion de postes de gestion occupés par des femmes a baissé légèrement au cours de la période de 1996 à 2004. De même, chez les gestionnaires, les femmes tendent à être davantage représentées à des postes inférieurs qu'aux échelons supérieurs. En outre, les femmes sont encore minoritaires parmi les professionnels des domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques.
- Alors que de plus en plus de femmes font partie de la population active rémunérée au Canada, bon nombre de celles-ci participent également à leur collectivité dans le cadre d'activités bénévoles structurées. En 2003, plus de 4,5 millions de Canadiennes de 15 ans et plus, soit 35 % de la population féminine totale, a effectué un travail non rémunéré pour un organisme bénévole. Cette année-là, les femmes représentaient 54 % de toutes des personnes qui effectuaient un travail bénévole non rémunéré pour le compte d'un organisme officiel.

- Les femmes touchent généralement un revenu inférieur à celui des hommes. En 2003, le revenu annuel moyen (revenu de toutes sources avant impôt) des femmes de 15 ans et plus était de 24 400 \$, ce qui équivaut à seulement 62 % du revenu des hommes. Le revenu moyen des femmes en 2003 était de 13 % plus élevé qu'en 1997, après avoir tenu compte des effets de l'inflation, puisque le revenu moyen réel des hommes a augmenté de 8 % durant la même période.
- Les gains moyens des femmes occupées sont encore bien inférieurs à ceux des hommes, même lorsqu'elles travaillent à temps plein toute l'année. En 2003, les femmes ayant travaillé à temps plein toute l'année ont affiché des gains moyens de 36 500 \$, ce qui correspond à 71 % des gains des hommes. De même, l'écart entre les gains des femmes et des hommes n'a pas beaucoup changé au cours de la dernière décennie.
- Les femmes représentent une part disproportionnée de la population canadienne ayant un faible revenu. Les femmes seules sont particulièrement susceptibles d'avoir un faible revenu. En 2003, 31 % des femmes seules de 16 ans et plus avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt, comparativement à 28 % des hommes seuls ayant le même âge. Les jeunes femmes adultes sont les plus susceptibles parmi les femmes seules à toucher un faible revenu, tandis que les aînées sont les moins susceptibles. En fait, l'incidence du faible revenu chez les femmes âgées vivant seules a reculé radicalement depuis le début des années 1980. En 2003, 19 % de ces femmes se trouvaient dans la catégorie des faibles revenus après impôt, ce qui représente une baisse par rapport à 57 % en 1980.
- Les taux de faible revenu des familles monoparentales ayant à leur tête une femme étaient aussi relativement élevés. En 2003, 38 % des familles monoparentales ayant à leur tête une femme touchaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt. Par comparaison, cela était le cas de 13 % des familles monoparentales ayant à leur tête un homme et de seulement 7 % des familles biparentales non âgées avec enfants. Toutefois, l'incidence du faible revenu chez les familles monoparentales ayant à leur tête une femme a reculé quelque peu depuis la période allant du début des années 1980 au milieu des années 1990, quand ce taux s'établissait à environ 50 %.
- En conséquence, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme continuent de représenter une part disproportionnée de tous les enfants qui vivent dans une situation de faible revenu. En 2003, 43 % des enfants de familles à faible revenu vivaient avec une mère seule, alors que ces familles ne représentaient que 13 % des enfants de moins de 18 ans.
- Dans le système de justice pénale, les femmes sont traditionnellement plutôt les victimes que les auteures de crimes. En effet, elles ont été accusées de 17 % des actes criminels perpétrés au Canada en 2004, alors qu'elles représentaient environ la moitié (51 %) des victimes de crimes avec violence signalés à un échantillon de services de police.
- En se penchant sur les différences entre les sexes, on s'aperçoit que les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être victimes de crimes avec violence, tels l'agression sexuelle et le harcèlement criminel. En 2004, six fois plus de femmes que d'hommes ont été victimes d'agression sexuelle. De même, on compte proportionnellement plus de trois fois plus de femmes que d'hommes parmi les victimes de harcèlement criminel.





- La majorité des agressions contre les femmes sont perpétrées par quelqu'un qu'elles connaissent. En 2004, 70 % des crimes avec violence contre les femmes ont été perpétrés par des membres de la famille ou des connaissances. En fait, les femmes sont notamment susceptibles d'être victimes d'un conjoint ancien ou actuel, d'un partenaire ancien ou actuel, ou d'un membre de leur famille.
- Des proportions à peu près égales d'hommes et de femmes ont subi une forme quelconque de violence physique ou sexuelle perpétrée par un conjoint ou un partenaire en union libre au cours des cinq dernières années. Le niveau global de violence conjugale signalée par des personnes mariées ou vivant en union libre n'a pas changé au cours des cinq dernières années. Toutefois, les hommes et les femmes subissent toutefois des types très différents de violence conjugale, et cette violence a des conséquences plus graves pour les femmes que pour les hommes.
- Les femmes ayant eu des rapports avec un ancien partenaire au cours des cinq dernières années ont été proportionnellement beaucoup plus souvent victimes de violence conjugale que celles qui sont en couple à l'heure actuelle. En 2004, 21 % des femmes ayant eu des rapports avec un ancien conjoint pendant cette période ont signalé une forme ou une autre d'agression, alors que c'était le cas de 3 % des femmes étant en couple à l'heure actuelle. Les femmes autochtones sont plus de trois fois plus susceptibles de déclarer être victimes de violence conjugale que les femmes non autochtones.
- Les femmes victimes de harcèlement sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes. En fait, on estime que 1,4 million de femmes — soit plus du dixième de la population féminine — ont dit avoir été harcelées au cours des cinq dernières années, et ce, d'une façon qui leur a fait craindre pour leur vie ou pour la sécurité de quelqu'un qu'elles connaissaient.
- Les femmes sont près de deux fois moins susceptibles que les hommes d'être assassinées. À l'instar des autres types d'actes criminels, les femmes sont proportionnellement bien plus nombreuses que les hommes à être tuées par une personne qu'elles connaissent — particulièrement par un membre de la famille — plutôt que par un inconnu. En fait, 37 % des victimes de sexe féminin ont été tuées par un conjoint ou un exconjoint en 2003. Bien que le nombre de femmes tuées chaque année par un conjoint ou un ex-conjoint continue d'être plus élevé que le nombre d'hommes tués par une conjointe, le taux d'homicide entre conjoints a baissé chez les hommes comme chez les femmes au cours des deux dernières décennies et demie.
- Les femmes représentent moins d'un Canadien sur cinq accusés d'une infraction criminelle. En 2004, les femmes représentaient 18 % des adultes inculpés d'infraction au *Code criminel*. La proportion de femmes accusées d'activité criminelle a un peu augmenté au cours des dernières décennies.
- Le niveau d'activité criminelle est bien plus élevé chez les jeunes filles de 15 à 18 ans que chez les femmes adultes. Les taux de criminalité des jeunes femmes sont toutefois encore bien plus faibles que ceux des hommes.

Introduction

La dernière partie du 20^e siècle a marqué une période de changement remarquable au Canada. En particulier, le rôle des femmes dans la société canadienne a énormément évolué à mesure qu'elles se sont engagées davantage dans toute la gamme des aspects sociaux et économiques de la vie dans notre pays. Tout particulièrement, les femmes font aujourd'hui partie intégrante de la population active rémunérée, représentant près de la moitié de tous ceux qui travaillent pour une rémunération ou un profit. Toutefois, le nouveau siècle s'accompagne de nouveaux défis. D'une part, il existe encore de larges écarts entre les sexes pour ce qui est de la plupart des grandes variables socio-économiques. En fait, le rythme des améliorations dans un grand nombre de ces domaines a énormément ralenti au cours des dernières années. Parallèlement, il faut faire preuve de vigilance pour garantir que les gains acquis par le passé dans la réalisation d'une véritable égalité entre les sexes au Canada ne sont pas perdus.

Cette édition de *Femmes au Canada*, la cinquième d'une série qui a débuté en 1985, documente la situation actuelle des femmes dans la société canadienne en présentant les données les plus récentes et les plus pertinentes sur une vaste gamme de questions qui sont critiques pour l'égalité des sexes. Le rapport présente un portrait détaillé des femmes au Canada aujourd'hui, y compris leur profil démographique, leur situation familiale, leur santé, leur niveau de scolarité, leurs caractéristiques dans la population active, leurs niveaux de revenu, ainsi que leur implication dans des activités criminelles aussi bien comme responsables que comme victimes de crimes. En outre, comme il y a des différences marquées entre les expériences des Canadiennes qui proviennent de milieux différents, on inclut des chapitres distincts qui décrivent les caractéristiques uniques des femmes autochtones, des femmes immigrantes, des femmes appartenant à une minorité visible, des femmes âgées et des femmes handicapées.

Le rapport est avant tout de portée nationale, bien qu'un grand nombre des indicateurs clés soient ventilés selon les provinces et selon les grandes régions métropolitaines de recensement. De plus, les données incluses dans ce rapport proviennent en grande partie de sources propres à Statistique Canada, comme le Recensement du Canada, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'Enquête sociale générale et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Toutefois, le rapport inclut également certaines données qui n'ont jamais encore été diffusées.

Même s'il décrit la situation des femmes et des hommes au Canada de la façon la plus détaillée possible, le rapport *Femmes au Canada* n'est pas exhaustif, et il existe certaines lacunes dans les données. Les personnes désireuses d'obtenir plus d'information, ou encore qui ont des questions au sujet de la comparabilité ou de la qualité des données, devraient communiquer directement avec Statistique Canada. Les questions ou commentaires particuliers sur ce rapport ou sur le sujet dont il traite devraient être adressés à Colin Lindsay, au (613) 951-2603, ou par courriel à lindcol@statcan.ca. On peut aussi obtenir plus d'information sur ces sujets auprès du service national de renseignements de Statistique Canada, en composant le numéro sans frais 1 800 263-1136, ou en consultant la page Web de Statistique Canada à www.statcan.ca.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Chapitre 1

La population féminine au Canada

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

Les femmes sont majoritaires

Un peu plus de la moitié de toute la population vivant au Canada est composée de femmes ou d'enfants de sexe féminin. En 2004, on dénombrait 16,1 millions de femmes au pays, soit 50,4 % de l'ensemble de la population cette année-là (tableau 1.1).

Le fait que les femmes soient actuellement plus nombreuses que les hommes est un phénomène relativement nouveau. En effet, aussi récemment qu'au début des années 1970, les femmes étaient minoritaires au Canada. En 1971, par exemple, 49,8 % de la population canadienne était composée de femmes et d'enfants de sexe féminin, comparativement à 48,2 % en 1931. Les femmes sont maintenant majoritaires au pays surtout parce que leur taux de mortalité a été plus faible que celui des hommes; elles vivent donc en moyenne beaucoup plus longtemps qu'eux. La proportion de la population féminine n'a toutefois atteint le niveau actuel qu'en 1986 et on note peu de changements depuis les deux dernières décennies.

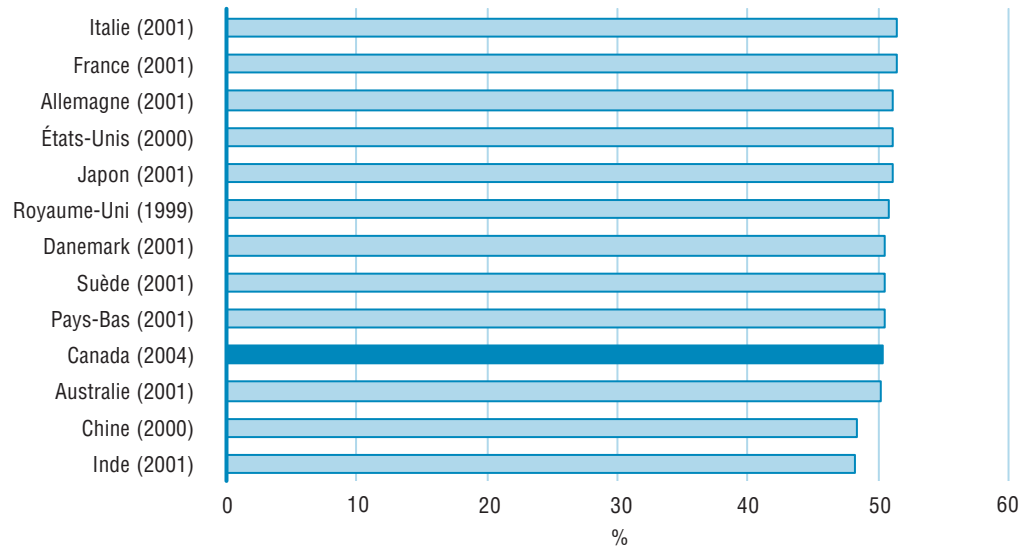
En outre, la proportion de la population formée de femmes ne devrait pas changer de façon radicale au cours des prochaines décennies. Selon les projections de Statistique Canada¹, les femmes représenteraient encore 50,4 % de la population totale en 2031, soit la même proportion qu'à l'heure actuelle, et cette proportion augmenterait légèrement d'ici 2051 pour atteindre 50,5 %.

Même si les femmes sont majoritaires au Canada, la proportion de la population formée de femmes est en fait relativement faible comparativement à d'autres pays industrialisés. En effet, les femmes représentent actuellement 50,4 % de la population canadienne, alors que cette proportion dépasse 51 % dans des pays comme l'Italie, la France, l'Allemagne, le Japon et les États-Unis, et qu'elle atteint 50,8 % au Royaume-Uni. Par contre, la proportion de femmes au Canada est à peu près identique à celle enregistrée au Danemark (50,6 %), en Suède (50,5 %), aux Pays-Bas (50,5 %) et en Australie (50,2 %), alors qu'elle est considérablement plus élevée que dans des pays comme la Chine et l'Inde, où les femmes représentent moins de la moitié de la population (graphique 1.1).

La proportion moins élevée de femmes au Canada par rapport à d'autres pays industrialisés s'explique en partie par le fait que, même si la population canadienne vieillit, le Canada compte encore relativement peu de personnes âgées par rapport à ces pays.

Graphique 1.1

Femmes en pourcentage de la population au Canada et dans certains autres pays



Sources : Statistique Canada, Division de la démographie; Nations-Unies, Annuaire démographique, 2001.

Répartition selon l'âge

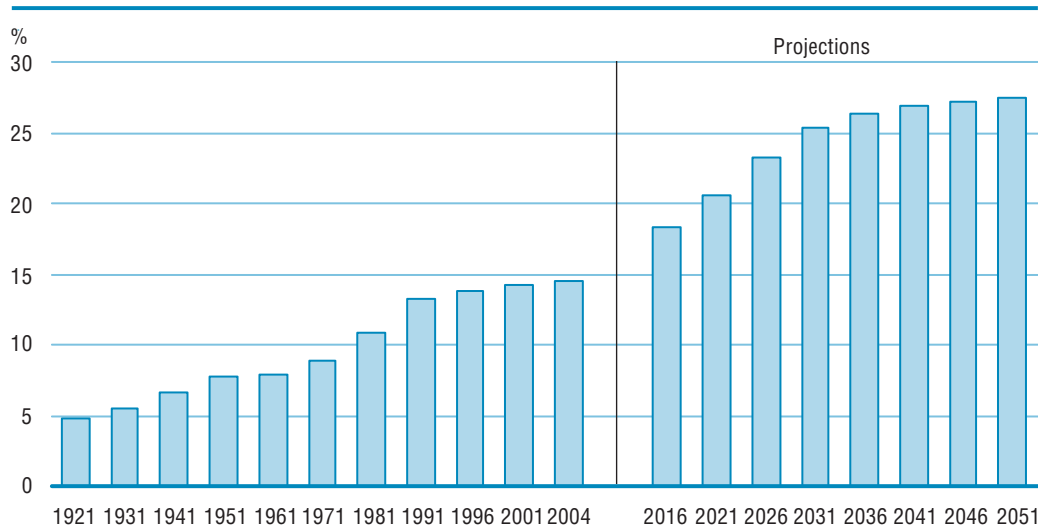
Les femmes nées durant la période du baby-boom — entre la fin des années 1940 et le milieu des années 1960 — représentent une part disproportionnée de la population féminine au Canada, et ce, depuis leur naissance. En 2004, près de 1 Canadienne sur 3 faisait partie de la génération du baby-boom (personne dont l'âge varie actuellement entre la fin de la trentaine et le milieu de la cinquantaine). Cette année-là, 31 % des Canadiennes avaient entre 35 et 54 ans. Les femmes de 35 à 44 ans formaient 16 % de la population féminine — la cohorte d'âge représentant le plus grand nombre de femmes sur 10 ans —, alors que celles de 45 à 54 ans constituaient 15 % de la population féminine (tableau 1.2).

Parallèlement, 44 % des femmes au Canada ont moins de 35 ans. En 2004, 17 % des femmes avaient moins de 15 ans, alors que 27 % avaient de 15 à 34 ans. À l'autre extrémité de l'échelle des âges, un peu plus de 1 femme sur 4 était une femme âgée ou une femme à l'âge de la préretraite. Cette même année, 15 % des femmes avaient 65 ans et plus, tandis que 11 % avaient de 55 à 64 ans.

Les femmes âgées² constituent toutefois le segment de la population féminine qui croît le plus rapidement. En 2004, on dénombrait 2,3 millions de femmes de 65 ans et plus au Canada, soit 15 % de l'ensemble de la population féminine. Il s'agit d'une hausse par rapport à 11 % en 1981 et à seulement 5 % en 1921 (graphique 1.2).

Graphique 1.2

Femmes de 65 ans et plus en pourcentage de la population féminine totale, 1921 à 2051¹



1. Projections fondées sur l'hypothèse d'une croissance moyenne de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

On prévoit que la proportion de la population de femmes âgées continuera d'augmenter au cours des prochaines décennies. Selon les projections de Statistique Canada, 18 % des femmes auraient 65 ans et plus d'ici 2016; ce pourcentage atteindrait 27 % d'ici 2041.

En fait, les femmes constituent un segment particulièrement important de la population âgée au Canada. En 2004, elles représentaient 57 % des Canadiens de 65 ans et plus, 51 % des femmes de 55 à 64 ans et 50 % ou moins des femmes de tous les autres groupes d'âge.

Les femmes représentent une proportion particulièrement élevée de personnes âgées. En 2004, elles constituaient 69 % des personnes de 85 ans et plus, et 59 % des personnes de 75 à 84 ans, comparativement à 53 % de celles de 65 à 74 ans.

Le fait que les femmes représentent une part si disproportionnée de la population la plus âgée a des répercussions majeures. Comme il est indiqué plus en détail au chapitre 11, les personnes de 85 ans et plus font partie du segment de la population âgée qui croît le plus rapidement. Ce groupe d'âge est aussi le plus susceptible d'éprouver de graves problèmes de santé et des problèmes socioéconomiques.

Les femmes dans les provinces et les territoires

De façon générale, les femmes représentent une proportion plus élevée de la population dans l'Est du Canada. En 2004, elles constituaient environ 51 % des résidents dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique, en Ontario et au Québec, par rapport à près de 50 % au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Les femmes étaient minoritaires en Alberta, puisqu'elles représentaient moins de 50 % de la population cette année-là (tableau 1.3).

Les femmes représentent aussi moins de la moitié de la population dans les territoires. En 2004, elles constituaient environ 48 % de la population des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et un peu moins de 50 % de celle du Yukon.

Répartition urbaine et rurale

La grande majorité des femmes et des hommes au Canada vivent dans des régions urbaines. En 2001, 80 % des femmes habitaient une région urbaine. En fait, la majorité des femmes (64 %) vivaient dans une région métropolitaine de recensement (RMR), c'est-à-dire dans une région urbaine dont la population est d'au moins 100 000 habitants. Parallèlement, 13 % des femmes vivaient dans une région urbaine dont la population comptait entre 10 000 et 99 999 habitants, tandis que 3 % des femmes habitaient d'autres régions urbaines (tableau 1.4).

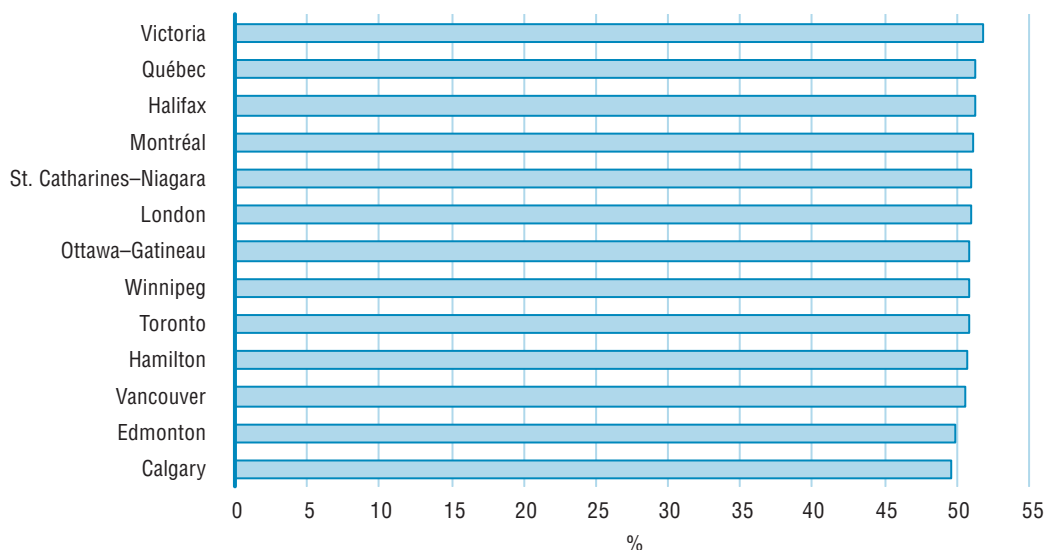
Même si la majorité des femmes vivent dans des régions urbaines, 1 femme sur 5 habite une région rurale. En 2001, 20 % des femmes vivaient dans une région considérée comme rurale. La vaste majorité d'entre elles (17 % cette même année) habitaient une région rurale non agricole, alors que 2 % vivaient dans une région rurale agricole.

Les femmes représentent une proportion relativement élevée de la population des régions urbaines, tandis qu'elles sont généralement sous-représentées dans les collectivités rurales. En 2001, plus de 51 % des personnes vivant dans les régions urbaines étaient des femmes, alors qu'elles constituaient 49 % de la population rurale non agricole et seulement 47 % de celle qui est classée comme rurale agricole.

En outre, les femmes composent plus de la moitié de la population dans la plupart des grandes RMR du Canada. En 2004, elles formaient environ 51 % des résidents de Toronto, de Montréal, de Vancouver, de Winnipeg, d'Ottawa-Gatineau et d'Hamilton. Par contre, cette même année, elles représentaient un peu moins de la moitié de la population à Calgary et à Edmonton (graphique 1.3).

Graphique 1.3

Femmes en pourcentage de la population dans certaines régions métropolitaines de recensement, 2004



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les femmes sont majoritaires à Victoria. En 2004, un peu moins de 52 % des résidents de Victoria étaient des femmes. Cette situation est attribuable en grande partie au fait qu'on trouve une forte concentration de personnes âgées à Victoria et que les femmes y sont majoritairement plus nombreuses. Les femmes constituent également une proportion particulièrement élevée de la population à Québec et à Halifax, ainsi qu'à St. Catharines–Niagara et à London.

Mobilité résidentielle

Comme c'est le cas de la population masculine, la population féminine au Canada est très mobile. Au cours de la période de 1996 à 2001, 42 % des femmes de 15 ans et plus ont déménagé au moins une fois, soit à peu près la même proportion que les hommes (tableau 1.5).

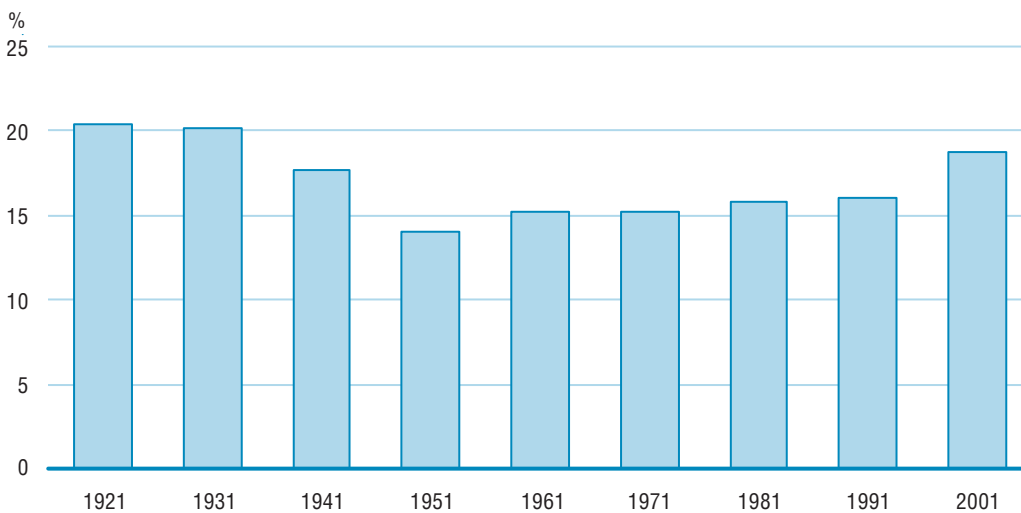
Cependant, la majorité des femmes qui déménagent restent dans la même collectivité. Entre 1996 et 2001, 22 % des femmes de 15 ans et plus ont changé de lieu de résidence au moins une fois mais elles sont restées dans la même collectivité. Parallèlement, 16 % des femmes ont déménagé dans une autre collectivité : 13 % dans la même province et 3 % dans une autre province. Encore une fois, ces données sont à peu près identiques à celles des hommes.

Plus de femmes nées à l'étranger

L'une des principales caractéristiques de la population féminine au Canada réside dans le fait qu'elle compte un grand nombre d'immigrantes depuis quelques années³. En fait, près de 1 femme sur 5 vivant actuellement au pays est née à l'étranger. En 2001, 2,8 millions de femmes nées à l'étranger vivaient au Canada, soit 19 % de l'ensemble de la population féminine cette année-là (graphique 1.4).

Graphique 1.4

Femmes nées à l'étranger en pourcentage de la population féminine totale, 1921 à 2001



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

La proportion de femmes nées à l'étranger est actuellement la plus élevée depuis plus d'un demi-siècle. En 2001, les femmes nées à l'étranger constituaient 19 % de la population féminine au Canada, ce qui représente une hausse par rapport à 16 % en 1991 et à 14 % en 1951. Cependant, la proportion de femmes nées à l'étranger est encore moins élevée qu'elle ne l'était dans les années 1920 et 1930, où plus de 20 % des femmes étaient nées à l'étranger. Les femmes forment aussi la majorité de la population née à l'étranger. En 2001, un peu moins de 52 % des personnes nées à l'étranger étaient des femmes.

La plupart des femmes qui immigrent au Canada sont accompagnées de leur famille et sont considérées soit comme des immigrantes de la catégorie des parents, soit comme des conjointes ou des personnes à charge d'un immigrant de la composante économique. Parallèlement, un peu plus de 1 immigrante sur 10 est arrivée au Canada en tant qu'immigrante de la composante économique, alors que 10 % des immigrantes ont été admises en tant que réfugiées.

Le nombre de femmes admises au Canada comme réfugiées a toutefois légèrement diminué ces dernières années. En 2003, près de 11 600 réfugiées ont été admises au pays; il s'agit d'une baisse par rapport à 13 000 en 2001 et à 14 000 en 2000. Le nombre actuel de réfugiées admises au pays est cependant plus élevé qu'à la fin des années 1990, alors qu'un peu moins de 11 000 femmes étaient admises au Canada comme réfugiées chaque année en moyenne.

L'augmentation récente du nombre de femmes nées à l'étranger est attribuable, du moins en partie, au fait que les niveaux d'immigration ont été relativement élevés au cours de la dernière décennie. En fait, la majorité des femmes nées à l'étranger sont arrivées au Canada pendant la dernière décennie. En 2001, le Canada comptait près d'un million de femmes nées à l'étranger et arrivées au pays entre 1991 et 2001. Elles représentaient 34 % des femmes nées à l'étranger et 6 % de l'ensemble de la population féminine au Canada en 2001.

On a pu assister ces dernières années à un changement encore plus radical quant au nombre de femmes nées à l'étranger. En 2001, plus de la moitié (58 %) des immigrantes arrivées au Canada dans les années 1990 étaient originaires de l'Asie (y compris du Moyen-Orient), comparativement à seulement 3 % des immigrantes arrivées avant 1961. On a également enregistré une augmentation importante du nombre d'immigrantes provenant d'Afrique, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, mais une diminution du nombre d'immigrantes provenant de pays d'origine traditionnels comme le Royaume-Uni et d'autres pays d'Europe.

Les femmes appartenant à une minorité visible

Le changement de pays d'origine des immigrants au Canada a également entraîné une augmentation du nombre de femmes appartenant à une minorité visible¹. En 2001, plus de 2 millions de femmes, soit 14 % de l'ensemble de la population féminine, se considéraient comme des femmes appartenant à une minorité visible (tableau 1.6).

En fait, le nombre de femmes appartenant à une minorité visible au Canada a augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre de femmes n'appartenant pas à une minorité visible au cours des dernières années. Entre 1996 et 2001, le nombre de femmes appartenant à une minorité visible a augmenté de 25 %, alors que le nombre de femmes n'appartenant pas à une minorité visible n'a crû que de 1 %. La croissance du nombre de femmes appartenant à une minorité visible qui a été observée au cours des cinq dernières années est à l'origine des trois quarts de la croissance de l'ensemble de la population féminine au Canada durant cette période. Par conséquent, la proportion de Canadiennes appartenant à une minorité visible est passée de 6 % en 1986 à 11 % en 1996 et à 14 % en 2001.

Au Canada, le groupe le plus important de femmes appartenant à une minorité visible est d'origine chinoise. En 2001, le pays comptait plus d'un demi-million de Chinoises, lesquelles représentaient plus du quart de l'ensemble des femmes appartenant à une minorité visible. En fait, les Chinoises constituaient près de 4 % de l'ensemble de la population féminine au Canada cette année-là. Parallèlement, le pays comptait environ 450 000 Asiatiques du Sud, 350 000 Noires et 175 000 Philippines. On dénombrait également plus de 100 000 Latino-Américaines et d'Asiatiques du Sud-Est, mais un nombre moins élevé d'Arabes (89 000), d'Asiatiques de l'Ouest (51 000), de Coréennes (52 000) et de Japonaises (40 000) (tableau 1.6).

La majorité des femmes appartenant à une minorité visible vivent en Ontario ou en Colombie-Britannique. En 2001, 54 % des femmes appartenant à une minorité visible vivaient en Ontario, tandis que 21 % habitaient en Colombie-Britannique. Cette année-là, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient 22 % de l'ensemble de la population féminine de la Colombie-Britannique et 19 % de celle de l'Ontario.

De plus, en Ontario et en Colombie-Britannique, les femmes appartenant à une minorité visible vivent principalement à Toronto et à Vancouver. En 2001, 62 % des femmes appartenant à une minorité visible résidaient dans l'une de ces deux régions métropolitaines, comparativement à seulement 16 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Cette même année, 37 % des femmes résidant dans ces deux villes appartenaient à une minorité visible.

Les femmes autochtones

Un grand nombre de femmes au Canada s'identifient au peuple autochtone⁵. En 2001, un peu moins d'un demi-million de femmes, soit 3 % de l'ensemble de la population féminine, ont déclaré être Indiennes de l'Amérique du Nord, Métisses ou Inuites. Comme dans la population en général, les femmes sont légèrement majoritaires chez les Autochtones. Cette année-là, elles représentaient 51 % de l'ensemble de la population autochtone (tableau 1.7).

La population autochtone féminine au Canada augmente beaucoup plus rapidement que dans l'ensemble de la population. En 2001, le nombre d'Indiennes de l'Amérique du Nord, de Métisses et d'Inuites avait augmenté de 22 % par rapport à 1996. En revanche, la population féminine non autochtone n'a crû que de 3 % au cours de cette période. Les femmes s'identifiant aux Autochtones constituaient donc 3,3 % de l'ensemble de la population féminine en 2001, ce qui représente une hausse par rapport à 2,8 % cinq ans plus tôt. Les tendances démographiques (p. ex. l'accroissement naturel de la population) sont à l'origine de la moitié de l'augmentation de la population autochtone féminine durant cette période, mais d'autres variables ont également joué un rôle. C'est le cas, notamment, de la diminution du nombre de réserves incomplètement dénombrées ainsi qu'une plus grande tendance de la part des femmes à s'identifier aux Autochtones.

La majorité des femmes s'identifiant comme des membres de la population autochtone sont des Indiennes de l'Amérique du Nord. En 2001, 314 000 femmes autochtones (63 % de l'ensemble de la population autochtone féminine) étaient des Indiennes de l'Amérique du Nord, alors que 29 % étaient des Métisses et 5 %, des Inuites.

C'est au Manitoba et en Saskatchewan qu'on retrouve le plus grand nombre d'Autochtones. En 2001, 14 % des femmes résidant dans ces deux provinces se considéraient comme Autochtones, comparativement à 5 % en Alberta et à un peu plus de 1 % au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Parallèlement, 87 % des femmes du Nunavut, 52 % des femmes des Territoires du Nord-Ouest et 24 % des femmes du Yukon étaient Autochtones.



La population autochtone féminine est relativement jeune. En 2001, 32 % des femmes autochtones avaient moins de 15 ans, comparativement à 19 % de leurs homologues non autochtones. Les enfants autochtones de sexe féminin représentaient 6 % de l'ensemble des jeunes Canadiennes de moins de 15 ans, tandis que les femmes autochtones ne constituaient que 3 % de l'ensemble de la population féminine. Par ailleurs, les jeunes femmes de 15 à 24 ans représentaient 17 % de la population autochtone, par rapport à 13 % de la population non autochtone.

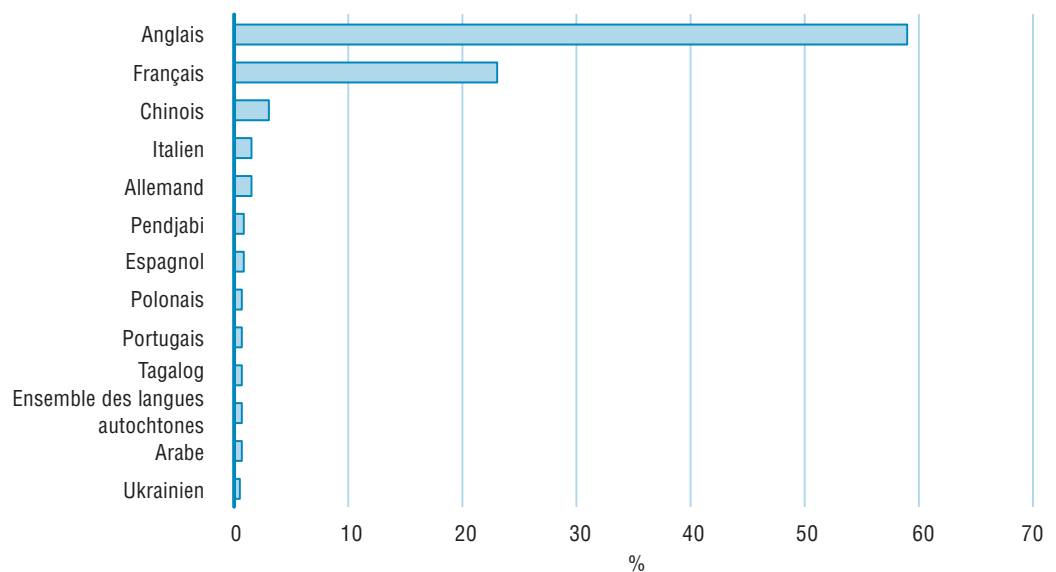
Caractéristiques linguistiques des femmes

La langue maternelle de la majorité des Canadiennes est le français ou l'anglais, mais de plus en plus de femmes ont une langue maternelle autre que l'une des deux langues officielles du pays. En 2001, 59 % des femmes ont déclaré que l'anglais était leur langue maternelle, c'est-à-dire la première langue qu'elles avaient apprise et qu'elles comprenaient toujours, alors que 23 % ont indiqué que c'était le français. Parallèlement, plus de 2,5 millions de Canadiennes, soit 18 % de l'ensemble de la population, ont déclaré que leur langue maternelle était une langue autre que le français ou l'anglais (tableau 1.8).

Le chinois était la langue parlée le plus souvent par les femmes qui ont indiqué une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. En 2001, près de 450 000 femmes, soit 3 % de l'ensemble de la population féminine, ont déclaré que le chinois était leur langue maternelle, alors que 2 % ont dit que leur langue maternelle était l'italien ou l'allemand. Par ailleurs, la langue maternelle de près de 1 % de l'ensemble de la population féminine est le pendjabi, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le polonais, le tagalog ou l'ukrainien, alors que près de 1 % des femmes ont une langue autochtone comme langue maternelle (graphique 1.5).

Graphique 1.5

Pourcentage de la population féminine ayant certaines langues maternelles, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

De plus en plus de femmes au Canada ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, mais presque toutes les femmes sont capables de parler une des langues officielles du Canada, ou les deux. En 2001, 81 % des Canadiennes ne parlaient

qu'une seule langue officielle — le français ou l'anglais —, tandis que 17 % étaient bilingues (tableau 1.9).

Cependant, une faible proportion de femmes ne parlent ni le français ni l'anglais. En 2001, 2 % des femmes ne parlaient ni l'une ni l'autre des langues officielles. En fait, les femmes représentent une part disproportionnée de la population incapable de parler au moins une de ces langues. Cette année-là, les femmes constituaient 61 % des personnes incapables de converser en français ou en anglais. Cette situation est attribuable en partie au fait que les personnes plus âgées sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les plus jeunes à ne pouvoir parler une des langues officielles, et que les femmes représentent la majorité des personnes plus âgées.

Alors que la quasi-totalité des Canadiennes sont capables de parler une des deux langues officielles, un grand nombre de femmes vivent dans un ménage où la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. En 2001, 1 femme sur 10 (10 %) parlait une langue autre que le français ou l'anglais à la maison. Cette proportion était à peu près la même que celle observée chez les hommes (tableau 1.10).

Une fois de plus, le chinois est la langue parlée le plus souvent à la maison par les Canadiennes, si l'on fait exception du français et de l'anglais. En 2001, plus de 350 000 femmes parlaient principalement le chinois à la maison, tandis que 100 000 femmes parlaient l'italien et 100 000 femmes, le pendjabi. En outre, plus de 50 000 Canadiennes parlaient l'arabe, le tagalog, le portugais, le polonais, l'allemand, le vietnamien ou l'espagnol⁶.

Appartenance religieuse des femmes

La vaste majorité des femmes déclarent appartenir à un groupe religieux. En 2001, 84 % des femmes de 15 ans et plus ont indiqué appartenir à un tel groupe. Cette même année, 41 % des femmes étaient catholiques, alors que 25 % étaient protestantes. Par ailleurs, 5 % de l'ensemble de la population féminine adulte était juive, musulmane, hindou, bouddhiste, sikh ou pratiquait un rite orthodoxe oriental (tableau 1.11).

De façon générale, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déclarer une appartenance religieuse. En 2001, 84 % des femmes — par rapport à 78 % des hommes — ont indiqué une appartenance religieuse. Les femmes étaient toutefois proportionnellement moins nombreuses que les hommes — 16 % par rapport à 22 % — à ne pas indiquer d'appartenance religieuse.

Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes d'assister à des cérémonies religieuses. En 2003, 51 % des femmes de 15 ans et plus (par rapport à 43 % des hommes) ont indiqué qu'elles assistaient à des activités religieuses au moins quelques fois par année. Les femmes sont particulièrement plus susceptibles que les hommes d'assister régulièrement à des activités religieuses. Cette année-là, 21 % des femmes de 15 ans et plus allaient à la messe ou participaient à d'autres activités religieuses au moins une fois par semaine, comparativement à seulement 16 % des hommes (tableau 1.12).

Notes

1. Les projections sont fondées sur des hypothèses de croissance moyenne de la population.
2. Le chapitre 11 traite plus longuement des femmes âgées.
3. Le chapitre 9 traite plus longuement des immigrantes.
4. Le chapitre 10 traite plus longuement des femmes appartenant à une minorité visible.
5. Le chapitre 8 traite plus longuement des femmes autochtones.
6. Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.



Tableau 1.1

Population totale, 1921 à 2004, et projections jusqu'en 2051

	Femmes	Hommes	Total	Femmes en
				pourcentage de la population
En milliers				
1921	4 258,2	4 529,2	8 787,4	48,4
1931	5 002,2	5 374,5	10 376,7	48,2
1941	5 606,1	5 900,6	11 506,7	48,7
1951	6 920,6	7 088,8	14 009,4	49,4
1956	7 928,9	8 151,9	16 080,8	49,3
1961	9 019,4	9 218,9	18 238,2	49,4
1966	9 960,5	10 054,3	20 014,9	49,8
1971 ¹	10 935,2	11 026,8	21 962,0	49,8
1976 ¹	11 726,0	11 723,8	23 449,8	50,0
1981 ¹	12 468,8	12 351,6	24 820,4	50,2
1986 ¹	13 149,1	12 952,1	26 101,2	50,4
1991 ²	14 136,7	13 894,6	28 031,4	50,4
1996 ²	14 960,0	14 650,8	29 610,8	50,5
2001 ²	15 656,8	15 364,4	31 021,3	50,4
2004 ²	16 129,8	15 816,5	31 946,3	50,4
Projections³				
2011	16 850,2	16 511,6	33 361,7	50,5
2021	17 850,4	17 531,4	35 381,7	50,4
2031	18 536,4	18 212,3	36 748,7	50,4
2041	18 745,4	18 359,5	37 104,9	50,5
2051	18 628,3	18 231,7	36 860,0	50,5

1. Données corrigés en fonction du sous-dénombrement net au recensement et des résidents non permanents.

2. Données corrigés en fonction du sous-dénombrement net au recensement.

3. Projections fondées sur l'hypothèse d'une croissance moyenne de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.2

Population selon l'âge, 2004¹

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage du groupe d'âge
	En milliers	%	En milliers	%	
Personne de					
Moins de 5 ans	827,9	5,1	868,0	5,4	48,8
5 à 14 ans	1 966,8	12,2	2 065,6	13,1	48,8
15 à 24 ans	2 122,3	13,2	2 226,8	14,1	48,8
25 à 34 ans	2 166,9	13,4	2 214,2	14,0	49,4
35 à 44 ans	2 564,7	15,9	2 589,6	16,4	49,8
45 à 54 ans	2 419,1	15,0	2 386,8	15,1	50,3
55 à 64 ans	1 716,6	10,6	1 670,1	10,6	50,7
65 à 74 ans	1 162,1	7,2	1 050,8	6,6	52,5
75 à 84 ans	858,5	5,3	601,9	3,8	58,8
85 ans et plus	324,9	2,0	142,8	0,9	69,4
Total – Personnes de 65 ans et plus	2 345,5	14,5	1 795,4	11,4	56,6
Total	16 129,8	100,0	15 816,5	100,0	50,4

1. Données corrigés en fonction du sous-dénombrement net au recensement.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.3

Population selon la province et le territoire, 2004¹

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de la population de la province ou du territoire
	En milliers	%	En milliers	%	
Terre-Neuve-et-Labrador	262,9	1,6	254,1	1,6	50,9
Île du Prince-Édouard	70,8	0,4	67,0	0,4	51,4
Nouvelle-Écosse	478,3	3,0	458,6	2,9	51,1
Nouveau-Brunswick	380,5	2,4	370,8	2,3	50,6
Québec	3 820,6	23,7	3 722,2	23,5	50,7
Ontario	6 273,3	38,9	6 119,4	38,7	50,6
Manitoba	589,4	3,7	580,8	3,7	50,4
Saskatchewan	501,1	3,1	494,3	3,1	50,3
Alberta	1 585,3	9,8	1 616,6	10,2	49,5
Colombie-Britannique	2 116,9	13,1	2 079,4	13,1	50,4
Yukon	15,5	0,1	15,7	0,1	49,7
Territoires du Nord-Ouest	20,7	0,1	22,1	0,1	48,3
Nunavut	14,4	0,1	15,3	0,1	48,4
Total	16 129,8	100,0	15 816,5	100,0	50,4

1. Données corrigées en fonction du sous-dénombrement net au recensement.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.4

Répartition des femmes et des hommes selon les régions urbaines et rurales, 2001¹

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de la population
	En milliers	%	En milliers	%	
Régions urbaines					
Régions métropolitaines de recensement ²	9 699,0	64,3	9 210,4	63,2	51,3
Agglomérations de recensement ³	1 893,4	12,6	1 774,2	12,2	51,6
Autres régions urbaines ⁴	516,9	3,4	492,0	3,4	51,2
Total - Régions urbaines	12 109,3	80,3	11 476,6	78,8	51,3
Régions rurales					
Agricoles	329,9	2,2	368,2	2,5	47,3
Non agricoles	2 635,6	17,4	2 719,4	18,7	49,2
Total - Régions rurales	2 965,4	19,7	3 087,7	21,2	49,0
Total	15 074,8	100,0	14 564,3	100,0	50,9

1. Comme les données ne sont pas corrigées en fonction du sous-dénombrement net au recensement, elles ne sont pas directement comparables aux données du présent chapitre.

2. Comprend les régions urbaines de 100 000 habitants et plus.

3. Comprend les régions urbaines de 10 000 à 99 999 habitants.

4. Comprend les régions urbaines de moins de 10 000 habitants.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.5

Proportion des femmes et des hommes qui ont déménagé durant les cinq dernières années, 2001

	Femmes		Hommes	
	En milliers	%	En milliers	%
Personnes qui ont déménagé dans la même collectivité	3 187,9	22,4	3 063,7	22,4
Personnes qui ont déménagé à l'intérieur de la même province	1 831,4	12,9	1 745,7	12,8
Migrants interprovinciaux	450,9	3,2	454,8	3,3
Migrants externes	493,4	3,4	482,6	3,5
Total – Personnes qui ont déménagé	5 963,5	41,9	5 746,8	42,0
Personnes qui n'ont pas déménagé	8 279,6	58,1	7 942,7	58,0
Total	14 243,1	100,0	13 689,4	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.6

Population dans les collectivités de minorités visibles, 2001

	Femmes			Hommes			Femmes en pourcentage des groupes de minorités visibles
	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des femmes membres d'une minorité visible	En pourcentage de l'ensemble des femmes au Canada	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des hommes membres d'une minorité visible	En pourcentage de l'ensemble des hommes au Canada	
Chinois	530,0	26,0	3,5	499,4	25,7	3,4	51,4
Asiatiques du Sud	451,6	22,2	3,0	465,4	23,9	3,2	49,2
Noirs	346,1	17,0	2,3	316,1	16,2	2,2	52,3
Philippins	177,6	8,7	1,2	131,0	6,7	0,9	57,5
Latino-Américains	111,2	5,4	0,7	105,7	5,4	0,7	51,3
Asiatiques du Sud-Est	100,6	4,9	0,7	98,3	5,1	0,7	50,6
Arabes	88,7	4,4	0,6	105,9	5,4	0,7	45,6
Asiatiques de l'Ouest	51,4	2,5	0,3	57,9	3,0	0,4	47,0
Coréens	52,2	2,6	0,3	48,5	2,4	0,3	51,8
Japonais	40,0	2,0	0,3	33,3	1,7	0,2	54,6
Autres minorités visibles	88,9	4,4	0,6	83,9	4,3	0,6	51,4
Total	2 038,3	100,0	13,5	1 945,5	100,0	13,4	50,8

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.7

Origine de la population autochtone, 2001

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de la population selon le groupe autochtone
	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des femmes au Canada	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des hommes au Canada	
Indiens de l'Amérique du Nord	314,4	2,1	294,4	2,0	51,6
Métis	146,1	1,0	146,2	1,0	50,0
Inuits	22,5	0,1	22,6	0,2	50,0
Autre ¹	16,5	0,1	13,5	0,1	55,0
Total – Population d'origine autochtone	499,6	3,3	476,7	3,3	51,2

1. Comprend les répondants ayant déclaré plus d'une origine autochtone et ceux qui ne se considèrent pas d'origine autochtone, mais qui sont des Indiens inscrits ou des membres des bandes ou des Premières nations.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.8

Langue maternelle des populations féminine et masculine¹, 2001

	Femmes		Hommes	
	En milliers	%	En milliers	%
Français	3 433,4	23,1	3 269,9	22,7
Anglais	8 780,9	59,0	8 571,4	59,6
Langue non officielle	2 664,3	17,9	2 538,0	17,7
Total	14 878,6	100,0	14 379,3	100,0

1. Comprend seulement les réponses uniques.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.9

Connaissance des langues officielles des populations féminine et masculine, 2001

	Femmes		Hommes	
	En milliers	%	En milliers	%
Français seulement	2 125,9	14,1	1 820,7	12,5
Anglais seulement	10 048,4	66,7	9 966,2	68,4
Bilingue	2 628,8	17,4	2 602,8	17,9
Ni français ni anglais	271,7	1,8	174,6	1,2
Total	15 074,8	100,0	14 564,3	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.10

Langue parlée à la maison des populations féminine et masculine¹, 2001

	Femmes		Hommes	
	En milliers	%	En milliers	%
Français	3 292,0	21,8	3 155,6	21,7
Anglais	10 025,4	66,5	9 749,3	66,9
Langue non officielle	1 486,1	9,9	1 402,4	9,6
Autre ²	271,2	1,8	256,9	1,8
Total	15 074,8	100,0	14 564,3	100,0

1. Indique la langue parlée le plus souvent à la maison.

2. Comprend ceux qui parlent d'une langue le plus souvent à la maison.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 1.11

Appartenance religieuse des femmes et des hommes de 15 ans et plus, 2003¹

	Femmes		Hommes
Catholique	40,8	%	38,1
Protestante			
Église unie	8,9		7,2
Anglicane	7,1		5,4
Presbytérienne	2,1		1,6
Luthérienne	2,0		1,9
Baptiste	2,8		2,2
Autres appartenances protestantes	2,0		1,6
Total – Protestante	24,8		20,0
Orthodoxe orientale	0,9		0,8
Juive	0,9		0,9
Musulmane	1,4		2,1
Hindoue	0,6		1,1
Bouddhiste	0,8		0,9
Sikh	0,7		0,9
Autre ou inconnue ²	12,7		12,8
Aucune	16,3		22,3
Total	100,0		100,0
Nombre total (en milliers)	12 972		12 582

1. Ne comprend ni les résidents des trois territoires, ni les résidents des établissements.

2. Comprend ceux qui n'ont pas déclaré d'appartenance religieuse.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Tableau 1.12

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 ans et plus qui participent à des activités religieuses, 2003¹

	Femmes		Hommes
Une fois par semaine	21,4	%	16,0
Au moins une fois par mois	11,7		10,2
Quelques fois par année	18,1		17,2
Une fois par année	6,1		6,4
Pas du tout	18,8		17,6
Autre ²	23,8		32,6
Total	100,0		100,0
Nombre total (en milliers)	12 972		12 582

1. Ne comprend ni les résidents des trois territoires, ni les résidents des établissements.

2. Comprend ceux qui n'ont pas d'appartenance religieuse et ceux qui ne l'ont pas déclaré.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Chapitre 2

La situation au sein de la famille

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

La plupart des femmes vivent avec leur famille

La grande majorité des femmes au Canada vivent avec des membres de leur famille¹. En 2001, 83 % des femmes de 15 ans et plus vivaient avec leur famille immédiate ou élargie. En fait, la plupart des femmes vivent avec leur époux ou partenaire. Cette année-là, près de la moitié (48 %) des Canadiennes de 15 ans et plus vivaient avec leur époux, alors que 9 % vivaient en union libre. D'autre part, 9 % des femmes de 15 ans et plus étaient des mères seules, alors que 14 % étaient des filles vivant à la maison avec leurs parents et que 3 % vivaient avec des membres de leur famille élargie, comme la famille d'une sœur ou d'un frère (tableau 2.1).

La proportion de femmes vivant avec leur famille a cependant diminué quelque peu depuis le début des années 1970. En 2001, 83 % des femmes de 15 ans et plus vivaient avec leur famille — un recul par rapport à 86 % en 1981 et à 89 % en 1971.

On a observé une baisse particulièrement marquée de la proportion de femmes vivant avec leur conjoint au cours des deux dernières décennies. En 2001, 48 % des femmes de 15 ans et plus vivaient dans une famille époux-épouse, comparativement à 56 % en 1981. Au cours de la même période, la proportion de femmes vivant en union libre a toutefois plus que doublé, passant de 4 % en 1981 à 9 % en 2001.

De plus, la proportion de mères seules a augmenté. En 2001, 9 % des femmes de 15 ans et plus étaient des mères seules. Il s'agit d'une hausse par rapport à 5 % au début des années 1970. En revanche, la proportion de femmes vivant à la maison avec leurs parents ou avec des membres de la famille élargie a diminué. Actuellement, 14 % des femmes de 15 ans et plus vivent à la maison avec leurs parents, ce qui représente une baisse par rapport à 17 % en 1971, tandis que la proportion de celles qui vivent avec la famille d'un fils ou d'une fille est passée de 5 % à 3 % au cours de la même période.

Dans l'ensemble, les femmes sont aussi susceptibles que leurs homologues masculins de vivre avec leur famille. En 2001, 83 % des femmes de 15 ans et plus vivaient avec leur famille immédiate ou élargie, alors que le taux chez les hommes de ce groupe d'âge était de 84 %. Cependant, les femmes sont en général moins susceptibles que les hommes de vivre avec un conjoint. Cette année-là, au total, 58 % des femmes de 15 ans et plus vivaient avec leur conjoint ou un partenaire en union libre, par rapport à 61 % des hommes adultes. Les femmes de 15 ans et plus sont aussi un peu moins susceptibles que leurs homologues masculins de vivre à la maison avec leurs parents, la proportion étant de 14 % par rapport à 19 %. Par contre, une proportion beaucoup plus forte de femmes que d'hommes — soit 9 % par rapport à 2 % — sont des parents seuls.

Plus de femmes vivent seules

Bien que la vaste majorité des Canadiennes vivent avec leur famille, une proportion croissante d'entre elles vivent seules. En 2001, plus de un million et demi de femmes vivaient seules; ce chiffre représente 14 % de l'ensemble de la population féminine de 15 ans et plus. En effet, la proportion de femmes adultes vivant seules a presque doublé depuis 1971, année où ce taux était de 7 %.

Par ailleurs, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre seules que les hommes. En effet, 14 % des femmes de 15 ans et plus vivaient seules, comparativement à 11 % des hommes adultes en 2001. La proportion de femmes et d'hommes âgés vivant seuls a toutefois grandement augmenté au cours des trois dernières décennies.

Différences dans la situation familiale, selon l'âge

Fait peu étonnant, la situation familiale des femmes varie beaucoup selon le groupe d'âge. Les femmes de 25 à 64 ans, par exemple, sont proportionnellement plus nombreuses que les jeunes femmes ou les femmes âgées² à vivre avec leur époux ou leur partenaire en union libre. En 2001, environ 70 % des femmes des catégories d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans vivaient avec leur époux ou leur partenaire en union libre. En effet, la majorité des femmes de ces deux groupes d'âge vivaient avec leur époux. Cette année-là, 66 % des femmes de 45 à 64 ans étaient mariées, tout comme 55 % de celles de 25 à 44 ans. Par contre, seulement 43 % des femmes de 65 ans et plus étaient mariées, alors que la proportion de celles de 15 à 24 ans était de seulement 5 %. En fait, les femmes de ce dernier groupe d'âge étaient deux fois plus susceptibles de vivre avec un partenaire en union libre (9 %) que d'être mariées (tableau 2.2).

Les femmes de 25 à 44 ans sont proportionnellement les plus nombreuses à vivre en union libre. En 2001, 15 % d'entre elles vivaient avec un partenaire en union libre, comparativement à 9 % de celles de 15 à 24 ans, à 7 % de celles de 45 à 64 ans et à seulement 1 % des femmes âgées.

Les femmes de 25 à 44 ans sont également les plus susceptibles d'être des mères seules. En 2001, 11 % des femmes de ce groupe d'âge étaient des mères seules, alors que ce taux était de 9 % chez celles de 45 à 64 ans, de 8 % chez les femmes âgées et de 3 % chez celles du groupe d'âge de 15 à 24 ans. Dans tous les groupes d'âge, cependant, les femmes étaient bien plus susceptibles d'être des parents seuls que les hommes.

D'autre part, les femmes âgées sont de loin les plus susceptibles de vivre seules. En 2001, 38 % des femmes de 65 ans et plus vivaient seules, comparativement à seulement 13 % de celles de 45 à 64 ans, à 7 % de celles de 25 à 44 ans et à 3 % de celles de 15 à 24 ans.

En outre, les femmes âgées sont bien plus susceptibles que les hommes de vivre seules. En 2001, 38 % des femmes de 65 ans et plus vivaient seules, comparativement à seulement 17 % des hommes de ce groupe d'âge. Par contre, une proportion un peu moins élevée de femmes de 25 à 44 ans vivaient seules par rapport à leurs homologues masculins — soit 7 % par rapport à 12 %. On a observé peu de différences quant à la probabilité de vivre seul chez les femmes et les hommes de 15 à 24 ans ou de 45 à 64 ans.

Les femmes âgées sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que leurs homologues plus jeunes à vivre avec des membres de leur famille élargie. En 2001, 8 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans une famille élargie, comparativement à 2 % ou moins des femmes des autres groupes d'âge. Les femmes âgées étaient également plus susceptibles que les hommes de 65 ans et plus — 8 % comparativement à 3 % — de vivre avec des membres de leur famille élargie.

Diminution du taux de nuptialité

La diminution à long terme de la proportion de femmes vivant dans une famille époux-épouse s'explique en partie par le fait que le taux annuel de nuptialité a diminué de façon importante au cours des trois dernières décennies. En 2002, on a enregistré seulement 4,7 mariages pour 1 000 personnes au Canada, comparativement à environ 6 mariages pour 1 000 personnes au début des années 1990, à 7 dans les années 1980 et à 9 au début des années 1970 (tableau 2.3).

Dans l'ensemble, on a enregistré un peu moins de 147 000 mariages au Canada en 2002. Il s'agit d'une diminution de 7 % du nombre total de mariages au Canada au cours des deux années ayant suivi l'an 2000. Le taux actuel est également de 27 % de moins que le sommet atteint en 1972, année où l'on a enregistré un peu plus de 200 000 mariages.

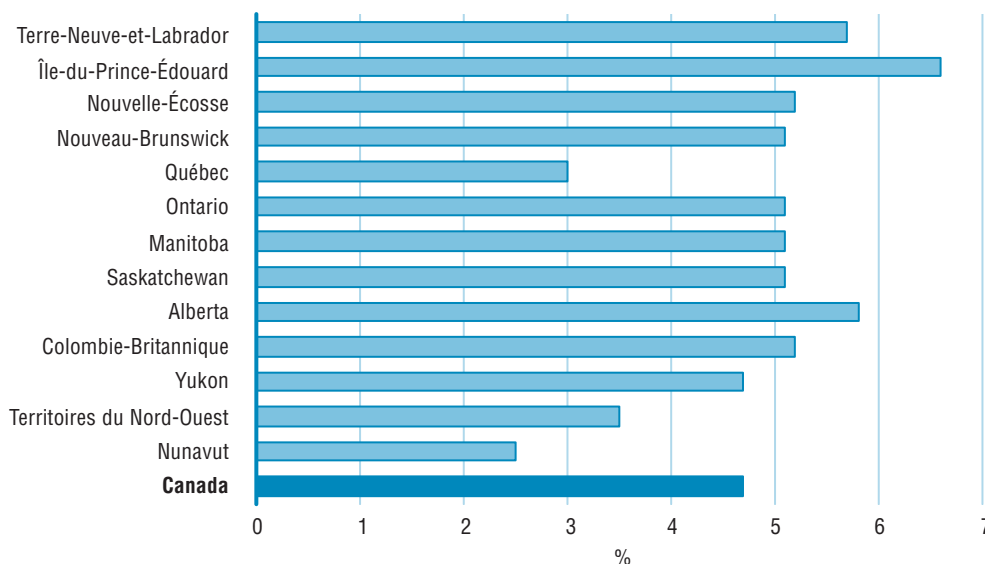
Par ailleurs, les Canadiens se marient à un âge plus avancé que par le passé. En 2002, l'âge moyen des femmes au moment du premier mariage était de 28 ans par rapport à 26 ans en 1990 et à 22 ans en 1971. Au cours de la même période, l'âge moyen des hommes au moment du premier mariage est passé de 24 ans au début des années 1970 à environ 30 ans aujourd'hui.

La seule chose qui n'a pas tellement changé à cet égard est le fait que, en général, les femmes se marient plus jeunes que les hommes. En 2002, les femmes qui se mariaient pour la première fois avaient en moyenne deux ans de moins que les hommes qui faisaient de même. À vrai dire, l'écart entre l'âge où les femmes et les hommes se marient la première fois a toujours été de deux ans environ au cours des trois dernières décennies.

Il existe également une certaine variation dans les taux de nuptialité au pays. Les personnes de l'Île-du-Prince-Édouard — où l'on a enregistré 6,6 mariages pour 1 000 personnes en 2002 — sont les plus susceptibles de se marier au Canada. En outre, on a enregistré près de 6 mariages pour 1 000 personnes à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta cette année-là, alors que ce chiffre s'approchait de 5 dans la plupart des autres provinces (graphique 2.1).

Graphique 2.1

Nombres de mariages pour 1 000 habitants, selon la province ou le territoire, 2002



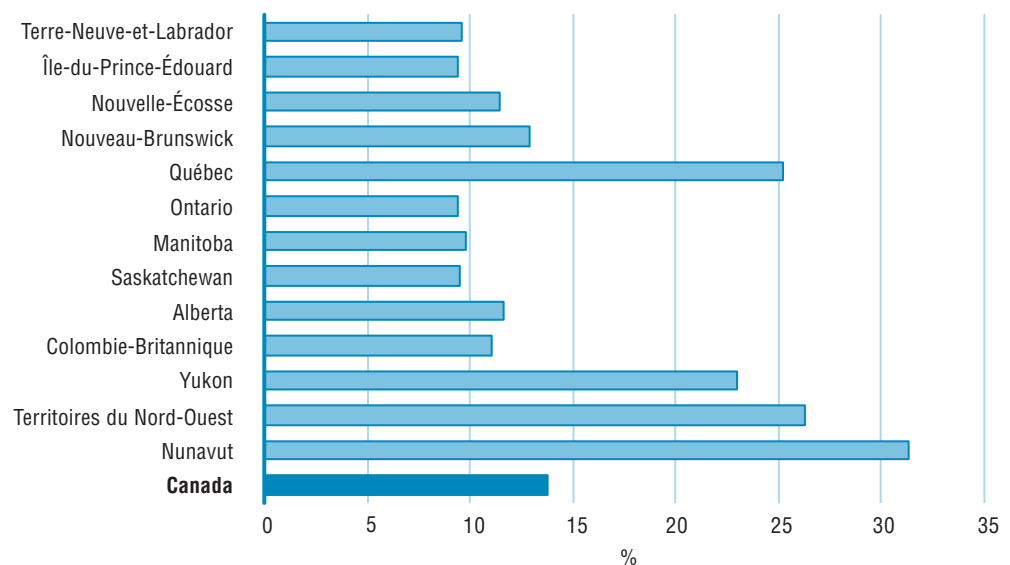
Source : Statistique Canada, produit n° 84F0212-XPB au catalogue.

Le Québec fait exception à cette tendance. En fait, on a enregistré seulement 3,0 mariages pour 1 000 personnes dans cette province en 2002. Les taux de nuptialité étaient également relativement faibles dans les territoires, allant de 4,7 mariages pour 1 000 personnes au Yukon à seulement 2,5 au Nunavut.

Le faible taux de nuptialité au Québec s'explique par le fait qu'une part disproportionnée de couples vivent en union libre dans cette province. En effet, 1 couple sur 4 (25 %) vivait en union libre au Québec en 2001, ce qui représente près de deux fois plus que le taux national de 14 %. Par contre, les taux variaient dans les autres provinces, allant de 13 % au Nouveau-Brunswick à 12 % en Alberta et à moins de 10 % en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador (graphique 2.2).

Graphique 2.2

Familles en union libre, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon la province ou le territoire, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les couples des territoires ont également tendance à vivre en union libre. En 2002, plus de 30 % de tous les couples du Nunavut vivaient en union libre, alors qu'ils représentaient 26 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 23 % au Yukon.

Alors que le taux global de nuptialité a diminué, un plus grand nombre de Canadiennes se marient deux fois et plus encore. En 2002, par exemple, 24 % des femmes qui se sont mariées étaient divorcées ou veuves, ce qui représente une hausse par rapport à 20 % au début des années 1980 et à moins de 10 % dans les années 1960. La proportion de femmes qui se marient deux fois ou plus est actuellement à peu près semblable à celle des hommes. En effet, 25 % des nouveaux mariés en 2002 se mariaient au moins une deuxième fois (tableau 2.4).

La croissance du nombre de Canadiens qui se remarient est attribuable aux personnes divorcées. En effet, 22 % des femmes qui se sont mariées en 2002 étaient divorcées. Il s'agit d'une hausse par rapport à environ 15 % au début des années 1980 et à seulement 4 % dans les années 1960. En revanche, le pourcentage de veuves qui se marient a diminué

au cours des quatre dernières décennies, passant de 5 % au début des années 1960 à seulement 3 % de nos jours. En réalité, dans les années 1960, une plus grande proportion de veuves que de divorcées se remariaient.

Hausse du taux de divorce

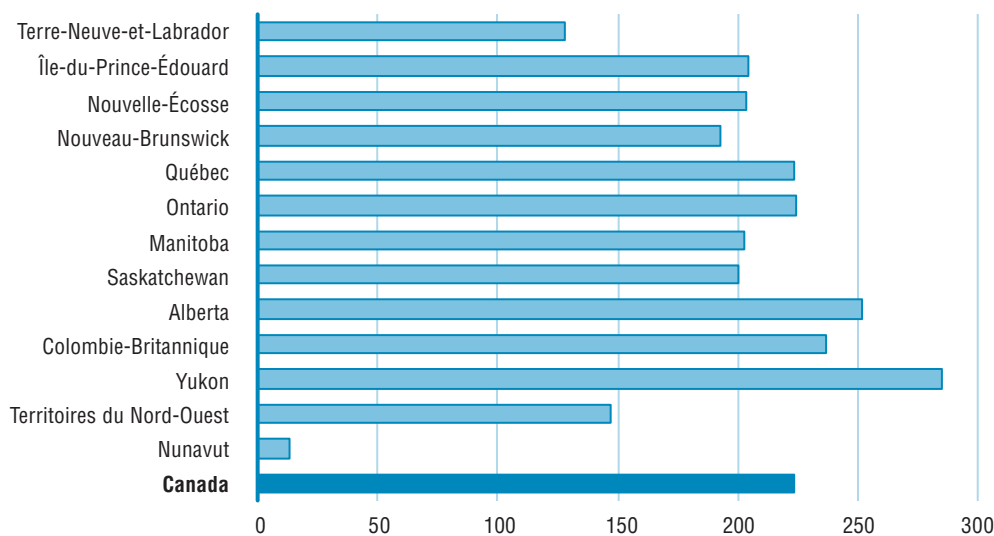
Comparativement au taux de nuptialité, le taux de divorce au Canada est actuellement beaucoup plus élevé qu'il ne l'était à la fin des années 1960. Les modifications apportées à la loi sur le divorce en 1968 puis en 1985 ont allégé les restrictions imposées pour dissoudre un mariage. En 2003, on a enregistré 224 divorces pour 100 000 personnes au Canada, soit environ quatre fois le nombre enregistré en 1968, année où l'on ne compte que 55 divorces pour 100 000 personnes (tableau 2.5).

La majeure partie de l'augmentation à long terme du taux de divorce au Canada est toutefois survenue dans les années 1970. Entre 1968 et 1982, par exemple, le nombre de divorces pour 100 000 personnes est passé de 55 à 280. L'adoption de la nouvelle loi sur le divorce en 1985 a aussi entraîné une hausse considérable du taux de divorce. Depuis la fin des années 1980, le taux de divorce est toutefois en baisse. En effet, le taux de 2003, soit 224 divorces pour 100 000 personnes, était en baisse de 3 % par rapport à 2000. Ce taux était également de 15 % de moins que le pourcentage enregistré en 1995 et de 21 % de moins qu'en 1990.

Les taux de divorce au Canada sont les plus élevés dans les deux provinces les plus à l'ouest. En 2003, on a enregistré 252 divorces pour 100 000 personnes en Alberta et 237 en Colombie-Britannique. En réalité, il s'agit des deux seules provinces où le taux de divorce était supérieur au pourcentage national, soit 224 divorces pour 100 000 personnes. En revanche, dans les autres provinces, le pourcentage allait de 223 au Québec à seulement 128 à Terre-Neuve-et-Labrador (graphique 2.3).

Graphique 2.3

Nombre de divorces pour 100 000 habitants, selon la province ou le territoire, 2003



Source : Statistique Canada, produit n° 84F0213-XPB au catalogue.

On a également noté des écarts importants pour ce qui est des taux de divorce enregistrés dans les territoires. Par exemple, on a inscrit 285 divorces pour 100 000 personnes au Yukon en 2003, soit le nombre le plus élevé de tout le Canada. Par contre, cette année-là, on n'a compté que 147 divorces dans les Territoires du Nord-Ouest et 14 pour 100 000 personnes au Nunavut.

Augmentation du nombre de mères seules

L'escalade à long terme des taux de divorce a contribué en partie à l'augmentation du nombre de mères seules. En effet, le Canada comptait plus d'un million de familles monoparentales dont le chef était une femme en 2001, ce qui représente une hausse de 13 % depuis 1996. En outre, le taux actuel est de 35 % plus élevé que celui de 1991 et presque le double de celui enregistré en 1981 (tableau 2.6).

Le nombre de pères seuls a également augmenté au cours des dernières décennies. En effet, on comptait près d'un quart de million de familles ayant à leur tête un père seul en 2001, ce qui représente une hausse de 28 % par rapport à 1996. Néanmoins, les femmes continuent de représenter la grande majorité des parents seuls. En 2001, 81 % des familles monoparentales avaient à leur tête une femme. Ce pourcentage est demeuré relativement stable depuis le milieu des années 1970.

Les familles monoparentales, tout spécialement celles ayant à leur tête une femme, comptent également une proportion croissante de familles avec enfants au Canada. En effet, 1 chef de famille avec enfants sur 5 en 2001 était une mère seule. Le taux actuel — soit 20 % — constitue une hausse par rapport à 16 % en 1986 et 1991; ce taux est le double du pourcentage enregistré en 1971, année où seulement 10 % des familles canadiennes avec enfants avaient à leur tête une mère seule.

La plupart des mères seules sont divorcées ou séparées. En 2001, près de la moitié des mères seules étaient divorcées (30 %) ou séparées (19 %). Néanmoins, la proportion de mères seules composée de femmes divorcées et séparées a diminué au cours des dernières années. En 2001, 49 % des mères seules étaient divorcées ou séparées, soit une baisse par rapport à 54 % en 1996 (tableau 2.7).

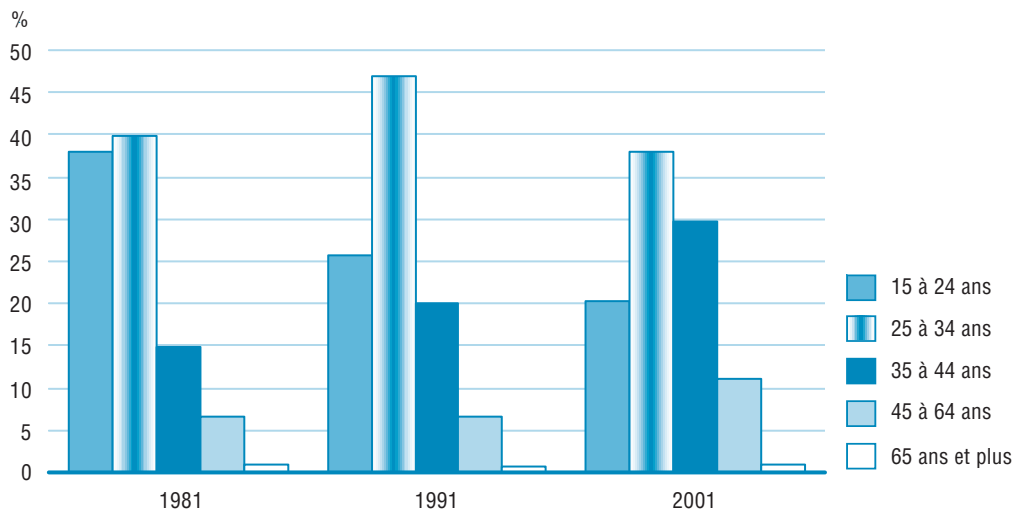
En revanche, une proportion croissante de mères seules sont des femmes célibataires qui ne se sont jamais mariées et qui élèvent des enfants seules. En 2001, 29 % des mères seules étaient célibataires, ce qui représente une hausse par rapport à 24 % en 1996 et près du double du pourcentage enregistré en 1986, alors qu'on ne comptait que 15 % de mères seules. Il convient toutefois de noter que certaines femmes vivaient en union libre au moment de la naissance de leurs enfants et que cette union a pris fin par la suite.

De même, les parents seuls, célibataires et jamais mariés d'aujourd'hui ont tendance à être plus âgés, en moyenne, que leurs homologues d'autrefois. En 2001, 30 % de ces parents seuls avaient entre 35 et 44 ans — une hausse par rapport à 15 % en 1981. Par contre, la proportion de mères seules de 15 à 24 ans, célibataires et jamais mariées, est passée de 38 % à 20 % pendant la même période (graphique 2.4).

Les femmes de 25 à 34 ans constituent cependant la plus grande part de mères seules, célibataires et jamais mariées. En 2001, 38 % de toutes les mères seules, célibataires et jamais mariées faisaient partie de la tranche d'âge des 25 à 34 ans. Néanmoins, ce taux était en baisse par rapport à 47 % en 1991 et à 40 % en 1981.

Graphique 2.4

Répartition des mères seules, célibataires et jamais mariées, selon le groupe d'âge, 1981 à 2001



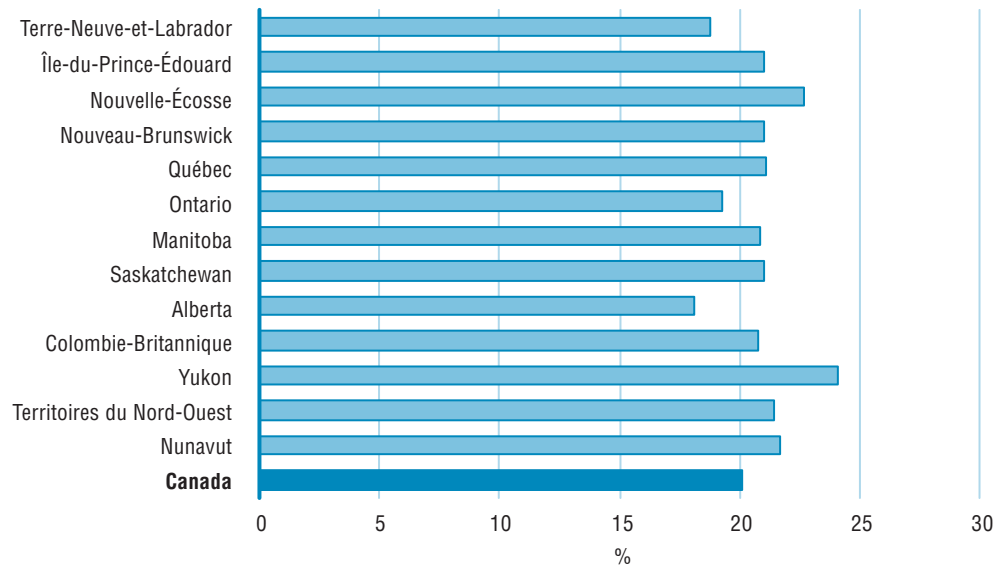
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Dans tout le pays, on note également une certaine variation dans la prévalence des familles monoparentales ayant à leur tête une femme. Toutefois, ces familles monoparentales représentent une proportion relativement élevée de familles avec enfants dans toutes les provinces. En 2001, 23 % des familles avec enfants en Nouvelle-Écosse étaient des familles monoparentales ayant à leur tête une femme, tandis que cette proportion dans les autres provinces variait entre 21 % en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan, au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, 19 % en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador, et 18 % en Alberta (graphique 2.5).

Les familles monoparentales ayant à leur tête une femme comptent également des proportions relativement élevées de familles avec enfants dans les territoires. En 2001, 24 % des familles avec enfants au Yukon avaient à leur tête une mère seule, alors que ce chiffre était de 22 % au Nunavut et de 21 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

Graphique 2.5

Familles monoparentales ayant à leur tête une femme, en pourcentage de l'ensemble des familles avec enfants, selon la province ou le territoire, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Garde des enfants en cas de divorce

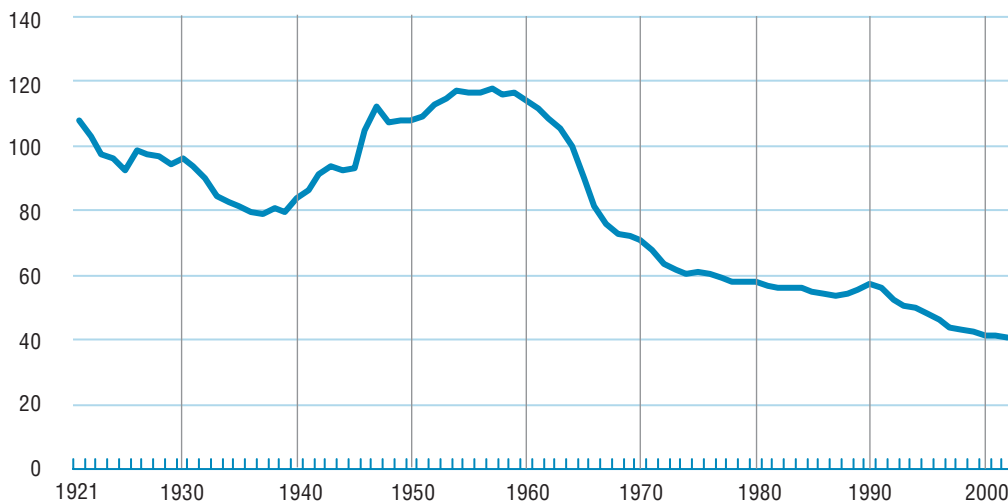
L'une des raisons pour lesquelles les femmes représentent une si forte proportion de parents seuls est que les mères obtiennent la garde de leurs enfants bien plus souvent que les pères lorsque le mariage prend fin. Par exemple, les mères ont obtenu la garde exclusive dans près de la moitié (48 %) de toutes les ordonnances de garde émanant des tribunaux en 2003³, tandis qu'on accordait la garde aux pères dans seulement 8 % des cas (tableau 2.8).

Depuis quelques années cependant, on observe une augmentation graduelle marquée des décisions accordant la garde partagée. En effet, en 2003, les tribunaux ont accordé une garde partagée dans 44 % des causes de divorce, ce qui représente plus du double du pourcentage enregistré au milieu des années 1990 et quatre fois plus qu'à la fin des années 1980. Par conséquent, la proportion de la garde exclusive accordée à la mère est passée de plus de 70 % à la fin des années 1980 à 44 % en 2003. De même, la proportion de la garde accordée exclusivement au père est passée d'environ 13 % à seulement 8 % au cours de la même période.

Faibles taux de natalité

Le déclin du taux de natalité est une des tendances les plus spectaculaires qui se dégage de l'observation de la vie des familles canadiennes au cours des quatre dernières décennies. En 2002, le nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans au Canada est passé à 41, ce qui représente le tiers du taux de 1959, année où l'on a enregistré 116 naissances pour 1 000 femmes de ce même groupe d'âge (graphique 2.6).

Graphique 2.6

Nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, 1921 à 2002¹

1. Les données jusqu'à 1985 n'incluent pas celles de Terre-Neuve.

Source : Statistique Canada, produit n° 84-210-XPF au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

La diminution à long terme du taux de natalité est survenue en grande partie dans les années 1960. De 1959 à 1970, par exemple, le taux de natalité a chuté de près de 40 %, passant de 116 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans à seulement 71. Par contre, le taux de natalité a peu varié dans les deux décennies suivantes.

Cependant, après deux décennies de stabilité, le taux de natalité au Canada est à la baisse ces dernières années. Par exemple, on a enregistré 41 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans en 2002, soit une diminution par rapport à 44 en 1997. Le taux de natalité actuel est également 29 % de moins que celui de 1990, année où l'on a enregistré 57 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans.

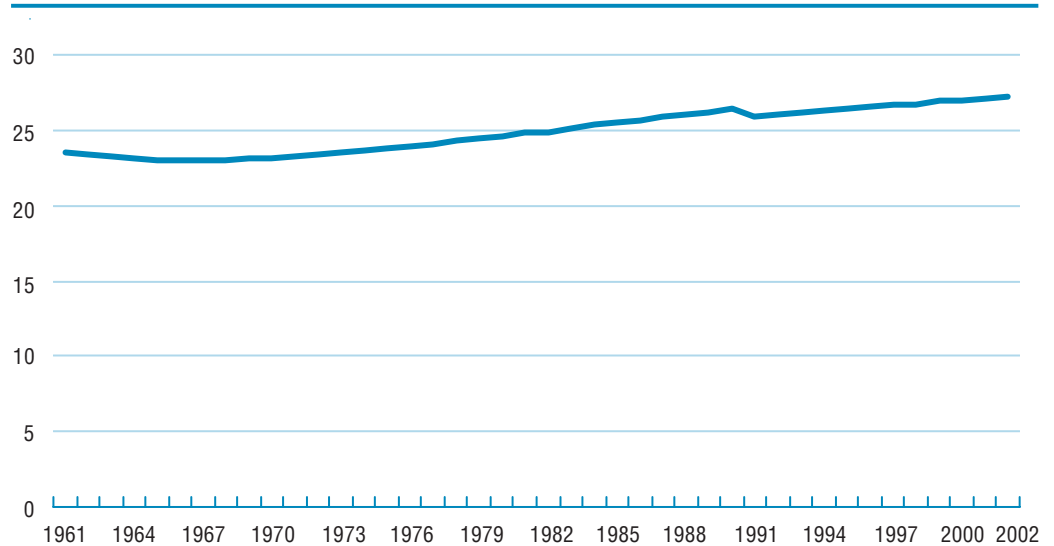
Le fait que bon nombre de femmes attendent plus longtemps que par le passé avant d'avoir des enfants est un des facteurs expliquant le faible taux de natalité chez les femmes. Ainsi, en 2002, l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant était de presque 27 ans, comparativement à 26 ans en 1990 et à 23 ans à la fin des années 1960 (graphique 2.7).

Les femmes de 25 à 34 ans ont actuellement le taux de natalité le plus élevé au Canada. En 2002, on a enregistré 98 naissances pour 1 000 femmes de 25 à 29 ans, et 91 naissances pour celles de 30 à 34 ans. Par contre, on n'a enregistré que 54 naissances pour 1 000 femmes de 20 à 24 ans, 36 pour les femmes de 35 à 39 ans et seulement 15 pour les adolescentes (tableau 2.9).

Bien que les femmes de 25 à 29 ans enregistrent le taux de natalité le plus élevé de toutes les catégories par tranches d'âge de cinq ans, on a observé une baisse considérable à long terme des taux de natalité des femmes de ce groupe au cours des dernières décennies. On a enregistré 98 naissances pour 1 000 femmes de 25 à 29 ans en 2002, ce qui représente moins de la moitié du taux observé au début des années 1960, alors qu'il y avait plus de 200 naissances pour 1 000 femmes dans ce groupe d'âge. Fait à noter, toutefois, le taux de natalité des femmes de ce groupe d'âge a augmenté, bien que légèrement, au début des années 2000.

Graphique 2.7

Âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant, 1961 à 2003



Source : Statistique Canada, produits n° 82-553-XPB et 84-210-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Le taux de natalité des femmes de 20 à 24 ans est tombé en chute libre au cours des quatre dernières décennies. Par exemple, on a enregistré seulement 54 naissances pour 1 000 femmes en 2002, ce qui représente une baisse par rapport à 100 environ au milieu des années 1970 et à plus de 200 au début des années 1960. En effet, les femmes de ce groupe d'âge enregistraient le taux de natalité le plus élevé de tous les groupes d'âge au début des années 1960, alors que le taux de natalité des femmes de ce groupe d'âge est actuellement deux fois moins élevé que celui des femmes de 25 à 34 ans.

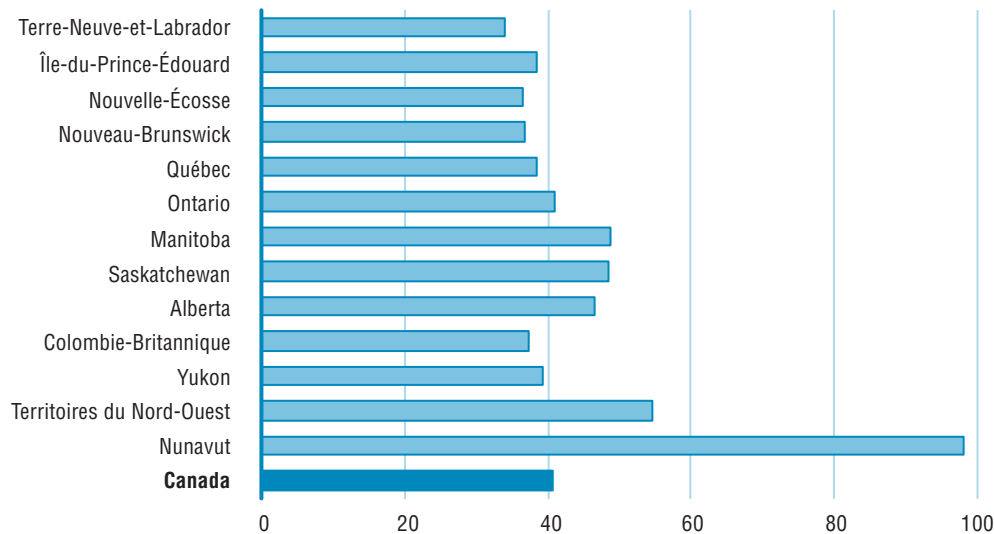
On a également assisté à une baisse spectaculaire à long terme du taux de natalité chez les adolescentes. En 2002, on a enregistré seulement 15 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans, comparativement à près de 60 en 1961. De même, une bonne partie de cette diminution a eu lieu ces dernières années. En effet, le taux de natalité des adolescentes a diminué de 40 % depuis 1994.

Les taux de natalité des femmes de plus de 30 ans dans les années 1960 et 1970 ont également diminué. Par contre, par rapport aux femmes plus jeunes, les taux de natalité chez les femmes de 30 ans et plus ont généralement augmenté au cours du dernier quart de siècle. Par exemple, on a enregistré 91 naissances pour 1 000 femmes de 30 à 34 ans en 2002, ce qui représente une hausse par rapport à 65 environ au milieu des années 1970. De même, il y a eu 36 naissances pour 1 000 femmes de 35 à 39 ans en 2002, comparativement à moins de 20 dans la dernière partie des années 1970.

En outre, les taux de natalité au pays varient beaucoup. En 2002, on a enregistré près de 50 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans au Manitoba (49), en Saskatchewan (48) et en Alberta (46), alors que les taux dans les autres provinces variaient entre 41 en Ontario et 34 à Terre-Neuve-et-Labrador (graphique 2.8).

Graphique 2.8

Nombre de naissances pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans, selon la province ou le territoire, 2002



Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Les taux de natalité sont aussi relativement élevés dans les territoires. En effet, on a enregistré près de 100 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans au Nunavut en 2002. De plus, il y a eu 55 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans dans les Territoires du Nord-Ouest cette année-là. Ces taux sont bien supérieurs au taux national, qui s'établit à 41. En revanche, le taux de natalité au Yukon, qui se situait à 39 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, était légèrement inférieur au taux national.

Moins d'enfants par famille

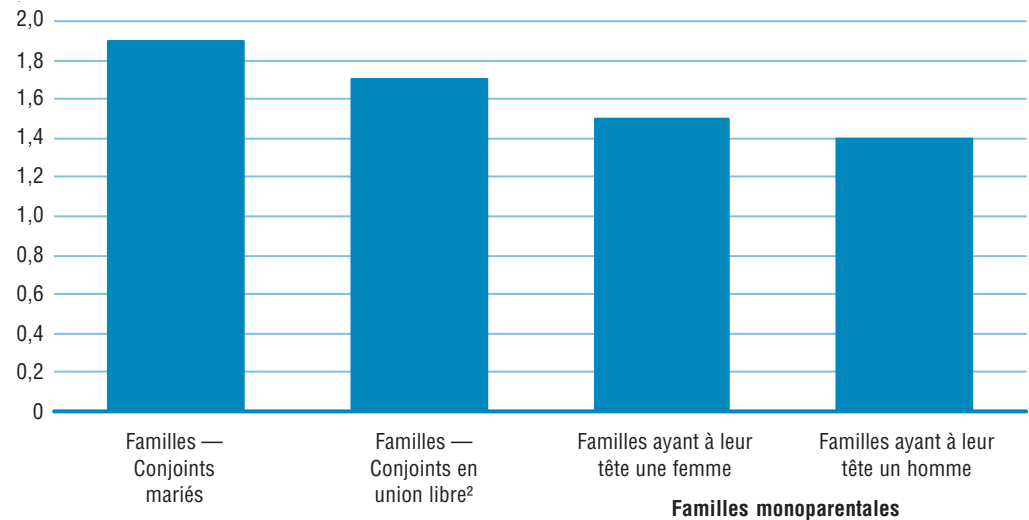
En partie en raison de la baisse du taux de natalité, les familles canadiennes comptent maintenant moins d'enfants qu'autrefois à la maison. En 2001, 1,1 enfant par famille en moyenne vivait à la maison; il s'agit d'une légère diminution comparativement à 1,2 une décennie plus tôt. Le taux actuel est également en baisse par rapport à 1,4 enfant par famille en 1981 et à 1,8 en 1971 (tableau 2.10).

La baisse globale du nombre d'enfants par famille canadienne témoigne néanmoins du fait qu'il y a eu une augmentation de la proportion de familles sans enfants vivant à la maison. Ces familles, qui comprennent à la fois les couples qui n'ont jamais eu d'enfants et les parents dont les enfants ont quitté le foyer, constituaient 37 % de l'ensemble des familles en 2001, soit une hausse par rapport à 35 % en 1991 et à 27 % en 1971.

Les familles dont le père et la mère sont mariés comptent en général un plus grand nombre d'enfants vivant à la maison que les couples en union libre ou les familles monoparentales dont le chef est une femme. Parmi les familles dont au moins un enfant vivait à la maison en 2001, on comptait en moyenne 1,9 enfant à la maison dans les familles dont le père et la mère étaient mariés, comparativement à 1,7 pour les familles en union libre et à 1,5 pour les familles monoparentales ayant à leur tête une femme (graphique 2.9).

Graphique 2.9

Nombre moyen d'enfants¹ vivant à la maison, par famille et selon le type de famille, 2001



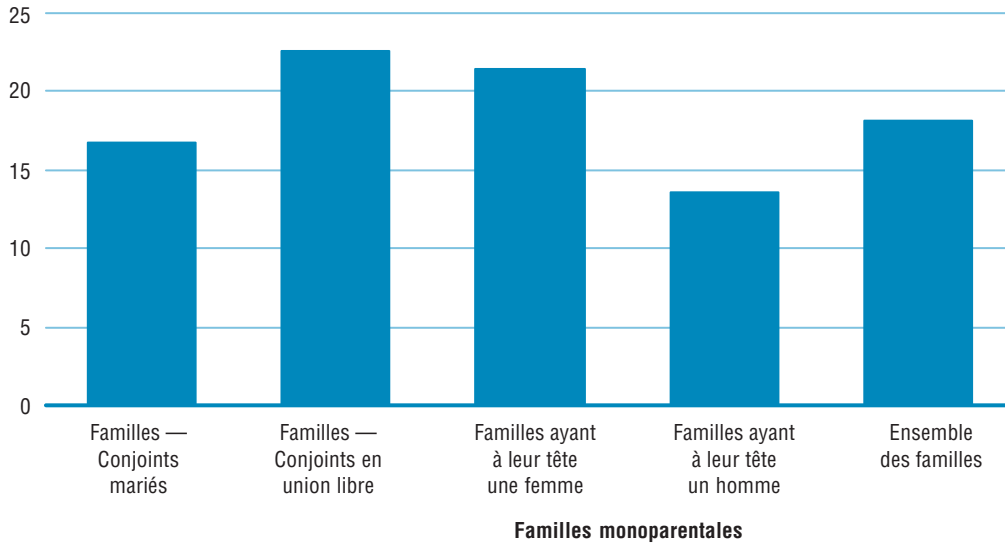
1. Comprend les enfants qui ont été mariés.
2. Comprend les couples formés de partenaires de même sexe.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les familles vivant en union libre et les familles ayant à leur tête une mère seule sont toutefois plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants. En 2001, 23 % des familles ayant à leur tête un couple en union libre et 21 % des mères seules avaient au moins un enfant de moins de six ans, comparativement à 17 % des familles époux-épouses et à 14 % des familles monoparentales ayant à leur tête un homme (graphique 2.10).

Graphique 2.10

Pourcentage de familles avec enfants de moins de 6 ans,
selon le type de famille, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Dans l'ensemble, environ 1 famille canadienne sur 5 a des enfants d'âge préscolaire. En 2001, 18 % de toutes les familles avaient au moins un enfant de moins de six ans. Néanmoins, il s'agit d'une diminution par rapport à 21 % enregistré cinq années plus tôt.



Notes

1. Dans le présent contexte, la famille correspond à la famille de recensement. Les personnes qui vivent avec leur famille comprennent les conjoints, mariés ou vivant en union de fait, les parents seuls, les enfants jamais mariés et vivant à la maison, et les personnes de la famille élargie comme la famille d'une fille ou d'un fils. Les personnes ne vivant pas avec leur famille comprennent les personnes vivant seule ou avec des personnes non apparentées.
2. On présente d'autres renseignements sur la situation familiale des femmes âgées dans le chapitre portant sur les femmes âgées au Canada.
3. On notera que ces chiffres tiennent compte uniquement des ordonnances de garde rendues par les tribunaux et excluent les cas où la garde des enfants a été décidée à la suite d'un règlement amiable.

Tableau 2.1

Situation familiale des femmes et des hommes de 15 ans et plus, 1971 à 2001

	1971		1981		1991		2001	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Vivant avec leur famille								
Époux ou épouse	61,7	63,1	56,2	58,4	52,6	55,2	48,3	51,0
Conjoint vivant en union libre ¹	3,8	4,0	6,7	7,1	9,4	10,0
Parent seul	5,1	1,4	6,3	1,4	7,3	1,6	8,7	2,1
Enfant à la maison	17,1	22,4	15,7	20,9	13,2	18,0	14,0	19,0
Vivant dans une famille élargie	5,3	3,8	4,3	3,4	3,9	3,1	2,6	1,9
Total — Vivant avec leur famille	89,2	90,7	86,3	88,1	83,7	85,0	83,0	84,0
Ne vivant pas avec leur famille								
Vivant avec des personnes non apparentées	4,2	4,9	3,2	4,3	3,9	5,6	3,3	4,7
Vivant seul	6,6	4,4	10,6	7,7	12,3	9,4	13,7	11,3
Total — Ne vivant pas avec leur famille	10,8	9,3	13,8	12,0	16,2	15,0	17,0	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population totale (en milliers)	7 413,4	7 252,1	9 352,2	9 000,4	10 782,6	10 284,8	12 230,9	11 568,1

... n'ayant pas lieu de figurer.

1. Avant 1981, les familles dont les conjoints vivaient en union libre étaient comptées avec les familles dont les conjoints étaient mariés. En 2001, les couples formés de partenaires de même sexe étaient inclus.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Tableau 2.2

Situation familiale des femmes et des hommes, selon l'âge, 2001

	Groupes d'âge							
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Vivant avec leur famille								
Époux ou épouse	4,8	1,9	54,9	49,4	65,7	70,9	43,2	73,5
Conjoint vivant en union libre ¹	9,2	5,1	15,3	16,2	6,7	8,4	1,2	2,8
Parent seul	3,4	0,4	11,3	2,2	8,7	3,0	8,0	2,2
Enfant à la maison	70,8	79,9	6,0	11,4	1,4	2,0	0,2	0,1
Vivant dans une famille élargie	1,9	2,2	1,3	2,0	2,1	1,2	7,5	2,7
Total — Vivant avec leur famille	90,1	89,4	88,8	81,3	84,6	85,6	60,1	81,4
Ne vivant pas avec leur famille								
Vivant avec des personnes non apparentées	6,5	7,0	3,7	6,3	2,1	2,4	1,6	1,8
Vivant seul	3,4	3,4	7,4	12,4	13,3	11,9	38,3	16,8
Total — Ne vivant pas avec leur famille	9,9	10,5	11,2	18,7	15,4	14,4	39,9	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population totale (en milliers)	1 945,2	2 022,3	4 596,8	4 417,0	3 670,1	3 544,5	2 018,8	1 584,4

1. Comprend les couples formés de partenaires de même sexe.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 2.3

Mariages et âge moyen au premier mariage, 1971 à 2002

	Nombre de mariages	Mariages pour 1 000 habitants	Âge moyen au premier mariage	
			Femmes	Hommes
1971	191 324	8,9	22,1	24,4
1972	200 470	9,2	21,7	24,2
1973	199 064	9,0	21,8	24,2
1974	198 824	8,7	21,9	24,2
1975	197 585	8,5	22,6	24,9
1976	186 844	8,0	22,8	25,1
1977	187 344	7,9	22,9	25,2
1978	185 523	7,7	23,1	25,3
1979	187 811	7,8	23,2	25,4
1980	191 069	7,8	23,4	25,5
1981	190 082	7,7	23,6	25,7
1982	188 360	7,5	23,8	25,9
1983	184 675	7,3	24,1	26,2
1984	185 597	7,2	24,4	26,5
1985	184 096	7,1	24,7	26,7
1986	175 518	6,7	24,9	27,0
1987	182 151	6,9	25,3	27,4
1988	187 728	7,0	25,5	27,6
1989	190 640	7,0	25,8	27,8
1990	187 737	6,8	26,0	27,9
1991	172 251	6,1	26,2	28,2
1992	164 573	5,8	26,6	28,5
1993	159 316	5,6	26,8	28,7
1994	159 959	5,5	26,9	28,8
1995	160 251	5,5	27,1	29,0
1996	156 691	5,3	27,1	28,8
1997	153 306	5,1	26,9	28,9
1998	152 821	5,1	27,1	29,1
1999	155 742	5,1	27,3	29,3
2000	157 395	5,1	27,5	29,5
2001	146 618	4,7	27,7	29,7
2002	146 738	4,7	27,8	29,8

Sources: Statistique Canada, produit n° 84-212-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Tableau 2.4

État matrimonial des époux et des épouses, 1961 à 2002

	Épouses				%	Époux			
	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total		Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
1961	91,1	5,1	3,8	100,0	91,5	4,5	4,0	100,0	
1962	91,2	4,9	3,9	100,0	91,6	4,4	4,0	100,0	
1963	90,9	5,0	4,1	100,0	91,4	4,4	4,2	100,0	
1964	91,1	4,8	4,1	100,0	91,4	4,2	4,4	100,0	
1965	91,1	4,6	4,3	100,0	91,5	4,1	4,4	100,0	
1966	91,3	4,4	4,3	100,0	91,4	4,0	4,6	100,0	
1967	91,3	4,4	4,3	100,0	91,6	3,8	4,6	100,0	
1968	91,3	4,3	4,4	100,0	91,6	3,7	4,7	100,0	
1969	89,3	4,3	6,4	100,0	89,4	3,7	6,9	100,0	
1970	88,9	4,2	6,9	100,0	88,8	3,6	7,6	100,0	
1971	88,4	4,1	7,5	100,0	88,3	3,6	8,1	100,0	
1972	88,4	3,9	7,7	100,0	88,1	3,5	8,4	100,0	
1973	87,5	3,9	8,6	100,0	87,7	3,4	9,5	100,0	
1974	86,6	3,8	9,6	100,0	85,8	3,4	10,7	100,0	
1975	85,4	3,8	10,8	100,0	84,5	3,3	12,1	100,0	
1976	84,2	3,8	11,9	100,0	83,3	3,3	13,3	100,0	
1977	83,7	3,7	12,6	100,0	82,7	3,3	14,0	100,0	
1978	83,0	3,5	13,4	100,0	81,9	3,2	14,9	100,0	
1979	82,5	3,4	14,1	100,0	81,3	3,1	15,6	100,0	
1980	82,1	3,2	14,7	100,0	80,7	3,1	16,2	100,0	
1981	81,3	3,2	15,5	100,0	80,0	3,0	17,0	100,0	
1982	81,2	2,9	15,9	100,0	79,4	2,9	17,7	100,0	
1983	80,1	2,9	17,0	100,0	78,5	2,8	18,7	100,0	
1984	79,7	3,2	17,1	100,0	78,0	3,0	19,0	100,0	
1985	79,7	2,9	17,4	100,0	78,2	2,9	18,9	100,0	
1986	78,9	2,9	18,2	100,0	78,4	2,9	18,7	100,0	
1987	76,5	3,4	20,1	100,0	76,0	3,1	20,9	100,0	
1988	76,7	3,0	20,3	100,0	76,2	2,9	21,0	100,0	
1989	76,7	3,1	20,2	100,0	76,4	2,9	20,7	100,0	
1990	77,4	2,9	19,7	100,0	76,5	2,7	20,8	100,0	
1991	77,6	2,9	19,5	100,0	76,6	2,8	20,6	100,0	
1992	77,1	3,0	19,9	100,0	76,3	2,9	20,9	100,0	
1993	76,9	2,9	20,2	100,0	76,0	2,9	21,1	100,0	
1994	76,7	2,9	20,4	100,0	76,0	2,9	21,2	100,0	
1995	76,2	2,9	20,9	100,0	75,7	2,8	21,5	100,0	
1996	75,5	3,0	21,5	100,0	75,0	3,0	22,0	100,0	
1997	75,6	2,9	21,5	100,0	75,1	2,9	21,9	100,0	
1998	75,5	2,9	21,6	100,0	75,1	2,8	22,1	100,0	
1999	75,6	2,8	21,6	100,0	75,1	2,8	22,1	100,0	
2000	75,0	2,9	22,1	100,0	74,5	2,8	22,7	100,0	
2001	75,2	2,9	21,8	100,0	75,0	2,9	22,1	100,0	
2002	75,6	2,8	21,6	100,0	75,0	2,8	22,2	100,0	

Source : Statistique Canada, produit n° 84-212-XPB au catalogue.

Tableau 2.5

Nombre de divorces et taux de divorce, 1968 à 2003

Année	Nombre de divorces	Divorces pour 100 000 habitants
1968	11 343	54,8
1969	26 093	124,2
1970	29 775	139,8
1971	29 685	137,6
1972	32 389	148,4
1973	36 704	166,1
1974	45 019	200,6
1975	50 611	222,0
1976	54 207	235,8
1977	55 370	237,7
1978	57 155	243,4
1979	59 474	251,3
1980	62 019	259,1
1981	67 671	278,0
1982	70 430	279,5
1983	68 565	269,3
1984	65 170	253,6
1985	61 976	238,9
1986	78 304	298,8
1987	96 200	362,3
1988	83 507	310,5
1989	80 998	295,8
1990	78 463	282,3
1991	77 020	273,9
1992	79 034	277,9
1993	78 226	270,2
1994	78 880	269,7
1995	77 636	262,2
1996	71 528	241,1
1997	67 408	224,7
1998	69 088	228,4
1999	70 910	232,5
2000	71 144	231,2
2001	71 110	229,2
2002	70 155	223,7
2003	70 828	223,7

Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 82-003-XPB et 84-213-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Tableau 2.6

Familles monoparentales, 1961 à 2001

	Familles dont le chef est une femme		Familles dont le chef est un homme		Femmes en pourcentage des parents seuls
	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des familles avec enfants	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des familles avec enfants	
1961	272,2	9,0	75,2	2,5	78,4
1966	300,4	9,0	71,5	2,2	80,8
1971	378,1	10,4	100,7	2,8	79,0
1976	464,3	11,6	95,0	2,4	83,0
1981	589,8	13,7	124,2	2,9	82,6
1986	701,9	15,5	151,7	3,3	82,2
1991	786,4	16,4	168,2	3,5	82,4
1996	945,2	18,5	192,3	3,8	83,1
2001	1 065,4	20,1	245,8	4,6	81,3

Sources : Statistique Canada, produit n° 93-312-XPB au catalogue, et Recensements du Canada.

Tableau 2.7

État matrimonial des parents seuls, 1981 à 2001

	Familles dont le chef est une femme					Familles dont le chef est un homme				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981	1986	1991	1996	2001
Célibataire, jamais marié(e) ¹	11,1	15,0	19,4	24,2	28,5	4,1	6,3	8,1	11,9	21,7
Séparé(e)	25,3	24,0	21,0	20,6	19,0	26,6	26,2	22,2	24,8	22,9
Divorcé(e)	26,3	30,0	32,6	33,1	29,6	25,7	30,9	33,2	39,8	34,4
Veuve ou veuf	33,3	27,4	23,4	20,1	20,8	30,1	24,7	20,6	19,3	17,4
Marié(e), époux(se) absent(e)	4,0	3,7	3,6	1,9	2,0	13,4	12,0	15,9	4,2	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total — Nombre de parents seuls (en milliers)	589,4	701,8	788,4	945,2	1 065,4	124,4	151,4	165,2	192,3	245,8

1. Comprend les personnes qui, au moment de la naissance de leurs enfants, vivaient dans une union libre qui a pris fin depuis.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Tableau 2.8

Garde des enfants à la suite d'un divorce¹, 1978 à 2003

	Décision de garde						Total — divorces avec décision de garde
	Mère	Père	Partagée	Autre personne ou organisme	Pas de décision ou inconnu	Total	
	%						
1978	78,7	15,6	--	0,3	5,4	100,0	59 436
1979	78,8	15,8	--	0,2	5,3	100,0	57 856
1980	78,2	16,0	--	0,2	5,5	100,0	59 600
1981	77,9	15,8	--	0,3	6,0	100,0	62 434
1982	77,1	15,6	--	0,2	6,9	100,0	65 441
1983	74,9	15,7	--	0,2	9,1	100,0	64 221
1984	74,3	15,5	--	0,2	10,0	100,0	60 063
1985	72,8	15,2	--	0,3	11,8	100,0	56 336
1986	71,9	15,3	1,2	0,4	11,2	100,0	60 450
1987	74,7	13,6	7,4	0,2	4,0	100,0	53 699
1988	75,8	12,9	10,1	0,3	1,0	100,0	50 249
1989	74,1	12,8	12,4	0,2	0,4	100,0	50 333
1990	73,2	12,3	14,1	0,2	0,2	100,0	48 525
1991	73,6	11,8	14,2	0,2	0,1	100,0	49 868
1992	71,9	11,7	16,0	0,1	0,3	100,0	49 019
1993	70,9	11,4	17,4	0,2	0,1	100,0	48 169
1994	69,6	9,8	20,4	0,1	--	100,0	47 667
1995	67,6	10,9	21,4	0,2	--	100,0	47 118
1996	63,2	12,1	24,5	0,2	--	100,0	43 844
1997	61,3	11,0	27,6	0,1	--	100,0	39 204
1998	59,5	9,5	30,4	0,4	--	100,0	37 851
1999	56,8	9,3	33,8	0,2	--	100,0	38 433
2000	53,5	9,1	37,2	0,2	--	100,0	37 096
2001	51,2	9,0	39,7	0,2	--	100,0	36 660
2002	49,5	8,5	41,8	0,2	--	100,0	35 153
2003	47,7	8,3	43,8	0,2	--	100,0	33 098

1. Comprend uniquement les cas ayant fait l'objet d'une ordonnance devant les tribunaux.

Sources : Statistique Canada, produits nos 82-003S16-XPB, 82-003S17-XPB, 84-205-XPB et 84-213-XPB au catalogue.

Tableau 2.9

Taux de natalité par tranches d'âge, 1961 à 2002¹

	Naissances pour 1 000 femmes						
	15 à 19 ² ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ³ ans
1961	58,2	233,6	219,2	144,9	81,1	28,5	2,4
1962	55,0	231,6	214,6	143,1	77,1	27,6	2,1
1963	53,1	226,0	210,6	140,3	75,8	25,9	2,1
1964	50,2	212,8	203,1	134,9	72,0	25,1	2,1
1965	49,3	188,6	181,9	119,4	65,9	22,0	2,0
1966	48,2	169,1	163,5	103,3	57,5	19,1	1,7
1967	45,2	161,4	152,6	91,8	50,9	15,9	1,5
1968	43,0	152,6	148,7	86,3	44,8	13,8	1,4
1969	42,2	147,7	149,8	85,0	42,6	12,5	1,1
1970	42,8	143,3	147,2	81,8	39,0	11,3	0,9
1971	40,1	134,4	142,0	77,3	33,6	9,4	0,6
1972	38,5	119,8	137,1	72,1	28,9	7,8	0,6
1973	37,2	117,7	131,6	67,1	25,7	6,4	0,4
1974	35,3	113,1	131,1	66,6	23,0	5,5	0,4
1975	34,8	108,4	128,8	64,2	21,4	4,8	0,4
1976	33,0	104,5	126,4	63,8	20,9	4,3	0,3
1977	31,5	102,9	125,5	65,4	20,2	3,6	0,3
1978	29,3	98,9	123,3	65,5	18,8	3,5	0,3
1979	27,4	97,5	125,4	67,1	19,1	3,3	0,2
1980	27,0	95,2	124,1	66,6	19,0	3,0	0,2
1981	25,9	91,4	123,2	66,7	19,1	3,2	0,2
1982	26,1	90,5	120,4	67,3	19,9	3,1	0,2
1983	24,6	88,1	119,9	69,1	20,2	3,0	0,2
1984	24,0	84,9	121,1	71,5	21,2	2,9	0,1
1985	23,3	81,5	120,7	72,4	21,6	3,0	0,1
1986	23,0	78,7	119,0	72,5	22,3	3,1	0,1
1987	22,8	76,1	116,7	73,2	23,2	3,3	0,2
1988	23,0	76,6	117,8	75,5	24,7	3,6	0,2
1989	24,6	78,5	119,4	79,6	26,0	3,7	0,1
1990	25,5	79,2	122,6	83,5	27,7	3,8	0,1
1991	26,0	77,5	120,3	83,6	28,3	3,9	0,2
1992	25,7	75,0	119,4	85,3	28,9	4,2	0,1
1993	25,0	73,0	114,7	84,9	29,5	4,4	0,2
1994	25,1	72,2	114,0	86,0	30,4	4,7	0,1
1995	24,5	70,5	109,7	86,8	31,3	4,8	0,2
1996	22,3	68,4	109,1	87,0	32,6	5,1	0,2
1997	20,2	64,1	103,9	84,4	32,5	5,2	0,2
1998	20,0	63,2	101,6	84,6	32,8	5,2	0,2
1999	18,9	61,0	100,2	85,9	33,7	5,5	0,2
2000	17,3	58,3	96,8	85,1	33,9	5,9	0,2
2001	16,3	56,1	97,9	89,9	35,5	6,1	0,3
2002	15,0	54,0	97,5	90,9	36,4	6,2	0,2

1. Les données sur Terre-Neuve ne sont incluses qu'après 1990.

2. Comprend les naissances pour celles de moins de 15 ans.

3. Comprend les naissances pour celles de 49 ans et plus.

Source : Statistique Canada, produit n° 84-210-XPB au catalogue.

Tableau 2.10

Familles avec enfants et nombre moyen d'enfants par famille, 1971 à 2001¹

	Familles			Enfants vivant à la maison par famille
	Avec enfants vivant à la maison	Sans enfants vivant à la maison ³	Total	
		%		
1971	73,2	26,8	100,0	1,8
1976	69,9	30,1	100,0	1,6
1981	68,2	31,8	100,0	1,4
1986	67,3	32,7	100,0	1,3
1991	64,9	35,1	100,0	1,2
1996	65,2	34,8	100,0	1,2
2001 ²	63,4	36,5	100,0	1,1

1. Désigne les familles avec enfants à la maison.

2. En 2001, la définition de « enfants vivant à la maison » a été changée pour inclure ceux qui ont été mariés. De plus, les couples formés de partenaires de même sexe étaient inclus.

3. Comprend les familles n'ayant jamais eu d'enfants et celles dont les enfants ont quitté la maison.

Sources : Statistique Canada, produits nos 92-935-XPB, 93-312-XPB et 93-823-XPB au catalogue, et Recensements du Canada.

Chapitre 3

Santé

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

Les principaux déterminants du bien-être

Durant leur vie — en tant qu'enfant, adulte et aînée —, les femmes sont confrontées à des conditions de vie et à des problèmes de santé propres à leur biologie et à leur condition sociale. La santé des femmes passe par leur bien-être affectif, social, physique et spirituel et repose sur une combinaison complexe de divers déterminants de la santé : le revenu et le statut social, le niveau de scolarité et de littératie, l'emploi et les conditions de travail, le milieu social et l'environnement physique, les habitudes personnelles de santé et la capacité d'adaptation, le développement sain durant l'enfance, le bagage biologique et génétique, les services de santé, la culture et les rapports entre les sexes. La distinction et l'interrelation entre le « sexe » (y compris la biologie, la physiologie, la génétique) et l'identité sexuelle (dont les rôles sociaux, les relations, le pouvoir relatif et la quête de soi) sont d'importants facteurs à prendre en compte lorsqu'on examine l'état de santé des femmes au Canada.

De plus, il est essentiel de reconnaître la diversité parmi les femmes au Canada lorsqu'on présente un profil statistique de leur santé. Les expériences des femmes en ce qui concerne la santé diffèrent selon les groupes sociaux et entre ceux-ci. Par exemple, les immigrantes, les femmes autochtones, celles vivant dans les régions éloignées et rurales, les femmes ayant une incapacité, les femmes ayant un faible revenu, ainsi que les lesbiennes, les femmes bisexuelles et les transsexuelles, n'ont pas le même accès aux services de santé et ont des besoins différents en soins de santé. De plus, une bonne partie de la population au Canada est composée de femmes très âgées, celles qui sont généralement le plus susceptible d'éprouver des problèmes de santé. Enfin, les femmes sont les principales dispensatrices de soins de santé au Canada, soit à titre de professionnelles de la santé, soit comme membres des familles qui fournissent des soins et de l'aide aux parents, amis ou voisins malades ou âgés.

Autoévaluation de l'état de santé

La grande majorité des femmes qui vivent à la maison décrivent leur état de santé général en des termes positifs¹. En 2003, 88 % de la population féminine de 12 ans et plus a déclaré être en excellente (22 %), très bonne (36 %) ou bonne (30 %) santé. Cependant, 12 % des femmes ont indiqué que leur santé était passable ou mauvaise (tableau 3.1).

Fait non étonnant, la probabilité que les femmes aient une santé passable ou mauvaise augmente selon l'âge. En 2003, 32 % des femmes de 75 ans et plus² ont déclaré que leur santé était passable ou mauvaise, comparativement à 23 % des femmes de 65 à 74 ans, à 19 % de celles de 55 à 64 ans et à 13 % de celles de 45 à 54 ans. Par contre, la proportion

de jeunes femmes ayant indiqué que leur santé était passable ou mauvaise cette année-là était inférieure à 10 %.

En outre, les femmes sont un peu plus susceptibles que les hommes de décrire leur état de santé en des termes négatifs. En 2003, 12 % des femmes de 12 ans et plus ont qualifié leur santé de passable ou de mauvaise, comparativement à 10 % de leurs homologues masculins. Cet écart s'explique en partie par le fait que le Canada compte plus de femmes âgées que d'hommes âgés, et que les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement les plus nombreuses à déclarer avoir une mauvaise santé. En fait, les femmes âgées sont proportionnellement presque aussi nombreuses que leurs homologues masculins à indiquer que leur santé est passable ou mauvaise. Dans la plupart des autres groupes d'âge, cependant, les femmes sont un peu plus enclines que les hommes à décrire leur état de santé en des termes négatifs.

Femmes ayant des problèmes de santé chroniques

La plupart des femmes déclarent que leur santé générale est relativement bonne, mais un nombre important présentent des problèmes de santé chroniques qui ont été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Dans bien des cas, ces problèmes de santé chroniques peuvent entraîner d'importantes répercussions sur la qualité de vie, notamment la limitation des activités, l'hospitalisation et même la mort. En 2003, 74 % des femmes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé présentaient au moins un problème de santé chronique, comparativement à 64 % de leurs homologues masculins (tableau 3.2).

La proportion de femmes qui déclarent souffrir de maladies chroniques ou dégénératives augmente à mesure qu'elles avancent en âge, quoique la majorité des femmes dans tous les groupes d'âge indiquent qu'elles ont au moins un problème de santé chronique. En 2003, 94 % des femmes de 75 ans et plus, 91 % de celles de 65 à 74 ans et 87 % de celles de 55 à 64 ans ont déclaré souffrir d'une forme de maladie chronique qui a été diagnostiquée par un professionnel de la santé. Dans les groupes moins âgés, la proportion de femmes qui déclarent souffrir d'une maladie chronique variait entre 77 % chez les 45 à 54 ans et 60 % chez les 15 à 24 ans. En outre, les femmes de tous les groupes d'âge étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de déclarer des problèmes de santé.

Les allergies d'origine non alimentaire, l'arthrite et le rhumatisme ainsi que les maux de dos sont les problèmes de santé le plus fréquemment évoqués par les femmes. En 2003, 32 % des femmes ont déclaré être affligées d'allergies d'origine non alimentaire, tandis que 22 % ont dit souffrir d'arthrite ou de rhumatisme et qu'une autre proportion de 22 % ont dit souffrir de maux de dos. Par ailleurs, 16 % des femmes étaient aux prises avec des problèmes d'hypertension artérielle et 15 % avaient des migraines récurrentes, tandis que des proportions plus faibles ont dit souffrir d'allergies alimentaires (10 %), d'asthme (10 %), de diabète (5 %) ou d'une maladie du cœur (5 %).

Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes d'avoir la plupart de ces affections chroniques. Ainsi, en 2003, les femmes étaient deux fois et demie plus susceptibles que les hommes d'être sujettes à des migraines récurrentes. Cette année-là, 15 % des femmes de 15 ans et plus avaient des migraines, comparativement à seulement 6 % des hommes faisant partie de ce groupe d'âge. D'autre part, 32 % des femmes, comparativement à 23 % des hommes, ont dit avoir des allergies d'origine non alimentaire, tandis que 22 % des femmes souffraient d'arthrite ou de rhumatisme, comparativement à 13 % chez les hommes.

De façon générale, les femmes âgées étaient plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de déclarer qu'elles avaient des problèmes de santé chroniques précis. En fait,

en 2003, plus de la moitié des femmes de 65 ans et plus ont dit souffrir d'arthrite ou de rhumatisme, alors que près de 50 % étaient aux prises avec des problèmes d'hypertension artérielle. Ces affections ont été signalées par des proportions beaucoup plus faibles de femmes dans les groupes d'âge de moins de 65 ans. D'autre part, l'incidence des allergies d'origine non alimentaires est plus élevée chez les jeunes femmes que chez celles appartenant à des groupes plus âgés.

Femmes ayant une incapacité

Les femmes représentent la majorité de la population canadienne ayant une incapacité³. En effet, 54 % des personnes ayant une incapacité étaient des femmes en 2001, alors que les femmes ne représentaient que 51 % de l'ensemble de la population. Cette même année, 13,3 % des Canadiennes avaient une incapacité, comparativement à 11,5 % de la population masculine (tableau 3.3).

La probabilité que les femmes aient une incapacité augmente à mesure que les femmes avancent en âge. En 2001, 42 % des femmes de 65 ans et plus avaient une incapacité, soit une proportion presque deux fois plus élevée que celle des femmes de 55 à 64 ans, dont 22 % avaient une incapacité, et une proportion beaucoup plus forte que celle des femmes appartenant aux groupes plus jeunes. Cette année-là, par exemple, 12 % des femmes de 35 à 54 ans, 5 % de celles de 15 à 34 ans et un peu plus de 3 % de celles de moins de 15 ans étaient considérées comme ayant une incapacité.

La prévalence des incapacités augmente également chez les femmes faisant partie des segments plus âgés de la population. En fait, en 2001, 72 % des femmes de 85 ans et plus avaient une incapacité, comparativement à 50 % des femmes de 75 à 84 ans et de 32 % de celles de 65 à 74 ans.

Tel qu'indiqué dans le chapitre portant sur les femmes ayant une incapacité, celles affligées d'une incapacité légère représentent la plus grande proportion de la population féminine ayant une incapacité. Néanmoins, une proportion appréciable — 14 % en 2001 — de femmes de 15 ans et plus avaient une incapacité grave. Cette année-là, un peu plus de 800 000 femmes, soit près de 7 % des femmes de 15 ans et plus, avaient des incapacités considérées comme graves ou très graves.

Les femmes âgées sont plus susceptibles que les femmes plus jeunes d'avoir une incapacité grave. En 2001, 6 % de la population féminine de 65 ans et plus avaient une incapacité très grave, tandis que 12 % souffraient d'une incapacité grave. Ces proportions sont à peu près deux fois plus élevées que celles des femmes de 55 à 64 ans et très supérieures à celles des groupes de femmes plus jeunes.

Espérance de vie élevée

Au Canada, l'espérance de vie est plus élevée chez la femme que chez l'homme. Ainsi, les femmes nées en 2001 peuvent s'attendre à vivre en moyenne 82 ans, tandis que l'espérance de vie moyenne des hommes nés cette année-là n'était que de 77 ans (tableau 3.4).

L'espérance de vie des femmes a augmenté de façon marquée au Canada depuis le début du siècle dernier. Pour les femmes nées en 2001, l'espérance de vie était de 82 ans, comparativement à 79 ans chez celles nées en 1981, à 74 ans chez celles nées en 1961 et à seulement 61 ans chez celles nées en 1921.



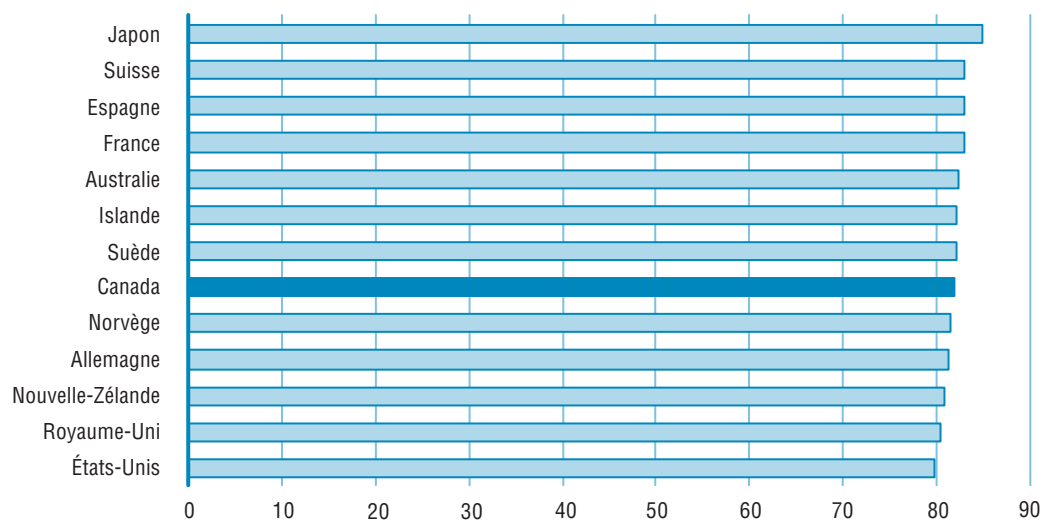
En outre, l'augmentation à long terme de l'espérance de vie des femmes au cours du dernier siècle a été plus marquée que celle des hommes. En fait, l'espérance de vie à la naissance des femmes nées en 2001 était de près de 22 ans de plus que celle des femmes nées en 1921, alors que l'espérance de vie des hommes n'a augmenté que de 18 ans au cours de la même période. Par conséquent, en 2001, les nouveau-nés de sexe féminin pouvaient s'attendre à vivre, en moyenne, cinq ans de plus que les nouveau-nés de sexe masculin; en 1921, l'écart était de moins de deux ans.

Toutefois, la tendance à long terme de l'espérance de vie des femmes et des hommes dissimule le fait que, depuis 1981, l'espérance de vie des femmes a augmenté dans une proportion de seulement la moitié environ, comparativement à celle des hommes. En fait, entre 1981 et 2001, l'espérance de vie des nouveau-nés de sexe féminin a progressé de plus de trois ans, tandis que celle de leurs homologues masculins a augmenté de cinq ans au cours de la même période.

Si l'on compare l'espérance de vie de la population canadienne avec celle d'autres pays industrialisés, on constate que l'espérance de vie des Canadiennes se situe quelque part au milieu. Les nouveau-nés de sexe féminin au Canada en 2001 pouvaient s'attendre à vivre en moyenne 82 ans, soit environ trois années de moins que leurs homologues du Japon et une année de moins que leurs homologues de la Suisse, de l'Espagne et de la France. Par contre, l'espérance de vie des femmes au Canada est de deux années de plus que celle des femmes du Royaume-Uni et des États-Unis (graphique 3.1).

Graphique 3.1

Espérance de vie des femmes à la naissance dans certains pays de l'OCDE, 2001



Sources : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé, et Organisation de coopération et de développement économiques.

Lorsqu'il est question de l'espérance de vie, il est important de noter que les mesures à cet égard ne sont pas nécessairement des indicateurs de la qualité de vie. Tel que précisé dans le chapitre sur les personnes âgées, les femmes ayant 65 ans et plus sont particulièrement susceptibles de vivre seules et d'avoir un faible revenu, ou de souffrir de maladies chroniques ou dégénératives.

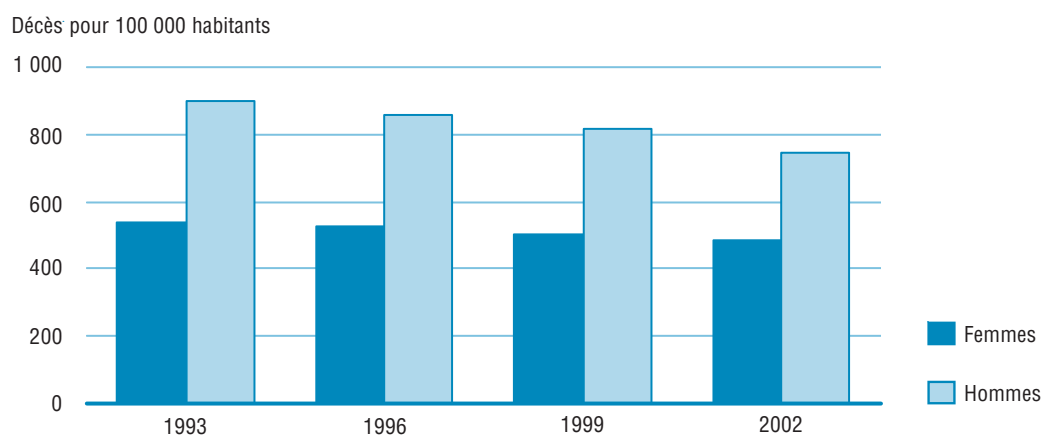
Taux de mortalité inférieurs

L'augmentation à long terme de l'espérance de vie des femmes est un reflet de la baisse du taux de mortalité au sein de la population féminine au cours des dernières décennies. Dans l'ensemble, en 2002, on a enregistré 110 000 décès dans la population féminine, soit 486 décès pour 100 000 femmes, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à 1993, après avoir tenu compte de l'effet des variations dans la structure par âge de la population féminine⁴. Cependant, la baisse du taux de mortalité normalisé selon l'âge pendant cette période a été légèrement plus faible chez les femmes que chez les hommes, dont le taux de mortalité normalisé selon l'âge a fléchi de 17 % entre 1993 et 2002 (graphique 3.2).

Néanmoins, les taux de mortalité normalisés selon l'âge chez les femmes demeurent beaucoup moins élevés que ceux des hommes. En 2002, on enregistrait 486 décès pour 100 000 femmes, soit 54 % de moins que chez les hommes (près de 750 décès pour 100 000 hommes).

Graphique 3.2

Taux de mortalité par âge¹ des femmes et des hommes, 1993 à 2002



1. Les chiffres sont normalisés en fonction de la population de 1991.

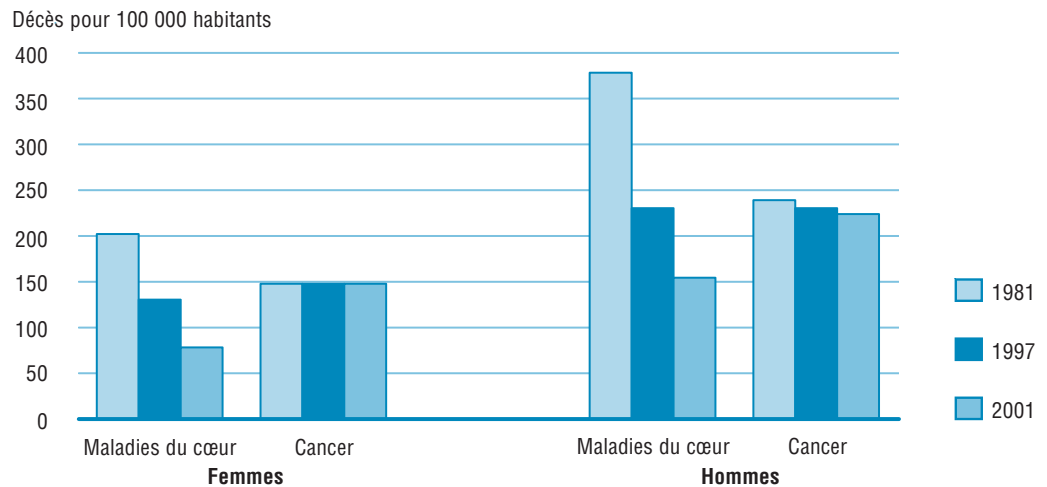
Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Principales causes de décès chez les femmes

Les maladies du cœur et le cancer sont les principales causes de décès chez les femmes. En fait, en 2002, ces deux causes représentaient plus de la moitié de tous les décès chez les femmes. Cette même année, 28 % des décès chez les femmes étaient attribuables au cancer, comparativement à 23 % pour les maladies du cœur. Par ailleurs, 8 % des décès chez les femmes cette année-là étaient imputables aux maladies cérébrovasculaires, comparativement à 8 % pour les maladies respiratoires (tableau 3.5).

Cependant, durant les deux dernières décennies, on a remarqué des différences considérables dans les tendances à long terme des décès attribuables aux maladies du cœur et au cancer dans la population féminine. D'une part, en 2001, le taux de décès normalisé selon l'âge chez les femmes souffrant d'une maladie du cœur était de 61 % moins élevé qu'en 1981, tandis que le taux de décès chez les femmes atteintes d'un cancer durant la même période n'avait pas changé (graphique 3.3).

Graphique 3.3

Taux de mortalité par cancer et par maladies du cœur^{1,2},
1981, 1997 et 2001

1. Les chiffres sont normalisés en fonction de la population de 1991.

2. Les données sur les maladies du cœur pour 1981 et 1997 sont fondées sur les codes 390 à 398, 402, 404, et 410 à 429 de la CIM-9; pour 2001, elles sont fondées sur les codes I00-I09, I11, I13, et I20 à I51 de la CIM-10. Les données sur le cancer pour 1981 et 1997 sont fondées sur les codes 140 à 208 de la CIM-9; pour 2001, elles sont fondées sur les codes C00 à C97 de la CIM-10.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

En fait, au cours des deux dernières décennies, le taux de décès imputables aux maladies du cœur a baissé tant chez les femmes que chez les hommes. Ces baisses sont pour la plupart du même ordre chez les femmes que chez les hommes. Cependant, ce taux de décès chez les femmes équivaut actuellement à environ la moitié seulement de celui des hommes.

Il convient également de noter qu'il existe des différences pour certaines des principales caractéristiques des maladies cardiaques chez les femmes et les hommes. Les femmes, par exemple, tendent à éprouver une plus grande variété de symptômes, elles sont moins susceptibles que les hommes de faire l'objet d'une investigation, d'un traitement médicamenteux ou d'une intervention chirurgicale ou autre, et elles présentent généralement de moins bons résultats pour ce qui est de leur santé. Il existe aussi des différences entre les sexes quant aux facteurs de risque de cardiopathie, notamment l'hypertension, les taux de cholestérol, le tabagisme, le diabète, la dépression, le manque d'activité physique et l'obésité. Certains de ces facteurs, dont l'hypertension, le diabète et la dépression, présentent de plus grands risques pour les femmes que pour les hommes. En outre, certains groupes comme les femmes autochtones et les femmes de l'Asie du Sud sont généralement plus vulnérables à ces problèmes de santé.

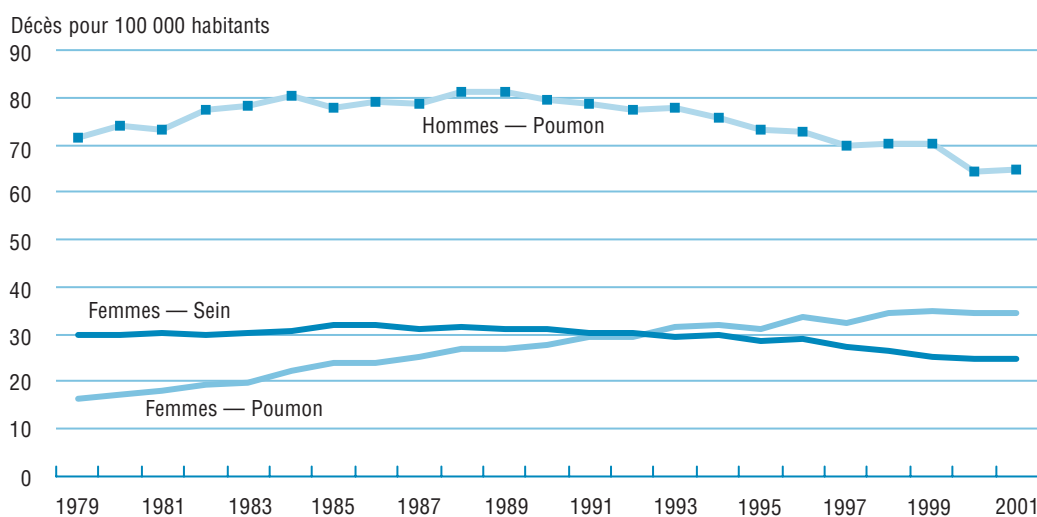
Alors que le taux de décès attribuables au cancer n'a guère changé chez les femmes durant les deux dernières décennies, il a fléchi chez les hommes, mais lentement. Toutefois, le taux de décès attribuables au cancer est actuellement la moitié (50 %) moins élevé chez les femmes que chez les hommes.

Au cours des deux dernières décennies, on a également observé différentes tendances au sein de la population féminine en ce qui concerne les taux de décès imputables à divers types de cancer. Par exemple, en 2001, le taux de décès attribuables au cancer du

poumon chez les femmes était deux fois supérieur à ce qu'il était en 1979. Par contre, le taux de décès attribuables au cancer normalisé selon l'âge a diminué de 10 % chez les hommes durant la même période. Le taux de décès attribuables au cancer du poumon, toutefois, demeure encore la moitié moins élevé chez les femmes que chez les hommes (graphique 3.4).

Graphique 3.4

Taux de mortalité comparatifs par cancer du poumon et du sein¹, 1979 à 2001



1. Les données sur le cancer du poumon pour la période de 1979 à 1999 sont fondées sur le code 162 de la CIM-9; depuis 2000, elles sont fondées sur les codes C33 à C34 de la CIM-10. Pour le cancer du sein, les codes de la CIM-9 sont 174 et 175, alors que le code de la CIM-10 est C50.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

D'autre part, on a constaté chez les femmes au cours des deux dernières décennies une diminution progressive du taux de décès normalisé selon l'âge pour le cancer du sein. En 2001, le taux de décès attribuables au cancer du sein pour chaque tranche de 100 000 femmes était environ 20 % moins élevé qu'il ne l'était en 1979, une fois les changements dans la structure par âge pris en compte.

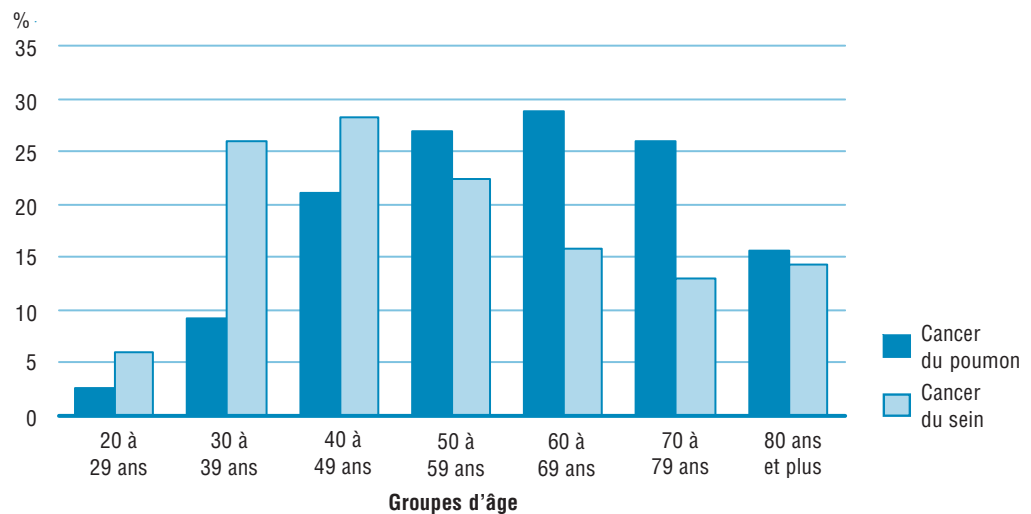
Dans l'ensemble, les taux de décès chez les femmes dissimulent également le fait que les principales causes de décès varient considérablement selon le groupe d'âge auquel elles appartiennent. Ainsi, les femmes de 30 à 79 ans sont plus susceptibles de mourir du cancer. En fait, en 2002, plus de la moitié des décès chez les femmes de 50 à 59 ans ou de 60 à 69 ans étaient attribuables au cancer, de même que chez près de la moitié des femmes de 40 à 49 ans. Par ailleurs, plus du tiers des décès chez les femmes de 70 à 79 ans étaient imputables au cancer. D'autre part, les maladies du cœur étaient la principale cause de décès chez les femmes de 80 ans et plus, tandis que les femmes de moins de 30 ans étaient plus susceptibles de mourir dans un accident de véhicule automobile (tableau 3.5).

On note aussi des différences quant aux principales causes de décès résultant d'un cancer chez les femmes de divers groupes d'âge. Le cancer du sein, par exemple, est la principale cause de décès chez les femmes de 30 à 49 ans. En 2002, le cancer du sein

représentait 28 % de tous les décès résultant d'un cancer chez les femmes de 40 à 49 ans, et de 26 % chez les femmes de 30 à 39 ans, tandis que le cancer du poumon était la principale cause de décès chez les femmes de plus de 50 ans. En fait, en 2002, plus de 1 décès sur 4 à la suite d'un cancer chez les femmes de 50 à 79 ans était attribuable au cancer du poumon alors que ce type de cancer était de 16 % chez les femmes de 80 ans et plus (graphique 3.5).

Graphique 3.5

Pourcentage de décès de femmes en raison du cancer du poumon et du sein¹, selon l'âge, 2002



1. Les données sur le cancer du poumon sont fondées sur les codes C33 et C34 (pour la trachée, les bronches et le poumon) de la CIM-10. Pour le cancer du sein, le code de la CIM-10 est C50.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Incidence du cancer à la hausse

Les différences observées récemment entre les femmes et les hommes en ce qui touche l'augmentation du taux global de décès à la suite d'un cancer tiennent, du moins en partie, au fait qu'on a également observé des différences entre les sexes quant au nombre de nouveaux cas de cancers pendant la dernière décennie⁵. En 2004, par exemple, le nombre de cas de cancer dépistés par tranche de 100 000 femmes était plus élevé de 3 % par rapport à 1994, une fois les changements dans la structure par âge de la population pris en compte. En revanche, l'incidence de nouveaux cas de cancer chez les hommes a diminué de 8 % durant la même période (graphique 3.6).

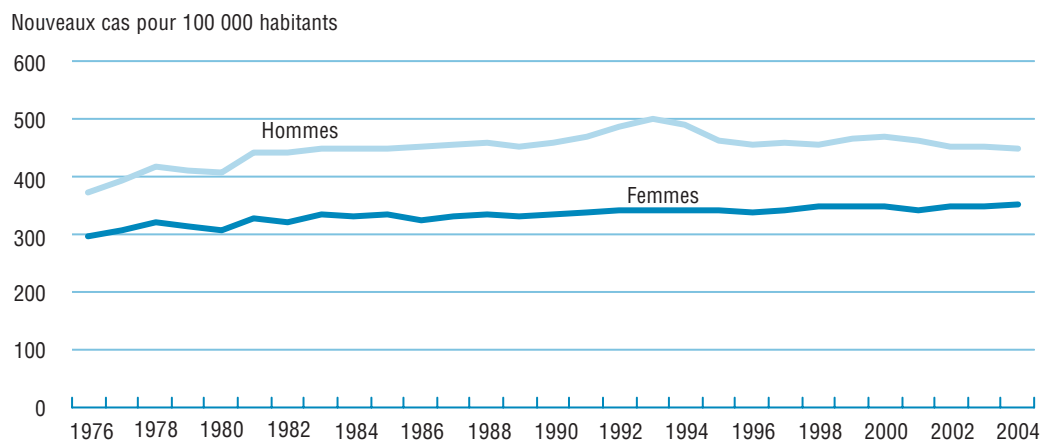
Cependant, l'incidence de nouveaux cas de cancer demeure moins élevée chez les femmes que chez les hommes. En 2004, on a dénombré 351 nouveaux cas de cancer dépistés par tranche de 100 000 femmes, soit 28 % de moins que chez les hommes, une fois pris en compte l'effet des différences dans les structures par âge des populations féminine et masculine.

Le cancer du poumon cause plus de décès que le cancer du sein chez les femmes. Cependant, le cancer du sein représente la plus forte proportion de nouveaux cas de cancer chez les femmes. Par exemple, on a enregistré 106 nouveaux cas de cancer du sein diagnostiqués pour chaque tranche de 100 000 femmes en 2004, un nombre plus de deux

fois supérieur à celui des nouveaux cas de cancer du poumon (48) diagnostiqués par tranche de 100 000 femmes. En fait, les nouveaux cas de cancer du sein représentaient 30 % des nouveaux cas de cancer diagnostiqués chez les femmes cette année-là (graphique 3.7).

Graphique 3.6

Taux d'incidence comparatifs¹ du cancer pour les femmes et les hommes, 1976 à 2004

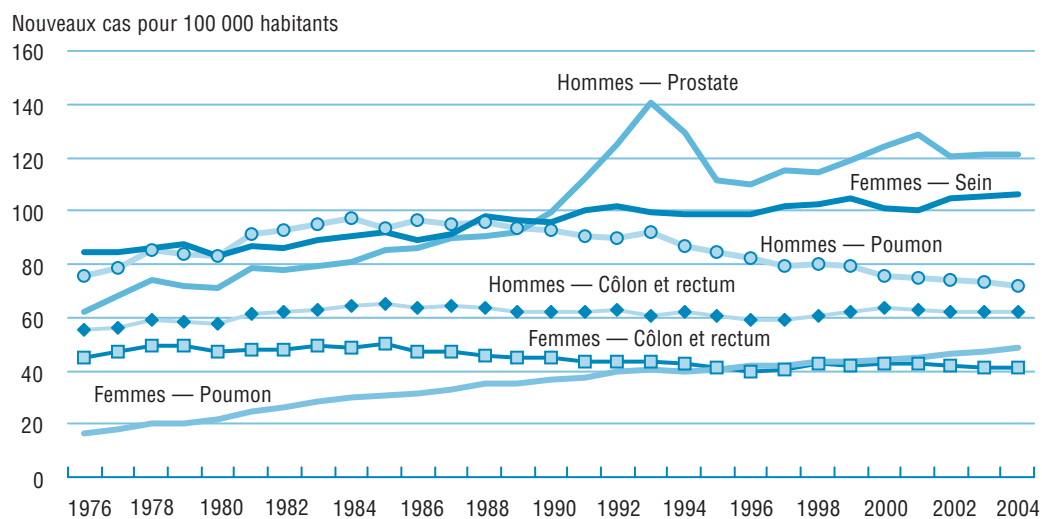


1. Les chiffres sont normalisés en fonction de la population de 1991.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Graphique 3.7

Taux d'incidence comparatifs¹ de certains cancers pour les femmes et les hommes, 1976 à 2004



1. Les chiffres sont normalisés en fonction de la population de 1991.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Néanmoins, chez les femmes, le nombre de nouveaux cas diagnostiqués augmente plus rapidement pour le cancer du poumon que pour les autres principales formes de cancer. En fait, en 2004, le taux d'incidence normalisé selon l'âge de nouveaux cas de cancer du poumon chez les femmes était de 22 % plus élevé que celui de 1994, alors que le taux d'augmentation des nouveaux cas de cancer du sein était de 7 %, et que le taux d'incidence de nouveaux cas de cancer colorectal a légèrement fléchi durant la même période.

De plus, le nombre de nouveaux cas de cancer du poumon continue d'augmenter chez les femmes, alors qu'il diminue chez les hommes. Entre 1994 et 2004, par exemple, le taux d'incidence normalisé selon l'âge de nouveaux cas de cancer du poumon était de 22 % plus élevé chez les femmes, alors qu'il avait fléchi de 17 % chez les hommes. Néanmoins, en 2004, on a diagnostiqué 33 % de moins de cas de cancer du poumon pour 100 000 habitants chez les femmes que chez les hommes.

Cependant, le nombre de nouveaux cas de cancer du poumon chez les femmes croît un peu plus lentement que durant les décennies précédentes. En effet, entre 1994 et 2004, le taux d'incidence normalisé selon l'âge de nouveaux cas de cancer du poumon chez les femmes a fait un bond de 22 %, alors qu'il avait presque doublé au cours de la décennie ayant débuté en 1976 et qu'il avait augmenté de 32 % pendant la période de dix ans commençant en 1985.

Baisse des taux de tabagisme

On a avancé l'hypothèse que la hausse de décès à la suite d'un cancer du poumon chez les femmes tient au fait que beaucoup de femmes ont commencé à fumer au cours de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et qu'on peut maintenant observer les effets de cette tendance dans les données sur la mortalité. En 2003, 21 % des femmes de 12 ans et plus étaient des fumeuses actuelles, c'est-à-dire qu'elles fumaient quotidiennement ou à l'occasion. Cette même année, 16 % des femmes de 12 ans et plus fumaient quotidiennement, alors que 5 % fumaient à l'occasion. Parallèlement, 36 % des femmes étaient d'ex-fumeuses et 43 % n'avaient jamais fumé (tableau 3.6).

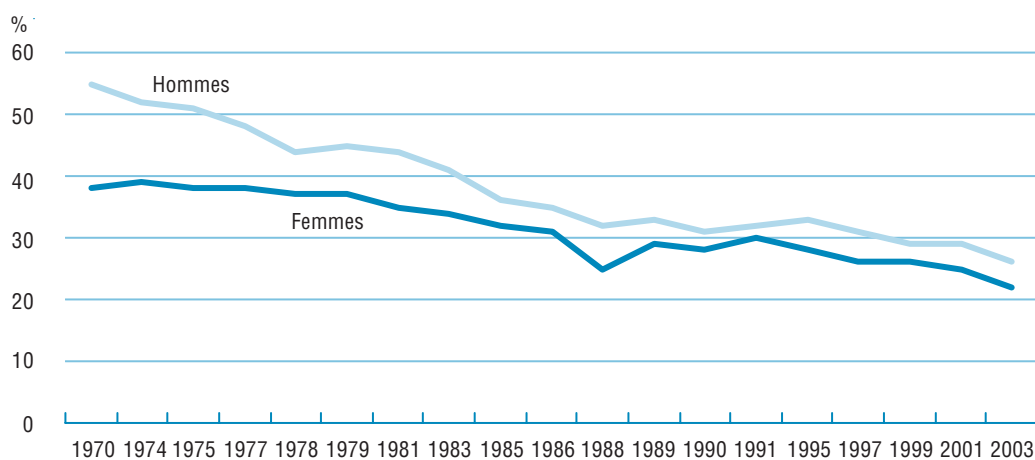
Le nombre de fumeuses au sein de la population canadienne a toutefois considérablement diminué pendant les trois dernières décennies, à mesure que les risques liés à cette habitude ont été de plus en plus connus. En 2003, 22 % des femmes de 15 ans et plus étaient des fumeuses actuelles, comparativement à 30 % en 1991 et à 38 % en 1970. La prévalence du tabagisme a diminué de façon encore plus marquée chez les hommes, baissant de 55 % en 1970 à 25 % en 2003. Les hommes demeurent toutefois un peu plus susceptibles que les femmes d'être des fumeurs actuels (graphique 3.8).

Chez les femmes, les jeunes adultes sont proportionnellement les plus nombreuses à fumer la cigarette. En 2003, 31 % des femmes de 20 à 24 ans fumaient quotidiennement ou à l'occasion, de même que 24 % de celles de 25 à 34 ans et de 22 % des adolescentes de 15 à 19 ans. Par contre, 18 % des femmes de 55 à 64 ans et seulement 13 % de celles de 65 à 74 ans fumaient quotidiennement ou à l'occasion, et un peu plus de 7 % de celles de 75 ans et plus faisaient de même (tableau 3.6).

Le taux global de tabagisme chez les femmes pourrait fléchir encore davantage à l'avenir. En effet, on constate un net recul des taux de tabagisme chez les jeunes adultes. En 2003, par exemple, 31 % des femmes de 20 à 24 ans fumaient quotidiennement ou à l'occasion, comparativement à 36 % en 1999 (graphique 3.9).

Graphique 3.8

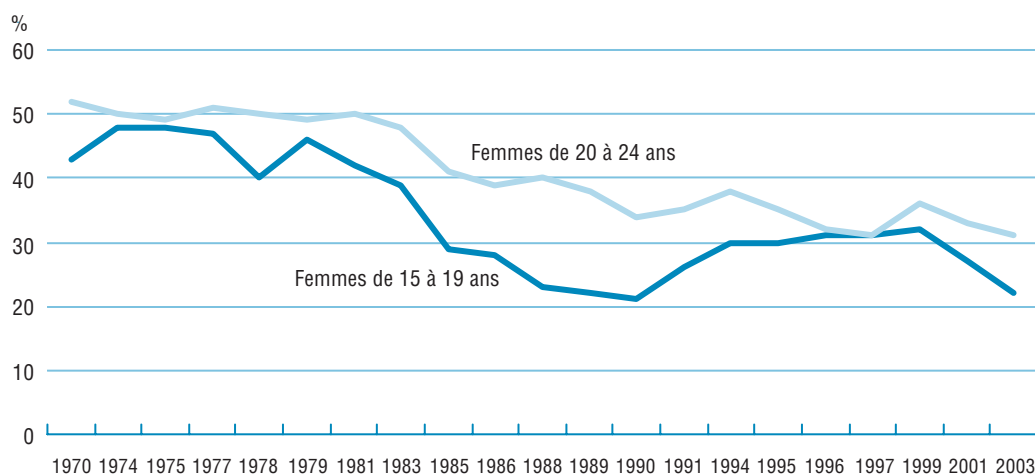
Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 ans et plus qui fumaient régulièrement, 1970 à 2003



Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, Enquête sociale générale et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*; et Santé Canada, *Enquête promotion santé Canada*.

Graphique 3.9

Pourcentage de femmes de 15 à 24 ans qui fumaient quotidiennement ou à l'occasion, 1970 à 2003



Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, Enquête sociale générale et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*; et Santé Canada, *Enquête promotion santé Canada*.

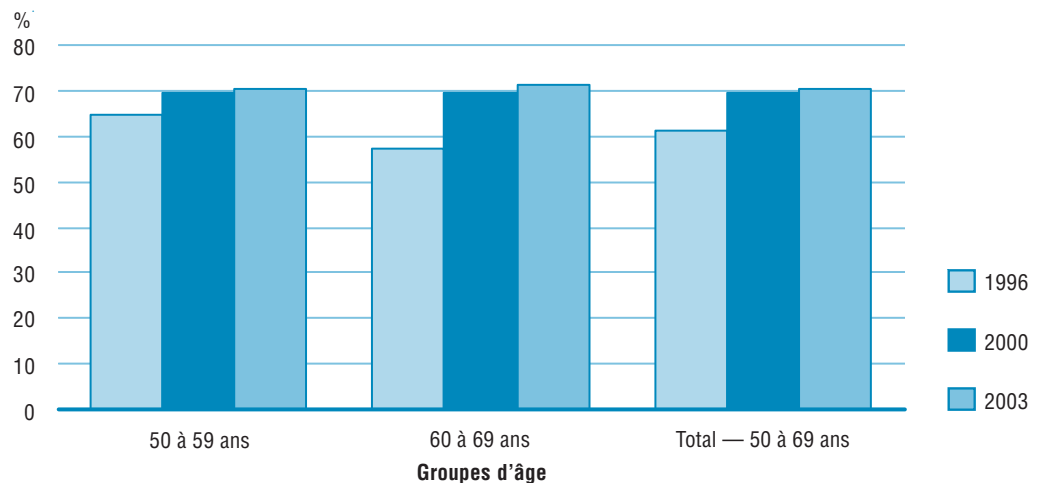
L'incidence du tabagisme chez les adolescentes a diminué de façon encore plus marquée ces dernières années. En 2003, 22 % des femmes de 15 à 19 ans étaient des fumeuses actuelles, comparativement à 32 % en 1999. En fait, la diminution actuelle des taux de tabagisme chez les femmes de ce groupe d'âge représente un renversement de la tendance inquiétante observée dans les années 1990, alors que la proportion de jeunes filles de 15 à 19 ans qui fumaient était passée d'un peu plus de 20 % en 1990 à 32 % en 1999.

Dépistage du cancer du sein

La mammographie constitue une mesure importante de prévention, car elle permet le dépistage précoce du cancer du sein. On recommande actuellement, dans les lignes directrices du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs, que les femmes de 50 à 69 ans subissent une mammographie tous les deux ans, car des données probantes indiquent qu'un dépistage précoce du cancer du sein réduit le risque de décès attribuable à cette maladie chez les femmes de ce groupe d'âge. En fait, le nombre de femmes de ce groupe d'âge qui subissent des mammographies a augmenté de façon appréciable. En 2003, par exemple, plus de 70 % des femmes de 50 à 59 ans et de 60 à 69 ans avaient subi une mammographie au cours des deux années précédentes. Il s'agissait d'une hausse comparativement à 65 % chez les femmes de 50 à 59 ans et à seulement 57 % chez celles de 60 à 69 ans aussi récemment qu'en 1996 (graphique 3.10)

Graphique 3.10

Pourcentage de femmes de 50 à 69 ans qui ont subi une mammographie¹ au cours des deux dernières années, 1996, 2000 et 2003



1. Comprend les femmes qui ont subi une mammographie pour un dépistage de routine ainsi que celles qui en avaient subi une pour d'autres raisons.

Sources : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Dépistage du cancer du col utérin

À l'heure actuelle, on recommande également que les femmes actives sexuellement subissent le test par frottis vaginal (test de PAP) au moins une fois tous les trois ans en vue du dépistage du cancer du col utérin. En fait, la plupart des Canadiennes avaient subi ce test conformément aux lignes directrices du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs. En 2003, près de 3 femmes de 18 à 69 ans sur 4 avaient subi le test par frottis vaginal (test de PAP) au cours des trois années précédentes. En fait, un peu plus de la moitié des femmes de ce groupe d'âge avaient été examinées en vue du dépistage du cancer du col utérin durant la dernière année, tandis qu'un autre quart avaient subi leur dernier test au cours des trois années précédentes. Néanmoins, plus de 1 femme sur 10 a indiqué qu'elle n'avait pas subi le test par frottis vaginal au cours des trois années précédentes et 14 % ont dit ne s'être jamais prêtées à un test de dépistage (tableau 3.7).

Infections transmises sexuellement

Les infections transmises sexuellement sont un autre problème de santé grave qui n'a pas les mêmes répercussions chez les femmes que chez les hommes, surtout en raison des différences quant aux symptômes et à l'évolution de ces infections⁶. Plus particulièrement, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de subir des conséquences à long terme à la suite d'infections transmises sexuellement. Ainsi, ces infections peuvent causer chez les femmes une endométrite, une affection qui peut avoir des conséquences graves sur la santé génésique; ce genre d'infection peut également causer des cicatrices sur les trompes de Fallope tout en augmentant le risque de grossesse extra-utérine ou de stérilité tubaire. Il importe également de noter que les données sur les infections transmises sexuellement sous-estiment probablement l'incidence réelle de ces affections, car, dans bien des cas, l'infection est asymptomatique, particulièrement chez la femme. Il arrive donc que des personnes infectées ne se fassent pas soigner et que l'affection ne soit pas diagnostiquée.

De plus, le problème des infections transmises sexuellement soulève de plus en plus d'inquiétude, étant donné que les jeunes femmes sont particulièrement susceptibles de contracter certaines formes d'infections transmises sexuellement, un bon nombre de celles-ci ayant des comportements sexuels à risque, notamment des relations sexuelles non protégées avec différents partenaires. En fait, l'incidence des infections transmises sexuellement est généralement plus élevée chez les jeunes femmes que chez les femmes plus âgées. En 2002, on a dénombré près de 1 400 cas diagnostiqués de chlamydie par tranche de 100 000 femmes tant chez les 15 à 19 ans que chez celles de 20 à 24 ans, comparativement à un peu plus de 500 cas pour 100 000 femmes de 25 à 29 ans, à 137 cas pour les femmes de 30 à 39 ans et à un très petit nombre de cas pour les groupes plus âgés (tableau 3.8).

On a observé une tendance similaire pour la gonorrhée, bien que les femmes de 15 à 19 ans étaient légèrement plus susceptibles que celles de 20 à 24 ans d'avoir reçu un diagnostic relatif à ce type d'infection. D'autre part, les femmes de 25 à 29 ans étaient plus susceptibles que celles des autres groupes d'âge de recevoir un diagnostic de syphilis. Les taux de syphilis étaient cependant très faibles dans tous les groupes d'âge.

De façon générale, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de recevoir un diagnostic pour une infection transmise sexuellement. Ainsi, en 2002, les femmes de 15 à 19 ans étaient plus de cinq fois plus susceptibles que les hommes de ce même groupe d'âge de recevoir un diagnostic de chlamydie, alors qu'elles étaient proportionnellement deux fois plus susceptibles que ces derniers à avoir reçu un diagnostic de gonorrhée. Les femmes de 20 à 24 ans étaient également deux fois plus susceptibles que leurs homologues masculins de contracter une chlamydie. Toutefois, les femmes de ce même groupe d'âge étaient proportionnellement un peu moins nombreuses que les hommes à recevoir un diagnostic de gonorrhée. En fait, chez les plus de 25 ans, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes de contracter la gonorrhée, tandis que les femmes de 25 à 39 ans étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de contracter une chlamydie. Cette situation tient peut-être au fait que les femmes consultent plus fréquemment des professionnels de la santé pendant leurs années de fécondité.

L'incidence des chlamydioses chez les femmes a légèrement augmenté durant la dernière décennie. En 2002, on a dénombré 244 cas d'infection de ce genre pour chaque tranche de 100 000 femmes de 15 ans et plus, soit 28 % de plus qu'en 1991. Par contre, l'incidence de la gonorrhée chez les femmes est actuellement moins de la moitié de celle observée au début des années 1990. En 2002, on a dénombré 17 infections par le



gonocoque par tranche de 100 000 femmes de 15 ans et plus, comparativement à un taux de 38 en 1991. Par ailleurs, le taux d'incidence de la syphilis chez les femmes a peu varié durant la dernière décennie.

Syndrome d'immunodéficience acquise et infections au VIH

Chaque année, un petit nombre de Canadiennes font l'objet d'un diagnostic de sida. En juin 2004, plus de 1 600 femmes de 15 ans et plus avaient reçu un tel diagnostic; elles représentaient environ 9 % des cas de sida signalés au Canada (tableau 3.9).

Le nombre de femmes faisant l'objet d'un diagnostic de sida a toutefois fléchi au cours de la dernière décennie. Au début des années 2000, le nombre de cas de sida diagnostiqués chaque année variait entre 50 et 60 femmes de 15 ans et plus, comparativement à une bonne centaine vers la fin des années 1990. On a enregistré une baisse encore plus marquée du nombre d'hommes ayant reçu un diagnostic de sida, bien que ces derniers continuent de représenter la grande majorité des cas diagnostiqués de sida.

Étant donné qu'il peut s'écouler une bonne dizaine d'années entre l'infection au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et l'apparition subséquente du sida, les statistiques sur les cas de sida ne présentent pas un tableau complet de la situation actuelle, car elles n'indiquent pas le nombre de femmes atteintes du VIH qui sont susceptibles de contracter le virus. En juin 2004, les résultats du test pour le VIH étaient positifs dans le cas de 8 400 femmes. Dans l'ensemble, les femmes représentaient 16 % du nombre total de personnes dont les résultats du test pour le VIH étaient positifs (tableau 3.10).

La grande majorité des femmes dont les résultats du test pour le VIH étaient positifs ont entre 20 et 39 ans. En juin 2004, 35 % des femmes atteintes du VIH avaient entre 30 et 39 ans au moment du diagnostic, tandis que 32 % avaient de 20 à 29 ans et 14 %, de 40 à 49 ans. Les femmes de 50 ans et plus ou de 20 ans et moins représentaient de faibles proportions.

Contacts avec les professionnels de la santé

Presque toutes les femmes consultent au moins un professionnel de la santé chaque année. En 2003, 86 % des femmes de 12 ans et plus avaient consulté un médecin — médecin de famille, omnipraticien ou spécialiste — au moins une fois, tandis que 66 % avaient consulté un dentiste (tableau 3.11).

En fait, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir consulté un fournisseur de soins de santé. En 2003, 86 % des femmes de 12 ans et plus ont consulté un médecin, comparativement à 74 % dans le cas de leurs homologues masculins, tandis que 66 % des femmes sont allées chez le dentiste, comparativement à 61 % pour les hommes.

Les femmes de 65 ans et plus sont légèrement plus susceptibles que les femmes plus jeunes de consulter un médecin; toutefois, quel que soit le groupe d'âge, près de 90 % des femmes de plus de 20 ans ont consulté un médecin au moins une fois en 2003. Par ailleurs, 80 % des femmes de 15 à 19 ans ont vu un médecin au moins une fois cette année-là, comparativement à seulement 69 % chez les filles de 12 à 14 ans. Par contre, moins de la moitié des femmes âgées avaient fait au moins une visite chez le dentiste cette même année, tandis que, chez les groupes plus jeunes, la proportion de femmes qui avaient consulté un dentiste variait entre 86 % chez celles de 12 à 14 ans et 60 % chez celles de 55 à 64 ans.

Hospitalisations

Les taux d'hospitalisation sont généralement plus élevés chez les femmes que chez les hommes⁶. En 2002-2003, on a enregistré plus de 10 000 départs de l'hôpital⁷ pour chaque tranche de 100 000 femmes de tous âges, comparativement à un peu moins de 7 500 pour chaque tranche de 100 000 hommes de tous âges (tableau 3.12).

Cependant, la différence entre les taux de départs de l'hôpital chez les femmes et chez les hommes tient en grande partie au nombre élevé d'hospitalisations des femmes pour des raisons liées à l'accouchement. En fait, l'accouchement, les complications associées à la grossesse et à la puerpéralité⁸ sont les principales causes d'hospitalisation des femmes. La différence s'explique aussi par le nombre relativement élevé d'hospitalisations chez les femmes de 20 à 34 ans. En 2002-2003, le taux de départs de l'hôpital chez les femmes de 25 à 34 ans était cinq fois plus élevé que celui de leurs homologues masculins, tandis que les femmes de 20 à 24 ans étaient presque quatre fois plus susceptibles d'être hospitalisées que les hommes faisant partie de ce même groupe d'âge.

Parmi la population féminine, les femmes âgées affichent les plus hauts taux d'hospitalisation. En 2002-2003, on a enregistré près de 31 000 départs de l'hôpital pour chaque tranche de 100 000 femmes de 75 ans et plus, comparativement à plus de 16 000 chez les femmes de 65 à 74 ans. En revanche, on en a enregistré moins de 8 000 départs de l'hôpital chez les femmes de 35 à 64 ans.

Cependant, les femmes âgées sont moins susceptibles d'être hospitalisées que leurs homologues masculins. Parmi les personnes de 75 ans et plus, par exemple, on a compté 31 000 départs de l'hôpital pour chaque tranche de 100 000 femmes en 2002-2003, comparativement à près de 39 000 pour les hommes. De même, chez les personnes de 65 à 74 ans, les taux de départs de l'hôpital s'élevaient à 16 400 chez les femmes et à 21 300 chez les hommes. En outre, les femmes de 45 à 64 ans étaient légèrement moins susceptibles que les hommes du même groupe d'âge d'être hospitalisées, tout comme les femmes ayant moins de 15 ans, tandis que c'était l'inverse pour les groupes dont les âges se situaient entre 15 et 34 ans.

S'il est vrai que les femmes âgées étaient moins susceptibles que leurs homologues masculins d'être hospitalisées, en général, leur séjour à l'hôpital était un peu plus long. En 2002-2003, la durée moyenne des séjours à l'hôpital des femmes de 75 ans et plus, par exemple, était de 13 jours comparativement à 11 jours pour les hommes de ce même groupe d'âge. D'autre part, les femmes ayant moins de 65 ans sont généralement hospitalisées moins longtemps que leurs homologues masculins.

Hospitalisation pour des raisons de santé mentale

Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'être hospitalisées pour des troubles mentaux. En 2002-2003, pour chaque tranche de 100 000 femmes de tous âges, on a enregistré 626 départs de l'hôpital chez les femmes atteintes de troubles mentaux dans les hôpitaux psychiatriques ou généraux, comparativement à 583 chez les hommes (tableau 3.13).

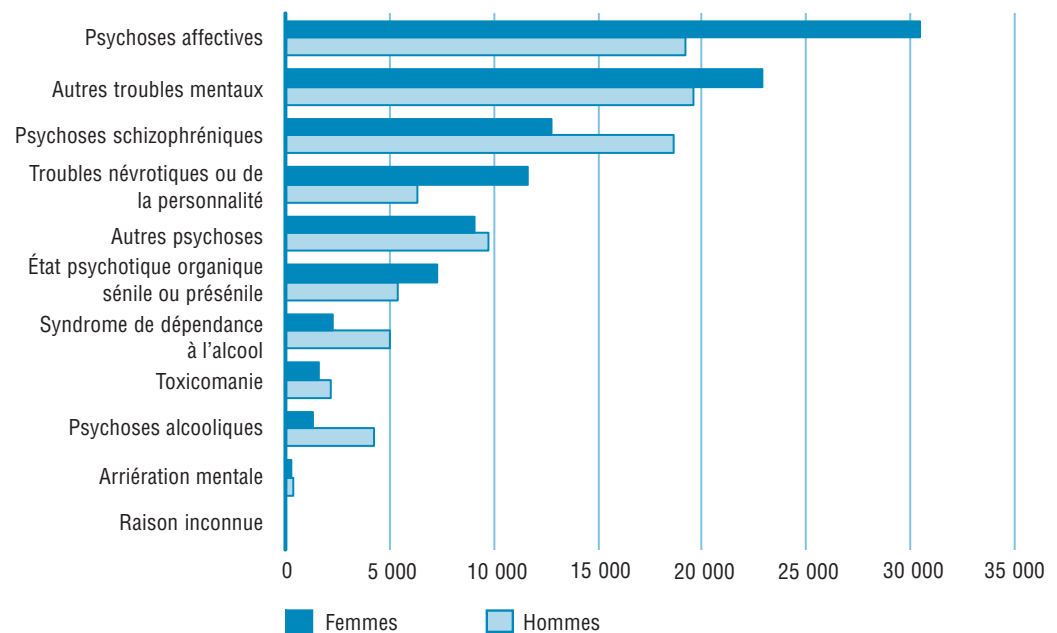
Les femmes des groupes plus âgés sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'être hospitalisées pour des raisons de santé mentale. En 2002-2003, on a enregistré un peu moins de 1 200 départs de l'hôpital chez les femmes souffrant de troubles mentaux pour chaque tranche de 100 000 femmes de 75 ans et plus, taux qui est presque 50 % plus élevé que le taux suivant en importance chez les femmes de 35 à 44 ans, soit un peu plus de 800 départs de l'hôpital pour des raisons de santé mentale. Toutefois, le taux d'hospitalisation pour des raisons de santé mentale chez les femmes âgées est presque égal à celui enregistré chez leurs homologues masculins.



De plus, les femmes sont généralement hospitalisées pour des maladies mentales qui diffèrent de celles des hommes. En 2002-2003, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être hospitalisées pour des psychoses affectives (trouble bipolaire, névrotique ou de la personnalité, état psychotique organique sénile ou présénile, entre autres). Par contre, les femmes étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes d'être hospitalisées pour des psychoses schizophréniques ou des psychoses alcooliques (graphique 3.11).

Graphique 3.11

Nombre de départs de l'hôpital de personnes atteintes de troubles mentaux, selon la cause, 2002-2003



Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Santé mentale

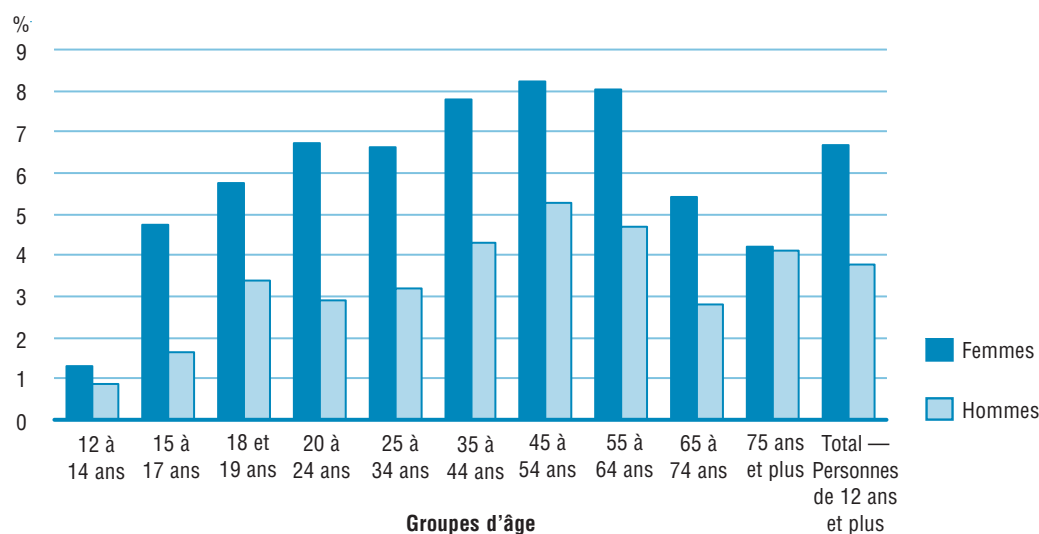
En fait, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Santé mentale et bien-être, menée en 2002, les femmes de tous les groupes d'âge, particulièrement les jeunes femmes de 15 à 24 ans, sont plus susceptibles que les hommes de percevoir leur santé mentale comme passable ou mauvaise. Par ailleurs, les femmes sont plus fréquemment atteintes de troubles paniques, d'agoraphobie, de troubles d'anxiété sociale et de troubles de l'alimentation. Des études révèlent que les taux élevés d'agression — particulièrement d'agression sexuelle — chez les filles et les femmes sont un facteur qui contribue à un grand nombre de ces affections mentales.

Il convient également de noter que certains groupes de femmes au Canada sont particulièrement vulnérables à certaines maladies mentales. Par exemple, les nouvelles immigrantes et les réfugiées sont plus susceptibles de subir un stress en raison de leur réinstallation, de leur isolement ou de leur situation économique, autant de facteurs qui peuvent accroître le stress post-traumatique qu'elles subissent déjà à leur arrivée. Les femmes autochtones et les mères célibataires sont susceptibles elles aussi d'être particulièrement vulnérables au stress qu'elles subissent au quotidien.

La plupart des femmes réussissent à surmonter les difficultés quotidiennes; cependant, une proportion faible mais appréciable de la population féminine présente des troubles de l'humeur. En 2003, 7 % des femmes de 12 ans et plus ont déclaré avoir reçu un diagnostic d'un trouble de l'humeur. Ce taux est presque deux fois plus élevé que celui enregistré chez les hommes, dont un peu plus de 4 % étaient atteints d'un tel trouble cette année-là (graphique 3.12).

Graphique 3.12

Pourcentage de femmes et d'hommes qui ont reçu un diagnostic d'un trouble de l'humeur¹, selon l'âge, 2003



1. Comprend les personnes ayant indiqué avoir reçu un diagnostic d'un trouble de l'humeur tel qu'une dépression, un trouble bipolaire, une manie ou une dysthymie.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Les femmes qui ont entre 35 à 64 ans sont proportionnellement les plus nombreuses à présenter un trouble de l'humeur. En 2003, 8 % des femmes de cette tranche d'âge ont dit avoir reçu un diagnostic d'un trouble de l'humeur, comparativement à 7 % de celles de 20 à 34 ans, et à 6 % de celles de 18 à 19 ans. Par contre, la prévalence des troubles de l'humeur était de 5 % ou moins chez les femmes âgées et les jeunes adolescentes. En outre, si l'on exclut les femmes de 75 ans et plus, les femmes de tous les groupes d'âge étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues masculins d'indiquer qu'elles souffraient d'un trouble de l'humeur.

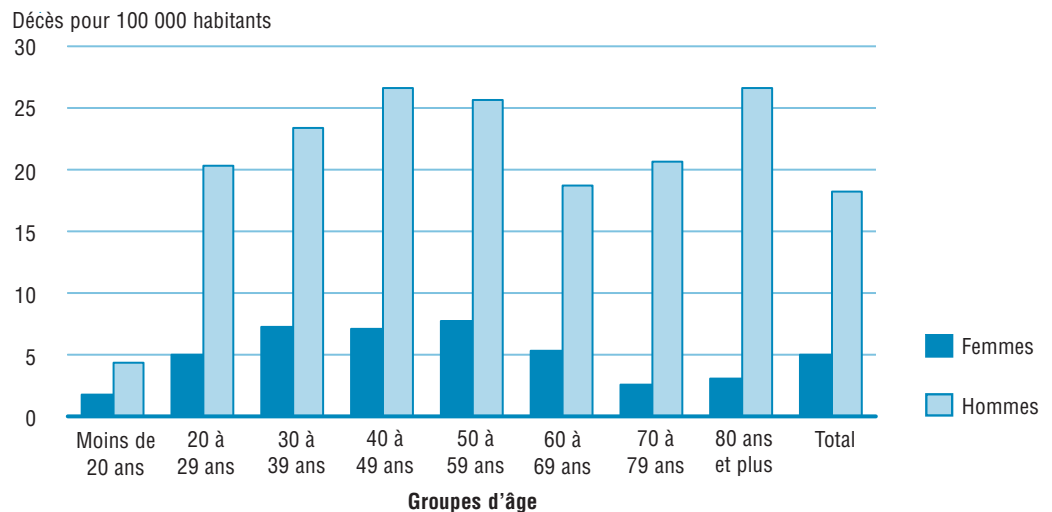
Il n'existe pas au Canada de statistiques nationales permettant d'établir des liens entre les concepts. Il est cependant très probable que les taux relativement élevés de troubles de l'humeur chez les femmes de 35 à 64 ans soient liés au fait que les femmes de ce groupe d'âge assument beaucoup de rôles conflictuels. Tel qu'indiqué dans le chapitre sur les expériences de travail des femmes, de plus en plus de celles-ci font partie de la population active rémunérée, en particulier celles ayant des enfants. Toutefois, même lorsqu'elles travaillent à temps plein, les femmes doivent encore, dans une large mesure, s'occuper de leurs enfants et de leur famille. Par ailleurs, un grand nombre de femmes appartenant à ce groupe d'âge se retrouvent dans la « génération sandwich », en ce sens qu'elles doivent non seulement s'occuper de leurs propres enfants et de leur famille, mais aussi de leurs parents âgés.

Suicide

Même si les femmes sont généralement plus susceptibles que les hommes d'avoir des épisodes de dépression clinique et d'être hospitalisées pour une tentative de suicide, elles sont beaucoup moins enclines que les hommes à s'enlever la vie. En fait, en 2002, on a enregistré 5 suicides par tranche de 100 000 femmes, comparativement à 18 par tranche de 100 000 hommes (graphique 3.13).

Graphique 3.13

Taux de suicide des femmes et des hommes, selon l'âge, 2002



Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Les femmes de 30 à 60 ans sont celles qui sont le plus portées à s'enlever la vie. En 2002, on a dénombré 8 suicides pour chaque tranche de 100 000 femmes de 50 à 59 ans et 7 suicides par tranche de 100 000 femmes de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans. À titre de comparaison, le taux de suicide chez les 20 à 29 ans et chez les 60 à 69 ans était de 5 pour 100 000, de 3 pour 100 000 femmes de 70 ans et plus, et de seulement 2 pour 100 000 femmes ayant moins de 20 ans. Cependant, les femmes de tous les groupes d'âge sont beaucoup moins susceptibles de s'enlever la vie. Il importe toutefois de noter que le taux global de suicide chez les femmes dissimule le fait que l'incidence du suicide chez certains groupes de femmes est peut-être plus élevée que le taux national.

Utilisation de médecines alternatives

Une proportion croissante de femmes ont recours à des médecines alternatives. Elles font appel notamment aux services de massothérapeutes, d'acupuncteurs, d'homéopathes ou de naturopathes. En 2003, 17 % des femmes de 15 ans et plus avaient eu recours à des médecines alternatives. En fait, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes d'avoir eu recours à de tels services. En effet, cette année-là, à peu près de 9 % des hommes de 15 ans et plus avaient consulté un fournisseur de soins de santé. Il convient toutefois de noter que les données à cet égard ne portent que sur les fournisseurs de soins de santé alternatifs et ne tiennent pas compte de la consommation de produits de santé naturels (tableau 3.14).

Les femmes de 25 à 54 ans sont les plus susceptibles d'avoir recours à des soins de santé alternatifs. En fait, en 2003, plus de 20 % des femmes de 25 à 54 ans ont consulté un fournisseur de soins de santé alternatifs. Par contre, 10 % ou moins des femmes âgées, ainsi que celles de 15 à 19 ans, ont bénéficié de tels soins de santé. Toutefois, les femmes de tous les groupes d'âge étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir recours aux services d'un fournisseur de soins de santé alternatifs.

Les fonctions physiologiques uniques aux femmes et les transitions dans la vie de ces dernières, y compris la santé génésique et la ménopause, ainsi que le plus grand nombre de cas d'affections chroniques chez les femmes par rapport aux hommes, sont des facteurs qui contribuent à accroître le recours aux fournisseurs de soins alternatifs pour prévenir les maladies et traiter des affections.

Interruption volontaire de grossesse

Au Canada, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse est demeuré relativement stable durant la dernière décennie⁹. En 2002, on a enregistré au pays 105 000 avortements pratiqués dans un hôpital ou une clinique, soit un peu plus qu'au début des années 1990, mais un peu moins qu'au cours des années records (1996 et 1997), où le nombre d'avortements a dépassé 110 000 (tableau 3.15).

Toutefois, on pratique de moins en moins d'avortements dans les hôpitaux et de plus en plus dans les cliniques. En 2003, on a pratiqué 58 000 avortements dans les hôpitaux canadiens, alors qu'on en avait pratiqué plus de 70 000 chaque année durant la période de 1989 à 1997, le sommet ayant été atteint en 1996 avec un peu plus de 75 000 avortements. En revanche, le nombre d'avortements pratiqués dans les cliniques est passé d'un peu plus de 30 000 au début des années 1990 à 47 000 en 2003.

Parallèlement à ce changement, le taux global d'avortement au Canada a peu varié au cours de la dernière décennie. Ainsi, on a pratiqué 15 avortements dans les hôpitaux ou les cliniques par tranche de 1 000 femmes de 15 à 44 ans, taux qui est demeuré relativement stable durant les années 1990. De même, on n'a pas observé de changement ces dernières années quant au nombre d'avortements, exprimé en pourcentage de l'ensemble des naissances vivantes au Canada.

Les femmes de 18 à 24 ans sont plus susceptibles que celles des autres groupes d'âge de subir une interruption volontaire de grossesse. En 2003, on a enregistré un peu plus de 30 avortements pour chaque tranche de 1 000 femmes de 18 ou 19 ans, ou de 20 à 24 ans, comparativement à 22 avortements chez les femmes de 25 à 29 ans, à 14 chez celles de 30 à 34 ans, et à 10 ou moins chez les autres groupes d'âge (tableau 3.16).

Consommation d'alcool

La consommation d'alcool est une autre habitude qui peut avoir des répercussions sur la santé. En 2003, 51 % des femmes de 12 ans et plus ont dit qu'elles étaient des buveuses régulières ou, si l'on préfère, qu'elles consommaient une boisson alcoolisée au moins une fois par mois. Par ailleurs, 22 % des femmes étaient des buveuses occasionnelles, 14 % étaient d'ex-buveuses et 13 % s'étaient toujours abstenues de boire de l'alcool (tableau 3.17).

Cependant, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'être des buveurs actuels. En 2003, 51 % des femmes de 12 ans et plus ont dit boire une boisson alcoolisée au moins une fois par mois, comparativement à 69 % dans le cas de leurs homologues masculins.

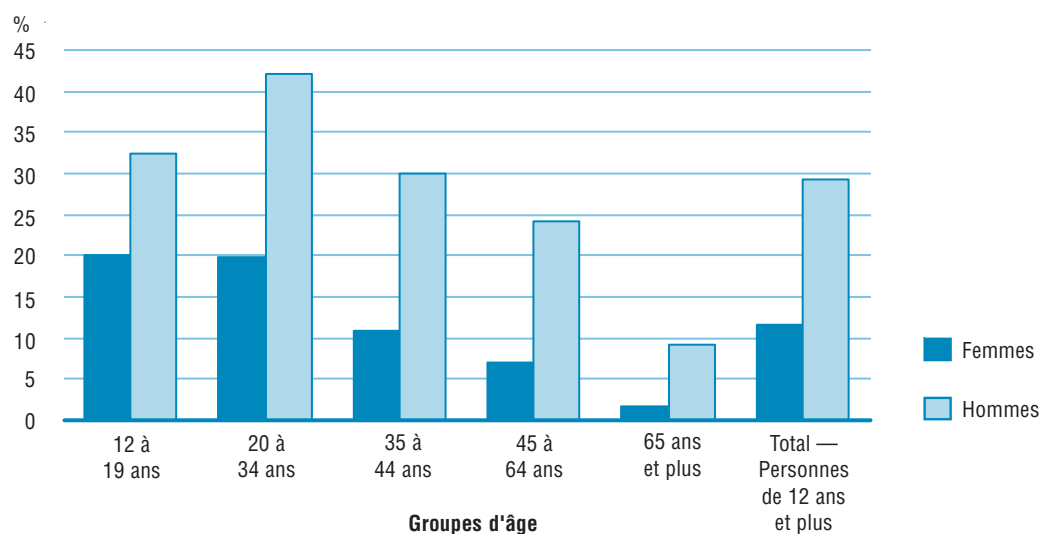


De façon générale, les jeunes femmes sont moins susceptibles de boire que les femmes âgées ou celles qui approchent l'âge de la retraite. En 2003, près de 60 % des femmes de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans étaient des buveuses régulières, tout comme d'ailleurs 57 % des femmes de 25 à 34 ans et 55 % de celles de 15 à 24 ans. Par contre, seulement 42 % des femmes de 65 à 74 ans et seulement 33 % de celles de 75 ans et plus étaient des buveuses régulières. Cependant, les femmes de tous les groupes d'âge étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes d'être des buveurs actuels.

De plus, quel que soit le groupe d'âge, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'être de grandes buveuses. En 2003, 12 % des femmes de 12 ans et plus, comparativement à 29 % de leurs homologues masculins, ont déclaré avoir pris cinq consommations ou plus à une même occasion au moins une fois par mois. Les femmes de moins de 35 ans, à l'instar des hommes, étaient les plus susceptibles d'être considérées comme de grandes buveuses. En 2003, 20 % des femmes de 12 à 19 ans et de 20 à 34 ans pouvaient être qualifiées de grandes buveuses, comparativement à 11 % de celles de 35 à 44 ans, à 7 % de celles de 45 à 64 ans et à 2 % à peine des femmes âgées (graphique 3.14).

Graphique 3.14

Pourcentage¹ de femmes et d'hommes qui étaient des buveurs excessifs², selon l'âge, 2003



1. Exprimé en pourcentage des personnes qui étaient des buveuses au moment de l'enquête.
2. Comprend les personnes ayant déclaré avoir pris cinq consommations ou plus en une même occasion au moins 12 fois au cours de l'année précédente.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Activité physique et temps de loisir

Au Canada, moins de la moitié de la population féminine est physiquement active durant ses loisirs. En 2003, 23 % des femmes de 12 ans et plus étaient considérées comme physiquement actives et 25 %, comme modérément actives, alors que 51 % étaient physiquement inactives. De plus, les femmes étaient généralement moins actives que les hommes. Cette année-là, 49 % des femmes de 12 ans et plus ont déclaré qu'elles étaient

très actives ou modérément actives durant leurs loisirs, comparativement à 55 % de leurs homologues masculins (tableau 3.18).

Les jeunes femmes ont tendance à être plus actives physiquement que les femmes âgées. En 2003, 29 % des femmes de 20 à 24 ans étaient très actives durant leurs temps libres, comparativement à 20 % ou plus des femmes de 25 à 64 ans. En revanche, seulement 17 % des femmes de 65 à 74 ans et seulement 10 % de celles de 75 ans et plus étaient physiquement actives. Cependant, la plupart des femmes actives avaient moins de 20 ans. Cette année-là, 46 % des filles de 12 à 14 ans et 37 % de celles de 15 à 19 ans étaient très actives pendant leurs loisirs. Toutefois, quel que soit le groupe d'âge, les femmes étaient généralement moins actives que les hommes.

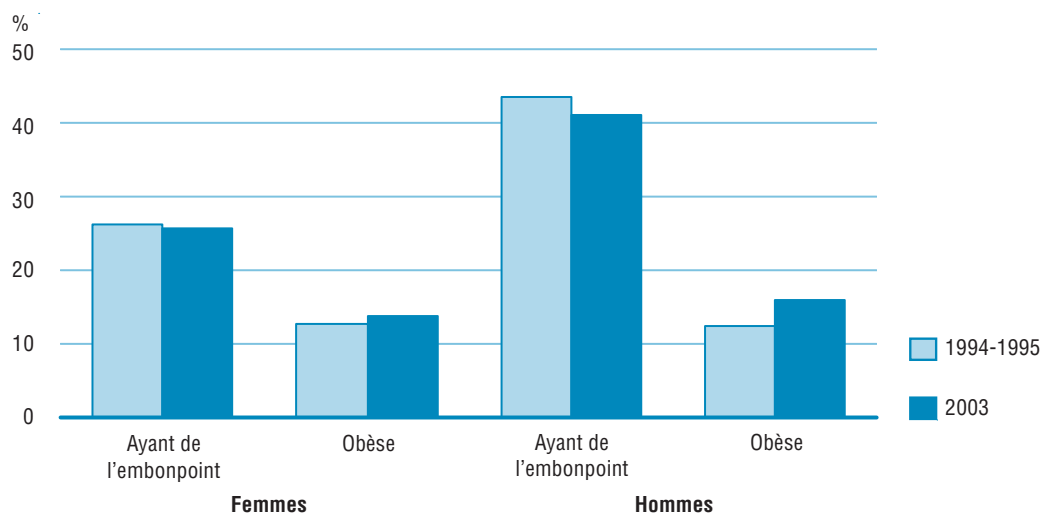
Les femmes sont moins portées à avoir de l'embonpoint

Le fait qu'une proportion appréciable de la population fasse de l'embonpoint inquiète de plus en plus les responsables des services de santé au Canada¹⁰. En fait, en 2003, on estimait que 39 % des femmes de 18 ans et plus ayant de l'embonpoint ou souffrant d'obésité. Cette année-là, 26 % des femmes avaient de l'embonpoint alors qu'on estimait que 14 % étaient obèses. Cependant, on estimait que la proportion de femmes ayant de l'embonpoint ou souffrant d'obésité n'a guère varié depuis 1994-1995 (graphique 3.15).

En outre, les femmes sont généralement moins susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir de l'embonpoint. En 2003, on estimait à 39 % la proportion de femmes de 18 ans et plus ayant de l'embonpoint ou souffrant d'obésité, comparativement à 57 % dans le cas des hommes. Cependant, on estimait que cette différence était attribuable en majeure partie aux personnes ayant de l'embonpoint plutôt qu'à celles souffrant d'obésité. En fait, cette année-là, la proportion de femmes (14 %) estimées comme étant obèses était similaire à celle des hommes faisant partie de la même catégorie (16 %).

Graphique 3.15

Pourcentage de femmes et d'hommes de 18 ans et plus souffrant d'embonpoint ou d'obésité¹, 1994-1995 et 2003



1. On estime qu'une personne fait de l'embonpoint si son indice de masse corporelle (IMC) se situe entre 25 et 30, et qu'elle est obèse si son IMC est supérieur à 30. L'IMC est calculé en divisant le poids par le carré de la taille.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Notes

1. Veuillez noter que les données présentées dans cette section et dans les sections qui suivent font référence uniquement aux femmes qui vivent à la maison et n'englobent pas celles qui vivent dans un établissement. Comme les femmes vivant dans un établissement ont généralement plus de problèmes de santé que celles vivant à la maison, ces données sous-estiment généralement la totalité des problèmes de santé de la population féminine.
2. Pour de plus amples renseignements sur l'état de santé de ce segment de la population féminine, veuillez consulter le chapitre 11.
3. Pour obtenir d'autres renseignements sur l'état de santé des femmes ayant une incapacité, veuillez consulter le chapitre 12.
4. Il s'agit du nombre de décès pour 100 000 habitants qui aurait été observé si les taux réels par âge pour une année particulière s'étaient appliqués à la population de 1991. Le processus de normalisation selon l'âge permet d'effectuer des comparaisons entre années, étant donné qu'on peut tenir compte des changements survenus dans la répartition de la population selon l'âge.
5. Il est important de noter que, lorsqu'il est question des nouveaux cas diagnostiqués de cancer, les augmentations peuvent être attribuables au fait que les méthodes de dépistage ont été considérablement améliorées plutôt qu'à une hausse réelle de l'incidence de la maladie.
6. On est d'avis que les données sur les infections transmises sexuellement sous-estiment l'incidence réelle de ces infections du fait que celles-ci sont asymptomatiques, particulièrement chez les femmes. Par conséquent, il se peut que des personnes infectées ne se fassent pas soigner et que la maladie ne soit pas diagnostiquée.
7. Ces données ont trait aux hôpitaux généraux et spécialisés au Canada. Elles ne tiennent pas compte des personnes traitées dans les hôpitaux psychiatriques, bien qu'elles englobent les malades traités dans les unités psychiatriques des hôpitaux généraux et spécialisés.
8. On entend par « départ de l'hôpital » le départ d'un hôpital ou le décès d'un malade hospitalisé. Toutefois, les statistiques à cet égard ne tiennent pas compte de l'expérience des malades individuels qui peuvent faire l'objet d'hospitalisations répétées.
9. Comprend les avortements spontanés; les interruptions légales de grossesse; les autres types d'avortements; les autres grossesses aboutissant à un avortement; les accouchements normaux; les cas d'hémorragie de la grossesse; les autres complications associées à la grossesse; l'indication de soins pendant la grossesse, le travail et l'accouchement; les complications associées au travail et à l'accouchement, et les complications puerpérales.
10. Entre 1969 et 1988, l'avortement était, selon la loi, un acte criminel au Canada, sauf lorsqu'il était autorisé par le comité d'un hôpital agréé ou associé, qui jugeait que la vie ou la santé de la femme était en danger. En 1988, la Cour suprême du Canada a abrogé les dispositions du *Code criminel* traitant de l'avortement. Par conséquent, les avortements volontaires sont actuellement un service de santé régi par la *Loi canadienne sur la santé*.
11. Une personne est considérée comme ayant de l'embonpoint si l'indice de masse corporelle se situe entre 25 et 30; elle est considérée comme étant obèse si l'indice de masse corporelle est supérieur à 30. L'indice de masse corporelle est mesuré en divisant le poids exprimé en kilogrammes par le carré de la taille exprimée en mètres.

Tableau 3.1

Autoévaluation de l'état de santé des femmes et des hommes de 12 ans et plus, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Pourcentage de personnes déclarant leur santé comme				Total ¹
	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable ou mauvaise	
12 à 14 ans					
Femmes	24,3	44,0	29,3	2,4	100,0
Hommes	23,3	42,7	30,3	3,4	100,0
15 à 19 ans					
Femmes	22,0	42,1	28,4	7,5	100,0
Hommes	29,8	39,7	25,5	5,0	100,0
20 à 24 ans					
Femmes	24,3	41,1	28,5	6,1	100,0
Hommes	28,5	40,1	26,3	5,1	100,0
25 à 34 ans					
Femmes	28,3	41,0	25,2	5,4	100,0
Hommes	29,8	40,0	25,8	4,3	100,0
35 à 44 ans					
Femmes	24,9	38,4	28,4	8,2	100,0
Hommes	24,6	39,4	29,9	6,1	100,0
45 à 54 ans					
Femmes	22,2	34,5	30,2	13,0	100,0
Hommes	21,0	35,3	32,8	11,0	100,0
55 à 64 ans					
Femmes	17,6	30,5	33,2	18,7	100,0
Hommes	18,3	31,9	32,6	17,2	100,0
65 à 74 ans					
Femmes	11,8	27,4	38,0	22,7	100,0
Hommes	14,4	26,7	36,2	22,5	100,0
75 ans et plus					
Femmes	8,6	22,1	36,8	32,3	100,0
Hommes	10,6	23,0	34,5	31,5	100,0
Total — Personnes de 12 ans et plus					
Femmes	21,5	35,8	30,3	12,4	100,0
Hommes	23,2	36,3	30,2	10,3	100,0

1. Comprend les réponses non déclarées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.2

Prévalence de certaines affections chroniques diagnostiquées chez les femmes et les hommes de 15 ans et plus, 2003

Groupes d'âge	Allergies d'origine non alimentaire	Allergies alimentaires	Arthrite ou rhumatisme	Maux de dos ¹	Hyper-tension artérielle	Maladies du cœur	Migraines	Asthme	Diabète	Total — Personnes ayant au moins une affection chronique ²
	%									
15 à 24 ans										
Femmes	31,0	8,6	2,4	13,7	1,4	0,4	14,9	12,7	0,4	59,9
Hommes	27,6	6,1	1,3	9,0	1,3	0,7	6,3	9,9	0,5	51,1
25 à 34 ans										
Femmes	32,0	10,1	4,8	17,6	2,2	0,7	17,7	10,3	1,1	64,1
Hommes	27,5	5,9	3,8	16,2	3,2	0,7	6,0	7,3	0,8	54,2
35 à 44 ans										
Femmes	32,3	9,4	11,0	20,8	5,4	1,4	18,1	8,0	2,5	68,8
Hommes	23,6	5,4	7,2	22,6	7,4	1,4	7,6	5,5	1,8	59,1
45 à 54 ans										
Femmes	33,4	10,0	24,0	24,7	15,4	2,5	17,6	8,8	4,1	76,8
Hommes	20,9	5,0	14,6	23,4	16,8	4,3	7,2	5,2	5,2	66,9
55 à 64 ans										
Femmes	34,2	10,2	39,3	26,9	30,4	6,5	13,5	9,6	8,1	86,5
Hommes	18,1	4,5	24,2	23,9	27,8	11,0	5,2	5,9	11,7	76,6
65 à 74 ans										
Femmes	29,3	9,1	52,1	25,4	44,2	13,3	8,0	8,5	12,0	91,4
Hommes	16,4	4,6	35,0	22,3	37,3	18,3	4,2	6,4	16,4	85,5
75 ans et plus										
Femmes	24,7	8,1	57,5	26,8	50,4	23,8	5,3	7,6	11,8	94,2
Hommes	15,5	4,3	41,7	20,2	37,0	27,4	F	7,7	14,0	89,6
Total — Personnes de 15 ans et plus										
Femmes	31,6	9,5	21,8	21,5	16,1	4,7	15,0	9,5	4,5	74,2
Hommes	22,7	5,3	13,3	19,4	14,0	5,7	6,2	6,8	5,2	64,4

1. Ne comprend ni la fibromyosite ni l'arthrite.

2. Comprend des affections chroniques non cataloguées ci-dessus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.3

Personnes ayant une déficience, selon l'âge, 2001

Groupes d'âge	Femmes		Hommes	
	Nombre	En pourcentage du groupe d'âge au Canada	Nombre	En pourcentage du groupe d'âge au Canada
Moins de 5 ans	10 180	1,3	16 030	1,9
5 à 9 ans	25 320	2,7	45 050	4,6
10 à 14 ans	32 220	3,3	52 130	5,1
Total — Personnes de moins de 15 ans	67 710	2,5	113 220	4,0
15 à 34 ans	184 170	4,7	166 820	4,3
35 à 54 ans	543 600	11,5	463 100	10,2
55 à 64 ans	319 700	22,4	291 100	21,1
Total — Personnes de 15 à 64 ans	1 047 470	10,4	921 020	9,4
65 à 74 ans	352 860	32,0	296 310	30,2
75 à 84 ans	357 160	49,5	243 330	48,8
85 ans et plus	135 940	71,8	66 240	69,3
Total — Personnes de 65 ans et plus	845 960	42,0	605 880	38,5
Total — Ensemble de la population	1 961 150	13,3	1 640 110	11,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 3.4

Espérance de vie des femmes et des hommes à certains âges, 1921 à 2001

	Espérance de vie en années							
	À la naissance		À 20 ans		À 40 ans		À 65 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1921	60,6	58,8	49,1	48,9	32,7	32,1	13,6	13,0
1931	62,1	60,0	49,8	49,1	33,0	32,0	13,7	13,0
1941	66,3	63,0	51,8	49,6	34,0	31,9	14,1	12,8
1951	70,9	66,4	54,4	50,8	35,7	32,4	15,0	13,3
1961	74,3	68,4	56,7	51,5	37,4	33,0	16,1	13,6
1971	76,4	69,4	58,3	51,8	39,1	33,3	17,6	13,8
1981	79,1	71,9	60,2	53,4	40,8	34,7	18,9	14,6
1991	80,9	74,6	61,7	55,6	42,2	36,8	19,9	15,7
1996	81,2	75,4	61,9	56,3	42,4	37,4	19,9	16,0
2001 ¹	82,2	77,0	62,8	57,9	43,3	38,8	20,6	17,1

1. Pour 2001, l'espérance de vie est fondée sur une année de données plutôt que sur trois années, comme c'est le cas pour les autres années. Par conséquent, la variabilité de l'estimation est plus forte.

Sources : Statistique Canada, produits n^{os} 89-506-XPB et 84-537-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Tableau 3.5

Décès pour 100 000 femmes, selon l'âge et certaines causes, 2002

	Groupes d'âge								Total ¹
	Moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 ans et plus	
Cancer									
Poumon	0	0,1	1,8	14,7	54,2	135,2	224,9	225,8	44,2
Sein	0	0,3	5,1	19,7	45,1	74,7	113,0	206,7	31,4
Côlon et rectum	0	0,1	1,3	4,8	16,6	41,6	91,6	202,3	20,6
Total — Tous les cancers	2,3	5,5	19,4	69,7	200,9	470,6	865,0	1 444,3	193,8
Maladies du cœur	0,9	1,1	3,2	11,9	35,6	131,4	533,1	2 696,6	163,0
Maladies cérébrovasculaires	0,3	0,3	1,9	4,7	12,3	37,7	174,4	980,4	57,2
Maladies respiratoires	0,8	0,7	1,2	3,2	12,3	58,8	200,2	822,0	54,0
Maladies chroniques du foie et cirrhoses	0	0,1	1,3	4,0	8,2	14,8	20,5	19,4	5,2
Accidents d'automobile	4,3	6,9	4,4	4,8	5,5	6,4	9,8	13,6	5,8
Total — Toutes les causes	37,9	32,4	61,8	141,4	349,6	906,4	2 417,3	9 207,9	696,8

1. Comprend les personnes pour lesquelles aucun âge n'a été indiqué.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Tableau 3.6

Statut de fumeur, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Fumeur quotidien	Fumeur occasionnel	Ancien fumeur	N'a jamais fumé
	%			
12 à 14 ans				
Femmes	2,2	1,7	6,1	89,9
Hommes	1,0	1,9	6,0	91,0
15 à 19 ans				
Femmes	13,6	8,6	18,6	59,2
Hommes	14,0	7,8	20,0	58,2
20 à 24 ans				
Femmes	21,7	9,3	27,5	41,4
Hommes	24,3	11,4	27,4	36,9
25 à 34 ans				
Femmes	17,3	6,9	33,8	42,0
Hommes	23,4	8,9	32,8	34,7
35 à 44 ans				
Femmes	20,4	5,0	39,6	35,0
Hommes	25,3	5,9	40,1	28,7
45 à 54 ans				
Femmes	20,4	3,6	42,9	33,2
Hommes	23,3	4,3	50,7	21,7
55 à 64 ans				
Femmes	16,0	2,4	45,8	35,7
Hommes	17,3	2,9	60,2	19,6
65 à 74 ans				
Femmes	11,0	2,0	43,2	43,8
Hommes	11,7	2,1	67,3	18,9
75 ans et plus				
Femmes	6,2	1,2	40,4	52,1
Hommes	7,1	0,7	73,6	18,6
Total — Personnes de 12 ans et plus				
Femmes	16,3	4,7	36,4	42,6
Hommes	19,5	5,6	42,6	32,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.7

Pourcentage des femmes de 18 à 69 ans ayant subi le test de PAP et moment du dernier test, selon l'âge, 2003

	Pourcentage de femmes ayant subi le test		Moment du dernier test		
	Oui	Non ¹	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois ans et plus
			%		
Groupes d'âge					
18 et 19 ans	47,4	53,1	84,1	15,0	F
20 à 24 ans	70,8	29,4	78,0	20,4	1,6
25 à 34 ans	87,1	13,0	68,0	25,8	6,2
35 à 44 ans	91,7	8,4	60,1	27,7	12,2
45 à 54 ans	91,2	9,0	54,2	28,2	17,6
55 à 64 ans	91,2	9,1	49,2	26,8	24,0
65 à 69 ans	87,0	13,6	37,3	27,3	35,4
Total — Femmes de 18 à 69 ans	85,1	13,5	59,2	26,4	14,4

1. Comprend les réponses non déclarées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.8

Taux d'infections transmissibles sexuellement déclarées, selon l'âge, 1991 et 2002¹

	Cas pour 100 000 habitants											
	Femmes						Hommes					
	Infection gonococcique		Infection à chlamydia		Syphilis ²		Infection gonococcique		Infection à chlamydia		Syphilis ²	
	1991	2002	1991	2002	1993	2002	1991	2002	1991	2002	1993	2002
Groupes d'âge												
15 à 19 ans	115,5	100,5	1 095,1	1 378,6	1,4	0,5	58,1	42,8	176,9	255,2	0,2	0,5
20 à 24 ans	93,4	82,7	925,0	1 383,3	2,4	2,3	107,4	100,8	327,6	608,2	1,3	1,7
25 à 29 ans	36,7	35,0	295,6	510,6	0,9	2,7	70,6	72,7	145,9	344,8	1,4	3,0
30 à 39 ans	13,0	12,3	78,4	137,1	0,6	1,0	33,6	53,0	46,2	122,3	1,2	6,9
40 à 59 ans	2,9	2,1	12,9	18,6	0,2	0,3	10,7	16,6	10,4	26,2	0,9	3,2
60 ans et plus	0,2	0,1	1,0	0,8	0,2	0	2,1	2,5	1,1	2,9	0,3	0,5
Total²	37,9	17,2	190,4	244,1	0,5	0,6	51,0	28,7	63,6	112,1	0,7	2,5

1. Les données de 2002 sont provisoires.

2. Comprend les personnes de moins de 15 ans.

Source : Agence de santé publique du Canada, Rapport de surveillance de 2002.

Tableau 3.9

**Nombre de cas de sida déclarés par les femmes et les hommes,
selon l'année du diagnostic¹, 1979 à 2004²**

	Personnes de 15 ans et plus			Enfants de moins de 15 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes en pourcentage de l'ensemble	Femmes	Hommes
1979 à 1994	829	12 216	6,4	67	75
1995	130	1 494	8,0	11	16
1996	145	1 021	12,4	6	8
1997	104	613	14,5	6	8
1998	99	535	15,6	4	1
1999	84	440	16,0	3	4
2000	55	403	12,0	3	2
2001	60	326	15,5	1	2
2002	54	303	15,1	2	3
2003	62	184	25,2	2	1
2004 ³	13	50	20,6	1	0
Total	1 635	17 585	8,5	106	120

1. En raison de la sous-déclaration et des délais de déclaration, le nombre de cas de sida diagnostiqués durant une période donnée, surtout ces dernières années, dépasse souvent le nombre de cas effectivement déclarés.
2. Jusqu'au 30 juin 2004.
3. Données provisoires.

Source : Agence de santé publique du Canada, Le VIH et le sida au Canada : rapport de surveillance en date du 31 décembre 1999.

Tableau 3.10

**Femmes et hommes ayant obtenu un résultat positif au test pour le VIH entre
1985 et 2004¹, selon l'âge au moment du diagnostic**

Groupes d'âge	Femmes		Hommes	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
Moins de 15 ans	273	3,3	395	0,9
15 à 19 ans	299	3,6	399	0,9
20 à 29 ans	2 671	31,9	9 972	21,9
30 à 39 ans	2 943	35,1	17 180	37,8
40 à 49 ans	1 165	13,9	9 118	20,1
50 ans et plus	527	6,3	3 655	8,0
Total²	8 383	100,0	45 439	100,0

1. Comprend les résultats de tests au 30 juin 2004.
2. Le total comprend les données de 505 femmes et de 4 720 hommes pour lesquels l'âge n'est pas déclaré.

Source : Agence de santé publique du Canada, Le VIH et le sida au Canada : rapport de surveillance en date du 31 décembre 1999.

Tableau 3.11

**Pourcentage de femmes et d'hommes qui ont consulté un médecin ou un dentiste
au cours des 12 derniers mois, selon le type de professionnel de la santé, 2003**

	Pourcentage de personnes ayant consulté un			
	Médecin ¹		Dentiste ²	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Groupes d'âge				
12 à 14 ans	68,5	68,9	86,3	82,9
15 à 19 ans	80,4	69,1	78,7	73,5
20 à 24 ans	87,2	66,1	66,5	57,2
25 à 34 ans	86,7	66,0	66,8	56,7
35 à 44 ans	84,7	71,8	72,2	65,0
45 à 54 ans	85,6	75,7	69,7	65,8
55 à 64 ans	88,3	82,9	60,4	57,1
65 à 74 ans	90,0	87,8	49,0	47,5
75 ans et plus	89,9	90,7	41,1	42,4
Total — Personnes de 12 ans et plus	85,6	74,3	65,9	61,3

1. Comprend les omnipraticiens, les médecins de famille ainsi que les spécialistes.

2. Comprend les dentistes et les orthodontistes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.12

**Taux de départ de l'hôpital pour les femmes et les hommes dans les hôpitaux
de soins actifs¹, selon l'âge, 2002-2003²**

	Départs pour 100 000 habitants		Moyenne de jours d'hospitalisation par départ	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Groupes d'âge				
Moins de 1 an ³	17 304	22 616	5,7	5,5
1 à 4 ans	4 570	5 867	2,9	2,9
5 à 14 ans	2 028	2 365	3,9	3,6
15 à 19 ans	5 196	2 857	4,2	5,6
20 à 24 ans	9 821	2 803	3,4	6,4
25 à 34 ans	14 639	2 938	3,3	6,1
35 à 44 ans	7 472	3 934	4,8	6,3
45 à 64 ans	7 797	8 417	7,1	7,1
65 à 74 ans	16 376	21 343	9,4	8,8
75 ans et plus	30 816	38 780	12,8	11,2
Total	10 104	7 487	7,0	7,8

1. Ne comprend pas les hôpitaux de réadaptation ou pour malades chroniques.

2. Les données de 2002-2003 ne comprennent pas le Nunavut.

3. Ne comprend pas les hospitalisations de nouveau-nés.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Tableau 3.13

Départs de l'hôpital en raison de troubles mentaux¹, selon l'âge, 2002-2003

	Femmes		Hommes	
	Nombre de départs	Départs pour 100 000 habitants	Nombre de départs	Départs pour 100 000 habitants
Groupes d'âge²				
Moins de 15 ans	3 039	106,4	2 990	99,7
15 à 19 ans	7 701	740,8	6 381	580,6
20 à 24 ans	6 633	627,7	8 451	765,0
25 à 34 ans	14 482	672,4	16 198	735,0
35 à 44 ans	21 329	811,9	20 330	766,6
45 à 64 ans	26 136	673,4	22 616	593,8
65 à 74 ans	6 832	597,0	5 829	569,2
75 ans et plus	13 278	1 187,9	8 043	1 180,3
Total	99 430	626,2	90 838	583,4

1. Comprend les hospitalisations pour des troubles mentaux dans les hôpitaux psychiatriques et les hôpitaux généraux ayant pris fin durant l'exercice 2001-2002. Sont exclues les hospitalisations d'une durée de plus de 10 ans.

2. Âge à l'admission.

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Tableau 3.14

Femmes et hommes ayant eu recours aux médecines alternatives, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Pourcentage ayant eu recours à un			
	Massothérapeute	Acupuncteur	Homéopathe ou naturopathe	Type de médecine alternative quelconque
15 à 19 ans				
Femmes	6,5	1,3	1,6	9,2
Hommes	2,2	0,8	0,8	3,9
20 à 24 ans				
Femmes	11,0	2,1	2,7	16,2
Hommes	4,2	1,2	F	7,0
25 à 34 ans				
Femmes	15,4	2,8	3,6	21,0
Hommes	8,3	1,8	1,7	12,0
35 à 44 ans				
Femmes	14,6	3,3	3,9	21,2
Hommes	8,0	1,8	1,4	11,9
45 à 54 ans				
Femmes	12,6	4,0	4,5	20,5
Hommes	6,4	2,3	1,5	10,5
55 à 64 ans				
Femmes	8,0	3,7	3,0	15,0
Hommes	3,9	1,9	1,4	7,6
65 à 74 ans				
Femmes	4,5	2,5	2,1	9,5
Hommes	1,7	1,3	0,8	4,2
75 ans et plus				
Femmes	2,3	1,8	0,8	5,3
Hommes	1,2	1,7	F	4,0
Total — Personnes de 15 ans et plus				
Femmes	10,8	3,0	3,2	16,6
Hommes	5,5	1,7	1,3	8,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.15

Avortements volontaires, 1975 à 2002

	Dans les hôpitaux ¹			Dans les cliniques ²		
	Nombre	Cas pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans	Cas pour 100 naissances vivantes chez les femmes de 15 à 44 ans	Nombre	Cas pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans	Cas pour 100 naissances vivantes chez les femmes de 15 à 44 ans
1975	49 311	9,6	13,7
1976	54 478	10,3	15,1
1977	57 564	10,6	15,9
1978	62 290	11,3	17,4	2 618	0,5	0,7
1979	65 043	11,6	17,8	3 629	0,6	1,0
1980	65 751	11,5	17,7	4 704	0,8	1,3
1981	65 053	11,1	17,5	4 207	0,7	1,1
1982	66 254	11,1	17,8	4 506	0,7	1,2
1983	61 750	10,2	16,5	3 635	0,6	1,0
1984	62 247	10,2	16,5	3 571	0,6	0,9
1985	62 712	10,2	16,7	3 706	0,6	1,0
1986	63 462	10,2	17,0	3 498	0,6	0,9
1987	63 585	10,2	17,2	3 681	0,7	1,0
1988	66 137	10,6	17,6	4 617	0,7	1,2
1989	70 705	11,2	18,0	7 059	1,1	1,8
1990	71 092	11,2	17,5	20 236	3,2	5,0
1991 ³	70 277	10,9	17,5	23 343	3,6	5,8
1992	70 408	10,4	17,7	31 151	4,6	7,8
1993	72 434	10,6	18,7	31 508	4,6	8,1
1994	71 630	10,5	18,6	34 287	5,0	8,9
1995	70 549	10,3	18,7	35 650	5,2	9,4
1996	74 555	11,0	20,4	36 803	5,4	10,0
1997	71 795	10,5	20,6	39 621	5,8	11,4
1998	68 273	10,0	19,9	41 761	6,1	12,2
1999	63 815	9,4	18,9	41 620	6,1	12,3
2000	63 507	9,3	19,4	41 705	6,1	12,7
2001	61 227	9,0	18,3	45 016	6,6	13,5
2002 ⁴	58 254	8,5	17,8	46 748	6,8	14,2

.. indisponible.

1. Comprend seulement les avortements thérapeutiques pratiqués sur des Canadiennes dans les hôpitaux du Canada.

2. Avant 1990, les données proviennent du Québec seulement. En 1990, les données proviennent de six provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique). Les données de 1991 à 1995 comprennent l'Alberta, et les données de 1994 et 1995 comprennent le Nouveau-Brunswick.

3. Chiffres ayant fait l'objet d'une sous-déclaration en Colombie-Britannique.

4. Les données de 2002 ne comprennent pas les résidents de Nunavut en raison de déclarations incomplètes.

Sources : Statistique Canada, produit n° 82-219-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Tableau 3.16

Avortements volontaires¹, selon l'âge, 1974 à 2002²

	Avortements thérapeutiques pour 1 000 femmes de							
	Moins de 15 ans ³	15 à 17 ans	18 et 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 ans et plus ⁴
1974	2,7	11,6	17,4	14,7	10,3	7,6	5,6	2,8
1975	2,7	11,7	17,6	14,4	10,6	7,3	5,3	2,6
1976	3,1	12,1	18,9	15,6	11,4	7,7	5,4	2,7
1977	3,0	12,2	19,3	15,9	11,3	7,6	5,0	2,4
1978	2,8	13,0	21,9	17,8	12,3	8,1	5,3	2,5
1979	3,1	13,7	22,3	18,7	12,6	8,2	5,0	2,2
1980	2,9	13,8	22,9	19,1	12,8	8,4	4,9	2,3
1981	3,1	13,3	22,3	18,9	12,8	8,3	4,8	2,1
1982	3,1	13,3	22,9	20,0	13,2	8,8	5,0	2,1
1983	3,0	12,0	20,3	18,7	12,2	8,3	4,8	1,9
1984	2,7	12,0	20,2	18,9	12,4	8,1	5,0	1,8
1985	2,9	11,7	20,6	18,9	12,3	8,1	4,9	1,8
1986	2,4	11,6	21,6	19,2	12,4	8,3	4,9	1,7
1987	2,4	11,3	22,3	19,4	12,6	8,3	5,0	1,8
1988	2,4	11,4	22,9	20,8	13,1	8,6	5,1	1,8
1989	2,5	11,8	24,5	22,6	14,5	9,4	5,8	2,0
1990	3,2	13,8	27,1	26,9	17,1	11,3	6,8	2,1
1991	2,7	13,9	27,6	27,8	17,8	11,7	7,2	2,3
1992	3,2	14,5	29,4	30,2	19,3	12,6	7,7	2,7
1993	3,5	14,7	31,0	31,1	20,2	13,0	7,6	2,6
1994	2,9	15,3	32,1	31,5	21,2	12,8	8,0	2,6
1995	2,8	13,7	33,1	32,6	21,7	13,5	8,1	2,8
1996	2,8	14,2	34,0	33,8	22,6	14,0	8,3	2,9
1997	2,7	13,7	33,5	34,2	22,8	14,1	8,3	2,9
1998	2,4	13,3	33,8	33,9	22,0	14,2	8,5	2,9
1999	2,3	12,1	32,9	32,6	21,3	13,7	8,0	2,9
2000	1,9	12,1	32,0	32,3	21,2	14,1	8,0	2,9
2001	2,1	11,7	30,9	31,7	21,6	14,6	8,4	3,0
2002 ⁵	1,7	10,4	30,2	30,8	21,5	14,4	8,6	3,2

1. On entend par « avortement volontaire » l'interruption médicale d'une grossesse. Il existe des termes équivalents : avortement artificiel, avortement thérapeutique, interruption volontaire de la grossesse, interruption facultative de la grossesse, interruption active de la grossesse. Seuls les avortements volontaires légaux sont inclus.
2. En ce qui concerne les données pour la période de 1994 à 1997, on ne dispose d'aucune information quant à l'âge de la femme pour un grand nombre d'avortements signalés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. On a maintenant estimé les groupes d'âge pour les avortements volontaires à l'échelle du Canada et aux échelons provincial et territorial. En raison de ces nouvelles estimations, les diverses statistiques publiées antérieurement au sujet des groupes d'âge à l'échelle du Canada ne correspondront pas aux dernières statistiques à l'échelle du pays.
3. Les taux sont fondés sur les femmes de 14 ans.
4. Les taux sont fondés sur les femmes de 40 à 44 ans.
5. Les données de 2002 ne comprennent pas les résidents du Nunavut en raison de déclarations incomplètes.

Sources : Statistique Canada, produit n° 82-219-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Tableau 3.17

**Pourcentage de femmes et d'hommes consommant de l'alcool,
selon l'âge et le type de buveur, 2003**

Groupes d'âge	Buveur régulier ¹	Buveur occasionnel ²	Ancien buveur	N'a jamais bu	Total ³
			%		
12 à 14 ans					
Femmes	4,6	14,7	7,1	73,7	100,0
Hommes	6,0	12,6	10,5	70,8	100,0
15 à 24 ans					
Femmes	55,3	22,7	7,8	14,3	100,0
Hommes	67,9	15,0	5,7	11,3	100,0
25 à 34 ans					
Femmes	57,0	25,2	10,1	7,7	100,0
Hommes	78,6	11,6	5,4	4,4	100,0
35 à 44 ans					
Femmes	59,6	22,0	11,2	7,2	100,0
Hommes	75,5	12,0	8,1	4,4	100,0
45 à 54 ans					
Femmes	59,0	21,0	13,0	7,0	100,0
Hommes	73,7	12,0	11,0	3,3	100,0
55 à 64 ans					
Femmes	50,9	22,4	18,0	8,7	100,0
Hommes	71,2	12,1	13,6	3,0	100,0
65 à 74 ans					
Femmes	41,9	23,5	21,9	12,7	100,0
Hommes	64,2	13,7	17,4	4,7	100,0
75 ans et plus					
Femmes	32,8	22,1	27,9	17,2	100,0
Hommes	55,9	16,1	22,4	5,7	100,0
Total — Personnes de 12 ans et plus					
Femmes	51,4	22,3	13,6	12,7	100,0
Hommes	68,5	12,8	10,0	8,6	100,0

1. Comprend les personnes qui ont consommé un verre ou plus par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
2. Comprend les personnes qui ont consommé moins d'un verre par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
3. Ne comprend pas les réponses non déclarées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 3.18

Pourcentage de femmes et d'hommes participant à des activités physiques et de loisir¹, selon l'âge et le niveau d'activité, 2003²

Groupes d'âge	Physiquement actif	Modérément actif	Physiquement inactif
		%	
12 à 14 ans			
Femmes	45,7	27,5	26,8
Hommes	57,7	21,6	20,7
15 à 19 ans			
Femmes	37,3	25,2	37,5
Hommes	56,0	20,0	24,0
20 à 24 ans			
Femmes	28,7	25,6	45,8
Hommes	40,1	24,9	35,0
25 à 34 ans			
Femmes	21,4	27,1	51,4
Hommes	31,0	24,4	44,5
35 à 44 ans			
Femmes	23,3	25,0	51,7
Hommes	25,3	24,9	49,8
45 à 54 ans			
Femmes	20,0	27,2	52,9
Hommes	21,9	26,0	52,1
55 à 64 ans			
Femmes	20,7	26,1	53,1
Hommes	24,3	23,9	51,7
65 à 74 ans			
Femmes	17,4	24,3	58,2
Hommes	27,2	26,1	46,6
75 ans et plus			
Femmes	9,6	17,4	72,9
Hommes	19,8	23,0	57,2
Total — Personnes de 12 ans et plus			
Femmes	23,2	25,4	51,4
Hommes	30,7	24,4	44,9

1. Les répondants sont classés comme actifs, modérément actifs ou inactifs en fonction d'un indice de l'activité physique quotidienne moyenne au cours des trois dernières années. Cet indice est calculé selon la somme des dépenses énergétiques quotidiennes moyennes pour l'ensemble des activités. Les personnes dont la dépense d'énergie est supérieure à 3,0 kcal/kg par jour sont considérées comme actives, tandis que celles dont la dépense d'énergie varie entre 1,5 et 2,9 kcal/kg par jour sont modérément actives et que celles dont la dépense d'énergie est inférieure à 1,5 kcal/kg par jour sont inactives.
2. Ne comprend pas les réponses non déclarées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Chapitre 4

Éducation

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

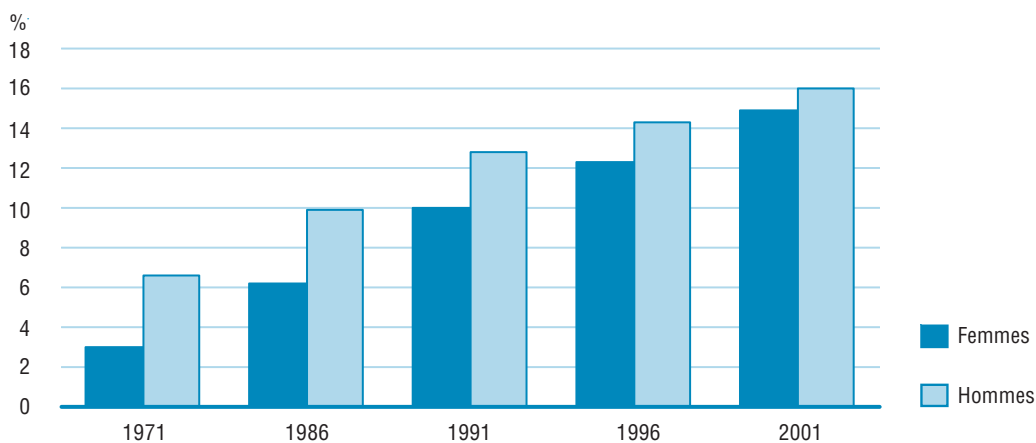
Hausse du niveau de scolarité

Plus de la moitié des femmes au Canada ont reçu une formation postsecondaire. En effet, 15 % des femmes de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire en 2001, tandis que 17 % d'entre elles avaient obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège communautaire, 8 %, un certificat d'une école de métiers et 11 %, une autre forme de scolarité postsecondaire. Cependant, 21 % des femmes avaient fréquenté l'école secondaire mais n'avaient pas obtenu de diplôme, alors que 10 % n'avaient pas dépassé la 8^e année (tableau 4.1).

On a enregistré une hausse spectaculaire de la proportion de la population féminine possédant un diplôme universitaire au cours des dernières décennies, véritablement l'une des grandes réussites des Canadiennes. En 2001, 15 % des femmes de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 10 % en 1991 et à seulement 3 % en 1971 (graphique 4.1).

Graphique 4.1

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 ans et plus ayant un diplôme universitaire, 1971 à 2001



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Les femmes, toutefois, sont encore un peu moins susceptibles que les hommes de détenir un diplôme universitaire, bien que l'écart soit présentement beaucoup moindre que par le passé. En 2001, 15 % des femmes de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire, alors que ce chiffre s'établissait à 16 % chez leurs homologues de sexe masculin. Par contre, en 1971, le pourcentage de femmes qui détenaient un diplôme (3 %) représentait moins de la moitié de celui des hommes (7 %).

Presque autant de femmes que d'hommes sont actuellement diplômés universitaires. Cependant, la représentation féminine parmi les personnes ayant un diplôme diminue radicalement chez celles qui ont fait des études supérieures. En 2001, 52 % des personnes détenant un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel étaient des femmes, alors qu'elles représentaient 44 % de celles détenant une maîtrise et seulement 27 % de celles ayant obtenu un doctorat (tableau 4.1).

Parmi les personnes ayant reçu une formation postsecondaire non universitaire, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir obtenu un diplôme d'un collège communautaire. En 2001, 17 % des femmes, par rapport à 13 % des hommes, avaient obtenu un diplôme d'un collège communautaire. Les femmes étaient aussi un peu plus susceptibles que les hommes de détenir un diplôme d'études secondaires, alors qu'elles étaient proportionnellement moins nombreuses à avoir un certificat ou un diplôme d'une école de métiers. Cette année-là, seulement 8 % des femmes de 15 ans et plus, comparativement à 14 % de leurs homologues de sexe masculin, avaient terminé un programme d'une école de métiers.

Niveau de scolarité plus élevé chez les jeunes femmes

Comme dans le cas des hommes, les niveaux de scolarité des femmes ont été à la hausse à chaque génération. En effet, 2 femmes de 20 à 24 ans sur 3 (67 %) avaient reçu une formation postsecondaire en 2001, ce qui n'inclut pas celles détenant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, alors que c'était le cas de 60 % des femmes de 25 à 44 ans, de 44 % de celles de 45 à 64 ans et de seulement 22 % des femmes âgées (tableau 4.2).

Cependant, la proportion de femmes n'ayant pas dépassé les études secondaires augmente rapidement avec l'âge. En 2001, seulement 26 % des femmes de 20 à 24 ans avaient terminé des études secondaires ou n'avaient pas fait d'études secondaires du tout. Par contre, 73 % des femmes de 65 ans et plus n'avaient pas terminé leurs études secondaires; en fait, 60 % des femmes âgées n'avaient suivi aucun programme d'études secondaires.

En outre, les femmes plus jeunes sont davantage scolarisées que leurs homologues de sexe masculin. En 2001, dans le groupe d'âge des 20 à 24 ans, 14 % des femmes, comparativement à 8 % des hommes, détenaient un diplôme universitaire, tandis que 24 % des femmes, par rapport à 17 % des hommes, possédaient un certificat ou un diplôme d'un collège communautaire. Par ailleurs, seulement 26 % des femmes de ce groupe d'âge n'avaient pas dépassé les études secondaires, comparativement à 36 % des hommes. En fait, 19 % des hommes de 20 à 24 ans, par rapport à 13 % des femmes, n'avaient pas fréquenté l'école secondaire.

On observe le même phénomène chez les 25 à 44 ans, bien que les écarts entre les niveaux de scolarité des femmes et des hommes ne soient pas aussi marqués qu'ils ne l'étaient pour le groupe d'âge des 20 à 24 ans. En 2001, par exemple, 23 % des femmes de 25 à 44 ans détenaient un diplôme, comparativement à 21 % des hommes.

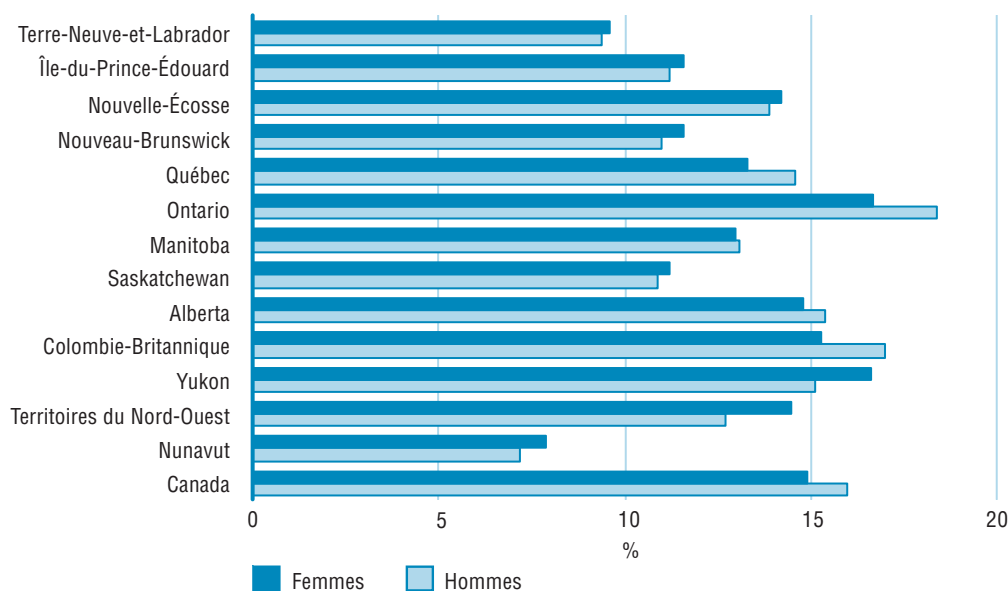
Contrairement aux tendances observées dans la population plus jeune, les femmes des groupes d'âge plus avancé n'étaient pas aussi scolarisées que leurs homologues de sexe masculin. Seulement la moitié des femmes âgées étaient aussi susceptibles que les hommes âgés de détenir un diplôme universitaire en 2001, tandis que 60 % des femmes de 65 ans et plus, par rapport à 54 % des hommes âgés, n'avaient pas fréquenté l'école secondaire.

Différences provinciales entre le taux d'obtention de diplômes universitaires

En Ontario, les femmes sont plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que leurs homologues des autres provinces. En 2001, 17 % des femmes de 15 ans et plus vivant en Ontario détenaient un diplôme, alors que dans les autres provinces, ce chiffre allait de 15 % en Colombie-Britannique et en Alberta à seulement 10 % à Terre-Neuve-et-Labrador. En Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec, toutefois, les femmes étaient un peu moins susceptibles de détenir un diplôme universitaire que leurs homologues de sexe masculin, tandis que dans les autres provinces, les femmes étaient généralement à peu près aussi susceptibles que les hommes de détenir un diplôme universitaire (graphique 4.2).

Graphique 4.2

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 ans et plus ayant un diplôme universitaire, par province ou territoire, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Une proportion relativement importante de femmes vivant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest possèdent également un diplôme universitaire. En fait, 17 % des femmes de 15 ans et plus au Yukon, comme en Ontario, détenaient un diplôme universitaire en 2001. D'autre part, 15 % des femmes des Territoires du Nord-Ouest — environ la moyenne nationale — étaient diplômées universitaires, alors que ce chiffre s'établissait à 8 % au Nunavut, soit le résultat le plus faible enregistré au pays. Dans chacun des territoires, toutefois, les femmes étaient un peu plus susceptibles de posséder un diplôme universitaire que leurs homologues de sexe masculin.

Les femmes en majorité à temps plein à l'université

L'écart général entre les proportions de femmes et d'hommes possédant un diplôme universitaire est susceptible de se rétrécir davantage à l'avenir, étant donné que les femmes constituent présentement la majorité des étudiants à temps plein dans les universités canadiennes. Au cours de l'année universitaire 2001-2002, 57 % des étudiants universitaires à temps plein étaient des femmes, comparativement à 52 % en 1992-1993 et à 37 % en 1972-1973 (tableau 4.3).

La part de l'effectif universitaire féminin à temps plein, toutefois, diminue à mesure que le niveau de scolarité augmente. En 2001-2002, 58 % des étudiants du baccalauréat et des programmes professionnels de premier cycle étaient des femmes, comparativement à 51 % des étudiants à la maîtrise et à 46 % de ceux au doctorat.

Cependant, la part de l'effectif constitué par les femmes dans des programmes au niveau du deuxième cycle universitaire a augmenté de façon importante au cours des deux dernières décennies. En 2001-2002, 46 % des candidats au doctorat étaient des femmes, comparativement à 35 % en 1992-1993 et à 31 % en 1981-1982. Le pourcentage actuel est également deux fois plus élevé qu'il ne l'était en 1972-1973, alors que l'on comptait moins de 1 femme sur 5 candidats au doctorat (19 %). Durant cette période, la part des femmes de l'effectif total des étudiants à la maîtrise a également presque doublé, passant de 27 % à 51 %.

À l'heure actuelle, les femmes représentent la majorité des étudiants à temps plein dans la plupart des facultés universitaires. En 2001-2002, près de 8 étudiants sur 10 inscrits en éducation étaient des femmes (78 %), alors que ce chiffre s'établissait à 76 % dans les programmes des sciences de la santé, à 67 % dans les programmes des beaux-arts et des arts appliqués et à 60 % dans chacun des départements des sciences sociales, des lettres et sciences humaines, de l'agriculture et des sciences biologiques (tableau 4.4).

Les femmes représentent également la majorité des étudiants au doctorat dans plusieurs de ces domaines d'études. En 2001-2002, 68 % des candidats au doctorat à temps plein en éducation étaient des femmes, environ 60 % dans les programmes des beaux-arts et des arts appliqués et des sciences de la santé, 56 % dans le domaine des sciences sociales et 50 % dans les programmes de lettres et sciences humaines.

D'autre part, les femmes continuent toutefois de représenter une part beaucoup moindre de l'effectif à temps plein dans les facultés de mathématiques et de sciences. En 2001-2002, les femmes représentaient seulement 30 % des étudiants universitaires inscrits en sciences mathématiques et en sciences physiques et seulement 24 % de ceux inscrits en génie et en sciences appliquées.

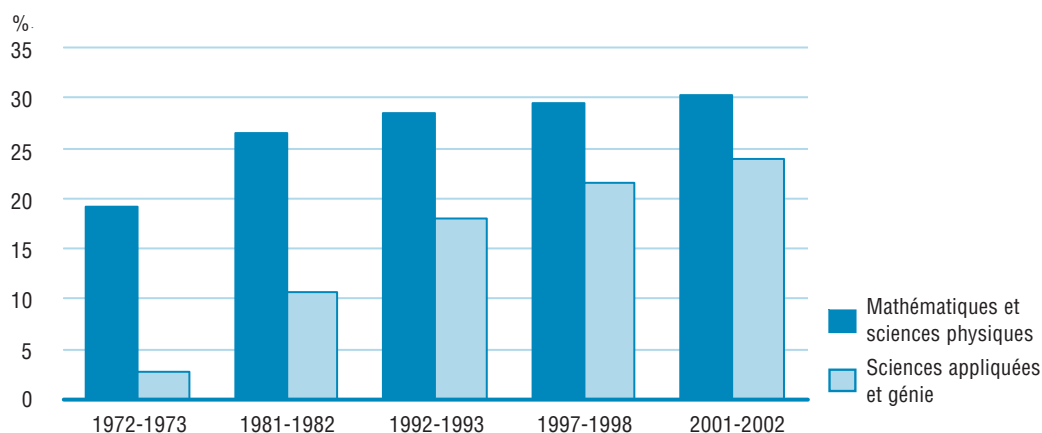
Toutefois, la proportion de femmes inscrites dans ces domaines hautement techniques a augmenté depuis le début des années 1970. En 2001-2002, 24 % des étudiants en génie et en sciences appliquées étaient des femmes, comparativement à 3 % en 1972-1973, alors qu'au cours de la même période, la part des femmes de l'effectif dans les mathématiques et les sciences physiques a augmenté de 19 % à 30 % (graphique 4.3).

La plus grande partie de l'augmentation du nombre de femmes inscrites en mathématiques et en sciences physiques a été observée dans les années 1970. En effet, on a enregistré seulement des gains modestes pour ce qui est de la proportion d'étudiantes dans ces domaines depuis le début des années 1980. Entre 1972-1973 et 1981-1982, par exemple, la proportion d'étudiantes dans ces facultés a augmenté de plus de sept points de pourcentage, passant de 19 % à 27 %. Par contre, au cours des deux décennies suivantes, ce chiffre n'a augmenté que de quatre points de pourcentage pour atteindre 30 %.

Alors que l'on a observé un bond important de la proportion d'étudiantes inscrites en génie et en sciences appliquées dans les années 1970, on a également constaté une croissance relativement forte du nombre de femmes dans ces facultés au cours des deux dernières décennies. En 2001-2002, 24 % des étudiants à temps plein dans ces facultés étaient des femmes, comparativement à 18 % en 1992-1993, à 11 % en 1981-1982 et à seulement 3 % en 1972-1973 (graphique 4.3).

Graphique 4.3

Pourcentage de femmes inscrites à l'université à temps plein en mathématiques, en sciences physiques, en sciences appliquées et en génie, 1972-1973 à 2001-2002



Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

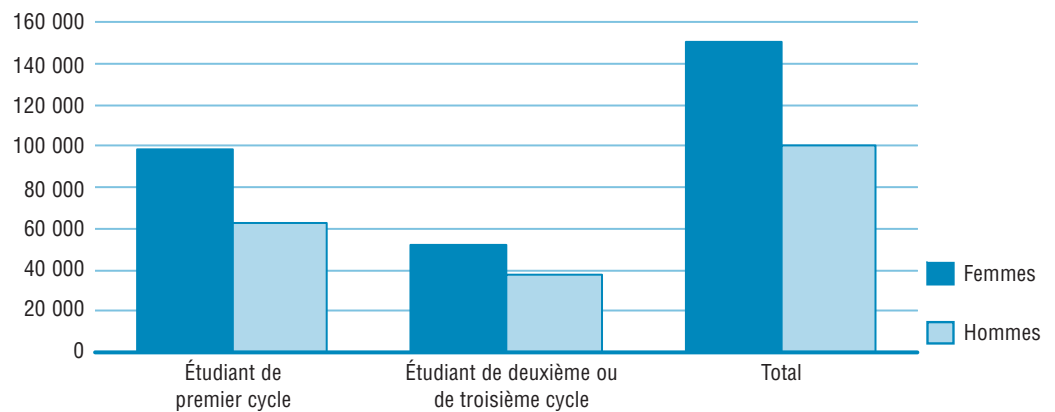
L'effectif universitaire féminin à temps partiel

Un nombre important de femmes fréquentent actuellement l'université à temps partiel. En 2001-2002, 150 000 femmes étaient inscrites à des programmes universitaires à temps partiel. À l'instar de celles qui sont inscrites à temps plein, les femmes constituent la majorité des étudiants universitaires à temps partiel. Cette année-là, les femmes représentaient 60 % des étudiants universitaires à temps partiel, alors qu'elles constituaient 57 % de tout l'effectif universitaire à temps plein (graphique 4.4).

Les femmes représentent également la majorité des étudiants universitaires à temps partiel des premier et deuxième cycles. En 2001-2002, 61 % des étudiants de premier cycle à temps partiel étaient des femmes, alors qu'elles constituaient 58 % des étudiants de deuxième cycle.

Graphique 4.4

Effectifs à temps partiel des universités, selon le cycle, 2001-2002



Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

Depuis quelques années, toutefois, la proportion d'étudiantes universitaires à temps partiel a légèrement diminué. En effet, 31 % des étudiantes universitaires étaient inscrites à temps partiel en 2001-2002, comparativement à 34 % en 1997-1998. Ce résultat s'explique par le fait que le nombre réel d'étudiantes universitaires inscrites à temps partiel est resté le même au cours de cette période, alors que le nombre de celles qui étaient inscrites à temps plein a augmenté.

Toutefois, la proportion d'étudiantes universitaires inscrites à temps partiel est encore plus élevée que celle des hommes. En 2001-2002, 31 % des étudiantes inscrites à un programme universitaire l'étaient à temps partiel, comparativement à 27 % de leurs homologues de sexe masculin.

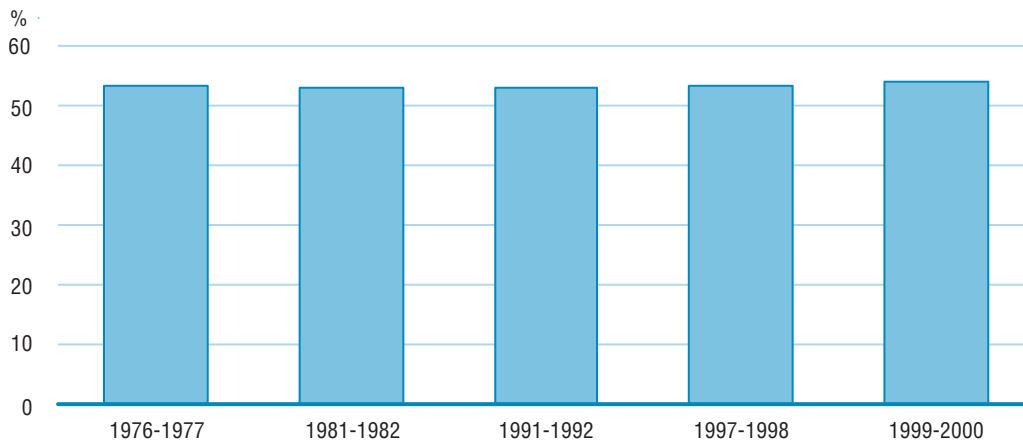
La majorité des femmes fréquentent un collège communautaire

Les femmes constituent présentement le plus grand nombre d'étudiants inscrits au niveau collégial. En 1999-2000, un peu plus de 220 000 femmes étaient inscrites à temps plein à un programme d'études dans un collège communautaire. Ces femmes constituaient 54 % des étudiants à temps plein dans ces collèges cette année-là (tableau 4.5).

En fait, on note peu de changements dans la part de l'effectif collégial composé de femmes au cours du dernier quart de siècle. En 1999-2000, les femmes représentaient 54 % des collégiens, chiffre qui n'est que légèrement supérieur à celui enregistré au cours de la période de 1976-1977 à 1997-1998 (graphique 4.5).

Graphique 4.5

Pourcentage de femmes inscrites à temps plein dans les collèges communautaires¹, 1976-1977 à 1999-2000



1. Désigne uniquement les effectifs des programmes de formation professionnelle.

Sources : Statistique Canada, produit n° 81-229-XPB au catalogue, et Centre de la statistique de l'éducation.

Comme dans les universités, les femmes constituent la majorité des étudiants dans la plupart des domaines d'études collégiales. En effet, en 1999-2000, on comptait environ 9 élèves sur 10 inscrites à temps plein respectivement dans les techniques de secrétariat (93 %), les services pédagogiques et de consultation (92 %), de même que dans les programmes des sciences infirmières (89 %), alors qu'elles représentaient 80 % des élèves dans les sciences de la santé, à l'exclusion des sciences infirmières, 70 % de celles qui étaient inscrites en sciences sociales et 66 % de celles qui étaient inscrites en lettres et sciences humaines. Par contre, les femmes représentaient moins de la moitié (46 %) de l'effectif collégial à temps plein dans les sciences naturelles et dans les industries des secteurs primaires, seulement 24 %, en mathématiques et en informatique, et seulement 15 %, en génie et d'autres technologies (tableau 4.5).

Éducation permanente

Un nombre important de femmes au travail suivaient des cours pour améliorer leurs compétences professionnelles. En 2002, près de 2,5 millions d'entre elles, soit 37 % de l'ensemble des femmes occupant un emploi, participaient à un programme quelconque d'études ou de formation lié à l'emploi. En fait, les femmes qui travaillent étaient un peu plus susceptibles de participer à un programme d'études ou de formation lié à l'emploi que leurs homologues de sexe masculin, dont 33 % étaient inscrits à de tels programmes cette année-là (tableau 4.6).

La plupart des femmes suivant une formation liée à l'emploi étaient inscrites à des cours dans des établissements non scolaires axés sur l'amélioration des compétences professionnelles. En 2002, 31 % des femmes au travail suivaient des cours de cette nature, alors que 10 % suivaient des cours visant à améliorer leurs titres de compétence. Ces chiffres étaient légèrement supérieurs à ceux enregistrés par leurs homologues de sexe masculin.

Formation en apprentissage

Les femmes continuent de représenter une très faible proportion de personnes inscrites à des programmes d'apprentissage¹ dans des métiers à prédominance masculine. En 2002, les femmes constituaient seulement 2 % des personnes inscrites à un programme d'apprentissage des 15 métiers principaux (tableau 4.7).

Le nombre total de femmes participant à ces programmes a toutefois augmenté depuis une quinzaine d'années. En 2002, un peu plus de 3 000 femmes étaient inscrites à des programmes d'apprentissage dans les 15 principaux métiers, comparativement à moins de 1 000 en 1988. Il s'ensuit que la part de ces postes occupés par des femmes a progressivement augmenté d'environ la moitié de 1 % à la fin des années 1980 pour atteindre 2 %.

Parmi les apprentis dans les 15 métiers retenus, les femmes constituent la plus grande part des inscriptions à des programmes de métiers de peintre ou de décorateur. En 2002, les femmes représentaient 8 % des apprentis inscrits à ce programme, alors qu'elles constituaient environ 3 % des apprentis inscrits dans les programmes de métiers de soudeur, de machiniste ou d'électricien industriel. Par contre, les femmes représentaient seulement 1 % ou moins environ des apprentis inscrits à des programmes de métiers de mécanicien-monteur, de briqueteur-maçon, de plombier, d'opérateur d'équipement lourd, de mécanicien d'automobile et de mécanicien en réfrigération et en climatisation.

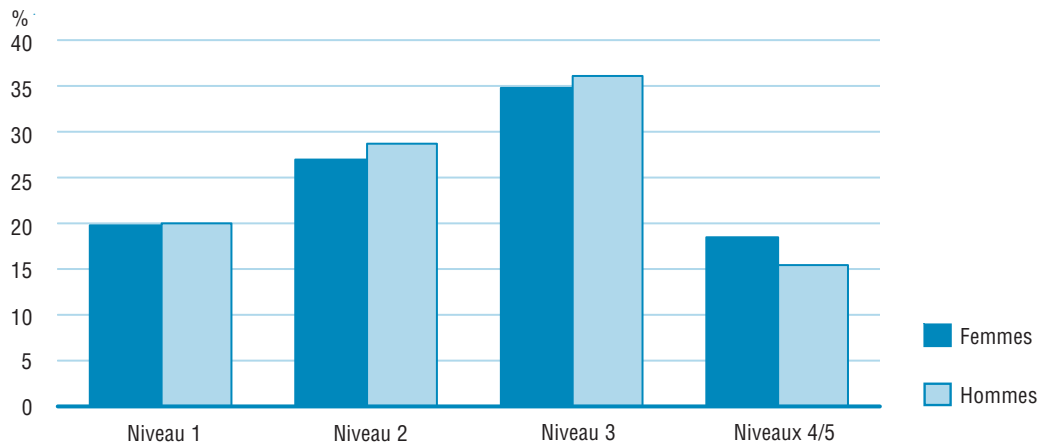
Toutefois, on a enregistré un plus grand nombre de femmes dans certains de ces programmes d'apprentissage au cours de la dernière décennie. La proportion de femmes travaillant comme apprenties peintres et décoratrices, par exemple, a doublé entre 1997 et 2002, passant de 4 % à 8 % en seulement cinq ans. Au cours de la même période, le nombre de femmes employées comme apprenties électriciennes industrielles et tuyauteuses a triplé, alors que ce chiffre a presque doublé chez les soudeuses. Par ailleurs, on note peu de changements quant à la participation des femmes dans les autres programmes au cours des cinq dernières années.

Capacités de lecture

En moyenne, les femmes ont de meilleures capacités de lecture que les hommes. En 2003, 19 % des femmes de 16 ans et plus, par rapport à seulement 16 % de la population masculine, ont enregistré les meilleurs résultats lors de l'Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes. Cependant, environ les mêmes proportions de femmes et d'hommes avaient des capacités de lecture très limitées. Cette année-là, 20 % des femmes et des hommes de 16 ans et plus n'étaient capables d'effectuer que des tâches simples de lecture tel le repérage d'un élément d'information dans un texte (graphique 4.6).

Graphique 4.6

Niveaux de capacités de lecture des femmes et des hommes de 16 ans et plus, 2003



1. Au niveau 1, le lecteur doit accomplir des tâches de lecture simples, comme le repérage et l'adéquation de renseignements isolés dans un texte. Au niveau 2, le lecteur doit repérer un ou plusieurs renseignements dans un texte, mais en présence de plusieurs éléments de distraction, en effectuant des déductions de faible niveau. Au niveau 3, le lecteur doit repérer dans un texte des renseignements qui exigent des déductions de faible niveau ou qui satisfont à certaines conditions. Aux niveaux 4 et 5, le lecteur doit procéder à l'adéquation d'éléments multiples ou fournir des réponses à l'aide de données qui doivent être tirées de textes ou encore trouver des éléments d'information dans un texte dense, qui renferme un certain nombre d'éléments de distraction plausibles.

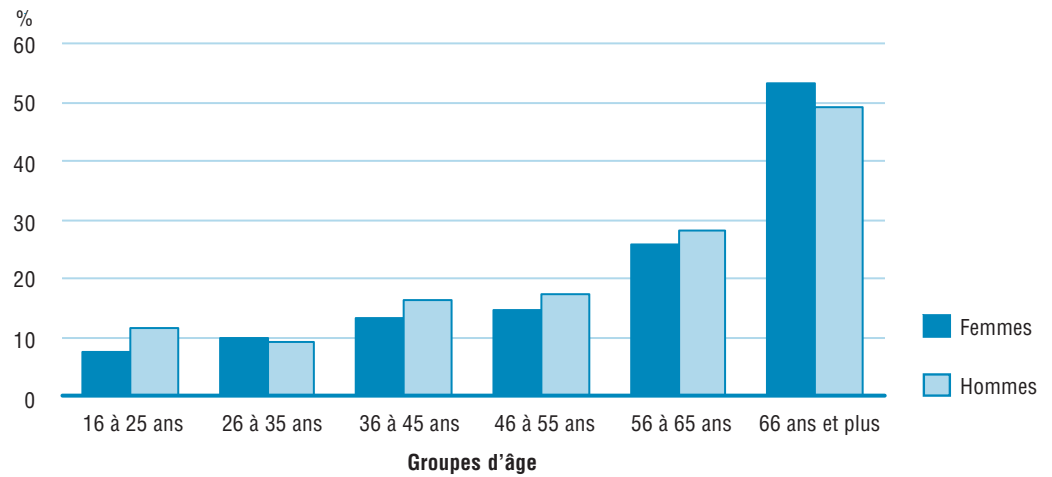
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*.

Les femmes plus âgées sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'éprouver des difficultés de lecture. En effet, en 2003, plus de la moitié (53 %) des femmes de 66 ans et plus possédaient des capacités de lecture très limitées, comparativement à 26 % des femmes de 56 à 65 ans, à 15 % de celles de 46 à 55 ans, à 13 % de celles de 36 à 45 ans et à 10 % ou moins de celles ayant moins de 35 ans (graphique 4.7).

Les femmes âgées sont aussi un peu plus susceptibles d'éprouver des difficultés de lecture que leurs homologues de sexe masculin. En 2003, 53 % des femmes de 66 ans et plus possédaient des capacités de lecture limitées, alors que cette proportion s'établissait à 49 % chez les hommes du même groupe d'âge. Par contre, à l'exception des personnes de 26 à 35 ans, les femmes plus jeunes sont généralement moins susceptibles d'éprouver des difficultés de lecture que les hommes des mêmes groupes d'âge.

Graphique 4.7

Pourcentage de femmes et d'hommes dont les capacités de lecture sont au niveau le plus bas, 2003



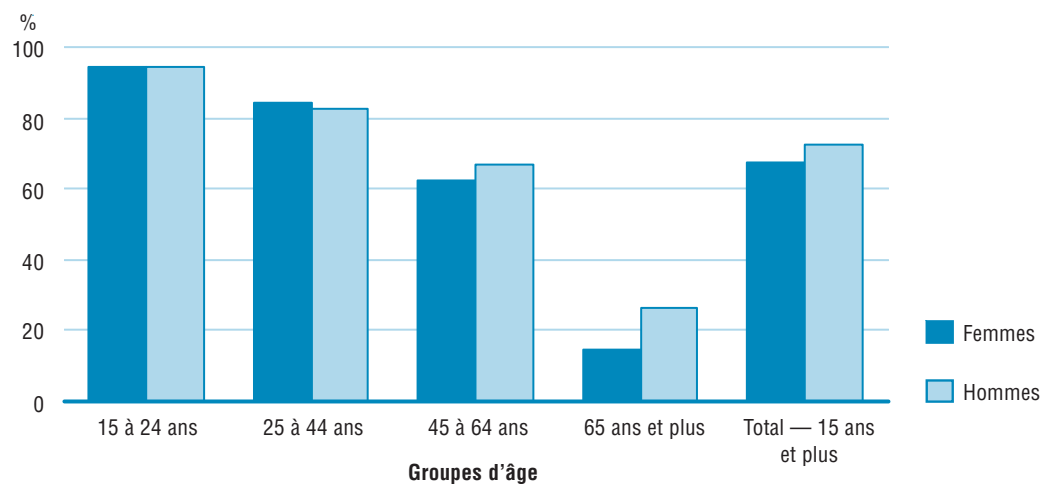
Source : Statistique Canada, Enquête sur la littératie et les compétences des adultes.

La plupart utilisent Internet

Au Canada, 2 femmes sur 3 utilisent Internet. En 2003, 68 % des femmes de 15 ans et plus ont déclaré avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents. Toutefois, la proportion de femmes qui utilisent Internet était légèrement inférieure à celle des hommes, dont 72 % ont déclaré avoir utilisé Internet au cours de la même période (graphique 4.8).

Graphique 4.8

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 ans et plus qui ont déclaré s'être servis d'Internet au cours des 12 derniers mois, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

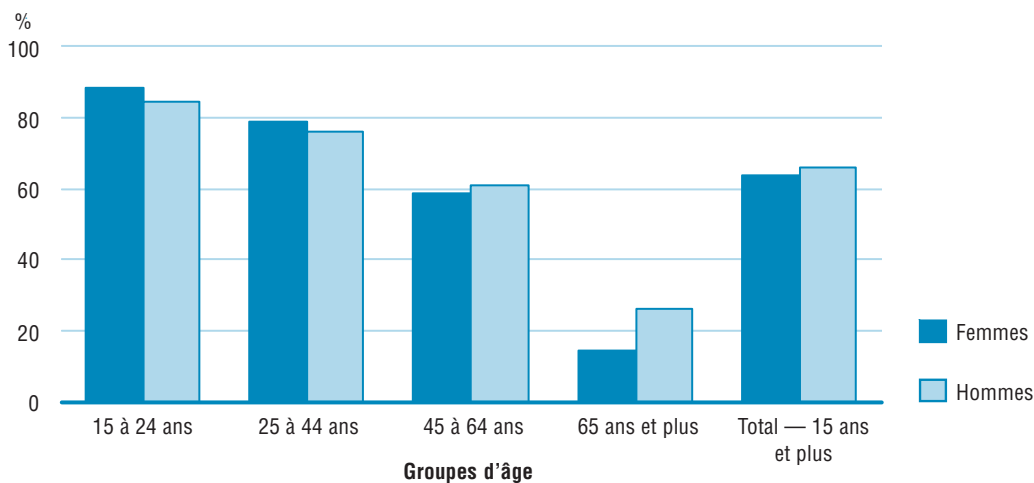
Fait peu étonnant, les femmes ayant déclaré avoir utilisé Internet sont en majorité les plus jeunes. En effet, en 2003, 94 % des femmes de 15 à 24 ans ont déclaré avoir utilisé Internet au cours de l'année précédente, alors que ce chiffre était de 84 % chez celles de 25 à 44 ans. Par contre, seulement 63 % des femmes de 45 à 64 ans avaient utilisé Internet au cours des 12 mois précédents, alors que cette proportion ne s'établissait qu'à 14 % chez les femmes âgées.

Les jeunes femmes sont à peu près aussi susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'utiliser Internet. En 2003, 94 % des femmes et des hommes de 15 à 24 ans ont déclaré avoir utilisé Internet au cours de l'année précédente. On a observé une tendance semblable chez les personnes de 25 à 44 ans, alors que dans les groupes d'âge plus avancé, les femmes étaient un peu moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir utilisé Internet. Chez les personnes âgées, par exemple, seulement 14 % des femmes, soit environ la moitié de la proportion des hommes de 65 ans et plus (27 %), avaient utilisé Internet au cours de l'année précédente.

On observe un phénomène semblable pour ce qui est de l'utilisation du courrier électronique. En 2003, 64 % des femmes de 15 ans et plus ont déclaré avoir utilisé le courriel au cours des 12 mois précédents; il s'agit de deux points de pourcentage de moins que le résultat enregistré chez les hommes (66 %). Une fois encore, les jeunes femmes étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé le courrier électronique, alors que peu de femmes âgées n'avaient utilisé cette technologie. En effet, cette année-là, seulement 15 % des femmes de 65 ans et plus avaient utilisé le courrier électronique au cours de l'année précédente (graphique 4.9).

Graphique 4.9

Pourcentage de femmes et d'hommes qui ont déclaré avoir utilisé le courriel au cours des 12 derniers mois, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.



Note

1. Une formation en apprentissage implique un contrat entre un apprenti et un employeur enregistré dans une province, au terme duquel l'employeur fournit à l'apprenti la formation et l'expérience dans un métier. La durée des programmes varie entre un an et cinq ans, selon le métier choisi. L'apprentissage enregistré combine l'expérience en cours d'emploi et des périodes de six à huit semaines de formation en classe. On compte 180 métiers reconnus au Canada pour lesquels il existe des programmes d'apprentissage enregistrés. Les 15 métiers mentionnés dans la présente analyse sont ceux qui comptent le plus grand nombre de participants. Deux autres métiers — coiffure et cuisine — attirent un grand nombre de femmes.

Tableau 4.1

Niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus, 2001

Niveau de scolarité	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage du total
	En milliers	%	En milliers	%	
Moins de 9 années d'études	1 246,5	10,2	1 104,0	9,4	53,0
Études secondaires partielles	2 568,1	20,9	2 558,3	22,0	50,1
Diplôme d'études secondaires	1 847,8	15,1	1 520,1	13,1	54,9
Études postsecondaires partielles	1 351,2	11,0	1 239,0	10,7	52,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	955,4	7,8	1 643,4	14,1	36,8
Certificat ou diplôme d'un collège communautaire	2 123,3	17,3	1 455,1	12,5	59,3
Attestation universitaire inférieure au baccalauréat	359,3	2,9	242,2	2,1	59,7
Diplôme universitaire					
Baccalauréat et premier grade professionnel	1 505,8	12,3	1 411,2	12,1	51,6
Maîtrise	282,5	2,3	359,5	3,1	44,0
Doctorat	34,7	0,3	93,9	0,8	27,0
Total — Diplôme universitaire	1 823,0	14,9	1 864,7	16,0	49,4
Total	12 274,6	100,0	11 626,8	100,0	51,4

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 4.2

Niveau de scolarité des femmes et des hommes, selon l'âge, 2001

Niveau de scolarité	Groupes d'âge							
	20 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Études secondaires partielles	13,4	19,2	15,9	19,5	29,6	28,3	59,7	54,2
Diplôme d'études secondaires	12,7	17,2	14,3	13,3	17,5	12,7	12,9	8,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	6,9	9,4	9,8	16,2	8,7	17,0	5,2	13,4
Études postsecondaires partielles	29,4	29,1	11,0	10,9	8,0	7,6	6,2	5,2
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	23,7	16,8	26,2	19,3	21,4	15,0	11,4	7,7
Diplôme universitaire	13,8	8,4	22,8	20,8	14,7	19,4	4,6	10,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (population en milliers)	963,3	980,5	4 607,9	4 439,2	3 680,0	3 561,2	2 032,8	1 592,1

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 4.3

Effectifs féminins à temps plein des universités, selon le cycle, 1972-1973 à 2001-2002

	1972-1973			1981-1982			1992-1993			2001-2002		
	En milliers	Femmes en pourcentage du total par cycle		En milliers	Femmes en pourcentage du total par cycle		En milliers	Femmes en pourcentage du total par cycle		En milliers	Femmes en pourcentage du total par cycle	
Baccalauréat et premier grade professionnel	98,1	93,3	38,4	154,9	91,4	46,7	249,8	90,4	53,5	293,4	89,0	57,7
Maîtrise	5,2	4,9	27,1	11,3	6,7	41,1	18,9	6,9	46,2	25,1	7,6	51,4
Doctorat	1,9	1,8	18,8	3,2	1,9	31,0	7,4	2,7	35,2	11,3	3,4	45,9
Total	105,1	100,0	37,0	169,4	100,0	45,8	276,1	100,0	52,2	329,8	100,0	56,7

Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

Tableau 4.4

Femmes en pourcentage des effectifs à temps plein des universités¹, selon le cycle et le domaine d'études, 2001-2002

Domaine d'études	Baccalauréat et premier grade professionnel	Maîtrise	Doctorat	Total
	%			
Éducation	78,5	76,0	68,3	77,9
Beaux-arts et arts appliqués	66,7	62,1	61,4	66,3
Lettres et sciences humaines	60,8	59,0	50,4	60,3
Sciences sociales	61,0	51,9	56,4	60,1
Agriculture et sciences biologiques	63,1	56,4	44,8	60,7
Génie et sciences appliquées	23,7	28,7	19,1	24,0
Sciences de la santé	76,2	74,4	58,8	75,4
Mathématiques et sciences physiques	29,8	35,3	27,2	30,2
Total¹	57,7	51,4	45,9	56,7

1. Comprend les femmes n'ayant aucune spécialisation et celles pour lesquelles aucune spécialisation n'a été déclarée.

Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

Tableau 4.5

**Femmes en pourcentage des effectifs à temps plein des collèges communautaires¹,
selon le domaine d'études, 1999-2000**

Domaine d'études	Femmes inscrites		Femmes en pourcentage du total par domaine d'études
	En milliers	%	
Beaux-arts et arts appliqués	17,9	8,1	58,4
Arts et sciences	66,0	29,9	58,4
Lettres et sciences humaines	2,2	1,0	66,3
Secrétariat	9,0	4,1	92,8
Affaires et commerce	38,2	17,3	54,7
Mathématiques et informatique	7,2	3,3	23,7
Génie et sciences appliquées	8,1	3,7	15,4
Sciences infirmières	13,5	6,1	89,0
Autres sciences de la santé	12,4	5,7	80,0
Sciences naturelles et industries des secteurs primaires	7,1	3,2	46,2
Services pédagogiques et de consultation	9,0	4,1	92,4
Sciences sociales	29,4	13,3	70,1
Total²	220,6	100,0	54,0

1. Désigne uniquement les effectifs des programmes de formation professionnelle.

2. Comprend les autres domaines et les domaines non déclarés.

Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

Tableau 4.6

**Participation des femmes et des hommes à des programmes d'études
ou de formation liés à l'emploi, 2002**

	Femmes		Hommes	
	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des femmes occupées	En milliers	En pourcentage de l'ensemble des hommes occupés
Programmes scolaires	641	9,8	538	7,3
Autres cours	2 046	31,3	2 060	27,8
Total¹	2 429	37,2	2 410	32,5

1. Le total des colonnes est supérieur au total indiqué du fait que les répondants pouvaient suivre les deux genres de programmes.

Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

Tableau 4.7

Participation des femmes à des programmes d'apprentissage pour certains métiers, 1988, 1992, 1997 et 2002

Programme	1988		1992		1997		2002	
	Nombre de femmes inscrites	En pourcentage de l'ensemble par métier	Nombre de femmes inscrites	En pourcentage de l'ensemble par métier	Nombre de femmes inscrites	En pourcentage de l'ensemble par métier	Nombre de femmes inscrites	En pourcentage de l'ensemble par métier
Briqueteur-maçon	7	0,2	22	0,6	17	0,9	35	1,2
Charpentier-menuisier	125	0,5	385	1,4	396	2,1	496	1,8
Électricien du bâtiment	143	0,7	305	1,3	388	2,0	675	2,3
Électricien industriel	73	1,0	56	0,6	69	1,1	221	2,9
Opérateur d'équipement lourd	15	0,3	14	0,3	27	0,6	44	0,7
Mécanicien-monteur	29	0,5	56	0,7	65	1,0	116	1,4
Machiniste	76	1,9	126	3,8	102	2,4	146	2,6
Débossseur ou réparateur de carrosserie	28	0,7	56	1,5	47	1,4	43	1,3
Mécanicien d'automobile	84	0,4	255	1,4	273	1,6	321	1,7
Peintre ou décorateur	53	1,8	124	3,6	91	3,9	265	7,6
Plombier	28	0,4	46	0,6	66	1,0	113	1,2
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	7	0,3	23	0,8	26	0,8	26	0,6
Tôlier	16	0,3	29	0,5	58	1,3	88	1,6
Tuyauteur ou monteur d'appareils de chauffage	33	0,4	45	0,4	35	0,5	136	1,5
Soudeur	41	1,2	37	0,9	122	1,9	328	3,3
Total	758	0,6	1 579	1,2	1 782	1,6	3 053	2,0

Source : Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.

Chapitre 5

Travail rémunéré et non rémunéré

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

Plus de femmes au travail

L'augmentation du nombre de femmes qui occupent un emploi rémunéré est l'une des tendances sociales les plus importantes observées au Canada au cours du dernier quart de siècle¹. En fait, 7,5 millions de femmes occupaient un emploi en 2004, soit deux fois plus qu'au milieu des années 1970. Dans l'ensemble, 58 % des femmes de 15 ans et plus font maintenant partie de la population active rémunérée, ce qui représente une hausse par rapport à 42 % en 1976. Par contre, la proportion d'hommes ayant un emploi a chuté de 73 % à 68 % au cours de la même période. Il s'ensuit que les femmes formaient 47 % de la population active occupée en 2004 — une hausse par rapport à 37 % en 1976 (tableau 5.1).

C'est au cours des années 1970 et 1980 qu'on a observé une augmentation particulièrement importante de l'emploi des femmes. Le pourcentage de femmes ayant un emploi a augmenté de 42 % en 1976 à 54 % en 1990. Par contre, on a observé peu de changements dans le taux d'emploi des femmes durant la première moitié des années 1990, en raison de la récession qui a marqué cette période. En effet, la proportion de femmes qui avaient un emploi en 1996 (52 %) s'établissait en réalité à quelques points de pourcentage sous les chiffres de 1990. Le niveau d'emploi des femmes, en revanche, a commencé à remonter au milieu des années 1990 et a continué d'augmenter tous les ans depuis.

Le niveau d'emploi des hommes a également augmenté au cours des dernières années, renversant la longue tendance à la baisse de la part du marché de l'emploi occupée par les hommes. Au début des années 1990, seulement 65 % des hommes de 15 ans et plus participaient à la population active rémunérée, ce qui représente une baisse par rapport aux 73 % enregistrés à la fin des années 1970. Depuis 1995, toutefois, on a observé une croissance lente, bien que continue, de la proportion d'hommes d'âge adulte au travail. Le pourcentage actuel d'hommes ayant un emploi (68 %) est cependant toujours bien au-dessous des chiffres de la fin des années 1970.

Variations provinciales de l'emploi

Les femmes sont davantage susceptibles d'occuper un emploi en Alberta que dans les autres provinces. En 2004, 64 % des femmes de 15 ans et plus avaient un travail en Alberta, tandis que ce chiffre s'établissait à 60 % au Manitoba, 59 % en Ontario et en Saskatchewan, 57 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 56 % au Québec et en Colombie-Britannique, 55 % au Nouveau-Brunswick et 54 % en Nouvelle-Écosse. D'autre part, à Terre-Neuve-et-Labrador, seulement 47 % des femmes occupaient un emploi; il s'agit

de la seule province où moins de la moitié des femmes faisaient partie de la population active rémunérée (tableau 5.2).

Bien que les niveaux d'emploi des femmes dans les provinces de l'Ouest et en Ontario tendent à être un peu plus élevés que ceux du Québec et de la région de l'Atlantique, l'écart a diminué durant la dernière décennie. Entre 1995 et 2004, par exemple, la part des femmes de 15 ans et plus qui occupaient un emploi a augmenté de près de 9 points de pourcentage en Nouvelle-Écosse, tandis que ce chiffre augmentait de 8 points au Québec et au Nouveau-Brunswick, et de 7 points à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Par contre, les niveaux d'emploi des femmes s'établissent actuellement autour de 5 points de pourcentage de plus qu'ils ne l'étaient il y a une décennie en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, alors qu'on a enregistré une augmentation de 4 points en Alberta. Le plus faible taux de croissance de l'emploi des femmes a été enregistré en Colombie-Britannique, où 56 % des femmes occupaient un emploi en 2004, ce qui représente une hausse de seulement 2 points de pourcentage par rapport aux 54 % enregistrés en 1995.

Dans toutes les provinces, cependant, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi. En Alberta, par exemple, 64 % des femmes de 15 ans et plus faisaient partie de la population active rémunérée en 2004, comparativement à 76 % des hommes, ce qui représente une différence de 12 points de pourcentage. On a de plus constaté un écart de 11 points entre les taux d'emploi des femmes et des hommes au Manitoba et en Saskatchewan, tandis que cette différence dans les autres provinces allait de 10 points en Ontario et au Québec à tout juste 6 points au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Ces écarts entre les niveaux d'emploi des femmes et des hommes dans l'ensemble du pays sont toutefois beaucoup moins importants qu'ils ne l'ont été dans le passé. Il y a à peine 10 ans, la part des femmes de 15 ans et plus ayant un emploi était de plus de 10 points de pourcentage sous celle des hommes dans à peu près toutes les provinces, alors qu'en 1976, l'écart était d'environ 30 points dans tout le pays.

Niveau de scolarité et emploi

Fait peu étonnant, la probabilité que les femmes aient un emploi augmente de façon spectaculaire en fonction de leur niveau de scolarité. En 2004, 75 % des femmes détenant un diplôme universitaire et 69 % de celles qui détenaient un certificat ou un diplôme d'un collège communautaire faisaient partie de la population active rémunérée, comparativement à 60 % des femmes qui avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, 37 % de celles qui avaient fait des études mais qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires, et seulement 16 % de celles qui n'avaient pas dépassé la huitième année (tableau 5.3).

Peu importe leur niveau de scolarité, toutefois, les femmes sont toujours un peu moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi. Chez les personnes qui détiennent un diplôme universitaire, par exemple, 75 % des femmes avaient un emploi en 2004, comparativement à 79 % des hommes. De même, parmi les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études non universitaires, 69 % des femmes, comparativement à 77 % des hommes, occupaient un emploi cette année-là.

Âge et emploi

À l'heure actuelle, les femmes de 25 à 54 ans ont les plus hauts niveaux d'emploi chez les femmes. En 2004, 77 % des femmes de 25 à 44 ans et 76 % de celles de 45 à 54 ans faisaient partie de la population active rémunérée, comparativement à 58 % des femmes de 15 à 24 ans et à 46 % des femmes de 54 à 65 ans (tableau 5.4).

La situation actuelle présente un contraste frappant avec celle du milieu des années 1970, alors que les femmes de 15 à 24 ans étaient un peu plus susceptibles que les femmes plus âgées d'avoir un emploi. Or, dans les années qui ont suivi, on a enregistré une augmentation spectaculaire des taux de participation à la population active des femmes de 25 ans et plus, tandis que le taux d'emploi des femmes de 15 à 24 ans a peu changé. En 2004, 76 % des femmes de 45 à 54 ans avaient un emploi, comparativement à seulement 46 % en 1976. Une croissance semblable a été observée dans les niveaux d'emploi des femmes de 25 à 44 ans, tandis que la part des femmes de 55 à 64 ans au sein de la population active rémunérée a augmenté de 30 % à 46 % au cours de la même période. Par ailleurs, la proportion de femmes de 15 à 24 ans qui avaient un emploi n'a augmenté que de 51 % à 58 % durant les trois dernières décennies.

Malgré ces tendances, les femmes de 25 à 54 ans sont toujours considérablement moins susceptibles que les hommes d'avoir un emploi. En 2004, 77 % des femmes de 25 à 44 ans occupaient un emploi, comparativement à 86 % des hommes du même groupe d'âge. De même, 76 % des femmes de 45 à 54 ans avaient un emploi cette année-là, comparativement à 85 % des hommes. Ces écarts, toutefois, se sont rétrécis sensiblement depuis le milieu des années 1970, alors que les femmes de ces groupes d'âge étaient environ deux fois moins nombreuses à occuper un emploi que les hommes du même âge.

Les femmes de 55 à 64 ans étaient également beaucoup moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes du même groupe d'âge, bien que cet écart ait diminué au cours des deux dernières décennies. D'une part, on a observé une augmentation sensible des taux d'emploi chez les femmes de 55 à 64 ans. En 2004, 46 % de ces femmes faisaient partie de la population active rémunérée, comparativement à 30 % en 1976. En revanche, la proportion d'hommes de 55 à 64 ans qui font actuellement partie de la population active rémunérée est inférieure de plus de 10 points de pourcentage à celle qu'elle était au milieu des années 1970. En fait, en 2004, 62 % des hommes de ce groupe d'âge avaient un emploi, comparativement à 73 % en 1976. Toutefois, après presque deux décennies de recul, la proportion d'hommes de 55 à 64 ans ayant un emploi a augmenté depuis le milieu des années 1990, alors que seulement 53 % d'entre eux avaient un emploi. Il résulte de ces tendances que les femmes de 55 à 64 ans étaient encore considérablement moins susceptibles d'occuper un emploi en 2004 que les hommes de ce groupe d'âge, soit 46 % comparativement à 62 %. Cela équivaut toutefois à moins de la moitié de l'écart enregistré en 1976.

Contrairement à ce qu'on observe chez les groupes plus âgés, les taux d'emploi sont semblables chez les femmes et les hommes de 15 à 24 ans. En fait, en 2004, les femmes de ce groupe d'âge étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir un travail rémunéré ou d'effectuer un travail en vue d'en tirer un bénéfice. Cela représente aussi un changement par rapport à 1976, alors que les jeunes femmes étaient un peu moins susceptibles que les jeunes hommes d'avoir un emploi, soit 51 % comparativement à 60 %.

Emploi et présence d'enfants

On a observé une croissance particulièrement importante du taux d'emploi chez les mères au cours des deux dernières décennies. En 2004, 73 % des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison faisaient partie de la population active occupée, comparativement à 39 % en 1976. Les femmes ayant des enfants, toutefois, sont toujours moins susceptibles d'occuper un emploi que les femmes sans enfant. En 2004, 79 % des femmes de moins de 55 ans sans enfant de moins de 16 ans vivant à la maison avaient un emploi (tableau 5.5).



La croissance a été particulièrement spectaculaire dans les niveaux d'emploi des femmes qui ont de très jeunes enfants. En effet, en 2004, 65 % des femmes ayant des enfants de moins de trois ans avaient un emploi, soit plus du double du chiffre enregistré en 1976, alors que seulement 28 % d'entre elles avaient un emploi. De même, 70 % des femmes dont le plus jeune enfant avait entre 3 et 5 ans effectuaient un travail rémunéré ou un travail en vue d'en tirer un bénéfice en 2004, comparativement à 37 % en 1976.

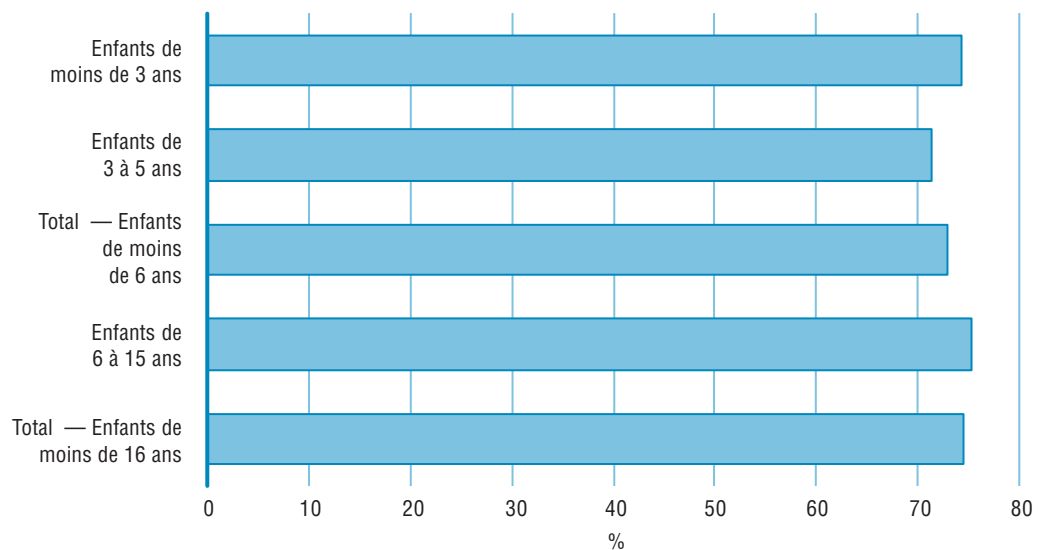
Les femmes ayant des enfants d'âge préscolaire, toutefois, sont toujours moins nombreuses sur le marché du travail que celles qui ont des enfants d'âge scolaire. Dans l'ensemble, en 2004, 67 % des mères d'enfants de moins de 6 ans avaient un emploi, comparativement à 77 % de celles dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans.

La grande majorité des mères au travail ont des emplois à temps plein. En effet, en 2004, près de 3 femmes au travail sur 4 ayant au moins un enfant de moins de 16 ans à la maison travaillaient à temps plein, c'est-à-dire au moins 30 heures par semaine. Cette année-là, 74 % des femmes au travail ayant au moins un enfant de moins de 16 ans à la maison faisaient partie de la population active rémunérée (graphique 5.1).

De plus, l'âge des enfants semble n'avoir que peu d'incidence sur l'éventualité que les mères travaillent à temps plein. En effet, 74 % des femmes au travail dont le plus jeune enfant avait moins de trois ans occupaient un emploi à temps plein en 2004, comparativement à 71 % pour celles dont le plus jeune enfant avait entre 3 et 5 ans et à 75 % pour celles dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans.

Graphique 5.1

Pourcentage des mères qui travaillent à temps plein, selon l'âge du plus jeune enfant, 2004



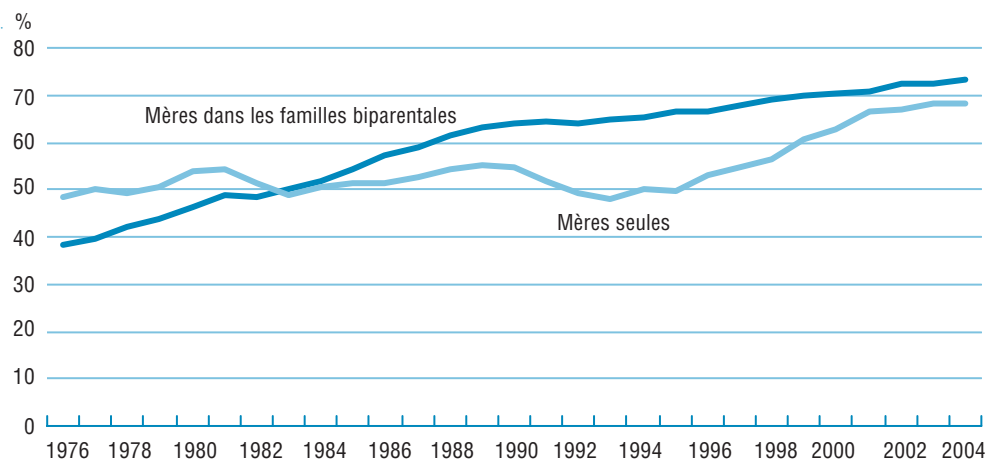
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Emploi des mères seules

Les mères seules sont un peu moins susceptibles d'occuper un emploi que les mères de familles biparentales. En 2004, 68 % des mères seules ayant des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison avaient un travail, comparativement à 73 % des mères dans les familles biparentales (graphique 5.2).

Graphique 5.2

Mères occupées, selon la situation familiale, 1976 à 2004



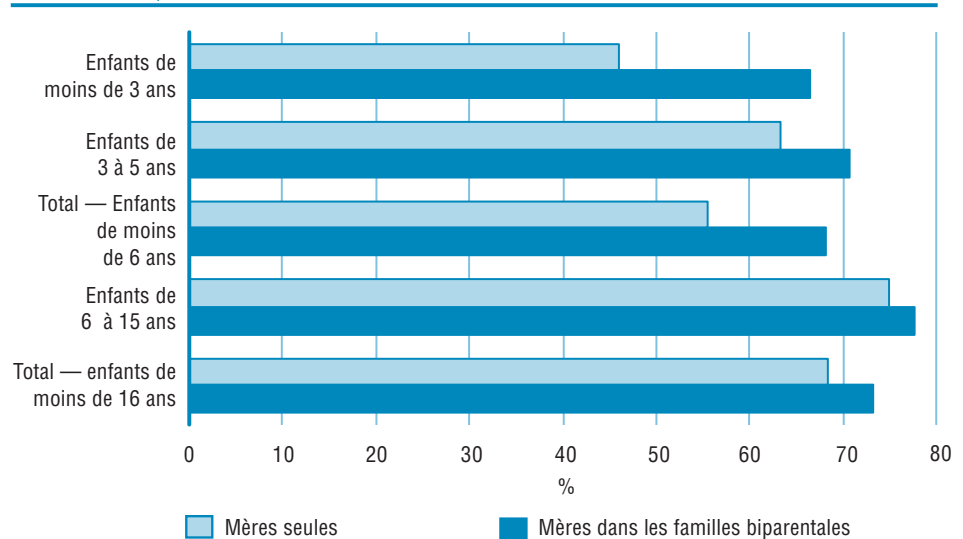
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Comme c'est le cas pour leurs homologues mariées, la part des femmes monoparentales occupant un emploi a augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières décennies. En 2004, 68 % des mères seules avaient un emploi, alors que ce chiffre était inférieur à 50 % en 1976. En fait, on a observé une croissance particulièrement importante des taux d'emploi des femmes monoparentales depuis le début des années 1990, alors que moins de la moitié d'entre elles avaient un emploi. Cela reflète, en partie, la chute considérable de l'emploi chez les mères seules durant la récession du début des années 1990, tendance contraire à celle qui a été observée chez les mères de familles biparentales.

L'emploi des mères seules est aussi très influencé par la présence de jeunes enfants. En 2004, moins de la moitié (46 %) des mères seules ayant des enfants de moins de 3 ans avaient un emploi, comparativement à 63 % de celles dont le plus jeune enfant avait entre 3 et 5 ans et à 75 % de celles dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans (graphique 5.3).

Graphique 5.3

Mères occupées, selon l'âge du plus jeune enfant et la situation familiale, 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

En outre, les femmes monoparentales ayant de très jeunes enfants sont considérablement moins susceptibles d'avoir un emploi que leurs homologues des familles biparentales. Chez les femmes ayant un enfant de moins de trois ans, 46 % des mères seules, comparativement à 67 % de celles qui ont un conjoint, avaient un travail en 2004. On a observé un écart moindre, soit 63 % comparativement à 71 %, chez les femmes dont le plus jeune enfant avait entre 3 et 5 ans, alors qu'il n'y avait presque pas de différence entre les taux d'emploi des mères seules (75 %) et ceux des mères de familles biparentales (78 %) dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans.

Garderies

On a enregistré une croissance importante du nombre de places dans les garderies autorisées depuis plusieurs décennies. En 2003, on comptait près de 750 000 places dans les garderies autorisées au Canada, soit 59 % de plus qu'en 1998. Le chiffre actuel est également deux fois plus élevé que celui du début des années 1990 et près de sept fois plus élevé qu'il ne l'était en 1980 (tableau 5.6).

Les croissances récentes du nombre de garderies, en fait, sont plus du double de celles observées tout au long des années 1990. Au cours de la période de 2001 à 2003, le nombre de garderies a augmenté d'environ 13 % par année, comparativement à une hausse de 6 % par année entre 1990 et 1998. Toutefois, le taux de croissance actuel du nombre de garderies est encore inférieur à celui enregistré au cours de la période de 1982 à 1987, alors que le nombre de garderies avait augmenté de près de 20 % par année.

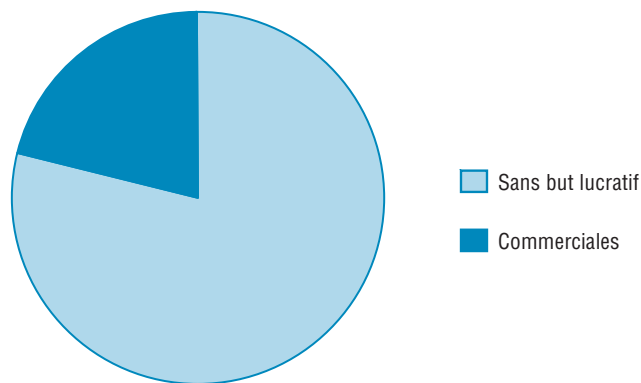
Garderies

La majorité des places dans les garderies autorisées au Canada se trouvent dans des garderies ordinaires. En 2003, 82 % des places dans une garderie autorisée étaient dans des garderies ordinaires, tandis que 18 % d'entre elles étaient des places de garde en milieu familial. L'augmentation du nombre de places de garde en milieu familial, toutefois, représentait une part disproportionnée de l'ensemble de l'augmentation du nombre de places disponibles ces dernières années. Entre 2001 et 2003, le nombre de places de garde en milieu familial a augmenté de 54 %, tandis que le nombre de places dans des garderies ordinaires n'a augmenté que de 21 %. En fait, au cours de cette période, l'augmentation du nombre de places de garde en milieu familial a constitué 31 % de l'ensemble de l'augmentation du nombre de places de garderie disponibles pour les familles canadiennes.

La plupart des places dans les garderies ordinaires se trouvent dans des garderies sans but lucratif, qui offraient 79 % de l'ensemble des places disponibles en 2003, par rapport à 21 % dans les garderies commerciales. De même, ces garderies sans but lucratif ont représenté la plus grande partie de la croissance du nombre total de places de garderies au cours des dernières années. En fait, 87 % de l'augmentation du nombre de places de garderies entre 1996 et 2003 a été enregistré dans des garderies sans but lucratif (graphique 5.4).

Graphique 5.4

Parraïnage des garderies,¹ 2003



1. Ne comprend ni le Nouveau-Brunswick ni la Colombie-Britannique.

Source : Child Care Resource and Research Unit, University of Toronto, *Status of Child Care in Canada*.

Absences du travail en raison de responsabilités personnelles ou familiales

Les femmes au travail sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de s'absenter de leur travail en raison de responsabilités personnelles ou familiales, notamment pour les congés de maternité. Au cours d'une semaine normale en 2004, 5 % des employées rémunérées se sont absentes du travail pour ces raisons, comparativement à seulement 2 % des hommes. Dans l'ensemble, cette année-là, les employées ont perdu en moyenne

10 jours de travail pour remplir ce type d'engagements, comparativement à environ quatre jours par année au milieu des années 1980 et à seulement deux jours à la fin des années 1970. Les hommes, en revanche, n'ont perdu qu'environ un jour et demi de travail en moyenne en raison de responsabilités personnelles ou familiales en 2004, chiffre qui a n'augmenté que marginalement depuis la fin des années 1970 (tableau 5.7).

Emploi à temps partiel

Les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel, c'est-à-dire moins de 30 heures par semaine. En 2004, plus de 2 millions de femmes employées au Canada, soit 27 % de l'ensemble de la population active féminine, étaient des employées à temps partiel, comparativement à seulement 11 % des hommes. La part globale des femmes qui travaillent à temps partiel, toutefois, est actuellement un peu inférieure à ce qu'elle était dans les années 1990, alors qu'environ 29 % des femmes au travail occupaient un emploi à temps partiel. Pourtant, les femmes représentent actuellement environ 7 employées à temps partiel sur 10, chiffre qui n'a pas énormément changé depuis le milieu des années 1970 (tableau 5.8).

Les jeunes femmes sont les plus susceptibles de travailler à temps partiel. En effet, en 2004, plus de la moitié (52 %) des femmes au travail de 15 à 24 ans occupaient un emploi à temps partiel, comparativement à 21 % de celles de 25 à 54 ans et à 30 % de celles de 55 à 64 ans (tableau 5.9).

Les femmes de tous les groupes d'âge sont cependant beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Cela est particulièrement vrai chez les femmes de 25 à 54 ans. En 2004, plus de 20 % des femmes des groupes d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans travaillaient à temps partiel, comparativement à moins de 5 % des hommes de chacun de ces groupes d'âge. D'autre part, les femmes de 55 à 64 ans étaient environ trois fois plus susceptibles que les hommes de ce groupe d'âge de travailler à temps partiel, soit 30 % comparativement à 11 %. Entre-temps, les femmes au travail de moins de 25 ans sont aussi plus susceptibles que les hommes du même groupe d'âge de travailler à temps partiel. Toutefois, étant donné le nombre important de jeunes hommes qui sont aussi employés à temps partiel, cet écart n'est pas aussi spectaculaire que dans les autres groupes d'âge. Cette année-là, 52 % des femmes au travail de 15 à 24 ans travaillaient à temps partiel, tandis que le chiffre était de 37 % pour les jeunes employés de sexe masculin.

La plupart des femmes travaillent à temps partiel soit parce qu'elles ne veulent pas travailler à temps plein, soit parce que le travail à temps partiel est mieux adapté à leur situation personnelle. En 2004, 27 % des femmes employées à temps partiel ont déclaré qu'elles ne voulaient pas travailler à temps plein, tandis que 25 % d'entre elles ont indiqué qu'elles étaient aux études, 14 % ont déclaré qu'elles travaillaient à temps partiel parce qu'elles s'occupaient de leurs enfants, et 4 % le faisaient en raison d'autres responsabilités personnelles ou familiales (tableau 5.10).

Les femmes, en fait, sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants ou pour vaquer à d'autres responsabilités personnelles ou familiales. En 2004, 18 % des femmes au travail ont déclaré qu'elles travaillaient à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants ou pour s'occuper d'autres responsabilités personnelles ou familiales, comparativement à seulement 2 % des hommes qui travaillaient à temps partiel. Les femmes étaient également un peu plus susceptibles que les hommes d'avoir travaillé à temps partiel cette année-là en raison d'une préférence personnelle, soit 27 % comparativement à 23 %. Par contre, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes de travailler à temps partiel parce qu'ils poursuivaient des études; cette année-là, 42 % des travailleurs à temps partiel le faisaient parce qu'ils étaient aux études, comparativement à 25 % des femmes qui travaillaient à temps partiel.

D'autre part, un nombre important de femmes travaillent à temps partiel parce qu'elles ne peuvent pas trouver de travail à temps plein. En 2004, 26 % de l'ensemble des femmes employées à temps partiel ont déclaré qu'elles auraient voulu travailler à temps plein, mais qu'elles ne trouvaient que du travail à temps partiel. Les femmes, toutefois, étaient à peu près aussi susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel, et ce, contre leur gré, 28 % des hommes travaillant à temps partiel ayant déclaré qu'ils auraient aussi voulu travailler à temps plein cette année-là.

Les raisons pour lesquelles les femmes travaillent à temps partiel varient considérablement selon l'âge. Les femmes de 25 à 44 ans, par exemple, étaient plus susceptibles que les autres femmes de travailler à temps partiel en 2004 en raison de responsabilités personnelles ou familiales. En fait, cette même année, 34 % des femmes de ce groupe d'âge ont travaillé à temps partiel en raison de leurs responsabilités liées à la garde des enfants, comparativement à seulement 5 % de celles de 45 ans et plus et à seulement 2 % de celles du groupe d'âge des 15 à 24 ans. D'autre part, les femmes de 25 à 44 ans étaient également plus susceptibles que les autres femmes de travailler à temps partiel parce qu'elles ne pouvaient pas trouver de travail à temps plein. Par contre, les femmes de 15 à 24 ans étaient les plus susceptibles de travailler à temps partiel parce qu'elles étaient aux études, tandis que celles de 45 ans et plus étaient les plus susceptibles de ne pas vouloir travailler à temps plein.

Travail autonome

À l'heure actuelle, plus de 1 femme occupée sur 10 au Canada travaille à son propre compte. En 2004, près de 840 000 femmes, soit 11 % des femmes au travail, étaient travailleuses autonomes, comparativement à 9 % en 1976. Cependant, la proportion de travailleuses autonomes a atteint un sommet dans la dernière partie des années 1990, alors que plus de 13 % des femmes ayant un emploi travaillaient à leur propre compte; depuis cette période, on a observé une tendance à la baisse (tableau 5.11).

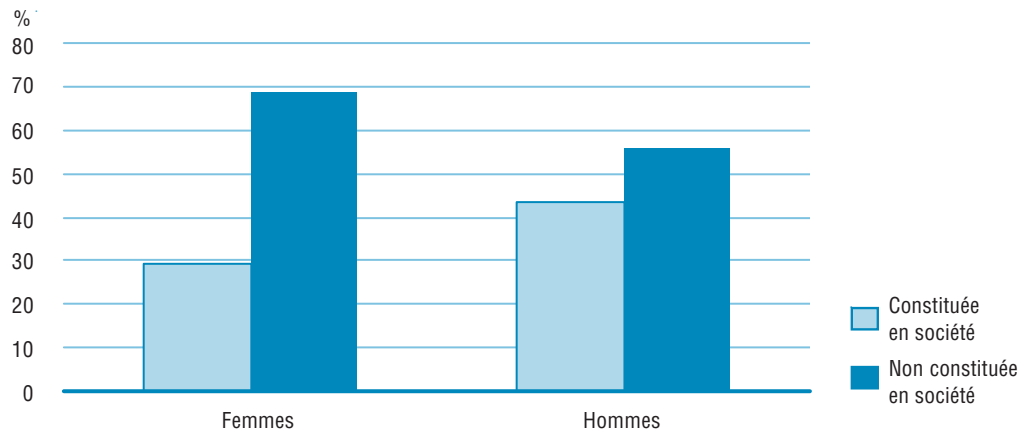
Une tendance semblable a été observée chez les hommes, bien que ceux-ci soient encore plus susceptibles que les femmes de travailler à leur compte. En 2004, 11 % des travailleuses autonomes étaient à leur propre compte, comparativement à 19 % des hommes. Dans l'ensemble, les femmes ont représenté 34 % de tous les travailleurs autonomes en 2004, comparativement à 31 % en 1990 et à 26 % en 1976, mais cette proportion a reculé légèrement depuis le sommet de 36 % en 1998.

Les travailleuses autonomes sont également moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de diriger une entreprise constituée en société. En 2004, seulement 29 % des travailleuses autonomes dirigeaient une entreprise constituée en société, comparativement à 43 % de leurs homologues de sexe masculin. En revanche, 68 % des travailleuses autonomes, comparativement à 56 % de leurs homologues de sexe masculin, dirigeaient une entreprise non constituée en société (graphique 5.5).



Graphique 5.5

Pourcentage de travailleurs et de travailleuses autonomes dans une entreprise constituée en société ou non constituée en société¹, 2004



1. Comprend les entreprises avec ou sans employés rémunérés.

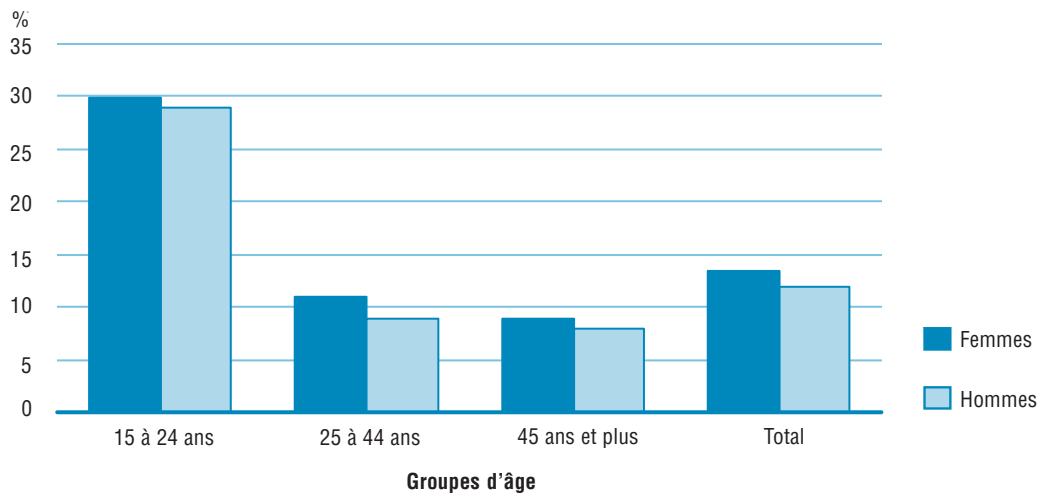
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Emploi temporaire

Les femmes sont un peu plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi temporaire, c'est-à-dire un travail dont la date de cessation est prédéterminée. En 2004, 14 % des femmes au travail occupaient un emploi temporaire, comparativement à 12 % des hommes (graphique 5.6).

Graphique 5.6

Pourcentage de femmes et d'hommes actifs occupant un emploi temporaire, selon l'âge, 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les femmes de 15 à 24 ans sont beaucoup plus susceptibles d’occuper un emploi temporaire que les travailleurs plus âgés. En 2004, 30 % des jeunes femmes au travail occupaient un emploi temporaire, comparativement à seulement 11 % des femmes de 25 à 44 ans et à 9 % de celles de 45 ans et plus. À tous les âges, cependant, les femmes au travail étaient un peu plus susceptibles que les hommes d’occuper un emploi temporaire.

Travailleuses occupant plus d’un emploi

Une proportion faible mais croissante de femmes au travail au Canada occupent plus d’un emploi. En 2004, 6 % des femmes au travail occupaient plus d’un emploi, comparativement à 4 % en 1987. De même, les femmes étaient un peu plus susceptibles d’occuper plus d’un emploi que les hommes en 2004, soit 6 % comparativement à 4 %.

Cette année-là, les femmes représentaient 55 % de toutes les personnes qui occupaient plus d’un emploi, comparativement à 42 % en 1987 (tableau 5.12).

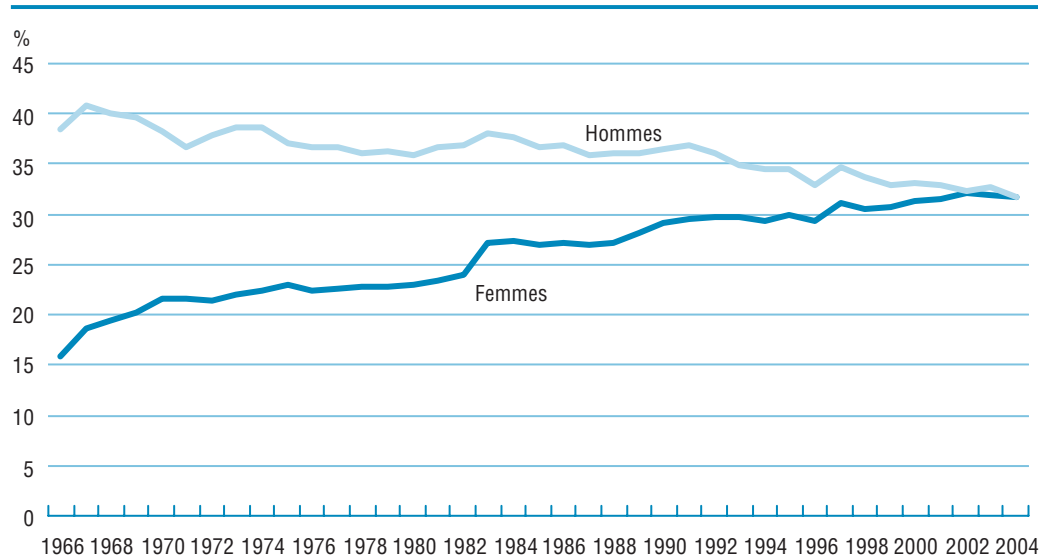
Les jeunes femmes sont particulièrement susceptibles d’occuper plus d’un emploi. En 2004, 8 % des femmes au travail de 15 à 24 ans occupaient plus d’un emploi, comparativement à 6 % de celles de 25 à 44 ans et à 5 % de celles de 45 ans et plus. Ici encore, toutefois, les femmes au travail de tous les groupes d’âge étaient plus susceptibles que les hommes d’occuper plus d’un emploi.

Les femmes dans les syndicats

On a observé une croissance spectaculaire du nombre de femmes syndiquées au cours des trois dernières décennies. En 2004, 32 % des femmes au travail étaient membres d’un syndicat, soit le double des chiffres enregistrés en 1966, alors que seulement 16 % des travailleuses étaient syndiquées. Cette donnée s’inscrit en contraste frappant avec l’expérience des travailleurs de sexe masculin, dont l’appartenance syndicale a reculé au cours de la même période, passant d’un peu plus de 40 % à la fin des années 1960 à 32 % en 2004. En fait, les taux de syndicalisation des femmes et des hommes sont en réalité exactement les mêmes (graphique 5.7).

Graphique 5.7

Pourcentage de travailleuses et de travailleurs syndiqués, 1966 à 2004

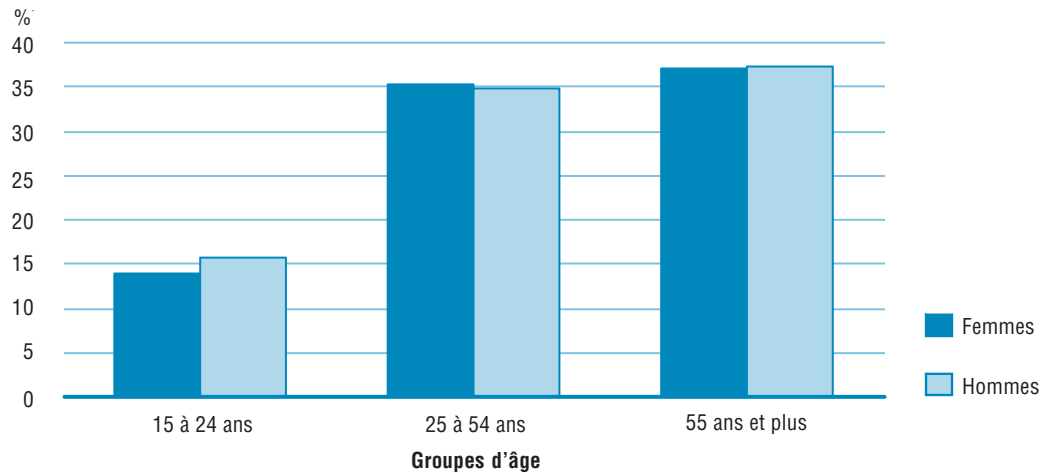


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats.

Chez les travailleuses, celles qui ont 25 ans et plus sont davantage susceptibles d'être syndiquées que leurs homologues plus jeunes. En 2004, 37 % des femmes au travail de 55 ans et plus étaient syndiquées, alors que ce chiffre était de 35 % chez celles de 25 à 54 ans. Par contre, seulement 14 % des jeunes travailleuses de 15 à 24 ans étaient membres d'un syndicat (graphique 5.8).

Graphique 5.8

Pourcentage de travailleuses et de travailleurs syndiqués, selon l'âge, 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Répartition professionnelle

La majorité des femmes au travail continuent d'occuper des emplois à prédominance féminine. En 2004, 67 % des femmes au travail œuvraient dans les domaines suivants : enseignement, soins infirmiers et professions du domaine de la santé, travail de bureau ou administration, vente et services. Ces données se comparent à seulement 30 % pour les hommes au travail (tableau 5.13).

En outre, on n'observe pratiquement aucun changement dans la proportion de femmes au travail dans les occupations à prédominance féminine au cours de la dernière décennie. En fait, la proportion de travailleuses œuvrant dans ces domaines en 2004 était exactement la même qu'elle l'était en 1996. Par contre, le pourcentage de femmes travaillant dans ces groupes professionnels à prédominance féminine a reculé au cours de la décennie précédente, baissant de 72 % en 1987 à 67 % en 1996.

Les femmes continuent également de représenter une proportion importante de l'effectif total dans chacun de ces groupes professionnels. En 2004, les femmes constituaient jusqu'à 87 % des infirmières et des thérapeutes dans un domaine lié à la santé, 75 % des commis de bureau et des autres employés administratifs, 65 % des enseignants et 57 % des personnes travaillant dans les domaines de la vente et des services.

Les femmes ont toutefois élargi leur représentation dans divers domaines professionnels au cours des dernières années. En effet, les femmes représentent actuellement bien plus de la moitié des personnes employées à des postes de diagnostic et de traitements médicaux et dans des professions liées à la santé. En 2004, 55 % de tous les médecins et dentistes au Canada étaient des femmes, comparativement à 43 % en 1987. Les femmes représentent actuellement plus de la moitié des professionnels du

secteur des affaires et de la finance. En 2004, les femmes constituaient 51 % des personnes de ces professions, comparativement à 38 % en 1987. Les femmes continuent également de compter une proportion croissante de professionnelles dans les domaines des sciences sociales et religieuses. En 2004, les femmes constituaient 72 % des personnes employées dans ces domaines, comparativement à 62 % en 1987.

On a également enregistré une croissance à long terme de la participation des femmes à des postes de direction. En 2004, 37 % des personnes qui occupaient un poste de gestion étaient des femmes, comparativement à 30 % en 1987. Cette croissance a toutefois été observée dans la première partie de cette période. En effet, la proportion de postes de gestion occupés par des femmes a baissé légèrement au cours de la période de 1996 à 2004.

De même, chez les gestionnaires, les femmes tendent à être davantage représentées à des postes inférieurs qu'aux échelons supérieurs. En 2004, on comptait seulement 22 % de femmes parmi les cadres supérieurs, comparativement à 38 % des gestionnaires des autres niveaux. Il est peut-être encore plus significatif de constater que la représentation des femmes à des postes de direction s'est effectivement affaiblie au cours de la dernière décennie. En 2004, les femmes représentaient 22 % des cadres supérieurs au Canada, alors qu'en 1996 ce chiffre s'établissait à 27 %.

En outre, les femmes sont encore minoritaires parmi les professionnels des domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques. En 2004, seulement 21 % des professionnels de ces domaines étaient des femmes — proportion qui a peu changé depuis 1987 — alors que les femmes représentaient un peu moins de 20 % des professionnels de ces domaines hautement techniques. Il est en outre peu probable que la représentation des femmes s'intensifie dans ces professions dans un avenir rapproché. En effet, tel qu'on le souligne au chapitre 4, les femmes continuent de représenter une part relativement faible des inscriptions à l'université dans ces domaines.

On compte également relativement peu de femmes au travail dans la plupart des métiers de production de biens, dans lesquels peu de femmes avaient l'habitude de travailler. En 2004, 31 % des travailleurs du secteur de la fabrication étaient des femmes, comme c'était le cas de 19 % des personnes des industries primaires et seulement 7 % des personnes qui travaillaient dans les transports, les métiers et la construction. La représentation des femmes a connu une certaine croissance dans cette dernière catégorie depuis la fin des années 1980, alors qu'il ne s'est produit pratiquement aucun changement quant à leur représentation dans les métiers de la fabrication ou des industries primaires au cours des deux dernières décennies.

Les femmes dans le secteur de l'agriculture

Les femmes représentent actuellement environ 1 exploitant agricole sur 4 au Canada. En 2001, on comptait un peu plus de 90 000 exploitantes agricoles, soit 26 % de tous les exploitants agricoles au pays. Par contre, les femmes représentaient 34 % de tous les travailleurs autonomes et 47 % de tous les participants à la population active (tableau 5.14).

De plus, les exploitantes agricoles sont considérablement plus âgées, en moyenne, que les autres femmes qui participent à la population active au Canada. En 2004, 30 % des exploitantes agricoles avaient 55 ans et plus, comparativement à 19 % des travailleuses autonomes et à seulement 10 % des participantes à la population active. Par contre, seulement 12 % des exploitantes agricoles avaient moins de 35 ans, comparativement à 20 % des

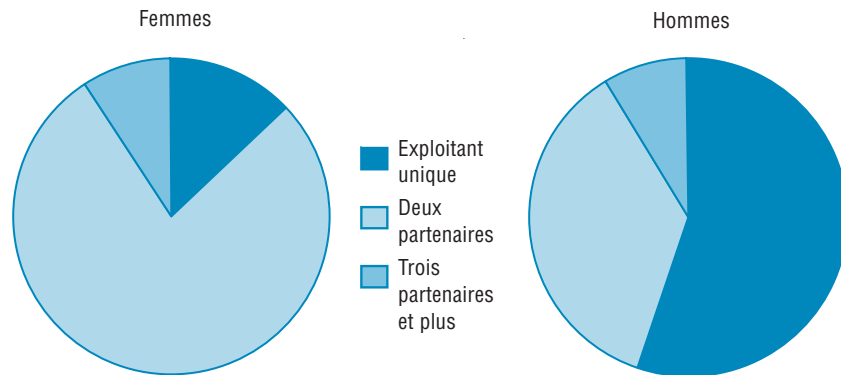
Les femmes dans le secteur de l'agriculture

travailleuses autonomes et à 39 % de l'ensemble des participantes à la population active.

La grande majorité des exploitantes agricoles gèrent leur exploitation avec au moins un partenaire. En 2001, 78 % des exploitantes agricoles étaient partenaires d'une exploitation de deux personnes et 9 % d'entre elles géraient des exploitations agricoles comptant trois exploitants ou plus, tandis que seulement 13 % géraient des exploitations en propriété unique. Par contre, 55 % des exploitants agricoles de sexe masculin géraient seuls leur ferme, tandis que 36 % d'entre eux étaient partenaires d'une exploitation qui compte deux personnes et 9 % avaient plusieurs partenaires (graphique 5.9).

Graphique 5.9

Exploitants agricoles, selon le nombre d'exploitants, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2001.

Fléchissement du taux de chômage

Les femmes actives sont généralement moins susceptibles d'être en chômage que les hommes². En 2004, on comptait 549 000 femmes au chômage, 6,8 % des femmes actives, comparativement à 7,5 % des hommes. En fait, le taux de chômage des femmes a été inférieur à celui des hommes depuis la fin des années 1980, alors que c'était l'inverse pour une bonne partie de la période allant de 1976 à 1989 (tableau 5.15).

Comme c'est le cas pour la population active de sexe masculin, les jeunes femmes sont considérablement plus susceptibles d'être au chômage que les femmes plus âgées. En 2004, 11,8 % des femmes actives de 15 à 24 ans étaient au chômage, comparativement à seulement 6,4 % des femmes de 25 à 44 ans et à 5,2 % des femmes de 45 à 64 ans (tableau 5.16).

Cependant, les jeunes femmes sont toujours considérablement moins susceptibles d'être au chômage que les jeunes hommes. En 2004, 11,8 % des femmes actives de 15 à 24 ans étaient au chômage, tandis que ce chiffre s'établissait à 14,9 % chez les hommes de ce groupe d'âge. Par contre, les femmes de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans étaient

environ aussi susceptibles d'être au chômage que les hommes de ces mêmes groupes d'âge.

Dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, les femmes affichent des taux de chômage généralement plus élevés que celles des provinces de l'Ouest et de l'Ontario. En 2004, 14,2 % des femmes actives à Terre-Neuve-et-Labrador étaient au chômage, alors que ce chiffre s'établissait à 10,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard et à environ 8 % au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et au Québec. Par contre, le taux de chômage des femmes dans le reste du pays allait de 7,1 % en Colombie-Britannique à seulement 4,7 % en Alberta et en Colombie-Britannique (tableau 5.17).

Les taux de chômage des femmes dans les provinces de l'Atlantique et au Québec sont toutefois considérablement moins élevés que ceux des hommes. À Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, 14,2 % des femmes actives étaient au chômage en 2004, comparativement à 17,0 % des hommes. Par ailleurs, l'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes dans les autres provinces de la région de l'Atlantique et au Québec allait de 3,0 points de pourcentage au Nouveau-Brunswick à 1,3 point au Québec. Par contre, à l'exception de la Saskatchewan, où le taux de chômage des femmes était de 1,2 point inférieur à celui des hommes, le taux de chômage des femmes s'établissait à un point près de celui des hommes en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. En fait, en Alberta et en Colombie-Britannique, le taux de chômage des femmes était essentiellement le même que celui des hommes.

La majorité des femmes au chômage avaient perdu leur dernier emploi ou avaient été mises à pied. En 2004, 40 % des femmes au chômage entraient dans cette catégorie. Par ailleurs, 26 % des femmes au chômage étaient des femmes qui réintégraient le marché du travail et qui n'avaient pas travaillé contre rémunération ou en vue d'en tirer un bénéfice au cours de l'année précédente, tandis que 10 % d'entre elles étaient de nouvelles venues sur le marché du travail et n'avaient donc pas encore eu d'emploi. D'autre part, 6 % des femmes au chômage avaient laissé leur emploi parce qu'elles retournaient aux études, 3 % d'entre elles avaient quitté en raison de responsabilités personnelles ou familiales, et 3 % avaient dû quitter pour cause de maladie (tableau 5.18).

Les femmes au chômage, cependant, sont généralement moins susceptibles que les hommes d'avoir perdu leur dernier emploi ou d'avoir été mises à pied. En 2004, 40 % des femmes au chômage, comparativement à 50 % des hommes au chômage, avaient perdu leur emploi ou avaient été mises à pied. Par ailleurs, les femmes au chômage étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être de nouvelles venues sur le marché du travail et à n'avoir jamais occupé d'emplois rémunérés ou effectué un travail en vue d'un bénéfice, ou à être des personnes qui réintègrent la population active et qui n'avaient pas été employées au cours de l'année précédente. Toutefois, les femmes au chômage étaient aussi davantage susceptibles que les hommes d'avoir quitté leur dernier emploi en raison de responsabilités personnelles ou familiales, soit 3 % comparativement à 1 %.

Prestataires de l'assurance-emploi

Bien que le taux de chômage chez les femmes ait reculé au cours des dernières années, le nombre de femmes qui touchent des prestations d'assurance-emploi a augmenté dans la première partie des années 2000. En 2004, 440 000 femmes en moyenne ont touché des prestations d'assurance-emploi chaque mois, comparativement à 314 000 en 2000. Le nombre actuel de femmes qui touchent des prestations, cependant, demeure bien au-dessous du sommet de 616 400 prestataires enregistrés en 1992, au plus fort de la récession du début des années 1990 (tableau 5.19).



La tendance, quant au nombre de femmes qui touchent des prestations d'assurance-emploi, contraste de façon radicale avec celle observée chez les hommes. En effet, tandis que le nombre de prestataires de sexe féminin a augmenté depuis l'an 2000, les résultats pour les prestataires de sexe masculin sont demeurés généralement plutôt stables. Il s'ensuit que les femmes constituent plus de la moitié (53 %) de tous les prestataires d'assurance-emploi en 2004, comparativement à environ 47 % à la fin des années 1990 et à moins de 40 % au début des années 1980.

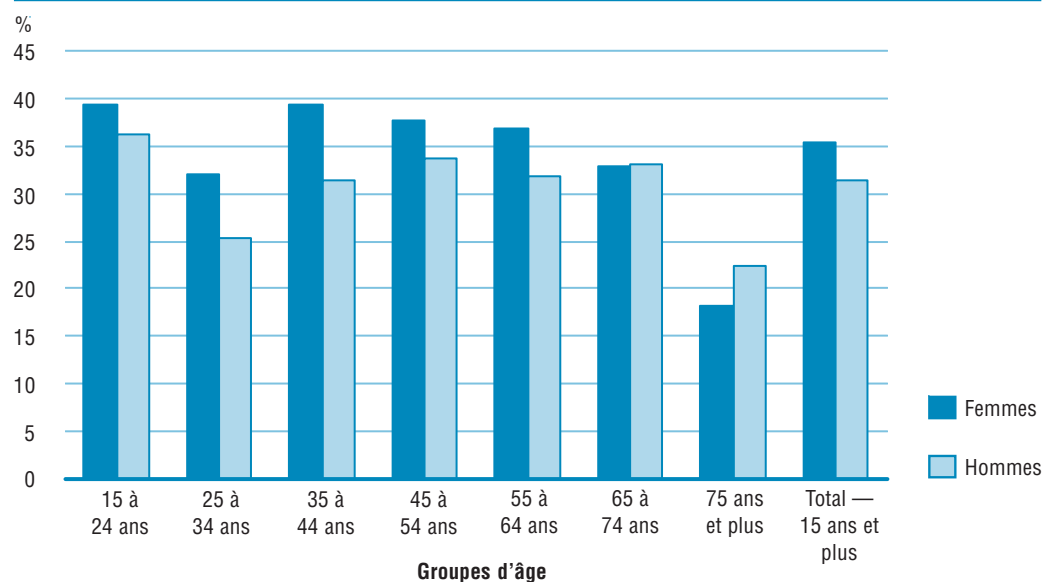
L'augmentation du nombre de femmes qui touchaient des prestations d'assurance-emploi est surtout attribuable à celles qui touchent des prestations de maternité ou d'adoption. En 2004, 40 % de toutes les prestataires d'assurance-emploi touchaient soit des prestations de maternité, soit des prestations d'adoption. En fait, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de recevoir des prestations pour des raisons familiales. En 2004, 40 % des femmes qui recevaient de l'assurance-emploi touchaient des prestations de maternité ou d'adoption, comparativement à seulement 2 % des prestataires de sexe masculin. Par ailleurs, presque exactement la moitié des femmes recevant de l'assurance-emploi touchaient des prestations ordinaires, tandis que 8 % d'entre elles recevaient des prestations de maladie et que 2 % touchaient des prestations de formation. D'autre part, de très petits pourcentages de femmes recevaient des prestations de travail partagé, de création d'emploi, de pêcheurs ou d'aide au travail autonome (tableau 5.20).

Bénévolat

Alors que de plus en plus de femmes font partie de la population active rémunérée au Canada, bon nombre de celles-ci participent également à leur collectivité dans le cadre d'activités bénévoles structurées. En 2003, plus de 4,5 millions de Canadiennes de 15 ans et plus, soit 35 % de la population féminine totale, a effectué un travail non rémunéré pour un organisme bénévole (graphique 5.10).

Graphique 5.10

Pourcentage de femmes et d'hommes qui accomplissent un travail bénévole non rémunéré pour une organisation¹, selon l'âge, 2003



1. Fait référence au travail bénévole effectué au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

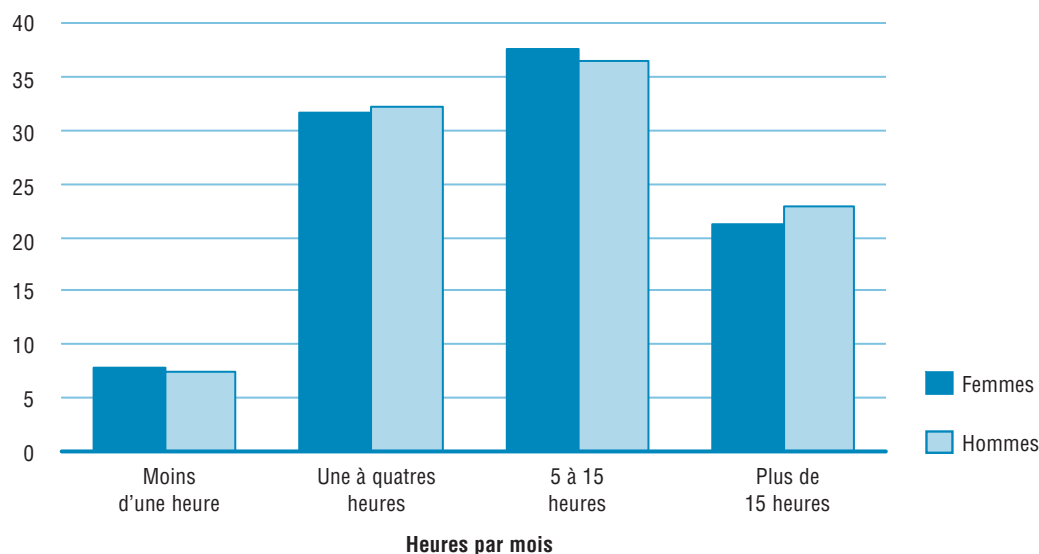
En fait, les femmes composent la plus grande partie de la main-d'œuvre bénévole au Canada. En 2003, 35 % des femmes de 15 ans et plus ont participé à un organisme bénévole, comparativement à 31 % des hommes. Cette année-là, les femmes représentaient 54 % de toutes des personnes qui effectuaient un travail bénévole non rémunéré pour le compte d'un organisme officiel.

Ce sont les femmes de 35 à 44 ans et de 15 à 24 ans qui sont les plus susceptibles de participer à des activités bénévoles structurées. En 2003, 39 % des femmes de ces deux groupes d'âge ont effectué un travail non rémunéré pour un organisme bénévole, alors que les chiffres étaient de 38 % pour les femmes de 45 à 54 ans, de 37 % pour celles de 55 à 64 ans, de 33 % pour les femmes de 65 à 74 ans et de 32 % pour les femmes de 25 à 34 ans. À l'exception des femmes de 65 ans et plus, dont un grand nombre ne peuvent participer à des activités bénévoles à cause de leur santé précaire, les femmes de tous les groupes d'âge ont été plus susceptibles que les hommes de participer à des activités bénévoles structurées.

De même, la plupart des femmes qui participent à des activités bénévoles consacrent un temps considérable à de telles activités. En 2003, 21 % des femmes qui ont effectué un travail bénévole non rémunéré pour un organisme ont travaillé plus de 15 heures par mois, tandis que 38 % d'entre elles y ont consacré entre 5 et 15 heures. On a toutefois constaté qu'il y avait peu de différences entre le temps consacré par les femmes et les hommes à ce genre d'activités bénévoles (graphique 5.11).

Graphique 5.11

Répartition du temps des femmes et des hommes qui accomplissent un travail bénévole non rémunéré pour une organisation¹, 2003



1. Comprend uniquement les personnes ayant participé à des activités bénévoles.

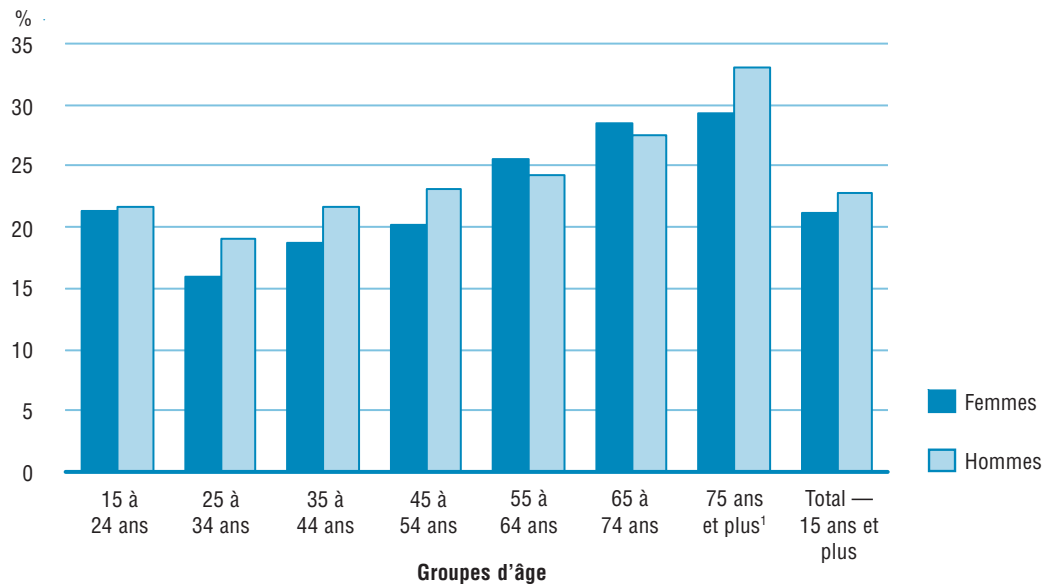
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Parmi les femmes bénévoles, celles qui font partie des groupes d'âge plus élevés tendent à consacrer le plus de temps à ce genre d'activités. En 2003, 29 % des femmes bénévoles de 65 ans et plus ont consacré en moyenne plus de 15 heures par mois à des activités de travail bénévole non rémunéré, tandis que cela a été le cas de 26 % des

femmes bénévoles de 55 à 64 ans. Par contre, seulement environ 20 % ou moins des femmes bénévoles des groupes d'âge moins élevés ont consacré plus de 15 heures par semaine à ce genre d'activités (graphique 5.12).

Graphique 5.12

Pourcentage de femmes et d'hommes qui consacrent plus de 15 heures par mois à accomplir un travail bénévole non rémunéré pour une organisation, selon l'âge, 2003



1. Le chiffre indiqué pour les hommes âgés de 75 ans et plus devrait être utilisé avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Notes

1. L'ensemble des travaux couvre une gamme d'activités comprenant la participation à la population active rémunérée, de même que des activités généralement non rémunérées comme les tâches domestiques et le travail bénévole. Le présent chapitre porte essentiellement sur les activités rémunérées, bien qu'il comporte une courte partie sur le travail bénévole. Le thème des tâches domestiques a été couvert en profondeur dans l'édition 2000 de Femmes au Canada. Toutefois, il n'existe pas actuellement de nouvelles données nationales sur les tâches domestiques non rémunérées. De nouvelles données à cet égard, toutefois, devraient être disponibles dans l'Enquête sociale générale en 2006. La question des tâches domestiques non rémunérées est bien sûr essentielle à la compréhension de l'expérience de travail des femmes. En effet, alors que la majorité des femmes — même celles qui ont de jeunes enfants — sont maintenant intégrées à la population active rémunérée, les femmes continuent d'assumer une partie importante des responsabilités à l'égard des enfants et de la famille.
2. Une personne est considérée en chômage si elle n'effectue pas un travail contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, mais est disponible pour le travail durant la semaine de référence et (1) a recherché activement un travail au cours du mois précédent; (2) est temporairement mise à pied et en attente d'un rappel; ou (3) n'a pas activement cherché un travail, mais commencera un nouveau travail dans les quatre semaines suivantes. Le taux de chômage représente le nombre de personnes en chômage en tant que pourcentage de la population active.

Tableau 5.1

Tendances d'emploi des femmes et des hommes de 15 ans et plus, 1976 à 2004

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de l'ensemble des personnes occupées
	Total des femmes occupées	Femmes occupées en pourcentage de l'ensemble des femmes	Total des hommes occupés	Hommes occupés en pourcentage de l'ensemble des hommes	
	(en milliers)		(en milliers)		
1976	3 618,2	41,9	6 129,3	72,7	37,1
1977	3 729,3	42,3	6 187,9	71,9	37,6
1978	3 904,2	43,4	6 316,0	72,0	38,2
1979	4 139,9	45,1	6 528,7	73,1	38,8
1980	4 348,1	46,4	6 635,9	72,8	39,6
1981	4 556,6	47,7	6 748,4	72,8	40,3
1982	4 513,0	46,5	6 430,7	68,4	41,2
1983	4 605,7	46,8	6 416,3	67,4	41,8
1984	4 749,5	47,7	6 552,2	68,0	42,0
1985	4 942,7	49,0	6 684,5	68,5	42,5
1986	5 126,5	50,2	6 860,1	69,5	42,8
1987	5 309,6	51,3	7 024,4	70,3	43,0
1988	5 528,8	52,7	7 179,6	70,9	43,5
1989	5 698,8	53,5	7 286,9	71,1	43,9
1990	5 803,8	53,7	7 275,1	69,9	44,4
1991	5 784,1	52,7	7 066,9	66,9	45,0
1992	5 762,0	51,9	6 957,6	65,0	45,3
1993	5 792,3	51,4	6 989,3	64,5	45,3
1994	5 907,1	51,8	7 136,6	65,1	45,3
1995	6 021,2	52,1	7 249,8	65,3	45,4
1996	6 087,4	52,0	7 304,3	64,9	45,4
1997	6 218,9	52,5	7 457,6	65,4	45,4
1998	6 413,6	53,6	7 605,6	65,9	45,7
1999	6 596,3	54,5	7 793,6	66,7	45,8
2000	6 788,6	55,4	7 970,0	67,3	46,0
2001	6 911,5	55,6	8 035,2	66,8	46,2
2002	7 126,4	56,6	8 181,5	67,1	46,6
2003	7 320,7	57,4	8 344,3	67,6	46,7
2004	7 470,1	57,8	8 479,6	67,8	46,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.2

Pourcentage de femmes et d'hommes occupés de 15 ans et plus selon la province, 1976 à 2004

	1976		1985		1990		1995		2004	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%									
Terre-Neuve-et-Labrador	27,7	57,5	34,5	52,0	40,8	53,3	39,4	47,9	46,7	53,7
Île-du-Prince-Édouard	38,0	66,3	44,2	61,9	49,4	62,8	50,6	60,2	57,4	63,0
Nouvelle-Écosse	36,0	65,8	41,9	61,3	47,7	63,3	45,7	58,8	54,2	62,8
Nouveau-Brunswick	34,0	62,2	39,8	56,9	45,9	60,0	47,1	57,8	54,8	60,8
Québec	37,4	70,5	44,4	65,4	48,5	67,0	47,9	62,1	55,5	65,3
Ontario	45,8	75,3	53,3	72,8	57,6	73,1	53,4	66,2	58,8	69,0
Manitoba	44,5	73,8	50,8	70,2	54,7	70,3	55,1	68,3	60,2	70,7
Saskatchewan	41,1	75,1	49,6	70,9	53,7	70,3	54,4	69,0	59,1	69,9
Alberta	49,2	80,0	56,4	74,5	59,9	75,3	60,1	73,0	64,2	76,1
Colombie-Britannique	41,9	71,3	46,5	64,1	53,7	68,8	54,3	67,2	56,3	65,4
Canada	41,9	72,7	49,0	68,5	53,7	69,9	52,1	65,3	57,8	67,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.3

Pourcentage de femmes et d'hommes occupés de 15 ans et plus, selon l'âge et le niveau de scolarité, 2004

Niveau de scolarité	Groupes d'âge							
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 ans et plus		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Moins de neuf années d'études	24,8	32,2	40,5	61,5	12,6	25,3	15,8	30,3
Études secondaires partielles	41,5	43,2	57,5	76,0	27,5	46,8	37,4	52,1
Diplôme d'études secondaires	69,9	71,6	73,7	86,7	47,6	61,7	59,6	73,5
Études postsecondaires partielles	60,3	59,1	73,4	83,5	51,8	59,0	61,7	67,0
Certificat ou diplôme postsecondaires ¹	76,4	76,7	82,0	89,7	54,4	64,5	69,0	77,0
Diplôme universitaire	75,7	70,2	82,1	89,0	65,2	68,9	75,3	78,8
Total	58,4	57,8	77,1	86,3	43,3	56,4	57,8	67,8

1. Comprend les certificats d'écoles de métiers.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.4

Pourcentage de femmes et d'hommes occupés de 15 ans et plus selon l'âge, 1976 à 2004

	Groupes d'âge							
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
1976	51,4	59,9	50,0	90,9	45,6	88,9	30,3	72,9
1977	51,6	59,8	51,3	90,0	45,4	87,8	29,7	71,0
1978	52,4	60,4	53,6	90,0	46,5	88,0	29,4	70,8
1979	54,6	63,1	55,7	90,7	48,2	88,2	31,4	71,3
1980	56,1	63,4	58,0	90,2	49,8	88,1	30,9	71,2
1981	57,2	63,5	60,3	90,1	51,8	88,4	31,1	70,4
1982	53,9	56,1	59,7	85,5	51,5	85,1	30,7	67,0
1983	53,9	55,3	60,5	84,0	52,8	84,8	30,0	65,2
1984	55,0	57,3	62,1	84,5	53,3	84,0	29,9	64,4
1985	56,2	58,6	63,7	85,4	56,4	84,3	30,8	62,8
1986	58,1	60,6	66,4	86,3	55,9	85,7	30,3	62,3
1987	59,4	62,5	67,5	87,1	58,5	86,7	31,6	61,1
1988	61,0	64,0	69,3	87,9	61,3	86,6	32,3	61,1
1989	61,9	64,7	70,5	87,8	63,3	86,8	31,7	60,8
1990	59,9	62,6	71,5	86,7	63,9	85,5	32,8	59,9
1991	57,6	57,1	70,4	83,6	64,2	84,1	32,3	57,0
1992	55,1	54,4	69,3	81,4	64,9	82,4	32,5	55,2
1993	53,2	53,4	69,1	81,7	65,2	81,8	32,3	53,9
1994	53,3	54,1	69,5	82,4	65,5	82,3	33,7	53,6
1995	53,1	54,3	70,3	83,0	66,5	82,7	33,2	53,1
1996	51,9	53,2	70,8	82,8	66,0	82,1	33,5	53,4
1997	50,2	52,7	71,9	84,0	67,7	82,4	33,8	54,9
1998	52,0	53,0	73,0	85,2	69,4	82,6	35,8	54,5
1999	53,7	55,4	74,2	85,8	70,5	83,5	37,0	56,5
2000	55,7	56,8	75,1	86,5	71,4	84,2	39,1	57,3
2001	56,2	56,6	75,3	85,9	72,3	84,0	39,4	57,3
2002	57,6	57,4	75,9	85,6	74,3	84,2	41,4	58,9
2003	58,5	57,9	76,2	86,1	75,4	84,5	45,3	60,8
2004	58,4	57,8	77,1	86,3	76,2	85,3	46,2	62,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.5

Pourcentage de mères occupées selon l'âge du plus jeune enfant, 1976 à 2004

	Enfants de moins de 3 ans	Enfants de 3 à 5 ans	Total — Enfants de moins de 6 ans	Enfants de 6 à 15 ans	Total — Enfants de moins de 16 ans	Total — Mères de moins de 55 ans sans enfant de moins de 16 ans à la maison
				%		
1976	27,6	36,8	31,4	46,4	39,1	60,9
1977	29,3	37,9	32,7	47,5	40,4	61,2
1978	32,0	40,6	35,4	49,2	42,6	62,3
1979	34,6	42,9	37,8	50,9	44,6	64,1
1980	36,9	45,2	40,1	53,5	47,1	65,2
1981	39,3	46,7	42,1	56,2	49,3	66,0
1982	39,4	46,5	42,1	55,3	48,8	64,9
1983	42,2	47,9	44,4	55,0	49,8	65,7
1984	44,1	49,1	46,1	57,0	51,6	66,1
1985	46,7	52,0	48,7	59,1	53,9	67,7
1986	49,3	54,4	51,3	61,8	56,6	69,1
1987	50,2	56,1	52,6	63,8	58,2	69,9
1988	51,8	58,1	54,3	66,4	60,4	71,7
1989	52,8	59,2	55,3	69,0	62,2	72,7
1990	53,3	59,5	55,7	70,1	62,9	73,4
1991	54,3	60,0	56,4	68,9	62,7	72,5
1992	53,9	59,3	56,0	67,9	62,0	71,5
1993	54,4	59,3	56,3	68,4	62,3	71,5
1994	55,5	59,1	57,0	68,4	62,7	72,0
1995	55,9	60,1	57,6	69,7	63,7	72,8
1996	57,7	60,3	58,8	69,7	64,4	72,2
1997	58,6	61,9	60,0	71,0	65,7	73,2
1998	59,0	63,7	61,0	72,0	66,8	74,6
1999	59,9	65,9	62,5	73,3	68,3	75,9
2000	60,3	67,3	63,2	74,4	69,2	76,3
2001	61,3	67,0	63,7	75,3	70,1	76,8
2002	61,9	68,1	64,5	77,0	71,4	77,9
2003	62,7	68,4	65,1	76,7	71,6	79,0
2004	64,5	69,5	66,6	77,1	72,5	79,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.6

Places dans les garderies autorisées selon le type de garderie, 1971 à 2003

	Garderies ordinaires	Garde en milieu familial	Total
1971	16 791	600	17 391
1975	65 281	4 671	69 952
1980	98 238	10 903	109 141
1982	109 535	14 427	123 962
1983	123 292	15 778	139 070
1984	149 965	21 689	171 654
1985	169 751	22 623	192 374
1986	197 802	22 715	220 517
1987	216 685	26 860	243 545
1988	232 787	30 839	263 626
1989	259 891	38 192	298 083
1990	282 465	38 159	320 624
1991	292 338	40 744	333 082
1992	302 790	47 890	350 680
1993	308 424	54 394	362 818
1994	332 173	62 115	394 788
1995	346 810	65 933	412 743
1996	366 451	69 027	435 478
1997	374 040	69 070	443 110
1998	397 970	71 020	468 990
2001	505 743	86 816	592 559
2003	611 639	133 615	745 254

Sources : Santé et Bien-être social Canada, *Situation de la garde de jour au Canada*; Développement des ressources humaines Canada; Child Care Resource and Research Unit, University of Toronto, *Status of Child Care in Canada*.

Tableau 5.7

Absences des employés rémunérés du travail en raison de responsabilités personnelles ou familiales¹, 1976 à 2004

	Femmes		Hommes	
	Pourcentage de femmes s'absentant du travail chaque semaine	Nombre annuel moyen de journées perdues	Pourcentage d'hommes s'absentant du travail chaque semaine	Nombre annuel moyen de journées perdues
1976	1,7	1,9	1,0	0,7
1977	1,7	1,9	1,1	0,7
1978	1,7	2,0	1,1	0,7
1979	2,0	2,8	1,3	0,8
1980	2,1	2,9	1,1	0,7
1981	2,2	3,1	1,1	0,7
1982	2,1	3,0	1,1	0,7
1983	2,4	3,8	1,2	0,8
1984	2,6	4,1	1,2	0,8
1985	2,6	4,0	1,2	0,8
1986	2,6	4,3	1,2	0,8
1987	2,6	4,3	1,1	0,8
1988	2,9	4,7	1,3	0,9
1989	3,2	5,2	1,4	0,9
1990	3,2	5,4	1,4	1,0
1991	3,1	5,7	1,2	0,9
1992	3,0	6,0	1,1	0,8
1993	3,2	6,6	1,1	0,9
1994	3,3	6,5	1,2	0,9
1995	3,3	6,7	1,2	0,9
1996	3,4	6,6	1,1	0,9
1997	3,4	6,4	1,2	0,9
1998	3,3	6,2	1,2	1,0
1999	3,4	6,6	1,3	1,1
2000	3,4	6,2	1,4	1,1
2001	3,7	7,0	1,5	1,3
2002	4,6	8,5	1,9	1,6
2003	4,5	9,1	1,8	1,5
2004	4,8	9,7	1,9	1,6

1. Comprend les congés de maternité.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.8

Emploi à temps partiel des femmes et des hommes, 1976 à 2004

	Femmes travaillant à temps partiel	Pourcentage des femmes travaillant à temps partiel ¹	Pourcentage des hommes travaillant à temps partiel ¹	Femmes en pourcentage de l'ensemble des travailleurs à temps partiel
	(en milliers)			
1976	854,2	23,6	5,9	70,1
1977	906,2	24,3	6,2	70,2
1978	952,8	24,4	6,3	70,6
1979	1 040,3	25,1	6,5	70,9
1980	1 117,1	25,7	6,8	71,2
1981	1 187,4	26,1	7,2	70,9
1982	1 229,3	27,2	8,0	70,6
1983	1 287,8	28,0	8,7	69,7
1984	1 309,5	27,6	8,9	69,2
1985	1 396,9	28,3	8,8	70,3
1986	1 417,1	27,6	8,9	69,8
1987	1 446,4	27,2	8,6	70,4
1988	1 512,0	27,3	8,7	70,8
1989	1 522,8	26,7	8,7	70,5
1990	1 551,7	26,7	9,2	69,9
1991	1 617,8	28,0	10,1	69,3
1992	1 626,5	28,2	10,5	68,9
1993	1 678,4	29,0	11,1	68,3
1994	1 704,5	28,9	10,8	68,9
1995	1 716,4	28,5	10,7	68,8
1996	1 771,0	29,1	10,8	69,2
1997	1 828,9	29,4	10,6	69,9
1998	1 839,0	28,7	10,5	69,6
1999	1 842,1	27,9	10,3	69,6
2000	1 848,1	27,2	10,3	69,2
2001	1 864,3	27,0	10,4	68,9
2002	1 974,4	27,7	11,0	68,8
2003	2 039,8	27,9	11,1	68,8
2004	2 028,2	27,2	10,9	68,8

1. En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.9

**Pourcentage de femmes et d'hommes occupés travaillant à temps partiel¹
selon l'âge, 1976 à 2004**

	Groupes d'âge							
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
1976	24,8	17,9	21,8	1,5	24,0	1,4	24,7	3,7
1977	25,6	18,4	22,3	1,8	25,0	1,7	25,7	3,7
1978	26,1	18,5	22,1	1,7	25,7	1,8	25,8	4,2
1979	27,6	19,0	22,4	1,7	26,2	1,8	26,1	4,7
1980	27,9	19,8	23,0	1,9	27,0	2,0	27,7	4,4
1981	29,0	21,3	23,1	2,1	27,3	2,1	27,6	4,3
1982	32,3	24,6	23,3	2,6	28,0	2,6	29,6	5,0
1983	34,3	26,7	23,9	3,2	27,9	2,9	30,0	6,2
1984	35,6	27,4	22,8	3,2	27,1	2,9	30,2	5,7
1985	36,8	27,7	23,7	3,2	27,4	2,9	29,8	6,0
1986	37,4	28,3	22,8	3,2	26,8	2,8	30,4	6,7
1987	37,6	27,8	22,3	3,1	25,6	2,7	31,7	6,5
1988	38,3	29,4	22,2	2,9	26,3	2,4	31,2	7,0
1989	39,3	30,0	21,3	2,9	24,2	2,8	32,5	7,0
1990	40,7	32,3	21,4	3,3	24,2	2,7	31,2	7,3
1991	45,1	36,4	22,3	3,9	24,1	3,4	32,2	8,6
1992	47,1	38,7	22,5	4,3	23,6	3,6	32,7	8,9
1993	50,2	40,7	23,0	5,1	23,8	3,7	33,6	9,2
1994	51,0	39,2	22,8	4,8	23,2	3,9	34,3	9,7
1995	51,2	39,3	22,7	4,7	22,3	4,3	32,7	9,6
1996	53,0	38,6	23,1	5,1	23,3	4,3	32,7	10,0
1997	53,9	37,6	23,6	5,0	23,7	4,4	32,7	10,3
1998	53,2	37,7	22,7	4,9	23,0	4,4	32,6	10,5
1999	51,6	37,2	22,2	4,4	22,0	4,3	31,5	10,3
2000	51,0	36,6	21,3	4,4	21,4	4,3	30,1	10,4
2001	50,4	36,8	21,1	4,7	21,3	4,4	29,2	9,9
2002	52,4	37,6	21,2	4,9	21,4	4,5	31,3	10,8
2003	52,8	37,6	21,2	4,9	21,3	4,7	31,0	10,7
2004	52,2	37,4	20,5	4,7	20,6	4,2	29,6	10,6

1. En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.10

Raisons du travail à temps partiel, selon l'âge, 2004

	Femmes de				Hommes de			
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 ans et plus	Total	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 ans et plus	Total
	%							
Maladie	0,6	2,7	6,0	3,1	0,8	5,7	7,8	3,8
Soins des enfants	1,7	33,7	4,9	14,3	F	3,2	0,8	0,9
Autres responsabilités personnelles ou familiales	0,8	4,4	5,7	3,7	0,4	2,0	1,7	1,1
Études	70,9	6,7	0,7	24,7	75,0	17,4	0,8	41,9
Préférence personnelle	5,7	18,6	56,8	27,1	4,5	18,4	59,7	23,2
Autres choix personnels	0,4	1,3	1,1	0,9	F	2,6	1,6	1,1
Autres raisons ¹	19,9	32,6	24,9	26,1	19,0	50,7	27,6	28,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total — Personnes travaillant à temps partiel (en milliers)	631,1	733,4	663,6	2 028,2	467,6	189,7	264,0	921,3
% de personnes travaillant à temps partiel ²	52,2	20,5	24,7	27,2	37,4	4,7	8,2	10,9

1. Tient compte des conditions économiques et de l'impossibilité de trouver du travail à temps plein.

2. En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.11

Tendances de travail autonome des femmes et des hommes, 1976 à 2004

	Travailleuses autonomes	Travailleurs autonomes	Pourcentage de travailleuses autonomes ¹	Pourcentage de travailleurs autonomes ¹	Femmes en pourcentage de l'ensemble des travailleurs autonomes
	(en milliers)	(en milliers)			
1976	311,6	873,4	8,6	14,2	26,3
1977	329,8	880,4	8,8	14,2	27,2
1978	353,1	910,3	9,0	14,4	27,9
1979	380,1	944,6	9,2	14,4	28,7
1980	391,7	971,9	9,0	14,6	28,7
1981	404,6	1 020,6	8,9	15,1	28,4
1982	426,5	1 056,7	9,4	16,4	28,8
1983	448,7	1 094,5	9,7	17,1	29,1
1984	473,3	1 096,4	10,0	16,7	30,2
1985	537,2	1 188,9	10,9	17,8	31,1
1986	498,5	1 175,6	9,7	17,1	29,8
1987	518,0	1 195,2	9,8	17,0	30,2
1988	542,9	1 237,5	9,8	17,2	30,4
1989	556,9	1 234,2	9,8	16,9	31,1
1990	575,5	1 266,0	9,9	17,4	31,3
1991	583,8	1 311,9	10,1	18,6	30,8
1992	614,0	1 315,5	10,7	18,9	31,8
1993	657,8	1 365,5	11,4	19,5	32,5
1994	683,4	1 354,6	11,6	19,0	33,5
1995	703,4	1 375,6	11,7	19,0	33,8
1996	750,4	1 422,3	12,3	19,4	34,5
1997	833,3	1 519,5	13,4	20,4	35,4
1998	864,8	1 554,6	13,4	20,4	35,7
1999	859,7	1 592,5	13,0	20,4	35,1
2000	840,2	1 544,8	12,4	19,4	35,2
2001	773,8	1 504,2	11,2	18,7	34,0
2002	817,0	1 502,0	11,4	18,4	35,2
2003	830,2	1 569,6	11,3	18,8	34,6
2004	839,3	1 612,6	11,2	19,0	34,2

1. En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.12

Personnes occupant plus d'un emploi, en pourcentage de l'ensemble des femmes et des hommes occupés, selon l'âge, 1987 à 2004

	Groupes d'âge								Femmes en pourcentage de personnes occupant plus d'un emploi
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 ans et plus		Total		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	%								
1987	4,5	4,7	4,1	4,3	3,0	3,6	4,0	4,2	41,8
1988	5,4	5,0	4,6	4,6	3,3	4,0	4,4	4,4	43,4
1989	5,4	4,6	4,7	4,9	3,6	4,2	4,6	4,6	43,6
1990	5,6	4,9	5,2	5,0	3,7	3,9	5,0	4,7	45,7
1991	5,6	4,9	5,2	4,8	4,0	4,0	5,0	4,6	47,0
1992	6,2	5,3	5,1	4,7	4,4	3,9	5,1	4,6	48,1
1993	7,1	5,4	5,1	5,0	4,4	4,1	5,3	4,8	47,8
1994	7,7	5,2	5,3	4,8	4,2	3,9	5,4	4,6	49,4
1995	7,6	5,2	5,4	4,7	4,2	3,7	5,4	4,4	50,4
1996	8,4	5,3	5,7	4,8	4,4	3,9	5,8	4,6	51,1
1997	8,0	5,4	6,0	4,9	4,4	3,8	5,8	4,6	51,3
1998	8,2	5,2	5,7	4,5	4,3	4,1	5,6	4,4	51,5
1999	7,7	5,4	5,7	4,6	4,5	3,8	5,6	4,4	51,7
2000	7,6	5,1	5,5	4,4	4,7	3,5	5,6	4,2	53,2
2001	7,8	4,9	5,3	4,2	4,6	3,5	5,5	4,1	53,6
2002	7,8	5,2	5,7	4,7	5,1	3,8	5,8	4,4	53,4
2003	8,3	5,3	5,6	4,4	5,0	3,7	5,8	4,3	54,4
2004	8,4	5,4	5,8	4,6	5,0	3,4	5,9	4,3	54,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.13

Répartition professionnelle des hommes et des femmes selon le secteur, 1987, 1996 et 2004

	1987			1996			2004		
	Femmes	Hommes	Femmes en pourcentage de l'ensemble des personnes occupées dans le secteur	Femmes	Hommes	Femmes en pourcentage de l'ensemble des personnes occupées dans le secteur	Femmes	Hommes	Femmes en pourcentage de l'ensemble des personnes occupées dans le secteur
%									
Gestion									
Cadres supérieurs	0,3	0,8	21,1	0,3	0,7	27,3	0,3	1,0	22,1
Autres gestionnaires	5,7	9,8	30,7	7,9	10,9	37,6	6,7	9,8	37,7
Total — Personnel de gestion	6,0	10,6	30,1	8,2	11,6	37,1	7,0	10,8	36,6
Professions libérales									
Affaires et finance	1,9	2,3	38,3	2,9	2,7	47,1	3,2	2,7	51,3
Sciences naturelles, génie et mathématiques	2,3	7,0	19,5	2,3	8,0	19,2	3,0	9,7	21,2
Sciences sociales et sciences religieuses	4,3	2,0	61,5	6,1	2,3	69,2	6,2	2,2	71,6
Enseignement	3,8	2,6	52,3	5,0	2,8	60,1	5,2	2,5	64,6
Médecine, dentisterie et autres professions du domaine de la santé	0,9	0,9	43,0	1,1	1,1	46,7	1,4	1,0	55,0
Soins infirmiers, thérapeutiques et autres professions du domaine de la santé	8,3	0,9	87,1	8,0	1,0	87,4	8,7	1,1	87,2
Arts, littérature et loisirs	2,7	2,1	48,5	3,2	2,4	51,5	3,3	2,6	52,8
Total — Professions libérales	24,1	17,9	50,4	28,4	20,2	54,0	31,0	21,8	55,6
Travail de bureau et d'administration	29,7	7,9	73,9	25,7	7,1	75,2	24,3	7,2	74,9
Ventes et services	30,0	18,4	55,2	28,8	19,2	55,6	29,2	19,6	56,7
Secteur primaire	2,3	7,2	19,7	2,1	6,4	20,8	1,4	5,2	19,4
Fabrication, transports et construction	2,1	28,9	5,2	2,1	26,6	6,1	2,2	26,1	7,0
Transformation, fabrication et services publics	5,8	9,1	32,3	4,7	8,9	30,7	4,8	9,3	31,1
Total¹	100,0	100,0	43,0	100,0	100,0	45,4	100,0	100,0	46,8
Total — Personnes occupées (en milliers)	5 309,6	7 024,4	--	6 087,4	7 304,3	--	7 470,1	8 479,6	--

1. Comprend les emplois non classifiés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.14

Répartition des exploitants agricoles, des travailleuses et des travailleurs autonomes et de l'ensemble des personnes faisant partie de la population active, selon l'âge, 2001

Groupes d'âge	Femmes			Hommes		
	Exploitantes agricoles	Ensemble des travailleuses autonomes ¹	Ensemble des femmes actives	Exploitants agricoles	Ensemble des travailleurs autonomes ¹	Ensemble des hommes actifs
%						
Moins de 35 ans	11,5	20,0	38,6	11,5	16,2	36,8
35 à 44 ans	28,8	32,4	28,2	24,1	28,3	27,1
45 à 54 ans	29,9	28,3	23,2	27,6	28,8	22,8
55 ans et plus	29,8	19,4	10,0	36,7	26,7	13,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population totale (en milliers)	91,2	630,4	7 420,1	255,0	1 230,8	8 452,0

1. Comprend les personnes dans les entreprises constituées et non constituées en corporation.

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001 et Recensement de l'agriculture de 2001.

Tableau 5.15

Tendances de chômage des femmes et des hommes, 1976 à 2004

	Femmes		Hommes	
	Ensemble des chômeuses	Taux de chômage	Ensemble des chômeurs	Taux de chômage
	(en milliers)	%	(en milliers)	%
1976	323,4	8,2	420,3	6,4
1977	376,5	9,2	491,5	7,4
1978	412,1	9,5	522,2	7,6
1979	394,1	8,7	474,1	6,8
1980	395,0	8,3	500,3	7,0
1981	410,1	8,3	520,7	7,2
1982	543,2	10,7	815,0	11,2
1983	602,2	11,6	903,5	12,3
1984	605,6	11,3	840,6	11,4
1985	590,8	10,7	794,3	10,6
1986	560,2	9,9	725,3	9,6
1987	537,1	9,2	655,4	8,5
1988	493,9	8,2	576,8	7,4
1989	482,2	7,8	582,6	7,4
1990	512,6	8,1	648,8	8,2
1991	622,2	9,7	858,4	10,8
1992	655,6	10,2	953,4	12,1
1993	695,6	10,7	952,3	12,0
1994	644,0	9,8	874,9	10,9
1995	610,4	9,2	791,7	9,8
1996	629,9	9,4	813,0	10,0
1997	613,8	9,0	768,2	9,3
1998	562,2	8,1	715,4	8,6
1999	522,5	7,3	662,7	7,8
2000	487,6	6,7	596,0	7,0
2001	508,7	6,9	655,3	7,5
2002	546,6	7,1	725,6	8,1
2003	566,5	7,2	722,4	8,0
2004	548,9	6,8	684,8	7,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.16

Taux de chômage des femmes et des hommes, selon l'âge, 1976 à 2004

	Ensemble de la population active — Groupes d'âge							
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		Total ¹	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
1976	11,6	13,0	7,4	4,7	5,0	3,8	8,2	6,4
1977	13,0	14,5	8,0	5,4	6,1	4,6	9,2	7,4
1978	13,3	14,6	8,6	5,7	6,3	5,1	9,5	7,6
1979	12,4	12,9	7,7	5,1	5,6	4,4	8,7	6,8
1980	12,2	13,4	7,0	5,4	5,8	4,3	8,3	7,0
1981	11,7	13,7	7,5	5,5	5,2	4,4	8,3	7,2
1982	15,5	20,7	9,6	9,4	7,1	7,0	10,7	11,2
1983	16,4	21,8	10,5	10,7	8,1	8,0	11,6	12,3
1984	15,4	19,1	10,6	10,1	8,2	7,8	11,3	11,4
1985	14,3	17,6	10,2	9,4	7,8	7,7	10,7	10,6
1986	13,3	16,2	9,3	8,5	7,5	6,6	9,9	9,6
1987	12,0	14,4	8,7	7,6	7,6	6,2	9,2	8,5
1988	10,5	12,4	8,0	6,7	6,7	5,5	8,2	7,4
1989	9,7	12,2	7,9	6,8	6,0	5,5	7,8	7,4
1990	11,0	13,6	7,9	7,7	6,3	5,9	8,1	8,2
1991	12,8	18,5	9,4	10,2	8,0	7,6	9,7	10,8
1992	14,5	19,8	9,7	11,6	8,2	8,7	10,2	12,1
1993	14,5	19,7	10,3	11,3	9,1	9,1	10,7	12,0
1994	13,7	17,9	9,5	10,2	7,9	8,6	9,8	10,9
1995	13,3	16,3	8,8	9,3	7,5	7,6	9,2	9,8
1996	13,8	16,9	8,9	9,5	7,6	7,6	9,4	10,0
1997	15,2	17,2	8,2	8,6	7,0	7,0	9,0	9,3
1998	13,6	16,6	7,3	7,6	6,3	6,6	8,1	8,6
1999	12,7	15,2	6,7	6,9	5,6	5,9	7,3	7,8
2000	11,4	13,8	6,0	6,0	5,3	5,2	6,7	7,0
2001	11,1	14,5	6,3	6,7	5,4	5,6	6,9	7,5
2002	11,7	15,3	6,7	7,3	5,5	6,2	7,1	8,1
2003	11,8	15,3	6,8	6,9	5,5	6,2	7,2	8,0
2004	11,8	14,9	6,4	6,6	5,2	5,5	6,8	7,5

1. Comprend les personnes de 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.17

Taux de chômage des femmes et des hommes, selon l'âge et la province, 2004

	Ensemble de la population active — Groupes d'âge							
	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		Total ¹	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Terre-Neuve-et-Labrador	19,0	25,4	14,2	16,7	11,8	14,1	14,2	17,0
Île-du-Prince-Édouard	15,6	19,4	10,1	10,8	9,1	9,9	10,6	12,0
Nouvelle-Écosse	12,5	17,7	7,8	8,5	6,2	7,7	8,0	9,6
Nouveau-Brunswick	12,6	17,9	7,7	11,0	7,1	8,8	8,2	11,2
Québec	12,3	16,4	7,1	8,5	6,5	7,0	7,8	9,1
Ontario	12,4	15,8	6,2	5,8	4,5	4,6	6,6	6,9
Manitoba	10,3	11,8	4,4	4,8	3,2	3,6	5,0	5,6
Saskatchewan	8,7	11,7	4,5	5,2	2,9	4,1	4,7	5,9
Alberta	7,7	9,2	4,5	3,9	3,4	3,2	4,7	4,6
Colombie-Britannique	12,5	14,4	6,2	6,4	5,7	5,7	7,1	7,3

1. Comprend les personnes de 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.18

Femmes et hommes en chômage, selon la raison du départ du dernier emploi, 2004

	Femmes		Hommes	
	(en milliers)	%	(en milliers)	%
Maladie	14,3	2,6	15,0	2,2
Responsabilités personnelles ou familiales	15,3	2,8	6,9	1,0
Retour aux études	31,3	5,7	38,7	5,7
Perte d'emploi ou mise à pied	219,8	40,0	344,1	50,2
Retraite	2,7	0,4	5,3	0,8
Autres raisons	71,0	12,9	79,7	11,6
N'a pas occupé d'emplois au cours de l'année précédente	140,8	25,7	146,7	21,4
N'a jamais eu d'emploi	53,6	9,8	48,6	7,1
Total	548,9	100,0	684,8	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5.19

Prestataires de l'assurance-emploi, 1981 à 2004

	Femmes	Hommes	Femmes en pourcentage de l'ensemble des prestataires
	(en milliers)		
1981	308,4	411,9	42,8
1982	443,0	694,7	38,9
1983	493,2	754,8	39,5
1984	496,4	698,0	41,6
1985	496,3	648,9	43,3
1986	482,5	613,0	44,0
1987	473,6	559,4	45,8
1988	476,2	538,4	46,9
1989	485,9	543,8	47,2
1990	510,6	610,3	45,6
1991	596,2	769,1	43,7
1992	616,4	771,9	44,4
1993	583,4	708,4	45,2
1994	523,0	591,8	46,9
1995	454,1	502,9	47,4
1996	435,5	475,9	47,8
1997	374,4	401,4	48,3
1998	347,0	398,2	46,6
1999	327,9	372,3	46,8
2000	313,5	340,9	47,9
2001	357,6	378,1	48,6
2002	425,2	403,6	51,3
2003	437,4	403,9	52,0
2004	440,0	385,4	53,3

Sources : Statistique Canada, produit n° 73-202-XPB au catalogue; Division de la statistique du travail.

Tableau 5.20

Prestataires de l'assurance-emploi selon le genre de prestations, 2004

Type de prestations	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de l'ensemble des prestataires
	(en milliers)	%	(en milliers)	%	
Ordinaires	218,4	49,7	322,4	83,7	40,4
Parentales ou d'adoption	118,7	27,0	9,5	2,4	92,6
Maternité	56,6	12,9	0,0	0,0	100,0
Formation	8,0	1,8	14,4	3,7	35,8
Maladie	33,1	7,5	22,6	5,9	59,4
Travail partagé	0,9	0,2	1,9	0,4	33,1
Création d'emploi	0,5	0,1	0,4	0,1	51,4
Pêche	2,8	0,6	12,4	3,2	18,4
Aide au travail autonome	0,9	0,2	1,6	0,4	36,9
Total	440,0	100,0	385,4	100,0	53,3

Source : Statistique Canada, Division de la statistique du travail.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Chapitre 6

Le revenu et les gains des femmes

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

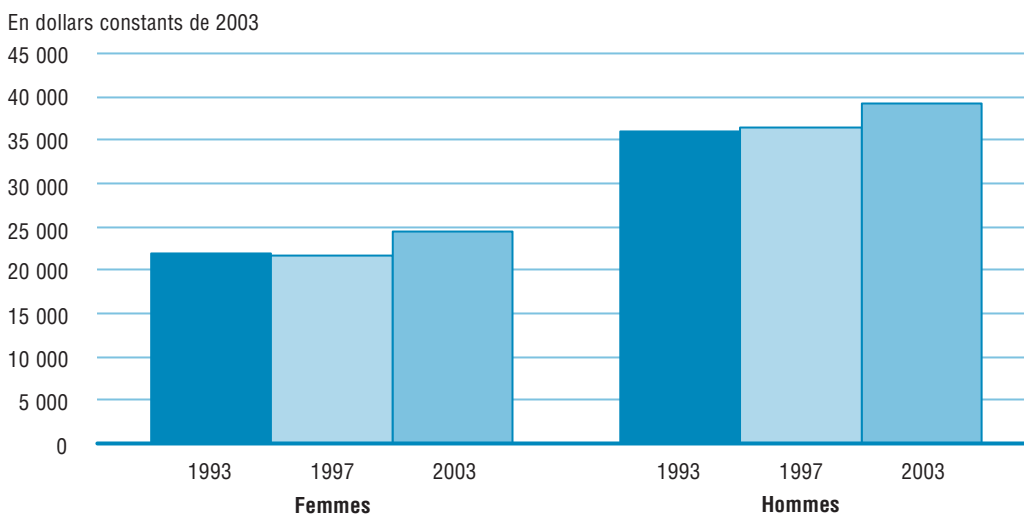
Le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes

Les femmes touchent généralement un revenu inférieur à celui des hommes. En 2003, le revenu annuel moyen (revenu de toutes sources avant impôt) des femmes de 16 ans et plus était de 24 400 \$, comprenant les revenus d'emploi, les paiements de transfert, les revenus de placements et les autres revenus monétaires. Cela équivaut à seulement 62 % du revenu des hommes, qui gagnaient en moyenne 39 300 \$ cette même année (graphique 6.1).

Au cours des dernières années, le revenu moyen des femmes a toutefois augmenté un peu plus rapidement que celui des hommes. En fait, le revenu moyen des femmes en 2003 était de 13 % plus élevé qu'en 1997, après avoir tenu compte des effets de l'inflation. Par contre, le revenu moyen réel des hommes a augmenté de 8 % durant la même période.

Graphique 6.1

Revenu moyen des femmes et des hommes, 1993, 1997 et 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Revenu selon l'âge

Le revenu des femmes de 35 à 54 ans est plus élevé que celui des autres femmes. En 2003, les femmes de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans affichaient un revenu moyen d'environ 31 000 \$, alors que les femmes des autres groupes d'âge touchaient un revenu moyen allant de 25 400 \$ chez les femmes de 25 à 34 ans à seulement 13 000 \$ chez celles de 20 à 24 ans et à moins de 6 000 \$ chez les adolescentes de 16 à 19 ans (tableau 6.1).

À tous les âges, le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart entre le revenu des femmes et celui des hommes varie considérablement selon les groupes d'âge. Chez les personnes de 55 à 64 ans, par exemple, le revenu de toutes sources des femmes était à peine plus de la moitié de celui des hommes à l'âge de la préretraite. De même, le revenu moyen des femmes de 35 à 54 ans — groupe d'âge dans lequel le revenu des femmes est le plus élevé — était d'environ 60 % de celui de leurs homologues de sexe masculin, alors que ce chiffre était de près de 70 % chez les femmes de 25 à 34 ans et les femmes âgées. Par contre, le revenu moyen des femmes de 20 à 24 ans s'établissait à plus de 80 % de celui des hommes de ce groupe d'âge, alors que ce chiffre était de près de 90 % chez les adolescentes. Dans ces deux derniers cas, toutefois, le revenu des femmes était relativement semblable à celui des hommes, en grande partie du fait que le revenu des femmes et des hommes de ces groupes d'âge est généralement faible.

Les revenus varient selon la province

Les femmes vivant en Ontario touchent le revenu moyen le plus élevé de l'ensemble des femmes au Canada, alors que celles des provinces de l'Atlantique affichent les revenus les plus faibles. En 2003, les femmes qui vivaient en Ontario avaient un revenu moyen de 26 100 \$, tandis que ce chiffre s'établissait à 24 100 \$ en Alberta et à environ 23 500 \$ au Québec et dans chacune des provinces de l'Ouest. Par contre, dans la région de l'Atlantique, le revenu moyen des femmes allait de 21 500 \$ en Nouvelle-Écosse à seulement 19 000 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador (tableau 6.2).

Cependant, le revenu moyen des femmes est bien inférieur à celui des hommes dans toutes les provinces. L'écart le plus important a été enregistré en Alberta, où le revenu des femmes en 2003 s'établissait à seulement 56 % de celui des hommes de cette province. Il s'établissait à seulement 60 % en Ontario, alors que dans les autres provinces, il variait entre 63 % en Nouvelle-Écosse et 68 % au Manitoba et en Saskatchewan.

Les revenus des familles monoparentales à la hausse

Le revenu des femmes varie également de façon importante selon leur situation familiale. Fait le plus remarquable, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme représentent, et de loin, le type de famille touchant les revenus les plus faibles. En 2003, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme de moins de 65 ans touchaient un revenu moyen de 32 500 \$, soit 38 % de celui des familles biparentales non âgées avec enfants et moins de 60 % de celui des familles monoparentales ayant à leur tête un homme, dont le revenu moyen était de 54 700 \$ (tableau 6.3).

Toutefois, le revenu moyen des familles monoparentales ayant à leur tête une femme est légèrement supérieur à ce qu'il était récemment. En 2003, le revenu moyen de ces familles était de 18 % plus élevé qu'en 1997, après avoir tenu compte des effets de l'inflation. Ce pourcentage a été enregistré pendant presque deux décennies, où à peu près aucun changement n'avait été observé quant au revenu réel des familles monoparentales ayant à leur tête une femme. En effet, le revenu moyen de ces familles en 1997 s'élevait en réalité à presque 2 000 \$ de moins qu'en 1980, même après avoir tenu compte des effets de l'inflation.

Cependant, après plusieurs années pendant lesquelles on a observé une croissance relativement importante, le revenu moyen des familles monoparentales ayant à leur tête une femme a diminué au cours des deux dernières années. En effet, le revenu moyen de ces familles a atteint un sommet en 2001 pour atteindre un peu moins de 35 000 \$, mais dès 2003, il avait chuté de 7 % pour s'établir au chiffre actuel de 32 500 \$. Par contre, le revenu moyen des autres familles, comme les familles biparentales avec enfants et les familles monoparentales ayant à leur tête un homme, a continué d'augmenter durant la même période.

Revenus relativement faibles des femmes seules

Les revenus des femmes seules — qu'elles vivent réellement seules ou qu'elles fassent partie d'un ménage dont aucun des membres ne leur est apparenté — ont aussi tendance à être relativement faibles. Le revenu moyen de toutes sources des femmes seules de 16 ans et plus touchant à tout le moins un revenu s'établissait à 28 100 \$ en 2003, soit presque 6 000 \$ de moins en moyenne que les revenus des hommes seuls, par personne, dont le revenu moyen était d'environ 34 000 \$ cette même année (tableau 6.4).

Les femmes seules de 35 à 54 ans touchent un revenu moyen supérieur à celui des femmes plus jeunes ou plus âgées. En 2003, les femmes seules de 45 à 54 ans affichaient un revenu moyen de plus de 43 000 \$, alors que ce chiffre était de 37 200 \$ chez les femmes de 35 à 44 ans. Par contre, dans les autres groupes d'âge, ce chiffre allait d'un peu plus de 30 000 \$ chez les femmes de 25 à 34 ans à seulement 12 400 \$ chez les femmes seules de moins de 25 ans.

En règle générale, les revenus des femmes seules sont inférieurs à ceux des hommes seuls, quel que soit l'âge. Les femmes seules de 45 à 54 ans font toutefois exception, leur revenu moyen étant en réalité supérieur à celui des hommes seuls du même groupe d'âge. En effet, en 2003, les femmes seules de 45 à 54 ans touchaient un revenu moyen de 43 300 \$, comparativement à 37 600 \$ chez les hommes seuls de ce groupe d'âge. Par ailleurs, dans les autres groupes d'âge, le revenu moyen des femmes seules était inférieur à celui des hommes seuls du même groupe d'âge, même si cet écart était relativement faible dans presque tous les groupes d'âge. Cette année-là, par exemple, le revenu moyen des femmes seules, en pourcentage de celui des hommes, variait entre 87 % chez les femmes de 25 à 34 ans et 71 % chez celles de moins de 25 ans.

Principales sources de revenu

Au Canada, la plus importante source de revenu des femmes provient d'un emploi rémunéré ainsi que d'un revenu net tiré d'un travail autonome. En 2003, 70 % du revenu total des femmes provenait de ces sources, tandis que 17 % provenait des programmes de transferts gouvernementaux¹, 6 %, d'une pension de régime de retraite privé, 4 %, de placements et 3 %, d'autres sources² (tableau 6.5).

Les gains provenant d'un emploi représentent la plus grande partie du revenu des femmes, soit 70 % en 2003, mais ce chiffre est encore inférieur à celui des hommes, dont près de 80 % du revenu total provenait de ces sources. En outre, pour ce qui est de la valeur réelle en dollars, les femmes ont reçu, en moyenne, plus de 14 000 \$ de moins que les hommes en gains provenant d'un emploi, par personne, cette année-là.

Par contre, une plus grande portion du revenu total des femmes par rapport au revenu des hommes provenait des paiements de transfert. En 2003, 17 % du revenu total des femmes provenait des paiements de transfert, soit le double de ce que les hommes ont reçu, les paiements de transfert s'établissant à seulement 9 % de leur revenu total de toutes sources.



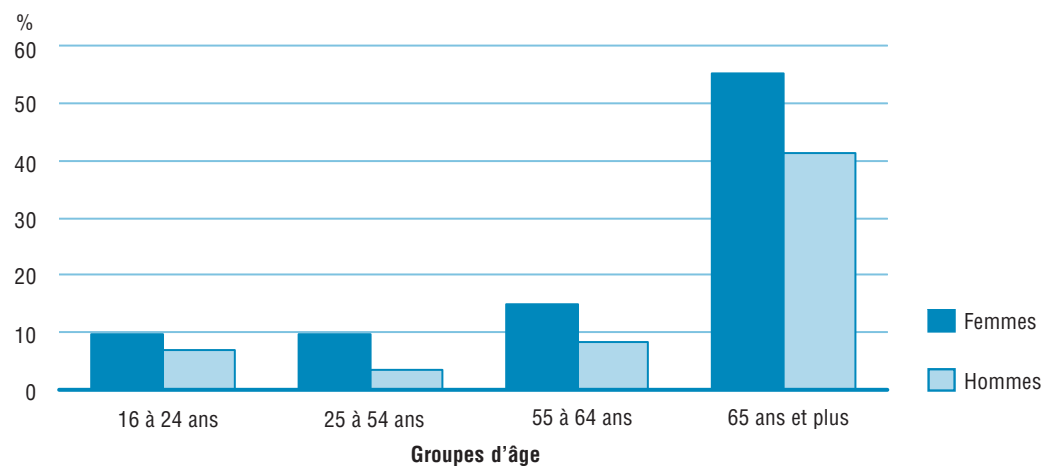
Toutefois, pour ce qui est de la valeur réelle en dollars, les femmes n'ont reçu environ que 800 \$ de plus que les hommes en paiements de transfert en 2003. Cette même année, les femmes ont touché, en moyenne, 4 200 \$ en prestations des programmes de transferts gouvernementaux, comparativement à 3 400 \$, en moyenne, pour les hommes.

Les prestations tirées de la Sécurité de la vieillesse (SV), dont le Supplément de revenu garanti (SRG), constituent l'élément le plus important des prestations des transferts gouvernementaux que reçoivent les femmes. En 2003, 5 % du revenu total des femmes provenait de cette source, y compris 4 % en prestations régulières de la SV et 1 % pour ce qui est des SRG. Parallèlement, 4 % du revenu total des femmes provenait du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, alors que 3 % de ce revenu était constitué de prestations fiscales pour enfants, 2 %, de prestations d'aide sociale et 2 %, de prestations d'assurance-emploi.

La composition globale du revenu des femmes et des hommes de tous les groupes d'âge dissimule cependant le fait qu'il existe des écarts considérables entre les principales sources de revenu des personnes âgées et celles des personnes de moins de 65 ans³. En 2003, par exemple, bien plus que la moitié (55 %) du revenu des femmes âgées au Canada provenait des programmes de transferts gouvernementaux, comparativement à 15 % de celui des femmes de 55 à 64 ans et à 10 % ou moins de celui des femmes de moins de 65 ans (graphique 6.2).

Graphique 6.2

Revenus provenant de transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu total des femmes et des hommes de 16 ans et plus, selon l'âge, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les familles monoparentales sont plus dépendantes des transferts

Les transferts gouvernementaux constituent aussi une part relativement importante du revenu des familles monoparentales ayant à leur tête une femme. En 2003, 27 % du revenu total de ces familles provenait des transferts gouvernementaux, comparativement à 11 % de celui des familles monoparentales ayant à leur tête un homme et à seulement 6 % de celui des familles biparentales avec enfants (tableau 6.6).

Comme dans le cas des autres familles, les gains représentent la part la plus importante du revenu des familles monoparentales ayant à leur tête une femme, bien que

ces familles reçoivent une part beaucoup plus modeste de leur revenu dont les sources sont liées à un travail que les autres familles non âgées. En 2003, seulement 63 % du revenu des familles monoparentales ayant à leur tête une femme provenait soit de salaires, soit d'un revenu net tiré d'un travail autonome, comparativement à 86 % de celui des familles monoparentales ayant à leur tête un homme et à plus de 90 % des familles biparentales avec enfants.

La contribution des femmes aux régimes de retraite

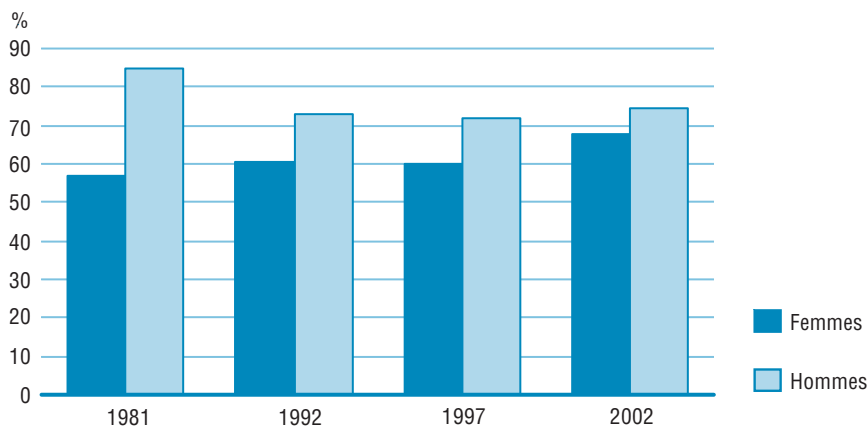
Depuis quelques années, on note des changements intéressants quant aux modèles de participation des femmes et des hommes à divers régimes de retraite. D'une part, la proportion de femmes qui, de nos jours, participent à des régimes de pension d'employeur est légèrement supérieure à celle enregistrée durant les deux dernières décennies. En 2002, 39 % des femmes occupées participaient à de tels régimes, comparativement à 38 % en 1980 (tableau 6.7).

D'autre part, le pourcentage d'hommes participant à des régimes de pension d'employeur a diminué considérablement au cours de la même période, chutant de 54 % en 1980 à 40 % en 2002. Il s'ensuit que la proportion de travailleuses qui participent actuellement à un régime de retraite privé est presque la même que celle des hommes. En effet, en 2002, les femmes représentaient 46 % des travailleurs couverts par un régime de pension d'employeur, par rapport à seulement 31 % en 1980.

Dans l'ensemble, la croissance à long terme de la proportion de femmes occupées cotisant à un régime de pension d'employeur dissimule toutefois le fait que la proportion de femmes qui participent à de tels régimes a diminué durant la dernière décennie. En effet, la proportion de femmes occupées cotisant à un régime de retraite privé a atteint un sommet à environ 42 % au début des années 1990, puis elle a reculé pour s'établir au chiffre actuel de 39 % vers la fin des années 1990. D'autre part, on n'a observé presque aucun changement dans la participation des femmes à de tels régimes à partir de l'an 2000. Par contre, la proportion d'hommes occupés qui participent à de tels régimes a reculé de façon assez constante tout au long de cette période.

Graphique 6.3

Cotisants au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec, en pourcentage des femmes et des hommes de 20 à 64 ans, 1981 à 2002



Sources : Agence du revenu du Canada, Statistiques fiscales, et Statistique Canada, Division de la démographie.

On a également constaté une hausse de la proportion de Canadiennes cotisant au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec au cours des deux dernières décennies, un plus grand nombre de femmes ayant joint la population active. En 2002, 68 % des femmes de 20 à 64 ans ont cotisé à ce programme, ce qui représente une hausse comparativement à 57 % en 1981. Par contre, la proportion d'hommes en âge de travailler qui participent à ce programme a diminué durant la même période, bien que la proportion de ceux qui cotisent actuellement à ces régimes (74 %) soit toujours plus élevée que celle des femmes (graphique 6.3).

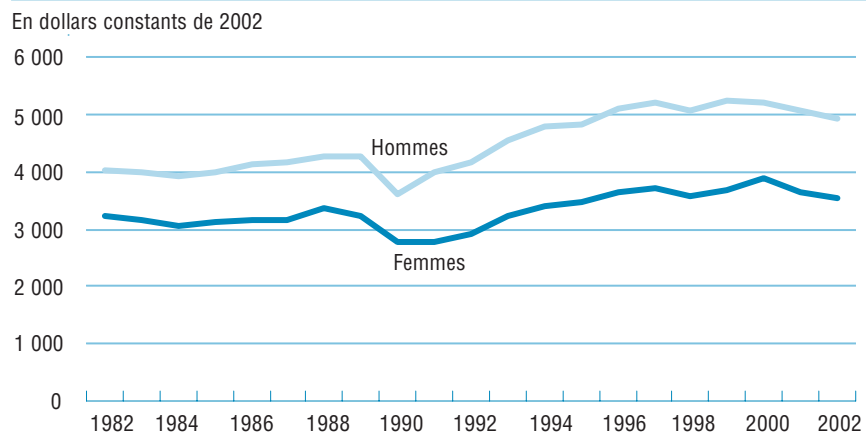
En outre, on a observé une hausse de la proportion de femmes cotisant à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) pendant les deux dernières décennies. En 2002, 2,8 millions de femmes cotisaient à un REER. Cette année-là, 24 % des femmes ayant produit une déclaration de revenus ont cotisé à un REER, comparativement à moins de 20 % en 1990 et à seulement 10 % en 1982 (tableau 6.8).

Cependant, les femmes sont proportionnellement toujours un peu moins nombreuses que les hommes à cotiser à un REER. En 2002, 24 % des femmes ayant produit une déclaration de revenus ont cotisé à un REER, comparativement à 29 % des hommes ayant fait de même.

La cotisation des femmes à un REER est généralement moindre que celle des hommes. Toutefois, depuis que les plafonds de cotisation au REER sont liés aux gains, il est possible que cette différence soit simplement attribuable au fait que les gains des femmes sont aussi inférieurs, en moyenne, à ceux des hommes. En 2002, les femmes ayant souscrit à un REER ont cotisé en moyenne un peu moins de 3 500 \$, soit environ 1 400 \$ de moins que la cotisation moyenne des hommes (graphique 6.4).

Graphique 6.4

Cotisation moyenne à un REER des femmes et des hommes en dollars constants de 2002, 1982 à 2002



Source : Agence du revenu du Canada, Statistiques fiscales.

La cotisation moyenne des femmes à un REER a augmenté depuis une dizaine d'années. Après avoir tenu compte de l'inflation, la cotisation moyenne des femmes à un REER a été de 27 % plus élevée en 2002 qu'en 1991. Toutefois, les tendances des niveaux de cotisation des femmes à un REER suivent généralement celles des hommes. En effet, la cotisation moyenne des hommes a augmenté de 23 % durant la même période.

Les gains moyens des femmes sont encore inférieurs à ceux des hommes

Les gains moyens des femmes occupées sont encore bien inférieurs à ceux des hommes. En 2003, les femmes occupées touchaient des gains moyens d'un peu moins de 25 000 \$, ce qui ne représente que 64 % des gains des hommes occupés (tableau 6.9).

Même lorsqu'elles travaillent à temps plein toute l'année, les femmes ont des gains bien inférieurs à ceux des hommes qui travaillent selon le même modèle. En 2003, les femmes ayant travaillé à temps plein toute l'année ont affiché des gains moyens de 36 500 \$, ce qui correspond à 71 % des gains des hommes.

De même, malgré certaines fluctuations d'une année à l'autre, l'écart entre les gains des femmes et des hommes n'a pas beaucoup changé au cours de la dernière décennie. En effet, l'écart actuel est en réalité légèrement inférieur au sommet de 72 % enregistré au milieu des années 1990. Cela est différent de ce qui s'est passé durant les deux décennies précédentes, alors que les gains des femmes, en pourcentage de ceux des hommes, avaient augmenté assez rapidement.

Gains et niveau de scolarité

Il n'est pas étonnant de constater que les gains des femmes augmentent de façon radicale selon leur niveau de scolarité. Par exemple, les diplômées universitaires ayant travaillé à temps plein toute l'année en 2003 ont gagné en moyenne 53 400 \$, alors qu'aucune femme des autres groupes n'a gagné plus de 35 000 \$ cette année-là. En fait, les femmes ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année n'ont gagné que 21 700 \$ en 2003 (tableau 6.10).

Pourtant, quel que soit leur niveau de scolarité, les gains des femmes sont bien inférieurs à ceux des hommes. En fait, à l'exception du groupe relativement peu nombreux de celles qui n'ont fait que des études postsecondaires partielles, les gains des femmes ayant travaillé à temps plein toute l'année en 2003 ne s'élevaient qu'à environ 70 % de ceux de leurs collègues de sexe masculin de tous les niveaux de scolarité.

Gains et profession

Comme c'est le cas chez les hommes, les femmes qui exercent une profession libérale ou une profession connexe ont en général des revenus considérablement plus élevés que ceux des femmes dans les autres groupes professionnels. En 2003, les femmes ayant travaillé à temps plein toute l'année en tant que professionnelles des sciences sociales ou de la santé ont affiché des gains moyens de plus de 60 000 \$, alors que celles qui travaillaient dans les domaines des sciences naturelles ou des affaires et de la finance ont gagné plus de 55 000 \$. Cette même année, les femmes occupant des postes de gestion ainsi que les enseignantes ont affiché des gains annuels de près de 50 000 \$. Par contre, les gains annuels moyens des femmes ayant travaillé à temps plein toute l'année dans une profession autre que libérale allaient d'un peu moins de 36 000 \$ pour celles qui travaillaient dans des postes administratifs et de 33 300 \$ pour les employées de bureau à un peu plus de 19 000 \$ pour celles qui travaillaient dans le secteur des industries primaires (tableau 6.11).

Cependant, les gains des femmes sont bien inférieurs à ceux des hommes dans toutes les catégories professionnelles. On n'observe pourtant aucune tendance réelle dans cette diversité. Parmi les personnes qui font partie des catégories professionnelles, par exemple, le ratio des gains en 2003 pour les femmes et les hommes ayant travaillé à temps plein toute l'année variait entre 80 % environ chez celles qui occupaient un emploi dans le domaine des sciences naturelles ou dans les arts et les loisirs et près de 70 % chez



celles qui travaillaient dans le domaine de l'enseignement ou des sciences sociales. Par contre, les femmes occupant des postes de gestion ou travaillant dans le domaine des affaires et de la finance ont touché des gains qui s'établissaient seulement à 60 % environ de ceux de leurs homologues de sexe masculin. Par ailleurs, le ratio pour les professionnelles occupant des emplois connexes au secteur de la santé s'établissait à moins de 50 %. Ce ratio est toutefois faussé par le fait que presque tous les hommes dans ce domaine pratiquent la médecine ou une autre profession dans le cadre de laquelle ils posent des diagnostics, alors qu'un grand nombre de femmes sont des infirmières touchant un salaire moindre.

Il existe en outre plusieurs écarts importants entre les gains des femmes et ceux des hommes exerçant une profession autre que libérale. Dans ces domaines, les gains des femmes, en pourcentage de ceux des hommes, allaient de près de 80 % pour les commis travaillant à temps plein toute l'année en 2003 à moins de 60 % pour celles qui étaient employées dans les secteurs des ventes et des services, du commerce ou du transport ainsi que de la fabrication.

Gains et âge

Les gains ont tendance à être plus élevés chez les femmes de 35 ans et plus que chez leurs homologues plus jeunes. En 2003, les femmes de 35 à 54 ans ayant travaillé à temps plein toute l'année ont affiché des gains moyens de 40 000 \$, alors que ce chiffre s'établissait à 36 000 \$ chez celles de 55 ans et plus. Par contre, les gains moyens des femmes ayant travaillé à temps plein étaient d'environ 32 000 \$ chez celles de 25 à 34 ans et de moins de 20 000 \$ chez celles de 16 à 24 ans (tableau 6.12).

Toutefois, les gains des femmes, comparativement à ceux des hommes, tendent à être les plus élevés dans les groupes d'âge moins avancés. En 2003, le ratio des gains entre les femmes et les hommes ayant travaillé à temps plein toute l'année s'établissait à 81 % chez les 16 à 24 ans et à près de 75 % chez les femmes de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, comparativement à moins de 70 % chez les 45 à 54 ans et les 55 ans et plus.

Gains et état matrimonial

Dans l'ensemble, l'état matrimonial des femmes a peu d'influence sur leurs gains. En 2003, chez les femmes ayant travaillé à temps plein, celles qui étaient séparées, divorcées ou veuves ont affiché des gains moyens de 37 600 \$, comparativement à 36 800 \$ chez les femmes mariées et à 34 600 \$ chez les célibataires n'ayant jamais été mariées (tableau 6.12).

Cependant, les gains des femmes célibataires n'ayant jamais été mariées sont relativement semblables à ceux de leurs homologues de sexe masculin. En 2003, les gains des femmes seules ayant travaillé à temps plein toute l'année s'établissaient à 94 % de ceux des hommes seuls. En fait, chez les personnes seules de plus de 45 ans n'ayant jamais été mariées, les femmes gagnent en réalité plus que les hommes.

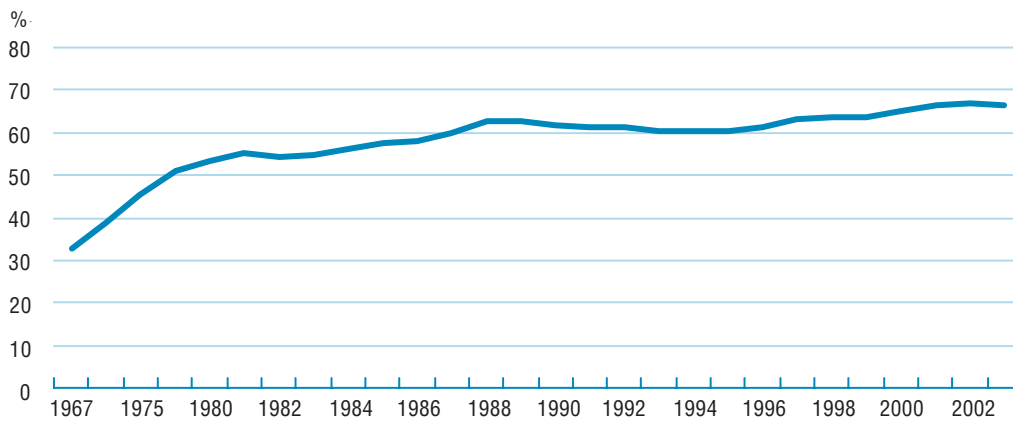
Par contre, les femmes mariées gagnent considérablement moins que leurs partenaires. En effet, en 2003, les gains des femmes mariées ayant travaillé à temps plein toute l'année s'établissaient à seulement 65 % de ceux des hommes mariés, alors que ce chiffre était de 77 % chez les autres femmes. De même, dans les deux cas, les gains des femmes étaient considérablement inférieurs à ceux de leurs homologues de sexe masculin dans presque tous les groupes d'âge.

Gains des femmes dans les familles comptant deux soutiens

L'entrée massive des femmes mariées sur le marché du travail au cours des 30 dernières années a eu pour effet d'accroître le nombre de familles comptant deux soutiens. En 2003, les deux époux travaillaient dans 66 % des familles comptant deux soutiens, y compris les couples mariés et les couples vivant en union libre. Ce pourcentage représente le double du chiffre enregistré en 1967, alors que les deux époux travaillaient dans seulement 33 % de ce type de familles. Cependant, presque toute cette croissance a eu lieu avant 1990, bien qu'on ait aussi observé une croissance modeste à la fin des années 1990 (graphique 6.5).

Graphique 6.5

Familles comptant deux soutiens, en pourcentage de l'ensemble des familles époux-épouse¹, 1967 à 2003

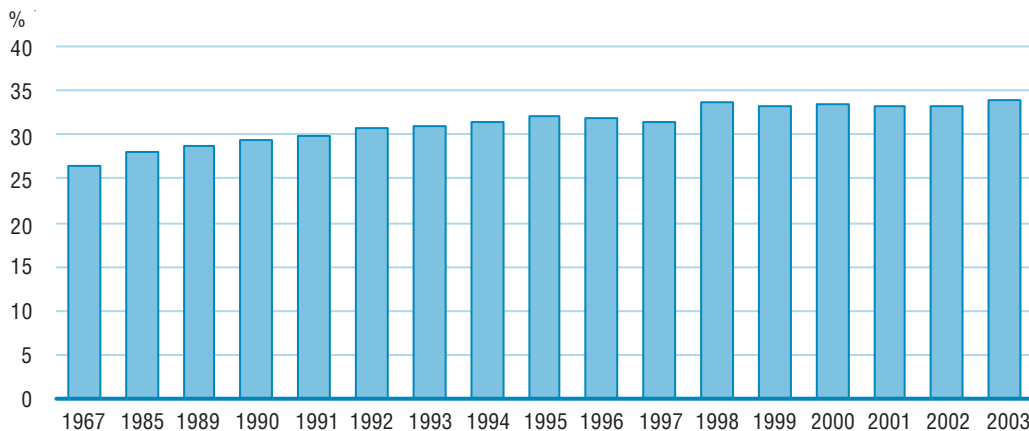


1. Comprend les conjoints en union libre.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Graphique 6.6

Gains des femmes, en pourcentage du revenu total des familles comptant deux soutiens¹, 1967 à 2003



1. Comprend les conjoints en union libre.

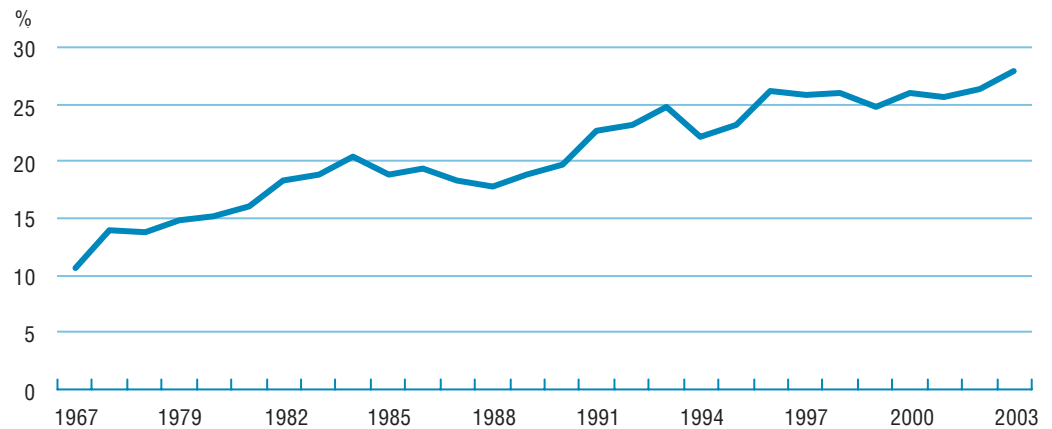
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

On a également constaté peu de changements dans la contribution des épouses au revenu total de la famille ces dernières années. En 2003, les gains des épouses représentaient 34 % du revenu des familles comptant deux soutiens, chiffre qui n'a pas changé sensiblement depuis 1998. Par contre, ce chiffre a augmenté de façon plutôt constante durant les trois décennies précédentes, passant de 26 % en 1967 à 34 % en 2003 (graphique 6.6).

Toutefois, depuis quelques décennies, on a observé une croissance modeste du pourcentage d'épouses qui gagnent plus que leur mari. En 2003, 28 % des épouses de familles comptant deux soutiens touchaient des gains provenant d'un emploi supérieurs à ceux de leur mari, comparativement à 23 % en 1991 et à seulement 11 % en 1967 (graphique 6.7).

Graphique 6.7

Pourcentage de familles comptant deux soutiens et dont la femme gagne plus que le mari, 1967 à 2003

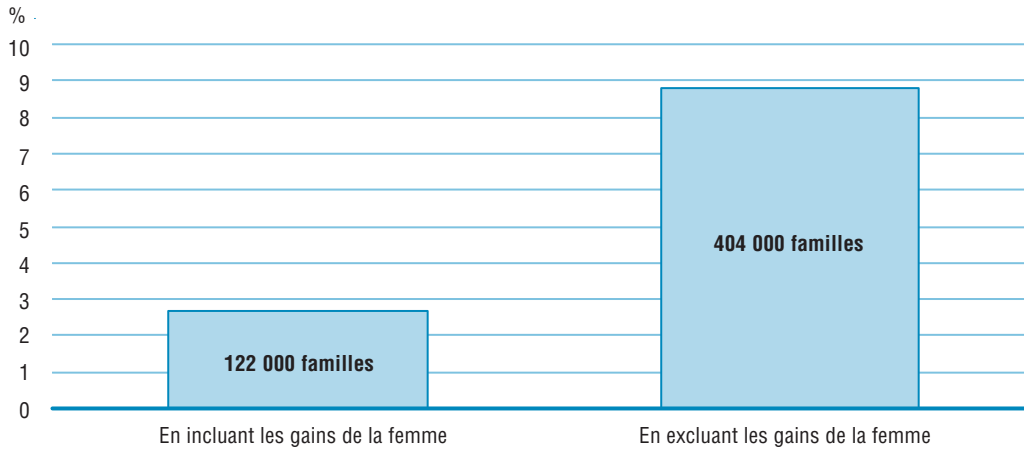


Sources : Statistique Canada, produit n° 13-215-XPB au catalogue, et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

L'importance relative des gains des épouses par rapport au revenu familial total se reflète dans le pourcentage de familles dont le revenu s'établirait au-dessous du seuil de faible revenu, si ce n'était de la contribution des gains des femmes. En 2003, un peu plus de 120 000 familles comptant deux soutiens avaient un faible revenu, soit 3 % du total. On estime toutefois que si les gains des femmes étaient déduits du revenu de ces familles, le nombre de familles ayant un faible revenu augmenterait à plus de 400 000, soit 9 % du total (graphique 6.8).

Graphique 6.8

Pourcentage de familles à faible revenu comptant deux soutiens¹ et dont la femme touche un revenu, 2003



1. Comprend les conjoints en union libre.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Les femmes ayant un faible revenu

Les femmes représentent une part disproportionnée de la population canadienne ayant un faible revenu. En 2003, 1,9 million de femmes — 12 % de la population féminine totale — se trouvaient en situation de faible revenu après impôt. De même, 11 % des hommes avaient un faible revenu. Cette année-là, les femmes constituaient 53 % des Canadiens se trouvant dans la catégorie des faibles revenus (tableau 6.13).

La proportion de la population féminine se trouvant dans la catégorie des personnes à faible revenu est actuellement légèrement inférieure à ce qu'elle était dans les deux dernières décennies. En 2003, on considérait que 12 % des femmes vivaient dans une situation de faible revenu après impôt, alors que ce chiffre avait atteint 17 % au milieu des années 1990.

On a constaté un recul particulièrement important des taux de faible revenu chez les femmes âgées. En 2003, seulement 9 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans une situation de faible revenu après impôt, comparativement à plus de 25 % au début des années 1980, alors que les femmes âgées étaient de loin le groupe le plus susceptible de vivre dans une situation de faible revenu. En effet, les femmes de 65 ans et plus sont, de nos jours, réellement moins susceptibles que celles de moins de 65 ans de vivre dans une situation de faible revenu (tableau 6.14).

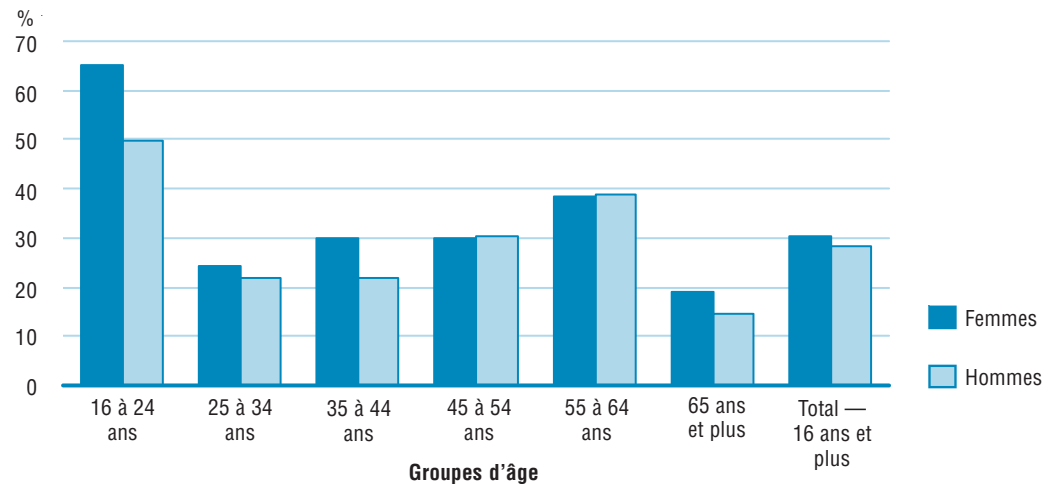
Cependant, la proportion de femmes âgées ayant un faible revenu est encore le double de celle des hommes âgés. En 2003, 9 % des femmes de 65 ans et plus, comparativement à un peu plus de 4 % des hommes du même âge, vivaient dans une situation de faible revenu après impôt. Les femmes de 18 à 64 ans étaient un peu plus susceptibles d'avoir un faible revenu que leurs homologues de sexe masculin en 2003, soit 13 % par rapport à 11 %. Par contre, les enfants de sexe féminin étaient un peu moins susceptibles que les enfants de sexe masculin de vivre dans une famille à faible revenu cette année-là.

Faible revenu et situation familiale

Les femmes seules sont particulièrement susceptibles d'avoir un faible revenu. En 2003, 31 % des femmes seules de 16 ans et plus avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt, comparativement à 28 % des hommes seuls ayant le même âge (graphique 6.9).

Graphique 6.9

Pourcentage de femmes et d'hommes seuls vivant dans une situation de faible revenu, selon l'âge, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les jeunes femmes adultes sont les plus susceptibles parmi les femmes seules à toucher un faible revenu. En effet, en 2003, 65 % des femmes de 16 à 24 ans vivant seules étaient considérées comme ayant un faible revenu après impôt. Parallèlement, cela était le cas de 38 % des femmes seules de 55 à 64 ans, de 30 % de celles de 35 à 54 ans, de 24 % de celles de 25 à 34 ans et de seulement 19 % des personnes âgées.

Tel qu'il est mentionné dans le chapitre 11 portant sur les femmes âgées, l'incidence du faible revenu chez les femmes âgées vivant seules a reculé radicalement depuis le début des années 1980. En 2003, 19 % de ces femmes se trouvaient dans la catégorie des faibles revenus après impôt, ce qui représente une baisse par rapport à 57 % en 1980.

Malgré ce recul spectaculaire des taux de faible revenu chez les femmes âgées qui vivent seules, celles-ci sont toujours considérablement plus susceptibles que les hommes âgés vivant seuls d'avoir un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt. En 2003, 19 % des femmes seules de 65 ans et plus avaient un faible revenu après impôt, comparativement à 15 % des hommes âgés vivant seuls. Les jeunes femmes seules, de même que celles de 35 à 44 ans, étaient aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir un faible revenu que leurs homologues de sexe masculin, alors qu'il n'y avait que peu de différences entre les taux de faible revenu des femmes et des hommes seuls des autres groupes d'âge.

Bon nombre de mères seules ont un faible revenu

Les taux de faible revenu des familles monoparentales ayant à leur tête une femme étaient aussi relativement élevés. En 2003, 38 % des familles monoparentales ayant à leur tête une femme touchaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt. Par

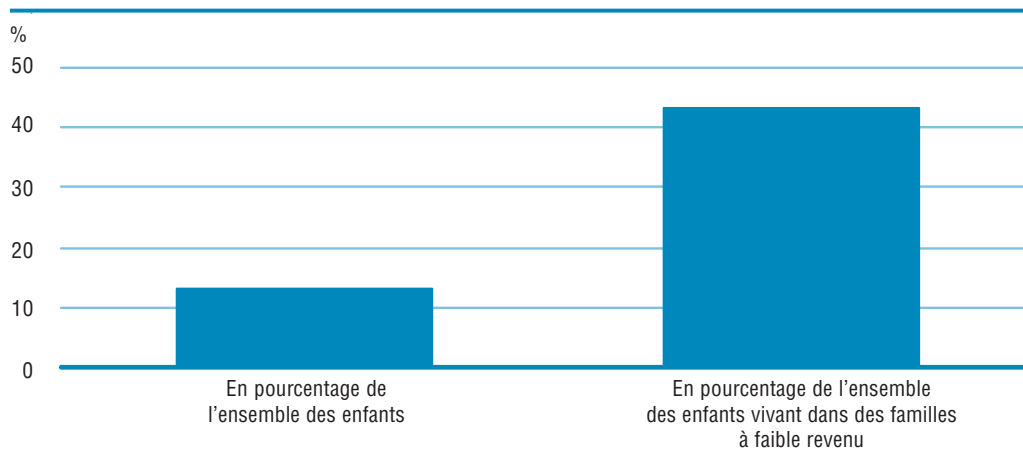
comparaison, cela était le cas de 13 % des familles monoparentales ayant à leur tête un homme et de seulement 7 % des familles biparentales non âgées avec enfants (tableau 6.15).

Toutefois, l'incidence du faible revenu chez les familles monoparentales ayant à leur tête une femme a reculé quelque peu au cours des dernières années. En 2003, 38 % de ces familles avaient un faible revenu après impôt, alors que durant la période allant du début des années 1980 au milieu des années 1990, ce taux s'établissait à environ 50 %.

Malgré le recul global de l'incidence du faible revenu chez les familles monoparentales ayant à leur tête une femme, ces familles continuent de représenter une part disproportionnée de tous les enfants qui vivent dans une situation de faible revenu. En 2003, 43 % des enfants de familles à faible revenu vivaient avec une mère seule, alors que ces familles ne représentaient que 13 % des enfants de moins de 18 ans (graphique 6.10).

Graphique 6.10

Enfants vivant dans des familles monoparentales ayant à leur tête une femme, en pourcentage de l'ensemble des enfants vivant dans des familles à faible revenu¹, 2003



1. Fait référence à une situation de faible revenu après impôt.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Les seuils de faible revenu

Statistique Canada utilise les seuils de faible revenu pour classer les familles et les personnes seules en deux catégories : « faible revenu » et « autres ». Les familles ou les personnes seules se retrouvent dans la catégorie « faible revenu » si elles consacrent, en moyenne, au moins 20 points de pourcentage de plus de leur revenu avant impôt que la famille moyenne (ou le particulier moyen) à la nourriture, au logement et aux vêtements. D'après les seuils de faible revenu de 1992, on considère que les familles et les personnes seules qui consacrent habituellement plus de 54,7 % de leur revenu à ces fins éprouvent des difficultés financières. Pour établir ces seuils, on tient également compte de la taille des familles et de la taille de la région urbaine ou rurale dans laquelle elles habitent.

Les seuils de faible revenu de Statistique Canada ne sont toutefois pas des indicateurs de pauvreté. Ils ne sont pas officiellement reconnus comme tels, et Statistique Canada ne souhaite pas que l'on s'en serve comme mesure de la pauvreté.

Propriétaire de leur habitation

Les caractéristiques de la propriété du logement des femmes sont liées, en grande partie, à leur situation familiale. Les femmes de familles biparentales, par exemple, sont beaucoup plus susceptibles que les autres femmes d'être propriétaires de leur propre maison. En 2003, 80 % des femmes qui faisaient partie d'une famille époux-épouse⁴ vivaient dans une maison occupée par son propriétaire, comparativement à 45 % des femmes monoparentales. Parallèlement, un peu plus de la moitié (53 %) des femmes âgées vivant seules et seulement 38 % des femmes seules de 15 à 64 ans étaient propriétaires de leur maison (tableau 6.16).

Les femmes monoparentales sont aussi proportionnellement moins nombreuses que les pères seuls à être propriétaires de leur maison. En 1997, 45 % des femmes monoparentales étaient propriétaires de leur maison, comparativement à 66 % des familles ayant à leur tête un homme seul. Par ailleurs, les femmes seules de 65 ans et plus étaient seulement un peu moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de posséder leur propre maison, soit 53 % et 56 % respectivement, alors que chez les personnes seules de moins de 65 ans, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes d'être propriétaires de leur maison, soit 38 % et 35 % respectivement.

Tandis qu'un nombre relativement peu élevé de femmes seules possèdent leur maison, une grande partie de celles qui sont propriétaires ont remboursé leur hypothèque. Cela est particulièrement vrai pour les femmes âgées vivant seules. En 2003, 50 % des femmes seules de 65 ans et plus avaient totalement remboursé leur hypothèque, alors que seulement 3 % d'entre elles avaient une hypothèque à rembourser. Par ailleurs, près de la moitié des femmes monoparentales propriétaires de leur maison n'avaient pas d'hypothèque à rembourser. Cette année-là, 21 % des femmes monoparentales possédaient une maison sans hypothèque, alors que 25 % avaient toujours une hypothèque à rembourser. En fait, les femmes monoparentales étaient à peu près aussi susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'être propriétaires de leur maison et n'avaient donc pas d'hypothèque.

Abordabilité de logement

De nombreuses femmes éprouvent des difficultés d'abordabilité de logement⁵, particulièrement les femmes seules et les femmes monoparentales qui louent leur maison. En effet, on considérait que 72 % des femmes seules de 65 ans et plus qui louaient leur maison avaient des difficultés d'abordabilité de logement en 2003. De même, 42 % des familles monoparentales ayant à leur tête une femme qui occupaient un logement locatif éprouvaient de telles difficultés, à l'instar de 38 % des femmes seules de moins de 65 ans qui occupaient un logement locatif (graphique 6.11).

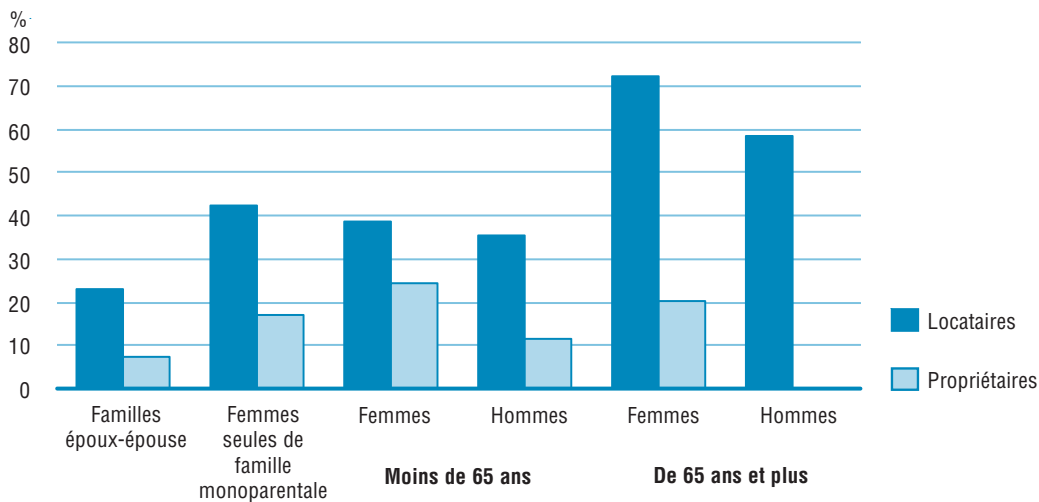
En fait, dans les catégories où il est possible d'établir des comparaisons statistiques, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'éprouver des difficultés d'abordabilité de logement. Chez les personnes âgées seules qui occupaient un logement locatif en 2003, on considérait que 72 % des femmes et 58 % des hommes avaient des difficultés d'abordabilité de logement. De même, chez les propriétaires seuls de moins de 65 ans, 24 % des femmes étaient aux prises avec de telles difficultés, comparativement à 11 % des hommes.

Les femmes qui sont propriétaires de leur maison sont beaucoup moins susceptibles que celles qui occupent un logement locatif d'éprouver des difficultés d'abordabilité de logement. Pourtant, parmi les femmes qui étaient propriétaires de leur maison en 2003, 24 % des femmes seules de moins de 65 ans, 20 % des femmes âgées vivant seules et 17 % des femmes monoparentales étaient aux prises avec de telles difficultés. Par contre, seulement 8 % des femmes de ménages composés de deux partenaires qui possédaient leur maison étaient considérées comme éprouvant des difficultés d'abordabilité de

logement. Comme pour les personnes qui occupent un logement locatif, les femmes de ces groupes qui étaient propriétaires de leur maison étaient plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'éprouver des difficultés de cet ordre.

Graphique 6.11

Pourcentage de femmes et d'hommes consacrant 30 % ou plus du revenu brut du ménage aux coûts d'habitation, selon le genre de ménage, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages.

Notes

1. Les transferts gouvernementaux comprennent l'ensemble des prestations de sécurité sociale versées par les administrations fédérale, provinciales et municipales, notamment les prestations fiscales pour enfants, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les allocations au conjoint, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les indemnités d'accident du travail, les allocations de formation, les pensions d'anciens combattants, les prestations d'aide sociale et les pensions aux aveugles et aux personnes ayant une incapacité. Sont également inclus dans le revenu les crédits d'impôt remboursables et les crédits pour la taxe sur les produits et services.
2. Les autres revenus monétaires comprennent les pensions alimentaires et les versements pour le soutien d'un enfant, les rentes, les pensions de retraite, les bourses d'études et tout autre revenu non inclus dans les autres catégories.
3. Le revenu des femmes et des hommes âgés est examiné plus en détail au chapitre 11 traitant des femmes âgées.
4. Comprend les personnes qui vivent en union libre.
5. Les personnes qui éprouvent des difficultés d'abordabilité de logement comprennent les familles et les personnes seules qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu du ménage total au logement. Toutefois, il convient de souligner que celles qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement n'éprouvent pas nécessairement des difficultés d'abordabilité de logement; certaines, par exemple, peuvent rembourser leur hypothèque rapidement.

Tableau 6.1

Revenu moyen des femmes et des hommes¹, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Femmes	Hommes	Revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes
			\$
			%
16 à 19 ans	5 700	6 500	87,7
20 à 24 ans	13 200	16 200	81,4
25 à 34 ans	25 400	37 000	68,6
35 à 44 ans	30 700	49 200	62,4
45 à 54 ans	31 400	53 300	58,9
55 à 64 ans	23 200	45 100	51,4
65 ans et plus	20 600	30 900	66,7
Total — 16 ans et plus	24 400	39 300	62,1

1. Chiffres n'incluant que les personnes ayant un revenu en 2003.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.2

Revenu moyen des femmes et des hommes¹, selon la province, 2003

	Femmes	Hommes	Revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes
			\$
			%
Terre-Neuve-et-Labrador	19 000	29 700	64,0
Île-du-Prince-Édouard	20 300	30 100	67,4
Nouvelle-Écosse	21 500	34 200	62,9
Nouveau-Brunswick	20 700	31 200	66,3
Québec	23 600	35 500	66,4
Ontario	26 100	43 600	59,9
Manitoba	23 400	34 500	67,8
Saskatchewan	23 600	34 500	68,4
Alberta	24 100	43 200	55,8
Colombie-Britannique	23 500	37 400	62,8
Canada	24 400	39 300	62,1

1. Chiffres n'incluant que les personnes ayant un revenu en 2003.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.3

Revenu moyen des familles, selon le type de famille, 1980 à 2003

	Jeunes familles ¹						
	Familles époux-épouse avec enfants ²	Couples mariés sans enfants	Autres couples ³	Familles monoparentales ²			Familles âgées ⁴
				Mères seules	Pères seuls	Autres familles	
En dollars constants de 2003							
1980	70 100	66 900	90 600	29 400	46 800	49 800	45 500
1981	69 300	63 700	91 700	29 300	52 900	53 800	43 400
1982	67 700	61 200	89 300	27 000	48 200	53 000	45 700
1983	67 400	61 700	85 400	26 600	44 000	47 700	42 500
1984	67 700	61 200	83 200	27 800	47 100	50 900	45 800
1985	69 600	62 500	86 800	27 800	45 100	50 400	46 300
1986	71 000	62 500	91 400	27 600	46 400	53 900	46 200
1987	72 700	64 900	89 700	28 400	57 500	53 200	44 800
1988	74 000	67 200	92 000	28 800	50 000	54 700	46 000
1989	76 100	66 200	94 300	31 000	62 000	56 700	51 700
1990	74 300	64 800	94 400	28 100	46 300	55 100	50 400
1991	72 400	64 000	89 300	27 300	46 700	53 300	49 300
1992	72 800	66 100	88 700	28 600	47 900	47 900	47 600
1993	71 100	64 200	88 900	27 300	41 400	51 500	48 300
1994	72 400	62 300	89 900	28 200	41 500	52 000	48 000
1995	72 200	63 500	88 400	29 000	42 200	51 400	50 400
1996	72 400	66 200	92 400	27 500	46 300	58 300	46 300
1997	74 700	69 300	92 100	27 500	45 900	57 000	46 600
1998	78 100	70 300	94 600	30 000	48 800	61 500	47 300
1999	80 100	69 600	99 100	31 000	49 700	62 200	49 100
2000	83 300	70 500	105 400	33 400	54 200	64 700	49 400
2001	84 300	74 900	102 100	34 900	51 000	64 800	49 600
2002	84 700	73 400	101 600	32 300	51 200	66 600	50 200
2003	85 600	70 900	101 200	32 500	54 700	61 100	50 200

1. Familles dont le principal soutien économique a moins de 65 ans.
2. Familles ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison.
3. Familles ayant des enfants de 18 ans et plus à la maison ou cohabitant avec d'autres personnes apparentées.
4. Familles dont le principal soutien économique a 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.4

Revenu moyen des femmes et des hommes seuls¹, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Femmes	Hommes	Revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes	
			\$	%
16 à 24 ans	12 355	17 450		70,8
25 à 34 ans	30 054	34 457		87,2
35 à 44 ans	37 160	43 421		85,6
45 à 54 ans	43 256E	37 642		114,9
55 à 59 ans	27 674	33 543		82,5
60 à 64 ans	25 136	31 942		78,7
65 ans et plus	24 830	29 640		83,8
Total — 16 ans et plus	28 144	33 924		83,0

1. Chiffres n'incluant que les personnes ayant un revenu en 2003.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.5

Composition du revenu des femmes et des hommes ayant un revenu, 2003

	Femmes		Hommes	
	\$	%	\$	%
Salaires et traitements	15 766	64,6	28 406	72,2
Revenu net d'un emploi autonome	1 386	5,7	2 894	7,4
Total — Revenu d'emploi	17 153	70,3	31 300	79,6
Revenus de placements	981	4,0	1 139	2,9
Pensions de retraite	1 456	6,0	2 880	7,3
Autres revenus	640	2,6	626	1,6
Revenus provenant de transferts gouvernementaux				
Sécurité de la vieillesse	881	3,6	670	1,7
Supplément de revenu garanti ou allocation au conjoint	291	1,2	138	0,3
Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec	1 059	4,3	1 230	3,1
Assistance sociale	486	2,0	218	0,6
Assurance-emploi	522	2,1	603	1,5
Prestations fiscales pour enfants	611	2,5	31	0,1
Indemnités d'accidents de travail	114	0,5	287	0,7
Crédit pour TPS ou TVH	120	0,5	123	0,3
Crédit d'impôt provincial ou territorial	80	0,3	76	0,2
Total — Revenus provenant de transferts gouvernementaux	4 166	17,1	3 378	8,6
Total	24 400	100,0	39 300	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.6

Composition du revenu des familles, selon le type de famille, 2003

	Jeunes familles ¹						
	Familles époux-épouse avec enfants ²	Couples mariés sans enfants	Autres couples ³	Familles monoparentales ²			Familles âgées ⁴
			Mères seules	Pères seuls	Autres familles		
	%						
Salaires et traitements	82,4	74,7	78,6	59,8	79,2	71,6	9,9
Revenu net d'un emploi autonome	8,1	6,7	7,8	3,1	6,8	5,0	2,9
Revenus de placements	1,6	3,4	2,8	0,8	1,4	2,0	10,1
Pensions de retraite	0,6	7,2	3,7	0,8	0,3	4,1	33,7
Paiements de transfert	6,0	5,6	5,5	26,7	10,7	14,8	41,6
Autres revenus	1,3	2,3	1,7	8,9	1,5	2,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu total (en dollars)	85 560	70 929	101 231	32 505	54 665	61 103	50 242

1. Familles dont le principal soutien économique a moins de 65 ans.

2. Familles ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison.

3. Familles ayant des enfants de 18 ans et plus à la maison ou cohabitant avec d'autres personnes apparentées.

4. Familles dont le principal soutien économique a 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.7

 Participants à un régime de pension d'employeur, 1980 à 2002¹

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de tous les participants
	En milliers	Pourcentage des travailleuses rémunérées occupées	En milliers	Pourcentage des travailleurs rémunérés occupés	
1980	1 378	37,6	3 098	54,2	30,8
1982	1 477	36,2	3 181	53,7	31,7
1984	1 525	37,3	3 039	54,7	33,4
1986	1 621	37,0	3 047	52,9	34,7
1988	1 763	37,2	3 082	51,0	36,4
1989	1 981	37,4	3 128	47,0	38,8
1991	2 189	40,8	3 129	49,2	41,2
1992	2 220	41,6	3 025	48,1	42,3
1993	2 249	41,9	2 966	46,8	43,1
1994	2 240	41,1	2 930	45,3	43,3
1995	2 255	40,6	2 895	44,0	43,8
1996	2 250	40,3	2 866	43,4	44,0
1997	2 247	39,9	2 842	42,9	44,2
1998	2 272	39,1	2 819	41,9	44,6
1999	2 363	39,3	2 905	41,9	44,9
2000	2 447	39,3	2 984	41,8	45,1
2001	2 505	39,2	2 966	40,9	45,8
2002	2 565	39,2	2 962	39,9	46,4

1. Au 1^{er} janvier de chaque année.

Sources : Statistique Canada, produit n° 74-401-XPB au catalogue, et Division de la statistique du revenu.

Tableau 6.8

Cotisants à un Régime enregistré d'épargne-retraite, 1982 à 2002

	Femmes		Hommes		Pourcentage des femmes sur l'ensemble des cotisants
	En milliers	Pourcentage des femmes ayant produit une déclaration de revenus	En milliers	Pourcentage des hommes ayant produit une déclaration de revenus	
1982	706,7	9,7	1 393,6	17,5	33,6
1983	823,4	11,3	1 505,8	18,8	35,4
1984	960,6	12,9	1 684,4	20,8	36,3
1985	1 085,5	14,2	1 807,7	21,9	37,5
1986	1 241,9	15,6	1 974,4	23,1	38,6
1987	1 364,2	16,5	2 119,5	24,1	39,2
1988	1 510,5	17,6	2 291,7	25,4	39,7
1989	1 690,9	19,1	2 470,6	26,7	40,6
1990	1 704,8	18,4	2 435,1	25,6	41,2
1991	1 928,8	20,3	2 688,8	28,1	41,8
1992	2 052,2	21,1	2 784,2	28,6	42,4
1993	2 190,2	22,2	2 942,0	29,6	42,7
1994	2 292,2	22,7	3 075,4	30,5	42,7
1995	2 499,4	24,3	3 228,3	31,6	43,6
1996	2 655,7	25,3	3 344,3	32,4	44,3
1997	2 762,4	25,9	3 423,3	32,8	44,7
1998	2 748,4	25,2	3 412,7	32,5	44,6
1999	2 830,2	25,3	3 481,1	32,5	44,8
2000	2 895,0	25,4	3 520,3	32,4	45,1
2001	2 878,7	24,9	3 436,0	31,2	45,6
2002	2 763,3	23,7	3 274,0	29,3	45,8

Source : Agence du revenu du Canada, Statistiques fiscales.

Tableau 6.9

Gains annuels moyens¹ des femmes et des hommes, selon la situation d'emploi,
1967 à 2003

	Travailleurs à temps plein toute l'année			Autres travailleurs			Ensemble des travailleurs		
	Femmes	Hommes	Ratio de gains ²	Femmes	Hommes	Ratio de gains ²	Femmes	Hommes	Ratio de gains ²
	\$		%	\$		%	\$		%
1967	21 300	36 400	58,4	7 600	15 100	50,6	13 900	30 200	46,1
1969	23 300	39 700	58,7	9 100	19 800	46,0	14 800	32 300	45,7
1971	25 700	43 100	59,7	8 600	17 000	50,4	16 200	34 700	46,9
1972	26 700	44 600	59,8	8 800	17 000	51,7	16 600	35 900	46,1
1973	26 900	45 400	59,3	9 000	17 200	52,2	16 900	36 600	46,3
1974	28 100	47 300	59,6	9 800	18 400	53,4	17 800	37 400	47,4
1975	29 200	48 500	60,2	9 700	19 200	50,6	18 400	38 300	48,1
1976	30 700	51 900	59,1	10 700	20 400	52,4	19 100	40 800	46,7
1977	29 900	48 200	62,1	10 900	17 900	60,8	19 700	38 700	50,8
1978	30 900	49 000	63,0	10 400	17 700	58,7	19 600	38 600	50,8
1979	30 200	47 600	63,4	10 800	18 600	58,0	19 800	38 400	51,6
1980	31 100	48 500	64,0	10 600	17 200	61,8	19 800	38 500	51,3
1981	30 200	47 600	63,5	11 000	17 700	62,2	20 000	37 600	53,2
1982	30 000	47 100	63,8	10 300	16 300	63,2	19 600	35 800	54,8
1983	30 900	48 000	64,4	9 700	15 600	62,4	19 700	36 000	54,8
1984	30 600	46 800	65,3	10 800	15 500	70,0	20 200	35 300	57,2
1985	30 400	46 900	64,8	10 500	14 900	70,7	20 200	36 200	56,0
1986	30 900	47 100	65,6	11 500	15 500	74,0	21 000	36 600	57,2
1987	31 400	47 700	65,8	11 600	15 200	76,6	21 200	36 900	57,4
1988	31 500	48 300	65,2	11 600	15 500	74,7	21 700	37 800	57,2
1989	31 700	48 100	65,8	12 000	16 300	73,9	22 400	38 000	58,9
1990	32 400	48 400	66,8	11 200	15 900	70,5	21 700	37 100	58,4
1991	33 000	48 100	68,7	10 600	15 100	70,1	21 700	36 000	60,1
1992	34 200	48 600	70,3	10 900	14 200	76,3	22 100	35 600	61,9
1993	34 300	48 100	71,3	10 700	14 500	73,6	22 300	35 700	62,5
1994	33 500	48 900	68,5	11 100	14 200	78,4	22 200	36 700	60,5
1995	34 900	48 200	72,4	11 100	14 500	76,4	22 900	36 100	63,4
1996	34 300	47 400	72,3	12 000	15 800	76,0	22 700	36 100	63,1
1997	34 000	49 700	68,3	12 500	15 400	81,1	22 900	37 000	61,9
1998	36 500	50 700	71,9	12 300	16 900	72,7	23 900	38 100	62,8
1999	35 000	51 300	68,4	12 700	16 500	77,2	24 300	38 800	62,6
2000	36 200	51 200	70,6	13 700	20 000	68,2	24 700	40 100	61,7
2001	36 500	52 300	69,9	13 700	17 500	78,4	24 800	40 000	62,1
2002	36 800	52 400	70,2	13 500	17 200	78,1	25 100	40 000	62,8
2003	36 500	51 700	70,5	12 900	16 000	80,6	24 800	39 100	63,6

1. En dollars constants de 2003.

2. Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.10

Gains annuels moyens des femmes et des hommes travaillant à temps plein toute l'année, selon le niveau de scolarité, 2003

Niveau de scolarité	Femmes		Hommes		Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes
		\$		%	%
Moins de neuf années d'études	21 700		31 200		69,4
Études secondaires partielles	22 900		40 000		57,3
Diplôme d'études secondaires	30 500		43 000		71,0
Études postsecondaires partielles	31 500		41 600		75,6
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	34 200		49 800		68,6
Diplôme universitaire	53 400		77 500		68,9
Total	36 500		51 700		70,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.11

Gains annuels moyens des femmes et des hommes, selon la profession, 2003

	Travailleurs à temps plein toute l'année			Ensemble des travailleurs		
	Femmes	Hommes	Ratio de gains ¹	Femmes	Hommes	Ratio de gains ¹
			%			%
	\$			\$		
Gestion	46 600	69 000	67,4	41 700	69 700	59,9
Administration	35 500	55 700	63,7	30 300	50 800	59,7
Professions libérales et connexes						
Affaires et finance	55 800	80 400	69,3	48 500	79 200	61,1
Sciences naturelles	55 300	66 500	83,1	49 200	60 200	81,7
Sciences sociales et religion	63 900	91 200	70,0	53 400	80 500	66,3
Enseignement	47 500	63 300	75,0	35 900	50 800	70,7
Médecine et santé ²	61 100	116 300	52,5	51 200	111 400	45,9
Domaine artistique et loisirs	33 600	41 900	80,0	25 500	32 500	78,4
Travail de bureau	33 300	41 800	79,7	25 900	33 300	77,6
Vente et services	24 100	43 300	55,7	15 300	29 200	52,2
Métiers et transports	24 800	43 500	57,1	18 600	36 000	51,5
Secteur primaire	19 200	31 500	60,8	14 400	25 500	56,4
Fabrication	26 200	45 100	58,1	20 200	38 100	53,0
Total	36 500	51 700	70,5	24 800	39 100	63,6

1. Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

2. Comprend les infirmières autorisées et les infirmières surveillantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.12

Gains annuels moyens des travailleurs à temps plein toute l'année,
selon l'âge et l'état matrimonial, 2003

Groupes d'âge	Célibataires	Marié(e)s	Autres ¹	Total
16 à 24 ans				
Femmes	19 200	21 500	F	19 700
Hommes	23 300	30 500	F	24 400
Ratio de gains ² (%)	82,2	70,4	..	80,9
25 à 34 ans				
Femmes	33 300	31 500	31 500	32 100
Hommes	37 900	47 100	36 000	43 100
Ratio de gains ² (%)	87,9	66,7	87,6	74,4
35 à 44 ans				
Femmes	40 000	40 300	37 700	40 000
Hommes	45 500	57 400	50 700	54 900
Ratio de gains ² (%)	87,8	70,3	74,4	72,8
45 à 54 ans				
Femmes	57 600 E	38 200	39 700	40 300
Hommes	43 900	63 100	50 900	60 200
Ratio de gains ² (%)	131,2	60,6	78,0	67,0
55 ans et plus				
Femmes	39 500	35 100	37 900	36 100
Hommes	35 800	53 400	51 300	52 700
Ratio de gains ² (%)	110,4	65,7	74,0	68,6
Total — 16 ans et plus				
Femmes	34 600	36 800	37 600	36 500
Hommes	37 000	56 400	48 600	51 700
Ratio de gains ² (%)	93,6	65,3	77,4	70,5

.. Indisponible

1. Comprend les personnes séparées, divorcées et veuves.

2. Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.13

Femmes et hommes¹ ayant un faible revenu après impôt², 1980 à 2003

	Femmes à faible revenu	Pourcentage des femmes à faible revenu	Hommes à faible revenu	Pourcentage des hommes à faible revenu	Femmes en pourcentage de l'ensemble de personnes à faible revenu
	En milliers		En milliers		
1980	1 635	13,5	1 172	9,8	58,2
1981	1 626	13,3	1 197	9,9	57,6
1982	1 715	13,8	1 331	10,9	56,3
1983	1 918	15,3	1 560	12,6	55,1
1984	1 913	15,1	1 538	12,3	55,4
1985	1 839	14,4	1 451	11,5	55,9
1986	1 708	13,2	1 390	10,9	55,1
1987	1 710	13,1	1 364	10,6	55,6
1988	1 637	12,4	1 209	9,3	57,5
1989	1 551	11,5	1 153	8,7	57,4
1990	1 799	13,2	1 392	10,4	56,4
1991	1 958	14,2	1 642	12,1	54,4
1992	1 996	14,3	1 681	12,2	54,3
1993	2 182	15,4	1 822	13,1	54,4
1994	2 139	14,9	1 760	12,5	54,9
1995	2 255	15,6	1 931	13,6	53,9
1996	2 420	16,5	2 135	14,9	53,1
1997	2 400	16,3	2 074	14,3	53,6
1998	2 150	14,5	1 875	12,8	53,4
1999	2 033	13,6	1 817	12,4	52,8
2000	2 055	13,6	1 686	11,4	54,9
2001	1 849	12,1	1 545	10,3	54,4
2002	1 908	12,4	1 628	10,7	54,0
2003	1 878	12,1	1 674	10,9	52,9

1. Comprend les enfants de moins de 18 ans.

2. Fondé sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada de 1992.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Tableau 6.14

**Pourcentage de femmes et d'hommes vivant dans une situation de faible revenu
après impôt¹, selon l'âge, 1980 à 2003**

	Groupes d'âge					
	Moins de 18 ans		18 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%					
1980	12,5	11,6	11,8	8,3	26,7	14,5
1981	12,7	12,1	11,4	8,4	26,3	14,2
1982	14,5	13,6	11,9	9,8	23,8	9,8
1983	15,4	15,8	13,7	11,3	24,4	12,6
1984	15,9	16,0	13,9	11,1	20,7	10,3
1985	15,6	15,5	13,1	10,3	19,3	8,4
1986	13,5	13,9	12,3	10,1	17,6	8,1
1987	13,7	13,5	12,2	9,9	16,7	7,2
1988	12,4	11,9	11,4	8,6	17,5	6,8
1989	11,8	11,6	10,8	8,0	15,1	6,1
1990	14,3	13,2	12,5	10,0	14,4	5,9
1991	14,7	15,2	13,9	11,7	14,5	6,6
1992	14,8	15,1	14,2	12,2	13,4	5,1
1993	17,1	16,4	14,9	12,8	14,8	7,1
1994	16,3	15,4	15,0	12,7	11,9	4,1
1995	17,9	17,3	15,4	13,7	12,2	3,8
1996	18,1	19,1	16,6	14,8	13,0	5,6
1997	17,5	18,0	16,7	14,3	11,8	5,6
1998	14,9	16,0	15,0	12,9	11,1	5,4
1999	14,1	14,7	14,0	12,7	10,3	4,7
2000	14,2	13,4	14,1	11,8	10,0	4,6
2001	12,2	12,0	12,8	10,6	8,3	4,6
2002	11,8	12,7	13,1	11,0	9,7	4,9
2003	12,1	12,6	12,7	11,4	8,7	4,4

1. Fondé sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada de 1992.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Tableau 6.15

Pourcentage de familles à faible revenu après impôt¹, selon le type de famille, 1980 à 2003

	Jeunes familles ²						Familles âgées ⁵
	Familles époux-épouse avec enfants ³	Couples mariés sans enfants	Autres couples ⁴	Familles monoparentales ³			
				Mères seules	Pères seuls	Autres familles	
	%						
1980	6,9	4,6	2,0	47,7	21,5	17,8	7,2
1981	7,2	5,0	2,1	46,0	11,6	12,1	9,4
1982	8,2	5,7	3,2	49,1	18,9	14,7	5,7
1983	9,2	6,7	3,3	52,1	24,4	19,2	6,9
1984	9,2	7,0	4,2	53,0	21,3	14,9	6,9
1985	8,8	5,9	2,9	53,5	21,2	14,3	4,8
1986	8,2	5,9	2,9	49,0	17,5	12,4	5,1
1987	7,7	6,3	2,6	49,5	12,9	12,9	4,2
1988	6,3	5,1	1,8	46,5	17,5	12,5	4,8
1989	6,3	5,1	1,8	42,5	11,7	9,5	3,7
1990	7,2	6,9	2,4	48,6	18,1	14,1	2,6
1991	8,3	7,9	2,9	50,0	21,3	13,1	3,0
1992	7,8	6,6	4,1	46,6	13,1	17,4	2,9
1993	9,5	8,0	3,1	46,8	20,1	15,3	4,4
1994	9,2	7,8	4,2	46,7	28,2	15,7	2,8
1995	10,7	8,1	4,2	48,5	22,9	13,6	2,4
1996	10,8	8,4	4,3	52,7	24,8	14,7	3,3
1997	10,3	7,6	4,1	49,3	21,4	14,5	3,9
1998	8,5	6,7	4,1	42,9	16,8	14,2	3,9
1999	8,1	8,0	3,1	39,4	18,1	12,0	2,9
2000	8,3	6,9	4,3	36,3	12,3	10,8	3,1
2001	6,9	6,4	4,8	33,8	12,3	8,7	2,5
2002	6,5	7,1	5,0	39,4	12,2	10,8	2,9
2003	6,6	6,5	5,0	38,4	12,6	11,6	2,7

1. Fondé sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada de 1992.

2. Familles dont le principal soutien économique a moins de 65 ans.

3. Familles ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison.

4. Familles ayant des enfants de 18 ans et plus à la maison ou cohabitant avec d'autres personnes apparentées.

5. Familles dont le principal soutien économique a 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 6.16

Mode d'occupation, selon le type de ménage, 2003

Mode d'occupation	Ménages unifamiliaux			Ménages d'une personne			
	Familles époux-épouse ¹	Familles monoparentales		Moins de 65 ans		De 65 ans et plus	
		Mères seules	Pères seuls	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
				%			
Propriétaires ayant une hypothèque	44,8	24,8	45,1	21,4	19,7	2,6	F
Propriétaires n'ayant pas d'hypothèque	34,9	20,5	20,9	16,7	14,9	50,1	51,1
Total — Propriétaires	79,7	45,3	66,0	38,1	34,6	52,8	55,8
Locataires	20,3	54,7	34,0	61,9	65,4	47,2	44,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total — Ménages (en milliers)	6 642,1	932,9	211,8	822,2	1 188,9	779,6	276,4

1. Comprend les couples avec ou sans enfants à la maison.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages.

Chapitre 7

Les femmes et le système de justice pénale

Par Maggie Charmant, Andrea Taylor-Butts, Cory Aston, Sara Johnson, Karen Mihorean, et Valerie Pottie-Bunge

Les femmes victimes d'actes criminels

Dans le système de justice pénale, les femmes sont traditionnellement plutôt les victimes que les auteures de crimes. En effet, elles ont été accusées de 17 % des actes criminels perpétrés au Canada en 2004, alors qu'elles représentaient environ la moitié (51 %) des victimes de crimes avec violence signalés à un échantillon de services de police¹ (tableau 7.1).

Les voies de fait simples représentent la plus grande part des crimes avec violence commis contre les femmes. En 2004, 53 % des femmes qui ont été victimes d'un crime avec violence ont subi des voies de fait simples, tandis que 13 % ont été victimes d'agression sexuelle, 11 % d'agression armée ayant causé des lésions corporelles, 10 % de harcèlement criminel et 8 % de vol qualifié.

En se penchant sur les différences entre les sexes, on s'aperçoit que les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être victimes de crimes avec violence, tels l'agression sexuelle et le harcèlement criminel. En 2004, six fois plus de femmes que d'hommes ont été victimes d'agression sexuelle. De même, on compte proportionnellement plus de trois fois plus de femmes que d'hommes parmi les victimes de harcèlement criminel.

Selon les données déclarées par la police, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'une personne qu'elles connaissent. En 2004, 70 % des crimes avec violence contre les femmes ont été perpétrés par des membres de la famille ou des connaissances, comparativement à 46 % des crimes commis contre les hommes. Par contre, les femmes étaient deux fois moins susceptibles que les hommes d'être victimes d'un étranger, dans une proportion de 22 % chez les femmes et de 42 % chez les hommes.

Les femmes victimes de crimes avec violence sont comparativement plus souvent victimes que les hommes d'un conjoint ancien ou actuel, d'un partenaire ancien ou actuel, ou d'un membre de leur famille. En 2004, 40 % des victimes de sexe féminin ont été victimes d'une personne avec qui elles avaient formé un couple à un moment quelconque — dans le cadre d'un mariage ou de fréquentations —, comparativement à 8 % des victimes de sexe masculin. Un autre 8 % ont été victimes d'autres membres de leur famille, tels que des tantes, des oncles, des sœurs ou des frères, tandis que les amis et les relations d'affaires formaient 8 % des auteurs de crimes avec violence contre les femmes. Par comparaison, 5 % des hommes ont été victimes de crimes avec violence perpétrés par un membre de leur famille autre que leur conjointe ou leur partenaire, et 10 % ont été victimes d'un ami ou d'une relation d'affaires.

La prévalence de la violence conjugale

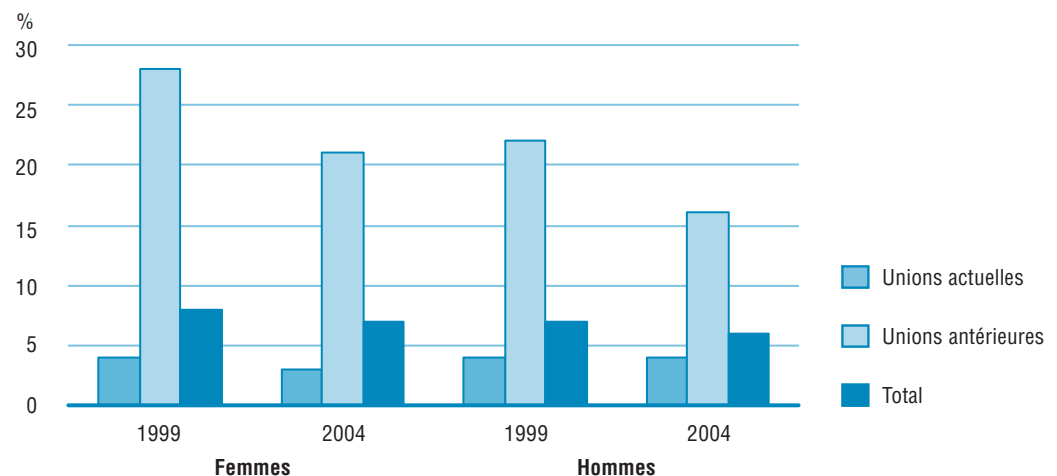
Statistique Canada a recueilli des données sur la violence conjugale faite aux femmes et aux hommes au moyen de l'Enquête sociale générale sur la victimisation en 1999 puis en 2004. Les données de ces deux enquêtes ont permis de constater que, au cours des cinq années les ayant précédées, des proportions à peu près égales d'hommes et de femmes ont subi une forme quelconque de violence physique ou sexuelle perpétrée par un conjoint ou un partenaire en union libre. Les hommes et les femmes subissent toutefois des types très différents de violence conjugale, et cette violence a des conséquences plus graves pour les femmes que pour les hommes.

Le niveau global de violence conjugale signalée par des personnes mariées ou vivant en union libre n'a pas changé au cours des cinq dernières années. En 2004, 653 000 femmes de 15 ans et plus — soit 7 % de celles qui étaient mariées ou l'avaient déjà été, ou vivaient ou avaient déjà vécu en union libre — avaient été victimes de violence conjugale au cours des cinq dernières années. Cette estimation n'a pratiquement pas changé depuis 1999. En outre, le pourcentage de femmes qui ont été victimes de violence conjugale aux mains d'un ancien conjoint ou d'un ancien partenaire en union libre était à peu près le même que chez les hommes, dont 6 % ont signalé ce genre de violence en 2004².

Les femmes ayant eu des rapports avec un ancien partenaire au cours des cinq années précédant l'enquête ont été proportionnellement beaucoup plus souvent victimes de violence conjugale que celles qui sont en couple à l'heure actuelle. En 2004, 21 % des femmes ayant eu des rapports avec un ancien conjoint pendant cette période ont signalé une forme ou une autre d'agression, alors que c'était le cas de 3 % des femmes étant en couple à l'heure actuelle (graphique 7.1).

Graphique 7.1

Pourcentage de femmes et d'hommes qui ont déclaré être victimes de violence conjugale¹ au cours des cinq dernières années, 1999 et 2004



1. Comprend les conjoints en union libre, mais exclut les personnes qui ont refusé d'indiquer leur état matrimonial.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1999 et de 2004.

Les femmes étaient aussi un peu plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence conjugale aux mains d'un ancien conjoint ou d'un ancien partenaire. En 2004, 16 % des hommes qui avaient eu des rapports avec leur ancienne épouse ou partenaire ont déclaré avoir été victimes de violence, tout comme 4 % des hommes étant en couple

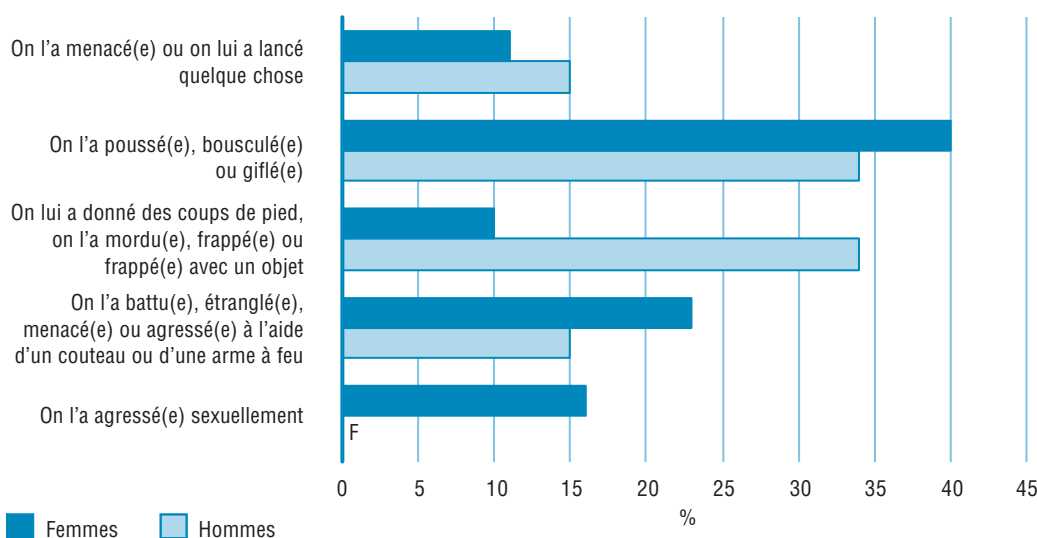
à l'heure actuelle³. Par contre, il n'y avait presque pas de différences entre les taux de violence conjugale signalés par les hommes et les femmes étant en couple à l'heure actuelle.

La proportion de femmes ayant subi de la violence conjugale aux mains d'un ancien conjoint ou d'un ancien partenaire a cependant diminué au cours des dernières années. Comme on l'a indiqué ci-dessus, 21 % des femmes qui avaient eu des rapports avec un ancien partenaire durant les cinq années précédant l'enquête de 2004 ont rapporté avoir subi une forme quelconque d'agression, alors que cela avait été le cas de 28 % d'entre elles en 1999. De même, la proportion d'hommes ayant déclaré avoir subi une forme quelconque de violence conjugale de la part d'une ancienne partenaire a diminué, baissant de 22 % à 16 % au cours de la même période.

Alors que les femmes et les hommes sont victimes de violence conjugale dans des proportions relativement équivalentes, les femmes victimes d'une forme de violence plus grave sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes. La majorité des hommes et des femmes victimes de violence conjugale ont dit que la forme de violence la plus grave qu'ils aient subie était d'avoir été poussés, bousculés ou giflés (40 % et 34 %). Toutefois, 23 % des femmes victimes de violence conjugale ont dit que la forme de violence la plus grave qui ait été exercée contre elles est d'avoir été battues, étranglées ou menacées à l'aide d'une arme à feu ou d'un couteau, ou d'avoir subi une agression au cours de laquelle une arme à feu ou un couteau a été utilisé, comparativement à 15 % des victimes de sexe masculin. Par ailleurs, 16 % des victimes de sexe féminin ont dit avoir subi une agression sexuelle, comparativement à une proportion non statistiquement significative de victimes de sexe masculin. Les hommes victimes de violence conjugale, par contre, étaient plus susceptibles que les femmes de dire que la violence la plus grave qu'ils aient subie est d'avoir reçu des coups de pied, d'avoir été mordus, frappés ou frappés avec un objet, soit 34 % comparativement à 10 % (graphique 7.2).

Graphique 7.2

Forme de violence conjugale la plus grave¹ signalée par les femmes et les hommes au cours des cinq dernières années, 2004



1. La somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement. Comprend les femmes et les hommes qui ont été victimes de violence aux mains d'un conjoint légitime ou d'un partenaire en union libre (ancien ou actuel) au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004.

Les femmes sont aussi plus susceptibles que les hommes de subir des actes de violence répétée aux mains d'un partenaire ancien ou actuel. En 2004, 57 % des victimes de sexe féminin ont dit avoir subi la violence d'un conjoint à plus d'une reprise, par rapport à 50 % des victimes de sexe masculin. De plus, les femmes étaient proportionnellement presque deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir été la cible de plus de 10 incidents violents perpétrés par leur partenaire, soit 21 % comparativement à 11 %.

Comme les femmes ayant signalé des types de violence graves ainsi que des épisodes répétés de violence perpétrée par un conjoint ou un partenaire en union libre sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes, il n'est pas surprenant de constater que les femmes sont aussi plus susceptibles de subir des blessures physiques résultant d'actes de violence. En 2004, plus de 4 victimes de sexe féminin sur 10 (44 %) ont dit avoir été blessées, alors que c'était le cas de 19 % des hommes victimes de violence conjugale (tableau 7.3).

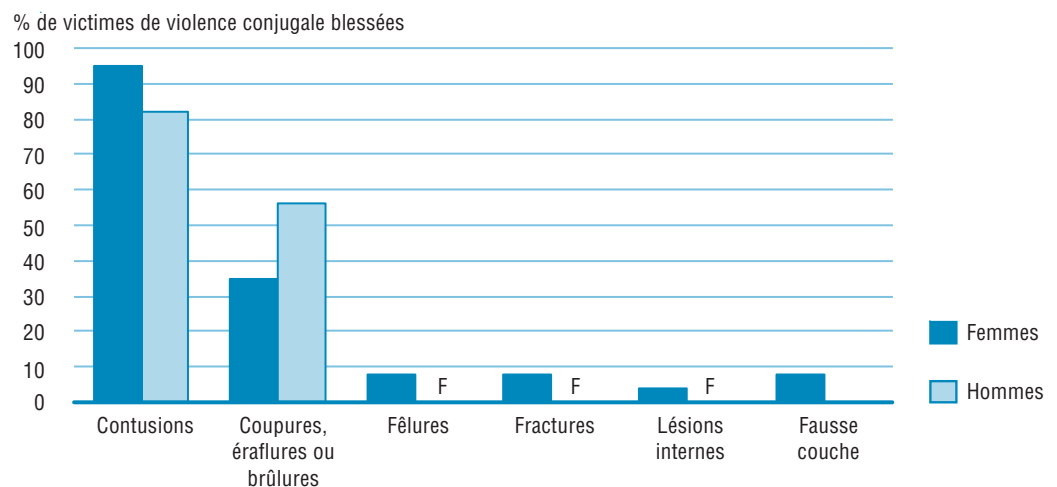
Les femmes ayant besoin de soins médicaux à la suite d'un acte de violence conjugale sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes. En 2004, 13 % des femmes qui ont été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédant l'enquête ont dit avoir consulté des spécialistes de soins de santé, comparativement à 2 % des victimes de sexe masculin.

Les femmes victimes de violence conjugale étaient aussi plus de trois fois plus susceptibles que les victimes de sexe masculin de craindre pour leur vie. En 2004, 34 % des femmes victimes de violence conjugale ont dit avoir craint pour leur vie à un certain moment, par rapport à 10 % de leurs homologues masculins.

Les coupures et les contusions sont les blessures les plus fréquemment signalées par les femmes victimes de violence conjugale. Parmi celles qui ont été victimes de violence conjugale au cours des cinq ans précédant l'enquête de 2004 et qui ont été blessées, 95 % ont dit avoir subi des contusions et 35 %, des coupures (graphique 7.3).

Graphique 7.3

Types de blessures subies par les femmes et les hommes victimes de violence conjugale au cours des cinq dernières années, 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1999 et de 2004.

Bien que les femmes qui avaient été blessées étaient proportionnellement plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir subi des contusions, plus d'hommes que de femmes ont signalé avoir subi des coupures. Ces résultats correspondent aux données déclarées par les services de police, qui révèlent que, dans les affaires de violence conjugale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se servir d'armes, tandis que les hommes utilisent davantage la force physique.

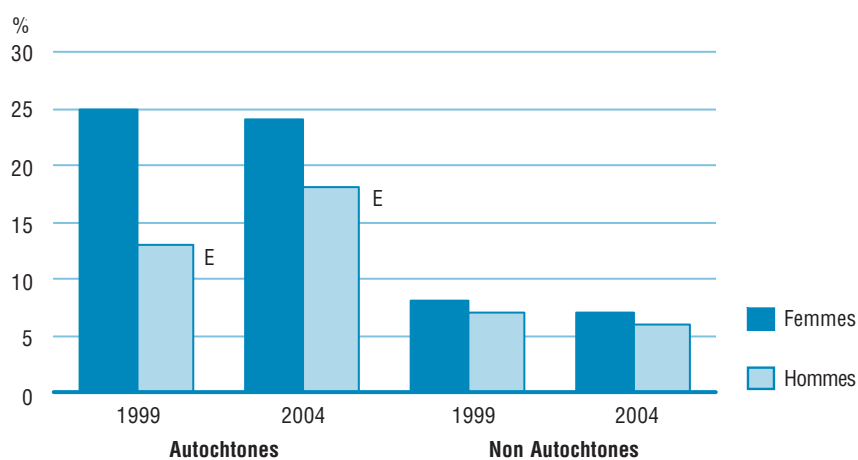
Par ailleurs, les femmes victimes de violence conjugale qui ont déclaré des blessures graves, comme des fêlures et des fractures, sont proportionnellement plus nombreuses que les victimes de sexe masculin. De plus, environ 8 % des femmes qui ont été blessées ont dit avoir fait une fausse couche provoquée par des gestes violents.

Les Autochtones victimes de violence conjugale sont proportionnellement plus nombreuses que les non Autochtones

Les femmes autochtones sont plus de trois fois plus susceptibles de déclarer être victimes de violence conjugale que les femmes non autochtones¹. En 2004, 24 % des femmes autochtones ont dit avoir été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédentes, comparativement à 7 % des femmes non autochtones (graphique 7.4).

Graphique 7.4

Taux de violence conjugale¹ signalée par les Autochtones et les non Autochtones, 1999 et 2004



1. Comprend les conjoints en union libre, mais exclut les personnes qui ont refusé d'indiquer leur état matrimonial.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1999 et de 2004.

Les formes de violence conjugale dont sont victimes les femmes autochtones sont aussi plus graves que celles que subissent les femmes non autochtones. Par exemple, en 2004, 41 % des victimes autochtones de sexe féminin ont dit qu'elles avaient été battues, étranglées, agressées sexuellement ou menacées, ou qu'une arme à feu ou un couteau avait été utilisé contre elles, alors que c'était le cas de 27 % des victimes non autochtones de sexe féminin.

Souvent, la violence conjugale ne laisse pas de marque ou de blessure physique, mais elle peut avoir des effets négatifs durables au plan émotionnel pour les victimes des deux sexes. Par exemple, les femmes victimes de violence conjugale sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les victimes de sexe masculin d'avouer être devenues craintives en général, être déprimées ou souffrir de crises d'anxiété. En fait, 30 % des femmes qui ont été victimes de violence conjugale au cours des cinq années antérieures à 2004 ont dit que cette violence les a rendues craintives en général, comparativement à 5 % de leurs homologues de sexe masculin. Par ailleurs, environ deux fois plus de victimes de sexe féminin (21 %) que de sexe masculin (9 %) souffraient d'anxiété ou de dépression en raison de la violence qu'ils ont subie. Les femmes victimes de violence conjugale étaient proportionnellement plus nombreuses que les victimes de sexe masculin à affirmer être plus prudentes ou sur leurs gardes après les attaques, souffrir d'insomnie, se sentir honteuses ou coupables, craindre pour leurs enfants, être plus indépendantes et avoir de la difficulté à établir des rapports avec d'autres hommes et d'autres femmes. Par contre, seulement 6 % des femmes victimes de violence conjugale au cours des cinq années ayant précédé 2004 ont répondu que cette violence ne les avait pas beaucoup affectées dans l'ensemble, comparativement à 30 % des victimes de sexe masculin.

Les femmes victimes de harcèlement

Le harcèlement est une forme de comportement englobant des gestes importuns répétés et non voulus qui visent à intimider et à effrayer les victimes. Être suivi ou espionné, recevoir des lettres, des appels téléphoniques et des courriels menaçants ou non désirés ainsi que des cadeaux non souhaités sont des exemples de harcèlement.

Statistique Canada a mesuré la fréquence du harcèlement pour la première fois dans l'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation, et les données ont permis de conclure que les femmes victimes de harcèlement sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes. En fait, on estime que 1,4 million de femmes — soit plus du dixième de la population féminine — ont dit avoir été harcelées au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, et ce, d'une façon qui leur a fait craindre pour leur vie ou pour la sécurité de quelqu'un qu'elles connaissaient. En 2004, 11 % des femmes ont dit avoir été harcelées au cours des cinq années précédentes, comparativement à 7 % de la population de sexe masculin.

Selon plus de la moitié (52 %) des femmes victimes de harcèlement, le harceleur leur a téléphoné à plusieurs reprises ou a fait des appels silencieux ou obscènes, alors que 34 % d'entre elles ont dit avoir été espionnées et un autre 34 %, intimidées ou menacées.

Les résultats de l'Enquête sociale générale de 2004 montrent clairement que les victimes de harcèlement connaissent leur harceleur. Elles ont très souvent été harcelées par un ami (22 %), un partenaire ancien ou actuel (20 %) ou une personne qu'elles ne connaissent que de vue (12 %). En fait, les victimes de sexe féminin harcelées par un partenaire ancien ou actuel étaient proportionnellement près de deux fois plus nombreuses (20 % comparativement à 11 %) que leurs homologues de sexe masculin, et celles ayant été harcelées par une simple connaissance étaient aussi plus nombreuses (16 % comparativement à 12 %). Par contre, les hommes victimes de harcèlement étaient un peu plus susceptibles que les victimes de sexe féminin d'être harcelés par un ami (25 % comparativement à 22 %).

Les femmes sont plus à risque d'être assassinées par leur conjoint

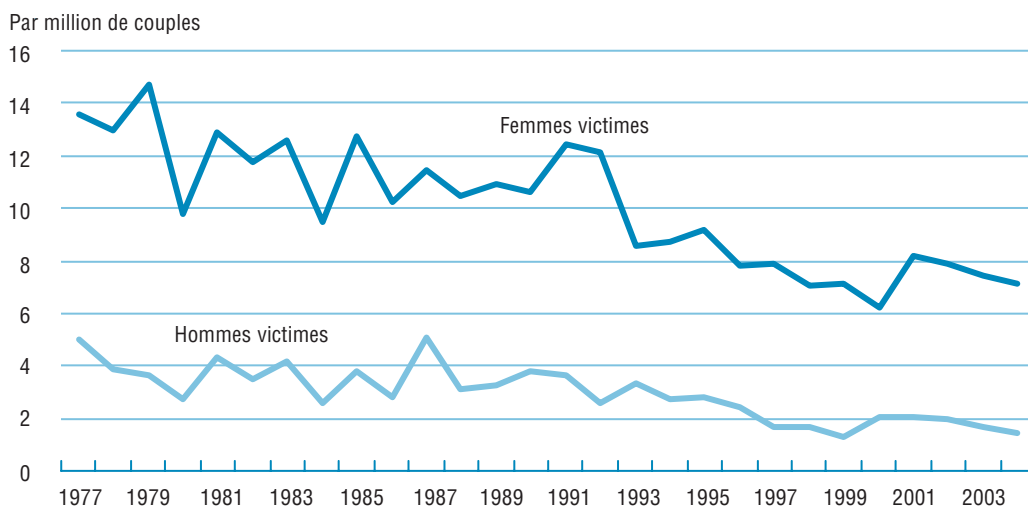
Les femmes sont près de deux fois moins susceptibles que les hommes d'être assassinées. À l'instar des autres types d'actes criminels, les femmes sont proportionnellement bien plus nombreuses que les hommes à être tuées par une personne qu'elles connaissent plutôt que par un inconnu. En fait, 94 % des femmes victimes d'homicide en 2004 ont été tuées par un membre de leur famille ou par une autre connaissance, alors que c'était le cas de 79 % des victimes de sexe masculin. Par contre, seulement 6 % des femmes victimes d'homicide ont été tuées par un étranger, comparativement à 21 % de leurs homologues de sexe masculin (tableau 7.4).

Plus particulièrement, parmi tous les homicides résolus en 2004 et dont la victime était une femme, 59 % ont été commis par un membre de la famille. En fait, 37 % des victimes de sexe féminin cette année-là ont été tuées par un conjoint (28 %) ou un ex-conjoint (9 %). Par contre, seulement 4 % des hommes victimes d'homicide ont été tués par leur conjointe ou leur ex-conjointe. En fait, les femmes formaient 84 % des victimes d'homicide entre conjoints en 2004, alors qu'elles ne représentaient que 28 % des autres victimes d'homicide.

Bien que le nombre de femmes tuées chaque année par un conjoint ou un ex-conjoint continue d'être plus élevé que le nombre d'hommes tués par une conjointe, le taux d'homicide entre conjoints a baissé chez les hommes comme chez les femmes au cours des deux dernières décennies et demie. En 2004, par exemple, 7 épouses ont été assassinées pour chaque million de couples, ce qui représente la moitié du taux de 1977. Pendant la même période, la fréquence d'homicide entre conjoints de sexe masculin a chuté de plus de 60 % (graphique 7.5).

Graphique 7.5

Taux d'homicide entre les conjoints¹, 1977 à 2004



1. Taux pour un million de couples de 15 ans et plus légalement mariés, vivant en union libre, séparés ou divorcés.
Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, et Centre canadien de la statistique juridique.

Presque toutes les victimes d'homicide-suicide entre conjoints sont des épouses

Entre 1961 et 2004, il s'est produit au Canada 873 homicides entre conjoints² dans lesquels le suspect pouvant être inculpé s'est ensuite suicidé³. Les épouses ont été les victimes de 97 % de ce type d'affaires, tandis que les maris ont été la victime dans seulement 3 % des cas.

De plus, de nombreux cas d'homicide-suicide sont liés à des antécédents de violence conjugale. Les services policiers ont signalé que, sur les 271 hommes⁴ accusés d'homicides-suicides entre 1991 et 2004, 4 sur 10 (43 %) avaient des antécédents connus de violence familiale. Cette tendance était particulièrement marquée chez les couples séparés. Il existait par exemple des antécédents connus de violence familiale dans 64 % des affaires d'homicide-suicide ayant eu lieu entre 1991 et 2004 et dans lesquelles le couple était séparé.

Les femmes victimes de violence conjugale sont plus susceptibles que les hommes de se tourner vers des organismes d'aide officiels

Puisque les femmes victimes de violence conjugale sont plus susceptibles que les victimes de sexe masculin d'être blessées et de subir des actes de violence graves et répétés, il n'est pas surprenant qu'une forte proportion de ces femmes cherchent de l'aide auprès de divers organismes d'aide ou de soutien officiels. Elles se tournent aussi plus souvent que les hommes victimes de violence conjugale vers les services de police pour obtenir des ordonnances d'interdiction contre leur partenaire.

Selon l'Enquête sociale générale de 2004, les femmes victimes de violence conjugale qui s'adressent à un organisme de service social pour obtenir de l'aide sont environ deux fois plus nombreuses que les victimes de sexe masculin. Cette année-là, près de la moitié (47 %) des femmes victimes de violence conjugale se sont adressées à un organisme social pour obtenir du soutien, comparativement à seulement 20 % des victimes de sexe masculin.

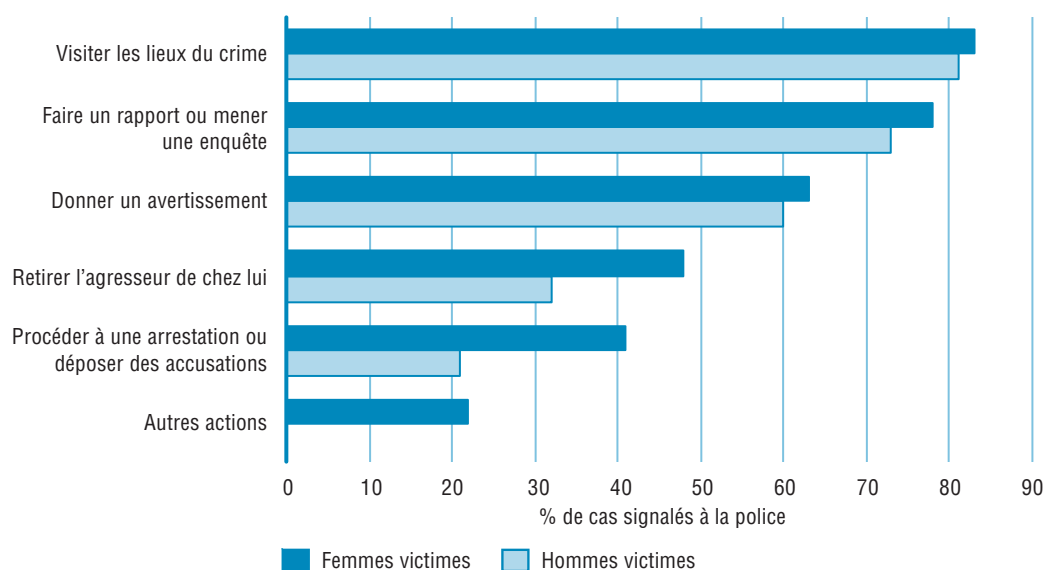
Les femmes victimes de violence conjugale sont très enclines à utiliser les services d'un conseiller ou d'un psychologue. En 2004, 28 % des victimes de sexe féminin ont communiqué avec ces professionnels, tandis que 11 % ont habité dans une maison d'hébergement, 10 % ont eu recours à un centre de crise ou une ligne d'écoute téléphonique, 9 % ont obtenu de l'aide d'un centre communautaire ou familial, 8 % ont utilisé les services d'un centre pour les femmes et 5 % se sont tournées vers un service d'aide aux victimes offert par le système policier ou judiciaire⁵.

En outre, les cas de violence conjugale perpétrée contre les femmes sont proportionnellement bien plus souvent portés à l'attention de la police que les cas de violence contre les hommes. En 2004, 37 % des incidents de violence conjugale contre les femmes ont été signalés à la police, comparativement à 17 % des cas où la victime était un homme.

Selon l'Enquête sociale générale de 2004, il existe des différences entre les mesures adoptées par les services de police dans les affaires de violence conjugale en fonction du sexe de la victime. Par exemple, dans près de la moitié des cas où la victime était une femme (48 %), la police a retiré l'agresseur de chez lui, mais elle en a fait autant dans seulement 32 % des affaires dont la victime était un homme. De même, la police a procédé à une arrestation ou a déposé des accusations dans 41 % des cas d'agression contre l'épouse, soit deux fois plus souvent que lorsque l'époux était la victime (21 %) (graphique 7.6).

Graphique 7.6

Mesures prises par la police dans les affaires de violence conjugale, 2004



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Il existait aussi une grande différence entre la probabilité que les victimes de violence conjugale de sexe féminin et celles de sexe masculin cherchent à obtenir une ordonnance d'interdiction ou de protection des tribunaux. Par exemple, en 2004, les femmes victimes de violence conjugale ayant signalé les actes de violence à la police étaient environ deux fois plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de chercher à obtenir la protection par le biais d'une ordonnance d'interdiction ou de protection, soit 38 % par rapport à 15 %⁶.

Huit femmes agressées sur 10 se trouvant dans un refuge y sont pour échapper à un conjoint, à un partenaire en union libre ou à un ancien conjoint

Au Canada, la création de maisons d'hébergement comme refuges pour les femmes tentant de fuir une situation de violence remonte aux années 1970. Depuis lors, le nombre de foyers a considérablement augmenté, passant de moins d'une vingtaine de refuges connus offrant des services résidentiels aux femmes agressées et à leurs enfants en 1975 à plus de 500 en 2004.

Selon l'Enquête sur les maisons d'hébergement, une enquête nationale portant sur 473 établissements qui offrent des services résidentiels aux femmes agressées et à leurs enfants, plus de 95 000 femmes et enfants à charge ont été admis dans des refuges partout au Canada entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004.

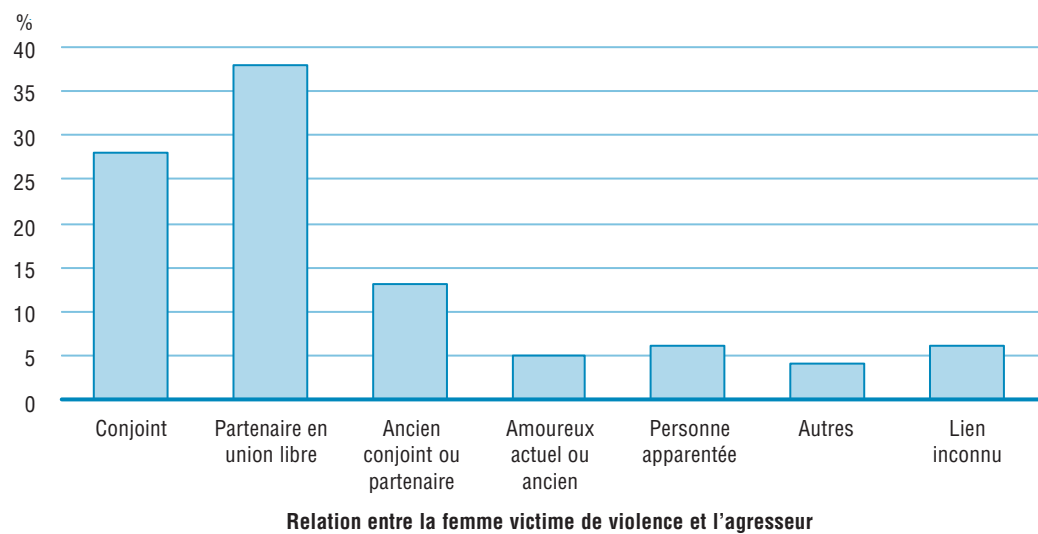
Certaines résidentes ont pu séjourner dans des maisons d'hébergement pour d'autres raisons — le manque de logements disponibles ou abordables, la dépendance aux drogues ou à l'alcool, les problèmes de santé mentale —, mais la majorité des femmes et des enfants admis dans des refuges fuyaient une situation de violence. Plus précisément, selon un profil d'une journée — 14 avril 2004 —, plus des trois quarts (76 %) des femmes

et 88 % des enfants habitant une maison d'hébergement s'y trouvaient pour échapper à la violence.

La plupart des victimes de violence fuyaient un conjoint, un partenaire en union libre ou un ancien conjoint. Parmi les femmes habitant une maison d'hébergement le 14 avril 2004 en vue de fuir, 38 % fuyaient un partenaire en union libre, 28 % un conjoint légitime et 13 %, un ancien conjoint ou partenaire (graphique 7.7).

Graphique 7.7

Répartition des femmes agressées vivant dans les maisons d'hébergement, selon la relation avec l'agresseur, 14 avril 2004



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Compte tenu du caractère souvent cyclique de la violence conjugale, les femmes dans une relation de violence peuvent être agressées puis chercher refuge à répétition. Les données de l'Enquête sur les maisons d'hébergement montrent que près du tiers (31 %) des femmes se trouvant dans un refuge le 14 avril 2004 avaient été là auparavant, et que près de 90 % des réadmissions avaient été enregistrées au cours de l'année précédente. Plus précisément, 4 femmes sur 10 avaient habité une fois auparavant au cours de l'année précédente la maison d'hébergement où elles se trouvaient cette journée-là, et presque la même proportion (38 %) y avaient déjà été admises entre deux et quatre fois, tandis que 9 % avaient été réadmisses au moins à cinq reprises au cours de l'année précédente.

La plupart des femmes quittant les refuges n'ont pas l'intention de retourner auprès de leur conjoint ou de leur partenaire violent. Seulement environ 1 femme sur 10 (11 %) parmi celles qui ont quitté un refuge le 14 avril 2004 retournait auprès de son mari ou de son partenaire, tandis que 62 % avaient l'intention d'aller ailleurs. Plus précisément, plus du cinquième (21 %) des femmes qui ont quitté une maison d'hébergement ce jour-là s'en allaient dans un autre refuge⁷, et presque la même proportion allaient habiter un nouveau logement sans leur conjoint ou leur partenaire (18 %). Par ailleurs, 1 femme sur 10 (11 %) est partie habiter avec des amis ou des membres de sa famille, tandis que 5 % sont retournées chez elles sans leur conjoint ou leur partenaire et que 7 % ont quitté le refuge pour aller habiter un autre type de logement. La destination de 27 % des femmes qui ont quitté ces maisons d'hébergement ce jour-là n'est pas connue.

Outre les services d'hébergement offerts dans les refuges, il existe un certain nombre d'organismes vers lesquels les victimes de violence conjugale peuvent se tourner pour obtenir de l'aide. Par exemple, selon l'Enquête sur les services aux victimes, environ les deux tiers des organismes offrant des services aux victimes au Canada ont pour mandat de les fournir aux adultes victimes de violence conjugale, et 63 % ciblent les adultes victimes d'autres formes de violence familiale⁸. Bon nombre de ces organismes aident les victimes de violence conjugale en leur donnant de l'information, un soutien affectif et des services de liaison, en contribuant à planifier leur sécurité, en les accompagnant en cour et en leur fournissant divers autres services.

Selon un profil instantané d'une journée dans le cadre de l'Enquête sur les services aux victimes, le tiers des victimes d'actes criminels de tous types ayant bénéficié des services d'un organisme le 22 octobre 2003 étaient victimes de violence conjugale, et 94 % de ces victimes étaient des femmes.

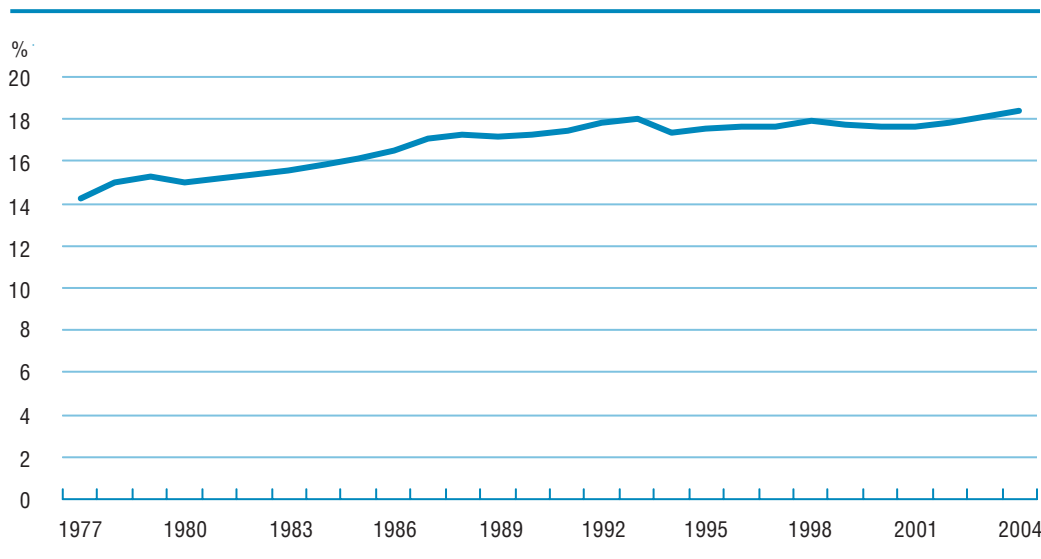
Les femmes contrevenantes

Le degré d'implication des femmes dans les activités criminelles est relativement faible comparativement à celui des hommes. En 2004, les femmes représentaient 17 % des adultes inculpés d'infraction au *Code criminel*. Cette année-là, tout juste un peu moins de 94 000 femmes adultes ont été accusées d'infraction criminelle (tableau 7.5).

La proportion de femmes accusées d'activité criminelle a un peu augmenté au cours des dernières décennies. En 2004, les femmes formaient 17 % des adultes inculpés d'infraction au *Code criminel*, ce qui représente une hausse par rapport à 14 % en 1977 (graphique 7.8).

Graphique 7.8

Femmes en pourcentage des adultes inculpés d'infraction criminelle¹, 1977 à 2004



1. À l'exception des infractions aux règlements de la circulation.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Les femmes sont en général proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes inculpées d'infractions contre les biens qu'elles ne le sont pour les infractions avec violence. En 2004, les femmes représentaient 23 % des personnes inculpées

d'infraction contre les biens et 16 % de celles qui ont été inculpées d'infractions avec violence. En fait, les femmes accusées d'une infraction contre les biens plutôt que d'une infraction avec violence — comme l'homicide, les voies de fait, l'agression sexuelle ou le vol qualifié — sont toujours proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes. Cette année-là, par exemple, 32 % des femmes adultes accusées d'un acte criminel ont été inculpées pour une infraction contre les biens, comparativement à 22 % des hommes (tableau 7.5).

En outre, la très grande majorité des crimes contre les biens pour lesquels des femmes sont inculpées sont des cas de fraude et de vol de 5 000 \$ et moins. En 2004, ces infractions représentaient 31 % des infractions au *Code criminel* pour lesquelles on a inculpé des femmes, comparativement à seulement 17 % des accusations portées contre les hommes. Par contre, les hommes inculpés d'introduction par effraction et d'autres types de vols de biens personnels étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes.

Comme c'est le cas chez les hommes, les voies de fait simples constituent la grande majorité des accusations de crime avec violence déposées contre les femmes. En 2004, 62 % des accusations de crime avec violence déposées contre les femmes l'ont été pour des voies de fait simples. Cette année-là, les femmes représentaient 18 % des personnes inculpées de voies de fait simples. Par contre, une très faible proportion de femmes ont été accusées de la plupart des autres formes de crime avec violence, comme le vol qualifié (11 %) et l'agression sexuelle (2 %). Le rapt — un crime relativement rare — constitue une exception : les femmes représentaient 56 % des personnes inculpées pour ce crime.

Les femmes adultes représentent aussi une proportion relativement élevée de personnes inculpées de prostitution. En 2004, tout juste un peu moins de la moitié (47 %) des adultes accusés de prostitution étaient des femmes. Par contre, elles ne formaient cette année-là que 15 % des personnes accusées d'infractions ayant rapport à la drogue.

Les jeunes délinquantes

Le niveau d'activité criminelle est bien plus élevé chez les jeunes filles de 15 à 18 ans que chez les femmes adultes. En 2004, 2 898 actes criminels ont été commis pour 100 000 femmes de 15 à 18 ans, comparativement à 631 pour 100 000 femmes de 19 ans et plus. En fait, les femmes de 15 à 18 ans ont commis cette année-là 22 % des infractions contre les biens et 19 % des infractions avec violence, alors qu'elles ne formaient que 5 % de la population totale.

Les taux de criminalité des jeunes femmes sont toutefois encore bien plus faibles que ceux des hommes. En 2004, 2 147 accusations ont été portées contre des contrevenantes de sexe féminin pour 100 000 femmes de 15 à 18 ans, comparativement à 10 084 contre 100 000 jeunes hommes de ce groupe d'âge.

Les jeunes femmes sont plus susceptibles que leurs homologues plus âgées de commettre des crimes avec violence. Ainsi, les jeunes femmes de 12 à 17 ans formaient 26 % des jeunes accusés d'infractions avec violence, tandis que les femmes adultes ne représentaient que 16 % des personnes de 18 ans et plus dans le même cas. D'autre part, les jeunes femmes de 12 à 17 ans représentaient 28 % des jeunes accusés d'infractions contre les biens.

Les femmes et l'homicide

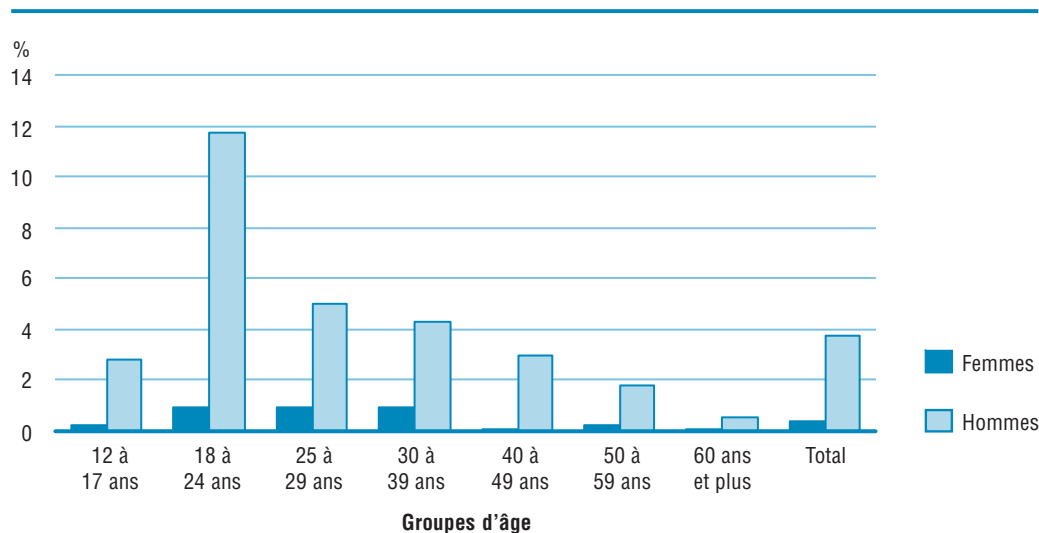
Les femmes forment une proportion relativement petite de gens accusés d'homicide. Pour les 622 homicides signalés par les services de police en 2004, le dixième seulement

des accusés étaient des femmes. Cette année-là, on comptait 58 femmes accusées d'homicide, comparativement à 508 hommes inculpés pour la même raison.

Les femmes adultes de moins de 40 ans sont les plus susceptibles d'être accusées de meurtre. En 2004, pour 100 000 femmes des groupes d'âge de 18 à 24 ans, de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans, on a dénombré 0,9 inculpation pour meurtre, alors que le taux était de 0,2 ou moins pour les femmes plus âgées. Dans tous les groupes d'âge, le taux d'homicides commis par les femmes est bien inférieur à celui des hommes (graphique 7.9).

Graphique 7.9

Femmes et hommes inculpés d'homicide pour 100 000 habitants, selon l'âge, 2004



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Les délinquantes devant les tribunaux

Comme les femmes constituent la minorité des personnes accusées d'activité criminelle, elles représentent aussi une proportion relativement faible de celles qui comparaissent devant les tribunaux. En 2003-2004, le prévenu était une femme dans 15 % des causes entendues devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. De plus, les femmes qui comparaissent devant les tribunaux sont proportionnellement un peu moins nombreuses que les hommes à être reconnues coupables. En 2003-2004, un peu plus de la moitié (51 %) des poursuites intentées contre des femmes ont donné lieu à une condamnation, alors que ce chiffre était de 59 % pour les hommes.

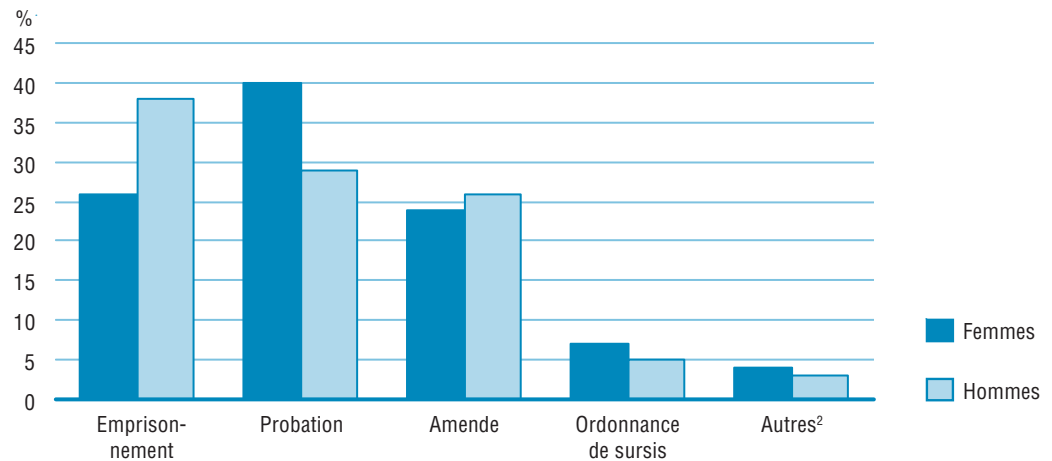
En outre, parce que les femmes commettent en général des actes criminels moins graves que les hommes, elles sont proportionnellement plus souvent condamnées à la probation que les hommes. En 2003-2004, la probation a été la peine la plus sévère chez 40 % des femmes reconnues coupables d'une infraction, comparativement à 29 % dans le cas des hommes reconnus coupables. Par contre, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'être condamnées à l'emprisonnement, soit 26 % comparativement à 38 % (graphique 7.10).

Les femmes envoyées en prison se voient généralement imposer des sentences plus courtes que celles des hommes. En 2003, par exemple, la durée moyenne du séjour en prison des femmes était de 63 jours, ce qui représente près de la moitié de la durée

moyenne de la peine d'emprisonnement des hommes, soit 120 jours. Cette tendance est constante pour tous les types d'infractions, à l'exception de la tentative de meurtre, du harcèlement criminel et du trafic de drogue.

Graphique 7.10

Répartition de la sentence la plus grave des contrevenants adultes¹, 2002-2003



1. Selon la peine la plus grave pour les personnes de 18 ans et plus. Les données représentent environ 80 % des causes entendues devant les tribunaux provinciaux et territoriaux pour adultes.

2. Comprend l'indemnisation et le dédommagement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Les femmes forment une petite proportion d'adultes faisant l'objet d'une surveillance correctionnelle

Les femmes représentent traditionnellement une proportion relativement faible de la population correctionnelle au Canada. En 2003-2004, les femmes constituaient tout juste 9 % des personnes admises dans les établissements de détention provinciaux ou territoriaux. Elles formaient aussi 17 % des personnes admises en probation. Ces deux pourcentages ont peu varié au cours des 10 dernières années.

Les femmes représentent une proportion encore plus faible d'admissions dans le système correctionnel fédéral. En 2003-2004, tout juste 6 % des personnes admises dans un pénitencier fédéral étaient des femmes, bien que ce chiffre représente le double de celui de 1994-1995, alors que les femmes formaient 3 % des personnes admises dans les pénitenciers fédéraux.

La proportion d'Autochtones parmi les personnes admises dans des établissements provinciaux et territoriaux était plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En 2003-2004, les femmes autochtones représentaient 27 %⁹ des prévenues et 31 % des femmes condamnées à l'échelle provinciale et territoriale. Par comparaison, 16 % des prévenus et 20 % des hommes condamnés étaient d'origine autochtone. Il importe également de mentionner que cette représentation des Autochtones chez les femmes a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 17 % en 1994-1995 à 27 % en 2003-2004 pour la détention provisoire, et de 26 % à 31 % pour les admissions après condamnation dans les établissements provinciaux et territoriaux.

Les femmes détenues dans les établissements correctionnels provinciaux et territoriaux étaient un peu plus âgées que les hommes. Par exemple, 65 % des femmes

admissibles en détention provisoire et 63 % des femmes admises après condamnation avaient entre 25 et 44 ans, comparativement à 58 % des hommes en détention provisoire et à 56 % des hommes condamnés. Un peu moins de femmes admises en détention provisoire ou en détention après condamnation étaient âgées de 18 à 24 ans et de 45 ans et plus.

Comme il a déjà été mentionné, les femmes représentent une proportion relativement faible des personnes qui comparaissent devant les tribunaux. En outre, elles sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à avoir fait l'objet d'une condamnation et elles purgent des peines d'emprisonnement plus courtes que leurs homologues masculins. Ce résultat se reflète dans la durée des peines purgées par les femmes et les hommes dans les établissements provinciaux ou territoriaux, où une plus forte proportion d'hommes purgeaient des peines plus longues que les femmes après avoir été condamnés. En 2003-2004, alors que 70 % des femmes admises en détention après condamnation passaient 31 jours ou moins dans des établissements provinciaux ou territoriaux, seulement 54 % des hommes condamnés purgeaient une peine de 31 jours ou moins. De plus, les femmes étaient davantage susceptibles que les hommes d'avoir passé des périodes plus courtes en détention provisoire. Par exemple, 62 % des femmes avaient passé sept jours ou moins en détention provisoire, comparativement à 54 % des hommes.

Caractéristiques des femmes sous surveillance correctionnelle dans trois provinces

En 2003-2004, 1 908 femmes au total étaient sous la surveillance des services correctionnels pour adultes de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, comparativement à 11 140 hommes dans ces systèmes correctionnels provinciaux¹⁰. Parmi les 1 908 femmes sous la surveillance des services correctionnels de ces secteurs de compétence cette année-là, le statut judiciaire le plus courant était toujours la probation (dans 58 % des cas, soit 1 089 femmes). Venait ensuite la détention après condamnation (19 %, soit 361 femmes), suivie de la détention provisoire (16 %, soit 310 femmes) et de la condamnation avec sursis (16 %, soit 307 femmes).

Dans ces systèmes correctionnels, les femmes avaient environ le même âge (31 ans) que les hommes, et possédaient un statut matrimonial et un niveau de scolarité semblables à ceux de leurs homologues masculins. Toutefois, les femmes étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi au moment de leur admission, soit 28 % comparativement à 45 %, mais elles étaient sensiblement plus nombreuses à se trouver dans la catégorie « autre – ne travaille pas ». Ces chiffres comprennent les personnes qui n'étaient pas sur le marché du travail pour des raisons inconnues, mais ils excluent les étudiants et les retraités. Il convient tout particulièrement de mentionner que seulement 11 % des femmes en détention provisoire occupaient un emploi, comparativement à au moins le quart des femmes ayant un autre statut judiciaire — 25 % de celles en détention après condamnation, 30 % de celles en condamnation avec sursis et 33 % de celles en probation.

L'infraction la plus grave commise par environ 3 femmes sur 10 (30 %) dans les systèmes correctionnels de ces trois secteurs de compétence était une infraction avec violence, alors que c'était le cas de près de 4 hommes sur 10 (37 %). Par ailleurs, plus de femmes que d'hommes ont commis une infraction contre les biens — ce qui représentait leur infraction la plus grave —, soit 33 % comparativement à 20 %.

Les types d'infractions commises par des femmes en détention provisoire, en détention après condamnation et en probation révélèrent certaines différences importantes. Par exemple, 44 % des femmes en détention provisoire avaient commis des infractions avec violence, dont presque la moitié étaient des infractions graves. Environ le tiers des femmes en probation avaient perpétré des infractions avec violence, plus de la moitié de ces infractions étant des voies de fait simples. Par comparaison, l'infraction la plus grave commise par environ 23 % de celles qui s'étaient vu imposer une condamnation avec sursis et 21 % de celles qui purgeaient une peine de détention après condamnation était une infraction avec violence.

Les femmes étaient les plus susceptibles d'avoir reçu une condamnation avec sursis (45 %) ou une peine de probation (39 %) pour des infractions contre les biens. Par comparaison, l'infraction la plus grave d'environ le quart (27 %) des femmes en détention provisoire ou en détention après condamnation était une infraction contre les biens. À peu près le quart (22 %) des femmes en détention après condamnation avaient commis un délit de la route en vertu du *Code criminel*, comme la conduite dangereuse causant la mort et la conduite avec facultés affaiblies, ce qui représentait leur infraction la plus grave. Ce chiffre était plus du double de la proportion de celles qui avaient reçu une condamnation avec sursis (8 %), une peine de probation (6 %) ou une peine de détention provisoire (1 %).

Les femmes dans les professions liées à la justice

Le nombre de femmes travaillant comme policières, juges, avocates, techniciennes juridiques, agentes de probation et de libération conditionnelle, et agentes des services correctionnels a augmenté au cours des dernières décennies. En 2004, on comptait près de 10 000 policières au Canada, ce qui représentait près de 17 % de l'ensemble du corps policier. Cette proportion est à la hausse par rapport à 4 % en 1986 et à 12 % aussi récemment que 1998 (tableau 7.6).

En fait, l'embauche de femmes explique la presque totalité de l'augmentation du nombre d'agents de police au cours des dernières années. Entre 2000 et 2004, le nombre de policières a augmenté de 29 %, tandis que le nombre d'agents de sexe masculin ne s'est accru que de 3 %. À l'heure actuelle, on compte presque cinq fois plus de femmes travaillant comme policières qu'il y a deux décennies. Par comparaison, le nombre de policiers est resté assez stable au cours de la même période.

Le Canada s'en est également bien tiré par rapport à d'autres pays pour ce qui est de l'embauche de policières. Dans une comparaison internationale entre les 25 pays ayant le plus fort pourcentage de policières en 2000, le Canada est arrivé au septième rang¹¹, devant les États-Unis, qui se sont classés au treizième rang, mais derrière des pays comme la Suède, la Norvège, l'Angleterre et le pays de Galles.

On a également enregistré une hausse de la représentation des femmes aux échelons supérieurs de la police. En 2004, les femmes formaient 5 % des officiers supérieurs¹², comparativement à 2 % à la fin des années 1990 et à moins de 1 % au début des années 1990. En fait, le nombre de femmes parmi les officiers supérieurs a décuplé depuis 1991. Au cours de la même période, la proportion de femmes enquêteurs¹³ est passée de 0,5 % au milieu des années 1980 à près de 10 % de nos jours.

À la suite du recrutement des policières ces dernières années, celles-ci sont en général plus jeunes que leurs homologues de sexe masculin. En 2001, plus de la moitié des policières avaient moins de 35 ans, comparativement à moins du tiers des policiers.

Cependant, compte tenu de la représentation grandissante des femmes dans les rangs de la police et de la poursuite de leur carrière dans ce milieu — comme en témoigne leur promotion à des échelons supérieurs —, cette différence d'âge entre les policiers et les policières devrait diminuer.

Les policières ont en général un niveau de scolarité plus élevé que celui de leurs homologues de sexe masculin. En 2001, environ le quart (27 %) des policières avaient obtenu un diplôme universitaire, comparativement à 17 % des policiers. D'autre part, les policières (42 %) et les policiers (41 %) étaient proportionnellement aussi nombreux les uns que les autres à détenir un certificat ou un diplôme d'études collégiales.

Le fait que les services de police de tout le pays recrutent en général des agents ayant un niveau de scolarité élevé peut expliquer, du moins en partie, le niveau de scolarité plus élevé des policières. Cependant, même chez les recrues de moins de 25 ans, qui sont les plus susceptibles d'avoir récemment joint les rangs de la police, le niveau de scolarité des policières est encore plus élevé que celui des policiers.

On a également observé une augmentation remarquable du nombre de femmes qui travaillent dans d'autres professions du domaine de la justice pénale, comme les juges, les avocates, les techniciennes juridiques, les agentes de probation et de liberté conditionnelle, et les agentes des services correctionnels. En 2001, 21 % des juges étaient des femmes, comparativement à 14 % une décennie auparavant. De même, plus du tiers (35 %) des avocats et des notaires du Québec étaient des femmes en 2001, alors que c'était le cas de 27 % en 1991. Les femmes sont également devenues importantes parmi les travailleurs des services correctionnels. En 2001, 29 % des agents de services correctionnels étaient des femmes, comparativement à 22 % en 1991 (tableau 7.7).

Les femmes continuent de représenter la majorité des techniciens juridiques et des agents de probation et de libération conditionnelle. En effet, 81 % des techniciens juridiques en 2001 étaient des femmes, comparativement à 76 % une décennie auparavant. D'autre part, 54 % des agents de probation et de libération conditionnelle étaient des femmes, comparativement à 50 % en 1991.

Maggie Charmant, Andrea Taylor-Butts, Sara Johnson, Karen Mihorean, Valerie Pottie-Bunge et Cory Aston sont analystes au Centre canadien de la statistique juridique.



Notes

1. Ces données sont tirées d'un échantillon non aléatoire de 120 services de police, qui représentent 58 % du volume national d'actes criminels.
2. La différence entre ces nombres est statistiquement significative.
3. Il n'y a pas de différence statistique entre les 3 % de femmes et les 4 % d'hommes en couple à l'heure actuelle qui ont subi de la violence conjugale.
4. Les résultats de l'enquête présentent les taux de violence contre les personnes qui se disent elles-mêmes Autochtones, mais ne font pas de distinction quant à l'identité des contrevenants. De plus, cette analyse ne porte pas sur les trois territoires, où vivent de fortes concentrations d'Autochtones. Pour effectuer l'analyse des taux de violence conjugale chez les Autochtones, il faudrait idéalement comparer des groupes dont la situation socioéconomique serait semblable. Cependant, l'échantillon de l'Enquête sociale générale est trop petit pour permettre une analyse aussi détaillée.
5. Il s'agit d'une sous-estimation du nombre réel de victimes d'homicide pendant cette période, car avant 1974, l'Enquête sur l'homicide ne consignait pas les infanticides ni les homicides involontaires coupables.
6. Aux fins de la présente analyse, un homicide-suicide est une affaire d'homicide classée par la police en raison du suicide. Le terme homicide-suicide est utilisé plutôt que meurtre-suicide parce que, dans le contexte canadien, « meurtre » renvoie à un ensemble limité d'incidents qui n'incluent pas l'infanticide ni l'homicide involontaire coupable. Étant donné que des infanticides et des homicides involontaires coupables suivis de suicides sont inclus dans la présente étude, nous avons choisi de désigner le phénomène général par le terme homicide-suicide.
7. Dix-sept autres affaires ont été exclues parce qu'on ne connaît pas les antécédents de violence conjugale. Depuis 1991, l'Enquête sur l'homicide recueille des données sur les antécédents de violence familiale entre le suspect et la victime dont les services de police pouvaient être au courant avant l'homicide. Il est important de remarquer que l'Enquête sur l'homicide n'identifie pas l'auteur des gestes violents, mais permet seulement de savoir que des antécédents de violence ou des comportements violents existaient entre les victimes et l'inculpé.
8. Seules les victimes qui se sont adressées au système de justice pénale pour obtenir de l'aide ont eu accès aux services offerts aux victimes par la police ou les tribunaux.
9. À utiliser avec prudence, le coefficient de variation est élevé (16,6 % à 33,3 %).
10. Inclut les maisons de seconde étape, d'autres refuges d'urgence et un refuge hors de la province ou du territoire.
11. Comprend les adultes victimes d'actes violents perpétrés à la maison par une personne avec qui ils vivent, mais qui n'est pas leur partenaire. Ceci comprend les victimes adultes indirectes qui ont été témoins d'actes de violence familiale, y compris de violence entre conjoints (p. ex. un enfant d'âge adulte qui a vu son père agresser sa mère, ou une mère qui a vu son beau-fils agresser sa fille d'âge adulte).
12. Pour que l'on puisse établir des comparaisons d'une année à l'autre, ces valeurs excluent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut en raison de données manquantes pour certaines années.
13. Ces chiffres représentent le nombre spécifique de personnes se trouvant dans les services correctionnels en 2003-2004. Toutefois, comme il est possible que des délinquantes faisaient l'objet de plus d'un type de surveillance correctionnelle cette année-là, les comptes ne sont pas absolument exclusifs.
14. Classement des données économiques et sociales, OCDE: part des policières, 2000, Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime des Nations Unies.
15. Inclut les policières qui ont atteint le grade de lieutenant ou un grade supérieur.
16. Policières entre le grade de gendarme et de lieutenant, comme les sergents et les caporaux.

Tableau 7.1

 Victimes de certains crimes de violence, selon le type d'infraction criminelle, 2004¹

	Femmes victimes		Hommes victimes		Femmes victimes en pourcentage de l'ensemble des victimes
	Total	%	Total	%	
Homicide	122	0,1	244	0,3	33,3
Tentative de meurtre	139	0,2	387	0,4	26,4
Agression sexuelle — Tous les types d'agression	11 738	12,8	1 900	2,2	86,1
Autres infractions d'ordre sexuel	1 273	1,4	356	0,4	78,1
Voies de fait graves	330	0,4	1 278	1,4	20,5
Agression armée causant des lésions corporelles	10 009	10,9	19 138	21,7	34,3
Voies de fait simples	48 439	52,8	46 146	52,4	51,2
Autres voies de fait	380	0,4	1 014	1,2	27,3
Rapt ou enlèvement ²	2 111	2,3	929	0,2	69,4
Vol qualifié	7 715	8,4	13 930	15,8	35,6
Extorsion	191	0,2	498	0,6	27,7
Harcèlement criminel	9 145	10,0	2 838	3,2	76,3
Autres infractions avec violence	147	0,2	162	0,2	47,6
Total	91 739	100,0	88 820	100,0	50,8

1. Les données proviennent d'un échantillon non aléatoire de 120 services de police représentant 58 % des infractions criminelles à l'échelle nationale. Les affaires pour lesquelles l'âge de la victime n'est pas connu sont exclues.
2. Comprend l'enlèvement; le rapt d'une personne de moins de 14 ans par quelqu'un qui n'est ni son parent, ni son tuteur; le rapt d'une personne de moins de 16 ans; le renvoi d'enfants du Canada; le rapt d'une personne de moins de 14 ans venant à l'encontre d'une ordonnance de garde; et le rapt d'une personne de moins de 14 ans par son parent ou son tuteur.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Tableau 7.2

 Répartition de l'âge des victimes de certains crimes de violence, selon le type d'infraction criminelle, 2004¹

	Femmes victimes				Hommes victimes			
	Groupes d'âge				Groupes d'âge			
	Moins de 12 ans	12 à 17 ans	18 ans et plus	Total	Moins de 12 ans	12 à 17 ans	18 ans et plus	Total
	%							
Homicide	11	..	89	100	5	2	93	100
Tentative de meurtre	4	4	93	100	1	7	93	100
Agression sexuelle — Tous les types d'agression	18	34	47	100	49	27	23	100
Autres infractions d'ordre sexuel	42	40	17	100	66	25	9	100
Voies de fait graves	5	11	84	100	2	11	87	100
Agression armée causant des lésions corporelles	4	14	83	100	4	16	80	100
Voies de fait simples	3	14	83	100	7	19	73	100
Autres voies de fait	6	13	81	100	4	4	91	100
Rapt ²	9	13	78	100	19	13	67	100
Vol qualifié	1	11	88	100	2	25	74	100
Extorsion	1	11	88	100	1	17	81	100
Harcèlement criminel	1	9	90	100	2	10	87	100
Autres infractions avec violence	39	11	50	100	49	8	43	100
Total	6	16	78	100	7	19	74	100

1. Les données proviennent d'un échantillon non aléatoire de 120 services de police représentant 58 % des infractions criminelles à l'échelle nationale. Les affaires pour lesquelles l'âge de la victime n'est pas connu sont exclues.
2. Comprend l'enlèvement; le rapt d'une personne de moins de 14 ans par quelqu'un qui n'est ni son parent, ni son tuteur; le rapt d'une personne de moins de 16 ans; le renvoi d'enfants du Canada; le rapt d'une personne de moins de 14 ans venant à l'encontre d'une ordonnance de garde; et le rapt d'une personne de moins de 14 ans par son parent ou son tuteur.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Tableau 7.3

**Gravité de la violence conjugale déclarée par des femmes et des hommes victimes
au cours des cinq dernières années, 1999 et 2004¹**

Gravité de la violence	Femmes victimes				Hommes victimes			
	1999		2004		1999		2004	
	Total (en milliers)	%	Total (en milliers)	%	Total (en milliers)	%	Total (en milliers)	%
Pourcentage de personnes blessées								
Blessures physiques	279	40,4	285	43,6	72	13,1	101	18,5
Pas de blessures physiques	396	57,4	368	56,4	462	84,2	444	81,3
Non déclaré/ne sait pas	15	2,2E	F	F	15	3,0	F	F
Total	690	100,0	653	100,0	549	100,0	546	100,0
Pourcentage de personnes ayant reçu des soins médicaux								
Soins médicaux	104	15,1	85	13,0	15	2,7E	13	2,3E
N'ont pas reçu de soins médicaux	174	25,2	199	30,5	57	10,4	88	16,1
Pas de blessures physiques	396	57,0	368	56,4	462	84,0	444	81,3
Non déclaré/ne sait pas	16	2E	F	F	15	3E	F	F
Total	690	100,0	653	100,0	549	100,0	546	100,0
Pourcentage de personnes ayant craint pour leur vie								
Ont craint pour leur vie	259	37,5	224	34,3	41	7,4E	54	9,9
N'ont pas craint pour leur vie	414	60,0	426	65,2	490	89,2	489	89,6
Non déclaré/ne sait pas	16	2,3E	F	F	19	3,4E	F	F
Total	690	100,0	653	100,0	549	100,0	546	100,0
Total — Violence conjugale	690	100,0	653	100,0	549	100,0	546	100,0

1. La somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1999 et de 2004.

Tableau 7.4

Femmes et hommes victimes d'homicide, selon la relation avec l'accusé, 2004

Relation entre l'accusé et la victime	Femmes victimes		Hommes victimes	
	Nombre	% ⁵	Nombre	% ⁵
Famille				
Relation conjugale				
Conjoint(e)	47	27,6	11	3,8
Ex-conjoint(e)	15	8,8	1	0,3
Total — Conjoint(e)	62	36,5	12	4,1
Autres membres de la famille				
Père ou mère	19	11,2	17	5,8
Enfant	8	4,7	9	3,1
Autre relation familiale ¹	11	6,5	22	7,6
Total — Autres membres de la famille	38	22,4	48	16,5
Total — Famille	100	58,8	60	20,6
Connaissances				
Relation intime ²	13	7,6	9	3,1
Relation criminelle ³	9	5,3	29	10,0
Simple connaissance	22	12,9	93	32,0
Autre connaissance ⁴	16	9,4	39	13,4
Total — Connaissances	60	35,3	170	58,4
Autres				
Étranger	10	5,9	61	21,0
Total — Homicides résolus	170	100,0	291	100,0
Homicides non résolus	28	...	133	...
Total — Homicides	198	...	424	...

1. Comprend les frères et les sœurs ainsi que toutes les autres personnes apparentées par le sang, par alliance (y compris l'union de fait), par adoption ou par placement familial.
2. Comprend les amoureux et les amoureuses, les amants et les maîtresses, les anciens amants et les anciennes maîtresses, entre autres.
3. Comprend les prostitué(e)s, les trafiquant(e)s de drogue et leurs clients.
4. Comprend les ami(e)s, les voisin(e)s, les symboles d'autorité et les relations d'affaires.
5. Tous les pourcentages se rapportent aux homicides résolus.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Tableau 7.5

Femmes et hommes accusés d'infractions criminelles, selon le type d'infraction, 2004

	Femmes		Hommes	
	Total — Femmes accusées	En pourcentage de l'ensemble des adultes accusés	Total — Hommes accusés	En pourcentage de l'ensemble des adultes accusés
Infractions avec violence				
Homicide	49	10,2	432	89,8
Tentative de meurtre	55	10,5	467	89,4
Agression sexuelle	124	1,8	6 752	98,2
Autres infractions d'ordre sexuel	22	3,5	605	96,4
Voies de fait ¹	16 332	17,5	76 864	82,4
Rapt	67	55,8	53	44,2
Vol qualifié	750	10,5	6 374	89,4
Total — Infractions avec violence	18 989	16,2	98 168	83,8
Infractions contre les biens				
Introduction par effraction	1 595	8,1	18 095	91,9
Vol de véhicule à moteur	773	9,7	7 156	90,3
Vol de plus de 5 000 \$	414	25,4	1 217	74,6
Vol de 5 000 \$ et moins	16 797	29,3	40 545	70,7
Recel	3 808	18,8	16 414	81,2
Fraude	6 356	30,0	14 868	70,1
Total — Infractions contre les biens	29 743	23,2	98 290	76,8
Autres infractions au Code criminel				
Prostitution	1 806	47,2	2 017	52,8
Violation des conditions de la liberté sous caution	12 908	18,5	56 731	81,4
Méfait	1 816	13,1	12 038	86,9
Autre	10 543	13,6	67 091	86,4
Total — Autres infractions au Code criminel	27 073	16,4	137 877	83,6
Total — Infractions au Code criminel²	75 805	18,4	334 335	81,5
Autres infractions aux lois fédérales				
Infractions relatives aux drogues	6 817	14,7	39 638	85,3
Autres infractions	789	13,9	4 894	86,1
Total — Ensemble des infractions³	93 643	17,3	446 413	82,7

1. Comprend les niveaux 1, 2 et 3.

2. À l'exception des infractions au code de la circulation.

3. Y compris les infractions au code de la circulation.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Tableau 7.6

Femmes en pourcentage des policiers, selon le grade, 1986 à 2004

	Officiers supérieurs ¹		Sous-officiers ²		Agents de police		Total	
	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des agents	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des agents	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des agents	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des agents
1986	6	0,2	64	0,5	1 924	5,4	1 994	3,9
1987	5	0,2	82	0,6	2 218	6,1	2 305	4,4
1988	4	0,2	110	0,8	2 594	7,0	2 708	5,1
1989	8	0,3	156	1,1	2 979	7,9	3 143	5,8
1990	10	0,4	177	1,3	3 386	8,6	3 573	6,4
1991	11	0,4	196	1,4	3 757	9,5	3 964	7,0
1992	20	0,7	233	1,6	4 033	10,2	4 286	7,5
1993	33	1,2	265	1,8	4 263	10,8	4 561	8,0
1994	33	1,3	312	2,2	4 711	12,0	5 056	9,1
1995	38	1,6	379	2,7	4 961	12,8	5 378	9,8
1996	39	1,7	408	3,0	5 187	13,5	5 634	10,4
1997	47	2,1	458	3,4	5 586	14,3	6 091	11,1
1998	48	2,2	510	3,9	6 128	15,5	6 686	12,2
1999	60	2,8	633	4,7	6 459	16,2	7 152	12,9
2000	67	3,1	740	5,5	6 843	17,0	7 650	13,7
2001	77	3,5	858	6,3	7 338	17,8	8 273	14,5
2002	94	4,0	978	7,1	7 846	18,6	8 918	15,3
2003	113	4,7	1110	7,7	8 129	19,1	9 352	15,7
2004	129	5,2	1300	8,9	8 468	19,8	9 897	16,5

1. Comprend celles qui ont atteint le grade de lieutenant ou un grade supérieur.

2. Comprend l'effectif entre les grades d'agent et de lieutenant, tels que sergent et caporal.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Tableau 7.7

Pourcentage de femmes dans les professions liées à la justice, 1991 et 2001

Professions	1991		2001	
	Nombre	En pourcentage de l'ensemble	Nombre	En pourcentage de l'ensemble
Juges	345	14	620	21
Avocates et notaires	14 845	27	23 185	35
Techniciennes juridiques et professions connexes	12 835	76	24 415	81
Agentes de probation et de liberté conditionnelle	1 885	50	3 735	54
Agentes des services correctionnels	3 960	22	5 415	29

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Chapitre 8

Les femmes autochtones au Canada

Par Vivian O'Donnell

La population autochtone féminine est un autre un élément clé de la mosaïque que forme la population féminine canadienne. En 2001, on dénombrait un peu moins d'un demi-million de femmes autochtones au Canada. Regroupées, celles-ci représentaient 3 % de toute la population féminine cette même année¹ (tableau 8.1).

En fait, la population autochtone féminine croît beaucoup plus rapidement que le reste de la population féminine au Canada. De 1996 à 2001, le nombre de femmes autochtones a augmenté de 22 %, alors que le taux de croissance était de 4 % au sein de la population féminine non autochtone.

La population autochtone du Canada comprend trois grands groupes : les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuits. En 2001, 63 % des femmes autochtones ont déclaré être indiennes de l'Amérique du Nord, tandis que 29 % étaient métisses et 5 % étaient inuites. Les autres 3 % ont déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone ou ne se sont pas identifiées à un groupe autochtone, tout en affirmant avoir le statut d'Indienne inscrite ou être membres d'une bande.

Tout comme dans l'ensemble de la population, les femmes constituent une faible majorité de la population autochtone au Canada. En 2001, les femmes représentaient 51 % de la population autochtone, soit 52 % de la population indienne de l'Amérique du Nord et environ 50 % des groupes métis et inuits.

Les femmes autochtones au Canada

Les femmes autochtones constituent la proportion la plus élevée de la population provinciale féminine du Manitoba et de la Saskatchewan. En 2001, les femmes autochtones représentaient 14 % des femmes dans ces deux provinces, comparativement à 6 % en Alberta, à 4 % en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador, et à environ 2 % dans les autres provinces (tableau 8.2).

Les femmes autochtones représentent une proportion beaucoup plus forte de la population vivant dans les territoires. En 2001, 87 % des femmes du Nunavut étaient autochtones, de même que 52 % de celles des Territoires du Nord-Ouest et 24 % de celles du Yukon.

Pour ce qui est du nombre réel, cependant, c'est en Ontario que le nombre de femmes autochtones est le plus élevé au Canada. En 2001, on dénombrait un peu plus de 97 000 femmes autochtones en Ontario. Cette même année, 20 % de toute la population autochtone féminine vivait en Ontario, tandis que 17 % habitait en Colombie-Britannique, 16 % en Alberta, 15 % au Manitoba, 13 % en Saskatchewan, 8 % au Québec et 5 % dans

les provinces de l'Atlantique. Les autres 5 % des femmes autochtones au Canada vivaient dans l'un des territoires.

Toutefois, on note une importante variation quant à la distribution des femmes dans les divers groupes autochtones au pays. Par exemple, les plus fortes proportions d'Indiennes de l'Amérique du Nord en 2001 vivaient soit en Ontario (22 %), soit en Colombie-Britannique (19 %), alors que de fortes concentrations de femmes métisses vivaient en Alberta (23 %) et au Manitoba (20 %). Par contre, presque la moitié (49 %) des femmes inuites vivaient au Nunavut cette même année, tandis que 21 % habitaient au Québec (tableau 8.3).

Répartition des femmes autochtones entre les régions urbaines et rurales

La majorité des femmes autochtones vivent hors réserve. En effet, 72 % des femmes autochtones vivaient dans des collectivités qui n'étaient pas des réserves en 2001, tandis que seulement 28 % vivaient dans une réserve. Les femmes autochtones sont également un peu plus susceptibles de vivre hors réserve que les hommes autochtones, dont 70 % vivaient dans une réserve cette même année (tableau 8.4).

En fait, un peu plus de la moitié de la population autochtone féminine vit en milieu urbain. En 2001, 30 % des femmes autochtones vivaient dans une région métropolitaine de recensement, c'est-à-dire dans une ville de plus de 100 000 habitants, tandis que 23 % habitaient dans une autre région urbaine. Cependant, les femmes autochtones étaient environ deux fois moins susceptibles que les autres femmes de vivre dans une région métropolitaine de recensement, tandis qu'elles étaient un peu plus susceptibles d'habiter dans de petites régions urbaines.

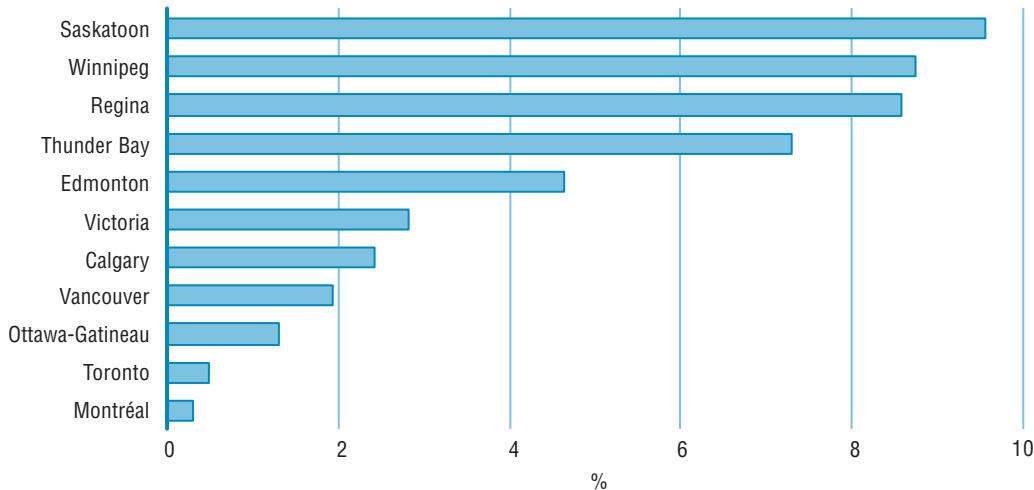
Parmi les femmes autochtones, les Métisses sont les plus urbanisées. En 2001, 69 % des Métisses habitaient dans une ville ou un village, comparativement à 45 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et à seulement 29 % des Inuites.

Les plus fortes concentrations urbaines de femmes autochtones se trouvent à Saskatoon, Winnipeg, Regina et Thunder Bay. En 2001, 10 % de la population féminine de Saskatoon était autochtone, de même que 9 % tant à Winnipeg qu'à Regina, et 7 % à Thunder Bay. Les femmes autochtones représentaient également 5 % de la population féminine d'Edmonton, 3 % de la population féminine de Victoria, 2 % de celle de Calgary et de Vancouver, 1 % de celle d'Ottawa-Gatineau et moins de 1 % de celle de Montréal et de Toronto (graphique 8.1).

Winnipeg est le centre urbain où le nombre réel de femmes autochtones est le plus élevé. En 2001, on dénombrait environ 30 000 femmes autochtones à Winnipeg, tandis qu'on en comptait 22 000 à Edmonton, 19 000 à Vancouver et environ 11 000 à Calgary, à Saskatoon et à Toronto.

Graphique 8.1

Femmes autochtones en pourcentage du total de la population féminine dans certaines régions métropolitaines de recensement, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les femmes autochtones vivant dans une réserve

Un peu plus de 1 femme autochtone sur 4 habitait dans une réserve. En 2001, 140 000 femmes autochtones, soit 28 % du total, vivaient dans une réserve. Les femmes autochtones étaient toutefois un peu moins susceptibles que les hommes autochtones de vivre dans une réserve. Cette même année, 30 % des hommes autochtones habitaient dans une réserve. En fait, les femmes constituaient moins de la moitié (49 %) de la population autochtone des réserves en 2001, alors qu'elles représentaient 51 % de la population autochtone totale. De même, la vaste majorité des femmes autochtones vivant dans une réserve — 95 % en 2001 — étaient Indiennes de l'Amérique du Nord.

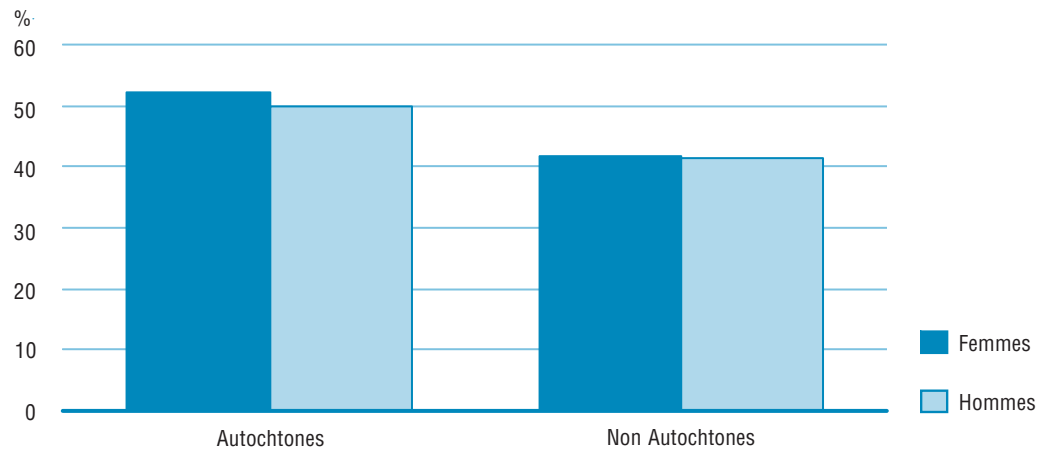
Les femmes autochtones : une population très mobile

Les femmes autochtones sont généralement plus susceptibles de changer de lieu de résidence que les autres femmes. De 1996 à 2001, plus de la moitié (52 %) des femmes autochtones ont changé de résidence au moins une fois, comparativement à 42 % des autres femmes (graphique 8.2).

Les femmes autochtones qui habitent dans une région urbaine sont les plus susceptibles de déménager. De 1996 à 2001, 66 % des femmes autochtones vivant dans une région métropolitaine de recensement ont changé de résidence au moins une fois, comparativement à 41 % de celles habitant dans une région rurale hors réserve et à seulement 36 % de celles vivant dans une réserve (graphique 8.3).

Graphique 8.2

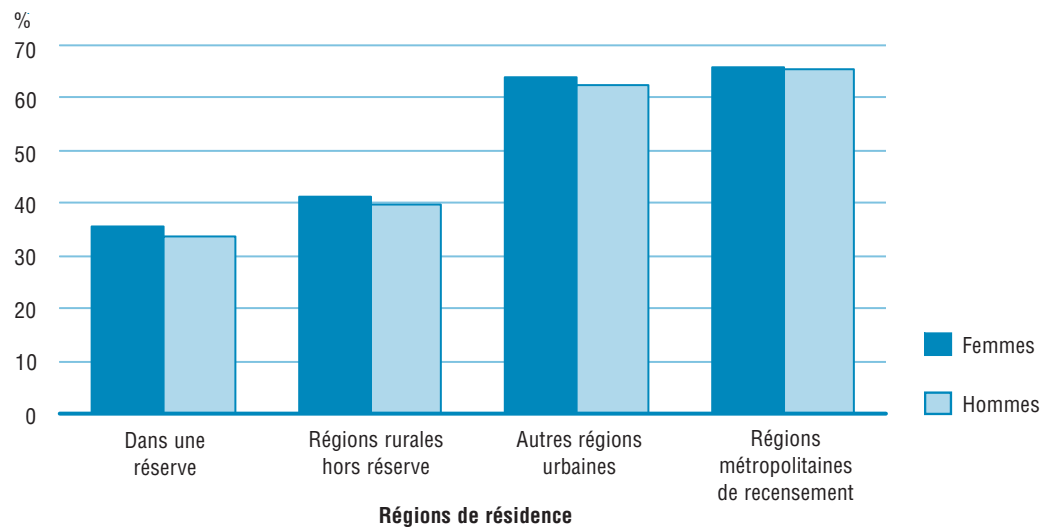
Pourcentage d'Autochtones et de non Autochtones ayant déménagé au cours des cinq dernières années, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Graphique 8.3

Pourcentage de femmes et d'hommes autochtones ayant déménagé au cours des cinq dernières années, selon la région de résidence, 2001

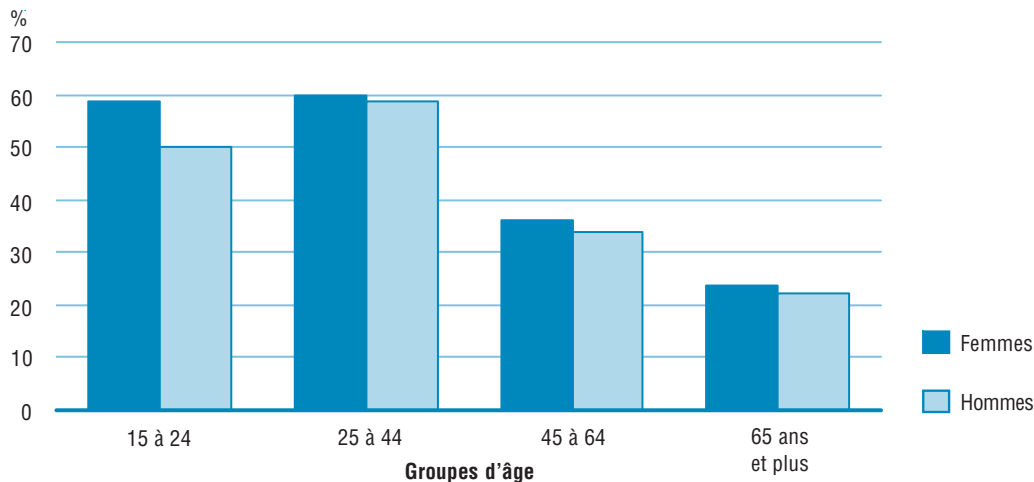


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les femmes autochtones de 15 à 44 ans sont particulièrement susceptibles de déménager. De 1996 à 2001, environ 60 % des femmes autochtones de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans ont changé de résidence au moins une fois, comparativement à 36 % des femmes autochtones de 45 à 64 ans et à 24 % de celles de 65 ans et plus (graphique 8.4).

Graphique 8.4

Pourcentage de femmes et d'hommes autochtones ayant déménagé au cours des cinq dernières années, selon l'âge, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les femmes autochtones de 15 à 24 ans sont un peu plus mobiles que les hommes autochtones. De 1996 à 2001, 59 % des femmes autochtones de ce groupe d'âge ont déménagé au moins une fois, comparativement à 50 % des hommes de 15 à 24 ans. Par contre, il y avait peu de différences dans la probabilité que les femmes et les hommes autochtones des autres groupes d'âge changent de résidence durant cette période.

Inscription en vertu de la *Loi sur les Indiens*

Modifications législatives apportées par le projet de loi C-31 à la *Loi sur les Indiens*

Il est bien de souligner que, par le passé, la loi relative à l'inscription des Indiens de l'Amérique du Nord ne traitait pas les femmes et les hommes de la même façon. Avant 1985, aux termes de certaines dispositions de la *Loi sur les Indiens*, les femmes autochtones inscrites qui épousaient un homme non inscrit (autochtone ou non autochtone) perdaient de ce fait leur statut d'Indienne inscrite et, par conséquent, elles étaient exclues de la Première nation (« bande indienne »). En outre, ces femmes ne pouvaient plus transmettre leur statut d'Indienne inscrite à leurs enfants. C'était tout le contraire pour les Indiens inscrits. Les femmes non inscrites (autochtones ou non autochtones) qui épousait un Indien inscrit obtenait automatiquement le statut d'Indienne inscrite.

En 1985, l'adoption du projet de loi C-31 a modifié la *Loi sur les Indiens*, permettant ainsi à un grand nombre de femmes privées de leurs droits et à leurs enfants de reprendre leur statut et, dans certains cas, de redevenir membres de la Première nation. D'autres, qui avaient volontairement ou involontairement perdu leur statut d'Indien en vertu d'autres dispositions de la *Loi sur les Indiens*, pouvaient également présenter une demande pour retrouver leur statut.

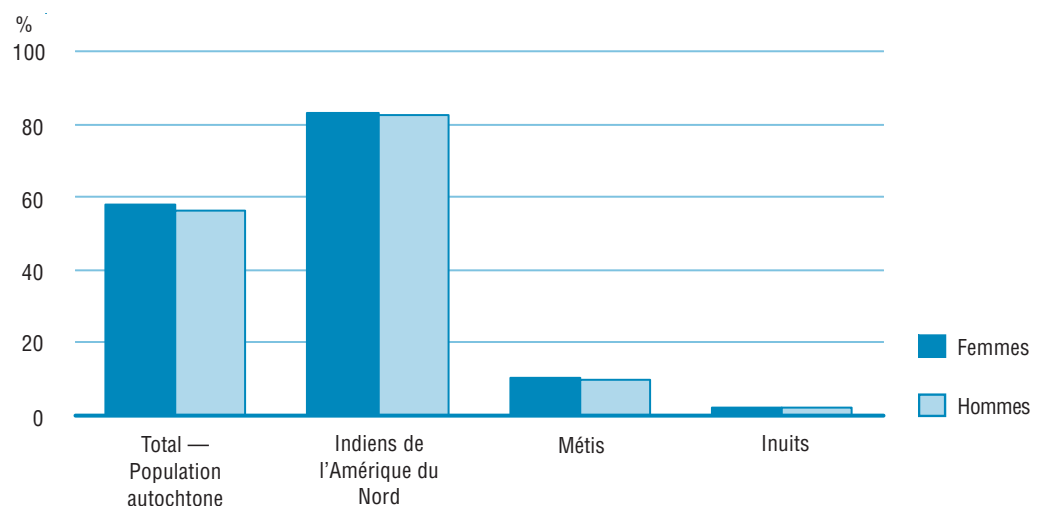
Le projet de loi C-31 a introduit de nouvelles règles sur la transmission, des parents aux enfants, du statut d'Indien inscrit. À l'heure actuelle, les deux parents doivent avoir le statut d'Indien inscrit afin de pouvoir le transmettre à leurs enfants. Une exception existe lorsque au moins un des parents a été inscrit en vertu du paragraphe 6(1) de la loi. Dans ce cas, si l'un des parents est inscrit en vertu du paragraphe 6(1) et que l'autre ne l'est pas, les enfants ont toujours droit à l'inscription en vertu du paragraphe 6(2). Toutefois, un parent inscrit en vertu du paragraphe 6(2) ne peut transmettre son statut d'Indien inscrit à son enfant, à moins que l'autre parent ne soit un Indien inscrit.

La majorité des femmes autochtones sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*. En 2001, près de 290 000 femmes autochtones — soit 58 % du total — étaient inscrites, tout comme 56 % des hommes autochtones. Il existe toutefois une importante variation dans les proportions des divers groupes autochtones inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Cette même année, 83 % des Indiennes de l'Amérique du Nord étaient inscrites, comparativement à seulement 11 % des Métisses et 2 % des Inuites (graphique 8.5).

On a enregistré une forte croissance de la population des Indiens inscrits au cours des deux dernières décennies. En fait, les femmes représentent une part disproportionnée de cette croissance depuis le début des années 1980. De 1981 à 2001, par exemple, le nombre d'Indiennes inscrites a augmenté de 98 %, comparativement à 88 % seulement pour les Indiens inscrits. Les modifications législatives apportées à la *Loi sur les Indiens* ont sans doute contribué à cette croissance, tout comme des facteurs tels qu'un fort taux de natalité, une espérance de vie plus longue et un dénombrement amélioré (tableau 8.5).

Graphique 8.5

Pourcentage de femmes et d'hommes inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*, selon le groupe, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

La croissance de la population des Indiens inscrits est particulièrement évidente à l'extérieur des réserves. En effet, le nombre d'Indiennes inscrites vivant à l'extérieur des réserves a augmenté de 141 % entre 1981 et 2001, alors que le nombre d'Indiens inscrits vivant hors réserve a augmenté de 135 % au cours de la même période.

À la lumière des règlements sur la transmission du statut d'Indien inscrit, les « taux hors mariage » chez les Indiens inscrits auront une incidence sur la croissance de la population des Indiens inscrits dans les années à venir. Selon une étude récente, la proportion de naissances admissibles à l'inscription, pour la population vivant dans les réserves, pourrait diminuer d'environ 99 % en 2000 à 87 % en 2021. Pour la population hors réserve, cette proportion sera même inférieure, chutant de 79 % en 2000 à 52 % en 2021².

Les femmes autochtones : une population relativement jeune

La population autochtone féminine du Canada est relativement jeune. En 2001, 32 % des femmes autochtones avaient moins de 15 ans, comparativement à seulement 18 % de leurs homologues non autochtones. Parallèlement, 17 % de la population autochtone féminine avaient de 15 à 24 ans, comparativement à seulement 13 % des femmes non autochtones (tableau 8.6).

Les Inuites sont les plus jeunes de tous les groupes autochtones. En effet, 38 % des Inuites avaient moins de 15 ans en 2001, alors que ce chiffre s'élevait à 33 % pour les Indiennes de l'Amérique du Nord et à 28 % pour les Métisses.

Par contre, relativement peu de femmes autochtones sont âgées. En 2001, seulement 4 % des femmes autochtones avaient 65 ans et plus, comparativement à 14 % des femmes non autochtones. Comme c'est le cas au sein de la population non autochtone, les femmes représentent la majorité des aînées autochtones. Cette même année, les femmes autochtones de 65 ans et plus représentaient 53 % de tous les aînés autochtones. En particulier, les femmes constituaient 54 % de tous les aînés indiens de l'Amérique du Nord et 52 % des Métis de 65 ans et plus, tandis que seulement 45 % de la population inuite de 65 ans et plus était composée de femmes.

Importance de la langue autochtone

L'anglais ou le français est la langue maternelle — c'est-à-dire la langue apprise en premier et toujours comprise — de la majorité des femmes autochtones. En 2001, 74 % des femmes ont déclaré que l'anglais était leur langue maternelle, tandis que 6 % parlaient le français. Parallèlement, la langue maternelle de 20 % de la population autochtone féminine était cependant une langue autochtone.

Toutefois, la proportion de femmes autochtones qui sont capables de parler une langue autochtone est en fait un peu plus élevée que la proportion de celles dont la langue maternelle est une langue autochtone. En 2001, 24 % des femmes autochtones ont dit qu'elles pouvaient converser dans une langue autochtone, alors que seulement 20 % ont déclaré qu'une de ces langues était leur langue maternelle.

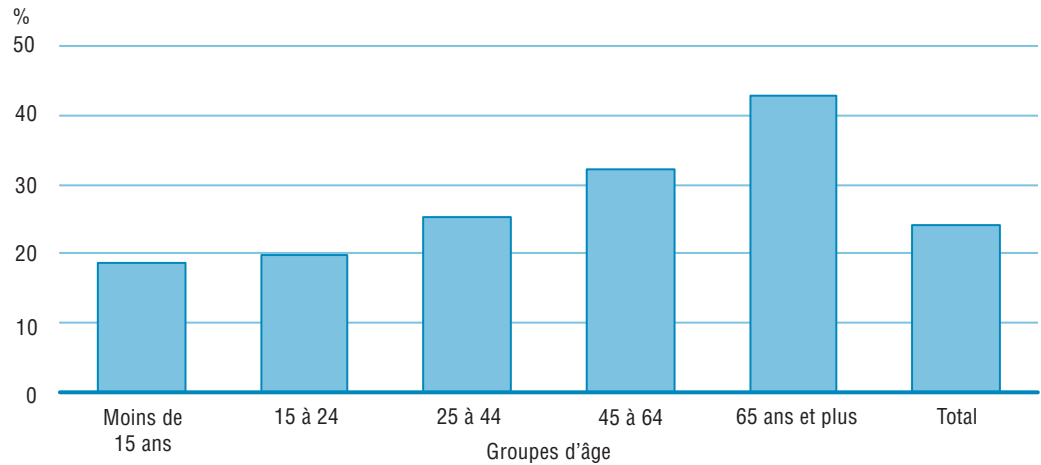
Il semble donc que des femmes autochtones pourraient apprendre une langue autochtone plus tard dans leur vie, ce qui corrobore les constatations de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, dont les données permettaient de conclure que la langue autochtone est importante pour les femmes autochtones. En fait, 63 % des femmes autochtones vivant hors réserve ont déclaré que l'apprentissage, le réapprentissage ou la conservation de leur langue autochtone avait une grande ou une certaine importance, comparativement à 55 % des hommes autochtones vivant également hors réserve.



Les femmes autochtones plus âgées sont beaucoup plus susceptibles que les femmes plus jeunes d'être capables de parler une langue autochtone. En 2001, 43 % des femmes autochtones de 65 ans et plus ont déclaré qu'elles pouvaient parler une langue autochtone, tout comme 32 % de celles de 45 à 64 ans. Par contre, ce n'était le cas que de 25 % des 25 à 44 ans, de 20 % des 15 à 24 ans et de seulement 19 % des moins de 15 ans (graphique 8.6).

Graphique 8.6

Pourcentage de femmes autochtones pouvant parler une langue autochtone, selon l'âge, 2001

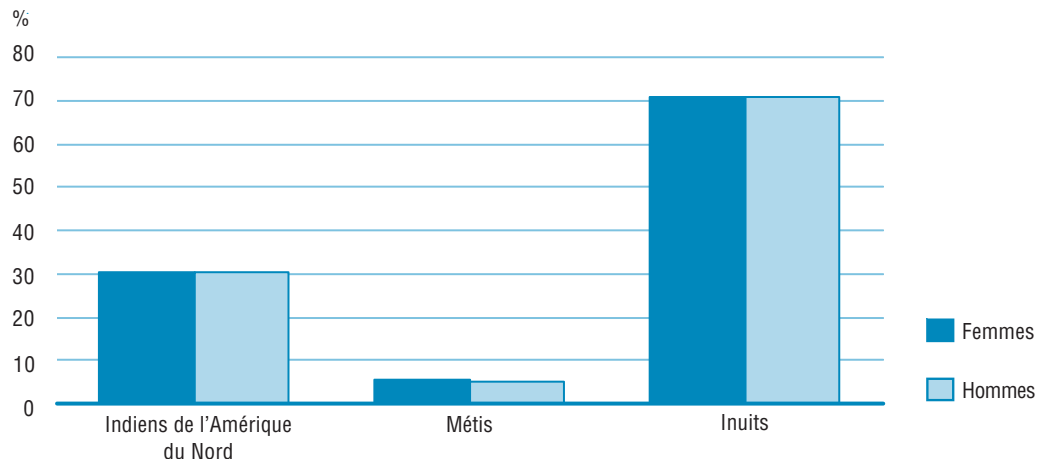


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Parmi les femmes autochtones, les Inuites sont de loin les plus susceptibles d'être capables de parler une langue autochtone. En 2001, 71 % des femmes inuites ont déclaré qu'elles pouvaient parler une langue autochtone, tandis que seulement 30 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et 5 % des Métisses pouvaient converser dans une langue autochtone (graphique 8.7).

Graphique 8.7

Pourcentage de femmes et d'hommes autochtones pouvant parler une langue autochtone, selon le groupe, 2001

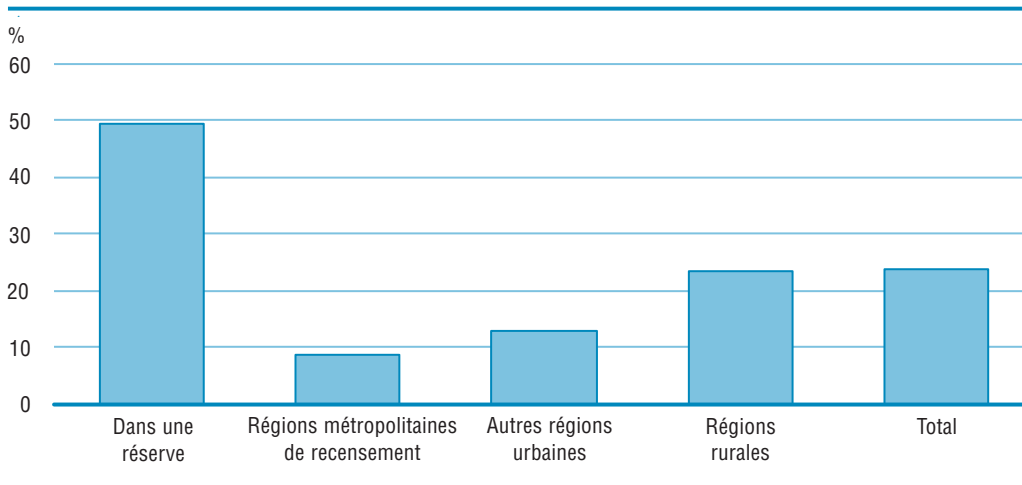


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

On note aussi des différences importantes pour ce qui est de la capacité de parler une langue autochtone selon le lieu où vivent les femmes autochtones. En 2001, environ la moitié (49 %) des femmes autochtones qui vivent dans une réserve ont déclaré être capables de parler une langue autochtone, tandis que cette proportion chutait à 24 % chez les habitants des régions rurales, à 13 % chez les personnes des petites régions urbaines et à tout juste 9 % chez celles qui vivent dans les régions métropolitaines de recensement (graphique 8.8).

Graphique 8.8

Pourcentage de femmes autochtones pouvant parler une langue autochtone, selon la région de résidence, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Une proportion importante de femmes autochtones parlent également une langue autochtone à la maison. En 2001, 6 % des femmes autochtones ne parlaient qu'une langue autochtone à la maison, alors que 12 % parlaient à la fois une langue autochtone et une autre langue — soit l'anglais, soit le français — à la maison. L'anglais est toutefois la langue la plus parlée à la maison par la majorité (75 %) des femmes autochtones, tandis qu'une faible proportion (4 %) parlent le plus souvent le français à la maison (tableau 8.7).

Les femmes inuites sont les plus susceptibles de parler une langue autochtone à la maison. En 2001, 65 % des femmes inuites parlaient uniquement une langue autochtone à la maison (31 %) ou à la fois une langue autochtone et une autre langue (34 %). Par contre, 23 % des Indiennes de l'Amérique du Nord parlaient une langue autochtone exclusivement ou conjointement avec une autre langue à la maison, ce chiffre n'étant que de 3 % pour les Métisses.

Les femmes autochtones et leur famille

Une proportion relativement élevée de femmes autochtones au Canada vivent avec leur famille immédiate ou élargie. En 2001, 87 % de ces femmes de 15 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille, comparativement à 83 % des femmes non autochtones et des hommes autochtones (tableau 8.8).

Parmi les femmes autochtones, les Inuites sont les plus susceptibles de vivre avec des membres de leur famille. En 2001, 94 % des Inuites vivaient avec leur famille

immédiate ou élargie, alors que c'était le cas de 88 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et de 84 % des Métisses.

Les femmes autochtones sont cependant moins susceptibles que les autres femmes de vivre dans des familles époux-épouse. En 2001, seulement 32 % des femmes autochtones de 15 ans et plus vivaient avec leur mari, par rapport à 49 % des autres femmes. Par contre, les femmes autochtones étaient presque deux fois plus susceptibles que les femmes non autochtones de vivre en union libre, soit 17 % comparativement à 9 %.

Les femmes autochtones sont également beaucoup plus susceptibles d'être des mères seules que les autres femmes. En 2001, 19 % des femmes autochtones de 15 ans et plus étaient seules à la tête de leur famille, comparativement à 8 % des autres femmes.

Parmi les femmes autochtones, les Indiennes de l'Amérique du Nord sont les plus susceptibles d'être des mères seules. En 2001, 21 % des Indiennes de l'Amérique du Nord de 15 ans et plus étaient des mères seules, comparativement à 17 % des Inuites et à 16 % des Métisses.

De même, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme autochtone sont généralement plus nombreuses que celles ayant à leur tête une femme non autochtone. En 2001, 22 % des familles dont le chef était une mère autochtone seule comptaient au moins trois enfants; c'est plus que le double de leurs homologues non autochtones, dont seulement 10 % avaient trois enfants et plus.

Par ailleurs, relativement peu de femmes autochtones vivent seules. En 2001, seulement 9 % des femmes autochtones vivaient seules, comparativement à 14 % des autres femmes. Parmi les femmes autochtones, les Métisses étaient les plus susceptibles de vivre seules. Cette même année, 10 % d'entre elles vivaient seules, comparativement à 8 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et à seulement 4 % des Inuites.

Taux de fécondité élevé chez les femmes autochtones

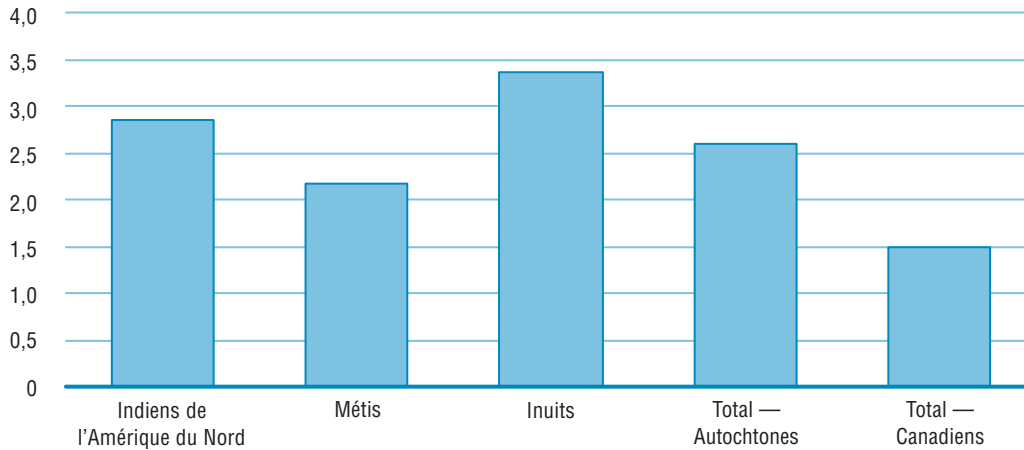
Le taux de fécondité est beaucoup plus élevé chez les femmes autochtones que chez les autres Canadiennes. Durant la période de 1996 à 2001, le taux de fécondité des femmes autochtones était de 2,6 enfants, c'est-à-dire qu'elles pouvaient s'attendre à avoir ce nombre d'enfants en moyenne pendant leur vie, comparativement à 1,5 pour l'ensemble des Canadiennes (graphique 8.9).

Parmi les femmes autochtones, les Inuites ont le taux de fécondité le plus élevé. Durant la période de 1996 à 2001, on a estimé à 3,4 enfants le taux de fécondité des Inuites, comparativement à 2,9 enfants chez les Indiennes de l'Amérique du Nord et à 2,2 enfants chez les Métisses.

Les taux de fécondité des Autochtones sont plus élevés que ceux de l'ensemble de la population canadienne; cependant, ces taux ont nettement baissé au cours des trois dernières décennies. En effet, le taux de fécondité des Autochtones a chuté de moitié depuis la fin des années 1960, passant de 5,5 enfants par femme au taux actuel de 2,6.

Graphique 8.9

Taux de fécondité des femmes autochtones et de l'ensemble des Canadiennes, selon le groupe, 1996 à 2001



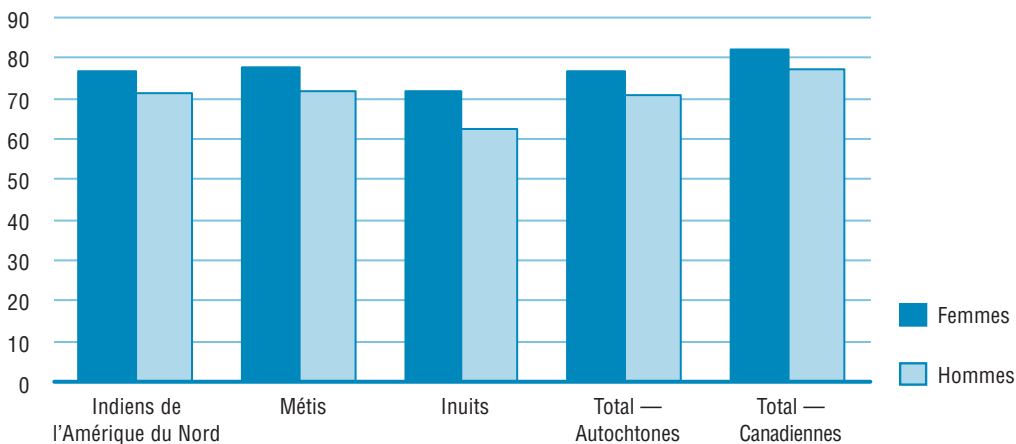
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Espérance de vie moindre chez les femmes autochtones

L'espérance de vie des femmes autochtones est très inférieure à celle des femmes non autochtones. En 2001, l'espérance de vie estimée à la naissance des femmes autochtones était de 76,8 ans, plus de 5 ans de moins que celle des femmes non autochtones, qui pouvaient s'attendre à vivre 82,2 ans en moyenne (graphique 8.10).

Graphique 8.10

Espérance de vie à la naissance des Autochtones et de l'ensemble des Canadiennes, selon le groupe, 2001



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tout comme dans le cas de leurs homologues non autochtones, l'espérance de vie des femmes autochtones est plus longue que celle des hommes autochtones. En 2001, les femmes autochtones avaient une espérance de vie à la naissance de 76,8 ans, comparativement à 70,9 ans chez les hommes autochtones.

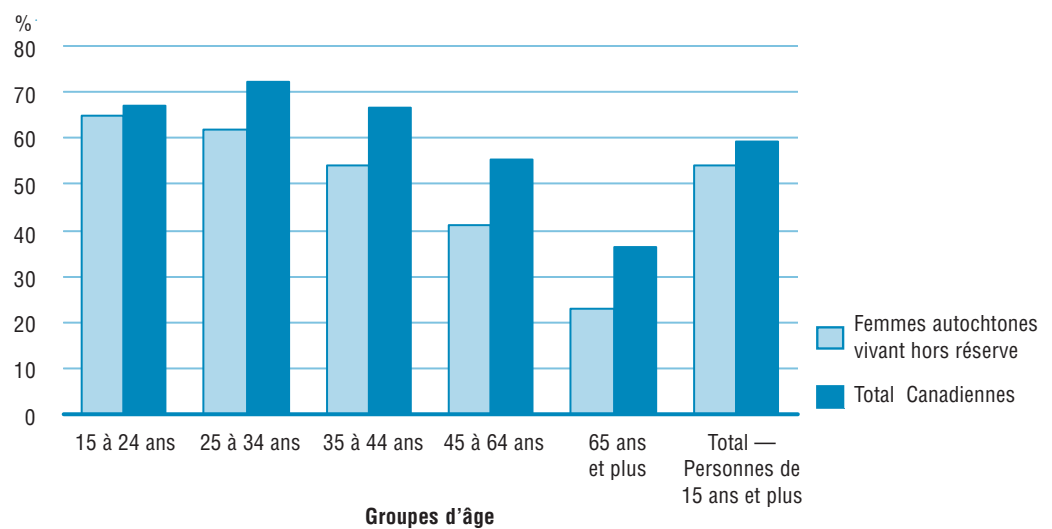
Parmi la population autochtone féminine, les Métisses et les Indiennes de l'Amérique du Nord avaient une espérance de vie plus longue que les Inuites. En 2001, les Métisses et les Indiennes de l'Amérique du Nord avaient une espérance de vie de 77,7 ans et de 76,7 ans respectivement. Par contre, les Inuites avaient une espérance de vie de seulement 71,7 ans. Dans tous les cas, cependant, les femmes avaient une espérance de vie beaucoup plus longue que les hommes.

La plupart sont en bonne santé

La majorité des femmes autochtones décrivent leur santé en des termes favorables. Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones, 54 % des femmes autochtones vivant hors réserve ont indiqué que leur santé était excellente ou très bonne. La proportion de femmes autochtones qui décrivent ainsi leur santé était cependant inférieure à celle de l'ensemble des Canadiennes, dont 59 % qualifiaient leur santé d'excellente ou de très bonne (graphique 8.11).

Graphique 8.11

Pourcentage de femmes autochtones vivant hors réserve et de l'ensemble des Canadiennes décrivant leur santé comme excellente ou très bonne, selon l'âge, 2001



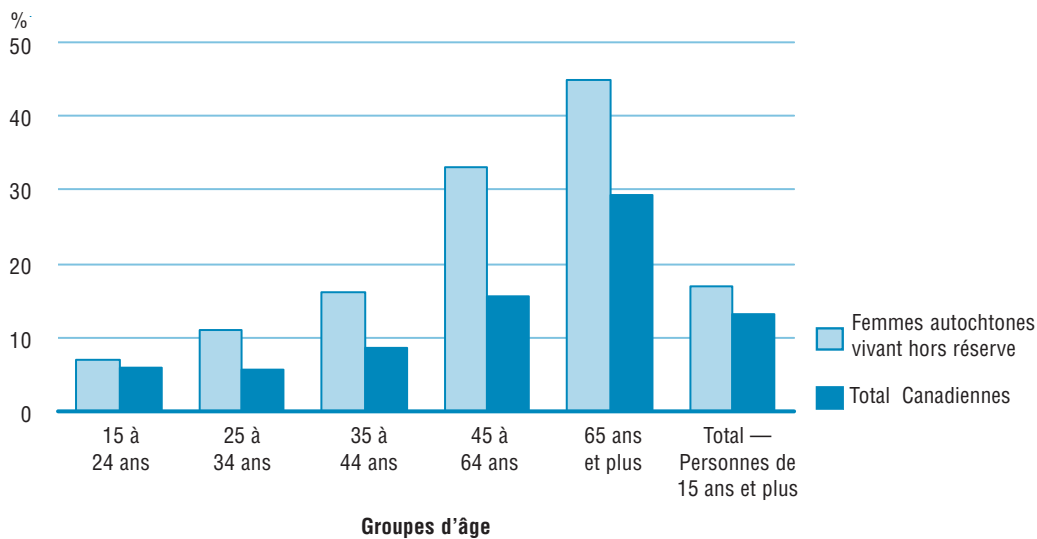
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

Il existe des écarts particulièrement prononcés entre l'autoévaluation de la santé des femmes autochtones et celle de l'ensemble de la population féminine canadienne parmi les groupes plus âgés. Chez les femmes de 65 ans et plus, seulement 23 % des femmes autochtones décrivaient leur santé comme excellente ou très bonne, comparativement à 36 % des aînées. De même, seulement 41 % des femmes autochtones de 45 à 64 ans trouvaient leur santé excellente ou très bonne, comparativement à 55 % des femmes de ce groupe d'âge.

Parallèlement, les femmes autochtones plus âgées sont beaucoup plus susceptibles que l'ensemble des Canadiennes de décrire leur santé comme passable ou mauvaise. En 2001, 45 % des femmes autochtones de 65 ans et plus vivant hors réserve ont déclaré que l'état de leur santé était passable ou mauvais, comparativement à 29 % des aînées. Le tableau est semblable chez les femmes de 45 à 64 ans, dont 33 % des femmes autochtones, comparativement à seulement 16 % des femmes dans l'ensemble de la population, ont indiqué que leur santé était passable ou mauvaise (graphique 8.12).

Graphique 8.12

Pourcentage de femmes autochtones vivant hors réserve et de l'ensemble des Canadiennes décrivant leur santé comme passable ou mauvaise, selon l'âge, 2001



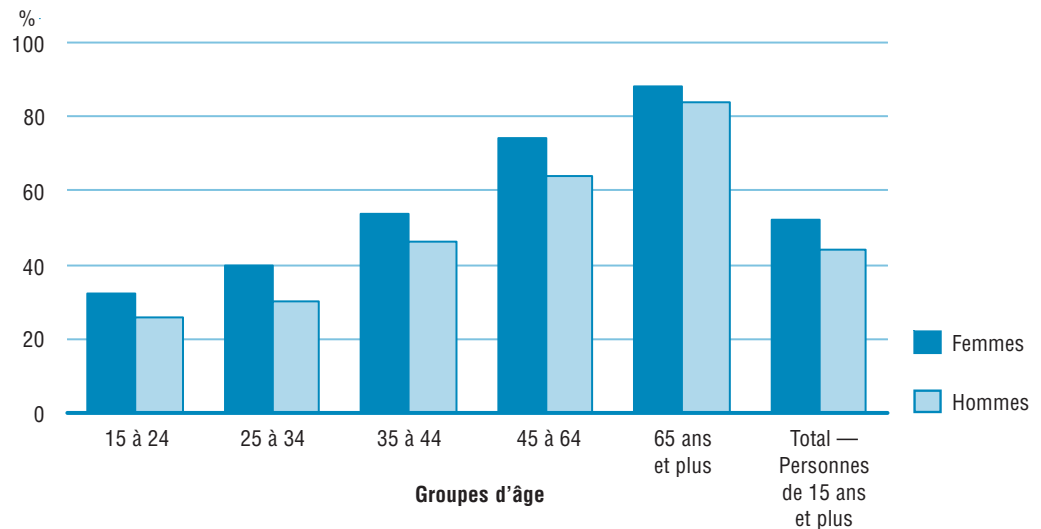
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

Par contre, les écarts sont beaucoup moins prononcés dans l'autoévaluation de la santé des femmes autochtones vivant hors réserve et des femmes non autochtones pour les groupes plus jeunes. En 2001, 65 % des femmes autochtones de 15 à 24 ans, tout comme 67 % des femmes de ce groupe d'âge, décrivaient leur santé comme excellente ou très bonne, alors que seulement 7 % des femmes autochtones de cette tranche d'âge qualifiaient leur santé de passable ou de mauvaise, presque le même pourcentage que pour l'ensemble des jeunes femmes de ce groupe d'âge (6 %).

Si la majorité des femmes autochtones vivant hors réserve décrivent leur état de santé en des termes généralement positifs, plus de la moitié souffrent d'une affection chronique. En 2001, 52 % des femmes autochtones vivant hors réserve avaient une affection chronique, selon le diagnostic d'un professionnel de la santé, comparativement à 44 % des hommes autochtones (graphique 8.13).

Graphique 8.13

Pourcentage de femmes et d'hommes autochtones vivant hors réserve qui ont au moins une affection chronique diagnostiquée, selon l'âge, 2001



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

Comme pour l'ensemble de la population féminine, le pourcentage de femmes autochtones vivant hors réserve souffrant d'une affection chronique augmente chez les groupes plus âgés. En fait, 88 % des femmes autochtones de 65 ans et plus avaient au moins une affection chronique, selon le diagnostic d'un professionnel de la santé en 2001, ce pourcentage variant de 74 % chez les 45 à 64 ans à 32 % chez les 15 à 24 ans. Dans tous les groupes d'âge, cependant, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir reçu un diagnostic d'affection chronique.

Tout comme dans l'ensemble de la population, l'arthrite ou le rhumatisme sont les affections chroniques les plus couramment diagnostiquées chez les femmes autochtones. En 2001, 23 % des femmes autochtones de 15 ans et plus vivant hors réserve avaient reçu un diagnostic d'arthrite ou de rhumatisme, tandis que 14 % faisaient de l'asthme, 13 % souffraient d'hypertension, 12 % avaient des maux d'estomac ou des ulcères intestinaux et 7 %, des problèmes cardiaques.

Les taux de diabète sont également beaucoup plus élevés pour la population autochtone hors réserve que pour l'ensemble de la population canadienne. En 2001, 7 % des femmes autochtones hors réserve de 15 ans et plus ont reçu un diagnostic de diabète, comparativement à 3 % des Canadiennes³. Santé Canada rapporte que le diabète est un grand sujet d'inquiétude pour la population autochtone, cette affection se caractérisant par « l'apparition précoce de la maladie, sa gravité accrue au moment du diagnostic, les taux élevés de complications, l'inaccessibilité des services, les tendances à la hausse et la prévalence croissante des facteurs de risque dans une population déjà à risque »⁴.

Le diabète est particulièrement répandu chez les femmes autochtones plus âgées. En 2001, 24 % de la population autochtone féminine de 65 ans et plus vivant hors réserve était diabétique, comparativement à 11 % des femmes âgées au Canada. Les femmes autochtones âgées sont également un peu plus susceptibles d'être diabétiques que leurs homologues de sexe masculin, dont 20 % avaient le diabète.

Dans la population autochtone hors réserve, le diabète est le plus répandu chez les Indiens de l'Amérique du Nord. En 2001, 8 % des Indiennes de l'Amérique du Nord de 15 ans et plus avaient reçu un diagnostic de diabète, tandis que ce pourcentage était de 6 % chez les Métisses et de seulement 2 % chez les Inuites.

Les résultats de l'Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières nations, menée en 2002-2003, ont permis de conclure que le diabète est particulièrement répandu au sein des collectivités des Premières nations. En effet, 15 % des adultes de plus de 20 ans dans ces collectivités avaient reçu un diagnostic de diabète⁵.

Consultation avec des professionnels de la santé

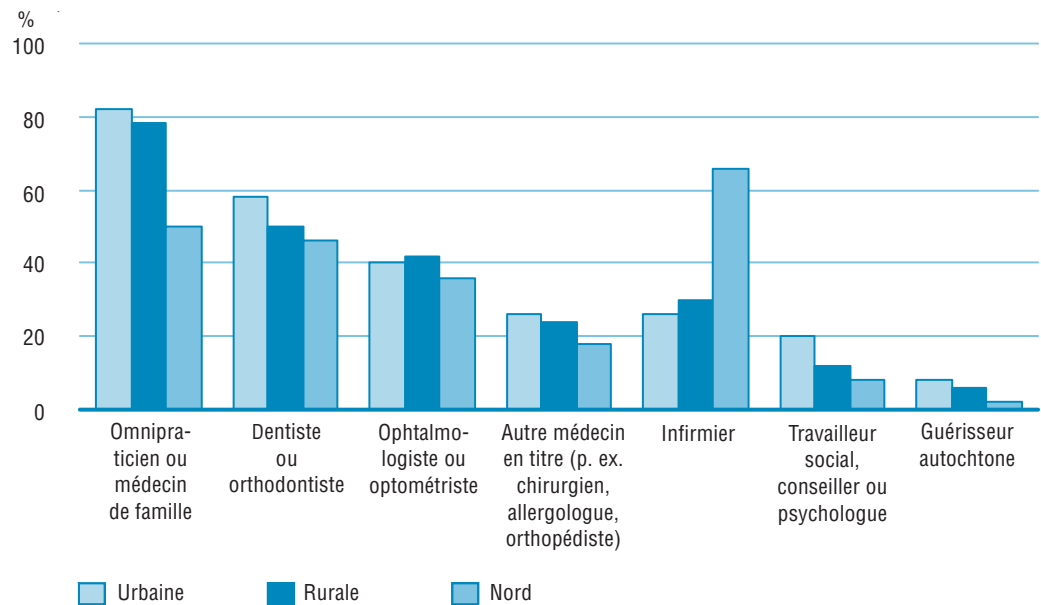
Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les femmes autochtones sont généralement plus susceptibles que leurs homologues masculins de consulter des professionnels de la santé. En 2001, 80 % des femmes autochtones vivant hors réserve ont déclaré avoir vu un médecin de famille ou un médecin généraliste, ou lui avoir parlé, au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement à seulement 64 % des hommes autochtones. Cette même année, des pourcentages plus élevés de femmes autochtones que d'hommes autochtones ont vu un dentiste (56 % par rapport à 48 %), un ophtalmologiste (40 % par rapport à 32 %), une infirmière (28 % par rapport à 22 %), ou un travailleur social, un conseiller ou un psychologue (18 % par rapport à 10 %). Les femmes autochtones sont également deux fois plus susceptibles que les hommes d'avoir consulté un guérisseur autochtone, soit 8 % comparativement à 4 % (tableau 8.9).

Le lieu de résidence des femmes autochtones a une incidence sur leurs communications avec des professionnels de la santé. L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 a révélé que les femmes autochtones habitant dans le Grand Nord consultent moins les médecins de famille et les médecins généralistes que les femmes autochtones qui vivent hors réserve. Cette même année, environ 50 % des femmes autochtones de l'Arctique canadien avaient vu un médecin de famille ou lui avaient parlé au téléphone au sujet de leur santé, comparativement à 82 % de celles habitant dans des régions urbaines et à 78 % de celles vivant dans des régions rurales. Par contre, ces femmes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir consulté du personnel infirmier par comparaison aux autres catégories de professionnels de la santé. Ces différences sont sans doute attribuables aux types de professionnels de la santé auxquels ont accès les habitants de l'Arctique canadien (graphique 8.14).



Graphique 8.14

Pourcentage de femmes autochtones de 15 ans et plus vivant hors réserve qui ont consulté un professionnel de la santé au cours de l'année précédente, selon la région, 2001



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

Tabagisme

Les femmes autochtones sont beaucoup plus susceptibles de fumer que les femmes non autochtones. En 2001, 39 % des femmes autochtones de 15 ans et plus ont indiqué qu'elles fumaient tous les jours, comparativement à seulement 20 % de l'ensemble de la population féminine canadienne (tableau 8.10).

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les femmes autochtones plus jeunes sont proportionnellement plus nombreuses à fumer que les femmes plus âgées. En 2001, environ 40 % des femmes autochtones de 15 à 34 ans vivant hors réserve fumaient tous les jours, tandis que la proportion de fumeuses quotidiennes plus âgées variait de 36 % chez les femmes de 45 à 64 ans à seulement 21 % chez celles de 65 ans et plus.

Parmi la population autochtone hors réserve, les Inuites sont les plus susceptibles de fumer. En 2001, 60 % des Inuites ont déclaré qu'elles fumaient tous les jours, comparativement à environ 38 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et des Métisses. En fait, ce pourcentage est trois fois plus élevé que celui de l'ensemble des Canadiennes qui fument tous les jours (20 %).

Les résultats de l'Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières nations de 2002-2003 indiquent que les taux de tabagisme sont particulièrement élevés dans les réserves. Cette même année, 58 % des femmes de plus de 20 ans vivant dans des collectivités des Premières nations fumaient de façon régulière ou occasionnelle.

Violence conjugale

Les résultats de l'Enquête sociale générale⁶ de 2004 laissent entendre que la violence au sein des mariages et des unions libres est une réalité à laquelle sont confrontées bon nombre de femmes autochtones. En effet, 24 % des femmes autochtones, soit trois fois plus que leurs homologues non autochtones (8 %), ont été victimes de violence conjugale de la part de leur conjoint ou de leur partenaire, ancien ou actuel, au cours des cinq années ayant précédé l'enquête⁷. Parallèlement, 18 % des hommes autochtones ont déclaré être victimes d'une certaine forme de violence conjugale.

Les Autochtones victimes de violence conjugale sont également plus susceptibles que les victimes non autochtones de subir des formes de violence plus graves de la part de leur partenaire intime. Au cours des cinq ans précédant l'enquête, plus de la moitié (54 %) des femmes autochtones ont déclaré avoir été victimes de violence grave qui pouvait mettre leur vie en danger, y compris avoir été battues, étranglées, menacées avec une arme à feu ou un couteau, ou agressées sexuellement, comparativement à 37 % des femmes non autochtones victimes de violence conjugale. De plus, une proportion plus élevée de femmes autochtones victimes de violence conjugale (43 %) ont déclaré avoir été blessées, comparativement aux victimes non autochtones (31 %). De même, 33 % des femmes autochtones victimes de violence conjugale ont dit craindre pour leur vie, comparativement à 22 % des victimes non autochtones.

Les femmes autochtones sont également deux fois plus susceptibles que les autres femmes d'être victimes de violence psychologique de la part de leur conjoint ou de leur partenaire, ancien ou actuel. Au cours des cinq ans précédant l'enquête, 36 % des femmes autochtones ont déclaré avoir été victimes de violence psychologique de la part d'un conjoint, comparativement à 17 % de leurs homologues non autochtones. Les femmes autochtones étaient cependant aussi susceptibles d'indiquer qu'elles avaient été victimes de violence psychologique de la part de leur conjoint que les hommes autochtones, pour qui le pourcentage s'élevait à 37 %. Le rapport révèle que, même si les questions de l'enquête portant sur la violence psychologique ne sont pas utilisées pour établir les taux de violence conjugale, elles sont importantes parce qu'elles permettent de déterminer dans quel contexte peut se produire la violence, les recherches ayant montré que la violence psychologique est souvent un signe précurseur de la violence physique dans une relation.

Moins susceptibles d'avoir un diplôme

Il y a un fossé particulièrement important entre la proportion de femmes autochtones et non autochtones ayant un diplôme universitaire. En 2001, seulement 7 % des femmes autochtones de 25 ans et plus avaient un diplôme universitaire, comparativement à 17 % de leurs homologues non autochtones. Les femmes autochtones étaient cependant un peu plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que les hommes autochtones, dont seulement 5 % avaient fait des études universitaires. En effet, les femmes représentaient 62 % des Autochtones de 25 ans et plus ayant un diplôme universitaire cette année-là (tableau 8.11).

Parallèlement, les femmes autochtones sont presque aussi susceptibles que les autres femmes d'avoir un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire. En 2001, 17 % des femmes autochtones de 25 ans et plus étaient diplômées d'un collège communautaire, par rapport à 18 % des non autochtones de ce groupe d'âge. Les femmes autochtones étaient également plus susceptibles que les hommes autochtones d'avoir un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire, soit 17 % par rapport à 11 %.

Par ailleurs, 4 femmes autochtones sur 10 n'ont pas terminé leurs études secondaires. En 2001, 40 % des femmes autochtones de 25 ans et plus n'avaient pas de diplôme



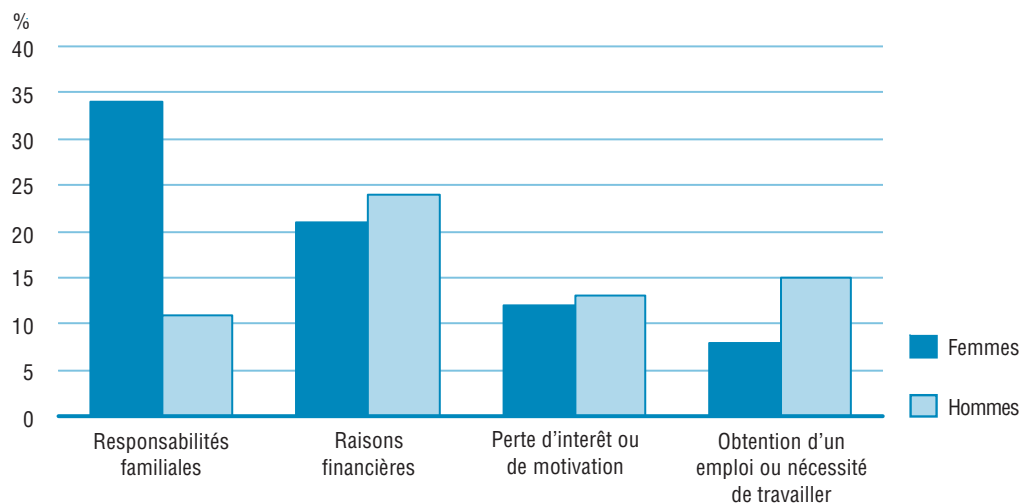
d'études secondaires, tandis que c'était le cas de seulement 29 % des femmes non autochtones. Les femmes autochtones étaient cependant un peu moins susceptibles que les hommes autochtones de ne pas avoir terminé leurs études secondaires, soit 40 % par rapport à 44 %.

Selon une étude récente de la population autochtone hors réserve⁸, la principale raison invoquée par les jeunes femmes autochtones de 15 à 19 ans pour abandonner leurs études primaires ou secondaires était une grossesse ou la nécessité de s'occuper des enfants. En effet, 1 décrocheuse autochtone sur 5 (20 %) de ce groupe d'âge a donné cette raison. La deuxième raison la plus fréquemment invoquée est l'ennui (15 %). Par contre, près du quart (24 %) des jeunes hommes autochtones vivant hors réserve ont invoqué cette raison pour abandonner leurs études, 19 % disant le faire dans le but de travailler. L'ennui ou le manque d'intérêt était également la principale raison invoquée par les jeunes non autochtones qui ont abandonné leurs études primaires ou secondaires⁹.

Les femmes autochtones sont en outre encore confrontées à des obstacles qui les empêchent de terminer leurs études postsecondaires. Des femmes autochtones de 25 à 44 ans vivant hors réserve ayant commencé puis abandonné un programme postsecondaire, 34 % ont indiqué les responsabilités familiales pour expliquer la fin prématurée de leurs études, tandis que 21 % ont mentionné des raisons financières, 12 %, un manque d'intérêt ou de motivation, et 8 %, l'obtention d'un emploi ou la nécessité de travailler. Pour les hommes autochtones de ce groupe d'âge vivant hors réserve qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires, les raisons financières (24 %) ont été le plus souvent invoquées, seulement 11 % indiquant des responsabilités familiales (graphique 8.15).

Graphique 8.15

Raisons invoquées par les femmes et les hommes autochtones de 25 à 44 ans vivant hors réserve pour ne pas terminer leurs études postsecondaires, 2001¹



1. Les répondants pouvaient choisir plusieurs raisons.

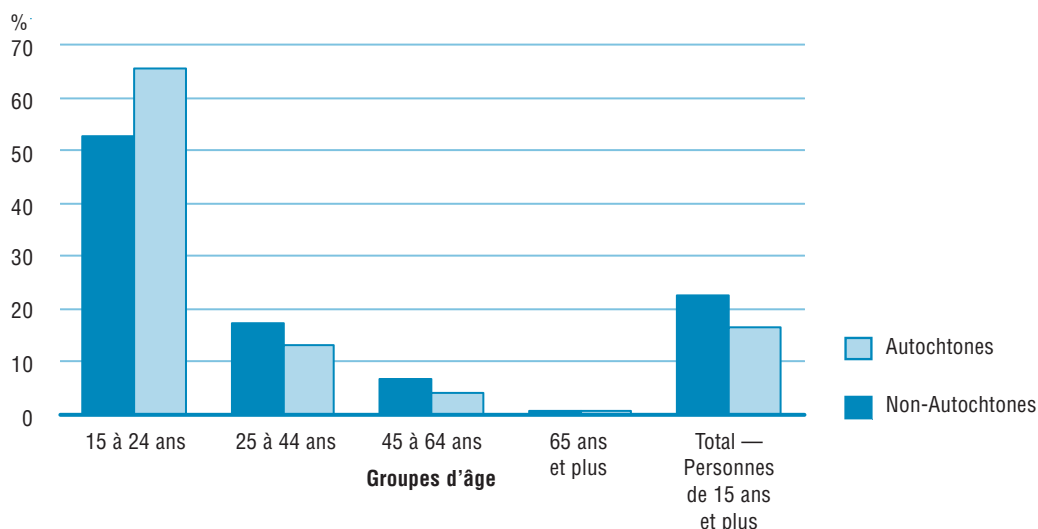
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

Fréquentation scolaire élevée

Si le niveau de scolarité général des femmes autochtones est relativement bas, celles-ci fréquentent l'école en plus grand nombre que les femmes non autochtones et les hommes autochtones. En 2001, 23 % des femmes autochtones de 15 ans et plus fréquentaient l'école à temps plein ou à temps partiel, comparativement à 17 % de leurs homologues non autochtones (graphique 8.16).

Graphique 8.16

Pourcentage de femmes autochtones et non autochtones de 15 ans et plus fréquentant l'école à temps plein ou à temps partiel, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Parmi les jeunes adultes, les femmes autochtones sont cependant moins susceptibles de fréquenter l'école que les autres femmes. En 2001, seulement environ la moitié (53 %) des femmes autochtones de 15 à 24 ans fréquentaient l'école, comparativement à 66 % des femmes non autochtones du même groupe d'âge.

Toutefois, les femmes autochtones sont plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de retourner à l'école à un âge plus avancé afin de terminer leurs études. En 2001, 17 % des femmes autochtones de 25 à 44 ans et 7 % de celles de 45 à 64 ans fréquentaient l'école à temps plein ou à temps partiel, comparativement à seulement 13 % et 4 % des femmes non autochtones des groupes d'âge correspondants.

Les taux de fréquentation scolaire relativement élevés obtenus pour les femmes autochtones des groupes d'âge de 25 ans et plus se reflètent également dans une étude récente menée au Manitoba, qui indique que les Autochtones tendent à retarder le début des études postsecondaires¹⁰. L'étude a révélé que les diplômés autochtones étaient moins susceptibles que les diplômés non autochtones d'entreprendre des études immédiatement après le secondaire. En effet, seulement 17 % des diplômés autochtones manitobains sont passés directement de l'école secondaire au collège, comparativement à 25 % de leurs homologues non autochtones. Au niveau du baccalauréat, environ 30 % des diplômés autochtones étaient au secondaire dans les 12 mois précédant leur inscription à un programme d'études postsecondaires, comparativement à près de 60 % des diplômés non autochtones.

Travail rémunéré

Les femmes autochtones sont généralement moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de faire partie de la population active rémunérée. En 2001, 47 % des femmes autochtones de 15 ans et plus étaient employées, comparativement à 56 % de leurs homologues non autochtones. Les femmes autochtones étaient également moins susceptibles que les hommes autochtones d'être employées cette même année, soit 47 % par rapport à 53 % (tableau 8.12).

Parmi les femmes autochtones, les Métisses sont les plus susceptibles de faire partie de la population active rémunérée. En effet, 56 % de ces femmes étaient employées en 2001, soit la même proportion que pour la population féminine non autochtone. Par contre, seulement 48 % des Inuites et 43 % des Indiennes de l'Amérique du Nord étaient employées cette même année.

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les femmes autochtones de 25 à 44 ans sont plus susceptibles d'être employées que leurs homologues plus jeunes et plus âgées. En 2001, 58 % des femmes autochtones de 25 à 44 ans étaient employées, comparativement à 50 % des 45 à 64 ans et à 35 % des 15 à 24 ans. À tous les âges, cependant, les femmes autochtones étaient moins susceptibles d'être employées que les hommes autochtones ou les femmes non autochtones. L'écart entre les taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones était particulièrement marqué pour les 15 à 24 ans, alors que 35 % des femmes autochtones étaient employées, comparativement à 57 % des femmes non autochtones.

Une grande proportion de femmes autochtones avaient un emploi à temps partiel ou travaillaient une partie de l'année, comme c'est le cas des autres femmes de la population. De celles qui faisaient partie de la population active rémunérée en 2000, 57 % des femmes autochtones travaillaient à temps partiel ou une partie de l'année, comparativement à 54 % des hommes autochtones et à 49 % des femmes non autochtones.

Les ventes et les services : la profession la plus courante

Tout comme les autres femmes, les femmes autochtones sont fortement concentrées dans les professions mal rémunérées et traditionnellement exercées par les femmes. De toutes les femmes autochtones qui étaient employées à un moment donné en 2000, 60 % travaillaient dans les ventes ou les services ou dans les affaires, la finance ou l'administration. Cette même année, 37 % des femmes autochtones employées travaillaient dans les ventes ou les services, tandis que 23 % occupaient un emploi en administration. En fait, les femmes autochtones étaient deux fois plus susceptibles que les hommes autochtones de travailler dans ces secteurs, où seulement 26 % étaient employés (tableau 8.13).

Cependant, la proportion de femmes autochtones dans ces professions était seulement un peu plus élevée que celle des femmes non autochtones. En 2000, 60 % des femmes autochtones employées travaillaient dans les ventes, les services ou l'administration, comparativement à 57 % de leurs homologues non autochtones.

Les femmes autochtones sont également à peu près aussi susceptibles que leurs homologues non autochtones et que les hommes autochtones d'être employées dans des postes de gestion. En 2001, 6 % des femmes autochtones occupaient un poste de gestion, tandis que ce pourcentage était de 7 % chez les hommes autochtones et de 8 % chez les femmes non autochtones.

Taux de chômage élevé

Le taux de chômage chez les Autochtones actives est deux fois plus élevé que celui des femmes non autochtones. En 2001, 17 % d'entre elles étaient au chômage, comparativement à 7 % des femmes non autochtones. Le taux de chômage parmi les femmes autochtones était cependant inférieur à celui des hommes autochtones, dont 21 % étaient sans travail cette même année (tableau 8.14).

Tout comme dans l'ensemble de la population, le taux de chômage chez les femmes autochtones est plus élevé chez les jeunes adultes. En 2001, 25 % des Autochtones actives de 15 à 24 ans étaient sans emploi, comparativement à 16 % des 25 à 44 ans et à 11 % des 45 à 64 ans. Dans chaque groupe, toutefois, le taux de chômage chez les femmes autochtones était près du double de celui des femmes non autochtones, mais il était inférieur à celui des hommes autochtones.

Parmi les femmes autochtones, celles qui vivent dans les réserves ont le taux de chômage le plus élevé. En 2001, 22 % des Autochtones actives dans les réserves étaient sans emploi, tout comme 17 % de celles qui vivent dans les centres urbains de petite et de moyenne taille, 16 % de celles qui vivent dans des régions rurales hors réserve et 14 % de celles qui vivent dans les régions métropolitaines de recensement (tableau 8.15).

Il est toutefois important de reconnaître que le taux de chômage ne reflète pas toujours la situation complexe de l'emploi chez les Autochtones, surtout chez ceux qui vivent dans les collectivités rurales ou éloignées. Par exemple, les taux de chômage officiels ne prennent pas toujours en compte le travail qui est effectué sans rémunération. Ce genre de travail se pratique beaucoup dans de nombreuses collectivités autochtones, où l'on passe beaucoup de temps à pêcher, piéger, chasser, coudre et s'occuper des enfants d'amis et de membres de la famille. En outre, le travail saisonnier abonde dans de nombreuses collectivités autochtones.

Revenu inférieur

Le revenu des femmes autochtones au Canada est généralement assez peu élevé. En 2000, les femmes autochtones avaient un revenu médian de 12 300 \$, soit environ 5 000 \$ de moins que le revenu médian des femmes non autochtones cette même année, qui s'établissait à 17 300 \$. Le revenu médian des femmes autochtones était aussi d'environ 3 000 \$ de moins que celui des hommes autochtones, qui était de 15 500 \$¹¹ (graphique 8.17).

Tout comme pour d'autres variables, le revenu des femmes autochtones varie selon le lieu de résidence. En 2000, celles qui vivaient dans une réserve avaient le revenu médian le plus faible parmi les femmes autochtones, soit un peu moins de 11 000 \$, tandis que celles qui vivaient dans les régions métropolitaines de recensement avaient le revenu médian le plus élevé, s'établissant à près de 14 000 \$.

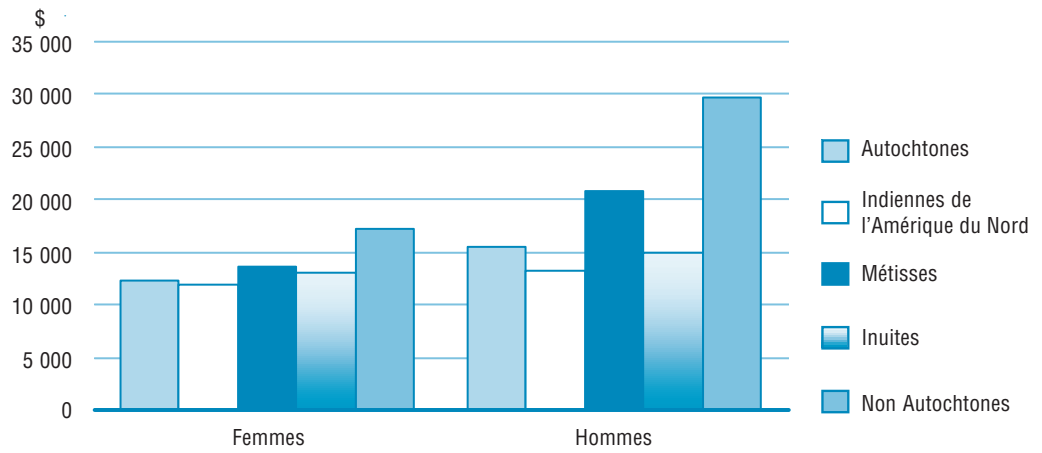
La plus forte proportion du revenu des femmes autochtones provient d'un emploi. En 2000, 68 % du revenu total des femmes autochtones provenait d'un revenu d'emploi. Cette proportion était toutefois inférieure à celle des femmes non autochtones (72 %) et des hommes autochtones (81 %).

Par contre, une proportion plus élevée du revenu des femmes autochtones provient des paiements de transfert gouvernementaux, y compris l'assurance-emploi et les allocations sociales. En 2000, 27 % du revenu total des femmes autochtones provenait de ces sources, comparativement à 16 % de celui des femmes non autochtones et des hommes autochtones.



Graphique 8.17

Revenu médian des femmes et des hommes autochtones, selon le groupe, 2000

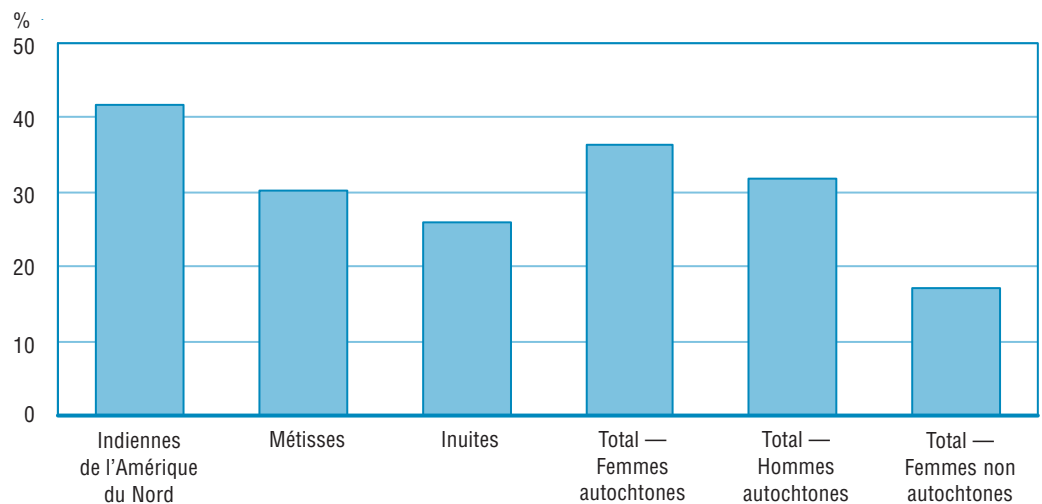


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les femmes autochtones ont également un taux élevé de faible revenu¹². En 2000, 36 % des femmes autochtones étaient classées dans la catégorie des ménages ayant un revenu en deçà des seuils de faible revenu de Statistique Canada, soit plus du double que les femmes non autochtones, dont 17 % avaient un faible revenu cette même année. La proportion de femmes autochtones ayant un faible revenu était également supérieure à celle des hommes autochtones, soit 32 % (graphique 8.18).

Graphique 8.18

Pourcentage de femmes autochtones ayant un faible revenu, selon le groupe, 2000



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Parmi les femmes autochtones, les Indiennes de l'Amérique du Nord sont les plus susceptibles d'avoir un faible revenu. En 2000, 42 % des Indiennes de l'Amérique du Nord avaient un revenu en deçà des seuils de faible revenu, comparativement à 30 % des Métisses et à 26 % des Inuites.

Vivian O'Donnell est analyste au Programme de statistiques sur les Autochtones de Statistique Canada.

Notes

1. Les données présentées dans ce chapitre portent sur la population d'identité autochtone, c'est-à-dire les personnes qui déclarent être indiennes de l'Amérique du Nord, métisses ou inuites. Elles comprennent également les personnes qui n'ont pas déclaré faire partie d'un groupe autochtone, mais qui étaient des Indiens inscrits ou des membres d'une bande des Premières nations.
2. Affaires indiennes et du Nord Canada, *Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions, 2000-2021*.
3. Le taux de diabète dans l'ensemble de la population canadienne a été normalisé selon l'âge afin de tenir compte des différences entre les structures par âge de la population autochtone hors réserve et de l'ensemble de la population.
4. Santé Canada, *Le diabète dans les populations autochtones du Canada : Les Faits*.
5. Centre des Premières nations, Organisation nationale de la santé autochtone, *Résultats préliminaires de l'enquête régionale longitudinale 2002/03 sur la santé des Premières nations : Enquête sur les adultes*.
6. Kathy AuCoin (éd.), *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2005*. Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, produit n° 85-224-XIF au catalogue, juillet 2005.
7. Les résultats de l'enquête décrivent les taux d'actes violents commis envers les personnes qui se sont identifiées elles-mêmes comme Autochtones, mais ne tiennent pas compte de l'identité des auteurs des actes violents. De plus, la présente analyse ne comprend pas les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon ou le Nunavut, où il y a de fortes concentrations d'Autochtones. Pour mesurer la violence conjugale dans le cadre de l'Enquête sociale générale sur la victimisation, on a interrogé tous les répondants qui étaient mariés ou qui vivaient en union libre au moment de l'entrevue d'enquête, ou qui avaient été mariés ou avaient vécu en union libre dans les cinq années précédant l'enquête, ou qui avaient été en contact avec leur expartenaire durant cette période de cinq ans, selon une échelle de 10 questions. L'échelle de questions comprenait une mesure de la violence physique et sexuelle telle que définie par le *Code criminel* et à laquelle la police pouvait donner suite.
8. Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : Bien-être de la population vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue, septembre 2003.
9. Ces données sont tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition de 2000 de Statistique Canada et portent sur les jeunes de 18 à 20 ans.
10. Chantal Vaillancourt, *Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent ils?* Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation — Documents de recherche, Statistique Canada, produit n° 81-595-MIF2005029 au catalogue, mai 2005.
11. Le revenu médian pour un groupe de personnes est calculé à partir des données non arrondies pour les membres de ce groupe. Ce concept et cette méthode s'appliquent au revenu total, au revenu d'emploi, aux salaires et aux traitements, et à toute autre composante du revenu. Le revenu médian représente le milieu; autrement dit, c'est le point où le revenu de la moitié des personnes est inférieur ou supérieur à la médiane.
12. Comprend les personnes dont le revenu est en deçà des seuils de faible revenu. Pour une définition, voir le chapitre 5. Il convient de souligner que le calcul des seuils de faible revenu ne comprend pas les personnes qui vivent dans les réserves, ainsi que celles qui habitent dans les territoires.



Tableau 8.1

Population autochtone, selon la catégorie, 2001

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de l'ensemble de la population autochtone	Femmes autochtones en pourcentage de l'ensemble de la population féminine au Canada
	Nombre	%	Nombre	%		
Indiens de l'Amérique du Nord	314 420	62,9	294 435	61,8	51,6	2,1
Métis	146 130	29,2	146 180	30,7	50,0	1,0
Inuits	22 510	4,5	22 560	4,7	49,9	0,1
Origines autochtones multiples	3 525	0,7	3 140	0,7	52,9	--
Autres ¹	13 020	2,6	10 390	2,2	55,6	0,1
Ensemble de la population autochtone	499 605	100,0	476 700	100,0	51,2	3,3

1. Comprend les personnes qui ne se considèrent pas d'origine autochtone, mais qui sont des Indiens inscrits ou des membres des bandes ou des Premières nations.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.2

Population autochtone, selon la province ou le territoire, 2001

	Femmes		Hommes		Femmes en pourcentage de l'ensemble de la population autochtone dans la région	Femmes autochtones en pourcentage de l'ensemble de la population féminine dans la région
	Nombre	%	Nombre	%		
Terre-Neuve-et-Labrador	9 375	1,9	9 400	2,0	49,9	3,6
Île-du-Prince-Édouard	715	0,1	635	0,1	53,0	1,0
Nouvelle-Écosse	8 690	1,7	8 320	1,7	51,1	1,9
Nouveau-Brunswick	8 335	1,7	8 655	1,8	49,1	2,3
Québec	40 410	8,1	38 995	8,2	50,9	1,1
Ontario	97 180	19,5	91 135	19,1	51,6	1,7
Manitoba	77 015	15,4	73 030	15,3	51,3	13,7
Saskatchewan	66 895	13,4	63 295	13,3	51,4	13,7
Alberta	80 275	16,1	75 950	15,9	51,4	5,5
Colombie-Britannique	86 805	17,4	83 220	17,5	51,1	4,4
Yukon	3 355	0,7	3 190	0,7	51,3	23,6
Territoires du Nord-Ouest	9 370	1,9	9 355	2,0	50,0	51,7
Nunavut	11 195	2,2	11 520	2,4	49,3	86,8
Canada	499 605	100,0	476 700	100,0	51,2	3,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.3

Répartition des femmes autochtones, selon la province ou le territoire et la catégorie, 2001

	Indiennes de l'Amérique du Nord	Métisses	Inuites	Ensemble de la population autochtone féminine ¹
			%	
Terre-Neuve-et-Labrador	1,1	1,8	10,0	1,9
Île-du-Prince-Édouard	0,2	0,1	0,1	0,1
Nouvelle-Écosse	2,1	1,0	0,8	1,7
Nouveau-Brunswick	1,9	1,3	0,2	1,7
Québec	8,4	5,2	21,1	8,1
Ontario	21,8	16,3	3,2	19,5
Manitoba	14,9	19,6	0,8	15,4
Saskatchewan	13,7	15,2	0,4	13,4
Alberta	14,0	22,9	2,6	16,1
Colombie-Britannique	19,3	15,1	2,1	17,4
Yukon	0,9	0,2	0,3	0,7
Territoires du Nord-Ouest	1,7	1,2	8,9	1,9
Nunavut	--	--	49,4	2,2
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	314 420	146 130	22 510	499 605

1. Comprend les personnes qui ont déclaré plus d'une origine autochtone et celles qui ne se considèrent pas d'origine autochtone, mais qui sont des Indiens inscrits ou des membres des bandes ou des Premières nations.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.4

Lieu de résidence de la population autochtone et non autochtone, 2001

	Population autochtone		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
Personnes vivant dans une réserve	28,2	30,4	0,1	0,1
Personnes vivant hors réserve	71,8	69,5	99,9	99,9
Régions rurales	19,5	20,7	18,8	20,2
Régions urbaines	52,3	48,8	81,1	79,6
Régions métropolitaines de recensement	29,7	27,5	62,2	61,2
Autres régions urbaines	22,6	21,3	18,9	18,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.5

Population des Indiens inscrits, 1981, 1991 et 2001

	1981	1991	2001	Taux de croissance (1981 à 2001)
Personnes vivant dans une réserve	170 055	184 710	274 215	61,3
Hommes	87 835	95 055	139 185	58,5
Femmes	82 220	89 660	135 030	64,2
Personnes vivant hors réserve	119 120	201 090	283 955	138,4
Hommes	54 940	89 870	129 245	135,2
Femmes	64 180	111 225	154 715	141,1
Ensemble de la population	289 175	385 805	558 175	93,0
Hommes	142 770	184 920	268 430	88,0
Femmes	146 400	200 885	289 745	97,9

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Tableau 8.6

Répartition de la population autochtone féminine, selon l'âge et la catégorie, 2001

	Ensemble de la population autochtone	Indiennes de l'Amérique du Nord	Métisses	Inuites	Ensemble de la population non autochtone
	%				
Groupes d'âge					
Moins de 15 ans	31,7	33,4	28,1	38,0	18,1
15 à 24 ans	17,1	16,8	18,0	17,9	12,8
25 à 44 ans	31,2	30,6	32,3	29,8	30,5
45 à 64 ans	15,7	14,9	17,2	11,4	24,7
65 ans et plus	4,3	4,3	4,5	2,8	13,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population	499 605	314 420	146 130	22 510	14 575 150

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.7

Langue parlée à la maison par les Autochtones, selon la catégorie, 2001

	Langue parlée à la maison					Total
	Anglais seulement	Français seulement	Langue autochtone seulement	Langue autochtone et autre langue (français, anglais ou les deux)	Autre	
			%			
Indiens de l'Amérique du Nord	72,6	2,8	7,6	15,5	1,6	100,0
Femmes	72,9	2,9	7,2	15,3	1,6	100,0
Hommes	72,3	2,7	8,0	15,6	1,5	100,0
Métis	85,2	5,8	0,7	2,2	6,1	100,0
Femmes	85,4	5,5	0,7	2,1	6,3	100,0
Hommes	85,0	6,1	0,7	2,2	5,9	100,0
Inuits	33,2	0,7	32,0	33,2	0,9	100,0
Femmes	33,4	0,7	31,1	33,7	1,1	100,0
Hommes	33,0	0,6	32,8	32,8	0,8	100,0
Ensemble de la population autochtone¹	74,8	3,8	6,5	11,9	3,0	100,0
Femmes	75,0	3,8	6,2	11,9	3,1	100,0
Hommes	74,6	3,9	6,8	11,9	2,9	100,0

1. Comprend les personnes qui ont déclaré plus d'une origine autochtone et celles qui ne se considèrent pas d'origine autochtone, mais qui sont des Indiens inscrits ou des membres des bandes ou des Premières nations.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.8

Situation familiale des femmes autochtones de 15 ans et plus, selon la catégorie, 2001

	Ensemble de la population autochtone féminine	Indiennes de l'Amérique du Nord	Métisses	Inuites	Ensemble de la population non autochtone féminine
			%		
Personnes vivant avec des membres de leur famille					
Époux ou épouse	31,7	29,7	35,2	32,1	48,7
Conjoint en union libre	17,1	18,0	14,5	23,0	9,2
Parent seul	19,4	21,3	16,0	16,9	8,4
Enfants vivant à la maison	15,4	15,3	15,8	18,5	13,9
Personnes vivant dans une famille élargie	3,4	3,8	2,7	3,1	2,6
Total — Personnes vivant avec des membres de leur famille	87,0	88,2	84,2	93,6	82,9
Personnes ne vivant pas avec des membres de leur famille					
Personnes vivant seules	8,7	8,1	10,2	3,9	13,8
Personnes vivant avec des personnes non apparentées	4,3	3,7	5,6	2,5	3,3
Total — Personnes ne vivant pas avec des membres de leur famille	13,0	11,8	15,8	6,4	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	340,1	208,8	104,8	13,9	11 890,8

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.9

Pourcentage d'Autochtones de 15 ans et plus vivant hors réserve qui ont consulté un professionnel de la santé au cours des 12 derniers mois, 2001

	Femmes autochtones	Hommes autochtones
	%	
Pourcentage qui ont vu un des professionnels de la santé ci-après au sujet de leur santé physique, émotionnelle ou mentale au cours de 12 derniers mois, ou lui ont parlé		
Omnipraticien ou médecin de famille	80	64
Dentiste ou orthodontiste	56	48
Ophthalmologiste ou optométriste	40	32
Infirmier	28	22
Autre médecin en titre (p. ex. chirurgien, allergologue, orthopédiste)	24	18
Travailleur social, conseiller ou psychologue	18	10
Chiropraticien	14	12
Physiothérapeute ou ergothérapeute	10	10
Guérisseur autochtone	8	4

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

Tableau 8.10

Pourcentage de femmes autochtones de 15 ans et plus vivant hors réserve qui fument quotidiennement, selon l'âge et la catégorie, 2001

Groupes d'âge	Ensemble de la population autochtone féminine	Indiennes de l'Amérique du Nord	Métisses	Inuites	Ensemble de la population féminine
	%				
15 à 19 ans	39	38	34	62	19
20 à 24 ans	39	38	42	70	24
25 à 34 ans	41	40	44	62	22
35 à 44 ans	42	42	42	64	25
45 à 64 ans	36	38	34	48	21
65 ans et plus	21	20	24	30	10
Total	39	38	38	60	20

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

Tableau 8.11

**Niveau de scolarité de la population autochtone et non autochtone
de 25 ans et plus, 2001**

	Population autochtone		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%			
Niveau de scolarité				
Moins de 9 années d'études	40,1	44,1	29,2	28,2
Diplôme d'études secondaires	9,1	9,0	15,3	12,4
Études postsecondaires partielles	13,4	11,6	8,8	8,7
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	11,3	18,9	8,4	16,0
Certificat ou diplôme d'un collège communautaire	17,3	10,6	18,4	13,6
Attestation universitaire inférieure au baccalauréat	2,2	1,2	3,2	2,3
Diplôme universitaire	6,6	4,5	16,6	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Total — Personnes de 25 ans et plus	255 520	227 765	10 065 140	9 364 735

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.12

**Pourcentage de la population autochtone et non autochtone occupée,
selon l'âge et la catégorie, 2001**

	Ensemble de la population autochtone		Indiens de l'Amérique du Nord		Métis		Inuits		Ensemble de la population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Groupes d'âge										
15 à 24 ans	35,0	37,6	28,0	30,4	48,7	52,2	33,5	32,6	56,6	56,9
25 à 44 ans	58,0	64,7	53,7	59,2	66,7	75,7	59,6	61,0	75,8	86,2
45 à 64 ans	49,8	56,9	46,3	52,6	56,0	63,4	49,8	58,7	61,0	75,1
65 ans et plus	5,6	10,6	5,4	9,1	6,0	12,9	10,3	15,5	4,8	13,0
Total	47,1	52,5	42,5	47,0	55,9	63,0	48,0	49,2	56,3	67,6

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.13

Répartition de l'emploi de la population autochtone et non autochtone, 2001

	Population autochtone		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
Ventes et services	37,1	20,5	28,8	18,9
Affaires, finance et administration	22,9	5,3	27,9	9,1
Services sociaux, enseignement, gouvernement et religion	15,0	4,9	10,9	4,9
Gestion	6,1	7,2	8,0	12,7
Professions du domaine de la santé	6,0	1,0	8,9	2,1
Transformation, fabrication et services publics	3,3	8,5	5,0	8,8
Métiers, transport, conducteurs de matériel et emplois connexes	3,3	34,5	2,2	25,5
Arts, littérature, loisirs et sport	2,5	2,1	3,3	2,4
Secteur primaire	2,2	11,5	2,1	6,1
Professions des sciences naturelles et appliquées, et emplois connexes	1,6	4,6	3,0	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.14

Taux de chômage des Autochtones et des non Autochtones actifs, selon l'âge, 2001

Groupes d'âge	Population autochtone		Population non autochtone	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
15 à 24 ans	24,7	27,9	12,6	13,9
25 à 44 ans	16,0	20,7	6,4	6,3
45 à 64 ans	11,2	17,5	5,0	5,7
65 ans et plus	10,1	14,2	5,9	4,5
Total — Personnes de 15 ans et plus	16,7	21,4	7,0	7,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 8.15

Taux de chômage des femmes autochtones, selon la catégorie et le lieu de résidence, 2001

	Ensemble de la population autochtone	Indiennes de l'Amérique du Nord	Métisses	Inuites	Ensemble de la population non autochtone
			%		
Personnes vivant dans une réserve	22	22	19	17	10
Personnes vivant hors réserve	15	18	12	20	7
Régions métropolitaines de recensement	14	16	11	24	7
Autres régions urbaines	17	21	13	18	8
Ensemble des régions urbaines	15	18	12	20	7
Régions rurales	16	17	14	20	8
Total	17	19	12	20	7

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Chapitre 9

Les femmes immigrantes

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

Une population de plus en plus diversifiée

La diversité est une des caractéristiques qui distingue la société canadienne. Au cours des deux derniers siècles, la mosaïque linguistique, culturelle et religieuse du pays a radicalement changé, faisant écho à l'arrivée de différentes vagues d'immigrants, d'abord d'Europe, puis, plus récemment, d'un grand nombre de sociétés, parmi lesquels on compte de nombreux pays non européens.

La diversité qui caractérise la société canadienne a un effet positif sur le pays. En effet, grâce à l'arrivée de vagues successives de nouveaux venus, nous nous adaptons aux compétences nouvelles et aux façons différentes de voir le monde. Cependant, la nature changeante de notre pays peut aussi contribuer à créer des tensions dans le tissu social, tandis que les différents groupes culturels luttent pour s'adapter à leur nouvel environnement social tout en essayant de préserver leur identité culturelle, et ce, dans un contexte qui évolue rapidement.

Suivant ce scénario, il est tout à fait probable que les femmes nées à l'étranger se heurtent à un ensemble particulièrement complexe d'obstacles en tentant de s'adapter à la société canadienne. D'une part, elles doivent composer avec tous les problèmes qu'entraîne l'adaptation à un mode de vie complètement nouveau pour plusieurs d'entre elles. D'autre part, il se peut aussi que ces femmes aient à surmonter bien des inégalités entre les sexes, auxquelles les Canadiennes font face depuis toujours.

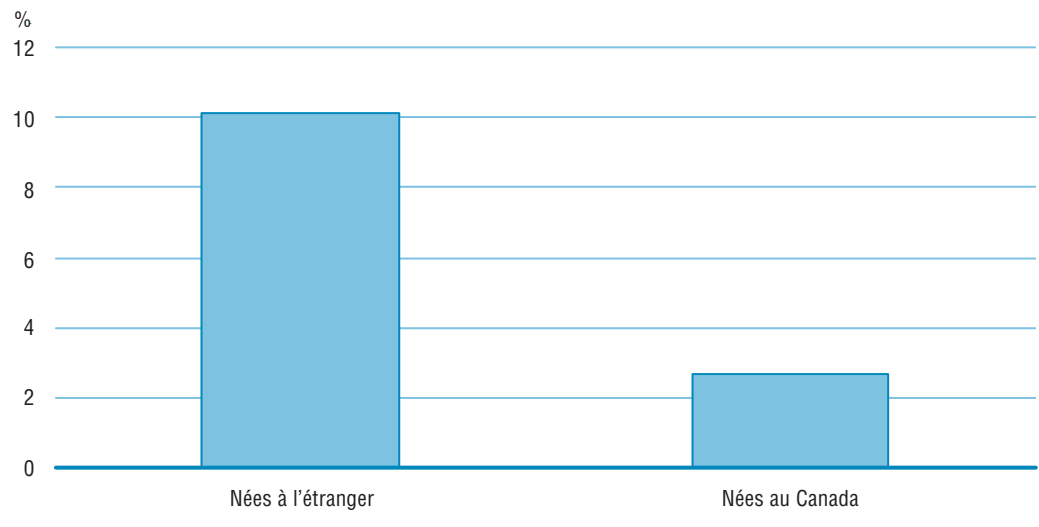
La population des femmes nées à l'étranger croît rapidement

Le mouvement considérable d'immigration observé au pays au cours des dernières décennies constitue sans doute l'aspect le plus important de la diversité grandissante de la société canadienne. Ainsi, près de 1 femme sur 5 vivant actuellement au Canada est née hors du pays. En 2001, 2,8 millions de femmes nées à l'étranger vivaient au Canada. Ensemble, elles formaient 19 % de la population féminine du pays cette année-là.

En fait, ces dernières années, la population des femmes nées à l'étranger vivant au Canada augmente beaucoup plus rapidement que celle des Canadiennes de naissance. Par exemple, entre 1996 et 2001, le nombre de femmes nées à l'étranger s'est accrue de 10 %, soit près de quatre fois plus que celui des femmes nées au Canada, qui a augmenté de moins de 3 % par année au cours de la même période (graphique 9.1).

Graphique 9.1

Taux de croissance des populations de femmes nées à l'étranger et de celles nées au Canada, 1996 à 2001

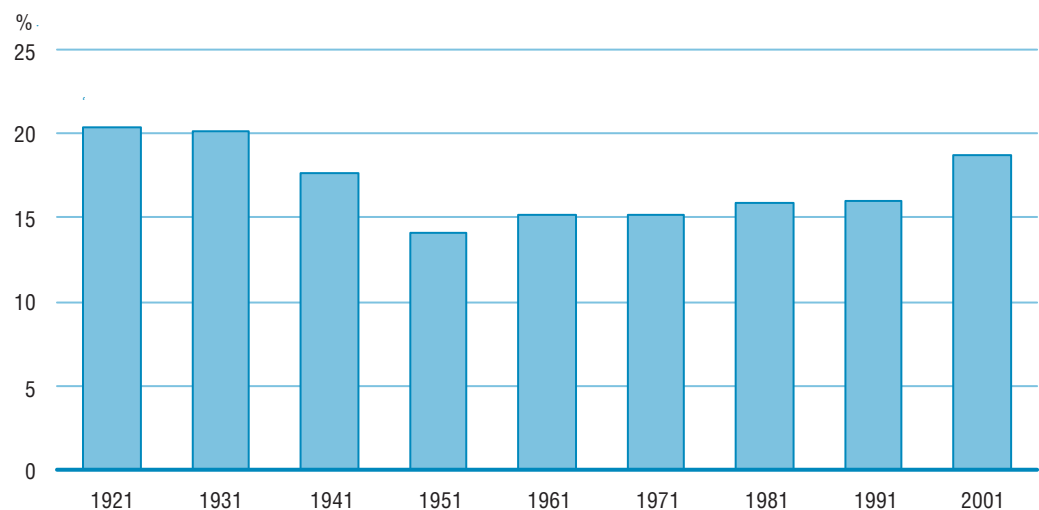


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Il en résulte que la part de la population féminine constituée de femmes nées à l'étranger est actuellement plus élevée qu'elle ne l'a été en plus d'un demi-siècle. En 2001, les femmes nées hors du pays représentaient 19 % des femmes vivant au Canada, comparativement à 16 % en 1991 et à 14 % en 1951. Toutefois, la part de la population féminine que représente les femmes nées hors du pays demeure moins élevée que dans les années 1920 et 1930, où plus de 20 % des femmes vivant au Canada étaient nées hors du pays (graphique 9.2).

Graphique 9.2

Pourcentage de femmes nées à l'étranger, 1921 à 2001



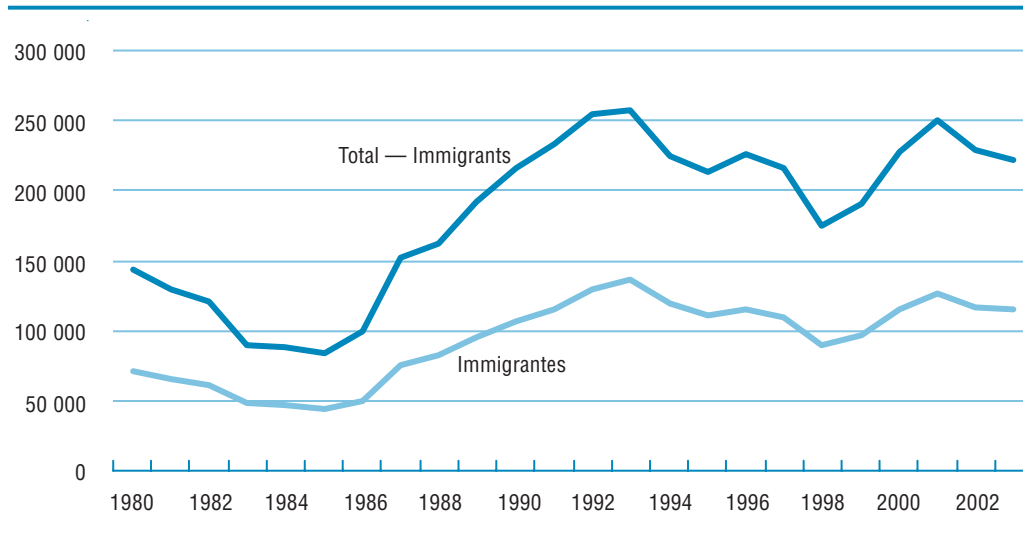
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Mouvements d'immigration accrus dans les années 1990

L'augmentation récente de la taille de la population des femmes nées à l'étranger découle, en partie, des niveaux d'immigration relativement élevés au cours de la dernière décennie. Par exemple, depuis le début des années 1990, près de 225 000 immigrants ont été admis au pays chaque année en moyenne, comparativement à seulement quelque 126 000 par année au cours de la décennie précédente en moyenne (graphique 9.3).

Graphique 9.3

Immigrants arrivés au Canada entre 1980 et 2003



Source : *Citoyenneté et Immigration Canada*.

Il convient toutefois de souligner que cette croissance de la taille relative de la population née à l'étranger s'explique aussi par une diminution du taux de natalité au Canada au cours des dernières décennies. En fait, l'immigration représente actuellement à peu près la moitié de toute la croissance démographique au Canada. De plus, selon les projections, la croissance démographique serait entièrement attribuable à l'immigration d'ici la deuxième décennie du nouveau siècle.

Légèrement plus de la moitié des personnes qui immigreront au Canada sont des femmes. Par exemple, de 1994 à 2003, un peu plus de 1,1 million de femmes ont été admises au Canada en tant qu'immigrantes. Ces femmes représentaient 51 % des immigrants admis au Canada au cours de cette période (tableau 9.1).

L'immigration au Canada

Au Canada, la population de personnes nées à l'étranger comprend les immigrants qui ont obtenu le statut d'immigrant admis, qu'ils aient ou non la citoyenneté canadienne. Il faut toutefois souligner que les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas inclus dans la population des immigrants.

Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada chaque année dépend en grande partie des politiques gouvernementales régissant les admissions. Depuis la fin des années 1970, l'orientation de la politique du Canada en matière d'immigration repose sur trois grands objectifs : (1) réunir les



L'immigration au Canada

familles; (2) stimuler le développement d'une économie florissante dans toutes les régions du Canada; (3) remplir les obligations juridiques internationales du Canada et maintenir des traditions humanitaires à l'endroit des réfugiés. Ces objectifs ressortent dans les principales catégories selon lesquelles les gens sont admis au Canada chaque année à titre de résidents permanents : la catégorie de la famille, la catégorie de la composante économique et la catégorie des réfugiés.

La catégorie de la famille regroupe les personnes dont la venue au Canada est parrainée par de proches parents qui vivent déjà au pays. Les immigrants de la composante économique sont des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires, par exemple des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs autonomes, de même que leur conjoint et les personnes à leur charge. Les immigrants de cette catégorie sont sélectionnés en fonction de leurs compétences sur le marché du travail. Depuis 1967, les travailleurs qualifiés sont évalués d'après un système de « points » fondé sur des critères comme l'âge, le niveau de scolarité, la formation, les compétences professionnelles, la demande relative à leur profession au Canada, le fait d'avoir un emploi réservé et la connaissance de l'anglais ou du français.

La catégorie des réfugiés comprend les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas retourner dans leur pays d'origine par crainte d'être persécutées pour des motifs raciaux ou religieux ou des questions de nationalité, d'opinion publique ou d'appartenance à un groupe social particulier. En outre, la catégorie des réfugiés comprend les personnes déplacées à cause de situations d'urgence et celles à qui le Canada a accordé un statut spécial pour des motifs humanitaires.

Il convient aussi de souligner la nécessité de faire preuve d'une grande circonspection en comparant les tendances globales de la population née à l'étranger et celles du reste de la population. Il est notamment difficile d'imputer les facteurs de causalité parce que les données présentées dans le présent chapitre n'ont pas fait l'objet d'une pondération qui permettrait de tenir compte des différences ayant trait à des variables clés comme l'âge et l'éducation.

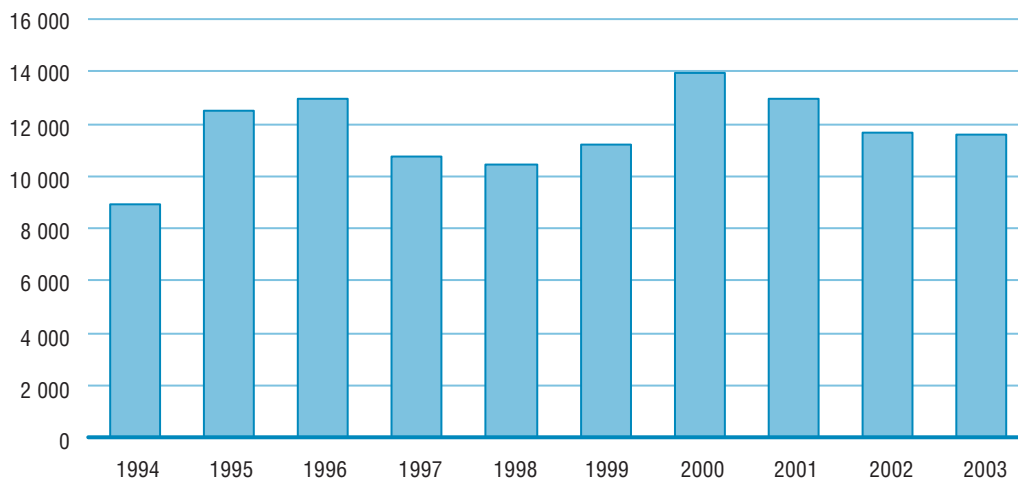
La plupart des femmes viennent au Canada avec leur conjoint ou leur famille

La plupart des femmes immigreront au Canada avec leur famille. Parmi toutes les femmes nées à l'étranger qui ont été admises au Canada entre 1994 et 2003, 36 % étaient considérées comme des immigrantes de la catégorie de la famille, tandis que 37 % sont venues comme conjointes ou personnes à charge d'immigrants de la composante économique. D'autre part, tout juste un peu plus de 1 immigrante sur 10 est arrivée elle-même comme immigrante de la composante économique, tandis que 10 % ont été admises comme réfugiées.

Toutefois, le nombre de femmes admises au Canada comme réfugiées a légèrement baissé ces dernières années. En 2003, près de 11 600 réfugiées ont été admises au Canada, comparativement à 13 000 en 2001 et à 14 000 en 2000. Le nombre actuel de réfugiées admises au pays est cependant plus élevé qu'à la fin des années 1990, où moins de 11 000 femmes en moyenne étaient admises au Canada comme réfugiées chaque année (graphique 9.4).

Graphique 9.4

Femmes admises au Canada en tant que réfugiées, 1994 à 2003



Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

En outre, les immigrantes sont un peu moins susceptibles que les immigrants de sexe masculin d'être admises au Canada comme réfugiées. Entre 1994 et 2003, 10 % des immigrantes ont été admises au Canada pour des motifs humanitaires, comparativement à 13 % des immigrants de sexe masculin (tableau 9.1).

De plus, les immigrantes sont proportionnellement trois fois moins nombreuses environ à être admises au Canada comme requérantes principales de la composante économique. Par exemple, de 1994 à 2003, seulement 11 % des immigrantes faisaient partie de cette catégorie, comparativement à 33 % des arrivants de sexe masculin. Par contre, les immigrantes sont nettement plus susceptibles que les immigrants d'être admises au Canada comme membres de la famille. Entre 1994 et 2003, 72 % des immigrantes sont venues au Canada comme immigrantes de la catégorie de la famille ou comme conjointes ou personnes à charge de requérants de la composante économique, alors que c'était le cas d'un peu plus de 50 % seulement de leurs homologues de sexe masculin.

Un bon nombre d'immigrantes sont arrivées récemment

La plus grande part de la population des femmes nées à l'étranger sont arrivées au pays au cours de la dernière décennie. En 2001, on dénombrait au Canada près de 1 million de femmes nées à l'étranger qui étaient arrivées au pays entre 1991 et 2001. Ces immigrantes récentes constituaient 34 % de l'ensemble des femmes nées à l'étranger vivant au Canada cette année-là. En effet, les femmes nées à l'étranger qui sont arrivées au pays durant la dernière décennie représentaient 6 % de l'ensemble de la population canadienne de sexe féminin. Parmi les autres femmes nées à l'étranger, 19 % étaient arrivées au pays entre 1981 et 1990, 17 %, dans les années 1970, 14 %, entre 1961 et 1970, et 16 %, avant 1961 (tableau 9.2).

La principale région d'origine des immigrantes est en train de changer

On observe ces dernières années un changement encore plus marqué quant au nombre de femmes nées à l'étranger qui viennent de différentes régions du monde. En fait, bien plus de la moitié (58 %) des immigrantes vivant au Canada en 2001 qui sont arrivées au pays dans les années 1990 venaient de l'Asie, y compris du Moyen-Orient, alors que c'était le cas de seulement 3 % de celles qui sont arrivées avant 1961. La tendance était semblable du côté des immigrantes venues d'Afrique. Parmi toutes les résidentes nées à l'étranger qui sont arrivées au pays durant la dernière décennie, 7 % venaient de l'Afrique, pays d'origine de moins de 1 % de celles qui sont arrivées avant 1961 (tableau 9.3).

De plus, la part des immigrantes qui viennent actuellement au Canada en provenance des Caraïbes ainsi que de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud est nettement supérieure à ce qu'elle était avant 1961, où l'on comptait moins de 1 % de femmes immigrantes. Par contre, les immigrantes originaires de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud représentaient 6 % des immigrantes arrivées au Canada entre 1991 et 2001, tandis que le taux correspondant était de 5 % pour les femmes des Caraïbes. Toutefois, ni l'une ni l'autre de ces proportions ne constitue un sommet pour la région en question. En effet, les immigrantes originaires des Caraïbes formaient 11 % de l'ensemble des immigrantes dans les années 1970, tandis que la part d'immigrantes venant de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud a atteint un sommet de 10 % dans les années 1980.

Parallèlement, on a observé une baisse marquée des proportions de femmes nées à l'étranger venant de régions sources traditionnelles comme le Royaume-Uni ou d'autres pays européens. En effet, seulement 19 % des immigrantes qui sont arrivées dans la décennie précédente et qui vivaient au Canada en 2001 venaient du Royaume-Uni ou d'un autre pays européen, alors que c'était le cas de 90 % des immigrantes arrivées avant 1961.

Malgré ces changements, la plus grande part des femmes nées à l'étranger qui vivent présentement au Canada sont d'origine européenne. Parmi l'ensemble des immigrantes qui vivaient au Canada en 2001, 41 % venaient du Royaume-Uni ou d'un autre pays européen, tandis que 36 % étaient originaires de l'Asie ou du Moyen-Orient. Cependant, des parts moindres provenaient des Caraïbes ou des Bermudes (6 %), de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud (6 %), de l'Afrique (5 %) ou des États-Unis (5 %).

La plupart deviennent citoyennes canadiennes

La vaste majorité des immigrantes établies au Canada sont devenues citoyennes¹. En effet, en 2001, 83 % des immigrantes admissibles à la citoyenneté étaient devenues des citoyennes naturalisées canadiennes (graphique 9.5).

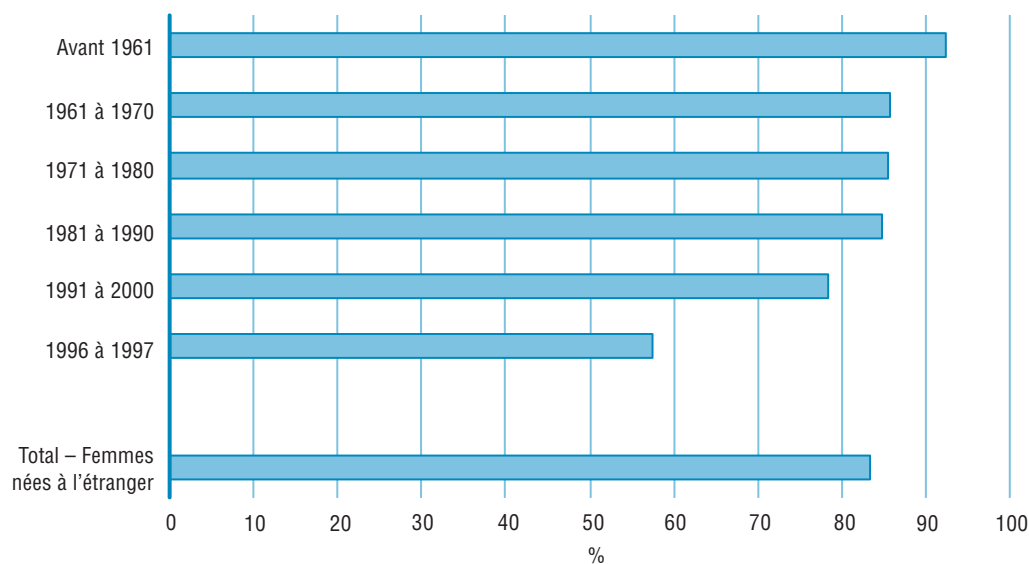
Fait peu étonnant, les immigrantes qui ont résidé au Canada pendant de nombreuses années sont plus susceptibles d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne que celles qui sont arrivées plus récemment. Plus de 9 femmes sur 10 ayant immigré au pays avant 1961 étaient citoyennes canadiennes en 2001, tout comme 86 % des femmes qui avaient immigré entre 1961 et 1980, et 85 % de celles qui avaient immigré entre 1981 et 1991. Néanmoins, bien plus de la moitié (58 %) des femmes qui étaient arrivées au Canada aussi récemment qu'en 1996 et en 1997 avaient obtenu leur citoyenneté en 2001.

Toutefois, les immigrantes sont légèrement moins susceptibles que les immigrants d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne. En 2001, 83 % des immigrantes qui vivaient au Canada et qui avaient le droit de demander la citoyenneté ont effectivement demandé

leur citoyenneté, comparativement à 85 % des hommes immigrants admissibles. Parmi les immigrants récents, cependant, une proportion à peu près égale de femmes (58 %) et d'hommes admissibles (57 %) avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 2001.

Graphique 9.5

Proportion des immigrantes admissibles qui sont devenues citoyennes canadiennes, selon la période d'immigration, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

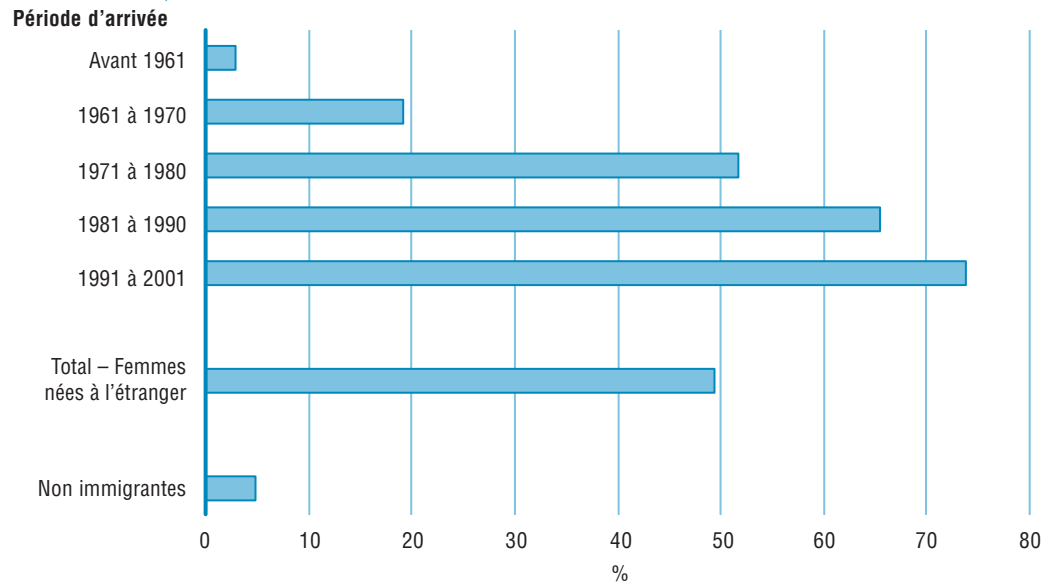
Beaucoup appartiennent à une minorité visible

Au Canada, près de la moitié des femmes nées à l'étranger sont membres d'une minorité visible. Parmi les immigrantes qui vivaient au Canada en 2001, 49 % étaient considérées comme appartenant à une minorité visible². Cette année-là, on dénombrait au pays près de 1,5 million de femmes nées à l'étranger qui étaient membres d'une minorité visible. Ensemble, elles formaient 9 % de la population féminine du Canada (graphique 9.6).

Il n'est pas étonnant de constater que, compte tenu des récentes tendances en ce qui a trait aux principaux pays d'origine des immigrantes vivant au Canada, les personnes récemment arrivées au pays sont beaucoup plus susceptibles d'appartenir à une minorité visible que celles qui y résident depuis plus longtemps. En effet, près des trois quarts (74 %) des femmes nées à l'étranger qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2001 sont membres d'une minorité visible, alors que c'est le cas de seulement 19 % de celles qui sont arrivées au pays dans les années 1960 et d'à peine 3 % de celles qui sont arrivées au Canada avant 1961.

Graphique 9.6

Proportion des femmes nées à l'étranger appartenant aux minorités visibles, selon la période d'immigration, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Une population surtout urbaine

Les immigrantes vivant au Canada ont tendance à s'établir dans les principales régions métropolitaines du pays. Par exemple, en 2001, 62 % des femmes nées à l'étranger vivant au Canada habitaient à Toronto, à Vancouver ou à Montréal. Par contre, ces trois régions urbaines étaient le lieu de résidence de seulement 27 % des Canadiennes de naissance. Cette année-là, 38 % de l'ensemble des immigrantes vivaient à Toronto, tandis que 14 % résidaient à Vancouver et 11 %, à Montréal (tableau 9.4).

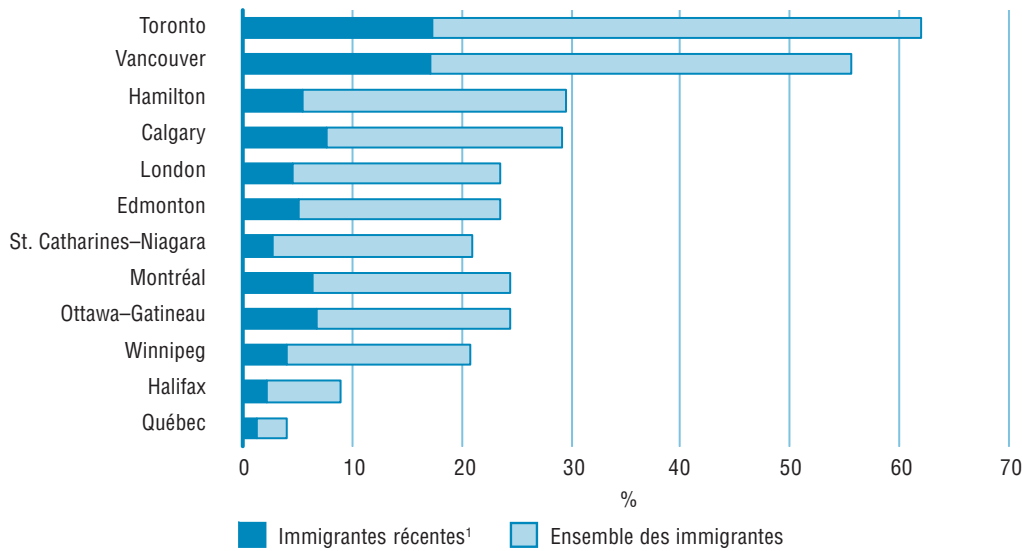
Les immigrantes récentes sont proportionnellement encore plus nombreuses à vivre dans l'une de ces trois régions urbaines. En effet, 73 % des femmes nées à l'étranger qui sont arrivées au Canada durant la dernière décennie résidaient dans les régions métropolitaines de Toronto, de Vancouver ou de Montréal en 2001. Cette année-là, 43 % des femmes nées à l'étranger vivant au Canada s'étaient établies à Toronto, tandis que 18 % habitaient à Vancouver et 11 %, à Montréal.

Les femmes nées à l'étranger représentent une proportion particulièrement importante de la population féminine de Toronto et de Vancouver. En 2001, 45 % des résidentes de Toronto et 39 % de celles de Vancouver étaient des femmes nées hors du pays. En fait, cette année-là, 17 % de l'ensemble des résidentes de Toronto et de Vancouver étaient des immigrantes qui étaient arrivées au pays au cours de la dernière décennie (graphique 9.7).

Toutefois, les femmes nées à l'étranger constituent aussi une part relativement importante de la population féminine de plusieurs autres grandes régions urbaines. Par exemple, en 2001, le pourcentage de résidentes nées hors du pays était de 24 % à Hamilton, de 21 % à Calgary, de 18 % à Edmonton, à Montréal et à Ottawa-Gatineau, et de 17 % à Winnipeg.

Graphique 9.7

Pourcentage d'immigrantes dans certaines régions métropolitaines de recensement, 2001



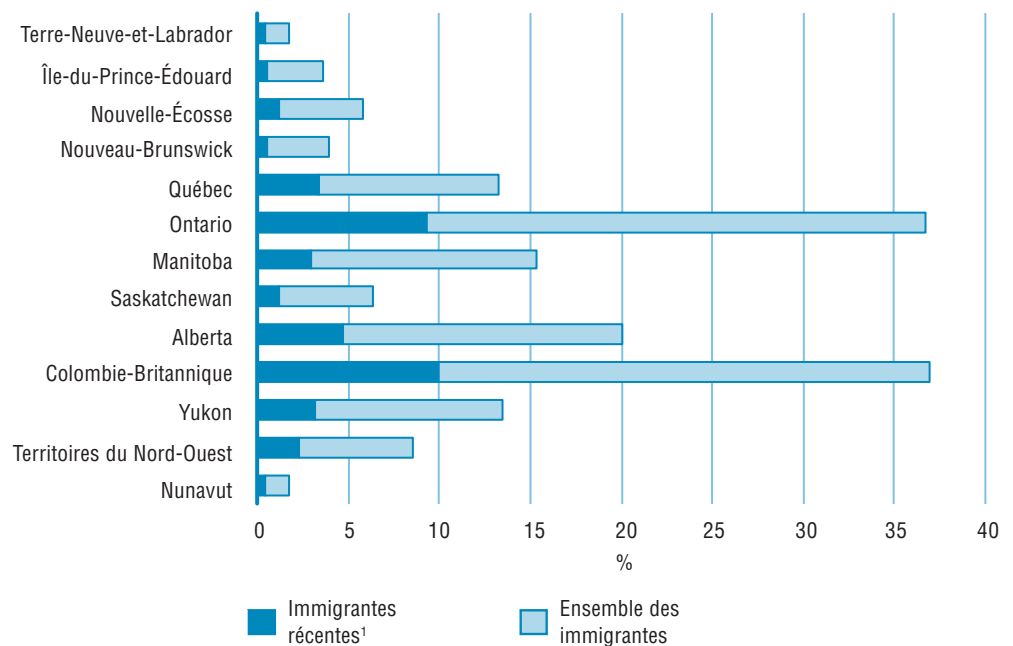
1. Comprend celles qui sont arrivées au Canada entre 1991 et les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les immigrantes ont tendance à s'établir à Toronto ou à Vancouver. Cette tendance explique aussi le fait que les femmes nées à l'étranger représentent une part relativement importante de la population féminine de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. En effet, les immigrantes représentaient 27 % des résidentes des deux provinces en 2001. Cette même année, 15 % des femmes de l'Alberta étaient aussi des immigrantes, alors que la proportion correspondante était de 12 % au Manitoba et de 10 % au Québec et au Yukon. Par contre, il était bien en deçà de 10 % dans les autres provinces et territoires (graphique 9.8).

Graphique 9.8

Pourcentage de femmes immigrantes, selon la province et le territoire, 2001



1. Comprend celles qui sont arrivées au Canada entre 1991 et les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Une population plus âgée

Au Canada, les femmes nées à l'étranger sont proportionnellement plus âgées, en moyenne, que l'ensemble de la population féminine. En particulier, les immigrantes sont beaucoup plus susceptibles que les Canadiennes de naissance d'être dans les âges d'activité maximale. En 2001, 67 % des femmes nées à l'étranger étaient âgées de 25 à 64 ans, comparativement à 52 % des femmes nées au pays. Cette année-là, à peu près le tiers (34 %) des immigrantes étaient âgées de 25 à 44 ans et le tiers (33 %), de 45 à 64 ans (tableau 9.5).

Les femmes nées hors du pays sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les autres femmes à être âgées. En 2001, 20 % des immigrantes vivant au Canada avaient 65 ans et plus, comparativement à 12 % des Canadiennes de naissance. Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les femmes forment une part disproportionnée de la population âgée née à l'étranger. Cette année-là, 54 % des immigrants de 65 ans et plus qui vivaient au Canada étaient des femmes, ce qui est toutefois légèrement inférieur à la proportion de femmes (57 %) parmi les personnes âgées nées au pays³.

Par contre, les jeunes constituent une part relativement petite de la population féminine née à l'étranger. En 2001, seulement 14 % des immigrantes avaient moins de 25 ans, comparativement à 36 % des Canadiennes de naissance. Cette année-là, 6 % des immigrantes, comparativement à 22 % des non immigrantes, avaient moins de 15 ans, tandis que 8 % des immigrantes avaient entre 15 et 24 ans, comparativement à 14 % des non immigrantes.

La plupart vivent avec des membres de leur famille

La grande majorité des femmes nées à l'étranger vivent avec leur famille. En effet, en 2001, 86 % des immigrantes de 15 ans et plus vivaient dans un milieu familial quelconque. Cette même année, 59 % vivaient avec leur mari, 3 % vivaient en union libre, 9 % étaient des chefs de familles monoparentales, 10 % étaient des filles habitant avec leurs parents, tandis que 5 % restaient avec d'autres personnes apparentées (tableau 9.6).

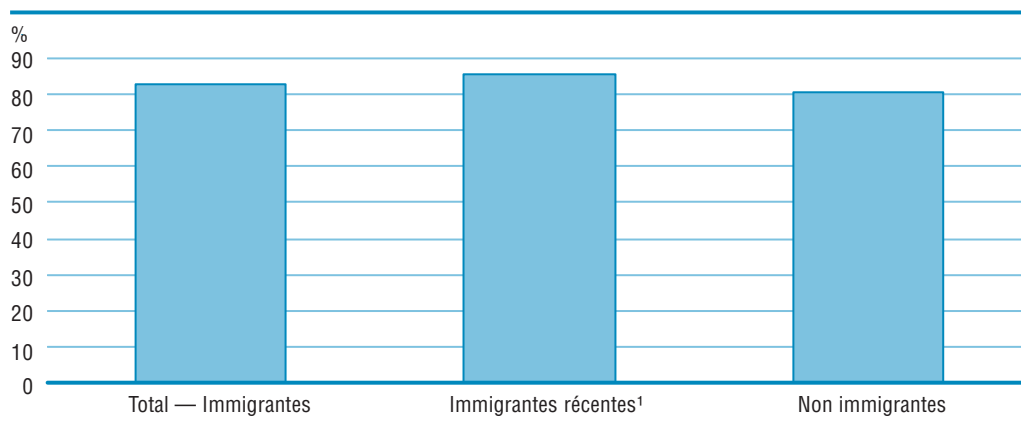
En fait, les femmes nées à l'étranger sont un peu plus susceptibles que les Canadiennes de naissance de vivre avec des membres de leur famille. En 2001, 86 % des immigrantes de 15 ans ou plus vivaient dans un milieu familial quelconque, comparativement à 82 % des autres femmes de ce groupe d'âge. Les femmes nées à l'étranger étaient particulièrement plus susceptibles que les Canadiennes de naissance de vivre avec leur conjoint (59 % comparativement à 45 %). Par contre, les femmes nées à l'étranger sont beaucoup moins susceptibles que les autres femmes de vivre en union libre. En 2001, 3 % des femmes de 15 ans et plus nées hors du pays vivaient en union libre, comparativement à 11 % des autres femmes.

Les femmes nées à l'étranger sont un peu plus susceptibles que les Canadiennes de naissance d'être chefs de familles monoparentales. En 2001, 9 % des femmes de 15 ans et plus nées à l'étranger étaient des chefs de familles monoparentales, ce qui représente environ un point de pourcentage de plus que la proportion enregistrée par leurs homologues nées au Canada. Toutefois, parmi les femmes nées à l'étranger, celles qui sont récemment arrivées au Canada sont un peu moins susceptibles d'être des chefs de familles monoparentales que les immigrantes qui sont au pays depuis plus longtemps. En 2001, par exemple, 8 % des immigrantes de 15 ans et plus qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2001 étaient des chefs de familles monoparentales.

Comme c'est le cas des Canadiennes de naissance, les femmes nées à l'étranger sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à être des parents seuls. En 2001, les femmes représentaient 83 % des parents seuls nés hors du pays, une proportion légèrement supérieure à ce qu'on observe au sein de la population non immigrante, où 81 % des parents seuls sont des femmes. Les femmes forment une part encore plus grande des parents chefs de familles monoparentales parmi les immigrants récents au Canada. En effet, en 2001, 86 % des parents seuls qui avaient immigré au Canada entre 1991 et 2001 étaient des femmes (graphique 9.9).

Graphique 9.9

Femmes, en pourcentage de l'ensemble des parents seuls, selon le statut d'immigrant, 2001



1. Comprend celles qui sont arrivées au Canada entre 1991 et les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Le profil linguistique change

Au Canada, une majorité importante de femmes nées à l'étranger parlent une langue maternelle autre que l'une des deux langues officielles. En 2001, 69 % des immigrantes de 15 ans et plus avaient une langue maternelle, c'est-à-dire la première langue parlée et encore comprise, autre que l'anglais ou le français. Par contre, l'anglais était la langue maternelle de 28 % de ces femmes, tandis que seulement 3 % ont déclaré que le français était leur langue maternelle (tableau 9.7).

Une fois de plus, surtout en raison de changements dans les principaux pays d'origine des immigrantes récentes au Canada, ces dernières sont un peu plus susceptibles que les immigrantes qui résident au pays depuis plus longtemps de parler une langue maternelle autre que l'anglais ou le français. En 2001, 83 % des femmes de 15 ans et plus nées à l'étranger qui sont arrivées au Canada dans la décennie précédente parlaient une langue maternelle autre que l'une des deux langues officielles, alors que la proportion correspondante était de 73 % pour celles qui sont arrivées dans les années 1980 et d'environ 60 % pour celles qui sont arrivées au pays avant 1981.

Bien que la majorité des femmes nées à l'étranger parlent une langue maternelle autre que l'anglais ou le français, la presque totalité d'entre elles peuvent parler au moins une des langues officielles du Canada. En 2001, 92 % des femmes de 15 ans et plus nées à l'étranger ont dit pouvoir converser en anglais ou en français, ou dans les deux langues. Cette année-là, 77 % pouvaient tenir une conversation en anglais seulement, 3 % ne parlaient que le français et 11 % étaient bilingues. Par contre, 8 % des immigrantes ne pouvaient converser dans aucune des deux langues officielles (tableau 9.8).

Comme on pouvait s'y attendre, parmi les femmes nées à l'étranger, celles qui sont arrivées récemment sont un peu plus susceptibles que celles qui sont au pays depuis plus longtemps de ne pouvoir parler ni l'anglais ni le français. En 2001, 12 % des femmes nées à l'étranger qui sont arrivées au pays entre 1991 et 2001 ne pouvaient converser ni en anglais ni en français, comparativement à 9 % de celles qui sont arrivées dans les années 1980, à 7 % de celles qui sont arrivées entre 1971 et 1980, et à moins de 5 % de celles qui sont arrivées avant 1971. Néanmoins, la grande majorité des immigrantes, même parmi les plus récentes, peuvent parler l'anglais ou le français. En 2001, 88 % des immigrantes arrivées dans la décennie précédente ont dit pouvoir tenir une conversation dans au moins une langue officielle.

En outre, les femmes nées à l'étranger sont un peu plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'être incapables de parler une langue officielle. En 2001, 8 % des femmes de 15 ans et plus nées à l'étranger ne pouvaient converser ni en français ni en anglais, comparativement à 5 % des immigrants de sexe masculin. De même, parmi les personnes qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2001, 12 % des femmes, comparativement à 8 % des hommes, étaient incapables de parler l'une ou l'autre des langues officielles.

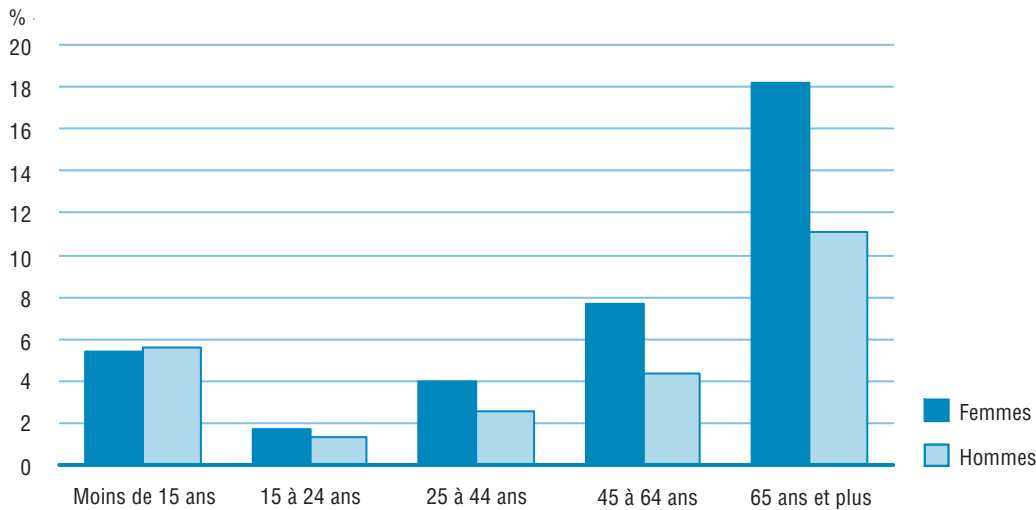
Les immigrantes âgées sont particulièrement susceptibles de ne pouvoir parler ni l'anglais ni le français. En fait, en 2001, 18 % des femmes de 65 ans et plus nées à l'étranger ne pouvaient converser dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada, alors que c'était le cas de seulement 8 % de celles de 45 à 64 ans et de 5 % ou moins de leurs cadettes. De plus, cette année-là, les immigrantes âgées étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin — 18 % comparativement à 11 % — de ne pouvoir tenir une conversation ni en anglais ni en français (graphique 9.10).

Bien que la grande majorité des femmes nées à l'étranger puissent parler au moins une des langues officielles du Canada, une proportion importante d'entre elles parlent quand même une langue non officielle à la maison. En effet, en 2001, 47 % des femmes de 15 ans et plus nées à l'étranger parlaient le plus souvent une langue autre que l'anglais

ou le français à la maison. Encore une fois, les immigrantes récentes étaient proportionnellement les plus nombreuses à parler une langue non officielle à la maison. En 2001, 68 % des immigrantes qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2001 parlaient le plus souvent une langue autre que l'anglais ou le français à la maison, alors que la proportion correspondante chez les immigrantes de plus longue date variait entre un peu plus de la moitié (52 %) de celles qui sont arrivées dans les années 1980 et moins du quart (23 %) de celles qui sont arrivées avant 1961 (graphique 9.11).

Graphique 9.10

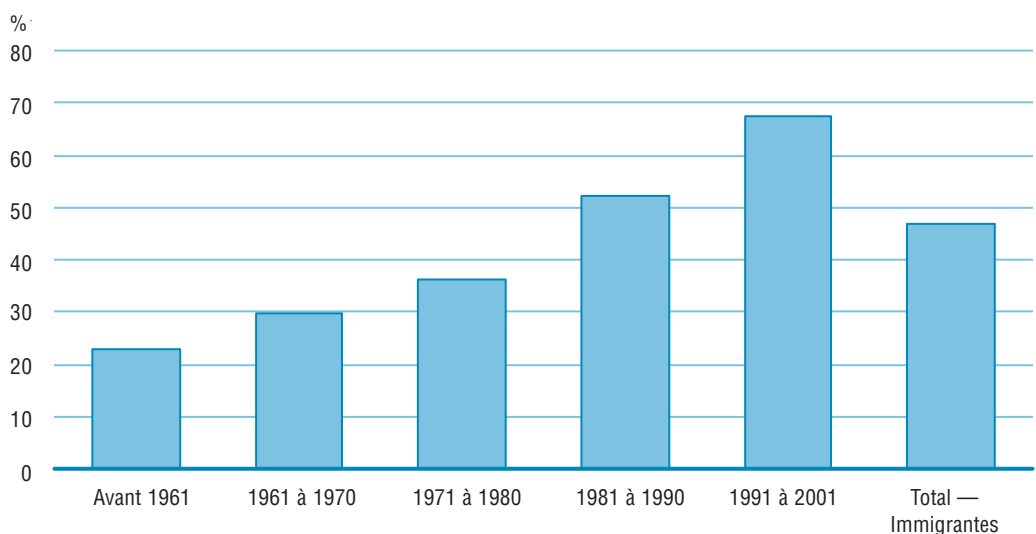
Pourcentage des immigrants qui ne pouvaient parler ni l'anglais ni le français, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Graphique 9.11

Pourcentage d'immigrantes qui parlent le plus souvent une langue non officielle à la maison, par période d'immigration, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Une minorité tout de même importante de femmes nées à l'étranger parlent aussi une langue autre que l'anglais ou le français au travail. En 2001, 6 % des immigrantes employées parlaient le plus souvent une langue autre que l'une des deux langues officielles au travail, tandis que 2 % parlaient une autre langue en combinaison avec l'anglais ou le français ou les deux.

Les femmes nées à l'étranger sont très scolarisées

Les femmes nées à l'extérieur du Canada sont proportionnellement plus nombreuses que les Canadiennes de naissance à avoir terminé leurs études universitaires. En 2001, 18 % des femmes nées à l'étranger avaient un grade universitaire, comparativement à 14 % de celles nées au Canada. Toutefois, les niveaux de scolarité des immigrantes étaient moins élevés que ceux des immigrants de sexe masculin, dont 24 % avaient un grade cette année-là. Par contre, parmi la population née au Canada, les femmes sont actuellement tout aussi susceptibles que les hommes d'avoir un grade universitaire (tableau 9.9).

De plus, les femmes nées à l'étranger sont proportionnellement plus nombreuses que les autres Canadiennes à avoir un grade d'études supérieures. En 2001, 6 % des immigrantes avaient une maîtrise ou un doctorat acquis, comparativement à 4 % des femmes nées au Canada. Une fois de plus, cependant, les femmes nées à l'étranger étaient bien moins susceptibles que les immigrants de sexe masculin d'avoir un grade d'études supérieures. En effet, cette année-là, près de 10 % des hommes nés à l'étranger avaient un diplôme d'études supérieures.

Parmi les femmes nées à l'étranger, celles qui sont arrivées récemment sont particulièrement susceptibles d'avoir des titres universitaires. En 2001, 26 % des immigrantes qui sont arrivées au Canada dans la décennie précédente étaient titulaires d'un grade universitaire, même que près de 1 sur 10 avait un grade supérieur au baccalauréat.

Il convient toutefois de souligner que les données sur le niveau de scolarité des personnes nées à l'étranger ne tiennent pas compte de la possibilité qu'elles aient atteint leur niveau le plus élevé de formation officielle une fois au Canada plutôt qu'avant leur arrivée au pays. En outre, les personnes qui ont terminé leurs études avant de venir au Canada éprouvent souvent certaines difficultés à faire reconnaître leurs titres de compétence à leur arrivée au pays.

Bien qu'un nombre relativement élevé de femmes nées à l'étranger aient des titres postsecondaires, près de 1 sur 3 n'a jamais fréquenté l'école secondaire. En 2001, 33 % des immigrantes de 15 ans et plus n'avaient pas terminé leurs études secondaires, une proportion légèrement supérieure à celle des non immigrantes (31 %). De plus, les immigrantes étaient proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à ne pas avoir fréquenté l'école secondaire, la proportion étant de 28 %.

Par contre, les immigrantes récentes qui n'ont pas fréquenté l'école secondaire sont relativement peu nombreuses. En 2001, 27 % des femmes de 15 ans et plus nées à l'étranger qui sont arrivées entre 1991 et 2001 n'avaient pas fait d'études secondaires, comparativement à 33 % de l'ensemble des immigrantes.

Les jeunes immigrantes sont plutôt susceptibles de fréquenter l'école

Une proportion relativement importante de jeunes immigrantes fréquentent l'école. En 2001, 83 % des femmes de 15 à 19 ans nées à l'étranger fréquentaient l'école à temps plein ou à temps partiel, comparativement à 78 % de leurs homologues non immigrantes.

De même, chez les femmes de 20 à 24 ans, 58 % de celles qui sont nées à l'extérieur du Canada suivaient un programme d'études quelconque cette année-là, comparativement à 50 % des Canadiennes de naissance (tableau 9.10).

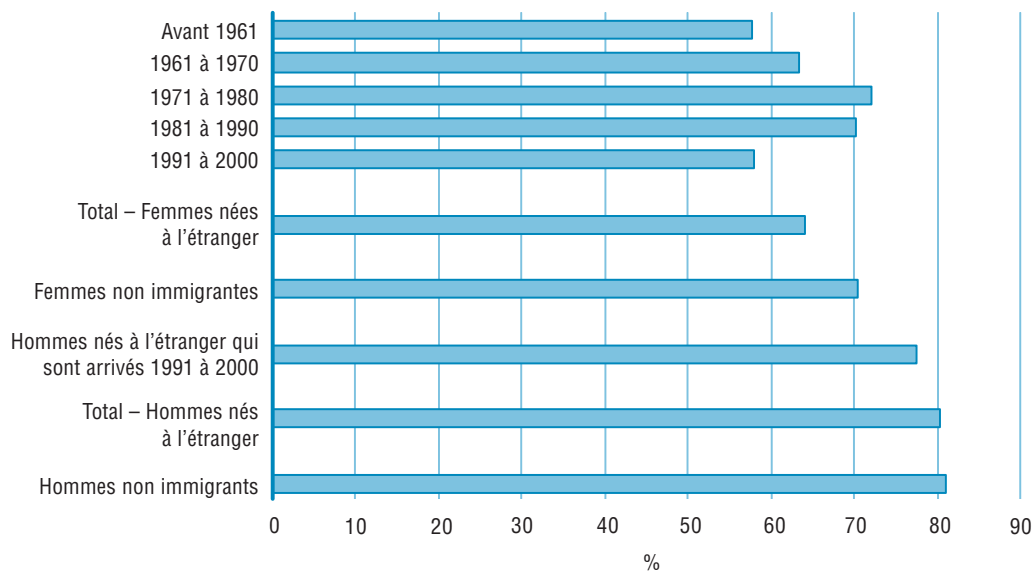
Dans l'ensemble, les jeunes femmes nées à l'étranger sont à peu près aussi susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de fréquenter l'école. Par contre, dans le reste de la population, les taux de fréquentation scolaire sont nettement plus élevés chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Moins susceptibles d'occuper un emploi

Les femmes nées à l'étranger sont généralement plus instruites que les Canadiennes de naissance, mais elles sont moins susceptibles d'être employées. Par exemple, chez les femmes de 25 à 64 ans, seulement 64 % de celles qui sont nées hors du pays faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée en 2001, comparativement à 70 % des non immigrantes. Comme c'est le cas des autres femmes, celles qui sont nées à l'étranger sont aussi bien moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues de sexe masculin, dont 80 % faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée cette année-là (graphique 9.12).

Graphique 9.12

Taux d'activité des femmes nées à l'étranger de 25 à 64 ans, selon la période d'immigration, 2001¹



1. Ne comprend pas les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Parmi les femmes nées à l'étranger, celles qui sont arrivées récemment au Canada sont proportionnellement les moins nombreuses à être employées. En effet, en 2001, seulement 58 % des femmes de 25 à 64 ans qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2001 faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée, comparativement à environ 70 % ou plus de celles qui sont arrivées au pays dans les années 1970 et 1980 et à 63 % de celles qui sont arrivées au Canada entre 1961 et 1970.

En outre, comme c'est le cas des autres femmes au Canada, une proportion relativement importante de femmes nées à l'étranger travaillent à temps partiel ou une partie de l'année. En 2001, 47 % des immigrantes employées de 25 à 64 ans travaillaient principalement selon un horaire atypique. Cette proportion était légèrement supérieure à celle de leurs homologues non immigrantes, dont 45 % travaillaient surtout à temps partiel une partie de cette année-là. En outre, les femmes nées à l'étranger étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir un horaire de travail atypique que les immigrants de sexe masculin, dont seulement 34 % étaient employés principalement à temps partiel ou une partie de cette même année (tableau 9.11)

Parmi les immigrantes, celles qui sont arrivées le plus récemment sont proportionnellement les plus nombreuses à travailler à temps partiel. En effet, en 2001, bien plus de la moitié (56 %) des femmes employées nées à l'étranger et arrivées dans la décennie précédente travaillaient surtout à temps partiel, alors que c'était le cas de moins de 45 % des immigrantes arrivées ici avant 1991.

Concentrées dans des emplois traditionnellement féminins

Comme c'est le cas de l'ensemble de la main-d'œuvre féminine au Canada, la majorité des travailleuses nées à l'étranger sont concentrées dans des professions traditionnellement occupées par des femmes. Par exemple, en 2001, 46 % des femmes nées à l'étranger qui participaient à la main-d'œuvre rémunérée occupaient des postes administratifs ou de bureau, ou travaillaient dans la vente ou les services. Cette proportion était toutefois un peu moins élevée que celle des Canadiennes de naissance, dont 49 % étaient employées dans ces secteurs. Par contre, la proportion d'immigrantes occupant ces genres d'emplois était près du double de celle de leurs homologues de sexe masculin; cette année-là, seulement 22 % des hommes employés nés à l'étranger travaillaient dans ces secteurs (tableau 9.12).

Les femmes nées à l'étranger sont surreprésentées parmi les femmes travaillant dans le secteur de la fabrication. En 2001, 11 % des femmes employées nées à l'extérieur du Canada travaillaient dans la fabrication, comparativement à seulement 4 % des Canadiennes de naissance. Par contre, les immigrantes ont tendance à être sous-représentées parmi les femmes occupant des emplois professionnels dans les milieux de l'enseignement, du gouvernement, des services sociaux, de la religion, des loisirs et de la culture, tandis qu'elles sont à peu près aussi susceptibles que les autres femmes d'être employées comme professionnelles de la santé ou d'occuper des postes de gestion. Toutefois, les femmes nées à l'étranger étaient proportionnellement moins nombreuses à être employées comme gestionnaires que les immigrants de sexe masculin. Cette année-là, 9 % des immigrantes employées occupaient des postes de gestion, comparativement à 15 % des hommes nés à l'étranger.

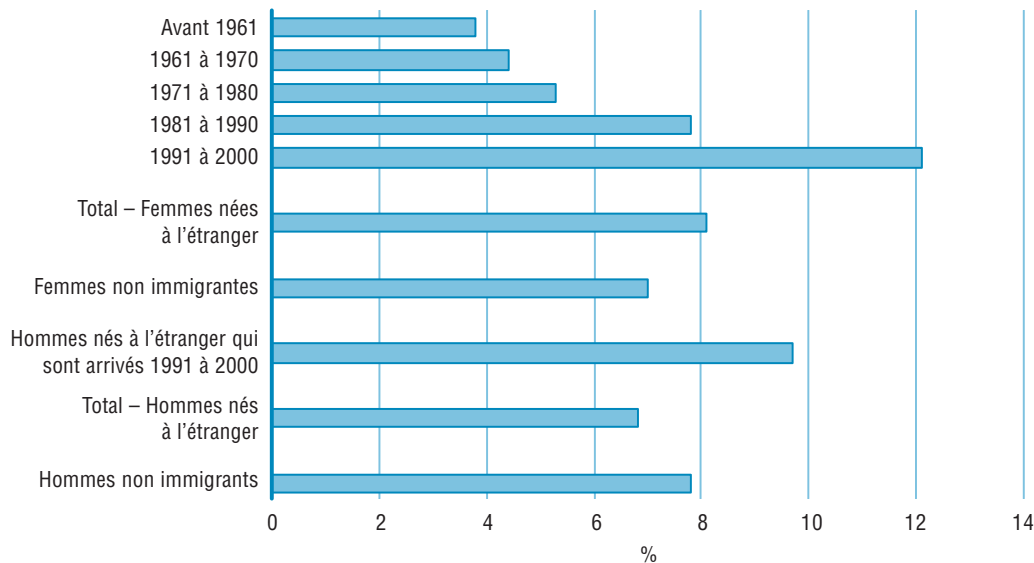
De plus, les femmes nées à l'étranger forment une part quelque peu disproportionnée des femmes exerçant une profession en sciences naturelles et appliquées. En 2001, 4 % des femmes employées nées à l'étranger travaillaient dans ces domaines, comparativement à 3 % de leurs homologues nées au Canada. Toutefois, les immigrantes demeuraient beaucoup moins susceptibles d'occuper ces emplois haut de gamme que leurs homologues de sexe masculin, dont 14 % travaillaient dans le milieu scientifique.

Taux de chômage élevés

Les taux de chômage des femmes nées à l'étranger sont relativement élevés. En effet, 8,1 % des femmes actives nées hors du pays étaient considérées comme sans emploi en 2001, comparativement à 7,0 % de celles nées au Canada. En outre, les immigrantes sont un peu plus susceptibles d'être en chômage que les immigrants de sexe masculin, dont 6,8 % n'avaient pas de travail cette année-là (graphique 9.13).

Graphique 9.13

Taux de chômage des femmes nées à l'étranger, selon la période d'immigration, 2001¹



1. Ne comprend pas les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Parmi les femmes nées à l'étranger, celles qui sont arrivées le plus récemment sont proportionnellement les plus nombreuses à être sans travail. En effet, 12,1 % des femmes actives qui ont immigré au Canada durant la dernière décennie n'avaient pas d'emploi en 2001, comparativement à 7,8 % de celles qui sont arrivées au cours de la période de 1981 à 1990 et à 5 % ou moins de celles qui sont venues au Canada avant 1981. De plus, les immigrantes récentes actives sont beaucoup plus susceptibles d'être en chômage que leurs homologues de sexe masculin, dont 9,7 % n'avaient pas de travail en 2001.

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population féminine, les jeunes immigrantes sont beaucoup plus susceptibles d'être sans travail que leurs aînées. En 2001, 14,9 % des femmes actives de 15 à 24 ans nées à l'étranger étaient en chômage, comparativement à 8,9 % de celles de 25 à 44 ans et à 5,7 % de celles de 45 à 64 ans. En outre, les jeunes immigrantes ont un taux de chômage nettement supérieur à celui des jeunes femmes nées au Canada, dont 12,7 % étaient sans emploi cette année-là. Par contre, le taux de chômage des jeunes immigrantes ne diffère à peu près pas de celui des jeunes immigrants. Contrairement à ce qui a été observé chez les non immigrants, les jeunes femmes de 15 à 24 ans sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes de ce groupe d'âge d'être en chômage (tableau 9.13).

Peu de différence sur le plan de la rémunération

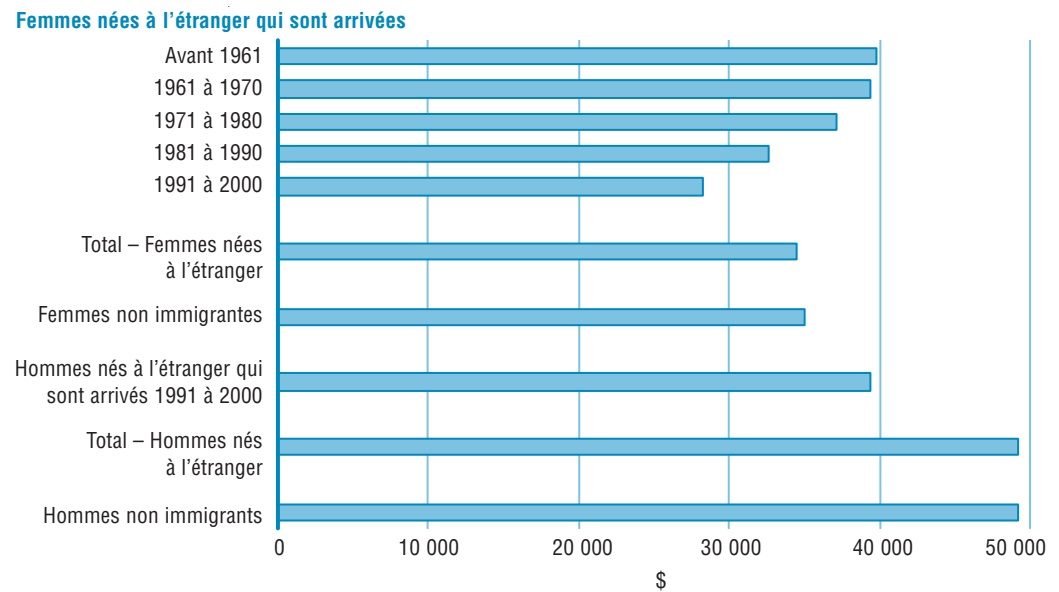
Les immigrantes qui occupent un emploi gagnent généralement à peu près autant que les autres femmes au Canada. Par exemple, les femmes nées à l'étranger qui ont travaillé à temps plein durant toute l'année 2000 gagnaient en moyenne 34 500 \$, seulement environ 500 \$ de moins par personne que leurs homologues nées au Canada. Toutefois, comme les Canadiennes de naissance, les immigrantes gagnent beaucoup moins que

leurs homologues de sexe masculin. La rémunération des femmes nées à l'étranger qui travaillaient à temps plein toute cette année-là ne représentait que 70 % du revenu d'emploi de leurs homologues de sexe masculin, tandis que le taux correspondant était de 71 % parmi la population non immigrante (graphique 9.14).

Toutefois, la rémunération moyenne des immigrantes récentes est relativement faible. Les femmes nées à l'étranger qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2000 et qui travaillaient à temps plein durant toute l'année 2000 gagnaient en moyenne légèrement plus de 28 000 \$, soit environ 20 % de moins que la rémunération de l'ensemble des immigrantes et des non immigrantes. Toutefois, comme c'est le cas des autres femmes, les immigrantes récentes gagnaient à peu près 70 % du revenu d'emploi de leurs homologues de sexe masculin.

Graphique 9.14

Revenu moyen d'emploi des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus qui étaient employées à temps plein durant toute l'année 2000¹, selon la période d'immigration



1. Ne comprend pas les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Revenus totaux légèrement inférieurs

Comme pour leur rémunération, le revenu total moyen des femmes nées à l'étranger provenant de toutes sources est légèrement inférieur à celui des Canadiennes de naissance. Parmi les femmes de 15 ans et plus, celles qui sont nées à l'extérieur du Canada avaient un revenu moyen de toutes sources, ce qui comprend le revenu d'emploi, le revenu de placements et les paiements de transfert, de 22 400 \$ en 2000, comparativement à 23 100 \$ pour les femmes nées au Canada. Toutefois, à l'instar des Canadiennes de naissance, les femmes nées à l'étranger ont des revenus totaux bien moins élevés que ceux de leurs homologues de sexe masculin. En fait, le revenu moyen des immigrantes de 15 ans et plus équivalait à seulement 61 % de celui de leurs homologues de sexe masculin cette année-là, soit à peu près la même proportion (62 %) que parmi la population née au Canada (tableau 9.14).

De plus, les femmes nées à l'étranger qui sont arrivées au Canada durant la dernière décennie ont des revenus particulièrement faibles. En effet, les femmes de 15 ans et plus ayant immigré au Canada durant la dernière décennie avaient un revenu moyen de seulement 16 700 \$ en 2000, environ 6 000 \$ de moins que l'ensemble des immigrantes et les Canadiennes de naissance.

Elles dépendent davantage des paiements de transfert

En général, comparativement aux Canadiennes de naissance, les femmes nées à l'étranger reçoivent une part légèrement plus élevée de leur revenu total des paiements de transfert gouvernementaux, dont les allocations familiales, l'assurance-emploi et d'autres types d'aide sociale. En 2000, les paiements de transfert représentaient 19 % du revenu total des immigrantes de 15 ans et plus, comparativement à 16 % de celui des femmes nées au Canada. En outre, les femmes nées à l'étranger tirent une plus grande part de leur revenu des paiements de transfert que les immigrants de sexe masculin, dont seulement 10 % du revenu de cette année-là provenait de sources gouvernementales (tableau 9.15).

Les immigrantes âgées reçoivent une part particulièrement importante de leur revenu des paiements de transfert gouvernementaux. En 2000, 59 % du revenu des immigrantes de 65 ans et plus provenait de ces sources, tandis que la proportion correspondante était de 57 % chez les femmes âgées nées au Canada. Les femmes de 25 à 44 ans nées à l'étranger reçoivent aussi une part un peu plus élevée de leur revenu des programmes d'aide de l'État, comparativement à leurs homologues non immigrantes, alors que c'est le contraire chez celles de 15 à 24 ans et de 45 à 64 ans. En outre, les immigrantes de moins de 65 ans qui sont arrivées au Canada durant la dernière décennie reçoivent une portion particulièrement importante de leur revenu sous forme d'aide gouvernementale, alors que ce n'est pas le cas des immigrantes âgées récemment arrivées au pays³.

Bon nombre vivent une situation de faible revenu

Au Canada, une proportion relativement importante de femmes nées à l'étranger touchent un revenu inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada. En 2000, 23 % de ces dernières nées à l'étranger avaient un faible revenu, comparativement à seulement 16 % des Canadiennes de naissance. En outre, les immigrantes étaient proportionnellement plus nombreuses à vivre dans une situation de faible revenu que les immigrants de sexe masculin, dont 20 % appartenaient à un ménage à faible revenu cette année-là (graphique 9.15).

Les femmes qui ont immigré au Canada le plus récemment sont particulièrement susceptibles d'avoir un faible revenu. En 2000, 35 % des femmes qui ont immigré au pays entre 1991 et 2000 vivaient dans un ménage à faible revenu, comparativement à 21 % de celles qui y ont immigré entre 1981 et 1990 et à moins de 2 femmes sur 10 arrivées au Canada avant 1981.

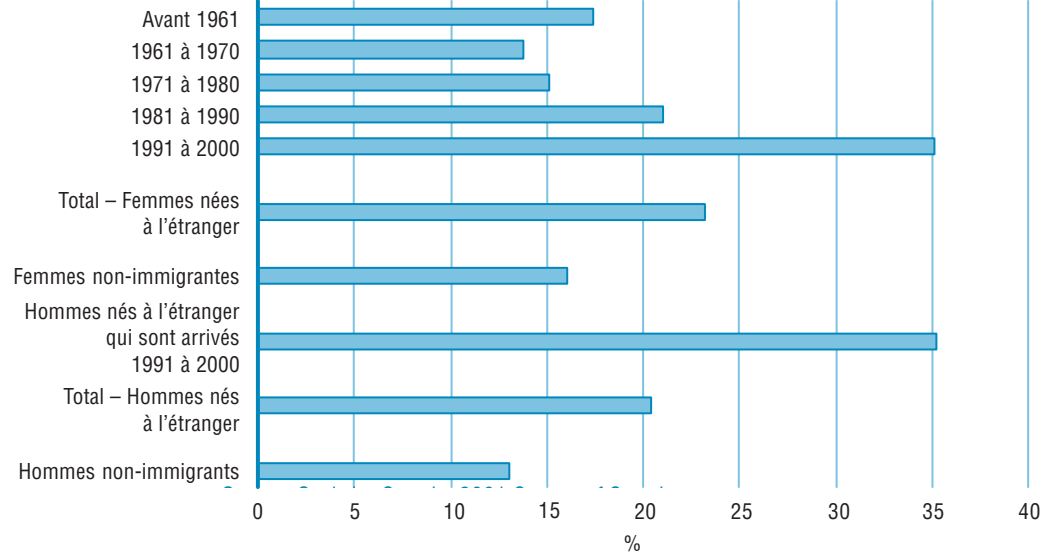
En outre, parmi la population des immigrantes, les enfants sont les plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu. En effet, 42 % des immigrantes de moins de 15 ans appartenaient à un ménage à faible revenu en 2000, ce qui était beaucoup plus du double de la proportion des non immigrantes de ce groupe d'âge qui vivaient une situation de faible revenu cette même année (17 %). Les immigrantes de 15 à 24 ans et celles de 25 à 44 ans étaient beaucoup plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu en 2000 que leurs homologues non immigrantes, alors que les écarts étaient beaucoup moindres entre les immigrantes et les non immigrantes du groupe des 45 ans et plus (graphique 9.16).



Graphique 9.15

Proportion de la population féminine nées à l'étranger vivant dans une situation de faible revenu, selon la période d'immigration, 2000

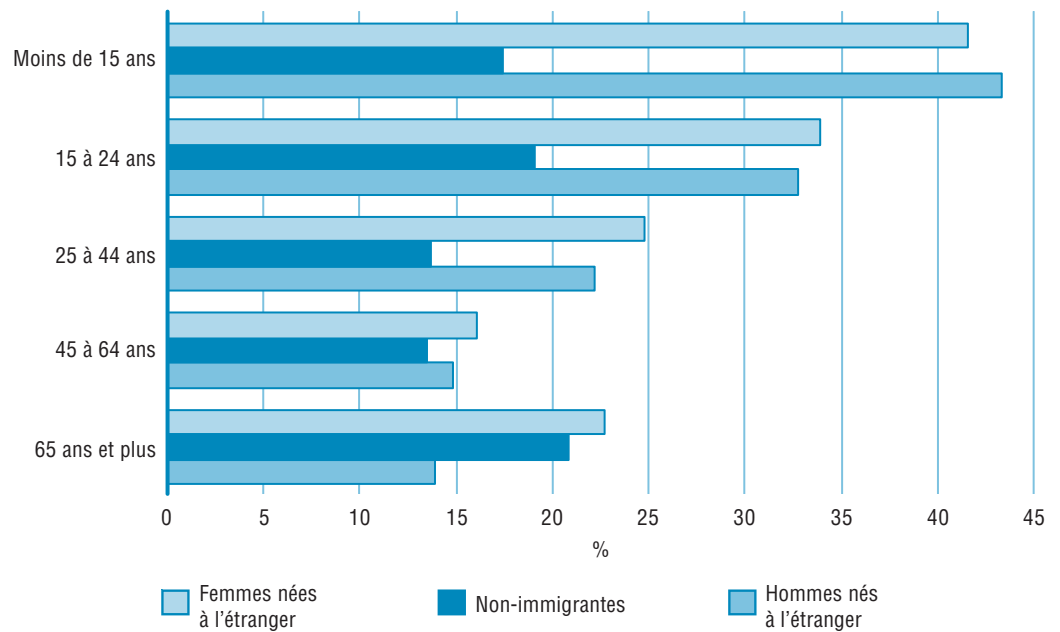
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Graphique 9.16

Proportion de la population vivant dans une situation de faible revenu, selon l'âge, 2000¹



1. Ne comprend pas les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Notes

1. L'immigrant qui désire devenir citoyen canadien doit présenter une demande. Ce processus s'appelle la naturalisation. Pour obtenir la citoyenneté canadienne, l'immigrant doit avoir 18 ans, être un résident permanent légal du Canada, avoir vécu au Canada pendant trois des quatre années précédant immédiatement le jour de la demande, être capable de communiquer en anglais ou en français, et avoir une connaissance du Canada, notamment des droits et des responsabilités du citoyen.
2. On trouve au chapitre 10 un profil plus détaillé de la population des femmes des minorités visibles. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par personne de minorités visibles « les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles comprend les groupes suivants : les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Noirs, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Philippins, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains, les Japonais, les Coréens et les habitants des îles du Pacifique.
3. Le chapitre 12 contient de plus amples renseignements sur la population des femmes âgées nées à l'étranger.



Tableau 9.1

Immigrants arrivant au Canada, selon la catégorie d'immigrant, 1994 à 2003

Catégories d'immigrants	1994 à 2003 ¹			
	Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%
Catégorie familiale				
Famille immédiate	269 197	24,2	168 777	16,0
Parents et grand-parents	131 352	11,8	98 238	9,3
Total – Catégorie familiale	400 549	35,9	267 015	25,2
Catégorie économique²				
Candidat principal à la catégorie économique	123 657	11,1	349 865	33,1
Dépendants des candidats principaux à la catégorie économique	417 396	37,4	264 264	25,0
Réfugiés ³	116 945	10,4	137 719	13,0
Autre ⁴	41 558	3,7	22 956	2,2
Arriéré et non déclaré	14 465	1,3	15 742	1,4
Total	1 114 570	100,0	1 057 561	100,0

1. Entre 1994 et 2003, le sexe de 120 immigrants n'était pas indiqué.
2. Comprend les travailleurs qualifiés et les personnes dans le domaine des affaires que leurs dépendants.
3. Comprend les réfugiés parrainés par le gouvernement, les réfugiés parrainés par des particuliers, les réfugiés dont on a donné refuge au Canada (asile), et leurs dépendants à l'étranger.
4. Comprend fournisseurs de soins et leurs dépendants, les réfugiés visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les demandeurs non reconnus du statut de réfugié, les retraités et les candidats des provinces ou des territoires.

Source : *Citoyenneté et Immigration Canada*.

Tableau 9.2

La population féminine née à l'étranger, selon la période d'immigration, 2001

	Ensemble de la population	En pourcentage de l'ensemble du groupe	En pourcentage de l'ensemble des femmes au Canada	En pourcentage de l'ensemble des immigrantes
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées				
Avant 1961	461 095	51,5	3,1	16,3
1961 à 1970	381 835	51,2	2,5	13,5
1971 à 1980	486 930	52,0	3,2	17,2
1981 à 1990	538 735	51,7	3,6	19,1
1991 à 2001 ¹	957 275	52,3	6,4	33,9
Total – Femmes nées à l'étranger	2 825 870	51,9	18,7	100,0
Résidentes non-permanentes	98 685	49,7	0,7	...
Non-immigrantes	12 150 200	50,6	80,6	...
Total	15 074 755	50,9	100,0	...

1. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : *Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001*.

Tableau 9.3

Région de naissance des femmes nées à l'étranger, selon la période d'immigration, 2001

Région de naissance	Période d'arrivée					Total
	1991 à 2001 ¹	1981 à 1990	1971 à 1980	1961 à 1970	Avant 1961	
États-Unis	2,9	4,6	7,4	6,7	4,8	4,8
Amérique centrale et Amérique du Sud	6,4	9,9	6,8	2,4	0,7	5,7
Antilles et Bermudes	4,9	7,4	10,6	6,2	0,8	5,9
Europe						
Royaume-Uni	2,2	5,9	13,0	21,9	26,8	11,4
Autres pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe	3,0	4,4	5,9	11,7	26,8	8,8
Europe de l'Est	9,3	9,6	3,3	5,2	15,1	8,7
Europe du Sud	4,8	5,0	13,1	29,9	21,4	12,4
Total – Europe	19,3	24,8	35,4	68,7	90,1	41,3
Afrique	7,2	5,2	5,5	2,9	0,4	4,8
Asie						
Asie centrale occidentale et Moyen-Orient	8,1	6,3	2,8	1,5	0,4	4,7
Asie occidentale	23,4	15,4	10,6	5,1	1,7	13,7
Asie du Sud-Est	11,5	16,0	11,3	2,4	0,3	9,3
Asie du Sud	15,3	9,2	8,0	2,9	0,3	8,8
Total – Asie	58,4	46,9	32,7	11,9	2,7	36,4
Océanie et autres	0,8	1,1	1,5	1,2	0,4	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.4

La population féminine née à l'étranger dans certaines régions métropolitaines de recensement, 2001

Régions métropolitaines de recensement (RMR)	Immigrantes							
	Arrivées entre 1991 et 2001 ¹		Arrivées avant 1991		Total – Immigrantes		Non-immigrantes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toronto	413 510	43,2	647 060	34,6	1 060 570	37,5	1 288 390	10,6
Vancouver	171 495	17,9	214 790	11,4	386 285	13,7	600 160	4,9
Montréal	110 000	11,4	206 540	11,1	316 545	11,2	1 407 495	11,6
Calgary	36 335	3,8	64 995	3,4	101 340	3,6	366 505	3,0
Ottawa ²	33 125	3,4	53 510	2,9	86 635	3,1	315 370	2,6
Edmonton	24 260	2,5	61 095	3,3	85 350	3,0	378 840	3,1
Hamilton	18 630	1,9	61 950	3,3	80 590	2,9	251 770	2,1
Winnipeg	13 730	1,4	42 965	2,3	56 690	2,0	281 265	2,3
Kitchener	13 580	1,4	32 810	1,8	46 395	1,6	160 165	1,3
London	10 125	1,1	31 550	1,7	41 675	1,4	176 810	1,4
St. Catharines–Niagara	5 315	0,6	29 415	1,6	34 720	1,2	155 020	1,3
Windsor	12 185	1,3	22 470	1,2	34 655	1,2	118 845	1,0
Victoria	5 365	0,6	25 770	1,4	31 135	1,1	127 895	1,1
Oshawa	3 790	0,4	20 015	1,1	23 800	0,8	124 870	1,0
Abbotsford	5 330	0,6	11 040	0,6	16 385	0,6	56 380	0,4
Halifax	3 945	0,4	8 455	0,4	12 390	0,4	171 155	1,4
Autres RMR	18 650	1,9	45 915	2,4	64 545	2,3	1 213 920	10,0
Total – RMR	899 355	93,9	1 580 345	84,6	2 479 705	87,7	7 194 855	59,2
Total – Régions urbaines	930 645	97,2	1 733 365	92,8	2 664 015	94,3	9 291 435	76,4
Total – Régions rurales	26 630	2,8	135 230	7,2	161 855	5,7	2 858 765	23,5
Canada	957 275	100,0	1 868 585	100,0	2 825 870	100,0	12 150 200	100,0

1. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

2. Les données pour Gatineau (Québec) ne sont pas comprises.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.5

Répartition de l'âge des femmes nées à l'étranger, selon la période d'immigration, 2001

	Personnes – Groupes d'âge				
	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
	%				
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées					
Avant 1961	1,3	36,9	61,7
1961 à 1970	18,8	56,6	24,6
1971 à 1980	...	1,6	34,7	49,7	13,9
1981 à 1990	2,2	14,1	46,6	26,4	10,6
1991 à 2001 ¹	15,1	15,4	47,6	16,4	5,4
Total – Femmes nées à l'étranger	5,5	8,2	33,7	32,8	19,7
Femmes non-immigrantes	21,6	14,0	29,7	22,6	12,1
Hommes non-immigrants	6,1	9,1	32,7	34,0	18,0
Hommes nés à l'étranger	23,3	14,9	29,8	22,4	9,4

1. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.6

Situation familiale des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus, 2001

	Immigrantes	Immigrantes récentes ¹	Non-immigrantes
	%		
Femmes vivant avec leur famille			
Épouse	59,3	59,2	45,2
Conjointe en union de fait	3,4	3,0	11,2
Parent seul	9,4	8,2	8,5
Fille jamais mariée	9,5	16,6	15,3
Femmes vivant dans une famille élargie	4,8	5,6	2,0
Total – Femmes vivant avec leur famille	86,4	92,6	82,2
Femmes ne vivant pas avec leur famille			
Femmes vivant avec des personnes non apparentées	2,2	3,1	3,4
Femmes vivant seules	11,3	4,4	14,4
Total	100,0	100,0	100,0

1. Correspond à celles qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2000 et durant les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.7

Langue maternelle des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, 2001

	Anglais seulement	Français seulement	Autre ¹	Total
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées				
Avant 1961	36,8	2,3	61,0	100,0
1961 à 1970	40,6	3,3	56,0	100,0
1971 à 1980	37,7	3,4	58,9	100,0
1981 à 1990	24,5	2,8	72,7	100,0
1991 à 2001 ²	14,2	2,3	83,4	100,0
Total – Femmes nées à l'étranger	28,2	2,8	69,0	100,0
Non-immigrantes	64,7	29,2	6,0	100,0
Hommes nés à l'étranger qui sont arrivés entre 1991 et 2001	13,9	2,7	83,4	100,0
Total – Hommes nés à l'étranger	26,3	3,0	70,7	100,0
Hommes non-immigrants	65,7	28,6	5,7	100,0

1. Comprend les langues non officielles et les réponses multiples.

2. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.8

**Connaissance des langues officielles des femmes nées à l'étranger de
15 ans et plus, selon la période d'immigration, 2001**

	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total
	%				
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées					
Avant 1961	85,4	2,0	9,3	3,2	100,0
1961 à 1970	78,7	3,0	12,6	5,7	100,0
1971 à 1980	77,6	3,6	12,3	6,5	100,0
1981 à 1990	74,2	4,2	12,5	9,0	100,0
1991 à 2001 ¹	74,3	3,9	9,6	12,2	100,0
Total – Femmes nées à l'étranger	77,4	3,4	11,1	8,0	100,0
Non-immigrantes	62,8	16,0	21,2	0,1	100,0
Hommes nés à l'étranger qui sont arrivés entre 1991 et 2001	78,0	3,1	11,3	7,6	100,0
Total – Hommes nés à l'étranger	79,4	2,8	13,0	4,7	100,0
Hommes non-immigrants	64,5	13,4	22,0	0,1	100,0

1. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.9

**Niveau de scolarité des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus,
selon la période d'immigration, 2001**

	Aucun certificat d'études secondaires	Certificat d'études secondaires	Études post- secondaires partielles	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Études universi- taires avec baccalauréat	Études universitaires et titulaires d'un grade supérieur au baccalauréat	Total avec grade universi- taire	Total
	%							
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées								
Avant 1961	48,9	13,7	27,4	2,3	4,6	3,1	7,7	100,0
1961 à 1970	35,8	13,5	32,7	3,1	9,1	5,7	14,8	100,0
1971 à 1980	28,3	12,8	36,0	3,5	13,4	5,8	19,3	100,0
1981 à 1990	29,7	13,2	35,4	3,6	12,6	5,4	18,0	100,0
1991 à 2001 ¹	27,0	13,4	29,1	5,0	16,9	8,6	25,5	100,0
Total – Femmes nées à l'étranger	32,8	13,4	31,8	3,7	12,2	6,1	18,3	100,0
Non-immigrantes	30,7	15,6	37,3	2,7	10,1	3,7	13,8	100,0
Total – Hommes nés à l'étranger	27,8	10,6	34,8	3,2	13,8	9,7	23,5	100,0
Hommes non-immigrants	32,6	13,8	38,1	1,7	9,6	4,2	13,8	100,0

1. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.10

Fréquentation scolaire des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, 2001

	Personnes – Groupes d'âge							
	15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 44 ans		45 ans et plus	
	Total – Personnes fréquentant l'école ¹	Effectifs scolaires à temps plein	Total – Personnes fréquentant l'école ¹	Effectifs scolaires à temps plein	Total – Personnes fréquentant l'école ¹	Effectifs scolaires à temps plein	Total – Personnes fréquentant l'école ¹	Effectifs scolaires à temps plein
	%							
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées								
Avant 1961	7,3	1,4	1,6	0,3
1961 à 1970	10,0	2,4	2,6	0,4
1971 à 1980	53,7	42,7	13,2	4,5	4,1	0,8
1981 à 1990	81,3	78,0	62,3	52,2	13,7	4,9	4,4	1,1
1991 à 2001 ²	84,0	80,7	56,4	45,4	21,4	9,8	7,1	2,3
Total – Femmes nées à l'étranger	83,2	79,8	58,2	47,5	16,9	7,0	3,4	0,8
Non-immigrantes	77,7	74,1	49,8	41,3	12,2	4,4	2,9	0,5
Total – Hommes nés à l'étranger	82,4	79,4	57,9	47,2	14,8	6,5	2,9	0,7
Hommes non-immigrants	74,9	71,2	43,4	35,3	9,6	3,9	2,0	0,4

1. Correspond à la fréquentation scolaire à temps plein ou à temps partiel.

2. Ne comprend que les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.11

Condition d'emploi à temps plein ou à temps partiel des femmes de 25 à 64 ans ayant travaillé dans le courant de l'année 2000, selon la période d'immigration¹

	Principalement à temps plein		Principalement à temps partiel	
	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées				
Avant 1961	62 670	55,8	49 680	44,2
1961 à 1970	112 420	56,4	86 915	43,6
1971 à 1980	187 290	58,3	133 920	41,7
1981 à 1990	167 820	55,8	133 180	44,2
1991 à 2000	173 545	43,7	223 145	56,3
Total – Femmes nées à l'étranger	703 760	52,9	626 830	47,1
Non-immigrantes	2 680 945	54,8	2 214 635	45,2
Hommes nés à l'étranger	994 525	65,9	513 905	34,1
Hommes non-immigrants	3 762 220	69,0	1 687 980	31,0

1. Ne comprend pas les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.12

Répartition par profession des femmes¹ de 25 à 64 ans nées à l'étranger et ayant un emploi, 2001

Professions	Femmes			Hommes		
	Immigrantes	Immigrantes récentes ²	Non-immigrantes	Immigrants	Immigrants récents ²	Non-immigrants
	%					
Gestion	8,8	6,8	9,0	14,9	11,6	14,3
Professions libérales et commerciales	5,1	4,4	5,1	3,3	2,9	3,0
Administration et travail de bureau	21,3	17,6	25,5	6,0	6,4	6,1
Professions des sciences naturelles et appliquées	4,4	7,0	2,8	13,6	18,4	9,3
Professions du domaine de la santé	9,1	7,3	10,1	2,7	2,1	2,1
Services sociaux, enseignement, gouvernement, religion et autres professions	11,9	10,3	16,0	8,4	7,4	8,9
Vente et services	24,8	27,9	23,2	16,1	17,4	14,8
Métiers et transports	2,4	2,6	2,3	22,9	18,7	28,2
Secteur primaire	1,4	1,5	2,0	2,2	1,9	6,1
Transformation et fabrication	10,7	14,4	3,8	11,2	14,3	8,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi pendant la semaine précédant le recensement.

2. Comprend les immigrants qui sont arrivés au Canada durant les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.13

Taux de chômage, selon l'âge et le statut d'immigrant, 2001

Groupes d'âge	Femmes		Hommes	
	Immigrantes	Non-immigrantes	Immigrants	Non-immigrants
15 à 24 ans	14,9	12,7	14,8	14,2
25 à 44 ans	8,9	6,1	6,9	6,6
45 à 64 ans	5,7	4,9	5,3	6,1
Total¹	8,1	7,0	6,8	7,8

1. Comprend les personnes de 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.14

Revenu moyen total¹ des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus, selon l'âge, 2000

Groupes d'âge	Femmes			Hommes		
	Immigrantes	Immigrantes récentes ²	Non-immigrantes	Immigrants	Immigrants récents ²	Non-immigrants
	\$					
15 à 24 ans	8 624	7 985	9 128	10 254	9 309	11 440
25 à 44 ans	23 816	18 945	27 043	36 617	30 737	41 489
45 à 64 ans	26 013	17 256	27 050	45 435	28 303	47 437
65 ans et plus	18 708	13 248	19 753	29 523	18 494	31 321
Total – 15 ans et plus	22 415	16 667	23 079	36 577	26 201	37 017

1. Comprend les revenus de toutes les sources, les salaires, les revenus de placements et les revenus de transferts gouvernementaux.

2. Correspond à celles qui sont arrivées au Canada entre 1991 et 2000.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 9.15

Revenus de transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu total des femmes nées à l'étranger de 15 ans et plus,¹ 2000

	Personnes – Groupes d'âge				
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Total – 15 ans et plus
	%				
Femmes nées à l'étranger qui sont arrivées					
Avant 1961	...	4,9	8,3	54,9	34,0
1961 à 1970	...	6,2	7,8	57,0	16,7
1971 à 1980	8,7	7,6	6,2	65,9	12,2
1981 à 1990	8,7	10,5	8,0	72,8	14,6
1991 à 2000	11,1	14,4	12,1	64,0	16,4
Total – Femmes nées à l'étranger	10,0	10,8	7,9	58,6	18,5
Non-immigrantes	10,6	9,3	8,1	56,8	15,6
Total – Hommes nés à l'étranger	6,1	3,7	4,2	42,0	10,1
Hommes non-immigrants	6,6	3,7	5,0	40,9	8,3

1. Ne comprend pas les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Chapitre 10

Les femmes de minorité visible

Par Colin Lindsay et Marcia Almey

Une population en croissance

Les femmes de minorités visibles représentent une population diversifiée et en plein essor au Canada, surtout en raison de la croissance de l'immigration en provenance de pays à l'extérieur de l'Europe¹. En 2001, plus de deux millions de femmes au Canada ont déclaré appartenir à un groupe de minorités visibles, comparativement à 1,6 million de femmes en 1996 et à seulement 800 000 en 1986.

Ces dernières années, le nombre de femmes appartenant à une minorité visible au Canada a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que celui des femmes n'étant pas de minorités visibles. Entre 1996 et 2001, par exemple, le nombre de femmes de minorités visibles s'est accru de 25 %, alors que le nombre de femmes n'étant pas de minorités visibles a progressé de 1 % seulement. En fait, la croissance du nombre de femmes de minorités visibles au cours des cinq dernières années représente plus des trois quarts de la croissance du nombre total de femmes au Canada.

Dans le présent article, les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. On entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, d'Arabes, d'Asiatiques de l'Ouest, de Philippins, d'Asiatiques du Sud-Est, de Latino-Américains, de Japonais et de Coréens.

Les données présentées dans le présent chapitre sont principalement tirées du Recensement du Canada de 2001. Il convient cependant de souligner que ces données n'ont pas été corrigées en fonction des différences relatives à l'âge, à la période d'immigration ou à d'autres caractéristiques propres aux femmes de minorités visibles et aux femmes n'étant pas de minorités visibles au Canada. Il faut donc faire preuve d'une certaine prudence si l'on tire des conclusions fondées sur les comparaisons entre les groupes.

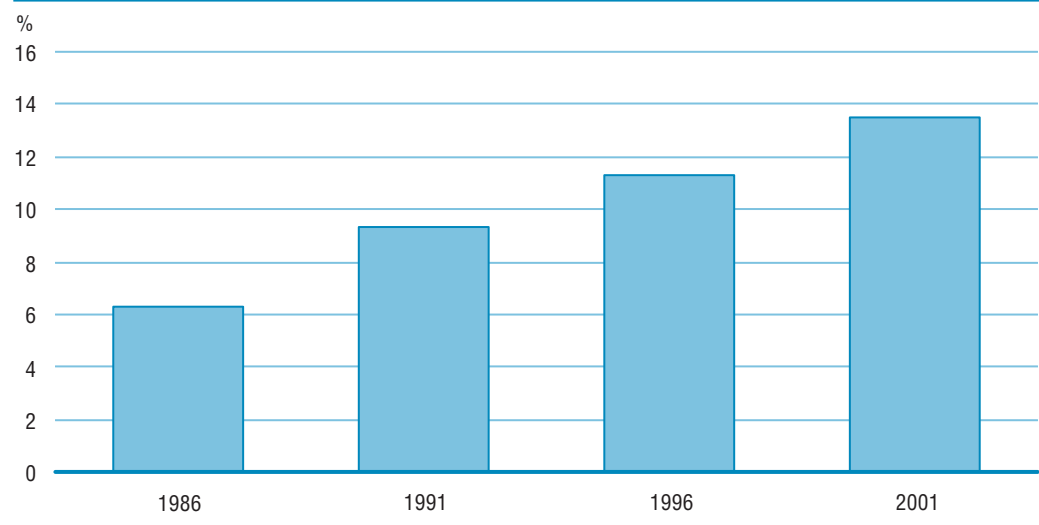
Bien sûr, les femmes qui appartiennent à une minorité visible partagent de nombreuses expériences en commun avec les Canadiennes n'étant pas de minorités visibles. Les caractéristiques du premier groupe peuvent toutefois être très différentes de celles du deuxième groupe. Certaines femmes de minorités visibles peuvent, par exemple, être doublement désavantagées et se heurter à des obstacles, non seulement à cause de leur sexe, mais aussi en raison de leur appartenance à une minorité visible.

Il résulte de ces tendances que les femmes de minorités visibles représentent une proportion croissante des femmes vivant au Canada. En 2001, 14 % des femmes vivant au Canada appartenaient à un groupe de minorités visibles, comparativement à 11 % à peine cinq ans plus tôt et à seulement 6 % en 1986 (graphique 10.1).

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les femmes de minorités visibles au Canada sont plus nombreuses que les hommes de ces minorités. En 2001, 51 % des personnes qui ont déclaré appartenir à une minorité visible étaient des femmes, soit à peu près la même proportion de la population canadienne totale représentée par les femmes.

Graphique 10.1

Minorités visibles en pourcentage de la population de femmes au Canada, 1986 à 2001



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

De multiples origines culturelles

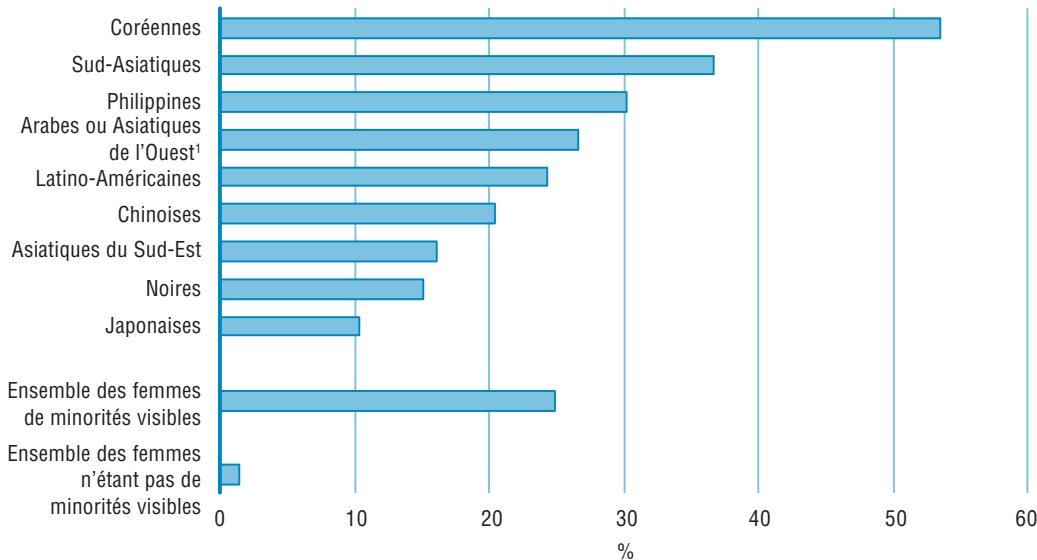
Au Canada, les femmes de minorités visibles sont surtout Chinoises, Sud-Asiatiques et Noires. En 2001, 26 % des femmes se disant membres d'une minorité visible étaient Chinoises, tandis que 22 % étaient Sud-Asiatiques et 17 % étaient Noires. Cependant, 9 % des femmes appartenant à une minorité visible étaient Philippines, tandis qu'on comptait des proportions moindres de Latino-Américaines (5 %), d'Asiatiques du Sud-Est (5 %), d'Arabes (4 %), d'Asiatiques de l'Ouest (3 %), de Coréennes (3 %) et de Japonaises (2 %). En outre, 3 % des femmes de minorités visibles appartenaient à d'autres groupes plus restreints, tandis que 2 % appartenaient à plus d'un groupe minoritaire visible (tableau 10.1).

Par ailleurs, la plupart de ces groupes de femmes de minorités visibles ont affiché une forte croissance ces dernières années. Entre 1996 et 2001, par exemple, le nombre de Coréennes vivant au Canada a augmenté de 54 %, tandis que le nombre de Sud-Asiatiques a progressé de 37 %. D'autre part, le taux de croissance s'est élevé à 30 % chez les Philippines, à 27 % chez les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest, à 24 % chez les Latino-Américaines et à 20 % chez les Chinoises. Par contre, la croissance a été un peu plus modérée chez les Asiatiques du Sud-Est (16 %), les Noires (15 %) et les Japonaises (10 %) au cours de cette période. Cependant, même ces taux à la hausse dépassent de

loin la croissance du nombre de femmes n'appartenant pas à une minorité visible. En effet, ce taux n'a atteint que 1 % entre 1996 et 2001 (graphique 10.2).

Graphique 10.2

Augmentation en pourcentage du nombre de femmes de minorités visibles, selon le groupe, 1996 à 2001



1. En 1996, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest étaient amalgamés; en 2001, elles ont été comptées séparément.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

De plus, la part des femmes parmi les différents groupes de minorités visibles varie beaucoup. Par exemple, les femmes représentaient 58 % des Philippins vivant au Canada en 2001, alors que le taux correspondant était de 55 % pour les Japonaises et de 52 % pour les Noires et les Coréens. Par contre, les femmes représentaient moins de la moitié des membres des collectivités arabes, asiatiques de l'Ouest et sud-asiatiques au Canada (tableau 10.1).

La plupart sont nées à l'étranger

La majorité des femmes de minorités visibles vivant au Canada sont nées à l'extérieur du pays². En fait, 69 % de ces femmes vivant au pays en 2001 sont nées à l'étranger, alors que 28 % sont nées au Canada. Les autres, soit 3 %, étaient des résidentes non permanentes; elles détenaient un permis de séjour pour étudiant, un permis de travail ou un permis ministériel, ou elles avaient demandé le statut de réfugiée. Les résidents non permanents peuvent toutefois demander le statut d'immigrant admis et devenir des immigrants au Canada (tableau 10.2).

Aussi, la plus grande part des femmes de minorités visibles nées à l'étranger sont récemment arrivées au Canada. En effet, la moitié des immigrantes de minorités visibles vivant au pays en 2001 y sont arrivées entre 1991 et 2000, tandis que 25 % y sont venues durant les années 1980 et 18 %, entre 1971 et 1980. Par contre, seulement 5 % des femmes de minorités visibles nées à l'étranger et vivant actuellement au Canada sont arrivées au pays dans les années 1960 et seulement 1 % y ont immigré avant 1961.

Les Asiatiques de l'Ouest sont particulièrement susceptibles d'être de nouvelles immigrantes au Canada. Près de 60 % de ces femmes vivant au pays en 2001 y ont arrivées entre 1991 et 2000. Toutefois, les nouvelles immigrantes constituaient aussi une proportion relativement importante d'Arabes (42 %), de Coréennes (42 %), de Chinoises (40 %), de Philippines (40 %), de Sud-Asiatiques (37 %) et de Latino-Américaines (34 %). Par contre, les Asiatiques du Sud-Est — dont 26 % ont immigré au Canada au cours de la dernière décennie — ainsi que les Noires (22 %) et les Japonaises (13 %) — étaient un peu moins susceptibles d'être arrivées au pays au cours de la dernière décennie.

Une population fortement concentrée

Trois femmes sur quatre appartenant à une minorité visible vivent en Ontario ou en Colombie-Britannique. En 2001, 54 % des femmes de minorités visibles au Canada vivaient en Ontario, tandis que 21 % habitaient en Colombie-Britannique. Cette année-là, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient 22 % des femmes de la Colombie-Britannique et 19 % des Ontariennes. D'autre part, les femmes de minorités visibles formaient 11 % des Albertaines, 8 % des Manitobaines et 7 % des Québécoises, tandis que le taux correspondant était égal ou inférieur à 5 % dans le reste des provinces et des territoires (tableau 10.3).

En outre, c'est à Toronto (Ontario) et à Vancouver (Colombie-Britannique) que l'on retrouve le plus grand nombre de femmes de minorités visibles. En effet, en 2001, 62 % des femmes appartenant à une minorité visible au Canada habitaient dans l'une de ces deux régions métropolitaines, où l'on ne comptait que 17 % des Canadiennes n'appartenant pas à ces minorités. Cette année-là, 37 % de l'ensemble des résidentes de ces deux villes étaient membres d'une minorité visible (tableau 10.4).

Toutefois, les femmes de minorités visibles comptent aussi une proportion relativement importante de femmes habitant dans la plupart des grands centres urbains au Canada. En 2001, par exemple, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient 18 % des femmes de Calgary, tandis que le taux correspondant était de 17 % à Ottawa³, de 15 % à Edmonton, de 13 % à Montréal et de 12 % à Winnipeg. En fait, 95 % des femmes de minorités visibles au Canada habitent dans l'une des régions métropolitaines de recensement du pays, alors que ces centres urbains ne comprennent que 60 % de femmes n'appartenant pas à ces minorités.

Cependant, les types d'établissement des femmes de différents groupes de minorités visibles divergent dans les grandes régions métropolitaines du Canada. Les femmes de minorités visibles habitant à Vancouver, par exemple, sont surtout Chinoises ou Sud-Asiatiques, tandis que les Noires, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest représentent près de la moitié des femmes de minorités visibles de Montréal. Par contre, à Toronto, les femmes de minorités visibles comptent un nombre relativement élevé de membres de la plupart des groupes.

Une population relativement jeune

Les femmes appartenant à une minorité visible au Canada sont un peu plus jeunes, en moyenne, que l'ensemble des femmes vivant au pays. En 2001, par exemple, 23 % des femmes appartenant à une minorité visible avaient moins de 15 ans, comparativement à 18 % des femmes n'étant pas de minorités visibles. D'autre part, 15 % des femmes de minorités visibles avaient entre 15 et 24 ans, alors que ce groupe d'âge ne comprenait que 13 % des femmes n'appartenant pas à ces minorités. En outre, les femmes qui font partie du groupe d'âge le plus actif (les 25 à 44 ans) formaient une part disproportionnée de femmes de minorités visibles. Cette année-là, 35 % des femmes membres d'une minorité

visible, comparativement à 30 % des femmes n'étant pas de minorités visibles, avaient entre 25 et 44 ans (tableau 10.5).

Par contre, les femmes de minorités visibles sont proportionnellement à peu près deux fois moins nombreuses à faire partie des personnes âgées que les femmes n'étant pas de minorités visibles. En 2001, 7 % des femmes de minorités visibles avaient 65 ans et plus, comparativement à 14 % des femmes n'étant pas de minorités visibles. De même, seulement 20 % des femmes appartenant à une minorité visible avaient entre 45 et 64 ans, comparativement à 25 % des femmes n'étant pas de ces minorités.

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les femmes représentent toutefois la grande majorité des personnes âgées appartenant à une minorité visible au Canada. En 2001, 55 % des membres de minorités visibles de 65 ans et plus étaient des femmes, tandis que le taux correspondant était de 56 % chez les personnes n'étant pas de minorités visibles.

On note aussi des différences appréciables dans la structure par âge des femmes de divers groupes de minorités visibles. Par exemple, les Arabes et les Noires tendent à être plus jeunes, en moyenne, que les femmes des autres minorités visibles. En 2001, près de 30 % des Arabes et des Noires avaient moins de 15 ans, comparativement à moins de 20 % des Japonaises, des Chinoises, des Coréennes et des Philippines. Par contre, près de 40 % des Philippines, des Latino-Américaines, des Asiatiques du Sud-Est et des Asiatiques de l'Ouest avaient entre 25 et 44 ans, alors que c'était le cas de seulement 32 % des Noires.

D'autre part, les femmes âgées sont proportionnellement plus nombreuses chez les Japonaises et les Chinoises que parmi les autres groupes de minorités visibles. En 2001, 13 % des Japonaises et 10 % des Chinoises avaient 65 ans et plus, tandis que les personnes âgées représentaient 5 % ou moins des Asiatiques du Sud-Est, des Coréennes, des Arabes, des Asiatiques de l'Ouest et des Latino-Américaines.

Les femmes représentent la majorité des personnes âgées dans la plupart des groupes de minorités visibles, tel que dans l'ensemble de la population. En effet, en 2001, plus de 60 % des personnes âgées philippines, latino-américaines et noires étaient des femmes. Les personnes âgées arabes et asiatiques de l'Ouest — dont seulement à peu près la moitié étaient des femmes — font exception à cette tendance.

La situation des particuliers dans la famille varie selon le groupe minoritaire visible

Les femmes de minorités visibles sont un peu plus susceptibles que les femmes n'étant pas de minorités visibles de vivre avec leur famille. En 2001, 90 % des femmes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible vivaient avec leur mari, leur conjoint de fait, leurs enfants non mariés, leur père et leur mère ou d'autres parents, comparativement à 82 % de celles n'appartenant pas à ces minorités (tableau 10.6).

En outre, les femmes appartenant à une minorité visible sont généralement plus susceptibles de vivre avec leur conjoint que les femmes n'étant pas de minorités visibles. En 2001, un peu plus de la moitié (51 %) des femmes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible vivaient avec leur conjoint, alors que c'était le cas de 48 % de celles n'étant pas de minorités visibles. Par contre, les femmes de minorités visibles sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses à vivre en union libre que celles n'étant pas de minorités visibles. Cette même année, seulement 3 % des femmes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible vivaient avec un partenaire en union libre, comparativement à 10 % de celles n'appartenant pas à ces minorités.



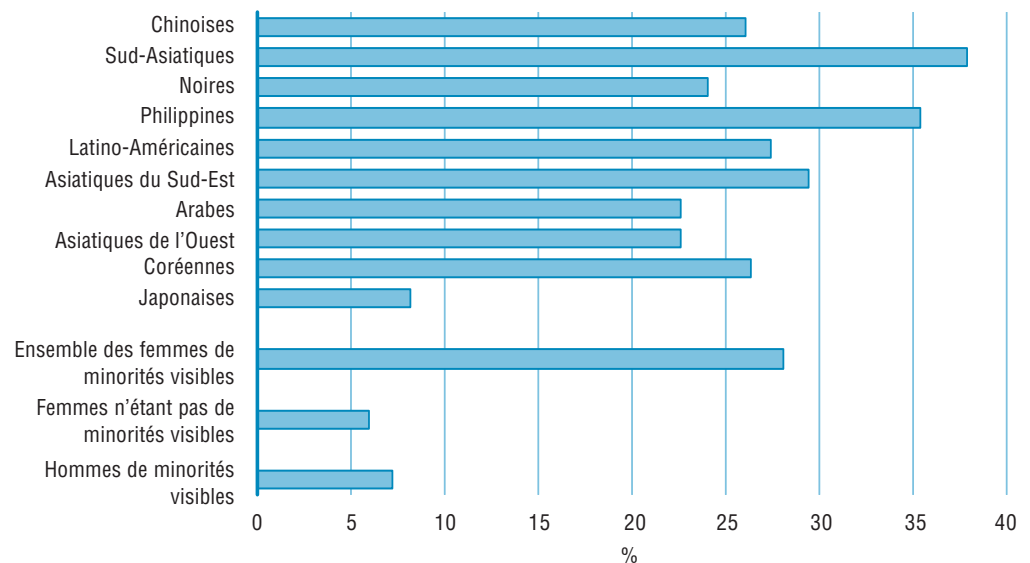
Les femmes appartenant à une minorité visible sont légèrement plus susceptibles d'être des mères seules que les femmes n'étant pas de minorités visibles. En 2001, 10 % des femmes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible étaient des mères seules, comparativement à 8 % de celles ne faisant pas partie de ces minorités. Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, cependant, les femmes constituent la grande majorité des parents seuls parmi les groupes de minorités visibles. En effet, cette année-là, 85 % des parents seuls appartenant à une minorité visible étaient des femmes, alors qu'elles représentaient 81 % des parents seuls dans le reste de la population.

Chez les femmes de minorités visibles, les Noires sont proportionnellement — et de loin — les plus nombreuses à être des mères seules. En effet, 24 % des Noires de 15 ans et plus étaient des mères seules en 2001, alors que le taux correspondant variait entre 15 % chez les Latino-Américaines et seulement 5 % chez les Coréennes.

On observe des différences encore plus marquées entre l'organisation familiale des femmes âgées appartenant à une minorité visible et celle de leurs homologues qui n'appartiennent pas à ces minorités. En particulier, les femmes âgées de minorités visibles sont beaucoup plus susceptibles de vivre avec des membres de leur famille élargie que les femmes âgées n'étant pas de minorités visibles. En 2001, 28 % des femmes âgées appartenant à ces minorités vivaient avec des membres de leur famille élargie, comparativement à 6 % de celles n'étant pas de minorités visibles (graphique 10.3).

Graphique 10.3

Pourcentage de femmes de minorités visibles de 65 ans et plus vivant avec des membres de leur famille élargie, 2001

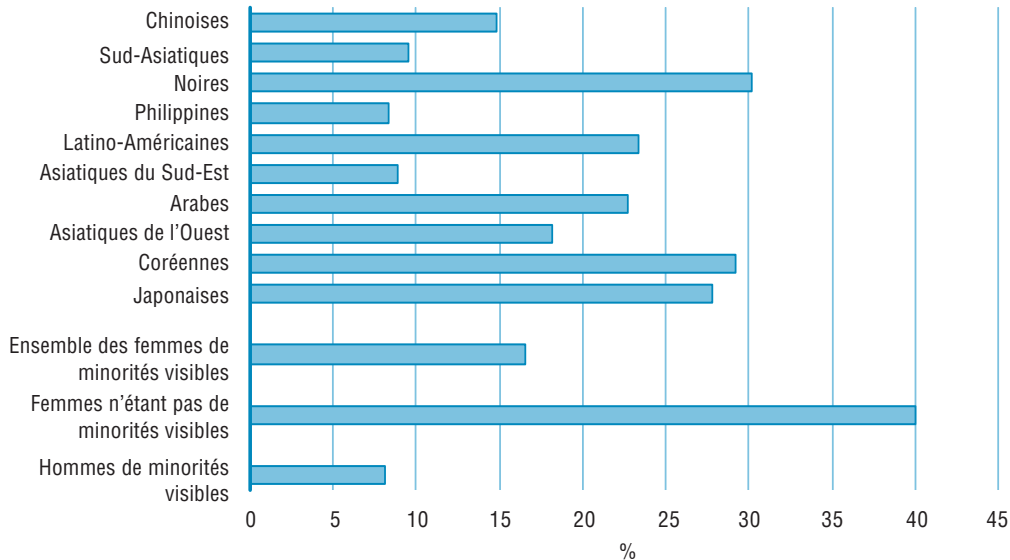


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Par contre, les femmes âgées appartenant à une minorité visible sont beaucoup moins susceptibles de vivre seules que celles n'étant pas de minorités visibles. En 2001, seulement 17 % des femmes de 65 ans et plus appartenant à une minorité visible vivaient seules, comparativement à 40 % des femmes âgées n'appartenant pas à ces minorités (graphique 10.4).

Graphique 10.4

Pourcentage de femmes de minorités visibles de 65 ans et plus vivant seules, selon le groupe, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les Sud-Asiatiques âgées sont particulièrement susceptibles de vivre avec des membres de leur famille élargie. En 2001, 38 % de ces femmes de 65 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille autres que leur conjoint, leurs enfants non mariés ou leur père et leur mère, tout comme 35 % des Philippines âgées. Par contre, seulement 8 % des Japonaises âgées vivaient avec leur famille élargie cette année-là, alors que le taux correspondant était d'environ 25 % chez les femmes âgées de chacun des autres groupes de minorités visibles.

Cependant, les Noires, les Coréennes et les Japonaises âgées sont proportionnellement les plus nombreuses à vivre seules. En 2001, près de 30 % des femmes de 65 ans et plus de chacun de ces groupes vivaient seules, tandis c'était le cas de moins de 10 % des Sud-Asiatiques et des Asiatiques du Sud-Est, ainsi que des Philippines de 65 ans et plus.

La plupart parlent l'anglais ou le français

La vaste majorité des femmes qui appartiennent à une minorité visible parlent l'une des langues officielles du Canada. En effet, en 2001, 90 % des femmes de minorités visibles ont dit pouvoir converser au moins en anglais ou en français⁴. Cette même année, 76 % ne parlaient que l'anglais, 3 % ne parlaient que le français et 10 % étaient bilingues. Par ailleurs, 10 % des femmes de minorités visibles ne pouvaient tenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles (tableau 10.7).

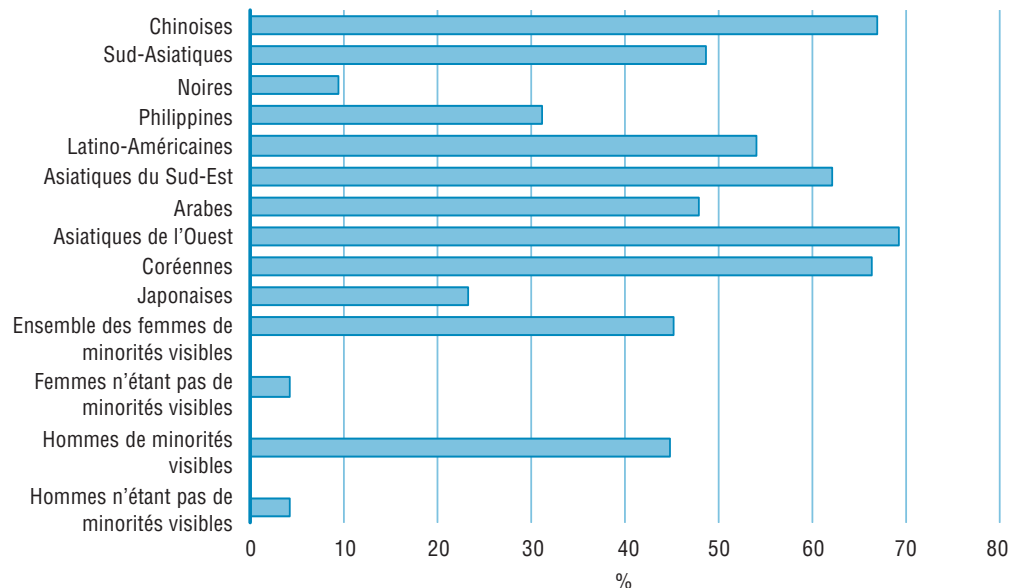
Chez les minorités visibles au Canada, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de ne pouvoir parler ni l'anglais ni le français. En 2001, 10 % des femmes appartenant à une minorité visible se sont dites incapables de parler l'une ou l'autre des langues officielles, comparativement à seulement 6 % de leurs homologues de sexe masculin.

Parmi les différents groupes de minorités visibles, les Chinoises sont proportionnellement les plus nombreuses à déclarer qu'elles ne peuvent parler une langue officielle. En 2001, 20 % de celles-ci ont dit ne pouvoir tenir une conversation ni en anglais ni en français, alors que le taux correspondant était de 15 % chez les Asiatiques du Sud-Est et de 14 % chez les Coréennes. Par contre, seulement 1 % respectivement des Philippines et des Noires ne pouvaient parler l'une des langues officielles du Canada.

Bien que la grande majorité des femmes de minorités visibles puissent converser dans l'une des langues officielles du Canada, un nombre important d'entre elles parlent encore une langue autre que l'anglais ou le français à la maison. En 2001, 45 % des femmes appartenant à une minorité visible parlaient une langue non officielle à la maison (graphique 10.5).

Graphique 10.5

Pourcentage de femmes de minorités visibles parlant une langue non-officielle à la maison, selon le groupe, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Les Asiatiques de l'Ouest, les Chinoises et les Coréennes sont proportionnellement les plus nombreuses à parler une langue non officielle à la maison. En 2001, 69 % des Asiatiques de l'Ouest, tout comme 67 % des Chinoises et 66 % des Coréennes, parlaient une langue autre que l'anglais ou le français à la maison, tandis que c'était le cas de 62 % des femmes Asiatiques du Sud-Est. Cependant, à peu près la moitié des Latino-Américaines (54 %), des Sud-Asiatiques (49 %) et des Arabes (48 %) parlaient une langue non officielle à la maison, alors que c'était le cas de seulement 31 % des Philippines, 23 % des Japonaises et à peine 9 % des Noires.

Une population bien scolarisée

Les femmes de minorités visibles au Canada sont relativement bien scolarisées. En 2001, 21 % de ces femmes de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 14 % des femmes n'étant pas de minorités visibles. Toutefois, dans les minorités visibles, les femmes étaient un peu moins susceptibles d'avoir un diplôme universitaire que les hommes, dont 26 % avaient au moins un baccalauréat cette année-là (tableau 10.8).

En outre, les femmes membres d'une minorité visible forment une part un peu disproportionnée des Canadiennes ayant obtenu un grade supérieur. En 2001, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient 18 % des femmes détenant une maîtrise et 17 % de celles qui étaient titulaires d'un doctorat, alors qu'elles ne constituaient que 13 % du nombre total de femmes de 15 ans et plus.

Parmi les femmes appartenant à une minorité visible, les Philippines et les Coréennes sont proportionnellement les plus nombreuses à détenir un diplôme universitaire. En 2001, 34 % des Coréennes de 15 ans et plus et 33 % des Philippines de ce groupe d'âge étaient titulaires d'un diplôme universitaire, tandis que c'était le cas d'environ le quart des Japonaises (26 %), des Asiatiques de l'Ouest (25 %), des Chinoises (24 %) et des Arabes (24 %). Par contre, seulement 14 % des Latino-Américaines et 11 % des Noires et des Asiatiques du Sud-Est étaient des diplômées universitaires. Toutefois, bien que relativement peu de Noires et de Latino-Américaines détiennent un diplôme universitaire, une forte proportion de femmes de ces deux groupes ont une quelconque attestation d'études postsecondaires non universitaires, par exemple un diplôme d'études collégiales.

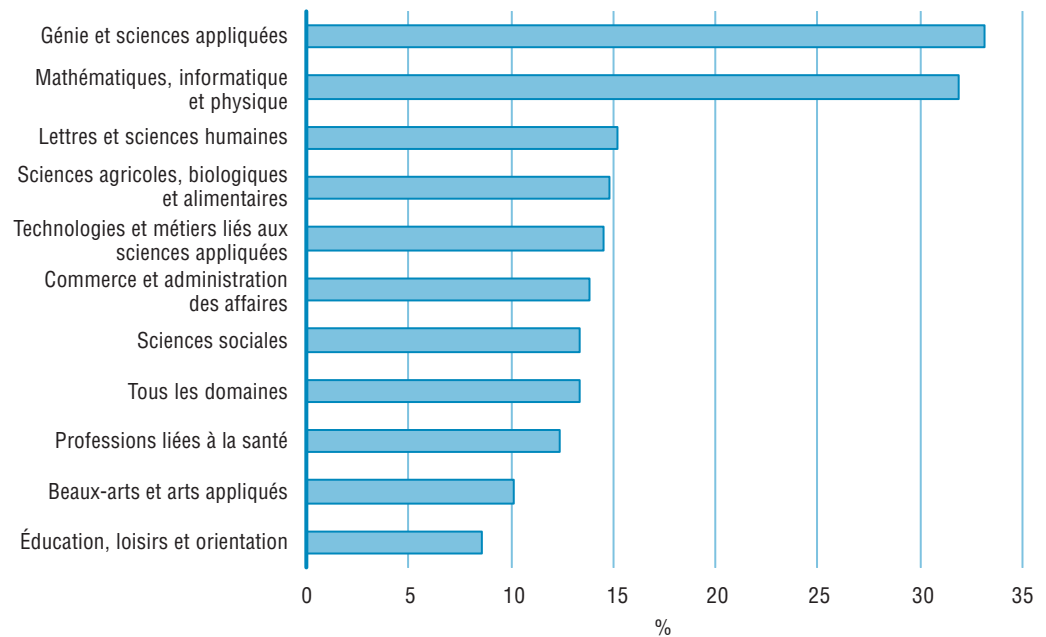
Par ailleurs, les femmes de minorités visibles ayant obtenu un certificat au programme d'études postsecondaires sont généralement plus susceptibles que les femmes n'étant pas de minorités visibles d'avoir une formation dans des domaines hautement techniques. En 2001, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient près du tiers des femmes ayant obtenu un certificat au programme d'études postsecondaires tant en génie et sciences appliquées (33 %) qu'en mathématiques, informatique et sciences physiques (32 %). Par contre, les femmes de minorités visibles représentaient 15 % ou moins des femmes ayant obtenu un certificat au programme d'études postsecondaires dans tous les autres domaines (graphique 10.6).

Cependant, les femmes membres d'une minorité visible sont beaucoup moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir obtenu un certificat au programme d'études postsecondaires dans des domaines hautement techniques. En 2001, les personnes ayant une formation en génie et en sciences appliquées ou en mathématiques, en informatique et en sciences physiques représentaient 10 % des femmes appartenant à une minorité visible ayant obtenu un certificat au programme d'études postsecondaires, comparativement à 27 % des hommes. Par contre, les femmes appartenant à une minorité visible étaient proportionnellement trois fois plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à avoir obtenu un certificat au programme d'études postsecondaires en éducation, en loisirs et en orientation, tandis qu'elles étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir une formation dans les professions de la santé et les technologies connexes, les lettres et les sciences humaines, les beaux-arts et les arts appliqués.



Graphique 10.6

Pourcentage de femmes de minorités visibles par rapport à l'ensemble des femmes ayant fait des études postsecondaires, selon le domaine d'études, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Beaucoup fréquentent l'école

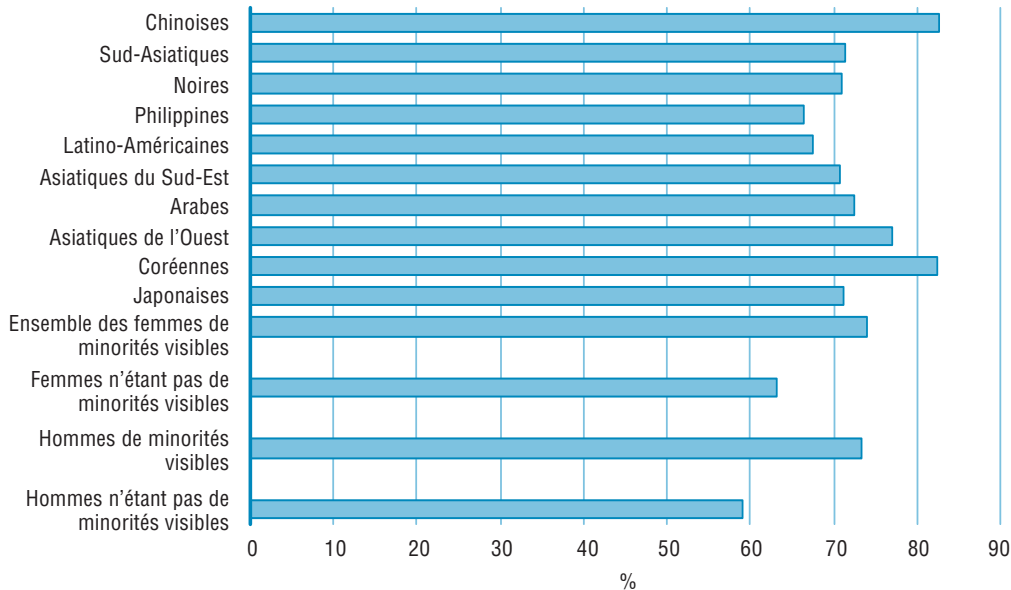
Il est probable que l'écart de scolarisation entre les femmes de minorités visibles et celles n'étant pas de minorités visibles persistera au cours des années à venir, puisque les jeunes femmes de minorités visibles sont proportionnellement plus nombreuses à fréquenter l'école que celles n'appartenant pas à ces minorités. En 2001, 74 % des femmes de 15 à 24 ans appartenant à une minorité visible fréquentaient l'école à temps plein ou à temps partiel, comparativement à 63 % des femmes de ce groupe d'âge n'étant pas de minorités visibles (graphique 10.7).

En outre, chez les minorités visibles, les jeunes femmes sont proportionnellement à peu près aussi nombreuses que les hommes à être inscrites à un programme d'études. En 2001, près de 3 femmes de 15 à 24 ans sur 4 appartenant à une minorité visible (74 %), de même que leurs homologues de sexe masculin (73 %), allaient à l'école à temps plein ou à temps partiel. Par contre, chez les autres jeunes de 15 à 24 ans, les femmes (63 %) étaient un peu plus susceptibles que les hommes (59 %) de fréquenter l'école cette année-là.

Les jeunes Chinoises, Coréennes et Asiatiques de l'Ouest sont particulièrement susceptibles de fréquenter l'école. Parmi les femmes de 15 à 24 ans en 2001, 83 % des Chinoises, 82 % des Coréennes et 77 % des Asiatiques de l'Ouest étaient inscrites à un programme d'études quelconque, à temps plein ou à temps partiel. Pour les autres groupes, le taux correspondant variait entre 72 % chez les Arabes et 66 % chez les Philippines.

Graphique 10.7

Pourcentage de femmes de minorités visibles de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école, selon le groupe, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Moins de possibilités d'obtenir un emploi

Bien que les femmes de minorités visibles soient plus instruites, en moyenne, que les autres Canadiennes, elles sont un peu moins susceptibles d'être employées. En 2001, 63 % des femmes de 25 à 64 ans appartenant à une minorité visible étaient des employées salariées ou travaillaient à leur compte, comparativement à 70 % des femmes de ce groupe d'âge n'étant pas de minorités visibles (tableau 10.9).

C'est dans le groupe d'âge des 25 à 44 ans que l'écart est le plus marqué entre les taux d'emploi des femmes de minorités visibles et ceux des femmes n'étant pas de ces minorités. En 2001, 66 % des femmes de ce groupe d'âge appartenant à une minorité visible faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée, comparativement à 77 % de celles n'appartenant pas à ces minorités. Par contre, cette même année, les femmes de 45 à 64 ans appartenant à une minorité visible étaient légèrement moins susceptibles d'être employées (59 %) que celles n'appartenant pas à ces minorités (61 %).

Les femmes qui appartiennent à une minorité visible, tout comme les femmes n'étant pas de minorités visibles, sont proportionnellement bien moins nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à occuper un emploi. En 2001, 63 % des femmes de 25 à 64 ans appartenant à une minorité visible étaient employées, comparativement à 79 % des hommes du même groupe d'âge appartenant à ces minorités.

Parmi les différents groupes de minorités visibles, les Philippines sont proportionnellement les plus nombreuses à être employées. En 2001, 79 % des Philippines de 25 à 64 ans occupaient un emploi, tout comme 70 % des Noires. Par contre, moins de la moitié des Asiatiques de l'Ouest (49 %) et des femmes arabes (44 %) de ce groupe d'âge faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée.

Taux de chômage plus élevés

En général, les femmes de minorités visibles sont plus susceptibles d'être en chômage que celles n'étant pas de ces minorités. En 2001, 8,9 % des femmes actives de minorités visibles étaient incapables de trouver du travail, comparativement à 5,6 % des femmes n'appartenant pas à ces minorités (tableau 10.10).

En outre, les femmes de minorités visibles sont proportionnellement plus nombreuses à être sans travail que leurs homologues de sexe masculin. En 2001, 8,9 % des femmes actives de minorités visibles étaient considérées comme sans travail, alors que le taux correspondant était de 7,4 % chez les hommes appartenant à ces minorités. Par contre, dans le reste de la population, les femmes étaient légèrement moins susceptibles que les hommes d'être en chômage cette année-là, soit 5,6 % comparativement à 6,2 %.

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les taux de chômage des femmes de minorités visibles sont particulièrement élevés chez les jeunes. En effet, en 2001, 15,4 % des femmes actives de 15 à 24 ans appartenant à une minorité visible étaient sans travail, comparativement à 9,8 % de celles de 25 à 44 ans et à 7,3 % de celles de 45 à 64 ans. Dans les trois groupes d'âge, cependant, les femmes appartenant à une minorité visible étaient beaucoup plus susceptibles d'être en chômage que celles n'appartenant pas à ces minorités. De plus, les femmes de 25 à 64 ans appartenant à une minorité visible étaient proportionnellement plus nombreuses à être sans travail que les hommes de minorités visibles, alors que les femmes de 15 à 24 ans appartenant à une minorité visible étaient moins susceptibles d'être en chômage que leurs homologues de sexe masculin.

Par ailleurs, on observe une variation importante des taux de chômage chez les femmes des différents groupes de minorités visibles. Parmi les femmes actives de 25 à 64 ans en 2001, par exemple, 16 % des Asiatiques de l'Ouest et des Arabes étaient sans travail, alors que dans les autres groupes, le taux correspondant variait entre 11 % chez les Latino-Américaines et environ 5 % chez les Japonaises et les Philippines.

La plupart font partie du personnel administratif, de bureau, de la vente ou des services

Dans une très large mesure, la répartition par profession des femmes de minorités visibles est semblable à celle de l'ensemble des Canadiennes. En effet, en 2001, légèrement plus de la moitié des femmes employées, qu'elles fassent partie d'une minorité visible ou non, travaillaient dans la vente, les services ou le commerce ou occupaient des postes administratifs ou de bureau. Cette année-là, 51 % des femmes de minorités visibles employées et 52 % de celles n'appartenant pas à ces minorités occupaient ces genres d'emplois. Par contre, ce n'était le cas que de 31 % des hommes de minorités visibles et de 24 % des hommes n'appartenant pas à ces minorités (tableau 10.11).

De plus, les femmes de minorités visibles sont proportionnellement à peu près aussi nombreuses que les femmes n'étant pas de minorités visibles à travailler dans le domaine de la gestion. En 2001, 7 % des femmes de minorités visibles employées et 8 % de celles n'appartenant pas à ces minorités occupaient des postes de gestion. Toutefois, tant les femmes de minorités visibles que les femmes n'étant pas de ces minorités étaient bien moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'occuper des postes de gestion.

Par ailleurs, les femmes de minorités visibles constituent une part disproportionnée de femmes exerçant une profession dans le domaine des sciences naturelles. En 2001, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient 19 % des femmes employées dans ces secteurs, alors qu'elles représentaient 13 % des femmes faisant partie de la main-

d'œuvre rémunérée cette année-là. Par contre, les femmes employées appartenant à une minorité visible étaient un peu moins susceptibles d'exercer un autre type de profession libérale que les femmes n'étant pas de ces minorités, soit 23 % comparativement à 28 %.

En outre, les femmes de minorités visibles sont proportionnellement environ trois fois plus nombreuses à travailler dans le secteur de la fabrication ou à occuper des emplois connexes que celles n'étant pas de minorités visibles. Parmi celles qui ont travaillé contre rémunération ou à leur compte en 2001, 12 % des femmes de minorités visibles travaillaient dans le secteur de la fabrication, comparativement à seulement 4 % de celles n'étant pas de minorités visibles. Les femmes asiatiques du Sud-Est, dont à peu près le quart travaillaient dans la fabrication en 2001, étaient particulièrement susceptibles d'être employées dans ce secteur.

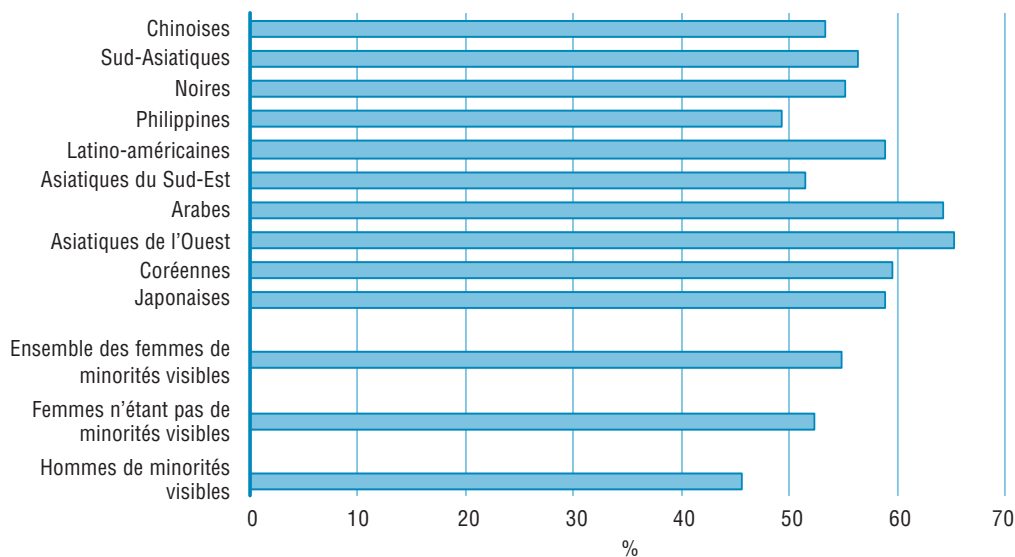
Beaucoup travaillent à temps partiel

La majorité des femmes employées appartenant à une minorité visible travaillent selon un horaire atypique, tout comme celles n'étant pas de ces minorités. En 2001, par exemple, 55 % des femmes de minorités visibles qui faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée travaillaient à temps partiel ou une partie de l'année, à l'instar de 52 % des femmes n'étant pas de ces minorités. Par contre, la majorité des hommes employés de minorités visibles travaillaient à temps plein cette même année, alors que seulement 46 % travaillaient à temps partiel ou une partie de l'année (graphique 10.8).

Parmi les différents groupes de minorités visibles, les femmes arabes et asiatiques de l'Ouest sont proportionnellement les plus nombreuses à travailler selon un horaire atypique. En 2001, 65 % des Asiatiques de l'Ouest employées et 64 % des femmes arabes travaillaient à temps partiel ou seulement une partie de l'année, tandis que c'était le cas d'environ 60 % des Coréennes, des Japonaises et des Latino-Américaines. Par contre, 49 % des Philippines employées travaillaient à temps partiel cette année-là; il s'agit du seul groupe de femmes appartenant à une minorité visible dont la majorité ne travaillaient pas selon un horaire atypique.

Graphique 10.8

Pourcentage de femmes de minorités visibles travaillant à temps partiel ou une partie de l'année, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

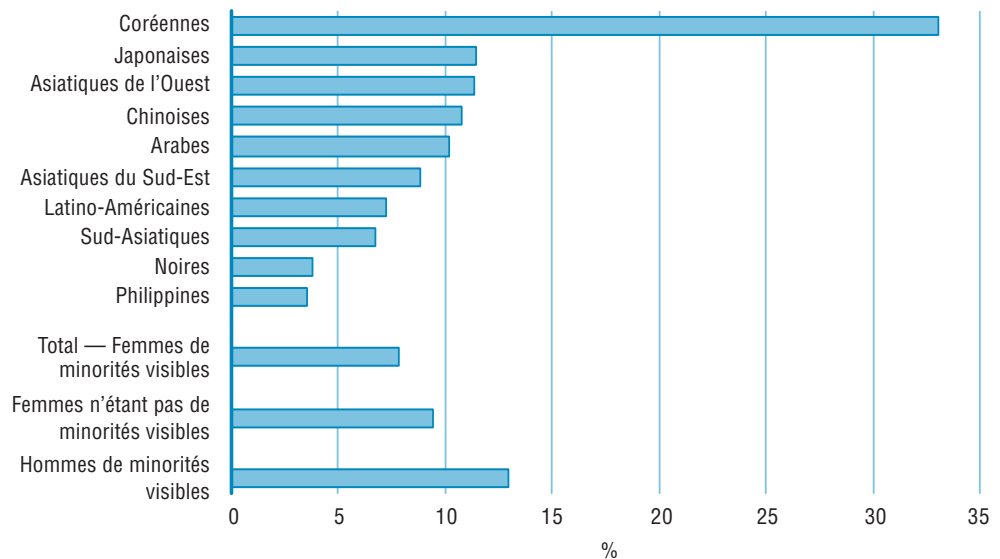
Peu de travailleuses autonomes

Une proportion relativement faible de femmes de minorités visibles sont des travailleuses autonomes. En 2001, 8 % des femmes employées appartenant à ces minorités travaillaient à leur compte, comparativement à 9 % des autres Canadiennes et à 13 % des hommes de minorités visibles (graphique 10.9).

Tandis que les travailleuses autonomes représentent une part relativement faible de l'ensemble des femmes actives de minorités visibles, les Coréennes affichent l'un des taux de travail indépendant les plus élevés au pays. En effet, en 2001, 33 % des Coréennes employées travaillaient à leur compte, alors que le taux correspondant chez les femmes des autres groupes de minorités visibles variait entre 11 % chez les Japonaises, les Asiatiques de l'Ouest et les Chinoises et seulement 4 % chez les Noires et les Philippines.

Graphique 10.9

Pourcentage de femmes occupées qui travaillaient à leur compte en 2000 ou 2001, selon le groupe de minorités visibles



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

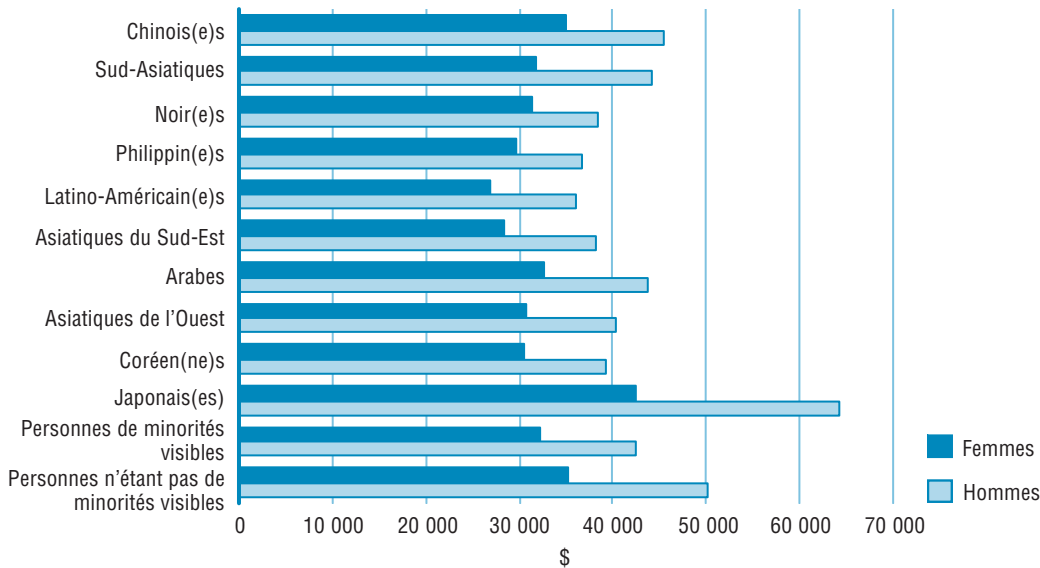
Revenus d'emploi inférieurs

Les travailleuses des minorités visibles sont généralement moins rémunérées que les autres travailleuses. Chez celles qui ont travaillé à temps plein pendant toute l'année 2000, par exemple, les femmes de minorités visibles ont gagné en moyenne 32 100 \$; ce revenu est inférieur d'un peu plus de 3 000 \$, ou d'environ 10 %, au revenu d'emploi de celles n'appartenant pas à ces minorités (graphique 10.10).

De plus, les femmes de minorités visibles, tout comme celles n'étant pas de minorités visibles, ont un revenu d'emploi bien moins élevé que celui de leurs homologues de sexe masculin. En fait, en 2000, les femmes de minorités visibles ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année n'ont gagné que 76 % du revenu moyen des hommes de ces minorités ayant travaillé à temps plein cette même année. Ce taux est toutefois supérieur à celui de la main-d'œuvre des personnes n'appartenant pas à une minorité visible, où les travailleuses à temps plein ne gagnaient que 70 % du revenu des hommes.

Graphique 10.10

Revenus moyens des personnes de minorités visibles travaillant à temps plein toute l'année, selon le groupe, 2000



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Ce sont généralement les Japonaises qui ont le revenu d'emploi moyen le plus élevé parmi les femmes de minorités visibles. En 2000, les Japonaises ayant travaillé à temps plein toute l'année ont gagné en moyenne 42 500 \$, un revenu de plus de 7 000 \$ supérieur à celui des Chinoises, qui se classaient au deuxième rang à ce chapitre parmi les divers groupes de minorités visibles. Ce revenu était également de plus de 10 000 \$ supérieur à ce que gagnaient en moyenne les femmes n'étant pas de minorités visibles qui travaillaient à temps plein toute l'année. D'autre part, le revenu moyen des femmes des autres groupes de minorités visibles variait entre environ 32 600 \$ chez les Arabes et seulement 26 800 \$ chez les Latino-Américaines.

Dans tous les groupes de minorités visibles, cependant, les femmes ont un revenu moyen bien moins élevé que celui de leurs homologues de sexe masculin. Par exemple, les Japonaises, qui affichaient le revenu moyen le plus élevé parmi toutes les femmes de minorités de leurs homologues japonais cette année-là, soit le taux le plus bas parmi les différents groupes. Par contre, le revenu des Noires et des Philippines s'élevait à plus de 80 % du revenu de leurs homologues de sexe masculin, tandis que le taux correspondant était de 78 % chez les Coréennes et de 77 % chez les Chinoises et les Asiatiques de l'Ouest.

Un revenu moyen relativement faible

Surtout en raison de leur revenu d'emploi plus ou moins faible, les femmes de minorités visibles ont aussi un revenu total relativement bas. En 2000, les femmes appartenant à ces minorités ont touché un revenu moyen de toutes sources de 20 000 \$, comprenant le revenu d'emploi, le revenu de placements et les paiements de transferts; ce revenu est inférieur de plus de 3 000 \$ au revenu des femmes n'étant pas de minorités visibles au Canada. De plus, les femmes membres d'une minorité visible ont affiché un revenu moyen

de près de 9 000 \$ de moins, en moyenne, que celui de leurs homologues de sexe masculin cette même année (tableau 10.12).

Les femmes âgées appartenant à une minorité visible ont un revenu particulièrement faible comparativement à celui de femmes âgées n'étant pas de ces minorités. En 2000, les femmes de 65 ans et plus appartenant à une minorité visible avaient un revenu moyen de toutes sources de seulement 16 000 \$, soit près de 4 000 \$ ou 24 % de moins que celui des femmes âgées n'étant pas de minorités visibles. À tous les âges, cependant, le revenu moyen des femmes de minorités visibles était moins élevé que celui des femmes n'appartenant pas à ces minorités.

En outre, le revenu des femmes âgées appartenant à une minorité visible est nettement inférieur à celui des hommes âgés de ces minorités. En 2000, les femmes de 65 ans et plus de minorités visibles avaient un revenu moyen de plus de 7 000 \$ inférieur à celui des hommes âgés de ces minorités. Une fois de plus, cependant, le revenu moyen des femmes appartenant à une minorité visible était considérablement moins élevé que celui de leurs homologues de sexe masculin dans tous les groupes d'âge.

Surtout en raison de leur revenu d'emploi relativement élevé, les Japonaises ont un revenu moyen de beaucoup supérieur à celui des femmes des autres groupes de minorités visibles. En 2000, les Japonaises avaient un revenu moyen de toutes sources de près de 25 000 \$, alors que dans les autres groupes de minorités visibles, ce revenu variait entre 22 500 \$ chez les Philippines et moins de 16 000 \$ pour les Asiatiques de l'Ouest et les Arabes.

La plus grande partie du revenu est gagné

La plus grande part du revenu total des femmes de minorités visibles est gagné, comme c'est le cas des femmes n'étant pas de minorités visibles. En effet, en 2000, 77 % du revenu total des femmes de ces minorités provenait de sources gagnées. En fait, c'était plus que pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, lesquelles ont tiré 71 % de leur revenu de sources gagnées. Par contre, c'était moins que pour les hommes de minorités visibles, dont 86 % du revenu de cette année-là provenait de gains (tableau 10.13).

Cependant, les femmes de minorités visibles et celles n'étant pas de minorités visibles obtiennent généralement à peu près la même part de leur revenu total des transferts gouvernementaux. En 2000, 15 % du revenu des femmes appartenant à une minorité visible provenait des transferts gouvernementaux tels que les allocations familiales, les prestations de pension de l'État et l'assurance-emploi, comparativement à 16 % du revenu de celles n'étant pas de ces minorités.

Les transferts gouvernementaux représentent une part particulièrement importante du revenu des femmes arabes. En 2000, 23 % du revenu de celles-ci provenait de l'État, tout comme près de 20 % de celui des Asiatiques de l'Ouest, des Latino-Américaines, des Asiatiques du Sud-Est et des Noires. Par contre, seulement 11 % du revenu total des Philippines, 12 % de celui des Japonaises et 13 % de celui des Chinoises provenait des transferts gouvernementaux cette même année.

Encore une fois, les femmes âgées appartenant à une minorité visible, comme celles n'étant pas de minorités visibles, dépendent particulièrement des transferts gouvernementaux. En 2000, 67 % du revenu total des femmes de 65 ans et plus appartenant à une minorité visible provenait de ces transferts, comparativement à 57 % de celui des femmes n'appartenant pas à ces minorités et à moins de la moitié (48 %) de celui des hommes de ces minorités.

Beaucoup ont un faible revenu

Au Canada, les femmes membres d'une minorité visible sont presque deux fois plus susceptibles de toucher un faible revenu que les femmes n'étant pas de minorités visibles. En 2000, 29 % des femmes de minorités visibles vivant dans un ménage privé avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada⁵. C'est près du double du taux des femmes n'appartenant pas à une minorité visible qui touchaient un faible revenu cette année-là (16 %). Toutefois, la proportion d'hommes de minorités visibles qui avaient un faible revenu cette même année (28 %) était à peu près semblable à celle des femmes appartenant à ces minorités (tableau 10.14).

Cependant, parmi les femmes qui appartiennent aux divers groupes de minorités visibles, la fréquence des unités à faible revenu varie beaucoup. Par exemple, on considérait que près de la moitié des Asiatiques de l'Ouest (46 %) vivaient dans une situation de faible revenu en 2000, tandis que c'était le cas de 44 % des Arabes et de 43 % des Coréennes. Par contre, seulement 20 % des Japonaises et 18 % des Philippines ont touché un faible revenu cette année-là.

Parmi les minorités visibles, les enfants sont particulièrement susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu. En 2000, 34 % des femmes de moins de 15 ans appartenant à une minorité visible vivaient dans un ménage dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu, soit plus du double du taux (16 %) de leurs homologues n'étant pas de minorités visibles. On considérait que la proportion d'enfants de sexe féminin appartenant à une minorité visible vivant dans une situation de faible revenu était cependant semblable à celle des garçons de moins de 15 ans appartenant à ces minorités.

D'autre part, 1 femme âgée sur 4 appartenant à une minorité visible était considérée comme ayant un faible revenu. En 2000, 25 % des femmes de 65 ans et plus appartenant à une minorité visible avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu, comparativement à 21 % des femmes de ce groupe d'âge n'étant pas de minorités visibles et à 20 % des hommes de minorités visibles de 65 ans et plus.

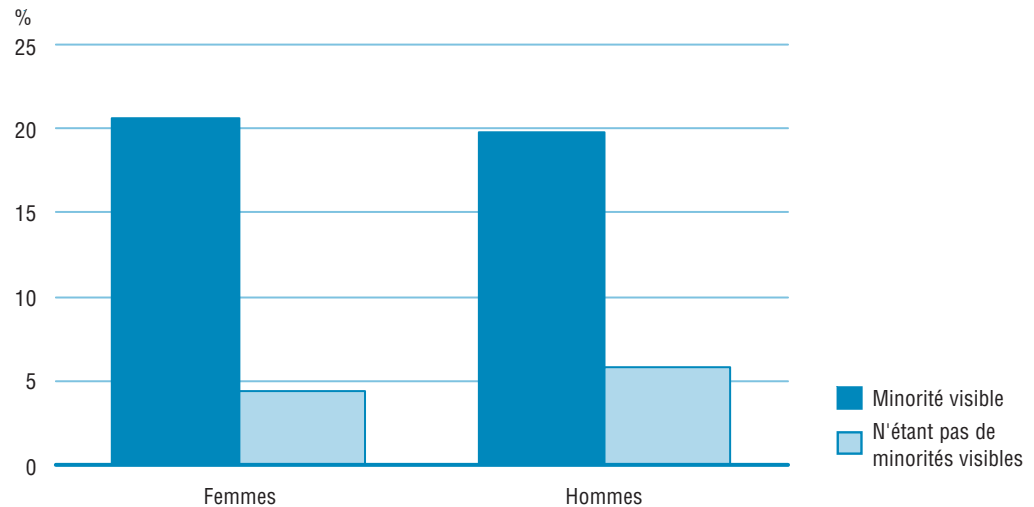
Bon nombre sont victimes de discrimination

Les femmes appartenant à une minorité visible sont proportionnellement plus de cinq fois plus nombreuses que celles n'étant pas de minorités visibles à déclarer avoir été victime de discrimination ou d'un traitement injuste en raison de leur origine ethnique, de leur culture, de leur race, de la couleur de leur peau, de leur langue, de leur accent ou de leur religion. En 2002, 21 % des femmes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible ont dit avoir souvent ou parfois fait l'objet de discrimination ou d'un traitement injuste au cours des cinq années précédentes en raison d'un de ces facteurs, comparativement à 4 % des femmes n'étant pas de minorités visibles. Toutefois, les femmes de minorités visibles étaient à peu près aussi susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de déclarer avoir été victimes d'une certaine forme de discrimination au cours de cette période. En effet, cette année-là, 20 % des hommes de minorités visibles ont dit avoir subi une quelconque discrimination (graphique 10.11).



Graphique 10.11

Pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui sont victimes de discrimination¹, selon l'appartenance à une minorité visible, 2002



1. Comprend les personnes qui ont souvent ou parfois été victimes de discrimination en raison de leur race, de la couleur de leur peau, de leur langue, de leur accent ou de leur religion au cours des cinq années précédant l'enquête ou depuis leur arrivée au Canada.

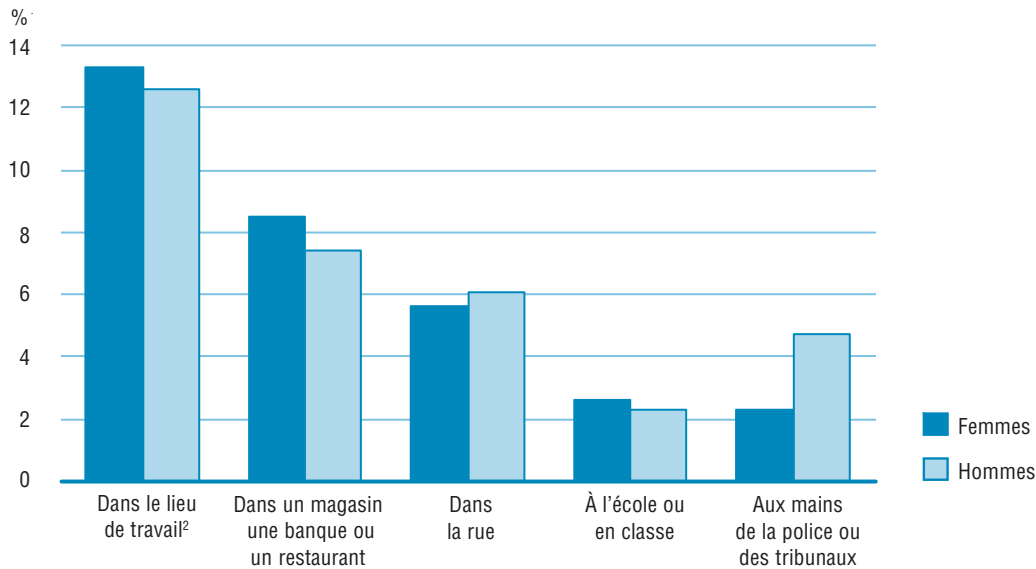
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*.

C'est dans le lieu de travail que les femmes de minorités visibles sont le plus souvent victimes de discrimination ou d'un traitement injuste. En 2002, 13 % des femmes de ces minorités qui ont dit avoir souvent ou parfois fait l'objet d'une certaine forme de discrimination au cours des cinq années précédentes ont indiqué que l'incident est survenu dans le lieu de travail, soit pendant qu'elles étaient au travail, soit au moment d'une demande d'emploi ou d'avancement. Par ailleurs, 9 % ont dit avoir été victimes de discrimination au moment d'obtenir des services dans une banque, un magasin ou un restaurant, 6 % dans la rue, 3 % à l'école ou en classe, et 2 % aux mains de la police ou des tribunaux (graphique 10.12).

Les femmes de minorités visibles étaient en fait un peu plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de déclarer avoir été victimes de discrimination au travail en raison de leurs caractéristiques ethnoculturelles. De plus, elles étaient un peu plus susceptibles de dire avoir fait l'objet de discrimination au moment d'obtenir des services dans un magasin, une banque ou un restaurant, mais moins susceptibles de déclarer avoir subi de la discrimination de la part du système de justice.

Graphique 10.12

Pourcentage de femmes et d'hommes de minorités visibles qui sont victimes de discrimination¹, selon l'endroit, 2002



1. Comprend les personnes qui ont souvent ou parfois été victimes de discrimination en raison de leur race, de la couleur de leur peau, de leur langue, de leur accent ou de leur religion au cours des cinq années précédant l'enquête ou depuis leur arrivée au Canada.
2. Comprend les incidents survenus soit pendant que la victime était au travail, soit au moment d'une demande d'emploi ou d'avancement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*.

Notes

1. Pour plus de renseignements sur les immigrantes, veuillez consulter le chapitre 9.
2. Les immigrants sont des personnes qui ne sont pas des citoyens canadiens de naissance, mais qui ont obtenu le droit d'établissement, c'est-à-dire le droit de vivre au Canada en permanence. Certains immigrants vivent au Canada depuis un certain nombre d'années, tandis que d'autres viennent d'arriver au pays. La plupart des immigrants sont nés hors du Canada, mais un petit nombre sont nés au Canada.
3. Comprend la partie de l'Ontario seulement.
4. Dans la question du recensement sur la connaissance des langues officielles, on demande aux répondants s'ils sont capables d'entretenir une conversation en anglais, en français ou dans les deux langues. Les renseignements recueillis sont donc fondés sur l'autoévaluation des répondants et peuvent surestimer ou sous-estimer les capacités réelles de ces personnes dans l'une ou l'autre des langues officielles, ou les deux.
5. Veuillez consulter le chapitre 6 pour connaître la définition des seuils de faible revenu. Dans cette situation, le faible revenu fait référence à la situation de la famille économique de la personne ou, si elle vit seule, à son revenu personnel.

Tableau 10.1

Femmes de minorités visibles, selon le groupe, 2001

	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des femmes au Canada	En pourcentage de l'ensemble des femmes de minorités visibles	En pourcentage de l'ensemble des minorités visibles
Femmes de minorités visibles				
Chinoises	530 015	3,5	26,0	51,4
Asiatiques du Sud	451 600	3,0	22,2	49,2
Noires	346 145	2,3	17,0	52,3
Philippines	177 580	1,2	8,7	57,5
Latino-Américaines	111 240	0,7	5,4	51,3
Asiatiques du Sud-Est	100 585	0,7	4,9	50,6
Arabes	88 735	0,6	4,4	45,6
Asiatiques de l'Ouest	51 410	0,3	2,5	47,0
Coréennes	52 160	0,3	2,6	51,8
Japonaises	40 000	0,3	2,0	54,6
Autres minorités visibles	51 650	0,3	2,5	52,2
Minorités visibles multiples	37 220	0,2	1,8	50,4
Total — Femmes de minorités visibles	2 038 335	13,5	100,0	51,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.2

Femmes de minorités visibles, selon le statut d'immigrant, 2001

	Né(e)s au Canada	Résident(e)s non perma- nent(e)s	Arrivé(e)s avant 1981	Arrivé(e)s dans la période de 1981 à 1990	Arrivé(e)s dans la période de 1991 à 2001	Ensemble des immigrants	Total
				%			
Femmes de minorités visibles							
Chinoises	23,0	2,1	16,5	18,2	40,2	74,9	100,0
Asiatiques du Sud	28,4	1,7	17,3	15,4	37,3	69,9	100,0
Noires	43,1	2,7	19,9	12,7	21,6	54,2	100,0
Philippines	21,7	3,1	17,4	18,2	39,7	75,2	100,0
Latino-Américaines	19,4	6,0	13,7	26,6	34,3	74,6	100,0
Asiatiques du Sud-Est	26,8	1,9	15,7	29,7	25,8	71,3	100,0
Arabes	26,8	4,2	10,0	17,0	42,0	69,0	100,0
Asiatiques de l'Ouest	12,7	3,3	4,8	20,1	59,1	84,0	100,0
Coréennes	15,9	12,8	15,3	13,8	42,2	71,3	100,0
Japonaises	58,3	13,9	10,4	4,3	13,2	27,9	100,0
Autres minorités visibles	28,2	1,7	23,7	20,3	26,1	70,1	100,0
Minorités visibles multiples	43,1	1,6	17,4	17,9	20,0	55,3	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	28,4	3,0	16,6	17,3	34,7	68,6	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	88,8	0,3	7,6	1,4	1,9	11,0	100,0
Hommes de minorités visibles	31,0	3,1	16,3	16,8	32,8	65,8	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	89,1	0,3	7,4	1,4	1,9	10,6	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.3

Femmes de minorités visibles, selon la province ou le territoire, 2001

	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des femmes dans la province	En pourcentage de l'ensemble des femmes de minorités visibles au Canada
Terre-Neuve-et-Labrador	1 865	0,7	0,1
Île-du-Prince-Édouard	585	0,9	0,0
Nouvelle-Écosse	17 870	3,9	0,9
Nouveau-Brunswick	4 665	1,3	0,2
Québec	251 485	6,9	12,3
Ontario	1 103 155	19,2	54,1
Manitoba	43 770	7,8	2,1
Saskatchewan	6 080	5,3	0,3
Alberta	168 020	11,4	8,2
Colombie-Britannique	432 020	22,0	21,2
Yukon	580	4,1	0,0
Territoires du Nord-Ouest	820	4,5	0,0
Nunavut	95	0,7	0,0
Canada	2 038 335	13,5	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.4

Répartition des femmes, selon les régions urbaines et rurales, 2001

Lieu de résidence	Femmes de minorités visibles			Autres femmes en pourcentage de l'ensemble des femmes dans la région
	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des femmes de minorités visibles au Canada	En pourcentage de l'ensemble des femmes dans la région	
Régions métropolitaines de recensement				
Toronto	882 415	43,3	37,1	11,4
Vancouver	375 140	18,4	37,4	4,8
Montréal	231 865	11,4	13,3	11,6
Calgary	83 600	4,1	17,7	3,0
Ottawa ¹	69 685	3,4	17,2	2,6
Edmonton	69 675	3,4	14,9	3,1
Winnipeg	41 640	2,0	12,3	2,3
Hamilton	32 415	1,6	9,7	2,3
Kitchener	21 400	1,0	10,3	1,4
Windsor	19 470	1,0	12,6	1,0
London	19 175	0,9	8,7	1,5
Victoria	14 420	0,7	9,0	1,1
Halifax	13 000	0,6	7,0	1,3
Autres régions métropolitaines de recensement	64 800	3,2	3,8	12,5
Total — Régions métropolitaines de recensement	1 938 700	95,1	19,9	60,0
Autres régions métropolitaines	65 685	3,2	2,9	16,8
Total — Régions métropolitaines	2 004 385	98,3	16,7	76,8
Régions rurales	33 950	1,7	1,1	23,2
Canada	2 038 335	100,0	13,5	100,0

1. Ne comprend pas Gatineau.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.5

Répartition des femmes vivant dans un ménage ordinaire, selon l'âge et la minorité visible, 2001

	Groupes d'âge						Total
	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
Femmes de minorités visibles							
Chinoises	18,4	14,0	34,3	15,6	7,3	10,4	100,0
Asiatiques du Sud	24,2	15,4	34,6	11,7	7,6	6,4	100,0
Noires	27,9	16,0	32,3	11,1	7,0	5,7	100,0
Philippines	18,8	12,4	37,9	16,2	8,0	6,6	100,0
Latino-Américaines	21,6	16,9	38,2	13,4	5,8	4,0	100,0
Asiatiques du Sud-Est	24,5	16,0	37,9	11,4	5,0	5,3	100,0
Arabes	29,1	16,1	35,3	10,3	4,7	4,5	100,0
Asiatiques de l'Ouest	22,2	18,2	37,4	12,4	5,5	4,2	100,0
Coréennes	18,0	20,2	36,5	13,3	7,1	4,9	100,0
Japonaises	15,3	14,2	36,0	12,4	9,0	13,3	100,0
Autres minorités visibles	21,3	14,7	35,7	14,1	7,5	6,6	100,0
Minorités visibles multiples	33,4	17,0	30,1	10,0	5,3	4,3	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	22,7	15,2	34,9	13,1	7,0	7,1	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	18,0	12,6	29,9	15,1	10,0	14,4	100,0
Hommes de minorités visibles	24,8	16,6	32,9	12,8	6,9	6,0	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	19,5	13,5	30,1	15,1	10,0	11,7	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.6

Situation familiale des femmes de 15 ans et plus, selon la minorité visible, 2001

	Époux ou épouse	Conjoint(e) en union libre	Parent(e) seul(e)	Fille ou fils jamais marié(e)	Personnes vivant avec autre(s) membre(s) de la famille	Total — Personnes vivant avec leur famille	Personnes vivant avec des personnes non apparentées	Personnes vivant seules	Total
Femmes de minorités visibles					%				
Chinoises	55,4	2,1	6,5	21,0	6,2	91,2	3,2	5,6	100,0
Asiatiques du Sud	61,8	1,4	6,0	20,0	6,1	95,3	1,6	3,2	100,0
Noires	30,0	4,8	24,0	20,2	6,0	85,0	4,0	11,0	100,0
Philippines	47,6	4,1	8,9	17,0	8,6	86,1	8,9	5,0	100,0
Latino-Américaines	47,0	6,1	15,0	18,5	4,3	90,8	3,6	5,6	100,0
Asiatiques du Sud-Est	48,5	5,3	12,3	20,8	5,8	92,7	3,7	3,6	100,0
Arabes	58,9	1,3	8,3	20,7	4,2	93,4	1,2	5,3	100,0
Asiatiques de l'Ouest	55,2	1,7	9,0	22,7	4,2	92,8	2,4	4,8	100,0
Coréennes	53,5	2,1	5,3	22,0	4,6	87,6	6,1	6,3	100,0
Japonaises	49,1	5,5	5,6	12,9	2,4	75,5	10,2	14,3	100,0
Autres minorités visibles	47,4	4,3	12,6	20,1	5,2	89,7	2,9	7,4	100,0
Minorités visibles multiples	42,3	4,9	11,0	26,8	4,6	89,5	3,6	6,8	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	50,8	3,1	10,4	20,1	5,9	90,3	3,7	6,0	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	47,9	10,4	8,4	13,1	2,2	81,9	3,3	14,8	100,0
Hommes de minorités visibles	53,9	3,4	2,0	25,6	3,6	88,5	4,7	6,7	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	50,6	11,0	2,1	18,0	1,6	83,4	4,7	12,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.7

Connaissance des langues officielles des femmes de 15 ans et plus, selon la minorité visible, 2001

	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Au moins une langue officielle	Ni français ni anglais	Total
Femmes de minorités visibles				%		
Chinoises	74,4	0,4	5,5	80,4	19,6	100,0
Asiatiques du Sud	82,2	0,2	7,4	89,8	10,2	100,0
Noires	71,9	9,7	17,3	98,9	1,1	100,0
Philippines	94,3	0,1	4,4	98,8	1,2	100,0
Latino-Américaines	61,9	12,6	17,5	92,0	8,0	100,0
Asiatiques du Sud-Est	63,4	7,0	14,9	85,3	14,7	100,0
Arabes	48,8	13,0	31,9	93,8	6,3	100,0
Asiatiques de l'Ouest	75,7	1,4	12,7	89,9	10,1	100,0
Coréennes	79,6	0,4	6,4	86,4	13,6	100,0
Japonaises	88,4	0,3	7,5	96,3	3,7	100,0
Autres minorités visibles	86,9	1,2	10,6	98,6	1,4	100,0
Minorités visibles multiples	77,4	1,5	13,9	92,8	7,2	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	76,1	3,4	10,4	89,9	10,1	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	64,5	14,6	20,2	99,3	0,7	100,0
Hommes de minorités visibles	79,9	2,6	11,6	94,1	5,9	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	66,0	12,3	21,2	99,6	0,4	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.8

Niveau de scolarité des femmes de 15 ans et plus, selon la minorité visible, 2001

	Moins qu'un diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsec- ondaires partielles	Attestation d'études postsec- ondaires non uni- versitaires	Certificat ou diplôme universitaire	Baccalauréat ou premier grade profes- sionnel	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Total — Diplôme universitaire	Total
Femmes de minorités visibles									%
Chinoises	32,5	12,5	11,6	15,2	4,2	18,0	5,9	23,9	100,0
Asiatiques du Sud	32,6	14,3	12,6	14,9	2,8	15,6	7,2	22,8	100,0
Noires	28,0	12,6	13,8	31,3	3,0	8,2	3,1	11,2	100,0
Philippines	14,3	9,0	13,7	22,1	8,1	27,9	4,9	32,8	100,0
Latino-Américaines	29,8	14,0	14,3	24,1	4,1	8,9	4,8	13,7	100,0
Asiatiques du Sud-Est	47,4	12,6	11,7	14,1	2,8	9,3	2,2	11,4	100,0
Arabes	27,9	13,7	12,9	16,9	4,9	17,9	5,8	23,7	100,0
Asiatiques de l'Ouest	24,8	15,7	13,3	15,8	5,3	18,6	6,4	25,0	100,0
Coréennes	17,9	12,7	17,5	10,6	7,5	26,0	7,7	33,7	100,0
Japonaises	17,4	12,6	13,4	24,3	6,0	20,3	5,9	26,2	100,0
Autres minorités visibles	29,1	16,2	13,6	27,0	2,4	8,9	2,8	11,6	100,0
Minorités visibles multiples	27,8	10,6	14,2	21,4	3,6	16,5	5,8	22,3	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	29,4	12,9	12,9	19,3	4,1	15,9	5,4	21,3	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	31,3	15,4	10,7	25,9	2,7	9,8	4,1	13,9	100,0
Hommes de minorités visibles	26,5	12,0	13,4	18,5	3,6	17,0	9,0	26,0	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	32,2	13,2	10,3	27,8	1,9	9,7	4,9	14,6	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.9

Taux d'emploi¹ des femmes de 25 à 64 ans, selon la minorité visible, 2001

	Groupes d'âge		
	25 à 44 ans	45 à 64 ans	Total des 25 à 64 ans
Femmes de minorités visibles		%	
Chinoises	65,7	55,0	61,4
Asiatiques du Sud	65,2	51,9	60,4
Noires	69,9	69,1	69,6
Philippines	81,0	76,5	79,2
Latino-Américaines	62,6	59,9	61,7
Asiatiques du Sud-Est	63,7	56,4	61,5
Arabes	44,2	42,0	43,6
Asiatiques de l'Ouest	50,1	45,7	48,6
Coréennes	52,0	59,3	54,6
Japonaises	63,9	63,6	63,8
Autres minorités visibles	71,4	63,2	68,3
Minorités visibles multiples	73,8	65,5	71,0
Total — Femmes de minorités visibles	65,9	59,1	63,4
Femmes n'étant pas de minorités visibles	76,9	61,0	69,6
Hommes de minorités visibles	80,3	75,5	78,5
Hommes n'étant pas de minorités visibles	86,4	74,7	81,1

1. Comprend les personnes ayant travaillé durant la semaine précédant le Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.10

Taux de chômage¹ des femmes, selon la minorité visible, 2001

	Personnes actives — Groupes d'âge			Total des 15 à 64 ans
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	
Femmes de minorités visibles			%	
Chinoises	15,3	8,3	6,1	7,5
Asiatiques du Sud	15,0	10,6	10,0	10,4
Noires	18,9	11,6	7,3	10,1
Philippines	9,8	5,0	4,3	4,7
Latino-Américaines	15,1	11,9	8,9	11,0
Asiatiques du Sud-Est	15,3	10,7	7,1	9,7
Arabes	16,1	17,5	12,3	16,1
Asiatiques de l'Ouest	18,8	17,3	13,9	16,2
Coréennes	12,1	9,3	6,4	8,2
Japonaises	12,0	6,1	4,3	5,4
Autres minorités visibles	13,5	8,0	6,3	7,4
Minorités visibles multiples	14,5	7,0	5,7	6,6
Total — Femmes de minorités visibles	15,4	9,8	7,3	8,9
Femmes n'étant pas de minorités visibles	12,6	6,1	4,8	5,6
Hommes de minorités visibles	16,9	8,0	6,6	7,4
Hommes n'étant pas de minorités visibles	13,9	6,5	5,8	6,2

1. Comprend les personnes en chômage durant la semaine précédant le Recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.11

Répartition de la population des femmes de minorités visibles ayant occupé un emploi en 2000 ou 2001

	Profession							Total
	Postes de gestion	Sciences naturelles	Autres professionnels	Postes administratifs ou de bureau	Secteurs de la vente ou des services	Fabrication	Autres	
Femmes de minorités visibles	%							
Chinoises	8,8	7,5	22,6	21,2	25,2	12,1	2,4	100,0
Asiatiques du Sud	6,2	3,9	20,3	22,5	27,3	14,8	4,9	100,0
Noires	4,6	2,3	28,7	23,9	29,2	9,2	2,2	100,0
Philippines	4,1	2,7	26,6	19,4	36,2	8,9	2,0	100,0
Latino-Américaines	5,0	2,9	19,8	19,0	37,4	12,4	3,3	100,0
Asiatiques du Sud-Est	5,6	4,3	15,4	12,6	30,2	24,9	7,1	100,0
Arabes	10,1	5,3	23,8	19,7	34,2	5,1	1,8	100,0
Asiatiques de l'Ouest	8,7	6,5	22,1	15,9	38,6	6,0	2,1	100,0
Coréennes	23,8	3,3	20,8	12,0	35,4	3,0	1,6	100,0
Japonaises	10,3	4,4	30,7	22,1	28,6	1,4	2,4	100,0
Autres minorités visibles	7,7	2,8	20,9	29,6	25,5	10,4	2,9	100,0
Minorités visibles multiples	7,2	4,8	23,9	22,6	28,0	11,0	2,4	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	7,0	4,4	23,3	21,1	29,4	11,6	3,1	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	8,0	2,8	28,2	23,5	28,9	4,0	4,5	100,0
Hommes de minorités visibles	11,4	13,5	12,6	8,2	22,4	12,8	18,9	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	12,8	8,9	12,0	6,0	18,4	8,2	33,7	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.12

Revenu moyen total des femmes de 15 ans et plus, selon la minorité visible, 2000

	Groupes d'âge				Total
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	
Femmes de minorités visibles	\$				
Chinoises	7 636	24 581	23 555	15 620	20 764
Asiatiques du Sud	8 928	22 055	22 643	14 849	19 329
Noires	8 502	23 200	26 271	17 531	20 929
Philippines	9 718	23 794	27 792	15 328	22 505
Latino-Américaines	8 485	18 681	19 543	14 620	16 900
Asiatiques du Sud-Est	8 532	21 248	20 263	14 100	18 299
Arabes	7 615	17 314	18 804	14 622	15 659
Asiatiques de l'Ouest	6 621	17 795	18 746	15 672	15 765
Coréennes	6 741	19 573	20 980	14 454	17 040
Japonaises	7 444	26 101	33 090	22 674	24 651
Autres minorités visibles	9 207	24 210	25 824	16 676	21 620
Minorités visibles multiples	8 995	25 602	27 067	18 734	21 904
Total — Femmes de minorités visibles	8 353	22 635	23 936	15 898	20 043
Femmes n'étant pas de minorités visibles	9 161	26 950	27 118	19 728	23 283
Hommes de minorités visibles	9 195	32 311	37 201	23 070	28 929
Hommes n'étant pas de minorités visibles	11 616	41 794	48 125	31 380	37 956

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.13

Principales sources de revenu des femmes de 15 ans et plus, selon la minorité visible, 2000

	Revenu d'emploi	Paiements de transfert gouvernementaux	Autres	Total
Femmes de minorités visibles		%		
Chinoises	74,7	13,0	12,3	100,0
Asiatiques du Sud	78,3	15,4	6,3	100,0
Noires	76,3	17,6	6,1	100,0
Philippines	84,7	10,7	4,6	100,0
Latino-Américaines	75,7	19,4	5,0	100,0
Asiatiques du Sud-Est	77,6	18,4	4,0	100,0
Arabes	69,7	22,9	7,4	100,0
Asiatiques de l'Ouest	72,3	19,5	8,2	100,0
Coréennes	76,8	13,6	9,6	100,0
Japonaises	72,7	12,1	15,2	100,0
Autres minorités visibles	81,2	13,3	5,5	100,0
Minorités visibles multiples	82,5	11,1	6,4	100,0
Total — Femmes de minorités visibles	77,1	14,9	8,0	100,0
Femmes n'étant pas de minorités visibles	71,0	16,4	12,6	100,0
Hommes de minorités visibles	85,9	7,5	6,6	100,0
Hommes n'étant pas de minorités visibles	80,0	8,8	11,2	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 10.14

Incidence de faible revenu chez les femmes vivant dans un ménage ordinaire, selon le groupe de minorité visible, 2000

	Groupes d'âge					Total
	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	
Femmes de minorités visibles						
Chinoises	26,7	34,7	27,1	22,8	25,8	27,0
Asiatiques du Sud	28,5	23,4	24,0	17,3	18,4	23,3
Noires	43,6	38,9	36,8	24,6	31,3	36,4
Philippines	18,4	16,1	21,1	13,9	15,9	17,9
Latino-Américaines	40,8	35,1	32,2	26,1	34,4	33,4
Asiatiques du Sud-Est	36,0	34,4	28,0	24,1	23,9	30,1
Arabes	53,3	42,4	43,4	33,4	32,5	44,1
Asiatiques de l'Ouest	56,3	48,9	43,7	34,6	41,2	45,7
Coréennes	48,8	49,2	43,1	30,7	48,9	43,1
Japonaises	13,5	39,4	22,7	9,8	15,6	20,0
Autres minorités visibles	28,8	22,8	22,1	17,2	27,9	23,0
Minorités visibles multiples	25,5	22,2	20,3	17,9	18,0	21,9
Total — Femmes de minorités visibles	33,8	32,4	29,0	21,5	24,9	28,8
Femmes n'étant pas de minorités visibles	15,9	19,4	14,0	13,4	21,1	15,9
Hommes de minorités visibles	34,2	31,2	26,0	21,1	20,0	27,6
Hommes n'étant pas de minorités visibles	15,9	15,4	11,5	11,4	10,3	12,7

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Chapitre 11

Les femmes âgées

par Colin Lindsay et Marcia Almey

Une population en croissance rapide

Les femmes de 65 ans et plus constituent l'un des segments de la population féminine au Canada dont la croissance est la plus rapide. En 2004, on estimait à 2,3 millions le nombre de femmes âgées. Ce nombre représente une hausse de 26 % par rapport à 1991 et à 72 % par rapport à 1981. En effet, le taux de croissance du nombre de femmes âgées a été deux fois plus élevé que celui des femmes de moins de 65 ans au cours des deux dernières décennies (tableau 11.1).

Il résulte de ces tendances, dans l'ensemble de la population féminine que la proportion de femmes âgées a fait un bond énorme ces dernières décennies. En 2004, les femmes de 65 ans et plus constituaient 15 % de la population totale, comparativement à 13 % en 1991, à 9 % en 1971 et à seulement 5 % en 1921.

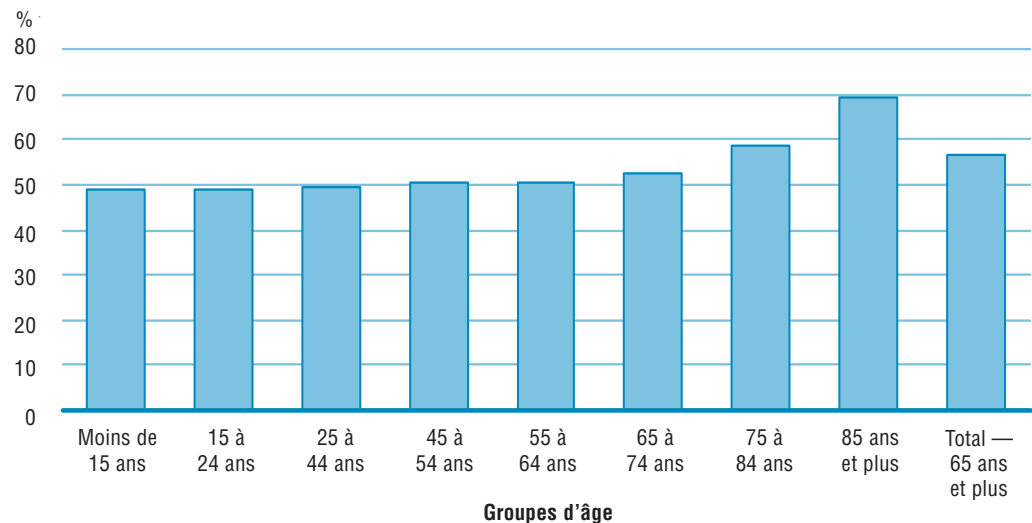
On prévoit une croissance encore plus rapide de la population féminine de 65 ans et plus au cours des prochaines décennies, surtout lorsque les femmes nées durant la période du baby-boom — entre 1946 et 1965 — atteindront l'âge de 65 ans au début de la prochaine décennie. Selon les projections de Statistique Canada¹, d'ici 2016, 18 % de la population féminine aurait 65 ans et plus, et à partir de 2031, 1 Canadienne sur 4 serait une personne âgée.

En fait, la population âgée au Canada est composée majoritairement de femmes. En 2004, elles représentaient 57 % des Canadiens de 65 ans et plus, alors qu'elles formaient un peu plus de la moitié (51 %) des Canadiens de 55 à 64 ans et 50 % ou moins de ceux de moins de 55 ans (graphique 11.1).

Les femmes constituent même une plus grande partie des segments plus âgés de la population âgée. En 2004, elles représentaient 69 % des personnes de 85 ans et plus et 59 % de celles de 75 à 84 ans, comparativement à 53 % de celles de 65 à 74 ans. Le fait que les femmes constituent une part si disproportionnée des segments très âgés de la population a des répercussions importantes. La cohorte de femmes de 85 ans et plus est le segment de la population féminine âgée dont la croissance est la plus rapide; les personnes de ce groupe d'âge ont tendance également à être les plus vulnérables à de graves problèmes de santé. En outre, elles sont les plus susceptibles de vivre seules et elles ont besoin du soutien social de leur famille et de la collectivité.

Graphique 11.1

Femmes en pourcentage de la population, selon l'âge, 2004



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

L'espérance de vie est à la hausse

Les femmes prédominent maintenant chez les personnes âgées au Canada, en grande partie en raison de leur espérance de vie, qui a augmenté plus rapidement que celle des hommes durant la majeure partie du XX^e siècle. En 2002, une femme de 65 ans pouvait espérer vivre, en moyenne, encore 20,6 années, soit sept ans de plus qu'en 1921. Par contre, l'espérance de vie d'un homme de 65 ans n'a augmenté que de quatre ans au cours de la même période. Il s'ensuit que les femmes de 65 ans peuvent actuellement espérer vivre, en moyenne, trois ans de plus que leurs homologues de sexe masculin (tableau 11.2).

On a constaté avant 1981 la différence la plus importante quant à l'espérance de vie des femmes et des hommes âgés. Entre 1921 et 1981, l'espérance de vie des femmes de 65 ans a augmenté de plus de cinq ans, alors que celle des hommes n'a crû que d'environ un an et demi. Par contre, depuis 1981, l'espérance de vie des femmes âgées a augmenté d'un peu plus d'un an et demi, soit presque une année entière de moins que le changement comparable chez les hommes.

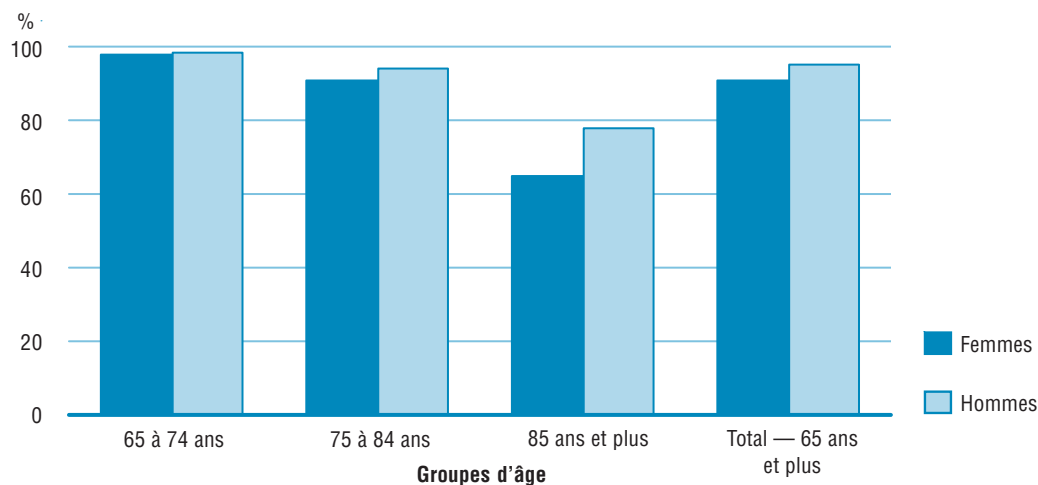
Par ailleurs, la proportion de la population âgée représentée par les femmes a légèrement diminué ces dernières années. En effet, les femmes constituaient 57 % de l'ensemble de la population âgée en 2004, comparativement à 58 % en 1991. On prévoit aussi que la proportion de femmes dans la population des 65 ans et plus diminuera encore au cours des deux prochaines décennies. Selon les projections de Statistique Canada, la proportion de femmes au sein de la population âgée chuterait à un peu plus de 54 % d'ici 2031. Ce chiffre, toutefois, devrait rester à ce niveau pour le reste de la première moitié du siècle (tableau 11.1).

La plupart des femmes âgées vivent dans un ménage privé avec leur famille

La grande majorité des femmes âgées vivent à la maison dans un ménage privé. En 2001, 91 % des femmes de 65 ans et plus vivaient à la maison, bien que cette proportion soit inférieure à celle de leurs homologues de sexe masculin, dont 95 % vivaient à la maison cette année-là (graphique 11.2).

Graphique 11.2

Pourcentage des femmes et des hommes vivant dans un ménage ordinaire, selon l'âge, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Il n'est pas étonnant que les aînées les moins âgées soient plus susceptibles de vivre à la maison que leurs homologues plus âgées. En fait, presque toutes les femmes de 65 à 74 ans (98 %) vivaient à la maison, comparativement à seulement 65 % de celles de 85 ans et plus en 2001.

En outre, il existe un écart particulièrement important entre les proportions de femmes et d'hommes âgés dans les groupes plus âgés vivant à la maison. En 2001, 65 % des femmes de 85 ans et plus vivaient dans un ménage privé, comparativement à 78 % de leurs homologues de sexe masculin. Par contre, la proportion de femmes de 75 à 84 ans vivant à la maison n'était que légèrement inférieure à celle des hommes du même groupe d'âge — 91 % par rapport à 94 % —, alors qu'il n'y avait presque pas de différence dans la proportion de femmes et d'hommes de 65 à 74 ans vivant à la maison.

La majorité des femmes âgées qui vivent dans un ménage privé habitent avec leur famille, soit en tant que chef de famille ou conjointe, soit avec des membres de leur famille élargie, soit au sein de la famille d'une fille ou d'un fils. En 2001, 60 % des femmes de 65 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille; 43 % vivaient avec leur époux, alors qu'un faible pourcentage (1 %) habitaient avec leur partenaire en union libre et 8 % étaient des mères seules. En outre, plus de 150 000 femmes âgées — 8 % du total — vivaient avec des membres de leur famille élargie (tableau 11.3).

Les femmes âgées sont beaucoup moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de vivre avec un partenaire. En effet, 44 % des femmes de 65 ans et plus, comparativement à 76 % des hommes de ce groupe d'âge, vivaient à la maison avec leur

époux ou leur partenaire en union libre en 2001. Par contre, les femmes âgées étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes âgés à être un parent seul. Cette année-là, 8 % des femmes de 65 ans et plus étaient dans la catégorie des mères seules, alors que seulement 2 % des hommes âgés étaient des pères seuls.

Les femmes âgées sont aussi beaucoup plus susceptibles que les hommes âgés de vivre avec des membres de leur famille élargie. En 2001, 8 % des femmes de 65 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille élargie, comme au sein de la famille d'une fille ou d'un fils, comparativement à 3 % des hommes âgés.

Il n'est pas étonnant que la structure familiale des femmes âgées varie considérablement selon le groupe d'âge. En 2001, seulement 12 % des femmes de 85 ans et plus vivaient avec un partenaire, alors que c'était le cas de plus de la moitié des femmes de 65 à 74 ans, soit 57 %. Par contre, les femmes de 85 ans et plus étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses que leurs homologues plus jeunes à vivre avec des membres de leur famille élargie. Cette même année, 15 % des femmes de 85 ans et plus habitaient avec des membres de leur famille élargie, par rapport à 6 % de celles de 65 à 74 ans.

Les femmes âgées sont nombreuses à vivre seules

Bien que la plupart des femmes âgées vivent avec leur famille, un nombre important d'entre elles habitent seules. En 2001, près de 800 000 femmes de 65 ans et plus vivaient seules, soit 38 % des femmes âgées. Par contre, seulement 17 % des hommes de 65 ans et plus habitaient seuls.

Les femmes plus âgées sont particulièrement susceptibles de vivre seules. En 2001, 59 % des femmes de 85 ans et plus et 47 % de celles de 75 à 84 ans vivaient seules, comparativement à 29 % des femmes de 65 à 74 ans. En outre, à tous les âges, les femmes âgées étaient généralement deux fois plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de vivre seules.

La situation familiale des femmes âgées nées à l'étranger est différente

Il existe des différences intéressantes dans la situation familiale des femmes âgées nées à l'étranger par rapport à celles qui sont nées au Canada. Plus particulièrement, les immigrantes âgées, surtout celles qui sont arrivées récemment, sont beaucoup plus susceptibles que les autres femmes de 65 ans et plus de vivre avec des membres de leur famille élargie. En 2001, 35 % des immigrantes de 65 ans et plus arrivées au Canada durant la décennie précédente vivaient avec des membres de leur famille élargie, comparativement à 13 % des femmes âgées nées à l'étranger et à seulement 5 % des femmes âgées nées au Canada (tableau 11.4).

D'autre part, les femmes âgées nées à l'étranger sont proportionnellement moins nombreuses que celles nées au Canada à vivre seules. En 2001, 31 % des femmes de 65 ans et plus nées à l'étranger habitaient seules, par rapport à 41 % de leurs homologues nées au Canada. Parmi les femmes âgées nées à l'étranger, celles qui sont arrivées récemment sont les moins susceptibles de vivre seules. Cette même année, seulement 12 % des immigrantes de 65 ans et plus arrivées au Canada dans les années 1990 habitaient seules.

Les personnes âgées vivant dans un établissement

Alors que la plupart des femmes âgées vivent dans un ménage privé, un nombre important d'entre elles résident dans un établissement. En 2001, plus de 200 000 femmes de 65 ans et plus — 9 % des femmes âgées au Canada — vivaient dans un établissement. En effet, les femmes âgées sont deux fois plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à vivre dans un établissement; cette année-là, seulement 5 % des hommes de 65 ans et plus étaient résidents d'un établissement (tableau 11.5).

Parmi les femmes âgées, celles des groupes d'âge plus avancé sont les plus susceptibles de vivre dans un établissement. En effet, 35 % des femmes de 85 ans et plus vivaient dans un établissement en 2001, comparativement à 9 % des femmes de 75 à 84 ans et à seulement 2 % de celles de 65 à 74 ans.

Les femmes plus âgées sont aussi proportionnellement beaucoup plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à vivre dans un établissement. En 2001, 35 % des femmes de 85 ans et plus vivaient dans un établissement, par rapport à 22 % des hommes de ce groupe d'âge. Les femmes de 75 à 84 ans étaient aussi un peu plus susceptibles que les hommes de ce groupe d'âge d'habiter dans un établissement, soit 9 % par rapport à 6 %. Par contre, on n'observe aucune différence quant à la proportion de femmes et d'hommes de 65 à 74 ans vivant dans un établissement.

La plupart des femmes âgées vivant dans un établissement se trouvent dans des foyers de soins spéciaux pour les personnes âgées et les malades chroniques. En 2001, 4 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans un hôpital pour malades chroniques, tandis que 3 % résidaient dans des foyers de soins infirmiers. Par ailleurs, 2 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans une résidence pour personnes âgées, alors que moins de 1 % résidaient dans un établissement religieux.

Hausse du taux de mortalité chez les femmes âgées

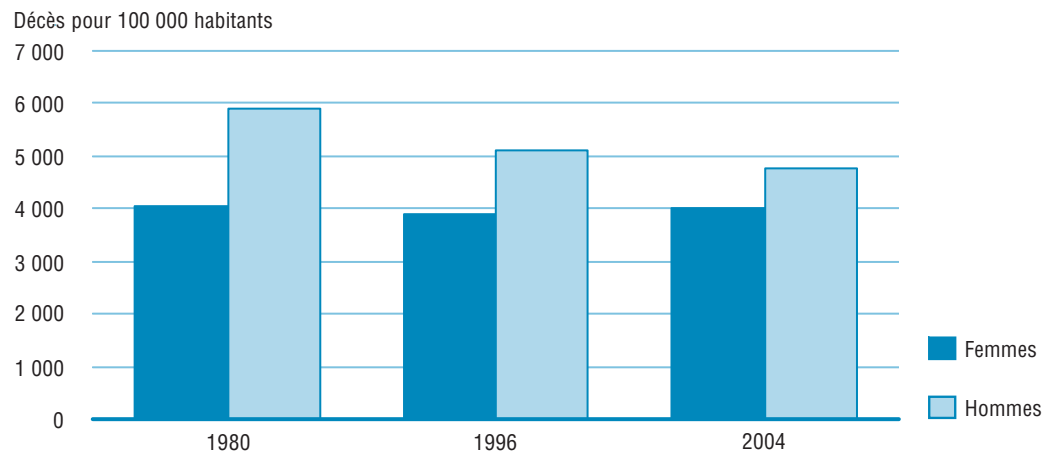
Le fait que l'écart entre l'espérance de vie des femmes et des hommes âgés a diminué au cours des deux dernières décennies fait ressortir, en partie, les différences entre les taux de mortalité de ces deux groupes. En effet, après des années de recul constant, on a enregistré une hausse du taux de mortalité des femmes de 65 ans et plus depuis quelques années. Entre 1996 et 2004, le taux de mortalité des femmes de 65 ans et plus a augmenté de 3 %, compensant un recul semblable au cours de la période de 1980 à 1996. En fait, le taux de mortalité global des femmes âgées en 2002 était presque le même qu'en 1980. Par contre, le taux de mortalité des hommes de 65 ans a diminué de 19 % entre 1980 et 2002, incluant un recul de 7 % au cours de la période de 1996 à 2002 (graphique 11.3).

Toutefois, les taux de mortalité des femmes âgées sont toujours considérablement inférieurs à ceux des hommes âgés. En 2004, on a dénombré un peu plus de 4 000 décès pour 100 000 femmes de 65 ans et plus, soit 18 % de moins que la proportion d'hommes âgés, qui s'établissait à près de 4 800. En 1980, cependant, le taux de mortalité des femmes âgées était de 46 % inférieur à celui de leurs homologues de sexe masculin, alors que la différence était de plus de 31 % dans la récente période de 10 ans, c'est-à-dire en 1996.



Graphique 11.3

Taux de mortalité des femmes et des hommes de 65 ans et plus, 1980, 1996 et 2004



Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Les maladies du cœur et le cancer sont les principales causes de décès

Les maladies du cœur et le cancer sont à l'origine de presque exactement la moitié de tous les décès des femmes âgées au Canada. En 2002, les maladies du cœur ont été la cause de 26 % de l'ensemble des décès des femmes de 65 ans et plus, tandis que 24 % des décès étaient attribuables au cancer. D'autre part, les accidents cérébrovasculaires et les maladies respiratoires ont représenté, dans chaque cas, un peu moins de 10 % de tous les décès des femmes âgées, alors que 32 % de ces décès sont attribuables à toutes les autres maladies et affections combinées (graphique 11.4).

On a toutefois observé des différences considérables dans les tendances à long terme en ce qui concerne les décès imputables aux maladies du cœur et au cancer chez les femmes âgées. Par exemple, le taux de mortalité en raison de la maladie du cœur chez les femmes âgées était de 37 % de moins en 2002 qu'il ne l'était en 1980, alors que pour le cancer, il a augmenté de 20 % au cours de la même période (graphique 11.5).

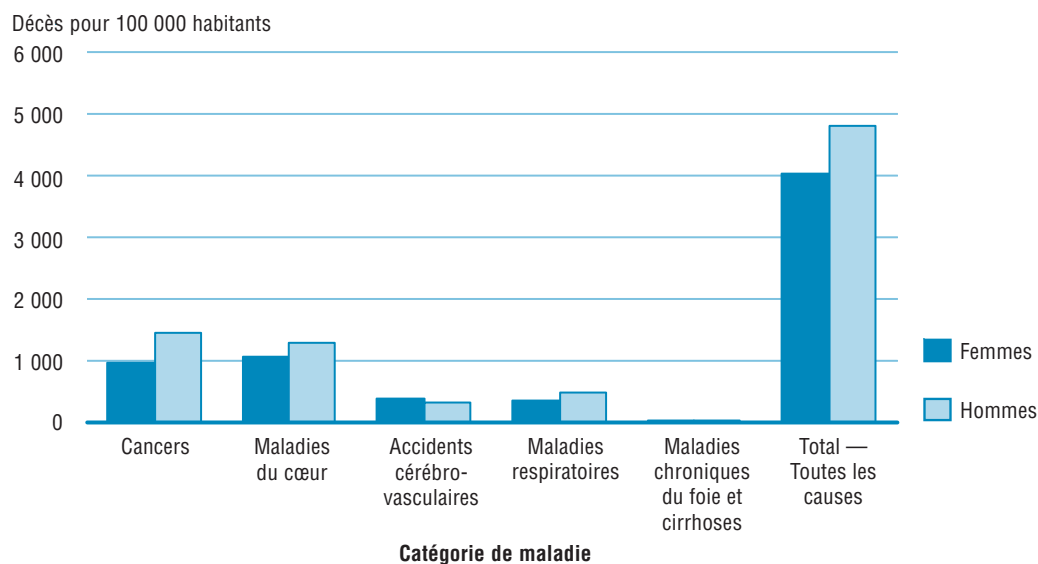
En outre, le taux de mortalité attribuable au cancer chez les femmes âgées a augmenté un peu plus rapidement que celui de leurs homologues de sexe masculin durant les deux dernières décennies. Entre 1980 et 2002, le taux de mortalité causée par le cancer chez les femmes âgées a augmenté de 20 %, par rapport à seulement 4 % chez les hommes âgés. En effet, alors que le taux de mortalité due au cancer chez les femmes âgées a continué d'augmenter depuis quelques années, le chiffre actuel observé chez les hommes âgés est en réalité inférieur à celui enregistré au milieu des années 1990. Pourtant, le taux de mortalité due au cancer chez les hommes âgés est actuellement de plus de 50 % supérieur à celui des femmes âgées, bien que cette différence constitue un recul par rapport au taux approximatif de 80 % enregistré durant les années 1980.

De même, la baisse des décès en raison d'une maladie du cœur chez les femmes âgées a été moins rapide que la baisse enregistrée chez leurs homologues de sexe masculin depuis quelques décennies. Entre 1980 et 2002, le taux de mortalité attribuable à une maladie du cœur chez les femmes de 65 ans et plus a diminué de 37 %, comparativement à un recul de 47 % chez les hommes âgés. Une fois encore, cependant, le taux de mortalité

causée par une maladie du cœur chez les femmes âgées est actuellement toujours inférieur de 20 % à celui des hommes âgés, bien que cette différence constitue un recul par rapport au taux de 44 % et plus enregistré en 1980.

Graphique 11.4

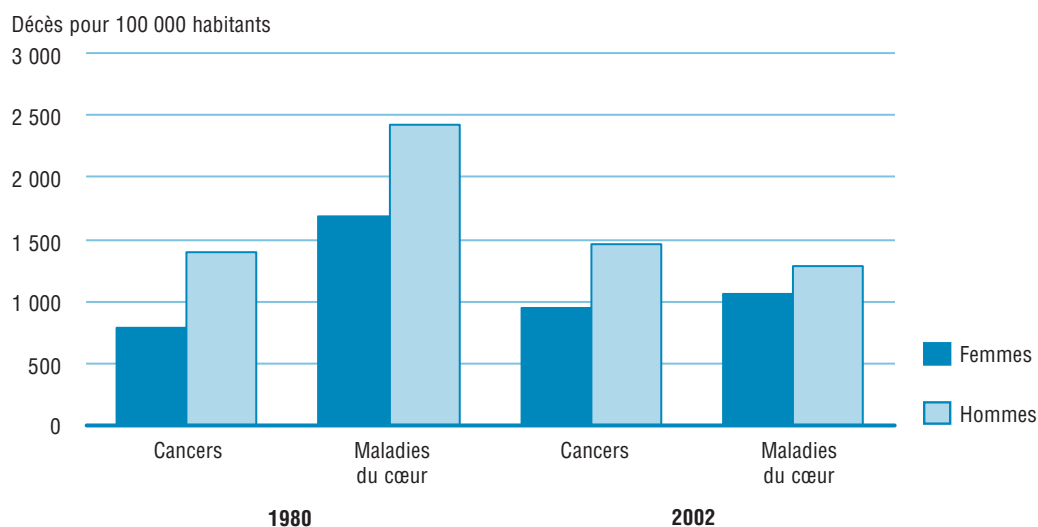
Causes principales de décès chez les femmes et chez les hommes de 65 ans et plus, 2002



Source : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Graphique 11.5

Taux de mortalité des femmes et des hommes de 65 ans et plus, selon certaines causes, 1980 et 2002



Sources : Statistique Canada, produit n° 84-206-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Le cancer du poumon serait en grande partie responsable de l'augmentation du taux global de mortalité due au cancer chez les femmes âgées depuis les deux dernières décennies. En effet, les taux de mortalité causée par le cancer du poumon chez les femmes de 80 ans et plus et de 70 à 79 ans, en 2002, étaient environ trois fois plus élevés qu'en 1980, bien que la proportion de femmes de 60 à 69 ans ait doublé au cours de la même période. Par contre, les décès attribuables au cancer du poumon chez les hommes de 60 à 69 ans et de 70 à 79 ans ont effectivement diminué entre 1980 et 2002, alors que chez les hommes de 80 ans et plus, ils ont augmenté mais de 28 % seulement. Pourtant, dans les trois groupes d'âge, le taux de mortalité causée par le cancer du poumon chez les femmes est actuellement bien inférieur à celui de leurs homologues de sexe masculin respectifs (tableau 11.6).

On a également observé des hausses du taux de mortalité due au cancer du sein chez les femmes de 80 ans et plus durant les deux dernières décennies, alors que les figures chez les femmes de 60 à 69 ans et de 70 à 79 ans ont quelque peu diminué au cours de cette période. Entre 1980 et 2002, les taux de mortalité due au cancer du sein chez les femmes de 80 ans et plus ont augmenté de 22 %, alors qu'ils ont diminué de 20 % chez les femmes de 60 à 69 ans et de 7 % chez celles de 70 à 79 ans.

La perception de la santé des personnes âgées

La plupart des femmes âgées vivant à la maison décrivent leur état de santé général en termes positifs². En 2003, 73 % des femmes de 65 ans et plus ont déclaré que leur santé était bonne (37 %), très bonne (25 %) ou excellente (10 %), tandis que 21 % ont indiqué que leur santé était passable et seulement 6 %, qu'elle était mauvaise (tableau 11.7).

Fait plutôt étonnant, il existe en réalité peu de différences quant à la probabilité que les femmes âgées de divers groupes d'âge décrivent leur état de santé général en termes négatifs. En effet, les femmes de 75 à 84 ans étaient à peu près aussi susceptibles que celles de 85 ans et plus de déclarer que leur santé était passable ou mauvaise. En 2003, environ 1 femme sur 3 faisant partie de ces deux groupes d'âge ont dit que leur état de santé était passable ou mauvais, alors que cela était le cas de 23 % des femmes de 65 à 74 ans. En fait, la grande majorité des femmes des trois groupes d'âge décrivent leur état de santé comme bon, très bon ou excellent.

Les personnes âgées souffrant d'affections chroniques

La plupart des femmes âgées déclarent que leur état de santé général est relativement bon, mais presque toutes souffrent d'une affection chronique, selon le diagnostic d'un professionnel de la santé. En 2003, 93 % des femmes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé souffraient d'au moins une affection chronique, comparativement à 87 % des hommes âgés (tableau 11.8).

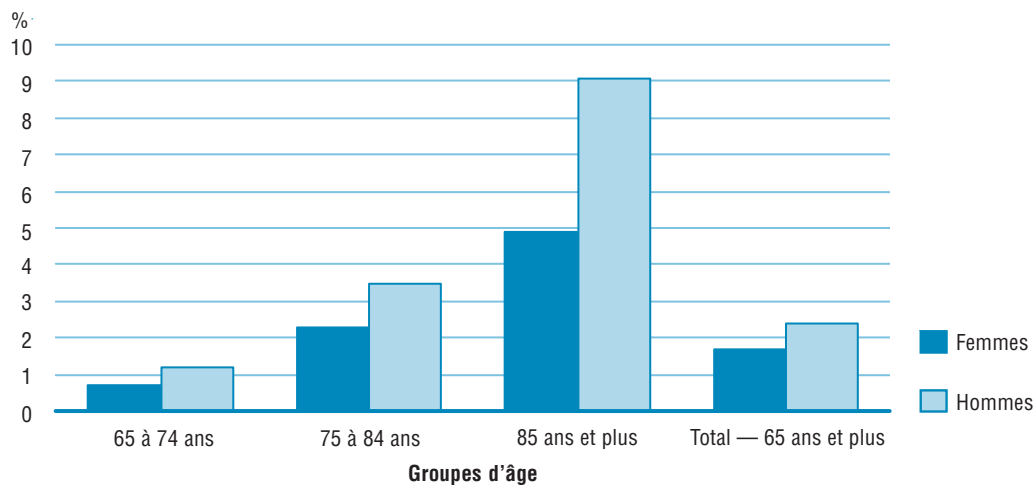
L'arthrite ou le rhumatisme et l'hypertension sont les affections chroniques les plus courantes déclarées par les femmes âgées. Selon le diagnostic d'un professionnel de la santé, en 2003, 55 % des femmes de 65 ans et plus vivant à la maison souffraient d'arthrite ou de rhumatisme, alors que 47 % faisaient de l'hypertension. Par ailleurs, 36 % des femmes âgées avaient reçu un diagnostic d'allergies alimentaires ou autres, notamment d'allergies environnementales, alors que 26 % souffraient de problèmes de dos, 24 % de cataractes, 18 % d'une maladie du cœur, 12 % de diabète et 12 %, d'incontinence urinaire. D'autre part, des proportions moins élevées de femmes âgées ont déclaré souffrir d'asthme (8 %), de glaucome (8 %), de migraines (7 %), de bronchite chronique (6 %) ou d'ulcère de l'intestin ou de l'estomac (5 %).

En outre, un faible pourcentage de femmes âgées vivant à la maison souffrent de la maladie d'Alzheimer. En 2003, 2 % des femmes de 65 ans et plus vivant à la maison avaient reçu un diagnostic de cette maladie. L'incidence de la maladie d'Alzheimer est toutefois supérieure chez les femmes des groupes d'âge le plus avancé. Cette même année, 5 % des femmes de 85 ans et plus souffraient de la maladie d'Alzheimer, alors que ce chiffre s'établissait à 2 % chez celles de 75 à 84 ans et à moins de 1 % chez celles de 65 à 74 ans (graphique 11.6).

Les femmes plus âgées sont cependant moins susceptibles de recevoir un diagnostic de maladie d'Alzheimer que leurs homologues de sexe masculin. En 2003, 5 % des femmes de 85 ans et plus vivant à la maison souffraient de cette maladie, comparativement à 9 % des hommes de ce groupe d'âge.

Graphique 11.6

Pourcentage de femmes et d'hommes de 65 ans et plus vivant dans un ménage ordinaire qui souffrent de la maladie d'Alzheimer, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Les femmes âgées ayant une incapacité

Une proportion importante de la population féminine âgée a une incapacité ou un handicap à long terme. En 2001, 42 % des femmes de 65 ans et plus vivant à la maison étaient dans la catégorie des personnes ayant une incapacité. Ce pourcentage était près du double de la proportion de femmes de 55 à 64 ans, dont 22 % avaient une incapacité cette même année, et bien supérieur à celui des femmes de moins de 55 ans. Les femmes âgées étaient aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir une incapacité que leurs homologues de sexe masculin, dont 38 % se trouvaient dans la même situation cette année-là (tableau 11.9).

Il n'est pas étonnant que la proportion de femmes âgées ayant une incapacité à long terme augmente de façon radicale avec l'âge. En 2003, 72 % des femmes de 85 ans et plus avaient une incapacité ou un handicap, alors que cette proportion s'établissait à 49 % chez celles de 75 à 84 ans et à 32 % chez celles de 65 à 74 ans. En outre, dans chacun de ces groupes d'âge, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir une incapacité.

Les femmes âgées souffrent de douleurs chroniques

Plus de 1 femme âgée sur 5 au Canada déclare souffrir de douleurs ou de malaises chroniques. En 2003, 22 % des femmes de 65 ans et plus vivant à la maison ont dit souffrir de douleurs ou de malaises chroniques. En fait, les femmes âgées sont beaucoup plus susceptibles de souffrir de douleurs ou de malaises chroniques que leurs homologues de sexe masculin, dont seulement 13 % se plaignaient de ce problème (tableau 11.10).

La probabilité que les femmes âgées souffrent de douleurs ou de malaises chroniques augmente quelque peu avec l'âge. En 2003, 24 % des femmes de 75 ans et plus vivant à la maison souffraient de douleurs chroniques, comparativement à 20 % de celles de 65 à 74 ans. Une fois encore, les femmes étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à déclarer souffrir de douleurs ou de malaises chroniques dans les deux groupes d'âge.

Les blessures chez les femmes âgées

Fait peu étonnant, les femmes âgées ne sont pas plus susceptibles que les femmes plus jeunes de se blesser assez sérieusement pour limiter leurs activités normales. En 2003, 9 % des femmes de 65 ans et plus se sont ainsi blessées, soit la même proportion que chez les femmes de 55 à 64 ans et un peu moins que chez celles de 25 à 54 ans, dont 10 % se sont blessées cette année-là. Les femmes âgées, toutefois, étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin — soit 9 % par rapport à 7 % — de se blesser en 2003 (tableau 11.11).

Cependant, les femmes âgées faisant partie des groupes d'âge plus avancés sont proportionnellement plus nombreuses à se blesser que celles des groupes d'âge moins avancés. En fait, les femmes de 85 ans et plus sont les plus susceptibles de se blesser, quel que soit leur âge. En 2003, 14 % des femmes de 85 ans et plus vivant à la maison se sont blessées, alors que ce chiffre était 10 % ou moins pour tous les autres groupes d'âge. Par contre, les femmes de 75 à 84 ans et de 65 à 74 ans étaient à peu près aussi susceptibles que les femmes de moins de 65 ans de se blesser assez sérieusement pour limiter leurs activités normales.

Les aînées ayant un âge très avancé sont aussi environ deux fois plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de se blesser. En 2003, 14 % des femmes de 85 ans et plus vivant dans un ménage privé se sont blessées, comparativement à 7 % des hommes de ce groupe d'âge. En fait, alors que les femmes de 85 ans et plus étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses à se blesser que les autres femmes âgées, les hommes de 85 ans et plus n'étaient pas plus susceptibles d'avoir subi une blessure que les autres hommes âgés.

Les femmes âgées sont nombreuses à participer à des activités physiques

Alors qu'un grand nombre de femmes âgées sont limitées dans leurs activités en raison de leur état de santé, la moitié d'entre elles participent régulièrement à une forme quelconque d'activité physique. En 2003, 50 % des femmes de 65 ans et plus ont déclaré avoir pris part régulièrement à une forme quelconque d'activité physique, tandis que 12 % ont dit le faire à l'occasion. Cependant, près de 1 femme âgée sur 3 (32 %) n'avait participé à des activités physiques que de façon sporadique (tableau 11.12).

Les femmes âgées sont un peu moins susceptibles que les femmes plus jeunes ou les hommes âgés de participer à des activités physiques régulières. En 2003, 50 % des femmes de 65 ans et plus participaient régulièrement à une forme quelconque d'activité

physique, alors que ce chiffre s'établissait à environ 65 % et plus chez les femmes de moins de 65 ans. Par ailleurs, près de 60 % des hommes de 65 ans et plus ont indiqué qu'ils participaient régulièrement à des activités physiques.

Les niveaux de scolarité sont peu élevés

Le niveau de scolarité des femmes âgées est relativement peu élevé. En effet, seulement 5 % des femmes de 65 ans et plus détenaient un diplôme universitaire en 2001, comparativement à 15 % des femmes de 45 à 64 ans et à 23 % de celles de 25 à 44 ans (tableau 11.13).

Les femmes âgées sont aussi beaucoup moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de détenir un diplôme universitaire. En 2001, 5 % des femmes de 65 ans avaient un diplôme universitaire, comparativement à 11 % des hommes âgés. Toutefois, il est probable que l'écart entre les proportions de femmes et d'hommes âgés détenant un diplôme universitaire diminuera à l'avenir, car la différence n'est pas aussi marquée entre les femmes et les hommes de moins de 65 ans. En effet, les femmes composent aujourd'hui la majorité de l'ensemble des étudiants universitaires au Canada.

Les femmes âgées sont moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de détenir un diplôme universitaire, mais elles sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un certificat d'études collégiales. En 2001, 11 % des femmes de 65 ans et plus, par rapport à 8 % des hommes âgés, avaient terminé un programme d'études collégiales.

La majorité des femmes âgées d'aujourd'hui, toutefois, n'ont pas terminé leurs études secondaires. En 2001, 60 % des femmes de 65 ans et plus n'avaient pas terminé leurs études secondaires. De même, ces femmes étaient plus susceptibles que les hommes âgés de ne pas détenir de diplôme d'études secondaires.

Cependant, il convient de souligner que les possibilités de s'instruire et les installations scolaires mis à la disposition des personnes âgées d'aujourd'hui étaient considérablement plus limitées dans leur jeune âge qu'elles ne l'étaient pour les générations qui ont suivi. Par conséquent, il est à prévoir que les niveaux de scolarité des personnes âgées seront plus élevés à l'avenir qu'ils ne le sont aujourd'hui, de la même façon que les personnes âgées sont actuellement plus scolarisées qu'elles ne l'étaient dans le passé.

L'utilisation d'Internet par les femmes âgées

Un nombre relativement peu élevé de femmes âgées utilisent Internet. En 2003, seulement 14 % des femmes de 65 ans et plus ont déclaré avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents, par rapport à 63 % des femmes de 45 à 64 ans, à 84 % de celles de 25 à 44 ans et à 94 % de celles de 15 à 24 ans. En outre, les femmes âgées étaient seulement la moitié moins susceptibles que les hommes de 65 ans et plus de déclarer avoir utilisé Internet au cours de l'année précédente (graphique 11.7).

Peu de femmes âgées occupent un emploi

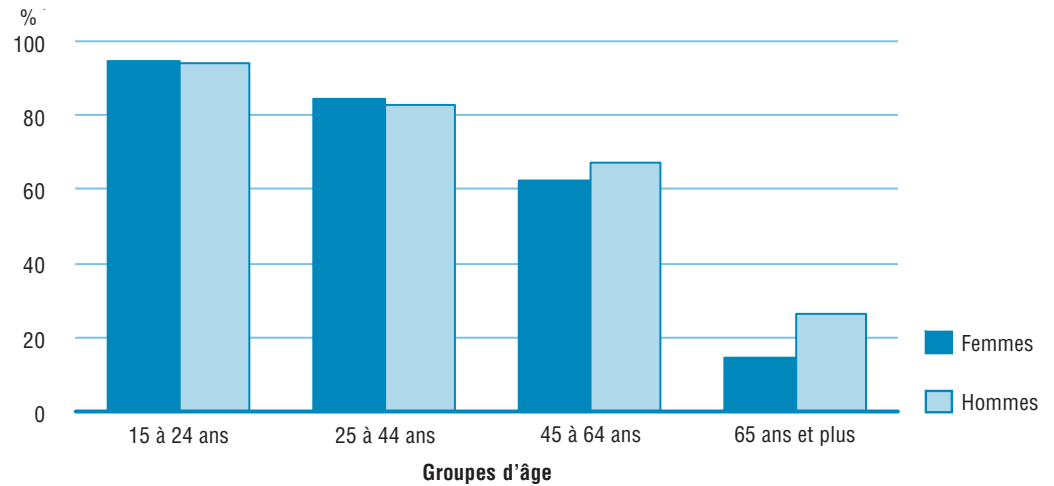
Une faible proportion seulement de femmes âgées font partie de la population active rémunérée. En 2004, seulement 4 % des femmes de 65 ans et plus travaillaient contre rémunération, comparativement à plus de 11 % des hommes âgés. De même, on a observé peu de changements dans la proportion de femmes âgées occupant un emploi au cours des trois dernières décennies. Par ailleurs, la proportion d'hommes âgés participant à la



population active rémunérée a diminué de façon constante d'environ 15 % au milieu des années 1970 à 9 % en 2001. La part des hommes âgés occupant un emploi a toutefois augmenté au cours de cette décennie pour atteindre 11 % en 2004 (graphique 11.8).

Graphique 11.7

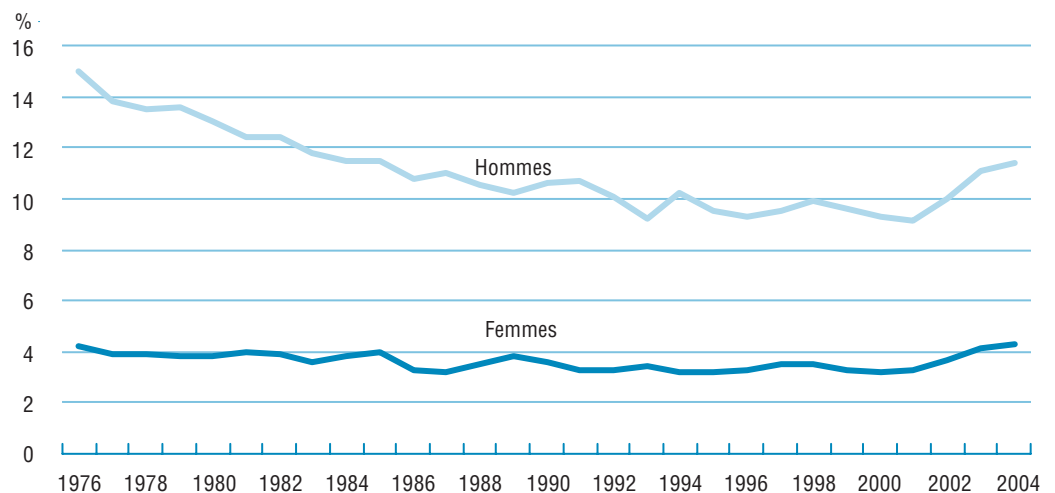
Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir utilisé Internet au cours des 12 derniers mois, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Graphique 11.8

Pourcentage de femmes et d'hommes de 65 ans et plus occupant un emploi, 1976 à 2004

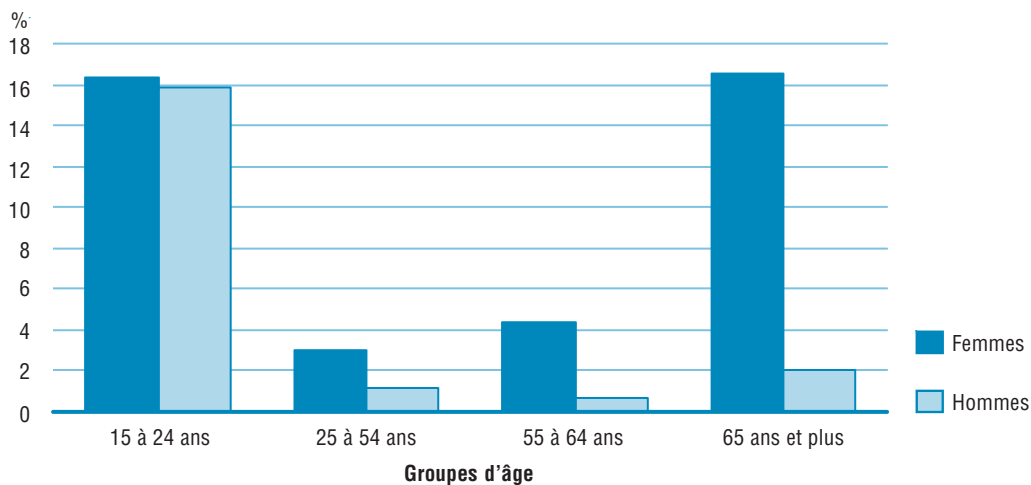


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

De plus, une proportion importante de femmes âgées n'ont jamais fait partie de la population active rémunérée. En 2004, 17 % des femmes de 65 ans et plus n'avaient jamais travaillé à l'extérieur de la maison, par rapport à seulement 2 % des hommes de ce groupe d'âge (graphique 11.9).

Graphique 11.9

Pourcentage de la population n'ayant jamais occupé un emploi, 2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Cette situation est toutefois appelée à changer à l'avenir, car les femmes plus jeunes sont de nos jours proportionnellement beaucoup plus nombreuses à faire partie de la population active rémunérée que leurs homologues plus âgées. En 2004, seulement 4 % des femmes de 55 à 64 ans et seulement 3 % de celles de 25 à 54 ans n'avaient jamais occupé d'emploi à l'extérieur de la maison.

Une grande majorité de femmes âgées qui travaillent à l'extérieur de la maison sont employées à temps partiel. En 2004, 63 % des femmes de 65 ans et plus qui faisaient partie de la population active rémunérée travaillaient à temps partiel, comparativement à 37 % des hommes âgés qui étaient au travail³.

Par ailleurs, près de la moitié des femmes âgées actives sont des travailleuses autonomes. En 2004, 45 % des femmes actives de 65 ans et plus travaillaient à leur compte, bien que cette proportion soit inférieure à celle des hommes âgés qui occupaient un emploi, dont 59 % étaient des travailleurs autonomes cette même année.

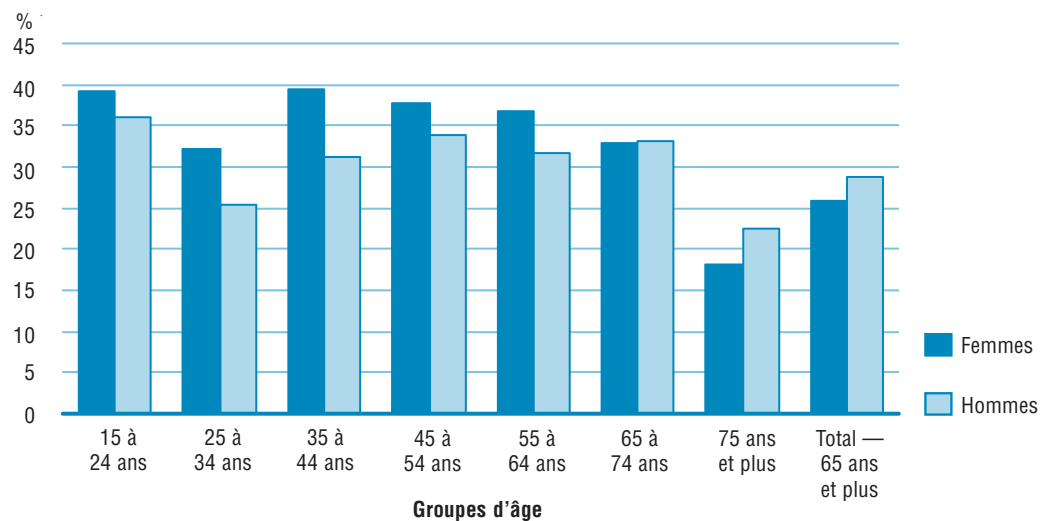
On a également observé des écarts dans la répartition des professions chez les femmes et les hommes âgés qui travaillent. Les femmes âgées, par exemple, étaient proportionnellement deux fois plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à occuper un emploi dans un bureau ou à travailler dans le secteur des ventes ou des services en 2004. Cette année-là, 50 % des femmes âgées actives travaillaient dans l'un de ces secteurs, comparativement à 25 % des hommes de 65 ans et plus qui travaillaient. Par contre, les femmes âgées étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes âgés de travailler dans le domaine de l'agriculture, de la fabrication, de la construction et des transports cette même année. Elles étaient également moins nombreuses à occuper des postes de gestion.

Le bénévolat

Alors que relativement peu de femmes âgées font partie de la population active rémunérée, nombre d'entre elles demeurent actives dans leur collectivité en s'adonnant au bénévolat structuré. En 2003, plus d'un demi-million de Canadiennes de 65 ans et plus — 26 % du total — ont participé à une certaine forme de bénévolat au sein d'une organisation (graphique 11.10).

Graphique 11.10

Pourcentage de femmes et d'hommes qui font du bénévolat au sein d'une organisation officielle¹, selon l'âge, 2003



1. Fait référence au bénévolat fait au cours des 12 mois précédant l'enquête.

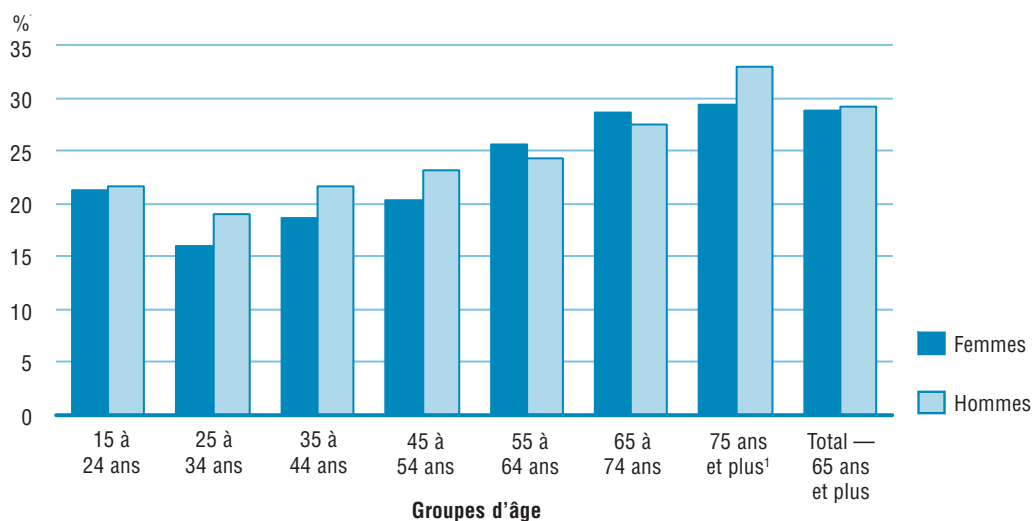
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Les femmes de 65 à 74 ans sont un peu plus susceptibles que celles des groupes d'âge plus avancé de participer au bénévolat structuré. En 2003, 33 % des femmes de 65 à 74 ans ont participé à une certaine forme de bénévolat au sein d'une organisation, comparativement à 18 % de leurs homologues de 75 ans et plus. En fait, le taux de participation des femmes de 65 à 74 ans à des activités structurées est exactement le même que celui des hommes de ce groupe d'âge, alors que les femmes de 75 ans et plus étaient moins susceptibles de faire du bénévolat au sein d'une organisation officielle. Toutefois, un grand nombre de femmes de ce groupe d'âge ne peuvent participer à ce genre d'activités en raison de leurs limitations physiques ou de leur mauvais état de santé.

Les femmes âgées qui font du bénévolat ont tendance à consacrer davantage de temps à ces activités que les femmes plus jeunes. En 2003, 29 % des femmes bénévoles de 65 ans et plus ont consacré, en moyenne, plus de 15 heures par mois au bénévolat, comparativement à 26 % des femmes bénévoles de 55 à 64 ans et à seulement 20 % ou moins environ des femmes bénévoles de moins de 55 ans (graphique 11.11).

Graphique 11.11

Pourcentage de femmes et d'hommes bénévoles qui font plus de 15 heures de bénévolat par mois au sein d'une organisation officielle, 2003



1. Le chiffre pour les hommes de 75 ans et plus est à utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

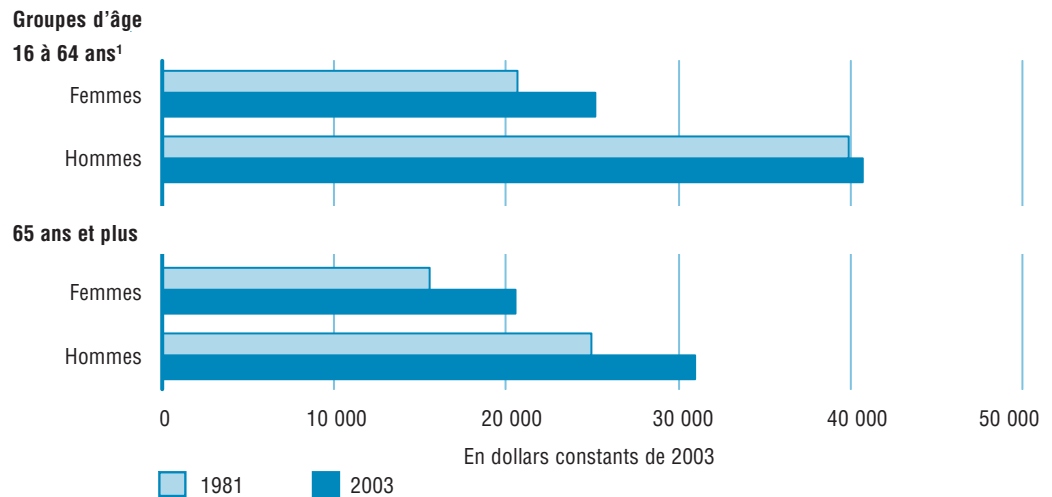
Le revenu moyen des femmes âgées

Au Canada, les femmes âgées touchent des revenus relativement faibles. En 2003, les femmes de 65 ans et plus ont touché un revenu moyen provenant de toutes sources d'un peu plus de 20 000 \$, soit presque 5 000 \$ de moins que le revenu moyen des femmes ayant moins de 65 ans, et plus de 10 000 \$ de moins, en moyenne, que les hommes âgés (graphique 11.12).

Les revenus réels des femmes âgées ont toutefois augmenté plus rapidement que ceux des autres groupes depuis le début des années 1980. En effet, le revenu annuel moyen des femmes de 65 ans et plus, en 2003, était de 32 % supérieur à ce qu'il était en 1981, compte tenu des effets de l'inflation, alors que ce chiffre pour les hommes âgés était en hausse de 24 % durant la même période, et que celui des femmes de moins de 65 ans avait augmenté de 22 %. Par ailleurs, on a observé une hausse de seulement 2 % des revenus moyens des hommes de moins de 65 ans au cours de cette période.

Graphique 11.12

Revenu moyen des femmes et des hommes, selon l'âge, 1981 et 2003



1. Les données de 1981 comprennent les personnes de 15 ans.

Sources : Statistique Canada, produit n° 13-207-XPB au catalogue, et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

La dépendance aux paiements de transfert

Plus de la moitié du revenu des femmes âgées au Canada vient des programmes de paiements de transfert. En 2003, 55 % du revenu total des femmes de 65 ans et plus provenait de sources telles que la Sécurité de la vieillesse (SV), y compris les Suppléments de revenu garanti (SRG) et les allocations de conjoint, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. En fait, les femmes âgées étaient un peu plus dépendantes des paiements de transfert que leurs homologues de sexe masculin, le revenu de 41 % d'entre eux provenant de ces sources cette année-là (tableau 11.14).

Le programme de la SV, y compris les prestations provenant des SRG et des allocations de conjoint, constitue la partie la plus importante du total des paiements de transfert reçus par les femmes âgées. En 2003, 32 % du revenu total de ces femmes provenait du programme de la SV, y compris 24 % du revenu provenant de prestations régulières et 7 %, de prestations venant de la SRG ou des allocations de conjoint.

Par ailleurs, un peu plus de 1 dollar sur 5 reçu par les femmes âgées provient du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. En 2003, 21 % du revenu total des femmes de 65 ans et plus venait de ces programmes. En fait, les femmes âgées ont reçu la même part de revenu de ces régimes que les hommes âgés cette année-là. En ce qui concerne les dollars réels reçus, les femmes âgées ont touché, en moyenne, plus de 2 000 \$ de moins en prestations de ces régimes que les hommes âgés.

Les régimes privés de retraite liés à l'emploi constituent également, à l'heure actuelle, une partie importante du revenu des femmes âgées. En 2003, 26 % du revenu des femmes de 65 ans et plus provenait de tels régimes. Ce pourcentage était donc inférieur à celui des hommes âgés, dont 41 % du revenu total venait de régimes de retraite privés cette même année. En ce qui concerne les dollars réels reçus, les femmes âgées ont touché, en moyenne, plus de 7 000 \$ de moins, par personne, des régimes de retraite privés que les hommes âgés.

L'écart entre le montant en dollars des régimes de retraite publics et privés reçu par les femmes et les hommes âgés résulte en partie du fait que les femmes ont par le passé été moins susceptibles que les hommes de participer à la population active rémunérée et étaient donc proportionnellement moins nombreuses à cotiser à de tels régimes. De plus, étant donné que les revenus des femmes ont toujours été inférieurs à ceux de leurs homologues de sexe masculin, leurs cotisations et, par conséquent, les prestations qui en découlent, sont dans bien des cas également inférieures. Il est probable que l'écart entre la proportion du revenu des femmes et des hommes âgés provenant de régimes de retraite privés et publics soit susceptible d'être moins important à l'avenir, à mesure que les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail et que leurs cotisations à ces régimes continuent d'augmenter.

Une baisse du faible revenu des femmes âgées

L'une des grandes histoires d'une réussite des politiques sociales au Canada au cours des dernières décennies a été la réduction du faible revenu des femmes âgées. En 2003, seulement 9 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans une situation de faible revenu après impôt, comparativement à 27 % au début des années 1980, alors que les femmes âgées étaient de loin le groupe d'âge le plus susceptible d'être considéré comme ayant un faible revenu. En effet, les femmes de 65 ans et plus sont actuellement moins susceptibles que leurs homologues de moins de 65 ans de vivre dans une situation de faible revenu (tableau 11.15).

La proportion de femmes âgées touchant un faible revenu est donc encore deux fois plus élevée que celle des hommes âgés. En 2002, 9 % des femmes de 65 ans et plus, par rapport à un peu plus de 4 % de leurs homologues de sexe masculin, vivaient dans une situation de faible revenu après impôt.

Toutefois, la proportion globale relativement peu élevée de femmes âgées touchant un faible revenu, dissimule le fait que les femmes âgées vivant seules affichent encore l'un des taux les plus élevés de faible revenu au Canada. En 2003, 19 % des femmes de 65 ans et plus qui habitaient seules vivaient dans une situation de faible revenu après impôt. Par contre, seulement 2 % des femmes âgées habitant au sein d'une famille étaient considérées comme vivant dans une situation de faible revenu après impôt. De plus, les femmes âgées vivant seules étaient plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de se retrouver dans la catégorie du faible revenu après impôt, soit 19 % par rapport à 15 % (tableau 11.16).

Cependant, l'incidence du faible revenu chez les femmes âgées vivant seules a diminué radicalement depuis le début des années 1980. En 2003, 19 % de ces femmes se retrouvaient dans la catégorie du faible revenu après impôt, comparativement à 57 % en 1980.





Notes

1. Les projections sont fondées sur des hypothèses de croissance moyenne de la population.
2. À noter que ces données et les sections subséquentes ne concernent que les femmes qui habitent à la maison et ne comprennent pas celles qui vivent en établissement. Étant donné que presque par définition celles qui vivent dans un établissement ont davantage de problèmes de santé que celles qui habitent à la maison, ces données ont tendance à sous-estimer l'ensemble des problèmes de santé de la population âgée.
3. Les données publiées dans le reste de la présente section proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Tableau 11.1

Population des personnes de 65 ans et plus, 1921 à 2004 et projections jusqu'en 2051

	Femmes	Hommes	Total	Femmes de	Femmes en
				65 ans et plus en pourcentage de l'ensemble de la population féminine	pourcentage de la population des 65 ans et plus
En milliers					
1921	204,9	215,1	420,0	4,8	48,8
1931	281,4	294,7	576,1	5,6	48,8
1941	376,9	391,1	768,0	6,7	49,1
1951	534,9	551,4	1 086,3	7,7	49,2
1961	717,0	674,1	1 391,2	7,9	51,5
1971	972,0	790,3	1 762,3	8,9	55,2
1981	1 360,1	1 017,2	2 377,3	10,9	57,2
1991	1 867,4	1 349,8	3 217,3	13,2	58,0
1996	2 065,2	1 513,8	3 579,0	13,8	57,7
2001	2 237,9	1 685,1	3 923,1	14,3	57,0
2004	2 345,5	1 795,4	4 141,0	14,5	56,6
Projections¹					
2016	3 181,2	2 521,2	5 702,4	18,3	55,8
2021	3 681,1	2 989,6	6 670,6	20,6	55,2
2026	4 237,4	3 515,5	7 753,0	23,2	54,7
2031	4 705,9	3 950,2	8 656,1	25,4	54,4
2036	4 934,0	4 132,7	9 066,7	26,4	54,4
2041	5 035,8	4 197,1	9 232,9	26,9	54,5
2046	5 087,2	4 231,4	9 318,7	27,2	54,6
2051	5 108,9	4 257,5	9 366,4	27,4	54,5

1. Projections fondées sur l'hypothèse d'une croissance moyenne de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 11.2

Espérance de vie des femmes et des hommes de 65 ans, 1921 à 2002

	Espérance de vie à l'âge de 65 ans		
	Femmes	Hommes	Total
	Années		
1921 ^{1,2}	13,6	13,0	13,3
1931 ²	13,7	13,0	13,3
1941 ²	14,1	12,8	13,4
1951	15,0	13,3	14,1
1961	16,1	13,6	14,8
1971	17,6	13,8	15,7
1981	18,9	14,6	16,8
1991	19,9	15,8	18,0
1996	20,0	16,1	18,2
2002	20,6	17,2	19,1

1. Ne comprend pas le Québec.

2. Ne comprend pas Terre-Neuve.

Sources : Statistique Canada, produit n° 84-537-XPB au catalogue, et Division de la statistique de la santé.

Tableau 11.3

Situation familiale des femmes et des hommes, selon l'âge, 2001

	Groupes d'âge							
	65 à 74 ans		75 à 84 ans		85 ans et plus		Total — 65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Vivant avec leur famille								
Époux ou épouse	55,2	76,4	33,0	71,2	11,7	55,6	43,2	73,5
Conjoint(e) vivant en union libre ¹	1,7	3,4	0,7	1,9	0,3	1,2	1,2	2,8
Parent seul	6,8	1,7	8,7	2,6	12,1	5,2	8,0	2,2
Personne vivant dans une famille élargie	5,5	2,1	8,8	3,2	14,8	6,9	7,5	2,7
Total — Vivant avec leur famille	69,4	83,9	51,3	78,8	38,8	68,9	60,1	81,4
Ne vivant pas avec leur famille								
Personne vivant seule	28,9	14,3	47,3	19,4	59,4	29,3	38,3	16,8
Personne vivant avec des personnes non apparentées	1,7	1,8	1,4	1,7	1,7	1,8	1,6	1,8
Total — Ne vivant pas avec leur famille	30,6	16,1	48,7	21,2	61,2	31,1	39,9	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population totale (en milliers)	1 109,1	987,6	722,0	500,8	187,8	96,0	2 018,8	1 584,4

1. Comprend les couples formés de partenaires de même sexe.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 11.4

Situation familiale des femmes et des hommes de 65 ans et plus, selon le statut d'immigrant, 2001

	Femmes			Hommes		
	Immigrantes	Immigrantes récentes ¹	Non-immigrantes	Immigrants	Immigrants récents ¹	Non-immigrants
	%					
Vivant avec leur famille						
Époux ou épouse	45,1	37,1	42,5	77,7	81,9	71,8
Conjoint(e) vivant en union libre	0,7	0,4	1,4	1,8	0,8	3,2
Parent seul	9,1	13,8	7,6	2,4	3,3	2,1
Enfants à la maison	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Personne vivant dans une famille élargie	12,9	34,8	5,4	3,4	8,4	2,4
Total — Vivant avec leur famille	67,9	86,4	57,1	85,4	94,4	79,7
Ne vivant pas avec leur famille						
Personne vivant avec des personnes non apparentées	1,4	1,9	1,7	1,3	0,9	2,0
Personne vivant seule	30,7	11,7	41,2	13,3	4,7	18,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Comprend les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1991 et 2000 et durant les quatre premiers mois de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 11.5

Femmes et hommes vivant dans un établissement, selon l'âge, 2001

Groupes d'âge	Pourcentage de personnes âgées vivant dans un établissement				Total — Personnes âgées vivant dans un établissement
	Hôpitaux	Foyers de soins infirmiers	Résidences pour personnes âgées	Établis- sements religieux	
			%		
65 à 74 ans					
Femmes	0,8	0,5	0,4	0,3	2,1
Hommes	0,8	0,4	0,3	0,1	1,8
Total	0,8	0,4	0,4	0,2	2,0
75 à 84 ans					
Femmes	3,4	3,0	2,3	0,6	9,3
Hommes	2,5	1,9	1,3	0,2	6,0
Total	3,1	2,6	1,9	0,4	8,0
85 ans et plus					
Femmes	14,3	12,2	7,6	0,8	35,0
Hommes	8,7	7,5	5,3	0,4	22,0
Total	12,6	10,8	6,9	0,7	31,1
Total — 65 ans et plus					
Femmes	3,5	2,9	2,0	0,4	9,0
Hommes	2,0	1,4	1,0	0,2	4,6
Total	2,9	2,3	1,6	0,4	7,1

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 11.6

**Taux de mortalité à la suite d'un cancer chez les femmes et les hommes de
60 ans et plus, selon le type de cancer, 1980 et 2002**

	Groupes d'âge					
	60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 ans et plus	
	1980	2002	1980	2002	1980	2002
	Décès pour 100 000 habitants					
Poumon						
Femmes	67,4	135,2	85,8	224,9	76,8	225,8
Hommes	290,5	232,0	471,2	449,6	460,8	587,7
Total	172,0	182,2	253,2	325,0	213,4	350,6
Sein						
Femmes	93,2	74,7	121,8	113,0	168,9	206,7
Prostate						
Hommes	44,1	40,4	170,5	155,3	510,2	524,7
Côlon et rectum						
Femmes	62,5	48,2	131,7	104,0	262,3	247,7
Hommes	85,6	85,9	185,0	171,7	323,7	342,9
Total	73,3	66,5	154,8	134,2	284,2	280,6
Autres cancers						
Femmes	225,9	212,4	419,4	423,2	773,9	764,0
Hommes	340,6	295,8	636,6	629,4	1 036,4	1 132,0
Total	279,7	253,0	513,8	515,1	867,3	890,9
Tous les cancers						
Femmes	449,0	470,6	758,7	865,0	1 282,0	1 444,3
Hommes	760,9	654,8	1 463,2	1 408,4	2 331,1	2 590,6
Total	595,2	560,1	1 064,8	1 107,2	1 655,3	1 839,4

Sources : Statistique Canada, Division de la statistique de la santé et Division de la démographie.

Tableau 11.7

État de santé des personnes âgées vivant dans un ménage ordinaire, 2003

Groupes d'âge	Pourcentage de personnes décrivant leur santé comme ¹					Total
	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	
	%					
65 à 74 ans						
Femmes	11,8	27,4	38,0	17,4	5,2	100,0
Hommes	14,4	26,8	36,3	16,7	5,9	100,0
Total	13,0	27,2	37,2	17,1	5,5	100,0
75 à 84 ans						
Femmes	8,2	22,6	36,7	24,6	7,8	100,0
Hommes	10,7	23,3	35,3	22,1	8,6	100,0
Total	9,3	22,9	36,2	23,6	8,1	100,0
85 ans et plus						
Femmes	10,1	20,5	37,3	24,9	7,2	100,0
Hommes	10,4	22,0	30,2	22,4	15,0	100,0
Total	10,2	21,0	35,1	24,1	9,6	100,0
Total — 65 ans et plus						
Femmes	10,4	25,0	37,4	20,8	6,4	100,0
Hommes	13,0	25,4	35,6	18,7	7,2	100,0
Total	11,5	25,2	36,7	19,9	6,7	100,0

1. Ne comprend pas les non-réponses.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 11.8

**Pourcentage de femmes et d'hommes vivant dans un ménage ordinaire
déclarant certaines affections chroniques, selon l'âge, 2003**

	Groupes d'âge							
	65 à 74 ans		75 à 84 ans		85 ans et plus		Total — 65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Allergies alimentaires	9,1	4,6	8,1	4,4	8,3	3,4	8,7	4,5
Autres allergies ¹	29,3	16,4	25,7	15,9	20,8	13,0	27,2	16,1
Asthme	8,5	6,4	8,0	8,0	6,0	6,3	8,1	6,9
Arthrite ou rhumatisme	52,1	35,0	56,9	41,7	60,0	42,0	54,6	37,6
Problèmes de dos ²	25,4	22,3	26,8	20,4	26,9	19,4	26,1	21,5
Hypertension	44,2	37,3	51,0	37,8	48,0	32,2	47,0	37,2
Migraines	8,0	4,2	5,2	2,7	5,6	2,6	6,7	3,6
Diabète	12,0	16,4	12,3	14,7	9,8	10,2	11,9	15,5
Maladies du cœur	13,3	18,3	22,1	26,4	30,7	33,4	18,1	21,8
Cancer	3,9	6,2	4,7	8,5	4,0	9,3	4,2	7,1
Ulcères de l'intestin ou de l'estomac	4,6	4,4	4,5	3,7	3,9	4,2	4,5	4,2
Séquelles d'un accident cérébrovasculaire	2,6	3,7	5,4	6,9	5,7	12,5	3,9	5,2
Incontinence urinaire	9,5	6,6	13,4	11,6	20,5	18,5	12,0	8,9
Cataractes	19,1	11,8	29,9	22,0	33,6	26,4	24,4	15,9
Glaucome	5,3	4,1	9,1	7,5	14,1	8,1	7,6	5,4
Bronchite chronique	5,8	3,7	5,3	5,0	4,3	6,6	5,5	4,3
Emphysème ³	2,6	3,7	3,3	4,8	3,5	7,5	2,9	4,3
Au moins une affection chronique	91,4	85,8	94,0	89,2	94,9	92,1	92,7	87,1

1. Comprend les allergies environnementales.

2. Ne comprend pas la fibromyalgie et l'arthrite.

3. Comprend la bronchopneumopathie chronique obstructive.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 11.9

**Pourcentage de femmes et d'hommes vivant dans un ménage ordinaire
qui souffrent d'incapacités à long terme, selon l'âge, 2001**

Groupes d'âge	Femmes	Hommes	Total
	%		
0 à 14 ans	2,5	4,0	3,3
15 à 24 ans	4,0	3,8	3,9
25 à 44 ans	7,4	6,6	7,1
45 à 54 ans	14,3	12,6	13,4
55 à 64 ans	22,4	21,1	21,8
65 à 74 ans	32,0	30,2	31,2
75 à 84 ans	49,4	48,8	49,2
85 ans et plus	71,8	69,3	71,0
Total — 65 ans et plus	42,0	38,4	40,4
Total — Ensemble des groupes d'âge¹	13,3	11,5	12,4

1. Ne comprend pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 11.10

Pourcentage de femmes et d'hommes vivant dans un ménage ordinaire qui souffrent de malaises ou de douleurs chroniques¹, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Femmes	Hommes	Total
12 à 34 ans	6,7	3,4	5,0
35 à 44 ans	10,4	9,8	10,1
45 à 54 ans	16,5	9,7	13,2
55 à 64 ans	18,7	11,9	15,3
65 à 74 ans	20,0	11,4	15,9
75 ans et plus	23,8	15,1	20,4
Total — 65 ans et plus	21,7	12,7	17,8

1. Fait référence aux douleurs ou aux malaises chroniques qui empêchent quelques unes, certaines ou la majorité des activités.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Tableau 11.11

Pourcentage de femmes et d'hommes vivant dans un ménage ordinaire qui se sont blessés au cours des 12 derniers mois, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Femmes	Hommes	Total
25 à 54 ans	10,4	14,7	12,5
55 à 64 ans	9,0	9,1	9,1
65 à 74 ans	8,1	6,7	7,4
75 à 84 ans	9,1	6,7	8,1
85 ans et plus	13,7	7,0	11,6
Total — 65 ans et plus	9,0	6,8	8,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Tableau 11.12

Fréquence de participation à une activité physique, selon l'âge, 2003

Groupes d'âge	Fréquence de participation à une activité physique				Total
	Régulière- ment	Occasionelle- ment	Rarement	Fréquence non déclarée	
	%				
15 à 24 ans					
Femmes	69,2	16,4	12,7	1,7	100,0
Hommes	74,2	13,2	9,8	2,8	100,0
Total	71,7	14,8	11,2	2,3	100,0
25 à 44 ans					
Femmes	66,0	16,4	16,5	1,0	100,0
Hommes	62,0	19,0	17,1	1,9	100,0
Total	64,0	17,7	16,8	1,4	100,0
45 à 54 ans					
Femmes	64,3	14,8	19,4	1,6	100,0
Hommes	60,5	19,5	18,1	1,9	100,0
Total	62,4	17,1	18,7	1,7	100,0
55 à 64 ans					
Femmes	64,2	13,0	20,4	2,4	100,0
Hommes	60,8	16,0	20,3	2,9	100,0
Total	62,5	14,5	20,3	2,7	100,0
65 ans et plus					
Femmes	49,9	11,6	32,4	6,1	100,0
Hommes	58,7	11,0	21,2	9,1	100,0
Total	53,7	11,4	27,5	7,4	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Tableau 11.13

Niveau de scolarité des femmes et des hommes, selon l'âge, 2001

Niveau de scolarité	Groupes d'âge							
	20 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
Études secondaires partielles	13,4	19,2	15,9	19,5	29,6	28,3	59,7	54,2
Diplôme d'études secondaires	12,7	17,2	14,3	13,3	17,5	12,7	12,9	8,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	6,9	9,4	9,8	16,2	8,7	17,0	5,2	13,4
Études postsecondaires partielles	29,4	29,1	11,0	10,9	8,0	7,6	6,2	5,2
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	23,7	16,8	26,2	19,3	21,4	15,0	11,4	7,7
Diplôme universitaire	13,8	8,4	22,8	20,8	14,7	19,4	4,6	10,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population totale (en milliers)	963,3	980,5	4 607,9	4 439,2	3 680,0	3 561,2	2 032,8	1 592,1

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tableau 11.14

 Composition du revenu des femmes et des hommes âgés¹, 2003

	Femmes	Hommes	Total
		%	
Salaires et traitements	3,2	6,0	4,7
Revenu net d'un travail autonome	1,1	2,1	1,7
Total — Revenu d'emploi	4,3	8,1	6,4
Revenus de placements	12,6	8,8	10,5
Pensions de retraite	26,3	40,5	34,0
Autres revenus	1,5	1,3	1,4
Revenus de transferts gouvernementaux			
Sécurité de la vieillesse	24,4	15,3	19,5
Suppléments de revenu garanti et allocations au conjoint	7,3	3,0	5,0
Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec	20,5	20,2	20,4
Assistance sociale	0,5	0,1	0,3
Autres revenus de transferts gouvernementaux	2,6	2,8	2,5
Total — Revenus de transferts gouvernementaux	55,3	41,4	47,7
Total	100,0	100,0	100,0

1. Comprend seulement ceux qui ont des revenus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 11.15

 Pourcentage de la population ayant un faible revenu après impôt, selon l'âge, 1980 à 2003¹

	Groupes d'âge					
	Moins de 18 ans		18 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1980	12,5	11,6	11,8	8,3	26,7	14,5
1981	12,7	12,1	11,4	8,4	26,3	14,2
1982	14,5	13,6	11,9	9,8	23,8	9,8
1983	15,4	15,8	13,7	11,3	24,4	12,6
1984	15,9	16,0	13,9	11,1	20,7	10,3
1985	15,6	15,5	13,1	10,3	19,3	8,4
1986	13,5	13,9	12,3	10,1	17,6	8,1
1987	13,7	13,5	12,2	9,9	16,7	7,2
1988	12,4	11,9	11,4	8,6	17,5	6,8
1989	11,8	11,6	10,8	8,0	15,1	6,1
1990	14,3	13,2	12,5	10,0	14,4	5,9
1991	14,7	15,2	13,9	11,7	14,5	6,6
1992	14,8	15,1	14,2	12,2	13,4	5,1
1993	17,1	16,4	14,9	12,8	14,8	7,1
1994	16,3	15,4	15,0	12,7	11,9	4,1
1995	17,9	17,3	15,4	13,7	12,2	3,8
1996	18,1	19,1	16,6	14,8	13,0	5,6
1997	17,5	18,0	16,7	14,3	11,8	5,6
1998	14,9	16,0	15,0	12,9	11,1	5,4
1999	14,1	14,7	14,0	12,7	10,3	4,7
2000	14,2	13,4	14,1	11,8	10,0	4,6
2001	12,2	12,0	12,8	10,6	8,3	4,6
2002	11,8	12,7	13,1	11,0	9,7	4,9
2003	12,1	12,6	12,7	11,4	8,7	4,4

1. Fondé sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada de 1992.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 11.16

**Pourcentage de femmes et d'hommes âgés ayant un faible revenu après impôt,
selon la situation familiale, 1980 à 2003¹**

	Personnes vivant en famille		Personnes vivant seules	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
1980	5,5	6,5	57,1	47,0
1981	6,5	8,1	53,5	39,0
1982	5,3	4,9	50,8	32,3
1983	4,4	6,6	51,2	40,0
1984	5,1	5,7	43,4	32,6
1985	3,6	4,4	42,1	28,7
1986	4,1	4,5	37,2	26,2
1987	3,5	3,9	35,2	23,0
1988	3,9	4,3	35,6	18,7
1989	2,9	3,4	31,9	18,8
1990	2,2	2,6	30,5	20,6
1991	2,7	2,8	30,8	23,8
1992	2,7	2,5	28,8	16,9
1993	3,3	3,7	30,4	21,3
1994	2,5	2,1	25,3	13,1
1995	1,9	1,9	26,7	12,1
1996	3,1	2,5	27,3	19,8
1997	3,8	3,0	23,7	17,2
1998	3,9	2,7	22,0	17,5
1999	2,3	2,0	22,3	17,2
2000	2,5	1,7	21,6	17,6
2001	1,9	1,9	18,6	16,8
2002	2,4	2,3	20,7	15,9
2003	2,3	2,0	18,9	14,7

1. Fondé sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada de 1992.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Chapitre 12

Les femmes ayant une incapacité

Par Patric Fournier-Savard

Plus de femmes vivent avec une incapacité

La pleine participation des personnes ayant une incapacité à tous les aspects de la vie sociale est devenue un objectif stratégique important des différents ordres de gouvernement au Canada ces dernières années. En 2001, près de 2 millions de femmes, soit 13 % de l'ensemble de la population féminine, avaient une incapacité¹ (tableau 12.1).

En fait, les femmes constituent la majorité de la population canadienne ayant une incapacité. En 2001, 54 % des personnes ayant une incapacité étaient des femmes, alors que celles-ci représentaient seulement 51 % de la population totale. Cette même année, 13,3 % des Canadiennes avaient une incapacité, comparativement à 11,5 % de la population masculine.

Définition de l'incapacité

Il est difficile de définir une incapacité, car il s'agit d'un concept complexe dont les caractéristiques sont à la fois objectives et subjectives. En fait, l'élaboration d'une seule définition harmonisée de l'incapacité peut s'avérer impossible, étant donné les nombreuses réalités comprises dans le concept d'incapacité, depuis les troubles réels ou perçus jusqu'aux obstacles liés à l'environnement, qui restreignent la participation à une gamme d'activités.

De plus, l'incapacité est un concept fluide plutôt que statique. Une incapacité peut être légère ou profonde; elle peut aussi être temporaire ou permanente. Certaines incapacités peuvent être constantes tout au long de la vie d'une personne, alors que d'autres traversent des périodes de rémission ou sont progressivement dégénératives. Par ailleurs, comme c'est le cas dans l'ensemble de la population canadienne, la population ayant une incapacité est très diversifiée. On retrouve des personnes ayant une incapacité dans toutes les cultures, les races, les classes sociales, ainsi qu'à tous les niveaux de scolarité et dans tous les groupes d'âge. De même, les conséquences d'une incapacité pour une personne peuvent être très différentes d'une personne à l'autre.

Il s'ensuit qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de définition unique de l'incapacité à l'échelon fédéral du Canada. Aux fins du présent rapport, toutefois, les personnes ayant une incapacité comprennent celles dont la capacité d'effectuer des activités quotidiennes est limitée par un état physique ou mental ou un problème de santé, tels qu'ils ont été déclarés par les personnes concernées à partir d'un ensemble de questions standards.

Il convient également de souligner que les personnes ayant une incapacité qui font l'objet du présent chapitre ne comprennent que celles faisant partie d'un ménage privé. Les données sur les personnes ayant une incapacité qui vivent en établissement ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

Les incapacités augmentent avec l'âge

La probabilité que les femmes aient une incapacité augmente avec l'âge. En 2001, 42 % des femmes de 65 ans et plus avaient une incapacité. Cette proportion est presque le double de celle enregistrée par les femmes de 55 à 64 ans, dont 22 % avaient une incapacité, et elle est bien supérieure aux pourcentages obtenus chez les femmes plus jeunes. Cette année-là, seulement 12 % des femmes de 35 à 54 ans, 5 % de celles de 15 à 34 ans et seulement 3 % de celles de moins de 15 ans étaient considérées comme ayant une incapacité.

La prévalence des incapacités augmente aussi chez les femmes plus âgées au sein de la population des personnes âgées. En effet, 72 % des femmes de 85 ans et plus avaient une incapacité, comparativement à 50 % des femmes de 75 à 84 ans et à 32 % de celles de 65 à 74 ans en 2001.

Les incapacités augmentent également avec l'âge chez les hommes âgés. Il n'existe pas, toutefois, de différence statistique quant à l'incidence des incapacités chez les femmes et les hommes de différents groupes d'âge de la population des personnes âgées. En 2001, chez les 85 ans et plus, 72 % des femmes et 69 % des hommes avaient une incapacité. Étant donné que les femmes constituent la majorité des personnes âgées au Canada, il existe donc beaucoup plus de femmes que d'hommes âgés ayant une incapacité. En effet, cette même année, on a dénombré 136 000 femmes de 85 ans et plus ayant une incapacité, soit le double du nombre réel d'hommes de cet âge qui sont aux prises avec une incapacité.

Gravité de l'incapacité

La majorité des femmes ayant une incapacité sont aux prises avec une incapacité légère². En 2001, 32 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité étaient aux prises avec une incapacité légère, tandis que 25 % d'entre elles étaient aux prises avec une incapacité moyenne, 28 %, une incapacité grave et 14 %, une incapacité très grave. Cette même année, un peu plus de 800 000 femmes, soit près de 7 % des femmes de 15 ans et plus, avaient une incapacité considérée comme grave ou très grave (tableau 12.2).

Il n'est donc pas étonnant que les femmes âgées soient plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'avoir une incapacité grave. En 2001, 6 % des femmes de 65 ans et plus avaient une incapacité très grave, alors que 12 % étaient aux prises avec une incapacité grave. Une fois encore, ces chiffres équivalent à environ le double de ceux obtenus par les femmes de 55 à 64 ans et sont bien au-dessus de ceux enregistrés chez les femmes plus jeunes.

Chez les personnes âgées, les femmes sont aussi un peu plus susceptibles que les hommes d'avoir une incapacité grave. En 2001, 12 % des femmes de 65 ans et plus avaient une incapacité grave, comparativement à 9 % des hommes de ce groupe d'âge. Par contre, il n'existait pas de différence statistique dans la répartition des femmes et des hommes âgés qui ont une incapacité très grave. On observait également peu de différences quant à l'incidence des incapacités chez les femmes et les hommes plus jeunes.

Situation familiale des femmes ayant une incapacité

Comme c'est le cas pour l'ensemble de la population, la plupart des femmes ayant une incapacité vivent dans leur famille³. En 2001, 64 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité étaient la conjointe dans une famille époux-épouse, une partenaire en union libre, une mère seule ou une fille vivant chez ses parents. Cette année-là, 47 % des femmes aux prises avec une incapacité vivaient avec leur époux ou leur partenaire en union libre, 12 % étaient des mères seules et 5 % vivaient chez leurs parents (tableau 12.3).

Parallèlement, un grand nombre de femmes ayant une incapacité vivent toutefois en dehors d'un contexte familial. En 2001, 684 000 femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité — 36 % du total — vivaient seules, avec un parent ou une personne non apparentée. En fait, les femmes ayant une incapacité sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de vivre ailleurs que dans leur famille. Cette même année, seulement 24 % des hommes ayant une incapacité vivaient seuls, avec un parent ou une personne non apparentée.

Les femmes âgées ayant une incapacité sont particulièrement susceptibles de ne pas vivre auprès des membres de leur famille. En 2001, 53 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité vivaient seules, avec d'autres parents ou avec une personne non apparentée, comparativement à seulement 24 % des hommes âgés aux prises avec une incapacité et à 22 % des femmes de moins de 65 ans vivant dans une situation identique.

Par contre, les femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité sont proportionnellement à peu près deux fois moins nombreuses que les hommes âgés aux prises avec une incapacité à vivre avec leur conjoint. En 2001, 35 % de ces femmes étaient mariées, par rapport à 70 % des hommes et des femmes âgés.

Il existe moins de variation dans la situation familiale des femmes et des hommes de 15 à 64 ans ayant une incapacité. En fait, les femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité étaient tout aussi susceptibles que les hommes dans la même situation de vivre avec leur conjoint ou leur partenaire en union libre, ou de ne pas vivre dans leur famille.

Les femmes de 15 à 64 ans ayant une incapacité sont toutefois beaucoup plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'être des parents seuls. En 2001, 13 % de ces femmes étaient des parents seuls, par rapport à seulement 3 % de leurs homologues de sexe masculin.

Niveau de scolarité

De façon générale, les femmes aux prises avec une incapacité ont un niveau de scolarité inférieur à celui des femmes n'ayant pas d'incapacité. Parmi les femmes de 15 ans et plus, 10 % des femmes ayant une incapacité détenaient un diplôme universitaire en 2001, comparativement à 19 % des femmes n'ayant pas d'incapacité. Parallèlement, près de la moitié (48 %) des femmes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité n'avaient pas terminé leurs études secondaires, par rapport à seulement 28 % de leurs homologues n'ayant pas d'incapacité (tableau 12.4).

Les femmes ayant une incapacité, toutefois, sont à peu près aussi scolarisées que leurs homologues de sexe masculin. En 2001, 10 % des femmes et des hommes de 15 ans et plus ayant une incapacité détenaient un diplôme universitaire. De même, les femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité étaient plus susceptibles de détenir un diplôme d'études collégiales que leurs homologues de sexe masculin, tandis qu'elles étaient moins susceptibles de détenir un diplôme d'une école de métiers. En outre, les femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité étaient à peu près aussi nombreuses que les hommes ayant une incapacité à ne pas détenir de diplôme d'études secondaires.



Comme c'est le cas pour l'ensemble de la population, le niveau de scolarité des femmes ayant une incapacité diminue avec l'âge. À tous les âges, cependant, le niveau de scolarité des femmes ayant une incapacité est bien inférieur à celui de leurs homologues n'ayant pas d'incapacité. Chez les femmes de 55 à 64 ans, celles ayant une incapacité étaient seulement deux fois moins nombreuses que celles n'ayant pas d'incapacité à détenir un diplôme universitaire en 2001, soit 8 % par rapport à 16 % (tableau 12.5).

Il existe un écart un peu moindre entre les niveaux de scolarité des femmes de 15 à 34 ans qui ont une incapacité et celles qui n'en ont pas. Pourtant, 13 % des femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 20 % des femmes n'ayant pas d'incapacité en 2001. Les femmes de 15 à 34 ans ayant une incapacité étaient également un peu plus susceptibles que leurs homologues sans incapacité — 30 % par rapport à 26 % — de ne pas avoir terminé leurs études secondaires.

Toutefois, les femmes de 15 à 34 ans ayant une incapacité ont tendance à être plus scolarisées que les hommes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité. En 2001, 13 % des femmes de 15 à 34 ans ayant une incapacité détenaient un diplôme universitaire, soit près du double de la proportion de 7 % enregistrée chez les hommes de ce groupe d'âge ayant une incapacité. Parallèlement, 30 % des femmes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 40 % de leurs homologues de sexe masculin. Cela contraste avec la situation des personnes de 55 ans et plus ayant une incapacité, parmi lesquelles les hommes ont tendance à être plus scolarisés que les femmes.

Moins de femmes aux prises avec une incapacité ont un emploi

Les femmes aux prises avec une incapacité sont généralement moins susceptibles d'avoir un emploi que les femmes sans incapacité. En 2001, seulement 40 % des femmes de 15 à 64 ans ayant une incapacité faisaient partie de la population active au Canada, comparativement à 69 % des femmes de ce groupe d'âge n'ayant pas d'incapacité. Les femmes n'ayant pas d'incapacité étaient aussi un peu moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin — 40 % par rapport à 47 % — d'avoir un emploi cette année-là (tableau 12.6).

L'écart entre les niveaux d'emploi des femmes ayant une incapacité et qui n'en ont pas tend à augmenter avec l'âge, bien que dans le cas des premières, elles soient beaucoup moins susceptibles que leurs homologues sans incapacité d'avoir un emploi et ce, dans tous les groupes d'âge. En effet, il existe une différence particulièrement importante chez les femmes de 55 à 64 ans. En 2001, seulement 22 % des femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité faisaient partie de la population active rémunérée. Cette proportion équivaut à moins de la moitié que leurs homologues sans incapacité, dont 46 % avaient un emploi cette même année.

Les femmes de 15 à 34 ans aux prises avec une incapacité sont également moins susceptibles que les femmes de ce groupe d'âge sans incapacité d'avoir un emploi. En 2001, 52 % des femmes de 15 à 34 ans ayant une incapacité faisaient partie de la population active rémunérée, comparativement à 66 % de leurs homologues sans incapacité. Toutefois, les femmes de 15 à 34 ans ayant une incapacité étaient proportionnellement à peu près aussi nombreuses à avoir un emploi que les hommes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité. En outre, les femmes de 35 ans et plus ayant une incapacité étaient moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir un emploi.

Il n'est pas étonnant de constater que la probabilité d'avoir un emploi chez les femmes ayant une incapacité diminue avec la gravité de l'incapacité. En 2001, seulement 15 % des femmes de 15 à 64 ans ayant une incapacité très grave et 29 % de celles ayant

une incapacité grave participaient à la population active rémunérée, comparativement à 47 % de celles aux prises avec une incapacité moyenne et à 57 % de celles ayant une incapacité légère (tableau 12.7).

Le modèle est le même chez les hommes ayant une incapacité, bien que les femmes aux prises avec une incapacité soient généralement moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir un emploi, quelle que soit la gravité de leur incapacité. Font exception à ce modèle les femmes qui ont une incapacité très grave. En 2001, 15 % des femmes de 15 à 64 ans aux prises avec une incapacité très grave avaient un emploi, comparativement à seulement 12 % des hommes de ce groupe d'âge dans la même situation. Par contre, les taux d'emploi des femmes ayant une incapacité légère ou moyenne se situaient à environ 10 points de pourcentage de moins que leurs homologues respectifs de sexe masculin, alors qu'il n'existe pas de différence statistique entre les taux d'emploi des femmes et des hommes aux prises avec une incapacité grave.

L'emploi augmente selon le niveau de scolarité

Comme pour l'ensemble de la population, les niveaux d'emploi chez les femmes ayant une incapacité augmentent selon le niveau de scolarité. En 2001, 66 % des femmes de 15 à 64 ans aux prises avec une incapacité et qui détenaient un diplôme universitaire avaient un emploi, comparativement à 54 % de celles qui possédaient un diplôme d'études collégiales, à 42 % de celles qui avaient un diplôme d'études secondaires et à seulement 22 % de celles dont les études secondaires n'étaient pas terminées (tableau 12.8).

Quel que soit leur niveau de scolarité, les femmes aux prises avec une incapacité sont moins susceptibles que les femmes sans incapacité d'avoir un emploi. L'écart entre les taux d'emploi des femmes qui ont une incapacité et de celles qui n'en ont pas diminue toutefois selon le niveau de scolarité. En 2001, les femmes de 15 à 64 ans aux prises avec une incapacité et qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires étaient deux fois moins susceptibles que leurs homologues sans incapacité d'avoir un emploi. Par contre, la proportion de femmes aux prises avec une incapacité détenant un diplôme universitaire et ayant un emploi n'était qu'à 14 points de pourcentage sous celle des diplômées universitaires sans incapacité, soit 66 % par rapport à 80 %.

Parallèlement, les femmes ayant une incapacité et détenant soit un diplôme universitaire, soit un diplôme d'études collégiales, étaient presque aussi susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir un emploi. Parmi les diplômés universitaires aux prises avec une incapacité, 66 % des femmes et 64 % des hommes avaient un emploi en 2001. De même, 54 % des femmes ayant une incapacité et détenant un diplôme d'études collégiales, comparativement à 58 % de leurs homologues de sexe masculin, faisaient partie de la population active rémunérée cette année-là. Par ailleurs, les femmes ayant une incapacité et un niveau de scolarité inférieur étaient un peu moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'avoir un emploi cette même année.

La plupart des femmes avaient un emploi traditionnellement réservé aux femmes

Comme c'est le cas de leurs homologues n'ayant pas d'incapacité, une proportion importante de femmes actives travaillent dans des domaines traditionnellement dominés par les femmes. En 2001, près de la moitié des femmes actives ayant une incapacité œuvraient dans le domaine des ventes ou des services, ou occupaient un poste administratif. Cette année-là, 25 % de ces femmes travaillaient dans le domaine des ventes ou des services, tandis que 24 % d'entre elles occupaient un poste administratif (tableau 12.9).



La part totale des femmes ayant une incapacité et qui travaillent dans le domaine des ventes ou des services, ou qui occupent un poste administratif est toutefois un peu inférieure à celle de leurs homologues sans incapacité. En 2001, 49 % des femmes actives ayant une incapacité travaillaient dans l'un de ces deux domaines, comparativement à 55 % des femmes sans incapacité.

Comme pour la population n'ayant pas d'incapacité, les femmes aux prises avec une incapacité sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'être employées dans le domaine des ventes et des services et d'occuper un poste administratif. En 2001, 49 % des femmes actives ayant une incapacité travaillaient dans l'un de ces domaines, par rapport à seulement 28 % des hommes aux prises avec une incapacité.

D'autre part, relativement peu de femmes ayant une incapacité occupent des postes de direction. En 2001, seulement 4 % des femmes actives ayant une incapacité occupaient un poste de direction, comparativement à 7 % des hommes dans la même situation et à 8 % des femmes sans incapacité.

Par ailleurs, on dénote peu de différence dans les proportions de femmes occupées ayant une incapacité et exerçant une autre profession libérale comparativement aux femmes sans incapacité. En effet, seulement 3 % des femmes actives, qu'elles aient une incapacité ou non, occupaient un emploi dans le domaine des sciences naturelles ou des sciences appliquées en 2001. Ces deux groupes de femmes étaient beaucoup moins susceptibles d'être employées dans ces domaines hautement techniques que leurs homologues de sexe masculin dans la même situation.

Chômage chez les femmes ayant une incapacité

Le taux de chômage chez les femmes ayant une incapacité est relativement élevé. En 2001, 10 % des femmes de 15 à 64 ans faisant partie de la population active et ayant une incapacité étaient en chômage, soit deux fois plus que les autres femmes, dont 5 % étaient sans emploi cette année-là (tableau 12.10).

Comme pour l'ensemble de la population féminine, les taux de chômage sont les plus élevés chez les jeunes femmes actives ayant une incapacité. En effet, 13 % des femmes de moins de 35 ans ayant une incapacité étaient en chômage en 2001, comparativement à seulement 7 % de celles de 55 à 64 ans. De même, le taux de chômage des femmes ayant une incapacité était beaucoup plus élevé que celui de leurs homologues sans incapacité dans tous les groupes d'âge.

Cependant, les femmes de moins de 35 ans ayant une incapacité affichent un taux de chômage beaucoup plus faible que celui des hommes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité. En 2001, 13 % des femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité étaient en chômage, comparativement à 18 % de leurs homologues de sexe masculin. Par contre, on remarque peu de différences entre les taux de chômage des femmes et des hommes plus âgés ayant une incapacité.

Revenu des femmes ayant une incapacité

De façon générale, les femmes ayant une incapacité touchent un revenu relativement faible. En 2000, les femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont touché un revenu moyen provenant de toutes sources de 17 200 \$. Il s'agit d'un revenu, par personne, inférieur de près de 5 000 \$ à celui des femmes sans incapacité, lesquelles touchaient un revenu moyen de 22 000 \$ cette année-là (tableau 12.11).

Le revenu des femmes ayant une incapacité est aussi considérablement inférieur à celui de leurs homologues de sexe masculin. En 2000, les femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont touché un revenu moyen de 17 200 \$ par rapport à 26 900 \$ pour les hommes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité. L'écart entre les revenus des femmes et des hommes ayant une incapacité est toutefois à peu près semblable à celui des personnes sans incapacité. Cette année-là, le revenu moyen des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité représentait 64 % de celui de leurs homologues de sexe masculin, alors que le revenu moyen de celles sans incapacité équivalait à 61 %.

Le revenu des femmes âgées ayant une incapacité est beaucoup plus près de celui de leurs homologues sans incapacité qu'il ne l'est de celui des groupes d'âge plus jeunes. En 2000, les femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité ont touché un revenu moyen provenant de toutes sources de 18 400 \$, soit environ 1 000 \$ seulement de moins, par personne, que le revenu des femmes âgées sans incapacité, dont le revenu moyen était de 19 400 \$.

Toutefois, le revenu des femmes âgées ayant une incapacité est beaucoup moins élevé que celui des hommes âgés dans la même situation. En 2000, les femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité ont touché un revenu moyen de 18 400 \$, soit plus de 8 000 \$ de moins que le revenu des hommes âgés aux prises avec une incapacité, lesquels ont touché un revenu moyen de 26 800 \$. Donc, une fois encore, l'écart entre le revenu des femmes et celui des hommes âgés ayant une incapacité était inférieur à l'écart correspondant pour leurs homologues sans incapacité. Cette année-là, le revenu des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité représentait 69 % de celui des hommes âgés dans la même situation, alors que le revenu des femmes âgées sans incapacité équivalait à seulement 60 % de celui de leurs homologues de sexe masculin.

En outre, l'écart entre le revenu des jeunes femmes qui ont une incapacité et celles qui n'en ont pas est relativement faible. Chez les femmes de 15 à 34 ans, celles ayant une incapacité ont touché un revenu moyen de 13 800 \$ en 2000, comparativement à 15 700 \$ pour les femmes sans incapacité. Par contre, le revenu des femmes de 35 à 54 ans ayant une incapacité s'établissait à près de 10 000 \$ de moins, en moyenne, que celui de leurs homologues sans incapacité, alors qu'il y avait une différence de près de 8 000 \$ par personne entre les femmes de 55 à 64 ans qui ont une incapacité et celles qui n'en ont pas.

On a également observé une différence majeure entre le revenu des hommes et celui des femmes de 55 à 64 ans ayant une incapacité. Les femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité ont touché un revenu moyen de seulement 13 800 \$ en 2000, soit moins de la moitié de celui de leurs homologues de sexe masculin, lesquels ont touché un revenu moyen de plus de 29 000 \$. On a constaté une différence semblable dans le revenu moyen des femmes et des hommes de 35 à 54 ans ayant une incapacité, alors qu'il n'y avait aucune différence statistique entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes de moins de 35 ans dans la même situation.

Les revenus des femmes en âge de travailler et qui ont une incapacité varient également selon le degré de gravité de l'incapacité. En 2000, les femmes de 15 à 64 ans qui avaient une incapacité très grave ont touché un revenu moyen provenant de toutes sources d'un peu plus de 12 000 \$, comparativement à 19 400 \$ par personne chez celles aux prises avec une incapacité légère. Quelle que soit la gravité de l'incapacité, toutefois, le revenu des femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité était beaucoup plus faible que celui de leurs homologues de sexe masculin (tableau 12.12).

Par contre, il n'existe pas de différence statistique entre le revenu des femmes âgées ayant différents niveaux d'incapacité. En fait, le revenu des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité s'établissait à environ 18 000 \$ en 2000, quel que soit le degré de



gravité de l'incapacité. À cet égard, toutefois, le revenu des femmes âgées ayant une incapacité était bien inférieur à celui de leurs homologues de sexe masculin.

Une plus grande dépendance aux transferts

Les femmes ayant une incapacité reçoivent généralement une part relativement importante de leur revenu des programmes de paiements de transfert. En 2000, 60 % du revenu reçu par les femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité provenait de ces programmes, alors que 31 % du revenu était un revenu gagné, y compris les retraites complémentaires, et 10 % provenait d'autres sources. En fait, la part du revenu provenant des transferts était deux fois plus élevée chez les femmes ayant une incapacité que chez celles sans incapacité; cette année-là, 26 % du revenu des femmes sans incapacité provenait de paiements de transfert (tableau 12.13).

Les paiements de transfert représentent aussi une plus grande part du revenu des femmes ayant une incapacité comparativement à celui de leurs homologues de sexe masculin. En 2000, les paiements de transfert ont constitué 60 % du revenu des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité par rapport à 48 % de celui des hommes de ce groupe d'âge dans la même situation.

Parmi les femmes ayant une incapacité, ce sont les femmes âgées qui dépendent le plus des paiements de transfert. En 2000, 77 % du revenu total des femmes de 65 ans et plus provenait des paiements de transfert. Toutefois, il s'agit d'un revenu qui ne dépasse que de quelques points de pourcentage celui des femmes âgées sans incapacité, dont 72 % du revenu cette même année provenait de paiements de transfert. Parallèlement, 60 % du revenu des hommes âgés ayant une incapacité provenait de programmes de paiements de transfert.

Contrairement à leurs homologues âgés, la plus grande part du revenu des femmes de moins de 65 ans ayant une incapacité était un revenu gagné. En 2000, 47 % du revenu des femmes de 15 à 64 ans ayant une incapacité était un revenu gagné, tandis que 45 % du revenu provenait de paiements de transfert et 9 %, d'autres sources.

Toutefois, les femmes en âge de travailler ayant une incapacité dépendent toujours beaucoup plus des paiements de transfert que leurs homologues sans incapacité. En 2000, 45 % du revenu des femmes de 15 à 64 ans ayant une incapacité provenait de paiements de transfert, comparativement à seulement 20 % de celui des femmes de ce groupe d'âge sans incapacité. En revanche, la part du revenu des femmes de 15 à 64 ans ayant une incapacité provenant de paiements de transfert n'était que légèrement supérieure à celle des hommes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité, soit 45 % par rapport à 40 %.

De faibles revenus pour un grand nombre de femmes

On considère qu'une proportion relativement importante de femmes ayant une incapacité touchent de faibles revenus. En 2000, 26 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont touché des revenus inférieurs au seuil de faible revenu officiel, comparativement à 20 % des hommes aux prises avec une incapacité et à 16 % des femmes sans incapacité (tableau 12.14).

Chez les femmes ayant une incapacité, celles de moins de 55 ans sont un peu plus susceptibles que leurs homologues plus âgés de toucher un faible revenu. En 2000, 30 % des femmes de 15 à 34 ans et 29 % de celles de 35 à 54 ans ayant une incapacité étaient considérées comme touchant un faible revenu, alors que la proportion atteignait 24 % chez les femmes de 55 à 64 ans et chez les femmes âgées aux prises avec une incapacité.

La proportion de femmes âgées ayant une incapacité et un faible revenu était toutefois relativement élevée comparativement à leurs homologues de sexe masculin. En 2000, 24 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité vivaient dans une situation de faible revenu, soit plus du double de la proportion des hommes âgés aux prises avec une incapacité, dont 11 % ont touché un faible revenu. Par contre, on a enregistré des différences beaucoup moindres quant à l'incidence du faible revenu chez les femmes et les hommes de moins de 65 ans ayant une incapacité. En effet, le taux de faible revenu des femmes de 55 à 64 ans ayant une incapacité était à peu près le même que celui des hommes de ce groupe d'âge aux prises avec une incapacité.

Les femmes âgées ayant une incapacité sont également plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu que les femmes de 65 ans et plus sans incapacité. En 2000, 24 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité étaient considérées comme ayant un faible revenu, comparativement à 19 % des femmes âgées sans incapacité. On constate toutefois des écarts encore plus importants entre les taux de faible revenu des femmes de moins de 65 ans qui ont une incapacité et celles qui n'en ont pas. Cette année-là, 29 % des femmes de 35 à 54 ans ayant une incapacité ont touché un faible revenu, comparativement à seulement 12 % de leurs homologues sans incapacité.

Déplacement local

La mobilité constitue l'un des problèmes les plus urgents concernant les personnes ayant une incapacité. En fait, la plupart des femmes ayant une incapacité sont en mesure de se déplacer localement en voiture sans difficulté découlant de leur état de santé. Pourtant, près de 1 femme sur 5 ayant une incapacité éprouve au moins certaines difficultés à se déplacer localement en raison de son état de santé. En 2001, 17 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont éprouvé des difficultés à se déplacer localement en raison de leur état de santé, tandis que 2 % ne pouvaient se déplacer localement à cause de leur incapacité (tableau 12.15).

Les femmes ayant une incapacité sont aussi un peu plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'éprouver des difficultés à se déplacer localement en raison de leur état de santé. En 2001, 17 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité ont éprouvé des difficultés à se déplacer localement en raison de leur état de santé, alors que la proportion s'établissait à 15 % chez les hommes aux prises avec une incapacité.

Parmi les femmes ayant une incapacité, celles de 35 à 54 ans sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés à se déplacer localement en voiture en raison de leur état de santé. En 2001, 25 % des femmes de ce groupe d'âge ayant une incapacité ont éprouvé des difficultés à se déplacer localement à cause de leur état de santé, alors que la proportion s'établissait à moins de 20 % chez les autres groupes d'âge, y compris les femmes âgées. Cette année-là, seulement 13 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité ont déclaré avoir éprouvé de telles difficultés.

Les femmes âgées ayant une incapacité sont toutefois plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'éprouver des difficultés à se déplacer localement en raison de leur état de santé. En 2001, 13 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité ont éprouvé des difficultés à se déplacer localement à cause de leur état de santé, comparativement à 9 % des hommes âgés aux prises avec une incapacité.

D'autre part, relativement peu de femmes ayant une incapacité éprouvent des difficultés à utiliser d'autres moyens de transport local, tels que les services d'autobus spécialisés et les transports en commun, y compris les autobus, le métro et le taxi, en raison de leur état de santé. En 2001, 5 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité n'ont pu se déplacer localement en ayant recours aux services de transport spécialisé, tandis que 6 % ont éprouvé des difficultés à utiliser ces services (tableau 12.16).



Il convient cependant de souligner que les personnes ayant une incapacité se déplacent généralement beaucoup plus souvent en voiture qu'en ayant recours à d'autres moyens de transport. En 2001, 62 % des femmes de 15 ans et plus aux prises avec une incapacité n'ont pas utilisé les services spécialisés ni les transports en commun pour d'autres raisons que celle d'être empêchées de le faire en raison de leur incapacité.

Même si les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles de se déplacer en voiture qu'à l'aide des services spécialisés ou des transports en commun, elles sont toutefois plus nombreuses à ne pouvoir se déplacer en ayant recours à des services spécialisés ou aux transports en commun à cause de leur état de santé. En effet, près de 5 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité n'ont pu utiliser ces services en raison de leur état de santé, alors que seulement 2 % n'ont pu se déplacer en voiture en raison de leur incapacité.

De même, les femmes ayant une incapacité sont un peu plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'éprouver des difficultés à se déplacer localement à l'aide des services spécialisés ou des transports en commun à cause de leur état de santé. En 2001, 11 % des femmes de 15 ans et plus ayant une incapacité, comparativement à 8 % des hommes, ont été soit incapables d'utiliser les services spécialisés ou les transports en commun pour se déplacer localement, soit qu'ils ont éprouvé au moins certaines difficultés à utiliser ces services en raison de leur état de santé.

Patric Fournier-Savard est analyste pour l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de Statistique Canada.

Notes

1. Les données qui figurent dans le présent chapitre proviennent de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) menée par Statistique Canada en 2001. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et les définitions de cette enquête, veuillez consulter la publication *Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2001 : Guide de l'utilisateur du fichier de microdonnées à grande diffusion*, produit no 82M0023GPF au catalogue de Statistique Canada. L'EPLA de 2001, principale source de données utilisée dans le présent chapitre, fait suite à l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1986 et de 1991. Les données de l'ESLA et de l'EPLA, toutefois, ne peuvent être comparées en raison des différences importantes des méthodes d'échantillonnage, de la définition opérationnelle de la population cible, de même que du contenu des questionnaires. En partie à cause de ces différences, le nombre de femmes identifiées comme ayant une incapacité, qui s'établissait à 2,2 millions dans l'ESLA de 1991, est tombé à 2,0 millions dans l'EPLA de 2001.
2. Statistique Canada a élaboré un indicateur général de gravité à l'aide des questions portant sur les différents types d'incapacités dans le questionnaire de l'EPLA de 2001. Des points ont été attribués à chaque question en fonction de la gravité de l'incapacité. Les personnes ayant une incapacité TOTALE dans tous les domaines ont reçu le nombre maximal de points. Deux autres questions ont été posées concernant l'intensité et la fréquence de chaque type d'incapacité. Des questions ont également porté sur l'intensité dans un certain nombre de contextes, et le score moyen a servi à mesurer cette intensité. La gravité de chaque type d'incapacité a été déterminée en multipliant la fréquence par l'intensité. Pour certains types d'incapacités, plusieurs questions ont été posées de manière à déterminer la limitation mesurée. Par exemple, trois questions ont porté sur les troubles auditifs dans le questionnaire adressé aux adultes. Étant donné que le nombre de questions varie en fonction des incapacités, les indices ont été standardisés pour chaque type d'incapacité. On a ainsi évité toute surreprésentation des incapacités pour lesquelles de nombreuses limitations fonctionnelles ont été mesurées.
3. Dans ce contexte, « famille » signifie « famille de recensement ».

Tableau 12.1

Personnes ayant une incapacité, selon l'âge, 2001

Groupe d'âge	Femmes		Hommes	
	Nombre	Pourcentage du groupe d'âge au Canada	Nombre	Pourcentage du groupe d'âge au Canada
Moins de 5 ans	10 180	1,3	16 030	1,9
5 à 9 ans	25 320	2,7	45 050	4,6
10 à 14 ans	32 220	3,3	52 130	5,1
Total — Personnes de moins de 15 ans	67 710	2,5	113 220	4,0
15 à 34 ans	184 170	4,7	166 820	4,3
35 à 54 ans	543 600	11,5	463 100	10,2
55 à 64 ans	319 700	22,4	291 100	21,1
Total — Personnes de 15 à 64 ans	1 047 470	10,4	921 020	9,4
65 à 74 ans	352 860	32,0	296 310	30,2
75 à 84 ans	357 160	49,5	243 330	48,8
85 ans et plus	135 940	71,8	66 240	69,3
Total — Personnes de 65 ans et plus	845 960	42,0	605 880	38,5
Population totale	1 961 150	13,3	1 640 110	11,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.2

Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité, selon l'âge et la gravité de l'incapacité, 2001

Groupe d'âge	Femmes			Hommes		
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage du groupe d'âge au Canada	Nombre	Pourcentage	Pourcentage du groupe d'âge au Canada
15 à 34 ans						
Légère	75 940	41,2	2,0	70 700	42,4	1,8
Moyenne	48 260	26,2	1,2	44 960	27,0	1,2
Grave	44 800	24,3	1,2	32 460	19,5	0,8
Très grave	15 170	8,2	0,4	18 700	11,2	0,5
Total — Personnes de 15 à 34 ans	184 170	100,0	4,7	166 820	100,0	4,3
35 à 54 ans						
Légère	150 930	27,8	3,2	157 720	34,1	3,5
Moyenne	143 900	26,5	3,0	114 420	24,7	2,5
Grave	163 490	30,1	3,5	124 100	26,8	2,7
Très grave	85 270	15,7	1,8	66 860	14,4	1,5
Total — Personnes de 35 à 54 ans	543 600	100,0	11,5	463 100	100,0	10,2
55 à 64 ans						
Légère	103 750	32,5	7,3	88 340	30,3	6,4
Moyenne	73 620	23,0	5,2	69 430	23,9	5,0
Grave	94 730	29,6	6,6	88 470	30,4	6,4
Très grave	47 610	14,9	3,3	44 870	15,4	3,3
Total — Personnes de 55 à 64 ans	319 700	100,0	22,4	291 100	100,0	21,1
65 ans et plus						
Légère	279 740	33,1	13,9	238 350	39,3	15,1
Moyenne	214 170	25,3	10,6	146 580	24,2	9,3
Grave	232 730	27,5	11,6	138 530	22,9	8,8
Très grave	119 340	14,1	5,9	82 410	13,6	5,2
Total — Personnes de 65 ans et plus	845 970	100,0	42,0	605 880	100,0	38,5
Total — Personnes de 15 ans et plus						
Légère	610 360	32,2	5,1	555 110	36,4	4,9
Moyenne	479 950	25,3	4,0	375 380	24,6	3,3
Grave	535 740	28,3	4,4	383 570	25,1	3,4
Très grave	267 390	14,1	2,2	212 830	13,9	1,9
Total — Personnes de 15 ans et plus	1 893 440	100,0	15,7	1 526 900	100,0	13,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.3

**Situation familiale¹ des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité,
selon l'âge, 2001**

Groupe d'âge	Femmes		Hommes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Personnes de 15 à 64 ans				
Époux/épouse	504 090	48,1	459 180	49,9
Partenaire en union libre	87 350	8,3	81 210	8,8
Parent seul	132 790	12,7	29 030	3,2
Enfant vivant à la maison	85 670	8,2	123 130	13,4
Personne hors famille de recensement	234 710	22,4	222 870	24,2
Non déclaré	2 860 E	0,3 E	5 610 E	0,6 E
Total — Personnes de 15 à 64 ans	1 047 470	100,0	921 020	100,0
Personnes de 65 ans et plus				
Époux/épouse	296 800	35,1	424 660	70,1
Partenaire en union libre	6 900 F	0,8 F	9 360 E	1,5 E
Parent seul	86 250	10,2	20 830	3,4
Enfant vivant à la maison	1 830 F	0,2 F	--	--
Personne hors famille de recensement	449 260	53,1	146 150	24,1
Non déclaré	4 930 E	0,6 E	4 440 E	0,7 E
Total — Personnes de 65 ans et plus	845 970	100,0	605 880	100,0
Total — Personnes de 15 ans et plus				
Époux/épouse	800 890	42,3	883 840	57,9
Partenaire en union libre	94 250	5,0	90 570	5,9
Parent seul	219 040	11,6	49 860	3,3
Enfant vivant à la maison	87 500	4,6	123 560	8,1
Personne hors famille de recensement	683 980	36,1	369 030	24,2
Non déclaré	7 790 E	0,4 E	10 050 E	0,7 E
Total — Personnes de 15 ans et plus	1 893 440	100,0	1 526 900	100,0

1. Fait référence aux personnes vivant avec des membres de leur famille immédiate.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.4

**Niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité et
de celles n'ayant pas d'incapacité, 2001**

	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%			
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	47,6	45,6	27,8	29,1
Diplôme d'études secondaires	21,0	18,0	27,1	24,4
Diplôme d'une école de métiers	7,3	16,4	7,9	13,7
Diplôme d'études collégiales	14,1	9,9	18,0	13,2
Diplôme universitaire	9,8	9,7	19,3	19,5
Total¹	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Inclut les éléments non précisés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.5

**Niveau de scolarité des personnes ayant une incapacité et de celles
n'ayant pas d'incapacité, selon l'âge, 2001**

Groupe d'âge	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
Personnes de 15 à 34 ans				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	30,2	40,1	26,1	30,9
Diplôme d'études secondaires	29,5	32,2	29,2	31,2
Diplôme d'une école de métiers	8,5	8,9	6,9	9,5
Diplôme d'études collégiales	19,0	11,4	17,8	13,1
Diplôme universitaire	12,6	7,0	20,0	15,2
Total — Personnes de 15 à 34 ans¹	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 35 à 54 ans				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	29,2	32,8	18,7	20,9
Diplôme d'études secondaires	24,5	23,0	28,1	22,6
Diplôme d'une école de métiers	9,4	17,0	9,4	17,2
Diplôme d'études collégiales	21,2	15,7	21,4	15,5
Diplôme universitaire	15,6	11,4	22,4	23,9
Total — Personnes de 35 à 54 ans¹	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 55 à 64 ans				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	49,5	47,2	36,4	33,1
Diplôme d'études secondaires	21,0	13,0	24,7	17,5
Diplôme d'une école de métiers	9,6	19,7	8,0	16,1
Diplôme d'études collégiales	12,1	10,4	15,0	10,9
Diplôme universitaire	7,7	9,3	15,9	22,4
Total — Personnes de 55 à 64 ans¹	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 65 ans et plus				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	62,6	56,3	57,2	52,4
Diplôme d'études secondaires	16,8	12,7	19,6	14,3
Diplôme d'une école de métiers	4,9	16,7	5,4	12,6
Diplôme d'études collégiales	9,2	4,8	9,0	6,2
Diplôme universitaire	6,3	9,4	8,8	14,4
Total — Personnes de 65 ans et plus¹	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Inclut les éléments non précisés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.6

Pourcentage de personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une incapacité et de celles n'ayant pas d'incapacité, 2001

Groupe d'âge	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
15 à 34 ans	52,4	50,9	65,8	70,8
35 à 54 ans	46,8	54,2	78,2	88,5
55 à 64 ans	22,3	32,9	45,7	66,9
Total — Personnes de 15 à 64 ans	40,4	47,0	69,1	78,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.7

Pourcentage de personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une incapacité, selon la gravité de l'incapacité, 2001

	Gravité de l'incapacité			
	Légère	Moyenne	Grave	Très grave
			%	
Femmes				
15 à 34 ans	62,7	59,1	40,3	15,5 E
35 à 54 ans	68,6	55,8	33,1	19,9
55 à 64 ans	37,3	21,8 E	15,1 E	F
Total — Femmes de 15 à 64 ans	57,4	47,1	28,7	14,5
Hommes				
15 à 34 ans	65,4	54,8	36,0	12,9 E
35 à 54 ans	77,4	61,2	38,9	17,1 E
55 à 64 ans	51,5	44,0	20,8 E	F
Total — Hommes de 15 à 64 ans	67,5	55,0	32,0	12,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.8

Pourcentage de personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une incapacité et de celles n'ayant pas d'incapacité, selon le niveau de scolarité, 2001

	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	22,4	33,8	47,9	63,5
Diplôme d'études secondaires	42,1	50,4	69,7	79,5
Diplôme d'une école de métiers	40,1	53,3	76,1	85,6
Diplôme d'études collégiales	54,3	58,3	80,3	86,6
Diplôme universitaire	65,9	64,3	79,7	86,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.9

Répartition professionnelle des travailleurs ayant une incapacité et de ceux n'ayant pas d'incapacité, 2001

	Personnes occupées ayant une incapacité		Personnes occupées n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
Administration	4,3	6,7	7,8	12,4
Gestion des affaires et des finances	23,5	8,2	27,0	8,9
Sciences naturelles et appliquées	2,6	7,0	2,8	9,7
Santé	9,8	1,6	8,8	2,1
Autres professions	15,2	7,2	14,3	7,2
Ventes et services	25,3	20,0	28,3	18,2
Emplois dans le secteur primaire	1,9	5,5	2,2	6,4
Fabrication	5,7	9,6	4,8	8,9
Métiers	2,1	27,8	2,2	24,7
Autre/ne s'applique pas	9,6	6,6	1,9	1,5
Total — Personnes occupées	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.10

Taux de chômage des personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité et de celles n'ayant pas d'incapacité, 2001

Groupe d'âge	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
15 à 34 ans	12,5	18,0	6,7	8,0
35 à 54 ans	10,2	10,6	4,3	5,2
55 à 64 ans	6,8 E	5,7 F	1,9	4,3
Total — Personnes de 15 à 64 ans	10,2	11,2	5,0	6,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.11

Revenu moyen des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité et de celles n'ayant pas d'incapacité, 2000

Groupe d'âge	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			\$	
15 à 34 ans	13 720	15 870	15 680	21 480
35 à 54 ans	18 740	29 580	28 580	48 020
55 à 64 ans	13 760	29 190	21 340	46 860
Total — Personnes de 15 à 64 ans	16 340	26 970	22 380	36 800
65 ans et plus	18 350	26 770	19 350	32 270
Total — Personnes de 15 ans et plus	17 230	26 890	22 030	36 360

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.12

**Revenu moyen des personnes occupées de 15 ans et plus ayant une incapacité,
selon la gravité de l'incapacité, 2000**

	Gravité de l'incapacité			
	Légère	Moyenne	Grave	Très grave
	\$			
Femmes				
15 à 34 ans	14 460	15 590	12 360	8 080E
35 à 54 ans	24 970	19 460	15 550	12 610
55 à 64 ans	14 930	14 660	12 140	13 030
Total — Femmes de 15 à 64 ans	19 400	17 430	14 020	12 280
65 ans et plus	18 820	17 940	18 070	18 530
Total — Femmes de 15 ans et plus	19 130	17 660	15 770	15 070
Hommes				
15 à 34 ans	18 170	17 120	12 510	9 980
35 à 54 ans	36 910	31 730	24 680	17 690
55 à 64 ans	42 430	25 920	24 800	16 630
Total — Hommes de 15 à 64 ans	34 270	27 090	23 110	16 220
65 ans et plus	28 210	27 950	24 100	24 990
Total — Hommes de 15 ans et plus	31 670	27 430	23 470	19 620

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.13

**Répartition des sources de revenu des personnes ayant une incapacité et
de celles n'ayant pas d'incapacité, selon l'âge, 2000**

Groupe d'âge	Gains		Paiements de transfert		Autre	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%					
15 à 34 ans						
Ayant une incapacité	56,2	58,2	40,3	37,5	3,4	4,2
N'ayant pas d'incapacité	75,9	85,2	20,0	11,8	4,1	3,0
35 à 54 ans						
Ayant une incapacité	50,7	58,4	42,0	37,6	7,2	3,9
N'ayant pas d'incapacité	77,1	88,2	17,8	9,4	5,1	2,4
55 à 64 ans						
Ayant une incapacité	34,4	48,0	52,0	46,0	13,6	6,1
N'ayant pas d'incapacité	60,6	77,7	26,6	16,2	12,6	6,1
Total — Personnes de 15 à 64 ans						
Ayant une incapacité	46,7	55,0	44,8	40,3	8,5	4,6
N'ayant pas d'incapacité	74,6	85,7	19,7	11,2	5,6	3,1
65 ans et plus						
Ayant une incapacité	12,2	33,6E	76,8	60,0	10,9	6,4E
N'ayant pas d'incapacité	16,4	38,4	72,0	53,1	11,4	8,4
Total — Personnes de 15 ans et plus						
Ayant une incapacité	30,7	46,4	59,6	48,2	9,6	5,4
N'ayant pas d'incapacité	67,4	80,9	26,1	15,5	6,4	3,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.14

**Pourcentage de personnes ayant une incapacité et de celles n'ayant pas d'incapacité,
et touchant un faible revenu, 2000**

Groupe d'âge	Personnes ayant une incapacité		Personnes n'ayant pas d'incapacité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			%	
15 à 34 ans	30,4	27,6	18,9	15,4
35 à 54 ans	29,1	25,6	12,3	10,4
55 à 64 ans	23,5	24,2	13,7	11,1
65 ans et plus	23,6	11,0	18,6	9,3
Total — Personnes de 15 ans et plus	25,8	19,8	15,6	12,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.15

**Indicateurs de déplacements locaux en voiture des personnes de 15 ans et plus
ayant une incapacité, selon l'âge, 2001**

	Ne pouvait se déplacer localement en voiture	A voyagé, mais a éprouvé des difficultés	A voyagé et n'a éprouvé aucune difficulté	Autre ¹
			%	
Femmes				
15 à 34 ans	1,7 E	16,1	68,1	12,4
35 à 54 ans	1,5 E	24,6	60,7	13,3
55 à 64 ans	1,2 E	16,4	69,9	12,5
65 ans et plus	2,0 E	12,9	69,8	15,3
Total — Femmes de 15 ans et plus	1,7	17,2	67,0	14,2
Hommes				
15 à 34 ans	1,9 E	14,5	69,4	14,1
35 à 54 ans	2,1 E	19,7	63,3	14,8
55 à 64 ans	1,0 F	20,3	64,2	14,5
65 ans et plus	1,9 E	9,1	74,5	14,5
Total — Hommes de 15 ans et plus	1,8	15,1	68,6	14,6

1. Inclut les personnes qui ne se sont pas déplacées localement en voiture sans être privées de le faire en raison de leur incapacité de même que les personnes qui se sont déplacées localement en utilisant un autre moyen de transport.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.

Tableau 12.16

Indicateurs de déplacements locaux¹ des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité, selon l'âge, 2001

	Ne pouvait se déplacer localement	A voyagé, mais a éprouvé des difficultés	A voyagé et n'a éprouvé aucune difficulté	Autre ²
			%	
Femmes				
15 à 34 ans	3,9 E	8,1	37,0	51,0
35 à 54 ans	4,1	6,7	24,2	64,9
55 à 64 ans	5,1 E	6,3 E	25,0	63,7
65 ans et plus	4,6	5,1	27,6	62,7
Total — Femmes de 15 ans et plus	4,5	6,4	27,1	62,4
Hommes				
15 à 34 ans	3,1 E	7,3	37,5	52,1
35 à 54 ans	3,4	4,9	24,4	67,3
55 à 64 ans	3,3 E	2,7 E	14,2	76,9
65 ans et plus	3,2	3,7 E	21,7	71,5
Total — Hommes de 15 ans et plus	3,3	4,2	23,4	69,1

1. Fait référence aux services d'autobus spécialisés et au transport en commun, y compris les autobus, le métro et les taxis.
2. Inclut les personnes qui ne se sont pas déplacées localement à l'aide du transport en commun ou des services spécialisés sans pouvoir le faire en raison de leur incapacité.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités.